



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 3433 08172013 2

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM
Mexico:

Specimen

*T

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1762.
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
335516
ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

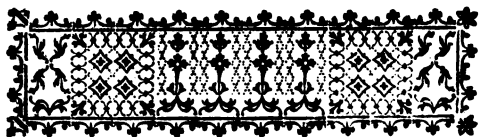
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent soixante-dix-sept volumes dont la Table générale, rangée par ordre des Matieres , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*IMITATION libre de l'Idylle huitième
de M. GESNER, Auteur du Poëme
de la mort d'ABEL.*

L'ORAGE se dissipe, il fuit loin de ces lieux;
Le tonnerre a cessé d'effrayer nos rivages.

Je ne vois plus dans les sombres nuages
Serpenter les éclairs, en ongs sillons de feux.
Entends-tu les Oiseaux ranimer leurs ramages ?

Chère *Daphné*, rassure tes esprits ;

I. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Regarde ces jeunes brebis
Que la peur rassembloit sous ce toit de feuillages ,
Se disperser dans les fertiles champs ,
Et par de doux frémissemens
Agiter à l'envi leur toison humectée.
Viens, *Daphné*, que notre âme à la joie excitée
Contemple avec amour ce pompeux appareil,
Et cette majesté si touchante & si pure
Des premiers regards du soleil ,
Qui vient consoler la Nature.
L'un & l'autre, à ces mots, se tenant par la main,
Palémon & *Daphné* sortent de leur asyle :
La Bergère reste immobile :
Elle s'écrie : ô spectacle divin !
Que le ciel est auguste, & que la terre est belle !
D'un éclat tout nouveau la verdure étincelle ;
Quoi, l'orage est encore une faveur des Dieux !
Le nuage éclairci se sépare, se brise ;
Je découvre l'azur des Cieux :
L'ombre dans les champs se divise ;
Vois-tu, dans une épaisse nuit
Cette cabane au loin ensevelie ;
Mais déjà l'ombre s'enfuit ,
Le soleil la remplace & soudain la poursuit :
Vois-tu comme elle vole à travers la prairie ?
Palémon s'écrie à l'instant :
Admire l'Arc d'*Iris*, ce signe bienfaisant
Dont le vaste contour embrase l'hémisphère :
Des timides Bergers il calme les frayeurs ;

Il a nuancé sa lumière
Des plus éclatantes couleurs ;
C'est le ciel désarmé qui sourit à la Terre.
Daphné répond à son Amant :
Que j'aime avoir sur les fleurs ranimées ,
En globules légers ces gouttes d'eau formées
Feindre l'éclat du diamant ,
Ces roses respirer, s'entrouvrir mollement ,
Et sous les aîles caressantes
Du Zéphir tendre & triomphant
Relever leurs tiges brillantes !
Ces flots calmés & transparens
Répètent à l'envi l'image fugitive
Du peuplier mobile , & des saules tremblans
Qu'un doux instinct a panchés sur la rive ;
Et dans ce rayon lumineux
Ces vermicilleux aîlés , ces Papillons heureux
De leur joie errante & naïve
Ont repris l'effor & les jeux :
Sans contrainte ils osent suivre
Leurs folâtres desirs , & leurs volages goûts :
Ils n'ont que peu d'instans à vivre ;
Mais le plaisir les compte tous.
Palémon est rempli d'une céleste flâme :
Chere *Daphné* , dit-il avec ravissement ,
Oh ! quel torrent de joie a pénétré mon âme !
Tout ce vaste univers n'est qu'un hymne écla-
tant

8 MERCURE DE FRANCE.

D'amour & de reconnoissance,
Pour l'Être souverain qui l'anime en silence.
Depuis l'astre brillant, dont les rayons vainqueurs
Répandent dans les Cieux leur sublime prestige,
Jusqu'à la plus humble des fleurs,
Tout est bonté, tout est prodige.
Soit que du sommet des coteaux,
Promenant mes regards sur les plaines fécondes,
De ce Peuple infini d'utiles végétaux
Et des hôtes des airs, de la Terre & de l'Onde
Je calcule le nombre & la diversité,
Ou qu'élevant mes yeux vers la voûte azurée,
J'admire des saisons & l'ordre & la durée,
Et du soleil l'ineffable clarté,
Lorsqu'au moment, qu'il se hâte d'éclore
Les Concerts des Oiseaux ont salué l'aurore;
Soit que sur la fin d'un beau jour,
Je contemple à son tour
Cette pourpre & cet or, dont l'auguste parure
Couvre son char brûlant, qui descend dans les
mers,
Ou que j'observe en paix durant la nuit obscure,
Le vaste silence des airs
Et le sommeil de la nature,
Et d'un astre plus doux tous les aspects divers,
Et ces Cieux habités de soleils innombrables,
Et de mondes cachés à mes débiles yeux,
De ces transports inexprimables
Mon foible cœur alors ne contient plus les feux;

Mon âme se confond ! à peine je respire ;
 Je sens couler des pleurs délicieux ,
 La voix sur mes lèvres expire ;
 Je tombe abattu , prosterné.
 A ce ravissement , où mon être s'égare ,
 Non , rien ne se compare ,
 Que le charme divin d'être aimé de *Daphné* !
 Source de mon bonheur suprême ,
 Elle embellit encor tous ces dons précieux ;
 Et le souris de ce qu'on aime
 Est le plus doux bienfait des Dieux.

*FRAGMENS POETIQUES , imités &
 extraits du premier Chap. de SAADI
 Poëte Persan , intitulé des mœurs des
 Rois.*

J'ÉTOIS assis dans l'enceinte sacrée
 Près du tombeau du Prophète Divin :
 Le fier Tyran de l'Egypte éplorée ,
 Vint près de moi : la crainte habitoit dans son sein.
 Il trembloit ; il prioit l'Auteur de la Nature :
 Toute mortelle créature ,
 Esclave ou Roi , dépend des Dieux.
 Il me dit : viens unir ta prière à mes vœux :
 Un Ennemi puissant me trouble & m'épouvante.
 Roi malheureux , lui dis-je , offre un appui

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

A la foiblesse chancelante ;
Soulage l'indigent : sois juste ; sois chéri.
Espères-tu conjurer la tempête
Par des soupirs & des cris superflus ?
Vois le glaive vengeur suspendu sur ta tête :
Le jour se leve , où tu ne seras plus.
Fils d'Adam , tout homme est ton frère !
La Nature le crie à ton cœur sanguinaire :
Tu foules sous tes pieds un insecte tremblant ;
Ta fureur ne peut se contraindre :
Si l'Eléphant t'écrase , as-tu droit de te plaindre ?
Le malheureux gémit , & du Dieu qui l'entend ,
Le Trône est ébranlé par sa plainte profonde :
Un seul soupir de l'innocent.
Peut changer la face du Monde.

A U T R E.

Du haut de son char radieux
Le Soleil , de ses traits embrasoit la Nature :
Dans un bosquet délicieux
Inaccéssible au jour , couloit une onde pure ,
Qui serpentoit en replis amoureux ;
Les aîles du zéphir rafraîchissoient ces lieux.
Avec le sage Azor j'entre dans cet asyle :
L'injuste y reposoit. Il goûtoit les douceurs
D'un sommeil heureux & tranquille.
Quoi, dis-je, le remords qui poursuit les forfaits

D'un calme fortuné ne trouble point l'empire !

Azor me dit avec un doux sourire :

Des Dieux respecte les decrets :

Le crime dort , mais la vertu respire.

A U T R E.

YVRE de sa grandeur & fier de sa puissance ,
Un jeune Roi comptoit ses jours par ses plaisirs,
Dans un Festin orné par la magnificence
Il chantoit : » tout prévient & comble mes desirs :

» Je jouis de l'instant qui passe ,

» Je jouirai de l'instant qui l'efface ,

» Je jouissois de celui qui n'est plus.

» Loin de mon cœur tous soucis superflus.

Un malheureux languissoit dans la place,

Aux Portes même du Palais.

Il s'écria : ton cœur est sans allarmes ;

N'en sens tu point pour tes Sujets ?

O vérité , quels sont , & tes droits & tes char-
mes !

Cet homme à l'instant même est chargé de bien-
faits !

Le Monarque est frappé d'un nouveau trait de
flâme.

Il frémit , il rougit , : il rentre dans son âme ;

Il s'instruit à regner , & son Peuple est heureux.

L'indigent qu'il combla de ses dons généreux

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Par le luxe égaré , plongé dans la licence ,
Dissipoit cependant sa nouvelle opulence.
Dans son premier état le voilà retombé ;
Tout couvert de lambeaux , sur son bâton courbé ,
Près du Palais il mandioit encore.

Le Roi justement irrité ,
Disoit au sage *Lindamore* :

Tu vois à quoi sert la bonté !

Qu'ont produit les faveurs de ma main libérale ?
De cet infortuné j'ai satisfait les vœux ;
J'ai corrompu les mœurs :doublement malheu-
reux

Ses vices sont accrus , sa misère est égale.
Lindamore répond : ô le meilleur des Rois !

Pourquoi ta facile clémence
Versa-t-elle ses dons sur l'oisive indigence ?
C'est au travail que tu les dois.

FABLE , imitée de SAADI.

UNE Souris , au printemps de son âge ,
Nourrissoit dans son sein un orgueil sans pareil :
De mille Amans rivaux elle bravoit l'hommage.
Je veux , dit elle un jour , épouser le Soleil.
Etre le plus puissant qui soit dans la Nature ,
Toi seul as mérité de posséder mon cœur !
Le Soleil l'entendit , & dit avec douleur
A la petite créature :

Il est vrai, j'ai quelque beauté,
Quelque pouvoir : mais le nuage
Bien plus puissant encor, sur ma route posté,
Quand il lui plaît, obscurcit mon Image,
Glace mes feux, & détruit mon ouvrage.
Vraiment, dit la Souris, j'admire mon erreur ;
Quelle sottise j'allois faire ?
Au nuage elle jure une éternelle ardeur.
A moi ! dit-il, qui suis un être imaginaire,
Qui pour avoir du mouvement,
D'un pouvoir étranger implore le principe ;
Qu'à son gré tour-à-tour, il promène & dissipe,
Et qui suis le jouet du vent ?
Notre souris, un peu confuse,
S'adresse à l'Aquilon. L'ignorance t'abuse ,
Hélas ! dit-il, mon pouvoir est peu sûr :
Vainement il gémit, menace, gronde, éclate,
Il se brise contre le mur.
Du mur au même instant la conquête la flatte :
Elle avoit à ses pieds son habitation :
L'habitude, le voisinage,
Tout sembloit assortir une telle union :
Il triomphoit des vents, du soleil, du nuage.
Triomphe de mon cœur, de mon ambition,
Dit-elle ; pour toi seul ce jour se détermine.
Ah malheureuse, ah ! qu'oses-tu penser ?
Moi ! je répousserois ? & ta race me mine :
Sous mes pieds hâtant ma ruine,
Elle saura bientôt me renverser.

14 MERCURE DE FRANCE.

Je chancelle déjà , je cède , je succombe

Il dit ; à l'instant même il tombe.

Tout s'enchaîne & se nuit dans ce foible Univers.

La vie est un combat , & tout a ses revers.

LA BONNE COMPAGNIE, ODE PHILOSOPHIQUE.

*Par M. l'Abbé CLÉMENT , Chanoine
de S. LOUIS du Louvre.*

MORTELS , que les besoins ont rendu sociables ,
Que faites vous dans vos tristes réduits ?
Fugitifs de vous-même , auprès de vos sem-
blables ,

Venez chercher la fin de vos ennuis.

Dans ce cercle , où les goûts , l'humeur , le ca-
ractère ,

Les penchans , le desir de plaire ,

Forment par leur contraste un aimable tableau ,

Une troupe choisie à s'amuser s'exerce :

Est-ce assez ? non , le cœur de ce riche commerce

Tire un profit toujours nouveau.

C'est là que tour-à-tour & copie & modèle ,

L'homme conduit par la main du plaisir ,

Trouve de ses devoirs une Image fidelle :

Que d'agrémens composent ce loisir !
Les vertus, les talens élargissent leur Sphère :
Tout y devient mon tributaire ;
Sans livres je m'instruis de mille traits divers.
Uranie & Clio, Minerve & Melpomène,
Semblent exprès pour moi paroître sur la scène ;
Tous leurs trésors me sont ouverts.

A peupler ce séjour, quelle foule s'empresse ?
Grands, Magistrats, Artistes & Guerriers,
Nul n'y domine : entr'eux l'inégalité cesse,
Et les pinceaux sont unis aux lauriers.
Du choc de ces esprits le sçavoir prend sa source :
Puisse, prolongez-en la course ;
Aujourd'hui soyez Maître & demain Nourrison.
A l'Amour de l'Etude en vain on sacrifie,
Si d'un monde poli le ton ne rectifie
Le Jugement & la Raison.

Pour régler les discours la décence y préside ;
La Politesse y distingue les rangs ;
La Vertu complaisante a l'œil si peu rigide,
Qu'elle y sourit aux rôles différens :
Sur le ton des égards on soutient la dispute ;
L'esprit-borné n'est point en bute
Aux traits dont la Satyre ailleurs arme ses mains :
J'y vois la Vérité sincère sans rudesse ;
Le Mérite applaudi, modeste sans bassesse,
La Grandeur même sans dédains.

16 MERCURE DE FRANCE.

Parmi ces gens d'élite , on vous offre une place ;

Les Sentimens ont droit de l'occuper ;

Entrez, que tardez-vous ? ce n'est point une grâce ;

Homme sans mœurs , toi seul peux l'usurper.

Rivage fortuné de cette Mer tranquille ,

Contre les vents heureux asyle ,

Que de fleurs & de fruits vous m'offrez à choisir !

Plus loin les passions excitent la tempête ;

Au premier souffle ici le respect les arrête ;

Il n'y régne que le zéphir.

De votre voix en vain vous forcerez l'organe :

Non , vos arrêts ne seront point suivis :

Renoncez à l'esprit que le bon sens condamne ;

Sans décider , dites-nous votre avis.

Fussiez-vous transporté sur d'étrangères plages ;

Des Peuples prenez les usages ;

Prêtez-vous à leurs jeux & respectez leur goût :

Ce trait de complaisance & les flatte & les touche ;

Votre éloge bientôt ira de bouche en bouche ;

Vous serez Citoyen partout.

Du *Tacite* * François j'admire l'éloquence :

Sans le prétendre il m'égaie & m'instruit ;

Mon plaisir est trop court , il se tait. Quel silence !

De ses talens mon estime est le fruit.

Il m'excite , je parle : attentif il écoute ;

Et ce Sçavant que je redoute

Approuve , m'applaudit , flatte ma vanité.

* M. le Président Henaut , Auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Hist. de France , de l'Académie Française.

Qui me rend sans fadeur satisfait de moi-même ,
Semble aggrandir mon être , & je crois que je l'aime ,

Sans rien devoir à sa bonté.

Je n'ai point oublié quel titre vous décore ,

Et les vertus dont vous êtes orné ;

Vous m'en aviez trop dit, vous m'en parlez encore ;

A quel ennui m'avez-vous condamné ?

De ravir mon encens vous seroit-il facile ,

Lorsqu'à mon oreille indocile

Votre amour-propre altier cherche à faire la loi ?

Eh ! dût-on ignorer vos faits , votre origine !

Taisez-vous , ou craignez le prix que l'on destine

A qui parle toujours de soi.

Mais quel nouvel Acteur se présente à ma vue ?

Est-il l'Oracle & des Temps & des Arts ,

Qu'entends-je ?.... quoi déjà mon attente est déçue !

Par ce qu'il dit je compte ses écarts.

En vain avec douceur vous allez contredire ;

De l'orgueil blessé qui l'inspire

Pourrez-vous soutenir l'impétueux éclat ?

Abandonnez la palme à ce fougueux Athlète ;

Lisez dans nos regards sa honte & sa défaite ;

Vous avez l'honneur du combat.

Animez ce Spectacle & j'y suivrai vos traces :

Qui mieux que vous en feroit l'ornement ?

Beau-séxe , votre bouche est l'organe des grâces !

18 MERCURE DE FRANCE.

Vous m'apprendrez le ton du Sentiment.
Quels rapides progrès on fait à votre école ,
Lorsque d'un langage frivole
Vous avez dédaigné l'insipide secours !
Le monde vous chérit , méritez son estime :
Le plaisir de médire à ses yeux est un crime ;
Apprêteroit-il vos discours ?

A la suite des jeux , sous l'air du badinage ,
Qui vois-je entrer ? la Licence , grands Dieux !
Où fuir , où me cacher ? à son affreux langage ,
Rougis , pudeur ; vertu , baisse les yeux.
Rassurons-nous : déjà détestant sa conduite ,
La décence l'a mise en fuite ;
L'orage est conjuré ; le Ciel devient serein ;
Et la malignité que l'exemple intimide
Dans un repos forcé tient sa flèche homicide ;
La peur du mépris est un frein.

Militaires , Plaideurs , Nouvellistes , Poètes
Quand pourrez - vous devenir plus concis ?
Pour me rendre charmant le séjour où vous êtes ,
Epargnez-moi vos importuns récits.
Vos Procès , vos Exploits , vos Vers , votre Ma-
nie ,

Pour moi sont une Tyrannie ,
Fussiez-vous *Catinat* , *Patru* , *Verneuil* , * *Boileau*.
De la Société gardons les bienfécances :
Que chacun à l'envi par de douces nuances
En embélisse le Tableau.

* *Il faisoit autrefois la Gazette de France.*

*VERS pour être mis au bas du Portrait
de Mlle de VICTOR.*

GRACES, jeunesse, éclat, voix flexible & touchante,

Que d'attraits réunis ! Que leur douceur enchante !
Dans ces yeux cependant j'aperçois un défaut ;
C'est leur sévérité rigide.

Ah ! si jamais *Vénus* fut modeste & timide ,
Ce fut sous les traits de V I C T O R .

*CONJURATION des RAMBURES ,
contre la Ville d'ARDRES, en Picardie.*

CETTE Ville n'avoit pour toute garnison, en 1653, que le Régiment de *Rambures*, Infanterie, composé de 13 à 1400 hommes que leurs excès en tout genre avoient rendus odieux dans le Pays où la licence des troupes, occasionnée par les troubles intérieurs du Royaume, étois parvenue à son comble.

Le Marquis de *Rouville*, Gouverneur de cette Place, très-importante, à cause du voisinage des Espagnols ,

20 MERCURE DE FRANCE.

Maîtres de *S. Omer*, en avoit vainement porté des plaintes à la Cour alors trop occupée d'autres objets ; & pour ne point achever d'aigrir un mal dont les suites étoient à craindre , il s'étoit vu contraint de fermer pour un temps les yeux sur une espèce de brigandage dont il gémissoit en secret. Mais cette foiblesse apparente ne fit qu'enhardir les coupables , dont l'insolence le força enfin de prendre un parti qui ne lui paroissoit pas moins dangereux que nécessaire. Il fit assembler , un matin , les Officiers de ce Régiment , leur déclara que s'ils ne travailloient pas sérieusement à contenir la Soldatesque & ne réformoient pas leur propre conduite , il prendroit , sans attendre plus longtemps les ordres de la Cour , les moyens les plus prompts & les plus propres à les y contraindre. Ils comprirent ce qu'ils avoient à redouter de ce Discours , auquel la longue tolérance du Gouverneur ne les avoit point préparés , promirent au-delà de ce qu'il leur demandoit , & le quitterent avec la ferme résolution de s'en venger. La dissimulation leur étoit devenue d'autant plus nécessaire , qu'ils n'ignoroient point que le Gouverneur , au moyen de deux coups de canon, pou-

voit en peu de temps appeller de la campagne dans la ville plus de deux mille hommes de milice que le voisinage de l'ennemi avoit aguerris de longue main ; & qu'en horreur aux Citoyens , ainsi qu'aux Payfans , ils ne pouvoient attendre aucun quartier d'un Peuple qu'ils avoient réduit au désespoir.

Rassemblés , dès le soir même , à leur auberge , ils délibérèrent entr'eux sur les moyens de rabattre ce qu'ils appelloient *la morgue du Marquis* ; & n'en trouverent ni de plus sûr ni de plus prompt que celui de livrer la Place à la garnison Espagnole de *S. Omer*. Cette résolution prise , & les mesures arrêtées en conséquence , ils ne songerent plus qu'à endormir la vigilance du Marquis par les égards les plus rampans & les protestations les plus fortes de maintenir désormais leur troupe dans la plus étroite discipline.

Le Marquis , brave Officier , mais jugeant trop facilement des autres par lui-même , eut la foiblesse de les croire ; & s'applaudissoit de son succès , tandis que l'un des Conjurés sous l'habillement d'un Payfan , étoit allé traiter à *S. Omer* avec le Prince de *Robecque* , qui commandoit les Espagnols , & avec lequel

22 MERCURE DE FRANCE.

tout fut concerté pour lui livrer la ville d'*Ardres* le second jour du mois de Juillet prochain. Mais le Ciel veille sur les traîtres ; l'histoire en fournit mille exemples : en voici une nouvelle preuve.

Le nommé *Pierre Roze*, qui tenoit l'auberge du Dauphin, avoit une fille, jeune & jolie, nommé *Françoise*. Le Capitaine-Lieutenant de la Mestre de Camp de *Rambures*, qui n'avoit de commun avec les autres Officiers que de servir sous le même Drapeau, éperdûment amoureux de cette fille, dont la sagesse égaloit la beauté, s'étoit enfin déterminé à l'épouser à l'insçû du Régiment : il n'attendoit pour cet effet que le changement de la garnison ; & mangeoit chez le Père de sa Maîtresse avec deux autres Officiers de ses amis, sans rien laisser entrevoir de son intelligence avec *Françoise* & ses Parens.

Le 28 Juin, veille de la *Saint Pierre*, cet Officier prévoyant que des personnes auxquelles il alloit appartenir de si près ne seroient pas plus épargnées que d'autres dans les fureurs de la sédition, appella *Roze* après soupé, & sous prétexte du beau temps ainsi que du besoin qu'avoit *Françoise* de prendre l'air après une grande maladie, lui conseilla

d'aller le lendemain avec elle passer quelques jours au village de *Rodelinghen*, à une petite lieue d'*Ardres* où ce Bourgeois avoit un petit bien.

Roze, que la jeune *Françoise* joignit en ce moment, étonné d'une proposition que l'air inquiet & embarrassé de son gendre futur lui faisoit juger mystérieuse, ayant d'accord avec sa fille fortement insisté sur la cause d'un conseil qu'on donnoit d'un air & d'un ton si pressant, & dont le motif, tout coloré qu'il sembloit être, lui paroissoit d'autant moins plausible, que ses devoirs d'Aubergiste lui permettoient moins de s'absenter alors; *Roze*, dit-on, & sur-tout la jeune *Françoise*, après avoir vu biaiser quelque temps l'Officier, exigèrent de la façon la plus pressante qu'il daignât leur confier la vraie cause de l'embarras qu'ils remarquoient en lui, & qu'il vouloit vainement leur cacher.

Les larmes de l'Amour trouvent peu de cœurs insensibles. L'Officier, quoique sûr du sort que lui préparoient ses camarades en cas qu'ils le soupçonnassent d'avoir révélé leur secret, leur déclara, en soupirant, que le Dimanche, 2 Juillet, pendant la Messe de Paroisse, à laquelle l'Etat - Major, les Corps de

24 MERCURE DE FRANCE.

Justice & de Ville , ainsi que la plupart des principaux habitans avoient coutume d'assister , le Régiment devoit s'emparer des trois Portes de l'Eglise , y entrer la bayonnette au bout du fusil , faire main-basse sur quiconque s'y trouveroit ; de là , se répandre dans la Ville , la livrer au fer & au feu , en ouvrir enfin les portes aux Troupes Espagnoles embusquées dans le bois de la *Montoire* & prêtes à paroître au premier signal des Conjurés.

Tout effrayant qu'étoit ce récit , *Roze* eut assez de pouvoir sur lui-même pour n'en paroître que médiocrement ému , pour affecter même de condamner les trop vives allarmes de sa fille , lui faire sentir toute l'importance du secret qui venoit de lui être confié , & lui représenter vivement combien la plus légère indiscretion de sa part étoit capable d'exposer les jours de son Amant ; & après avoir supplié l'Officier d'employer tout son crédit auprès des Conjurés pour obtenir que sa Maison fût exemptée du pillage , & sous prétexte d'aller tout préparer pour le voyage de *Rodelinghen* , il sortit , & le laissa avec sa Maîtresse.

L'hôtel du Gouverneur étoit voisin.

Roze ,

Roze, dont la résolution avoit été prise dans le moment, profitant de l'obscurité de la nuit, s'y introduisit sans être vu, par la porte de la basse - cour. Mais le Marquis étoit encore ou à table, ou au jeu. Il falloit un motif pressant pour en obtenir alors audience. *Roze* en imagina un, que la tradition dit avoir été un peu *gaillard*. N'importe, il réussit; & *Roze* se trouva bientôt seul dans le Cabinet du Gouverneur, auquel il fit part de tout ce qu'il venoit d'apprendre.

On peut juger de l'étonnement & de la perplexité du Marquis à une nouvelle aussi terrible qu'imprévue! Il connoissoit la probité & le bon sens de *Roze*; il n'avoit actuellement sous ses ordres qu'une demi Compagnie Suisse & une Compagnie de Cavalerie à opposer à 1400 déterminés qui avoient juré sa perte, & dont la férocité, ainsi que la longue pratique des crimes les plus noirs, ne lui étoient que trop connues. Que faire en pareil cas? D'appeller les Milices dispersées dans la Campagne: le jour alloit éclore; & le signal ainsi que les autres mouvemens nécessaires pour assembler un tel secours n'eussent sans doute produit d'autre effet que celui de donner l'alarme aux Conjurés, & de les forcer à presser l'exé-

26. MERCURE DE FRANCE.

cution du crime. Sa famille entière étoit alors rassemblée dans son hôtel ; il ne pouvoit douter que la Tragédie ne dût commencer par elle. Quelle situation ! La seule ressource qui lui restât , consistoit dans la Bourgeoisie. Il en étoit aimé. Mais qu'attendre du zèle & de la bravoure des Citoyens d'une Ville qui pour lors , ainsi qu'aujourd'hui , comportoit tout au plus cent feux ? Toute foible qu'étoit cette ressource , il se détermina à l'employer , & eut lieu de s'en applaudir. Le secret & la diligence pouvoient seuls sauver la Ville ; le reste de cette nuit cruelle fut employé à concerter les mesures nécessaires pour tenter d'y réussir.

Le Marquis , dès le lendemain matin , envoya inviter tous les Officiers Supérieurs de *Rambures* , comme pour mettre le sceau à leur réconciliation , à venir le jour même dîner chez lui. *S. Just* , son Capitaine des Gardes , fut chargé , de son côté , d'avertir sous main les Officiers Suisses & de Cavalerie , chacun en particulier , de s'introduire séparément & bien armés avec quelques-uns de leurs plus braves Soldats , par une porte de derrière , dans l'hôtel du Gouverneur , où ils furent embusqués dans les cham-

bres, cabinets & autres lieux voisins de la Salle à manger. Des 24 Gardes du Marquis, tous vieux Soldats d'élite, dix ou douze eurent ordre de se promener sans affectation dans la Ville, pour diriger les mouvemens des différens pelotons de la Bourgeoisie dès que le signal en seroit donné.

Ces premières précautions prises, le Marquis fit ordonner au *seur Pollart*, Chef de la Bourgeoisie, sous le titre de *Bailli perpétuel*, d'avertir en secret tous les Citoyens de se tenir dans leurs maisons, pour être prêts à faire feu sur les *Rambures* & à leur *courir sus* lorsqu'il en seroit temps. *Pollart* exécuta sa commission avec autant de vivacité que d'intelligence. Il fit plus encore. Tandis que les Convies se mettoient à table chez le Gouverneur, & que la chaleur du jour invitoit au repos le reste du Régiment, il prit sur lui de faire filer dans les Galeries de la Tour de l'Eglise tous les Bourgeois les moins propres aux coups de main, qu'il arma de fusils & auxquels il ne put empêcher une vingtaine de femmes de se joindre : tant l'amour de la Patrie est puissant sur les cœurs mêmes les moins faits pour la guerre !

Tous ces arrangemens avoient été

28 MERCURE DE FRANCE.

si sagement pris & conduits, qu'aucun des Conjurés n'en avoit conçu de soupçons. Toutes les portes de l'hôtel du Gouverneur avoient été fermées au moment de l'arrivée des Convives. Pendant le repas, la joie & la cordialité apparentes avoient été parfaitement soutenues de part & d'autre ; lorsqu'au dessert, les Dames (selon l'usage antique, & qui subsiste encore dans quelques Provinces) s'étant retirées pour ne pas gêner la liberté des hommes ; *la Boissière*, Major de la Place, se levant brusquement, & d'un air aussi froid qu'intrépide, ordonna aux Conjurés de la part du Roi & de M. le Gouverneur, de lui remettre leurs épées.

A ces mots, les Traîtres étonnés & convaincus d'avoir eux-mêmes été trahis, sentant bien qu'il falloit ou périr ou sortir de l'hôtel, se mirent en devoir de se défendre & de courir aux fenêtres de la Salle qui donnoient sur la Place d'armes, en criant tout ensemble : *à nous, Rambures !* Mais elles étoient très-hautes ; & avant qu'ils pussent être entendus, les embusqués sortis tout-à-coup de leurs postes, les accablèrent, & après les avoir percés de mille coups, les jetterent du haut de ces fenêtres mêmes dans

la Place d'armes. Cette expédition fut enfin si chaudement & si heureusement menée, que le Gouverneur seul y reçut deux blessures peu dangereuses, & dont lui-même dans la chaleur de la mêlée s'étoit à peine aperçu.

Cependant le tumulte avoit éclaté hors de l'hôtel, où il n'étoit resté des Amis du Gouverneur que ce qu'il en falloit pour mettre l'appartement où s'étoient retirées les Dames à l'abri de toute insulte: le reste étoit descendu dans la Ville pour seconder la Bourgeoisie & le peu de Troupes sur la fidélité desquelles on pût compter.

La vue des cadavres de leurs principaux Officiers, après avoir épouvanté les Soldats de *Rambures*, les avoit fait courir aux armes. Mais en défilant par pelotons dans différentes rues pour se rassembler & se mettre en bataille sur la Place d'armes, une grêle de bales qui tomba tout-à-coup sur eux des fenêtres des Bourgeois & des Galleries de la Tour en extermina un grand nombre, mit le reste hors d'état de se rallier, & l'arme blanche acheva de décourager des gens déjà troublés par la surprise & par le spectacle effrayant de leurs Officiers & de leurs Camarades mourans dont la Ville étoit jonchée. B iij

Pendant tout ce massacre, le brave *Bosc de Tassenecourt*, Lieutenant de Roi & dont le Marquis de Rouville avoit épousé la Sœur, suivi des Militaires & des Bourgeois qui s'étoient si bravement comportés chez le Gouverneur, avoit volé à la Porte Orientale de la Ville, (celle qui devoit être livrée aux Espagnols) & où les Rebelles étoient aux prises avec les Suisses, qui pour lors en avoient la garde. Son arrivée & la valeur du renfort qu'il amenoit aux Suisses, déconcerta, mit en fuite les Traîtres, & acheva de sauver la Ville. Mais ce digne Officier après avoir animé sa troupe par son exemple plus que par ses paroles, reçut un coup de perruque dont il mourut le lendemain, après avoir eu la consolation d'apprendre que les *Rambures* étoient totalement défaits, que le calme étoit rétabli dans la Ville, & que le Marquis son beau-frère étoit ainsi que lui comblé de gloire.

Le Traité fait par les *Rambures* avec les Espagnols fut trouvé dans la poche de celui qui l'avoit négocié, & qui sembloit n'être revenu ce jour-là même de *S. Omer*, une heure avant l'action, que pour recevoir le digne prix de sa perfidie.

Quant à l'Amant de *Françoise*, il fut

trouvé percé de coups dans le porche de la maison de sa Maîtresse, sur les cadavres de trois de ses Camarades, contre lesquels il en avoit défendu l'entrée. Cette aimable fille, qui avoit été témoin de ses exploits & de sa mort, ne survécut que peu de jours à la perte d'un Amant si digne de ses regrets. Le pauvre *Roze*, dont le zèle & la fidélité sembloient devoir lui mériter la récompense la plus éclatante, n'en reçut d'autre du Cardinal *Mazarin*, que celle qu'il avoit coutume de promettre dans le danger aux plus grands services; c'est-à-dire des promesses sans effet.

C'est de la fille cadette de *Roze*, sœur de la belle *Françoise*, morte en 1722, âgée de 84 ans, de la Dame Marquise de *Rouville*, de ses deux fils, l'un Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Reine, l'autre, Abbé-Baron d'*Andres*, de ses deux filles, l'une Comtesse d'*Evores*, l'autre, Marquise d'*Henneveux*, de la Dame du *Corroy*, Lieutenant de Roi d'*Ar-dres*, fille unique du brave *Tassenne-court*, tous décédés dans ces derniers temps dans un âge très-avancé, que M. *Mallet de Bresme*, Lieutenant Civil de Calais, mort il y a environ trois ans, a recueilli toutes les circonstances d'un

32 MERCURE DE FRANCE.

Événement dont la mémoire, si honorable aux habitans de la Ville d'*Ardres*, nous a paru digne d'être conservée.

D. L. P. ****

EPI TAPHE de l'Amant de
FRANÇOISE ROZE.

DAMON est inhumé sur ce funeste bord ;
Philis brûla pour lui d'une flamme amoureuse ;
Jaloux de son bonheur, *Mars* termina son sort.
Quelle fut la plus glorieuse
Ou de sa vie ou de sa mort ?

A Madame D. ****, pour le jour de
sa Naissance.

QUAND *Junon* de votre naissance
Eut fait sçavoir aux Dieux le fortuné moment,
Vénus, qui dans vos traits lisoit sa décadence,
Proposa que dès votre enfance
On vous plaçât au Firmament.
On l'écoutoit, lorsque la Terre,
Jalouse de vous posséder,
Invoqua le Dieu du Tonnèrre.
Mais *Vénus* fut plus forte ; il fallut lui céder.
Pour vous en porter la nouvelle,

JUILLET. 1762.

33

Chacun des Dieux s'offrit ; on fit choix de l'amour :

Il fut celui de la céleste cour ,

Qu'on jugea le plus propre à vous rendre immor-
telle.

Il vole mais bientôt interdit à vos yeux ,

Et cédant à la Terre une prompte Victoire ,

Il oublia *Vénus* , & trouva plus de gloire

A suivre ici vos pas qu'à régner dans les Cieux .

M. D. B.

LA RÉSIGNATION ,

A L L É G O R I E ,

*A M. l'Ab. Ch. * * * **

J'ai perdu mon Amant, disoit un jour *Clarice* :

Je l'ai perdu, l'espoir me flatte en vain !

J'ai dû sa conquête au caprice ,

Je dois sa retraite au dédain.

Mais dois-je l'accuser , ou me rendre justice ?

Pour m'assurer de ses soins assidus ,

Qu'avois-je ? un cœur ! Oui , mais un cœur
novice ,

Peu de beauté , point d'artifice ,

Beaucoup d'amour , & rien de plus.

Il aime ailleurs , & trouve mieux sans doute.

Que faire ? ... hélas ! quoiqu'il m'en coûte ,

Étouffons des soupirs que je dois lui cacher.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

La plainte rarement nous ramène un volage :

S'il a raison , il nous fuit davantage ;

Et s'il a tort , c'est la fâcher.

Volage Abbé , si ce système

Peut s'appliquer à l'Amitié ;

Verras-tu , sans quelque pitié ,

Que j'agis & pense de même ?

D. L. P.

VERS à M. VANLOO , premier Peintre du ROI.

QUAND , parmi tes égaux , qui volent sur ta trace ,

Louis s'offre la palme & la première place ,

De l'Europe , & d'eux même il consulte la voix :

Animés du plaisir qu'inspire un juste choix ,

Leur suffrage & leurs cœurs pour toi se réunissent.

S'il falloit que par eux ce rang te fût donné ,

Comme les vrais talens aux talens applaudissent ,

VANLOO , par tes rivaux tu serois couronné.



*EPITRE à M. l'Abbé de BRETEUIL ,
Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de
Malthe Chancelier de Mgr le Duc
d'ORLÉANS , en lui envoyant la
Traduction de la mort d'ADAM.*

DE mes talens vous présenter l'hommage ,
C'est un devoir : Il est cher à mon cœur.
Un seul moment fixer votre suffrage ,
Seroit pour moi l'aurore du bonheur.
Mais ce n'est point le rang que ma franchise en-
cense ;
Cette idole du Peuple , est pour moi sans attraits ;
C'est votre douce bienfaisance
Dont j'aime à voir en vous les traits.
En vain le Dieu de la lumière
Répand au loins ces rayons éternels ,
C'est aux présens dont il pare la Terre
Qu'il doit l'hommage des Mortels.
Nous ignorons les noms des Souverains du Monde,
Nous chérissons ceux de ses bienfaiteurs ;
Les uns ont disparu dans une nuit profonde ,
Les autres vivent dans nos cœurs.
Vous y vivrez, comme eux, votre Palme s'apprete.
Vous chérissez les Arts , ils ne sont point ingrats :
Ils sèmeront à l'envi sur vos pas
B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Les fleurs dont vous parez leur tête.
 J'ai vu de l'*Esopo* François (a)
 Par vos bontés l'héritière enhardie
 De son Ayeul envier le génie
 Pour publier dignement vos bienfaits.
 Vous lui faites cherir le songe de la vie !
 Vous avez arrêté sur ses jours de douleurs
 D'un Prince généreux les regards bienfaiteurs.
 Pour elle alors tout a semblé renaître :
 Et du moment qu'elle a sçu vous connoître
 Elle a cessé de connoître les pleurs.
 Ton âme en tréssaillit au sein de l'*Elisée* :
 Le desir de chanter & *Philippe* (b) & *Breteuil*
 Ranima ta veine glacée ,
 Le cri de tes enfans entr'ouvrit ton cercueil ;
 O divin la *Fontaine* ! âme céleste & pure ,
 Toi seul vraiment as surpris la Nature.
 Le calme de ton cœur se peignoit dans tes yeux ;
 Tu vécus en Poète & tu mourus en sage ;
 Dans tes écrits ingénieux
 La Raison semble un badinage ,
 Et les Bêtes dans ton ouvrage
 Donnent des leçons même aux Dieux.
 Me voudrois-tu prêter tes graces & ta lyre ?
 A mes foibles vers autrefois ,

(a) C'est aux attentions & à la bonté de M. L. D. B.,
 que Mlle la *Fontaine*, que le malheur opprimoit, doit la pen-
 sion dont Mgr le Duc d'ORLÉANS la gratifie. Cette anecdote
 imprimée dans tous les papiers Publics, l'est encore
 plus sûrement dans les cœurs de tous ceux qui aiment les
 belles actions, & les belles lettres.

(b) Mgr le Duc d'ORLÉANS.

Si *Philippe* lui-même a bien voulu sourire ;
 Fais qu'en ce jour, où même ardeur m'inspire ,
 Le Ministre éclairé dont ce Prince a fait choix,
 A ses loisirs daigne les lire.

Et vous sur qui j'ose lever les yeux ,
 Pardonnez mon audace & souffrez mon hom-
 mage ;

J'ai peu d'ambition : je vais me croire heureux
 Si vous jugez mon cœur par mon ouvrage.

POINSINET, de l'Académie des Arcades de Rome.

Ce 28 Avril 1762.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure , sur
 la Question Utrum armis an litteris
 fama citiùs comparari possit ?*

J'AI trouvé, Monsieur , dans le premier
 Mercure du mois d'Avril de cette année,
 quelques observations touchant le Guer-
 rier & l'homme de Lettres , à propos
 de cette Question *Utrum armis an litte-
 ris fama citiùs comparari possit?* L'Au-
 teur, raisonnablement prévenu pour son
 métier , a fait comme les Avocats qui
 n'avouent point les torts de leur Par-
 tie , & colorent leur cause de tout le
 fard que leur esprit & leurs beaux ta-

38 MERCURE DE FRANCE.

lens leur suggèrent. Mais , Monsieur , montrer tous les côtés lumineux d'un objet & n'y trouver aucune ombre, dire scavamment tout le mal qu'on sçait d'un autre, n'est pas le moyen de parvenir à une discussion sûre : un bon moyen c'est de rapporter fidèlement & sans préjugé le pour & le contre des points qu'on veut apprécier , & de laisser aux Lecteurs & au temps le soin de la décision.

Quel est le but des Lettres & des Sciences ? d'étendre, d'approfondir la Raison , de chercher des vérités utiles aux hommes , de consacrer les talens du Citoyen aux biens de la société. Quel est le but des armes ? de protéger les droits de la Patrie & des Souverains , de combattre l'injustice armée par l'orgueil , destinations également utiles & élevées. Mais quels fruits naissent dans les champs des unes & des autres ? ici la lumière, les arts, les commodités de la vie : là je ne vois de toutes parts que des désastres & des funérailles. Que résulte-t-il de l'abus des unes ? quelques disputes légères & frivoles qui se taisent devant la loi , quelques opinions hasardées , dont le pis est de duper un Lecteur peu compétent ; tandis que la pratique journalière de l'autre enfante des fureurs qui

désolent la terre , & en font un Théâtre de désespoir & d'effroi.

Faire & dire des grandes choses , nous dit-on , voilà la différence qu'il y a entre le Guerrier & l'Homme de Lettres. Quoi les grandes choses qui consistent à égorger , à détruire , à briller par les débris & les calamités valent-elles mieux que ces découvertes laborieuses qui ont étendu , amélioré le Commerce , l'Agriculture & les Arts nécessaires à la vie , que la guerre opprime & dévore ? *Cicéron* qui découvre une conspiration profonde & terrible , qui retient Rome au penchant du gouffre creusé par *Catilina* ; *Démotène* dont la voix fait plus contre *Philippe* que les armes des Grecs , qui montre avec véhémence aux yeux languissans des Thébains l'orage qui gronde sur les têtes ; *Suger* qui tâche d'arrêter le fougueux torrent des Croisés qui injustement pieux alloient inonder l'Asie & s'y engloutir ; le Citoyen qui empêche par ses mesures , que dans cette nuit effroyable qui couvrit tant de crimes & de fureurs , la moitié des François n'assassinât l'autre , ne sont-ils pas des personnages plus chers à l'humanité , que les *Césars* , les *Alexandres* , les *Attila* qui ont rempli la Terre d'alarmes

40 MERCURE DE FRANCE.

& de ruines ? Quoi le tableau qui nous présente *Cicéron* recevant du Peuple & du Sénat attendris le titre de Père de la Patrie qu'il vient de sauver, n'est-il pas un spectacle plus touchant & plus glorieux, que les Généraux vainqueurs qui entroient dans Rome en traînant à leur char des Captifs & les dépouilles sanglantes des Villes ?

Ouvrez les Fastes de l'Histoire & vous y verrez depuis le berceau du monde jusqu'à nous, une chaîne non interrompue de Guerriers farouches qui ont été les fléaux de la terre ; tous les siècles, tous les Empires, toutes les Nations ont eu leur *Attila* qui ont déchiré une portion du Globe & qui ont tracé leur nom au Temple de mémoire avec le sang & les larmes des Peuples : *Sesostris* portant la foudre & la destruction dans tous les Pays sur un char traîné par des Rois, & marquant ses pas dans l'Univers par des malheurs & des ravages ; *Alexandre* après avoir couvert de débris & de tombeaux la Terre épouvantée, affamé des lauriers décorés du sang des Peuples d'un autre Monde ; les Romains courant à la Monarchie universelle sur des trônes brisés & des villes en cendres ; les Maures, les Goths, les Vandales fon-

JUILLET. 1762. 41

dant de leurs forêts sur l'Empire Romain, abattant ce colosse qui couvroit la terre, & formant cent trônes de ses membres épars & déchirés; *Mahomet* annonçant un Dieu le glaive en main, & le plaçant à force de sang & d'impostures sur les Autels de la moitié de la terre; & entre une foule immense de destructeurs & de Conquérens, de nos jours les Espagnols découvrant un Monde nouveau, & le faisant Chrétien par le glaive & le feu.

Ouvrez les Fastes du Monde, vous y verrez *Solon*, *Lycurgue*, *Numa* faisant germer les Loix, les vertus, les mœurs dans des climats sauvages & grossiers; *Platon*, *Pythagore*, voyageant chez les Peuples & les Philosophes pour y recueillir des vérités utiles à leur Patrie; une foule de Sages & d'hommes laborieux s'enfonçant dans la méditation & l'étude pour y combiner ces Arts divers qui portent la douceur & l'abondance dans la Société... Des Peuples renommés par leur barbarie humanisés & polis; cette nuit épaisse qui avoit couvert douze siècles des crimes impunis, des guerres injustes, & confondu les droits, dissipée & remplacée par le plus

42 MERCURE DE FRANCE.

beau jour ; ces vastes contrées du Nord où n'avoient germé que la rudesse & la férocité , éclairées du flambeau des Sciences & des Arts , maintenant fertiles en talens & en vertus ; la raison plus lumineuse & plus sûre , les Nations plus rapprochées : Tel est le tableau que présentent les Sciences & les Lettres.

Descartes , qui a quitté la Société pour rompre les fers de la Raison , paroissant tout-à-coup & brisant une vaine idole qui enchaînoit les esprits par les liens de l'ignorance & des préjugés ; *Harvey* qui découvre la circulation du sang si utile pour la connoissance & l'attaque des maladies qui nous affligent ; *Tronchin* qui arrache à un poison jusqu'ici indompté l'espérance de la génération ; cette foule de héros géomètres allant par des fatigues & des marches inouïes déterminer la figure de notre globe qu'il importoit tant de connoître pour l'avantage & les progrès de la Navigation & du Commerce , ne sont-ils pas des hommes plus utiles & plus grands que ceux qui trouvent l'usage du salpêtre qui dévore les hommes & les rochers ? de ces machines infernales qui portent la destruction dans tous les asy-

les ? de ces bombes, de ces canons, instrumens de notre rage & de nos désastres , de ces combinaisons qui enseignent à tuer beaucoup de monde en peu de temps , & qui perfectionnent enfin le système affreux de la destruction de l'espèce humaine ▶

La profession du Guerrier , bien entendue , est sans doute un état héroïque & sublime ; mais sa gloire est nécessairement liée au malheur des hommes. Il est de beaux traits dans le spectacle sanglant de cette foule de Guerriers illustres seulement par des massacres. *Trafibule* , *Epaminondas* , *Camille* , du *Guesclin* , sont des héros immortels & vantés ; mais leurs lauriers sont rougis de sang , & les hommes sont avares d'admiration pour une gloire que leurs désastres ont préparée. Qu'ils aiment bien mieux le souvenir de ces vertus douces & bienfaisantes qui ont consolé la Terre , & divinisé les *Titus* , les *Antonins* , les *Louis* , que le spectacle de ces trophées qui couvrent tant de tombeaux & de décombres ! C'est ici que je désirerois que le Philosophe qui a étonné un Siècle éclairé par le genre de ses opinions & de son éloquence , em-

44 MERCURE DE FRANCE.

ployât ses déclamations fortes & rapides contre un Art funeste à l'humanité, & non contre les Sciences & les Lettres qui feront à jamais , quoiqu'il en dise , les délices & le bonheur des Peuples. Qu'il mérite bien son courroux Philosophique cet Art qui épouvante & déssole la Terre , qui rend les hommes furieux & féroces comme l'ours , & qui fait de l'Univers une arène où se déchirent les Nations & les Empires , où l'honneur & le profit d'avoir vaincu est d'avoir versé beaucoup de sang & fait beaucoup de ravages , & non les Sciences & les Lettres qui tendent à rapprocher , à unir les hommes & à ne faire du monde entier qu'une vaste Société dont elles formeroient les nœuds & les canaux ! Là, je n'apperçois que des suites affreuses , un Art qui ne doit sa naissance qu'à nos passions , qui ne se nourrit que de calamités & de larmes ; ici , je vois une foule de biens versés sur la surface de la Terre , un Art chargé des commodités qui charment & remplissent la vie. Là c'est un laurier lugubre qui ne croît qu'à force d'être arrosé de sang , qui s'élève dans les débris & les funérailles dont la soif rend l'homme injuste & barbare. Ici ,

JUILLET. 1762.

45

c'est un arbre fécond 'qui couvre la Terre , & dont les rameaux portent des fruits qui font le bonheur de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Par un jeune homme de Province.

*A M, de B * * * , Chevalier de S. Louis,
Capitaine de C * * * ,*

FILS de Bellone & d'Apollon ,
En dépit du Dieu d'Epidaure ,
Toi qui voles , dès ton aurore ,
Des champs de Mars , sur l'Hélicon !
Ne crains pas que ton feu s'énerve
Dans des lieux où tout sçait charmer ;
Près de *Psyché* * , près de *Minerve* ,
On doit écrire & s'enflammer.
Je sens ici se ranimer ,
A ces noms , ma stérile verve.
Mais , comment les bien exprimer ?
Ami , que le Ciel me préserve ,
Malgré *Phébus* d'oser rimer
Un éloge qu'il te réserve !
Elève du vif *Hamilton* ,

* *Madame & Mlle de V * * * ,*

46 MERCURE DE FRANCE.

Ta lyre la fienne rappelle.
La mienne qui baisse d'un ton,
Se borne à celui de *Chapelle*.

*Par M. de LARDIERE ; Auteur du MANTÉ-
LET, & de plusieurs Pièces fugitives répandues dans
les Journaux, Abonné au Mercure.*

COUPLETS BACHICQUES.

AIR : A table je suis Grégoire.

LOIN des tracassés de la vie,
Qui n'augmentent que nos maux,
Pour moi ma Philosophie
Est au fond de mes tonneaux :
Pour oublier la misère,
Je bois du soir au matin ;
Et je ne quitte mon verre
Que pour caresser Catin.

Amis, si par des largesses
On appaisoit *Atropos*,
Pour amasser des richesses
Je n'aurois point de repos ;
Mais rien ne touchant la Parque,
Pourquoi des soins superflus ?
Puisqu'il faut passer la Barque
Ne vivons que pour *Bacchus*.

De ce Dieu chantons les charmes ;
 Par sa divine Liqueur ,
 Il dissipe les alarmes ,
 Et des Belles la rigueur.
 Si Cloris , pleine de Grace ,
 Goute de ce jus divin ,
 Sa froideur fait bientôt place
 Aux doux transports de Colin.

Par M. le Comte de CHERVIL.

SALADIN A PHILIPPE AUGUSTE.

JEUNE & sage Héros , dont le cœur magnanime
 Obtient de l'Univers & l'amour & l'estime ;
 Recevez les Captifs par vos dons rachetés ;
 Envers vous , envers eux , j'ai rempli les traités.
 La trêve dure encor : que ce foible avantage
 D'une solide Paix soit enfin le présage ;
 Et puisse un nœud si saint , entre nous affermi ,
 Me sauver du malheur d'être votre ennemi !

D'illustres prisonniers restés en ma puissance ,
 Je voudrois adoucir le sort par ma clémence ;
 Ils savent que leur Roi daigne gémir sur eux ,
 Et sa pitié rendra leurs fers moins rigoureux.
 Seigneur , pour vos sujets , quelle bonté vous
 presse !

Votre zèle inquiet , vos pleurs , votre tendresse ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Qui vous font d'un barbare implorer le secours,
Sont des soins généreux ignorés dans nos Cours.
Qu'à vos vœux paternels le ciel toujours réponde!
Puissent vous imiter les vrais Maîtres du Monde;
Et préférer, s'il faut asservir l'Univers,
La chaîne des bienfaits au dur lien des fers!
Je sçai que d'un courroux, peut-être, légitime,
Chacun de vos François déplorable victime,
Qui me vit de ses fers ordonner les apprêts,
Croît pouvoir de ses maux me reprocher l'excès.
Moi, cruel!... Ah Seigneur, daignez mieux me
connoître.

Sous votre empire heureux si le sort m'eût fait
naître,

Souscrivant chaque jour à ce présent des Dieux,
J'aurois pû m'applaudir d'être né vertueux.
Chacun de vos Sujets à son devoir fidèle,
De toutes les vertus voit en vous le modèle,
Et se croit toujours libre en vous obéissant,
Moins soumis à la loi qu'à son propre penchant.
Si, pour lui, votre cœur étoit moins accessible;
Votre Peuple, sans-doute, à ce malheur sensi-
ble,

Libre encor, mais alors plus soumis à la loi,
Reconnoîtroit en vous moins un père qu'un Roi.
Pour nous, infortunés, qui naissons vils esclaves,
La probité, l'honneur ont de dures entraves;
Les hommes ne sont point vertueux sans espoir;

La

La terreur, seul motif qui nous porte au devoir,
Sur le front de nos Rois a ceint le Diadème,
Et nous fait adorer leur volonté suprême;
La nôtre, dans les fers, a perdu ses ressorts,
Et n'a plus vers le bien que d'impuissans efforts.
Si notre heureux penchant à l'honneur nous in-
vite,

Rapportant tout à lui, le Monarque en profite,
Et ses tristes Sujets, flétris, humiliés,
Sont encor trop heureux de s'en voir oubliés.
La liberté chez nous sous le joug affaîssée,
Peut-être n'est ailleurs qu'une fougue insensée;
L'espoir de ce phantôme aux humains tant vanté,
Les entraîne aux excès de la férocité.

Malheureux comme nous, mais toujours plus
coupables,

En rejetant un Chef, des Peuples redoutables
Se livrent aux fureurs de cent Tyrans divers,
Et ne font en effet qu'appesantir leurs fers,
Jusqu'à ce que la force à la fin les opprime.
Heureux qui reconnoît un Prince légitime
Chéri de ses Sujets autant que respecté !
Ce culte qu'en nos cœurs la Nature a dicté,
Dès l'enfance du Monde a des traces constantes ;
Et des premiers humains les familles errantes
S'unirent sous un Chef & reçurent ses loix :
Sur vos heureux sujets, Seigneur, tels sont vos
droits.

50 MERCURE DE FRANCE.

Quels qu'ils soient , cependant , des Maîtres de la
Terre

Nous devons révéler l'auguste caractère ,
A de simples Mortels le Ciel n'a point permis
De condamner le Prince auquel ils sont soumis.
A celui que je sers je dus l'obéissance ;
Je dus par des rigueurs affermir sa puissance.
Vos François affrontoient la mort dans les com-
bats ;

D'un destin plus affreux pour eux que le trépas ,
Il fallut leur montrer l'appareil redoutable.
Sans doute qu'au pouvoir d'un vainqueur plus
traitable ,
Nos Chefs & nos Soldats eurent un sort plus doux ;
Seigneur , un tel exemple est dangereux pour
nous.

D'un Peuple de Héros dont vous êtes le père ,
Le repos , le bonheur , la gloire vous est chère ;
Nos Sujets malheureux , vaincus comme vain-
queurs ,

Ne se flattent jamais d'intéresser nos cœurs.
J'étois né loin du Trône , & j'y touche peut-être :
Mais d'esclaves nombreux si le sort me rend mai-
tre ,

Ce n'est qu'un vil troupeau soumis à mon pouvoir
A qui la crainte seule inspire le devoir ;
Hardi quand on le craint , simple quand on l'op-
prime ,
Et que l'impunité porteroit seule au crime.

Du Soudan ~~Noradin~~ Ministre plus heureux ,
Des Chrétiens mal conduits & divisés entr'eux ,
Lorsque je dispersai la vaillante cohorte ,
Ce fut en opposant la digue la plus forte
Au rapide torrent qui veut fondre sur nous.
Seigneur , quelques François tomberent sous nos
coups ,
D'autres plus malheureux languissent dans nos
chaînes ;
Mais des vastes états dont je conduis les rênes ,
Le fer de vos François a fait d'affreux deserts ;
Ils sont assez vengés des maux qu'ils ont soufferts.
Du Peuple qui déjà reconnoît mon empire ,
Tout esclave qu'il est , le bonheur seul m'inspire ;
Et ces vœux , quand mon cœur semble les dé-
daigner ,
Sont les droits que sur lui je me fais pour régner.
O de l'humanité déplorable chimère !
J'étouffe en gémissant , la vertu qui m'est chère ,
Virtu trop dangereuse en ces tristes climats ;
Et je fais des rigueurs que mon cœur ne sent
pas ! . . .

Par M. MOR.



C ij

VERS à mettre en Musique.

ECHOS , vous êtes indiscrets.

Quand je soupire

Pour *Thémire*

Vous répétez dans ces Forêts

Que je soupire

Pour *Thémire...*

Echos , vous êtes indiscrets.

Mais quand l'inhumaine

Vous conte sa peine

Echos , vous restez muets....

Echos , vous êtes trop discrets.

Par M. Du M.

QUATRAIN pour mettre au bas du
Portrait de M. CARLE VAN LOO ,
nommé premier Peintre du ROI.

Au gré des vœux publics , Carle est mis à sa
place.

Louis depuis longtemps réservoir cette grace ;

Un tel choix fait sans protecteur

Est digne de l'Artiste , & de son Bienfaiteur.

*Par M. l'Abbé Delaunay, Lecteur , & Pension-
naire de la Cour de Portugal.*

*TRADUCTION d'une Ode Angloise
de M. PRIOR.*

CHLOÉ , dans nos regards vous prétendez sans
cesse

Deviner d'un chacun le penchant & l'humeur ;
Vous dites que les miens vous décèlent un cœur
Aussi bien qu'à l'amour enclin , à la tristesse.
Je vois que vous avez pénétré mon secret
Sans mettre votre esprit longtemps à la torture.
Lorsque si sûrement on a lancé le trait ,
Il n'est pas malaisé de montrer la blessure.

Comment sans vous aimer aurois-je pu vous voir ?
Jamais femme à mes yeux n'avoit paru si belle ;
Mais, je l'éprouve trop , votre froideur est telle
Que mon cœur est toujours réduit au désespoir.
Vous pouvez , de mon sort , arbitre souveraine ,
Changer en un moment ma tristesse en gaieté.
Loin de gémir alors sous le poids de ma chaîne ,
J'en ferois & ma gloire , & ma félicité.



*ÉPITRE à M. DE LILIA, Docteur
en Médecine de la Faculté de Montpel-
lier, Aggrégé à celle de Lyon. Par M.
ROSAMBERT.*

O ROI, dont le talent divin
A ton gré règle la nature,
Apprends qu'*Esculape* murmure ;
La Jalousie est dans son sein.
Il craint, & sa crainte est fondée ;
Il doit trembler pour ses autels,
A tes pieds tu vois les Mortels,
Quand sa cour est abandonnée.
Déjà la fièvre dans mes sens
Sembloit par la rage allumée :
Je m'abandonne à tes talens ;
Soudain son ardeur est calmée.
Tels on voit les flots en fureur
Troubler le séjour de *Nérée*,
Et porter dans l'âme altérée
Et le désordre & la terreur :
Neptune apaise cet orage ,
Le calme succède aux horreurs,
Et fait renaître dans les cœurs,
L'espoir de gagner le rivage.
On dit que l'injuste *Atropos*
Tranchoit la trame de ma vie ;

Mais que ta prudence infinie
De ses mains ravit les cizeaux.
Ta science en fait une esclave
Que tu fais régir à ton choix :
Tel, le Belge à vu *Bohérove*
A sa fierté donner des loix.

Pour peindre ce talent sublime
Qui rend tes Lauriers toujours verts ,
Je veux, dans l'ardeur qui m'anime ,
Des neuf Sœurs emprunter mes vers.
L'espoir me conduisoit vers elles ...
La crainte m'arrêta soudain :
Hélas ! je n'en obtiendrai rien :
La Fable les tient pour pucelles.
Mais laissons ma foiblesse à part :
Quittons *Momus* , & sa manie :
Faut-il donc recourir à l'art ,
Quand du sujet l'âme est remplie ?
Ai-je besoin de leurs accens ,
Pour retracer cette éloquence
Qui met le calme dans les sens ,
En y répandant l'espérance ?
Elle m'a fait trouver le port ,
Dont m'eût écarté ma folie.

Si tu n'avois caché mon sort , (a)

(a) *Le Médecin instruit que l'Auteur avoit eu deux abcès à la poitrine , lui cacha avec soin le sang qu'il crachoit ; il le traita avec tant d'habileté & de prudence , qu'en 22 jours il le guérit parfaitement.*

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

La crainte seule de la mort
 Sans doute eût terminé ma vie.
 Je vois l'aimable volupté
 Reprendre ses droits sur mon âme :
 De *Vénus* la céleste flamme
 Me rend la joie & la gaîté.
 Tranquille au fond de ma retraite,
 Certain de ta sagacité,
 Ton ordre est toujours respecté,
 Et ta volonté toujours faite.
 Le Musulman en vérité,
 Est moins soumis à son Prophète.
 Ta bonté s'oppose aux souhaits
 Que forme un appétit vorace ;
 Ton cœur gémit de son audace ,
 Mais reste ferme en ses projets.
 Tel on voit un Pilote habile ,
 Quand l'Aquilon trouble les eaux ,
 Malgré les cris des matelots ,
 Conserver une âme tranquille.
 Savant & profond dans ton art ,
 La Raison toujours te décide :
 Jamais on ne donne au hazard ,
 Lorsque *Minerve* est notre guide.
 Je vois l'Aristarque envieux
 S'élever contre cet ouvrage ,
 Et vouloir prouver qu'à ton âge ,
 Dans un art aussi périlleux ,

On a pu découvrir un sage ,
 Jamais un mortel studieux.
 » Qui compte une vie inutile ,
 » Place *Priam* avnt *Hector* ;
 » Mais les travaux du jeune *Achille*
 » Ont sçu l'égalier à *Nestor*.
D'Epidaure accepte l'empire ,
 Des mains de l'amant de *Daphné* ; (*b*)
 Il déshérite *Podalire* , (*c*)
 Qui gémit sans être étonné.
 Une heureuse convalescence
 Me promet de plus beaux destins :
 Je devrai la vie à tes soins ,
 A ton sçavoir , à ta prudence ;
 Et j'aurai les Dieux pour témoins
 De ma juste reconnoissance.
 L'ingrat est un monstre à mes yeux ,
 Et mon cœur frémiroit de l'être ,
 Quand je te dois un nouvel être.
 Apprends-moi donc à reconnoître
 Un bienfait aussi précieux.
 Pardon ! j'oubliois ta défense ;
 L'usage caufoit mon erreur :
 Quand tu cherches la récompense ,
 C'est toujours au fond de ton cœur.

(*b*) *Apollon* , Dieu de la Médecine.

(*c*) *Fameux Médecin* , fils d'*Esculape* , qui
 rendit de grands services aux Grecs pendant le siège
 de *Troye*.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Jadis on voyoit la patrie
 Consacrer aux fameux Mœrrels
 Et des Temples & des Autels ,
 Pour prix de leur brillant génie.
 Tu feras revivre ces temps
 Que renversa la barbarie ;
 Et je prétends , malgré l'envie ,
 Te donner le premier encens.

LE mot de la première Enigme du mois de Juin est *la Façade du Louvre*. Celui de la seconde est *l'Oignon*. Celui du premier Logogryphe est *Réponse*, dans lequel on trouve *Rose*, *Pô*, *Pré*, *Or*, *Serpe*, *Eperon*, *Orne*, *Prône*, *Prose*, *Repos*. Celui du second est *Chapeau*, où l'on trouve *Pacha*, *Ah ! Puce*, *Ache (a)*, *Hupe*, *Cape*, *Auch*, *Pau*, *Cap*, *Cep*, *Eau*, *Peau*, *Aa (b)*, & *Chape*.

(a) *Apium medicinale.*

(b) *Nom d'une & même de plusieurs rivières.*



E N I G M E.

JE suis pour qui je sers, d'un fort grand embarras,
Et fatigue bientôt ceux à qui l'on m'attache ;
Mais je suis sans reproche , & l'on ne dira pas ,
Que moi-même , jamais d'aucun je me détache.
Les ingrats au contraire , au mépris de mes soins
Me quittent fréquemment, dans leurs plus grands
besoins :

Aussi plus d'une fois , de cette indifférence ,
Un rapide trépas , est devenu le prix ,
Quand très-souvent la vie est pour mes vrais amis
De leur amour pour moi , la juste récompense.
Inutile à la Cour , très-nécessaire au Camp ,
Je ne sers qu'à cheval, & toujours en plein champ.
Ma mère fut la crainte , & ma fille est l'audace ;
Pour moi je ne connois ni courage , ni peur :
On n'en guérit jamais , dit-on , c'est une erreur...
Le plus brave Guerrier convient que je la chasse.
Mais pour la chasser mieux , j'ai besoin de ma
sœur.

Par M. D. D'HENRI REMONT , c. d. e.



A U T R E.

Je vais où ? d'où je viens ; actif ou paresseux ,
 Dans ma course rien ne m'arrête :
 Je n'ai jamais ni pied ni tête ,
 J'ai des bras , point de mains : devine si tu peux.

L O G O G R Y P H E.

*A M. CHALUMEAU de S. Domingue,
 Auteur de celui sur le mot Réponse ,
 qu'il m'a adressé dans le Mercure de
 Juin dernier.*

PAR des bagatelles souvent
 D'un Auteur le talent s'annonce ;
 Ta Muse peut , *Damon* , voler plus hardiment :
 Qui ne seroit charmé de ta *Réponse* !
 Essayons de te repliquer.
 Pour ne pas trop t'alambiquer ,
 Je me borne à six mots que je vais te décrire.
 Celui qui les fait naître a huit lettres en tout ;
 Il pousse quelquefois un Raisonneur à bout ;
 Venons au résultat : tel me garde & m'admire.
 Poursuis ! Tu me connois, ou sinon tu fais rire ;

Ce qui gâte une étoffe ; un Prophète ; un Oiseau
 Qui babille autant que... tout beau ;
 Seroit-il galant de le dire ?
 Et ce qui plein partout est pour nous d'un grand
 prix,
 Compte bien , ils y sont tous fix.

DE CHARTRAIT , près Melun.

A U T R E.

IL faut en convenir , je suis une rusée
 Qui quelquefois fais voir bien du Pays ;
 Tel qui se frotte à moi ne sçait pas qui je suis ,
 Et pour tout dire enfin , je ne suis point aisée.
 Que ce début ne te rebute pas ,
 Lecteur , si tu veux me connoître ,
 Ma diffusion va peut-être
 T'aider à sortir d'embarras.
 Chez moi tu pourras voir , en usant d'industrie,
 Cette beauté de *Baotie*
 Qu'environné d'une flâme de feux.
 Alla voir autrefois un Dieu ;
 Un Météore ; une petite Ville ,
 Dont la Loire arrose les bords ;
 Des métaux la source fossile ;
 Ce rare , ce beau feu dont les brillans efforts
 Malgré les assauts de l'Envie
 Conduisent un Auteur à l'Immortalité ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Une Riviere en Franconie ;
Le poison de là Liberté ;
La partie molle & légère
Du plus nécessaire aliment ;
Ce que fait ordinairement
Devant un Magistrat sévère
Le Criminel qu'un aveu positif
Pourroit conduire à quelque fin tragique ;
Certaine Note de Musique ;
Enfin un Pronom possessif.
Mais j'aurois dû plutôt me taire ,
Sur tout après mon prélude orgueilleux :
Tout ce détail me dévoile à tes yeux ,
Et mon babil aura découvert le mystère.

*Par M. DESMARAIS DU CHAMRON ,
en Limousin , le 5 Mai 1762.*

LA COQUETTE,

R O N D É A U.

B E R G È R E
Légère ,
Je crains tes appas :
Ton âme
S'enflânte ;
Mais tu n'aimes pas.

f
Bergère Légère, Je crains tes ap- =
pas, Ton ame S'enflame, Mais
Fin.
tu n'aimes pas. Ta mine Mutine, Pré-
vient et séduit, Mais vaine Hautaine, Tu
fuis qui te suit. Bergère. Tu vantes Tu
chantes L'amour et sa loi, Paroles Fri-
voles, Tu n'aimes que toi. Bergère.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Ta mine ,
Mutine ,
Prévient & séduit :
Mais vaine ,
Hautaine ,
Tu fais qui te suit.
Bergère &c.

Tu vantes ,
Tu chantes
L'Amour & sa loi.
Paroles
Frivoles :
Tu n'aimes que toi.
Bergère &c.

Paroles & Musique de M. D. L. P.



 ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

-*MÉMOIRES*, pour servir à l'Histoire de la Vertu, extraits du Journal d'une jeune Dame. Cologne, 1762, 4 vol. in12.

LA jeune Dame qui est l'Héroïne de ce Roman traduit de l'Anglois par M. l'A. P, se nomme *Catherine Sidney Bidulphe*. Elle a perdu son père dans un âge fort tendre, & est élevée sous la conduite d'une mère estimable dans les plus étroites règles de la Vertu. Elle a un frère beaucoup plus âgé qu'elle, appelé *le Chevalier Bidulphe*, & une Amie à qui elle révèle tous les secrets de son cœur, & rend compte dans un Journal, de tous les événemens de sa vie. Elle a environ dix-huit ans lorsqu'elle commence le récit de ses aventures. Son frère a connu, dans le cours de ses voyages, un nommé *Falkland*, Gentilhomme Anglois, avec lequel il s'est lié d'amitié. Il lui a parlé de sa sœur,

& ils sont convenus qu'à leur retour à Londres , *Falkland* verra Mifs *Bidulphe* , & la demandera en mariage si l'un & l'autre se conviennent. Ici l'Auteur fait le portrait de ce *Falkland* qui , avec beaucoup de bien & une belle figure , a encore toutes les qualités du cœur & de l'esprit. La jeune *Bidulphe* est moins riche ; mais elle ne lui cède que par les avantages de la fortune. La voir , l'aimer , la demander à sa mère , sont l'ouvrage d'un moment. Le jour est pris pour le mariage ; & ce jour n'est pas éloigné ; mais comme l'hymen est sur le point de se conclure , la mère de Mifs *Bidulphe* apprend ou croit apprendre , que *Falkland* en aime une autre. Cet Amant veut se justifier ; mais la trop vertueuse Madame *Bidulphe* croit ne devoir écouter aucune justification , lorsqu'une fois *Falkland* est convenu qu'en effet il a eu affaire avec cette autre personne. Le Chevalier *Bidulphe* a beau représenter à sa mère & à sa sœur que c'est une de ces aventures de jeunesse , dont peu d'hommes du Monde ont été exempts. Ces deux femmes ne voient dans cela , qu'un homme qui abuse d'une jeune fille , & qui ne peut réparer son honneur qu'en l'épousant. Prévenues

66 MERCURE DE FRANCE.

de cette idée que rien ne sauroit leur ôter de l'esprit, elles persistent à refuser la main de *Falkland*; & c'est de ce refus constant & opiniâtre, que naissent tous les malheurs qui arrivent à Miss *Bidulph*. Le premier est son mariage avec M. *Arn*, qu'elle ne haïssoit pas à la vérité; mais qu'elle n'aimoit pas autant que *Falkland*. Ce mariage se fait à la Campagne dans le Château de Milady *Grimston*. Voici comment Miss *Bidulph*, que nous appellerons désormais M^{de} *Arn*, nous peint cette Milady *Grimston*. » Elle » est veuve depuis longtemps, & ri- » che d'un gros douaire, avec lequel » s'étant retirée dans son Château, elle » y vit aussi régulièrement qu'on le fait, » dit-on, dans les Monastères. Tous ses » Domestiques sont nés avant le Déluge; » je crois que ses chevaux de carosse, » n'ont pas moins de cinquante ans; & » jusqu'aux chiens du Château, tout est » gris. Elle qui, dans sa jeunesse même, » ne peut jamais avoir été belle, se rend » encore d'une figure plus désagréable » par la manière bizarre dont elle se met; » vous la prendriez pour une Dame de » la Cour de *Charles I*. On la trouve » toujours habillée, & je crois qu'elle » couche toute vêtue; car dès l'heure

» du déjeûné, elle est dans toute sa pa-
 » rure du vieux temps. Ma mère a la
 » plus haute opinion d'elle, & prétend
 » qu'elle connoît mieux le monde, qu'au-
 » cune autre femme de sa connoissance;
 » je le veux bien; mais c'est assurément
 » l'ancien Monde, car depuis trente ans,
 » *Milady Grimston* n'a pas fait dix milles
 » hors de la maison.... Tous nos mou-
 » vemens sont aussi réglés ici, que
 » l'Horloge du Château. On se lève à
 » six heures précises; le déjeûné sonne
 » à huit, à dix la cloche assemble un
 » vénérable auditoire pour la Prière qu'un
 » vieux Prêtre, Curé de la Paroisse, &
 » Chapelain de la Dame, nous récite
 » tous les jours. Ensuite les vieux che-
 » vaux sont attelés au vieux Carosse; &
 » *Milady* avec ses Hôtes, s'ils veulent
 » être de la partie, s'en va prendre l'air,
 » allant toujours & revenant par la même
 » route, toujours jusqu'au même endroit,
 » & jamais plus loin. A midi on se met
 » à table dans une salle à manger qui
 » contiendrait une Communauté entière.
 » *Milady* prononce un *Benedicite* d'une
 » heure de long; & l'on est servi par
 » quatre vénérables Laquais, car elle
 » aime la parade; & ses propres gens sont
 » les seuls qui soient admis dans la salle.

» Tout l'après-midi est abandonné à no-
 » tre disposition ; ou du moins c'est une
 » liberté qu'on a l'indulgence de m'ac-
 » corder. . . . Les matins & les soirs sont
 » du même ton. L'heure du souper est-
 » elle arrivée ? C'est le même cérémo-
 » nial qu'à dîner. A dix heures précises
 » au premier son de l'Horloge, Milady
 » se lève avec beaucoup de solennité, &
 » nous souhaite une bonne nuit.

Le Chevalier *Bidulphe* n'avoit point approuvé le mariage de sa sœur avec *M. Arnib* ; il auroit voulu qu'avant de contracter cet engagement, elle eût écouté la justification de *Falkland*, & surtout qu'elle eût vu la jeune personne avec qui ce dernier avoit eu affaire. C'étoit *Miss Burchill*, nièce de *Madame Goring*, qui jouera désormais un grand rôle dans ce Roman. *Falkland* n'avoit jamais aimé *Miss Burchill*, & s'il avoit eu ses faveurs, c'étoit elle-même qui avoit fait toutes les avances par le conseil de sa tante, qui vouloit en tirer de l'argent. *Falkland* paya en effet fort cher à *Madame Goring* le plaisir qu'il goûta avec sa nièce ; & tant qu'avoit duré ce commerce, non seulement il ne s'étoit pas engagé à l'épouser ; mais il l'avoit même assurée qu'il avoit des vues sur une autre personne.

Cette liaison ne devoit donc pas être un obstacle à son mariage avec *Miss Bidulphe*. C'est néanmoins ce qu'on ne put jamais faire entendre à la mère, qui ne voulut écouter là-dessus aucune explication. *Miss Burchill* s'étoit elle-même chargée de désabuser cette mère trop absolue dans ses volontés; il est vrai qu'elle s'acquitta mal de sa commission; & toute cette négociation finit par le mariage de *Miss Bidulphe*, avec *M. Arnil*. Cet hymen fut heureux pendant les premières années; Madame *Arnil* devint mère de deux filles charmantes; & rien ne manqua à son bonheur tant que dura la tendresse de son mari. Malheureusement l'intrigante Madame *Goring*, qui étoit encore jeune & jolie, l'attacha à son char, & n'omit rien pour l'éloigner de son épouse. *M. Arnil* est jaloux de *Falkland*, & Madame *Goring* l'entretient dans cette passion dont sa malheureuse femme devient la victime. Les dépenses de *M. Arnil* avec Madame *Goring*, dérangent sa fortune, & réduisent son épouse à la dernière misère. *Falkland* sent de quelle conséquence il est de rompre cette détestable union; il se charge de ce soin, & voici comment il s'y prend pour délivrer Madame *Arnil*

de sa rivale. Il feint d'être amoureux de Madame *Goring* ; & au sortir d'une partie de Bal, sous prétexte de la ramener chez elle, il l'enlève, & lui fait prendre le chemin de la France. Arrivé à Calais, il lui représenta le tort qu'elle avoit fait à M^{de} *Arnil* par sa liaison avec le mari ; & après l'avoir touchée de compassion, il l'engagea à écrire à M. *Arnil*, qu'il n'y avoit pas le moindre fondement de vérité dans les accusations dont elle avoit noirci sa vertueuse épouse. Cette Lettre est envoyée à Londres ; & pour finir cette Comédie, *Falkland* se propose de marier Madame *Goring* avec *Pernol*, son Valet-de-Chambre. Ce *Pernol* étoit François ; & par les avantages que lui fit son Maître, il accepta la main que Madame *Goring* se vit comme forcée de lui donner. La conversation qu'eurent à ce sujet M. *Falkland* & Madame *Goring*, est un des endroits du Roman qui se font lire avec plus de plaisir. *Pernol* se retire dans son Pays avec sa femme ; & il n'est plus question d'eux qu'à la fin du Livre, où l'on apprend que les deux époux ne pouvant vivre longtemps ensemble, Madame *Goring* quitte son mari pour venir mourir déshonorée & malheureuse en Angleterre. Nous allons donc reprendre

l'histoire de Madame *Arnil*. Son mari qui l'avoit quittée pour s'attacher à M^de *Goring*, ne tarda pas à se rapprocher d'elle; & sa femme qui l'aimoit, & qui d'ailleurs étoit très-vertueuse, fit presque tous les frais de la réconciliation. Mais ils ne jouirent pas longtemps ensemble de la douceur de ce raccommodement. Une chute que fit M. *Arnil*, lui causa une blessure dont il mourut après plusieurs jours de souffrances les plus cruelles. On ne sera peut-être pas fâché de voir comment sont racontées par un des gens de Madame *Arnil*, les circonstances de cette mort. » Le malade sentant
 » que sa fin approchoit, souhaita que
 » les Prières de l'Eglise fussent récitées
 » auprès de lui, Madame *Arnil* envoya
 » aussitôt chez le Ministre du Bourg;
 » mais il étoit depuis quelques jours en
 » voyage. Son Vicaire avoit été saisi la
 » nuit précédente d'une fièvre aigue qui
 » ne lui permettoit pas de quitter son
 » lit. Madame s'approchant du lit du ma-
 » lade, lui dit: mon cher, notre Mi-
 » nistre est absent, son Vicaire est ma-
 » lade au lit; & nous ne pouvons nous
 » procurer ce soir la visite d'aucun autre
 » Ecclésiastique. Mais comme vous de-
 » sirez de vous occuper des choses du

„ Ciel, trouvez-vous bon que je lise
 „ près de vous les Prières pour les ma-
 „ lades ? Il tendit la main vers elle , en
 „ disant d'une voix foible , mais empref-
 „ sée : oui , mon cher ange. Les larmes
 „ couloient des yeux de Madame , lors-
 „ qu'elle tourna la tête vers nous. Mais les
 „ ayant aussitôt essuyées , elle nous pria
 „ de la seconder dans l'office qu'elle al-
 „ loit faire ; & quoique son entreprise
 „ nous dit-elle , fût peut - être irréguli-
 „ ère , elle espéroit que dans un
 „ cas de nécessité , ses intentions seroient
 „ approuvées du Ciel. Elle se fit apporter
 „ le Livre de Prières ; & sans ajouter
 „ un mot , elle se mit à genoux devant
 „ le lit de M. *Arnil*. Jamais je n'ai vu
 „ de spectacle si touchant. Ses beaux
 „ yeux & ses belles mains se leverent
 „ vers le Ciel , lorsqu'on eut mis de-
 „ vant elle le Livre ouvert sur une
 „ petite table. Quel air de respect ,
 „ d'ardeur , & cependant de tristesse
 „ dans ses yeux charmans ? Elle me pa-
 „ rut quelque chose de plus qu'humain.
 „ Après avoir invoqué le Ciel en silence
 „ dans cette posture , elle commença la
 „ lecture des Prières. . . . A l'endroit où
 „ la formule s'étend sur l'approche de
 „ la *dernière dissolution* , sa voix parut
 un

» un peu troublée elle s'arrêta même
» un instant ; mais reprenant aussitôt , elle poursuivit jusqu'à la fin d'un
» ton ferme. Tout le monde , à l'exception d'elle-même fondoit en larmes
» autour d'elle. Après avoir achevé ,
» elle nous remercia tristement ; & s'asseyant près du lit , elle y demeura dans
» une attitude composée & dans un profond silence. Vers minuit , trouvant
» que M. *Arnil* avoit perdu l'usage de
» la voix , je la conjurai de se retirer dans sa chambre. Souffrez , répondit-elle , que je sois ici quelques instans de plus. Je vois que ma tâche ne sera pas longue ; il y auroit eu de la dureté à la presser. Elle continua d'être immobile dans la même place. A deux heures M. *Arnil* poussa un profond gémissement. C'étoit son dernier soupir. Il est passé , dit-elle d'une voix foible & tremblante , en s'élançant de sa chaise. Elle prit une de ses mains qui étoit sur la couverture du lit , & la portant à ses lèvres , elle l'y tint près d'une minute ; ensuite , sans aucune autre démonstration de douleur , elle sortit de la chambre..... Elle s'est renfermée pendant tout le reste de la nuit ; elle n'a voulu souffrir personne auprès

74 MERCURE DE FRANCE.

» d'elle. Il est aisé de s'imaginer l'em-
 » ploi qu'elle a fait du temps. Le ma-
 » tin une très-vertueuse Dame du voi-
 » sinage l'est venue prendre dans son
 » carrosse , elle & ses deux enfans. Elle
 » n'a ni refusé ni consenti ; elle nous
 » a laissé faire d'elle tout ce que nous
 » avons désiré , sans ouvrir la bouche ,
 » & elle s'est laissée conduire par la Dame
 » & moi jusqu'à la voiture ; mais la
 » vue des deux enfans l'a jettée dans
 » une telle agonie , que je me suis crue
 » prête à mourir du seul spectacle ,
 » &c. &c.

La Mort de M. *Arnîl* , rappelle au
 Chevalier *Bidulphe* , le dessein de marier
 la veuve avec son ami *Falkland*. Il
 communique ce projet à sa sœur ; mais
 les raisons qui l'avoient détournée au-
 trefois de ce mariage , subsistoient tou-
 jours ; & la mère de Madame *Arnîl* y
 étoit plus opposée que jamais , depuis
 qu'elle avoit fait connoissance avec Miss
Burchill , & qu'elle avoit pris cette fille
 en amitié. Non-seulement la veuve de
 M. *Arnîl* refusa le mariage qui lui étoit
 proposé par son frère ; mais elle em-
 ploya tout son pouvoir pour engager
Falkland , à épouser Miss *Burchill* ,
 dont il avoit eu un enfant. *Falkland*

se rend à ses instances ; & ce mariage si contraire aux vues du Chevalier *Bidulphe* , comble de joie sa mère & sa sœur. Il n'en est que plus irrité contre l'une & l'autre , mais surtout contre sa sœur ; car le grand âge de sa mère , & sa mort qui arriva peu de temps après , ne lui permirent pas de conserver longtemps son ressentiment. Il tourna toute sa colère contre Madame *Arnil* ; & la fortune de cette veuve ayant été presque détruite par le dérangement de son mari , elle ne trouva aucune ressource dans un frère qui quoique fort riche , refusa toujours de lui porter aucun secours.

Ici la scène s'ouvre à un nouvel Acteur qui l'occupera presque jusqu'à la fin du Roman. Cet homme se nomme M. *Warner* , dont le caractère approche beaucoup de celui de M. *Friport* , dans la Comédie de l'*Écossaise*. Il vient un matin trouver Mde *Arnil* , & se dit son plus proche parent. Il y avoit plus de 25 ans qu'il s'étoit embarqué pour les Indes ; & se présentant sous un habit fort simple , il n'a pas de peine à faire croire qu'il a été maltraité par le sort , & qu'il se trouve actuellement sans ressource. Sa pauvreté est une raison de plus qui en-

gage la vertueuse veuve à le bien recevoir , & à partager avec lui le peu d'argent qui lui reste. La réception que lui fait le Chevalier *Bidulphe* , son cousin & frère de Madame *Arnil* , est bien différente ; il faut la lui entendre raconter à lui-même. » J'ai trouvé dans un grand
 » cabinet votre frère & votre belle-sœur
 » qui étoient à déjeuner. Il y avoit du
 » café & du chocolat sur la table. Je
 » fis une très - respectueuse révérence. A
 » peine la Dame remua la tête. Votre
 » frère m'ayant regardé de la tête aux
 » pieds , & fixant les yeux sur mon visage , me dit : votre serviteur , Monsieur,
 » Monsieur , dis-je , m'auriez-vous tout-
 » à-fait oublié ? Pour moi , je vous ai
 » remis parfaitement. Il me répondit en
 » hésitant , avec un changement de contenance qui ne me promettoit rien
 » d'heureux : je vous proteste , Monsieur , que je ne vous connois
 » nullement. Quoi ! Monsieur le Chevalier , vous avez oublié votre Cousin
 » *Edouard Warner* ? Il se tourna vers
 » sa femme ; elle vers lui ; ils se regardèrent avec un sourire forcé , qu'elle
 » lui rendit , sans savoir apparemment
 » pourquoi. Je me souviens de ce nom
 » qui étoit celui d'un parent de la famille,
 » mort , je crois , depuis long-temps ;

„ mais quand il seroit encore au mon-
 „ de , s'il falloit me rappeler sa figure ,
 „ c'est de si loin.... qu'en vérité !.... je
 „ doute que je le puisse. Pendant ce
 „ prélude , il me laissa sur mes jambes ;
 „ il étoit étendu sur une chaise commode ,
 „ une tasse de chocolat à la main l'ap-
 „ prochant de ses lèvres & me parlant
 „ tour-à-tour. Sa femme excitoit à man-
 „ ger une petite Perruche qui étoit per-
 „ chée sur son épaule. Je dois être plus
 „ changé que vous , Monsieur le Che-
 „ valier : ce que j'ai souffert , & ma
 „ longue résidence dans un climat en-
 „ flammé , en sont deux bonnes raisons :
 „ mais est-il possible qu'il ne vous reste
 „ rien de mes traits , nul souvenir de
 „ ma voix ? Je vous ai porté mille fois
 „ dans mes bras. Monsieur, me répondit-
 „ il , je ne veux pas disputer de l'iden-
 „ tité de votre personne ; mais je serois
 „ bien aise de savoir ce que vous avez
 „ à m'ordonner. A vous ordonner , Mon-
 „ sieur ? Le pauvre demande des grâces ,
 „ & n'ordonne rien. Je lui racontai ma
 „ malheureuse aventure dans les mêmes
 „ termes que vous venez de l'entendre.
 „ Sa Dame parut n'y faire aucune atten-
 „ tion , mais cessa de parler à son Perro-
 „ quet. Lui , prêta l'oreille à mon ré-

78 MERCURE DE FRANCE.

» cit , mais avec tant d'impatience dans
» les yeux , que j'en demeurai interdit.
» J'étois encore debout ; cependant pour
» rendre ma posture un peu plus ferme ,
» je m'étois hazardé à me soutenir sur
» le dos d'une chaise. Lorsque j'eus fini ,
» votre frère s'emporta beaucoup , &
» parut avoir médité cette scène , pen-
» dant que j'étois encore appuyé. Il
» marcha violemment jusqu'au bout
» de la chambre , & se tournant vers
» sa Dame : charmante aventure , que
» celle d'un homme qui s'ouvre à toute
» sorte de prix l'entrée de cette maison ,
» & devient tout d'un coup un parent
» qui nous demande l'aumône ! En
» un mot, Monsieur , je ne puis rien
» faire pour vous ; qu'attendez-vous donc
» de moi ? Je lui protestai que mes vues
» n'étoient pas d'être un fardeau pour lui.
» Je suis fait , lui dis-je , aux affaires :
» j'ai la main fort bonne , & j'entends
» les comptes. Mon espérance est d'en-
» trer chez quelque Négociant. Mais
» dans l'intervalle , je meurs de faim.
» Je ne suis ici qu'un étranger , quoi-
» qu'au sein de ma patrie. J'observai
» qu'il portoit la main à sa poche , com-
» me pour chercher quelque monnoie.
» Chevalier , lui dit sa femme qui l'a-
» voit observé comme moi , c'est per-

» dre sa peine & son argent , que d'ou-
 » vrir sa bourse pour les gens de cette
 » sorte ; ayez cette générosité pour l'un,
 » ils en font paroître un autre qui s'at-
 » tribue les mêmes droits. Votre frère
 » alors retira la main de sa poche , com-
 » me si les regards de sa femme l'eus-
 » sent arrêté. Monsieur , me dit-il im-
 » périeusement , je ne puis vous assis-
 » ter , &c. &c.

Ce M. *Warner* avoit gagné des richesses immenses dans le commerce ; & n'ayant point d'enfans , il ne contrefaisoit ainsi le pauvre , que pour mettre le cœur de ses parens à l'épreuve à son retour des Indes , & faire part de son bien à ceux d'entr'eux qui le mériteroient davantage. Après la réception singulière que lui fit le Chevalier *Bidulphe* , tous ses soins & ses largesses , se tournèrent du côté de Mde *Arnil* ; il lui donna un hôtel superbe , un équipage brillant & la mit enfin en état d'exciter la jalousie de son frère. Ce dernier chercha à se raccommo-der avec elle ; & Madame *Arnil* , y apporta la plus grande facilité. Un jour qu'il étoit à diner chez elle avec sa femme , M. *Warner* , pour se venger de la scène que nous venons de rapporter , y arriva sur la fin du diner. C'est encore un tableau

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

que nous allons mettre sous les yeux du Lecteur ; il forme un contraste divertissant avec la scène précédente. C'est Madame *Arnif* qui fait ce récit. » La » porte s'est ouverte ; un Laquais est » entré brusquement..... M. *Warner*..... » aussitôt mon cher Cousin s'est avancé » d'un pas très-majestueux ; paré , je » vous en assure ; une grande & belle » perruque nouée , où la poudre n'étoit » pas épargnée ; un juste-au-corps de » velours couleur de canelle sur une » veste d'un riche drap d'or , avec un » volant de gros de Naples , petit gris , » doublé de martre , & relevé de bran- » debourg d'or à glands ; la canne à » pomme d'or , d'un riche travail ; » bas de soye blancs , à coins brodés » d'or , cravatte longue & manchettes » du plus beau point.... Il a jeté un » coup d'œil hautain sur le Chevalier & » sur sa femme qui s'étoient levés à sa » vue ; & continuant de marcher droit » à moi , il s'est arrêté pour me faire » une profonde révérence. Il s'est assis » près de moi. Un court silence a suivi ; je l'ai rompu pour offrir à M. *Warner* un verre de vin grec. J'avois peine » à ne pas sourire de l'embarras où je » voyois mon frère & sa Milady. Mon

„ Cousin en jouissoit , & les regardoit
 „ tous deux , mais a feint de ne les pas
 „ connoître. Mon frère a pris la bou-
 „ teille pour refuge , a bû à ma santé ,
 „ & s'est incliné assez civilement vers
 „ M. *Warner* , en se contentant de pro-
 „ noncer le mot de *Monsieur*. A peine
 „ l'autre a daigné répondre par une lé-
 „ gère inclination de tête. Enfin , s'adres-
 „ sant à moi , Cousine , si vous n'aviez
 „ pas beaucoup d'aversion pour le ta-
 „ bac , je vous demanderois la permis-
 „ sion de me faire apporter une pipe :
 „ c'est mon usage après le diner.... J'ai
 „ répondu pour moi-même , que rien
 „ ne m'incommodoit ; & j'ai consulté des
 „ yeux ma belle-sœur ; elle ne m'a fait
 „ aucune réponse ; & notre Cousin sans
 „ étendre ses attentions plus loin , s'est
 „ fait allumer un flambeau qu'on a pla-
 „ cé près de lui ; & s'étendant sur sa
 „ chaise , une jambe croisée sur l'autre ,
 „ il s'est hâté d'allumer sa pipe , en pouf-
 „ fant des nuées épaisses de fumée au
 „ nez de ma belle-sœur qui se trouvoit
 „ assise à sa droite... Après avoir exces-
 „ sivement touffé , elle s'est levée tout en
 „ pleurs , & s'est retirée à l'autre bout
 „ de la salle. Mon vieil Indien en a ri
 „ jusqu'à perdre haleine , tendant le cou

„ après elle , & me regardant comme s'il
 „ eût voulu dire : que je suis joyeux
 „ de l'avoir éloignée!... Je dis à ma belle-
 „ sœur de passer dans le salon où j'al-
 „ lois faire porter le café & la suivre.
 „ Oui , a dit le Chevalier , en la pre-
 „ nant par la main ; sauvons-nous de
 „ l'horrible atmosphère que cet hon-
 „ nête Gentilhomme élève autour de
 „ nous. L'honnête Gentilhomme n'a pas
 „ daigné jeter un regard sur eux ; &
 „ ma sœur est sortie de la salle avec
 „ son mari. Aussi-tôt M. Warner a
 „ quitté sa pipe ; & frappant la table
 „ du poing , il a fait un éclat de rire.
 „ Dieu , Dieu ! a-t-il dit , tôt ou tard
 „ l'orgueil est rabattu : je les crois hon-
 „ nêtement humiliés : quelle grotesque
 „ figure ils ont fait tous deux ! Cousine ,
 „ je suis satisfait à présent ; je me trou-
 „ ve bien vengé. Vous pouvez aller les
 „ joindre & prendre le café avec eux.
 „ Adieu : je vous reverrai.

Les richesses que M. *Warner* prodiguoit à Madame *Arnil* , mettoient cette veuve vertueuse en état d'en faire un noble & pieux usage ; c'est ce qui donne lieu à quelques Episodes , que nous supprimons ici , pour reprendre la suite de l'histoire de *Falkland* , que nous

avons vu marié à Miss *Burchill* par les instances de Madame *Arnil*. Elle ne tarda pas à se repentir de l'avoir engagé dans des liens qui lui devinrent funestes. Cet époux malheureux surprit sa femme en adultère, & voulut punir de mort celui avec qui elle lui faisoit cet outrage : il crut en même temps avoir ôté la vie à son épouse. Obligé de quitter l'Irlande où il demeuroit alors, il vint se réfugier chez Madame *Arnil*, à qui il raconte toutes les circonstances de cette aventure. M. *Warner* est encore ici d'un grand secours & par ses richesses & par ses conseils. Les idées de mariage entre *Falkland* & Madame *Arnil*, se représentent de nouveau ; M. *Warner* le desiré avec ardeur ; applanit toutes les difficultés ; cet hymen se conclut, & est célébré en présence de peu de témoins. Mais comme il n'y a point de sûreté pour le mari de rester en Angleterre, on le fait partir pour la Hollande incontinent après la célébration du mariage. Il y avoit près de huit jours qu'il étoit arrivé à la Haye, lorsqu'on apprend par une Lettre d'Irlande, que sa première épouse n'est pas morte. Madame *Arnil* a le courage de survivre à cette nouvelle ; mais la mort de *Falkland* qui arrive peu de

84 MERCURE DE FRANCE.

temps après , paroît avoir été volontaire ; & l'Auteur donne à entendre qu'il a lui-même précipité la fin de ses jours. Madame *Arnif* passe le reste de sa vie dans la retraite , où de nouveaux malheurs donnent un nouveau lustre à sa vertu.

On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce Roman des situations très-intéressantes , & que la vertu n'y paroisse dans le plus grand éclat. Peut-être y trouvera-t-on des détails peu vraisemblables ; mais il n'y en a point qui blessent la bienséance. Les caractères y sont variés & bien soutenus ; & l'intérêt de curiosité augmente jusqu'à la fin. Quant au style du Traducteur , il paroît assorti au genre de l'Ouvrage.

LETTRE à M. DE LA PLACE , Auteur du Mercure , sur le Spectacle de l'Histoire Romaine.

J'AI lu avec le plus grand plaisir , Monsieur , dans le second Volume du Mercure du mois de Février dernier , une Pièce de Vers à la louange de M. *Philippe* , Censeur Royal & Professeur d'Histoire , dictée par la reconnoissance de l'un des Auditeurs de son cours annuel & gratuit ; & qu'un autre lui a dé-

robée pour vous l'adresser dans le dessein , à ce qu'il paroît en la rendant publique , de manifester de sa part les mêmes sentimens.

Tout ce qui a l'air de sentiment ne peut manquer d'être accueilli favorablement; & je suis persuadé que vos Lecteurs auront su le distinguer de tout ce qui n'a pour objet que l'amusement de l'esprit.

Auditeur moi-même de ces leçons publiques & gratuites de M. Ph... je partage avec eux leur reconnoissance , & je crois pouvoir assurer que ce sentiment nous est commun avec toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui fréquentent les mêmes leçons.

Mais qu'il me soit permis de le dire , l'Auteur de cette Pièce de Vers , quelque ingénieuse qu'elle soit d'ailleurs , semble néanmoins laisser desirer quelque chose ; & je présume que le Public auroit été plus satisfait encore , si cet Auteur , aussi touché de l'intérêt général que du sien propre , au lieu de la petite Note qu'il a cru nécessaire à l'intelligence de quelques Vers, & qui indique une allusion faite à un ouvrage de M. Ph... qui vient de paroître & qui a pour titre *Le Spectacle de l'Histoire Romaine* ,

86 MERCURE DE FRANCE.

avoit daigné en même temps l'instruire de la nature & du mérite de cet Ouvrage qui lui étoit si connu. Le Libraire *Lottin* l'aîné, rue S. Jacques, proche S. Yves, le débite actuellement.

Pour y suppléer, en vous priant, Monsieur, d'insérer pareillement cette Lettre dans votre *Mercur*, permettez que le Public puisse trouver à la suite un exposé du motif, du plan, & de l'exécution de cet Ouvrage dont il est l'objet, & quelques-unes des réflexions qui se présentent naturellement à l'esprit sur l'avantage qui peut en résulter pour bien des classes de Citoyens.

Instruit par une expérience de près de vingt-cinq années sur la manière, soit d'étudier, soit d'enseigner l'Histoire, M. *Ph...* s'est vu à portée de connoître les moyens les plus propres à abrégér cette étude; à en applanir les difficultés, & à la rendre également utile & agréable.

Zélé Citoyen, & pénétré de tout l'avantage de cette Science pour la culture de l'esprit, il a dirigé toutes ses vues pour faire partager au Public le fruit de son expérience & de ses méditations.

Un Cours de leçons publiques & gratuites sur l'Histoire a été depuis longtemps le premier pas que lui ont suggé-

ré son zèle & son amour pour une Science dont il a fait & son état & ses délices.

Le nombre de ses Auditeurs, de tout âge de l'un & de l'autre sexe, l'affiduité la plus exacte & la plus constante du sexe le plus délicat, sans égard pour la rigueur ou l'incommodité des saisons, les éloges qui ont souvent interrompu le cours des Séances, par lesquels les Auditeurs se sont opiniâtré de forcer la modestie de celui qui présidoit, & dont quelques-uns ont transpiré dans le Public; enfin ces éloges mêmes qui ont fourni la matière & l'occasion de cet exposé, justifient d'une manière assez sensible, l'heureux choix & le succès des moyens que M. Ph... met en usage, soit pour inspirer à ses Auditeurs son goût & son amour pour l'étude de l'Histoire, soit pour en écarter les épines ou en applanir les difficultés.

Non content de communiquer ainsi ses lumières & le fruit de ses travaux, à un Peuple d'Auditeurs, M. Ph... s'est proposé de les rendre également utiles à tous ceux généralement, qui avec le même desir de cultiver leur esprit par l'étude de cette Science, n'étoient pas à portée d'entendre ses leçons & d'en profiter; tels sont les vues & le motif qui

88 MERCURE DE FRANCE.

ont donné naissance à l'Ouvrage que *M. Ph...* présente au Public.

Le plan qu'il a jugé propre au succès de ces vues, paroît fort simple, c'est de parler aux yeux & de leur peindre l'Histoire.

C'est une vérité d'expérience, que ce qui s'insinue par les yeux dans l'esprit, le saisit plus vivement & y laisse des traces plus profondes que ce qui n'y entre que par les oreilles; tout le Public, par ce moyen, sera à portée de profiter des leçons de *M. Ph...* On sent d'avance qu'elles peuvent devenir intéressantes; l'exécution de ce plan en fera mieux connoître encore les avantages.

Le Spectacle de l'Histoire Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la destruction de l'Empire d'Orient & la prise de Constantinople par *Mahomet II.* en 1453. est le début par lequel *M. Ph...* commence l'exercice de ses leçons muettes sur l'Histoire.

Cette Histoire si connue, si fertile en événemens, en grands hommes, qui dans ses premiers commencemens tient aux plus anciennes Monarchies, qui dans son milieu forme l'Histoire du Monde alors connu, & qui vers sa fin nous donne la clef du Monde présent, méritoit à

JUILLET. 1762.

tous égards cette préférence de M. *Phu* & le Public ne pourra qu'applaudir à choix de ce Spectacle, qui du même coup d'œil lui fait appercevoir l'état ancien & moderne de ce Monde.

Une centaine de tableaux environ, chacun destiné à représenter un des principaux événemens de cette Histoire, doit servir à en former le Spectacle entier.

Tel fut, s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, & l'Histoire du Siège d'une Ville à l'Histoire d'un Peuple entier, tel fut le spectacle du Siège & de la prise de Troye que *Didon*, Reine de Carthage, fit, au rapport de *Virgile*, autrefois représenter sur les murs du Temple de cette Ville, & qui en offroit aux yeux les catastrophes les plus frappantes.

Chacun de ces tableaux gravés en taille douce, représentera non seulement l'action ou l'événement principal; mais encore tout ce qui a pu préparer ou conduire au dénouement.

Les gestes, les attitudes des Personnages, le champ & le site du tableau & tout ce qui peut servir à peindre les mœurs & le *costume* des temps anciens, parfaitement d'accord avec l'action représentée, concourront à son intelligence.

90 MERCURE DE FRANCE.

D'après cet exposé , on sera tenté sans doute de considérer chacun de ces tableaux , comme autant de petits Drames muets : c'est précisément aussi le but que s'est proposé l'Auteur ; en quoi il a été parfaitement secondé par le goût & les talens des Peintres & des Dessinateurs qu'il a employés à l'exécution de cet Ouvrage , qui, s'ils n'ont pu donner la parole à leurs personnages , ont du moins réussi en quelque façon , à la peindre , & à la faire aisément deviner.

Connoître cet Ouvrage , c'est sentir toute l'utilité qu'on peut en retirer.

Quelle confusion ne porte pas dans l'esprit pour l'ordinaire la multiplicité des faits & des événemens que nous présente l'Histoire , par les traces trop multipliées & trop peu profondes que laisse après elle la lecture seule ?

Des extraits de ces lectures faits avec choix & précision & destinés à rapprocher les principaux traits auxquels tiennent tous les autres , sont le remède ordinaire à cette confusion & l'appui de notre mémoire. Mais quelles difficultés n'éprouve-t-on pas pour la composition de ces extraits & plus encore pour le choix de ce qui doit y entrer !

Ces tableaux , invention de M P ...

outre l'avantage des extraits parfaits, réunissent celui d'y fixer l'esprit d'une manière beaucoup plus vive, & d'être autant de modèles pour ce qui doit entrer dans la composition d'un Extrait.

A l'exemple du premier Troyen, fugitif, qui de son nuage appercevant tracé sur les murs du Temple de Carthage, la prise de Troye, s'écrioit avec surprise, voici *Hector*! voici *Priam*! voilà *Achille*! ici étoit le Camp des Grecs; là celui des Troyens; voilà le Cheval de bois, &c. & se rappelloit à cette vue tout le détail des événemens & des malheurs de sa Patrie; qui ne se rappelleroit de même à la vue de ces tableaux, tout le détail des événemens qu'ils représentent? & quel extrait plus propre à saisir & à fixer l'imagination?

Mais l'utilité de cette invention paroîtra bien plus sensible encore, si l'on fait attention de quelle ressource elle doit être pour l'éducation de la jeunesse de l'un & de l'autre sexe.

Quelle avidité dans cet âge pour tout ce qui frappe ses yeux, & pour s'instruire de ce dont il ignore les causes ou les effets? Tout est action dans ces tableaux: qu'on les offre aux yeux des jeunes-gens, ce fera autant d'eni-

92 MERCURE DE FRANCE.

gmes propres à exciter leurs desirs. Que de questions pour en pénétrer le sens ? de-là que de leçons pour eux également utiles & intéressantes ?

Soit qu'un Maître leur en fournisse l'interprétation , soit que le desir naturel de deviner tout par soi-même les invite à en chercher le sens dans la lecture même de l'Histoire ; on les verra bientôt courir à ces tableaux , s'empresser d'en développer l'énigme , y remarquer jusqu'aux moindres particularités que l'art de l'Auteur y aura placées précisément dans cette vue , & bientôt après se substituer eux-mêmes aux principaux Acteurs , leur donner leur jeu & leur langage , & d'une scène muette en faire une bruyante , incommode peut-être , mais bien intéressante & pour eux & pour les personnes jalouses du progrès de leur éducation ; & qui manifestant le développement de leurs idées par l'attrait innocent du plaisir , sera une preuve non équivoque de l'utilité de la nouvelle méthode.

J'ai l'honneur d'être , &c.

P. S. Personne n'ignorant le prix que les Artistes & surtout ceux qui se distinguent dans leur profession mettent à leur travail , il y auroit lieu d'être surpris que M. Ph. offrit à la fois au Public la collection entière de ces tableaux , dont la dépense excéderoit de beaucoup les forces d'un simple Particulier même opulent. M. Ph. se borne à lui présenter les vingt premiers qui serviront à apprécier les autres , & à porter son jugement sur le mérite de l'ouvrage. L'accueil & le suffrage du Public seront suivis en peu de temps de 70 Tableaux qui restent à faire , & qui n'ont besoin pour paroître que du temps nécessaire pour les travailler.

Le tout accompagné de l'exposition du Sujet de chaque Tableau , & des Cartes Géographiques nécessaires à l'intelligence formée , avec l'Histoire Romaine complète , 2 vol. in-4°. grand papier.

Tous les Auditeurs du cours d'Histoire de M. Ph. sont instruits qu'il s'occupe très-sérieusement de son objet actuel , dans le dessein d'exécuter [au] plutôt sur le même plan , *le Spectacle de l'Histoire de la Monarchie Française,*

§ *** *Avocat au Parlement.*

*LETTRE à M. le Comte de la T. D. P.
Colonel du Régiment de G. par le
Major du Régiment de Br..... sur la
Littérature Militaire.*

C'EST principalement dans la Littérature Militaire, Monsieur, que ce qu'on appelle l'esprit d'un Ouvrage peut être utile ; un Militaire est un voyageur que le nom seul de Bibliothèque doit effrayer ; & si les connoissances des grands hommes qui ont voulu le guider, ne sont pour ainsi dire condensées & réduites à ce qui compose essentiellement la lumière, il se dégoûte, & le talent reste dans le germe. Il doit donc sçavoir gré à ceux dont le travail a pour objet d'abrégér ses peines sans diminuer les profits de l'étude ; mais je crois aussi qu'il a le droit d'exiger d'eux qu'ils rendent très-exactement la substance des ouvrages qu'ils réduisent ; qu'ils en transmettent fidèlement le suc, sans quoi l'esprit seul de l'abbreviateur paroît au lieu de celui de son Auteur. Il en est de ce genre de travail comme des Opérations Chymiques dans lesquelles toute

décomposition est manquée lorsqu'elle ne produit pas les parties consistantes des corps ; en ce cas , Monsieur , l'Ouvrage intitulé *l'esprit de Follard* , doit être regardé comme un squelette informe qui ne peut donner nulle idée de la Théorie , ou de la méthode de ce Tacicien célèbre. L'Auteur commence par dire qu'il a fait main-basse sur le système des Colonnes ; il est , ce me semble , très-naturel de lui demander raison de ce retranchement ; ce système fût-il aussi méprisable qu'on veut le faire croire par cette omission préméditée , dès qu'il est le pivot & l'ame des Ouvrages de *Follard* , devoit être exposé dans un abrégé à qui on donne le nom d'esprit de cet Auteur. Tout Extrait , je répète , doit être l'image fidelle des sentimens & des idées d'un Ecrivain. D'ailleurs on est très-éloigné aujourd'hui de réprover le système des Colonnes ; une méthode qui sert aussi bien l'impétuosité nationale en la réduisant à l'usage des armes de main ou de longueur , & qui donne à un Peuple vif la facilité & la légèreté dans les motions militaires , une telle méthode ne peut être proscrire sans préjudice. Je puis dire , Monsieur , que les meilleures pro-

96. MERCURE DE FRANCE.

ductions de notre temps lui doivent une partie de leurs succès, témoin l'admirable *Traité des Plésions*, Ouvrage immortel qui a apporté le feu de *Prométhée* parmi nous, & qui dément bien le préjugé qu'il n'y a ni ne peut y avoir de méthode générale dans aucun genre ; car selon moi les Plésions suppléent & suffisent à tout, l'Auteur de ce *Traité* si lumineux & si estimable avoue dans une infinité d'endroits, les obligations qu'il a à *Folard* ; sans les Colonnes nous n'aurions peut-être pas les Plésions, car celles-ci ne sont que celles-là perfectionnées.

Un autre reproche, Monsieur, que l'on peut tout aussi légitimement faire à l'Auteur, c'est de dire à propos de la rareté des Livres classiques Militaires, que » *César* dans ses Commentaires ne » nous apprend que ce que nous voyons » dans la guerre des Pandours ; que son » expédition dans la Grande-Bretagne » n'est autre chose : qu'un Général de » nos jours ne pourroit se servir que de » la disposition de sa Cavalerie à *Pharsale*. Toutes choses qu'il est permis de regarder comme autant de blasphêmes inexcusables dans l'Ouvrage d'un homme du métier. Quoi, Monsieur ? les plans & les événemens de ces guerres immenses

mensés qui ont bouleversé l'Univers , & fait de tous les Peuples un seul Peuple ; tous ces projets miraculeux exécutés à coups de génie , celui de la guerre des Gaules , de la guerre d'Italie , de celles d'Afrique & d'Espagne , tout cela ne seroit que l'ouvrage d'un Partisan ; & le vainqueur du monde ne seroit pas au-dessus de *Thurot* ou de *Luckner* ? j'en appelle à tout l'Univers , aux Mânes de *Pompée* , de *Labienus* , d'*Afranius* , du défenseur d'*Alesia* , tous guerriers fameux vaincus par lui ; j'en appelle à vous , Monsieur , dont je fais gloire d'être l'admirateur , & qui êtes si digne de prononcer sur cette question. Trouvez bon que j'entre dans quelques détails pour prouver l'injustice de l'Auteur à l'égard d'un des plus grands hommes de la Terre , génie rare dont les écrits contiennent tout ce que la guerre a de plus sublime & de plus transcendant , & doivent être à jamais le code sacré de ces hommes destinés par leur naissance ou leurs talens à conduire les armées & à défendre la patrie. Vous allez voir les précautions que prit ce Général immortel avant d'exécuter sa descente en Angleterre , la sagesse de ses mesures & la profondeur de ses vues. » Il étoit tard,

I. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» dit l'Auteur de sa vie , c'est-à-dire que
 » la saison étoit déjà fort avancée , lors-
 » qu'il résolut de passer en Angleterre ,
 » d'où les Gaulois avoient tiré des se-
 » cours dans les guerres qu'ils avoient
 » eues contre les Romains ; il comptoit
 » qu'au cas qu'il n'eût pas le temps de
 » terminer entièrement cette guerre , il
 » en tireroit du moins l'avantage d'ap-
 » prendre quels étoient les hommes qui
 » habitoient cette Isle , de connoître le
 » pays , les rades , les ports & les lieux
 » où l'on pouvoit aborder , toutes cho-
 » ses inconnues aux Gaulois. Pour cet
 » effet il se rendit avec toute son armée
 » à Boulogne (*portus iccius*) ; il fit ras-
 » sembler des côtes voisines le plus de
 » Vaisseaux qu'il fut possible , & les
 » joignit à la Flotte dont il s'étoit ser-
 » vi l'année précédente dans la guerre
 » de Bretagne. Le bruit de cet arme-
 » ment s'étant répandu en Angleterre ,
 » plusieurs Villes envoyèrent des Am-
 » bassadeurs à *César* , pour lui promet-
 » tre d'obéir au Peuple Romain. *César*
 » les reçut avec amitié & les renvoya
 » avec *Comius* , Citoyen d'Arras ; c'é-
 » toit un homme sage & fidèle qu'il
 » avoit fait Roi d'Arras après en avoir
 » soumis la Nation. Comme il avoit

beaucoup d'amis & de crédit dans
 cette Isle , il lui ordonna de visiter
 les Villes , de les inviter à se soumet-
 tre & de leur annoncer son arrivée.
 Sa Flotte étoit d'environ 80 voiles
 qu'il crut suffisantes pour transporter
 deux Légions , avec dix-huit gros
 Vaisseaux sur lesquels il embarqua
 sa Cavalerie. Il distribua le reste de
 ses Troupes sous la conduite de *Sabi-*
nus & de *Cotta*, sur les terres de ceux
 qui ne lui avoient point envoyé d'Am-
 bassadeurs , & laissa *Publius Sulpitius*
 à la garde du Port d'où il sortoit. Il
 mit donc à la voile & arriva sur
 la quatrième heure du jour , à la vue
 de l'Angleterre ; il trouva la Côte rem-
 plie de Troupes , & la Plage si res-
 serrée par les collines qu'il crut de-
 voir débarquer plus loin. Mais les
 Anglois envoyèrent en diligence
 de ce côté-là leur Cavalerie & les
 chariots dont ils avoient accoutumés
 de se servir dans les combats , & les
 suivirent avec leur Infanterie. *César*
 fit avancer des barques armées de
 machines à lancer des traits , dont
 l'usage étoit inconnu sur ces mers ; il
 les remplit de soldats & les fit appro-
 cher du rivage à force de rames , &

E ij

335316

» fit jeter quantité de flèches & de dards
 » qui arrêterent l'ardeur des ennemis &
 » favorisèrent la descente. » Je ne crois
 pas, Monsieur, qu'on puisse mieux rem-
 plir l'idée des grands talens militaires
 que le fit *César* dans cette expédition ;
 il cherche à se procurer la connoissance
 des hommes & des lieux , il em-
 ploye les caresses , l'insinuation & la
 négociation , il répand des troupes sur
 les terres des Peuples suspects , il s'assu-
 re des Ports qu'il quitte pour les com-
 munications , & l'on voit enfin dans sa
 descente , les ruses , l'habileté , les dis-
 positions qui caractérisent la supériorité
 & qui méritent de nous servir de mo-
 dèles ; car il est hors de doute que mal-
 gré la différence prétendue occasionnée
 par la poudre , & les avantages de nos
 Bâtimens de guerre , nous ne nous con-
 duirions pas différemment dans une ex-
 pédition maritime. Venons présente-
 ment , Monsieur , à la Bataille de Phar-
 sale. L'Auteur de l'esprit de *Folard* ,
 prétend , comme je l'ai dit plus haut ,
 qu'un Général de nos jours ne pourroit
 faire usage que de la disposition de sa
 Cavalerie dans cette bataille. Je vous
 avouerai que j'avois toujours cru que
 c'étoit la distribution admirable de l'In-

fanterie , & l'appui donné à une arme par l'autre qui avoit fait le triomphe de ce Héros dans cette journée. » Après » avoir reconnu la disposition de l'armée » de *Pompée* , dit encore l'Auteur de sa » vie , *César* appréhendant que son aîle » droite ne fût enveloppée par la Cava- » lerie de *Pompée* , qui étoit très-nom- » breuse , il tira promptement une co- » horte de chacune des Légions qui com- » posoient la troisième ligne , & il en » forma une quatrième ligne , en l'aver- » tissant qu'en ce jour la victoire dé- » pendoit de sa valeur. » Remarquez , Monsieur , que dans tout cela il n'est pas question de la Cavalerie de *César*. ce que je vais rapporter , va je crois , totalement décider en ma faveur. » Quand » on a affaire à un ennemi dont la Ca- » valerie est supérieure en bonté & en » nombre , dit le Maréchal de *Puységur* , » cité par M. le Baron d'*Espagnac* , le » mieux est de fortifier les flancs , & » l'étendue des aîles des deux lignes , » avec l'Infanterie de seconde ligne , » & placer toujours cette Infanterie de » manière qu'elle puisse flanquer tout » ce qui veut approcher de la Cavale- » rie & du flanc des lignes. *César* fit » une manœuvre à la bataille de Phar-

» sale qui prouve le raisonnement que
 » je fais, qu'il ne faut tirer des troupes
 » pour renforcer les endroits foibles
 » dans l'ordre de bataille, que des lignes
 » qui ne sont pas les premières exposées
 » dans l'action. Il tira une cohorte par
 » Légion de sa troisième ligne, dont il
 » fit une quatrième ligne qu'il plaça en
 » ligne oblique sur le flanc de sa droite,
 » pour la mettre à couvert contre la Ca-
 » valerie de *Pompée*. » En faut-il davan-
 tage, Monsieur, pour démontrer que
 c'est l'usage de l'Infanterie & non celui
 de la Cavalerie, à la bataille de Phar-
 sale, qui peut servir de modé'e & de
 leçon aux Généraux de nos jours. Cet
 usage est-il celui d'un chef de *Pandours*?
 ne marque-t-il pas la vivacité, la justesse
 du coup d'œil & la fertilité des ressour-
 ces dans le sein des dangers & dans
 ce moment si délicat qui alloit fixer le
 destin du Héros & du monde? Que
 n'aurois je pas à dire si je n'avois déjà
 passé les bornes d'une Lettre, & si
 tous les traits de génie du grand hom-
 me que je défends, n'étoient connus de
 vous? Oui, Monsieur, ce grand hom-
 me fera, tant que la véritable admiration
 subsistera, la gloire de l'humanité &

J'ai l'honneur d'être , &c.

*AVIS , concernant l'Edition des Œuvres
de Pierre CORNEILLE , par M. de
VOLTAIRE.*

ON imprime , avec la plus grande diligence , le Commentaire Historique & Critique , sur la plupart des Tragédies & des Comédies de *Pierre Corneille* , avec quelques réflexions sur ses Pièces qui ne sont plus représentées.

On joint à cet Ouvrage la traduction de l'*Héraclius Espagnol* , avec des Notes au bas des pages ; la traduction littérale en vers du *Jules-César de Shakespéare* ; un Commentaire sur la *Bérénice* de *Racine* , comparée à celle de *Corneille* ; Un Commentaire sur les Tragédies d'*Ariane* & du *Comte d'Essex* , de *Thomas Corneille* , qui sont restées au Théâtre. On joint à cette Edition , plusieurs écrits concernant les Pièces de Théâtre de *P. Corneille* , lesquelles n'ont été imprimées dans aucun Recueil. Le tout est orné de

E iv

très-belles Estampes, dont la plûpart sont dessinées par M. *Gravelot*. Les Souscripteurs pourront s'adresser à *Paris*, chez la veuve *Brunet*, Libraire, rue S. Jacques, *Duchefne*, rue S. Jacques, *Brocas & Humblot*, rue S. Jacques, & *Pissot*, quai de Conti.

LETTRE de l'Auteur du Calendrier des Princes & de la Noblesse de France, à l'Auteur du Mercure, en réponse à la Lettre insérée dans le Mercure de Juin sur les Maisons de FAUDOAS & de ROCHECHOUART.

QUOIQUE j'aie pu me dispenser, Monsieur, de répondre à une Lettre imprimée dans votre Journal du mois de Juin dernier, où un Anonyme m'impute assez impoliment l'ignorance de l'Histoire des grandes Maisons du Royaume; j'ai cru devoir céder à l'instance de mes amis, qui m'ont persuadé que mon silence seroit un aveu de l'inexactitude qu'on me reproche.

J'ai donné au commencement de cette année, le *Calendrier des Princes &c.* Ce Livre ne contient que l'état actuel des

Maisons, dont j'ai donné des Extraits de Généalogie assez étendus en six vol. in-8. que j'ai publiés en 1757 & 1761. C'est ce que j'ai fait observer dans la Préface page vj, que l'Anonyme n'a pas voulu se donner la peine de lire. Il a mieux aimé annoncer comme un fait, qui me seroit inconnu, la distinction qu'on doit faire des Maisons de *Rochechouart*, & de *Faudoas*, fait que j'ai cependant exposé très-clairement dans les Extraits dont je viens de parler. *Tome second, page 94, tome trois, p. 156, & tome six, p. 161.* J'ai dit tome second, p. 94 col. 2, que *Catherine*, l'héritière de la branche aînée de la Maison de *Faudoas*, porta en dot en 1517, les Terres de *Faudoas* & de *Barbazan*, à *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de *S. Amant*, à la charge pour leur fils aîné, ou autres mâles descendans de leur mariage, de porter les noms & Armes de *Faudoas*, ou de les mêler ensemble avec ceux de *Rochechoart*. Cette condition a été observée par les descendans de *Catherine*, héritière de *Faudoas*, jusqu'aujourd'hui que M. le Comte de *Rochechouart*, actuellement Chevalier des Ordres du Roi, est Marquis de *Faudoas*, & représente la Branche aînée de cette ancienne Maison.

Ainsi , dans la méthode que j'ai adoptée d'ajouter à chaque Chef des Branches d'une Maison , le nom de la Terre sous lequel il est connu , doit être distingué de ses collatéraux , je n'ai pu me dispenser de renvoyer dans mon *Calendrier des Princes* , du nom de *Faudoas* à celui de *Rochechouart* , comme je l'ai fait en nombre d'autres endroits.

Avant de finir ma Lettre , Monsieur , je crois devoir avertir l'Anonyme , qu'un Critique qui s'engage à donner des leçons , doit éviter de faire réellement des fautes , qu'il croit trouver dans les autres.

L'Anonyme dit (page 90 & 91 de votre *Mercur* de Juin) *que le premier du nom de Faudoas , dont on peut avoir connoissance , s'appelloit Raimond , & vivoit en 1162.* La Maison de *Faudoas* ne lui doit point de félicitation d'une pareille découverte , puisqu'il lui dérobe un Sujet de 70 ans d'ancienneté ; car il est certain que *Raimond-Arnaud* , Baron ou Seigneur de *Faudoas* , fut présent avec divers autres Barons du Pays de Lomagne , à une Donation faite en 1091 à l'Abbaye de S. Pierre d'Uzerche , en Limosin.

L'Auteur du *Calendrier Généalogique* , ajoute l'Anonyme , *auroit dû consulter*

les Annales des Cordeliers de Toulouse, le nouveau Moréri, l'Histoire Généalogique de la Maison de Pleffis Richelieu, par Duchesne.

L'Anonyme n'est pas plus heureux dans le choix de ses Auteurs. M. l'Abbé de *Faudoas de Sequenville*, qui a donné au Public en 1724 l'Histoire de sa Maison, & qui a dit qu'elle étoit Fondatrice des Cordeliers de Toulouse, n'a cité à l'appui de ce fait que le Livre de *François de Gonzague*, Ministre Général de l'Ordre de S. François, intitulé *de Origine Seraphicæ Religionis Franciscanæ*, &c. & il n'eût pas manqué de mentionner la Charte même de cette fondation, s'il l'eût connue.

Le *Moréri* n'est point un Auteur à citer par ceux qui ont d'autres ressources. On l'abandonne à la crédulité de ceux qui en font le fondement de leur Bibliothèque.

A l'égard de la Généalogie de *Dupleffis Richelieu*, par *Duchesne*, on n'y trouve pas un mot d'éloge de la Maison de *Faudoas*, mais seulement de celle de *Barbazan*, avec laquelle l'Anonyme de Caën l'a vraisemblablement confondue.

Sa Lettre n'apprend rien de l'état actuel de la Branche de *Faudoas*, qui

108 MERCURE DE FRANCE.

subsiste en Normandie. Cet état actuel n'est point connu de l'Auteur, qui avoit suffisamment averti par les Ouvrages périodiques, que ceux qui voudroient se faire comprendre dans son Dictionnaire, & depuis dans son Calendrier, voulussent bien envoyer des Mémoires de l'état actuel de leur Famille. Messieurs de *Faudoas* n'y ont pas eu égard. Ils feront, s'ils le jugent à propos, passer le leur (franc de port) au Libraire ou à l'Auteur.

J'ai l'honneur d'être &c.

DELACHENAYE-DESBOIS.

A Paris , ce 10 Juin 1762.

*LETTRE à M. DE LA PLACE , sur
la mort du R. P. EUSTACHE ,
Bibliothécaire des Augustins Ré-
formés , de la Place des Victoires.*

SCUFFREZ, Monsieur, que je transmette à la postérité, par la voie du Mercure, la perte que nous avons faite dans la personne du R. P. *Fustache*, ancien Supérieur Général de notre Congrèga-

tion & Bibliotéquaire de notre Couvent de la Place des Victoires.

La Providence vient de l'appeller à elle dans la soixante-dix-septième année de son âge, après l'avoir éprouvé par les douleurs d'une maladie la plus longue & la plus aigue.

Nous avons à regretter également en lui l'homme religieux & l'homme de lettres. Avec l'homme de Lettres s'éclipsent malheureusement pour nous ce génie, ce zèle qui ont conservé pour jamais à toute l'Europe Littéraire ces deux monumens qui nous restent, notre Bibliothèque & notre Cabinet. Avec l'homme religieux nous voions se perdre dans la nuit du tombeau un frère, un ami, un protecteur, un père. Tous ces titres gravés dans nos cœurs par les mains de la reconnaissance lui servent d'Epitaphe & nos regrets n'expireront qu'avec nous.

J'ai l'honneur d'être &c.

*DENIS, Provincial & Antiquaire des Augustins
Réformés de Notre-Dame des Victoires.*



108 MERCURE DE FRANCE.
subsiste en Normandie. Cet état actuel
n'est point connu de l'Auteur, qui avoit
suffisamment averti par les Ouvrages
périodiques, que ceux qui voudroient
se faire comprendre dans son Diction-
naire, & depuis dans son Calendrier,
voulussent bien envoyer des Mémoires
de l'état actuel de leur Famille. Messieurs
de *Faudoas* n'y ont pas eu égard. Ils fe-
ront, s'ils le jugent à propos, passer le
leur (franc de port) au Libraire ou à
l'Auteur.

J'ai l'honneur d'être &c.

DELACHENAYE-DESBOIS.

A Paris , ce 10 Juin 1762.

*LETTRE à M. DE LA PLACE , sur
la mort du R. P. EUSTACHE ,
Bibliothécaire des Augustins Ré-
formés , de la Place des Victoires.*

SOUFFREZ, Monsieur, que je trans-
mette à la postérité, par la voie du Mer-
cure, la perte que nous avons faite dans
la personne du R. P. *Fustache*, ancien
Supérieur Général de notre Congrégation.

tion & Bibliotéquaire de notre Couvent de la Place des Victoires.

La Providence vient de l'appeller à elle dans la soixante-dix-septième année de son âge , après l'avoir éprouvé par les douleurs d'une maladie la plus longue & la plus aigue.

Nous avons à regretter également en lui l'homme religieux & l'homme de lettres. Avec l'homme de Lettres s'éclipsent malheureusement pour nous ce génie , ce zèle qui ont conservé pour jamais à toute l'Europe Littéraire ces deux monumens qui nous restent , notre Bibliothèque & notre Cabinet. Avec l'homme religieux nous voions se perdre dans la nuit du tombeau un frère , un ami , un protecteur , un père. Tous ces titres gravés dans nos cœurs par les mains de la reconnaissance lui servent d'Epitaphe & nos regrets n'expireront qu'avec nous.

J'ai l'honneur d'être &c.

*DENIS , Provincial & Antiquaire des Augustins
Réformés de Notre-Dame des Victoires.*



ANNONCES DE LIVRES.

LE GENTILHOMME Cultivateur, ou Corps complet d'Agriculture , traduit de l'Anglois de M. *Hal* , & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art. Par M. *Dupuy d'Emportes*, de l'Académie de Florence.

*Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur ,
nihil agriculturâ melius , nihil uberius ,
nihil hominè libero dignius.* Cicer. Lib.
2. de Offic.

In-4°. Tome 3. Chez *P. G. Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, *Durand*, Libraire, rue du Foin ; *Bauché*, quai des Augustins ; *P. Alex. le Prieur*, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques ; & à *Bordeaux*, chez *Chappuis, l'aîné*. En attendant que nous puissions continuer de rendre compte de cet Ouvrage vraiment utile , nous ne pouvons qu'applaudir à l'exactitude avec laquelle le Traducteur remplit ses engagemens envers le Public.

EPISTOLE Eroïche di Ovidio Nasone , tradotte da *Remigio Fiorentino*.

JUILLET. 1762. III
in-8°. *Parigi*, 1762. appresso *Durand*.
Nous devons cette édition ornée de vignettes & de culs-de-lampe de très-bon goût, aux soins de M. *Conti*, Professeur de Langue Italienne, à l'Ecole Royale Militaire; & la partie typographique ne peut que faire honneur à M. *Durand*.

DICTIONNAIRE Philosophique, ou Introduction à la connoissance de l'homme. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée considérablement.

Felix, qui potuit rerum cognoscere causas.

In-8°. *Paris*, 1762. Chez *Durand*, rue du Foin, au Griffon; & chez *Guillyn*, quai des Augustins, au Lys d'or. Cet Ouvrage dont l'utilité est reconnue, a été réellement retouché & augmenté de plus de la moitié; de sorte qu'on peut le regarder comme un Ouvrage nouveau.

CONSIDÉRATIONS sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine. In-12. *Paris*, 1762. chez *Guillyn*, quai des Augustins, près du Pont S. Michel.

VARIÉTÉS Philosophiques & Littéraires.

Lectorem delectando pariterque monendo. Hor.

112 MERCURE DE FRANCE.

In-12. *Londres*, 1762. Et se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la rue des Mathurins, au Temple du Goût. Nous avons souvent trouvé dans ce Livre ce que promet son Epigraphe.

LES PSEAUMES & les principaux Cantiques, mis en vers, par nos meilleurs Poètes. Recueillis par E. J. *Monchablon*, Maîtres ès Arts & de Pension, de l'Université de Paris. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. In-16, 2 parties. *Paris*, 1762. Chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais. Nous rendrons compte plus amplement de cet Ouvrage.

LES FINANCES considérées dans le droit naturel & politique des hommes, ou Examen critique de la Théorie de l'Impôt.

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

In-16. *Amsterdam*, 1762; & se trouve à *Paris*, chez *Gibert*, Libraire, quai des Augustins.

L'ÉPREUVE de la Probité, Comédie en 5 Actes. Par M. de *Bastide*. A *Paris*, de l'Imprimerie de *Louis Cellot*, rue Dauphine. Le Prix est de 1 liv. 10 s.

JUILLET. 1762. 113

LETTRES sur l'Enthousiasme, de *Milord Schafterbury*, avec sa vie, traduites de l'Anglois. Par *M. la Combe*. In-12. *Londres*, 1762 ; & se trouve à *Paris*, chez *Dessaint Junior*, quai des Augustins. Prix, 30 s. broché.

LETTRES secretes de *Christine*, Reine de Suède, aux Personnages illustres de son siècle, dédiées au Roi de Prusse.

La vérité n'offense point le Sage. L.

In-12. *Genève*, 1762, chez les Freres *Cramer* ; & se trouve aussi à *Paris*, chez *Dessaint, Junior*.

LA VRAIE MÉTHODE d'enseigner à lire par l'épellation, ou Alphabet unique très-simple & très-commode, au moyen duquel les enfans & les personnes de tout âge apprennent à lire avec une prodigieuse facilité. Par *M. Bajolet*, Maître de Pension. In-16. *Paris*, 1762. Chez l'Auteur, rue neuve S. Augustin.



A R T I C L E I I I.

SCIENCES ET BELLES LETTRES

A C A D E M I E S.

*S É A N C E publique de l'Académie
Royale des Sciences & Beaux-Arts
établie à Pau.*

Du Mercredi 19 Mai 1762.

M. LE Baron de *Navailles Poeyferré*,
Chevalier d'honneur au Parlement, &
Directeur de l'Académie, ouvrit la Séan-
ce par un Discours dans lequel il établit
combien les Dames contribuent à la
gloire des Lettres.

Elles y contribuent par leurs conseils.
Aiment-elles les Lettres ? le desir de leur
plaire nous rend Savans. L'empire qu'elles
ont sur nous, cet empire si flatteur pour
elles, si délicieux pour nous, nous en-
gage à l'Etude. Il est même inutile qu'el-
les nous en prouvent la nécessité. L'es-
prit est bientôt persuadé, lorsque le
cœur parle.

Les Dames contribuent encore à la gloire des Lettres par leurs talens. Par combien d'exemples l'Auteur ne prouva-t-il pas cette Proposition ? *Aspasie* donne des leçons de sagesse à *Périclès* ; *Sapho* augmente le nombre des Muses ; *Dacier* embellit les Auteurs qu'elle touche. La tendre *Sevigné*, l'aimable *Deshoulières*, la respectable *Lambert*, brillent dans ce portrait ; nous y vîmes avec satisfaction Mlle *Bernard*, en parallèle avec Mlle *Scuderi*, toutes deux le front ceint de lauriers académiques.

Ce n'est pas seulement dans les Lettres que les Dames brillent. Les unes conduisent des armées étonnées de leur courage ; d'autres gouvernent des Empires charmés de leur sagesse. Le portrait de ces Héroïnes, que le préjugé fait regarder comme au-dessus de leur Sexe, finit par celui de l'Illustre *MARIE-THÉRÈSE*.

Les Dames admirèrent avec une tendre reconnoissance leur Panégyriste, & par-là lui donnèrent la juste récompense de ses travaux. Le Public crut voir dans ce discours toutes les graces du sexe enchanteur dont il faisoit l'éloge.

M. de *Dombidau*, fils, Conseiller au Parlement, fit ensuite un Discours de re-

116 MERCURE DE FRANCE.

mercîment à l'Accadémie , dans lequel il se montra digne de la place qu'il occupoit pour la première fois. On y admira des éloges ingénieux , des transitions heureuses , des idées même qui sembloient nouvelles par la manière dont elles étoient présentées. Ce mérite est d'autant plus rare que dans cette Académie , comme dans presque toutes les autres , les Récipiendaires sont gênés par ces formules d'usage auxquelles une espèce de prescription les assujettit. Un tel coup d'essai à l'âge de vingt ans fait espérer les plus grands succès ; & , s'il est permis de s'exprimer ainsi , c'est une Aurore brillante qui semble annoncer un Soleil propre à éclater dans le Temple de *Thémis* , & dans celui des Muses.

M. le Directeur (*Navailles Poeyferre*) lui répondit avec la même éloquence qui avoit brillé dans son premier discours. Parmi nombre d'autres beautés on admira un éloge du ROI suivi de celui de M. le Duc de *Choiseuil* , dans lesquels on reconnut autant le bon Citoyen que le grand Orateur. Ces éloges prouvent que le langage de l'esprit devient quelquefois celui du Sentiment.

A ces éloges l'Auteur fit succéder le tableau des dons de la Nation. Déjà

la mer couverte de vaisseaux semble annoncer à l'Angleterre la perte de son Empire. Ce tableau frappa d'autant plus que la Province de Bearn venoit de faire trois jours avant les efforts les plus grands & les plus généreux , pour donner à son Prince des marques de son amour & de son zèle.

Nous aurions désiré faire de ces discours si applaudis un Extrait plus étendu ; mais la modestie des Auteurs les a empêchés, de les donner au Public. Que nous serions heureux si la douleur de voir tant de beautés négligées, d'autres si mal rendues , les engageoit à faire au Public un présent qui lui seroit si agréable !

J'ai l'honneur d'être &c.

P. B. C. C. A. P. D. N. Abonné au Mercure.

G É O M É T R I E.

LETTRE à MM. les Géomètres,

MESSIEURS,

Le Diamètre est-il à la circonférence , comme 23099 est à 72576 , & ce rap-

port est-il d'une précision géométrique ? Telle est la proposition , dont l'examen a été soumis à votre sagacité , dans le Mercure du mois de Mai dernier , page 152 , & sur laquelle je vous ai instamment priés de dire votre sentiment. Je vous fais aujourd'hui la même prière , avec les mêmes instances , bien persuadé que vous y aurez égard. La bienfaisance , ce lien charmant de la Société , les intérêts de la Géométrie , qui vous sont chers , la gloire même de notre Nation , dont vous êtes l'utile ornement , tout m'assure qu'il n'est pas en votre pouvoir de me refuser la grace que je vous demande. Mais auparavant , je crois qu'il est de mon devoir d'exposer à vos yeux une raison alterne , jusqu'ici inconnue en Géométrie , quoiqu'elle porte toute sur les principes élémentaires du nombre. La voici.

Trouver trois termes , dont le second doit être partie aliquante du premier & du troisiéme , pour , avec ces trois termes , en recevoir un quatriéme , dont non seulement la proportion géométrique avec le second terme , rende le produit des extrêmes , égal au produit des moyens , mais encore dont la somme soit égale au produit des deux premiers termes , multipliés l'un par l'autre.

C'est cette raison alterne si satisfaisante, qui m'a démontré que le rapport dont il s'agit, aussi bien que celui de la circonférence du cercle inscripteur, à l'un des côtés du quarré inscrit, sont l'un & l'autre d'une précision géométrique. J'avoue que ma découverte ressemble assez a une pierre précieuse en apparence, mais qui, aux yeux des Connoisseurs, pourroit bien être fausse. Je vous la donne à examiner telle qu'elle est. Si elle est fausse, cela ne regarde que moi seul. Si au contraire elle est fine, & que vous la jugiez telle, nous ne pouvons réciproquement nous dispenser, ni vous, Messieurs, de la polir, & de la mettre en œuvre; ni moi, de vous regarder comme les Auteurs de son éclat, & de son prix.

J'ai l'honneur d'être &c.

L. B. D. M.



 AGRICULTURE.

MÉMOIRE ou Dissertation sur la
NIELLE, par M. * * *.

LA maladie du Bled, que l'on nomme ou que l'on connoît sous le nom de *Nielle*, vulgairement *Ebrun*, est devenue si fréquente & si universelle, que la découverte de la cause de ce mal m'a paru mériter l'attention, non seulement des plus habiles Observateurs, mais encore de tous les Amateurs de la Physique & zélés Citoyens; & c'est sous ces deux derniers titres que pendant l'espace de quatre années, j'avois inutilement fait plusieurs expériences, & mis en œuvre tous les moyens qu'indiquent les Auteurs qui ont écrit sur cette matière, lorsque le hazard me fit rencontrer un Paysan, moins borné que les autres, qui m'assura qu'il connoissoit dès que le Bled avoit trois ou quatre feuilles, celui qui étoit tarré. (C'est le terme dont il se servit.) Nous étions dans la saison propre à faire l'épreuve de ce qu'il avançoit, nous allâmes donc dans un champ où il me
dit

dit qu'il y avoit beaucoup de Bled tarré , & là , il me fit remarquer que ce Bled avoit les feuilles ondulées & d'un verd plus obscur que celui qui étoit sain ; pour m'assurer du fait , je marquai avec des baguettes une douzaine de ces plants tarrés , & je fis mettre vis-à-vis une espèce de borne pour reconnoître mes marques. Au mois de Mai suivant , je revins dans mon Champ : au premier abord , je n'apperçus aucune différence entre les bons épics & ceux que j'avois marqués ; je fendis avec un canif un de ces derniers , je le trouvai infecté de la maladie en question. J'apportai à la maison les restes de ces épics pour en faire une espèce d'Anatomie ; je trouvai que les balles ou enveloppes qui couvrent le grain étoient si parfaitement collées les unes sur les autres , que les fleurs n'avoient pu sortir , & qu'elles étoient repliées contre terre , & qu'au lieu d'une liqueur laiteuse qui se trouve dans les épics sains , je ne trouvai dans ceux-ci qu'une espèce de pâte brune & d'une odeur foetide.

Je tirai de cette première découverte la conséquence que l'on ne pouvoit attribuer la cause de cette maladie aux brouillards & pluies froides du mois de

I. Vol.

F

 AGRICULTURE.

MÉMOIRE ou Dissertation sur la
NIELLE, par M. * * *.

LA maladie du Bled, que l'on nomme ou que l'on connoît sous le nom de *Nielle*, vulgairement *Ebrun*, est devenue si fréquente & si universelle, que la découverte de la cause de ce mal m'a paru mériter l'attention, non seulement des plus habiles Observateurs, mais encore de tous les Amateurs de la Physique & zélés Citoyens; & c'est sous ces deux derniers titres que pendant l'espace de quatre années, j'avois inutilement fait plusieurs expériences, & mis en œuvre tous les moyens qu'indiquent les Auteurs qui ont écrit sur cette matière, lorsque le hazard me fit rencontrer un Payfan, moins borné que les autres, qui m'affura qu'il connoissoit dès que le Bled avoit trois ou quatre feuilles, celui qui étoit tarré. (C'est le terme dont il se servit.) Nous étions dans la saison propre à faire l'épreuve de ce qu'il avançoit, nous allâmes donc dans un champ où il me

dit

dit qu'il y avoit beaucoup de Bled tarré , & là , il me fit remarquer que ce Bled avoit les feuilles ondulées & d'un verd plus obscur que celui qui étoit sain ; pour m'assurer du fait , je marquai avec des baguettes une douzaine de ces plants tarrés , & je fis mettre vis-à-vis une espèce de borne pour reconnoître mes marques. Au mois de Mai suivant , je revins dans mon Champ : au premier abord , je n'apperçus aucune différence entre les bons épics & ceux que j'avois marqués ; je fendis avec un cànif un de ces derniers , je le trouvai infecté de la maladie en question. J'apportai à la maison les restes de ces épics pour en faire une espèce d'Anatomie ; je trouvai que les balles ou enveloppes qui couvrent le grain étoient si parfaitement collées les unes sur les autres , que les fleurs n'avoient pu sortir , & qu'elles étoient repliées contre terre , & qu'au lieu d'une liqueur laiteuse qui se trouve dans les épics sains , je ne trouvai dans ceux-ci qu'une espèce de pâte brune & d'une odeur fœtide.

Je tirai de cette première découverte la conséquence que l'on ne pouvoit attribuer la cause de cette maladie aux brouillards & pluies froides du mois de

Mai, puisqu' on en connoissoit les symptômes dès le mois de Novembre précédent, & qu'il falloit remonter plus haut pour en découvrir la cause.

J'avois quelques notions que l'usage où l'on est d'entasser & comprimer les Bleds dans les Granges, pouvoit par l'extrême chaleur & par l'humidité qui se rencontre dans les gerbes, blesser le germe du Bled qui est encore tendre ; & pour m'éclaircir de ce doute, je revins à la Grange au temps de la Moisson. J'enfonçai la main dans un de ces tas ; j'y trouvai une chaleur & une humidité si considérable, que je ne doutai pas un instant que ces deux puissans agens de la végétation, n'eussent été suffisans pour développer & pousser le germe dehors, si la compression n'eût empêché l'action de l'air. Je pensai donc que malgré la privation d'une suffisante quantité d'air, la fermentation n'en étoit pas moins dangereuse, soit en absorbant une partie des facultés du germe, soit en corrompant ou en laissant dans cette partie farineuse du Bled, & qui est la première nourriture du germe, une impression de cette putréfaction qui se manifeste lorsque l'épic sort du fourreau.

Pour être pleinement convaincu que

j'avois enfin découvert ce mystère, caché depuis tant de siècles, il me restoit à prouver par des expériences exactes & réitérées, la vérité de mes remarques, & c'est ce que j'ai fait & fais encore avec tout le succès possible. *

J'avouerai cependant que ne connoissant qu'une partie des effets de la contagion des poussieres du Bled infecté, les fumiers que j'avois fait mettre dans un Champ n'étant point suffisamment consommés & pourris, & ayant été faits de pailles suspectes; j'eus une partie de mon Bled-niéllé, malgré les précautions que j'avois prises pour prévenir ce mal; d'ailleurs l'excellent discours de M. *Tillet* sur cette matiere en faisant connoître, par les curieuses & exactes expériences qu'il a faites, toute la malignité contagieuse des poussieres du Bled-niéllé, ajoute ce qui manquoit à mes remarques & répand une lumière qui ne me laisse plus rien à desirer sur cette matiere.

Il résulte de mes remarques & du discours de M. *Tillet*, que la maladie en question existe par deux causes, l'une

* Mrs de *Buffon* & *Daubenton*, à qui j'ai communiqué mes Observations, en ont constaté la vérité par plusieurs expériences.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

primitive & interne , l'autre externe , & que de-là vient la contagion du virus.

Moyens de prévenir la cause primitive.

Après avoir fait choix de la partie des Bleds que l'on destine à faire ses semences , il faut le laisser meurir le plus qu'il est possible , ne lier les gerbes que par le plus chaud du jour , laisser les gerbes sur bout jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement réssuyées, ne les faire conduire à la grange que pendant la chaleur de la journée & les faire battre tout de suite & sans les délier , pour n'avoir que le maître grain ; ce qui restera sera mis sur le tas : ensuite il faut laisser ce Bled dans sa bouffe jusqu'au temps de la semaille , alors on les fera vanner , cribler & laver , & donner telle préparation que l'on voudra , comme de l'enchaurer ou telle autre préparation que l'on trouve dans les Auteurs qui traitent de l'agriculture. Voilà les moyens de prévenir la première cause de cette maladie.

Pour se garantir de la seconde.

C'est de laver le Bled jusqu'à ce que l'eau en soit claire , de ne mettre aucun fumier qui ne soit parfaitement

pourri dans les champs que vous destinez à recevoir du froment. Prenez garde que la grange où vous battez le Bled ne soit infectée de cette poussière du Bled-niéllé. Avec ces précautions, & en multipliant les labours, on est assuré de n'avoir plus ni nielle ni ébrun.

Peut-être fera-t-on l'objection que toutes précautions deviennent inutiles pour garantir les Bleds de la contagion, dès que l'on peut éviter la cause première & interne : cela seroit exactement vrai, si tous les Laboureurs d'un Pays étoient assez avisés pour prendre toutes les précautions ci-dessus marquées. Mais comme l'on ne peut espérer cela d'eux & qu'il suffit d'avoir un champ infecté près du sien pour que la contagion ait lieu, & qu'elle peut avoir une infinité de moyens pour se communiquer, il est très-nécessaire d'observer tout ce qui vient d'être dit. On avertit qu'il y auroit du danger de changer les semences à moins qu'on ne les aye vû sur pied & qu'on ne soit assuré qu'elles sont saines tant intérieurement qu'extérieurement.

Il m'est revenu que quelques personnes doutoient, que la découverte que j'ai faite de la cause primitive de la

— F iij.

nielle , soit aussi certaine que je l'annonçois. Leur doute se fondoit sur ce que dans la plupart de nos Provinces méridionales on n'engrangoit point les Bleds , mais qu'on les battoit dans les Champs , & qu'ils étoient cependant très-infectés de cette maladie. On auroit dû cependant se souvenir qu'il y a deux causes , l'une primitive & qui ne procède que d'un excès de chaleur & d'humidité , occasionnée par la pression soit dans les granges , soit dans les tas ou matras de Bled que nos Provinces méridionales font dans leurs champs attendant la commodité de le faire battre.

L'autre cause qui n'est que l'accident & qui n'est pas moins funeste , est la contagion qui se perpétue par le grain même , par les pailles , par les fumiers faits de pailles suspectes & d'une infinité d'autres façons.

Ainsi les Bleds de ces Provinces méridionales peuvent donc être infectés , non seulement par les causes que j'indique , mais encore par d'autres : comme après avoir battu leurs Bleds & vanné immédiatement, après l'avoir moissonné , elles le mettent en monceau au grenier , il s'échauffera aussi promptement & plus que dans la grange si l'on n'a pas soin de le remuer tous les jours.

MÉMOIRE sur une espèce de CHENILLES qui produisent de la Soie , par M. DE LA ROUVIERE D'EYSSAUTIER , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Commissaire des Guèrres au Département de Languedoc , Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers. A Beziers, chez François Barbut, Imprimeur du Roi , & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres 1762..

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

C E Mémoire , dont le sujet peut devenir très - intéressant par la suite , ne m'avoit pas d'abord paru mériter l'impression ; mais le desir que plusieurs Personnes ont témoigné d'en avoir des Copies m'a enfin déterminé à le mettre au jour.

Je m'estimerois fort heureux si , par cette foible marque de mon zèle , je pouvois un jour concourir au bonheur de l'humanité , & avoir quelque part à la bienveillance d'un Ministre qui n'a

F iv

d'autre objet que la gloire du Prince & la félicité des Sujets.

A ces traits, quoique légèrement ébauchés, il est aisé de reconnoître l'illustre *DUC DE CHOISEUL*, ce Citoyen aimable, ce Patriote éclairé, qui, par ses talens & ses rares qualités, a sçu s'attirer avec justice la confiance d'un Maître beaucoup plus flatté du glorieux titre de Pere du Peuple, que de celui de Roi d'une des plus puissantes Monarchies de l'Univers.

Si au contraire, ma bonne volonté ne suffit pas pour remplir les vues de notre Auguste Monarque, & du Ministre si digne de son choix, j'ose espérer du moins que le Public équitable ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir voulu me rendre utile. C'est à quoi j'ai toujours borné ma principale ambition.

M É M O I R E.

L'Auteur de la Nature n'a rien dû faire en vain, c'est un principe incontestable.

On peut dire cependant, sans prétendre heurter cette vérité, que la plupart des Chenilles connues nous ont paru jusqu'ici très-malfaisantes, & par conséquent fort inutiles, par la raison sans doute que nous n'avons pas sçu, ou peut-être voulu pénétrer dans leurs vertus oc-

cultes. Quoiqu'il en soit , la Chenille dont je vais tracer le tableau , est d'une espèce bien différente des autres , ainsi qu'on pourra le voir ci-après.

Cette Chenille , que je crois devoir nommer Chenille de Pin , & que M. de Réaumur a mis au rang des Chenilles qu'il appelle *Processionnaires* , naît aux environs de Farges dans le Pays de Gex , entre le Mont Jura & la Suisse.

Il y a toute apparence qu'elle est de la même espèce que celle dont il est parlé dans les Commentaires de *Mathiole* sur *Discoride* , au mot *Pinorum erucæ* , en grec *Pitiocampæ* , dont les Vallées d'Ananie & de Flemme auprès de Trente sont toutes remplies , attendu , dit cet Auteur , qu'il y a beaucoup de Pins.

Cette Chenille est à-peu-près semblable aux autres , c'est-à-dire que son corps est velu & composé de plusieurs anneaux qui , en s'éloignant & se rapprochant les uns des autres , le portent où il a besoin d'aller : sa couleur est roussâtre , sa longueur d'environ quinze lignes , & son épaisseur proportionnée.

Les Chenilles de cette espèce vivent & font leurs Cocons sur des Pins sauvages , fort communs en France , & qui croissent dans les endroits même les plus stériles.

F v

Ce qu'il y a de plus admirable dans ces animaux , est qu'ils ne s'arrêtent sur aucun autre arbre : ainsi il ne faut pas les confondre avec ces insectes ou reptiles voraces , qu'on ne doit chercher qu'à détruire & non à multiplier.

Or , ces Chenilles ne s'attachant qu'à des arbres regardés jusqu'ici comme presque inutiles , au haut desquels elles font leurs Cocons, elles ne sçauroient par conséquent nuire aux autres Végétaux destinés aux besoins ou aux plaisirs de l'homme , auquel elles peuvent au contraire servir fort utilement ainsi que je tâcherai de le démontrer.

Les Cocons , fruit de leurs travaux presque journaliers , sont à-peu-près de la grosseur d'un Melon ordinaire , & l'on peut en tirer de fort belle & bonne Soie.

Toute la difficulté consisteroit , selon moi , à détacher ces Cocons de l'arbre , attendu qu'ils en entourent & serrent fort étroitement une branche droite , & parfaitement semblable à une quenouille à filer.

De plus , il y a au centre du Cocon une espèce de sac rempli de petits boutons , qui leur servent vraisemblablement de nourriture en Hyver , peut-être même encore de matière pour leur ouvrage ; & ce sac leur sert de nid pendant l'Eté.

Je pense, s'il m'est permis de faire ici quelques réflexions, qu'en coupant la branche qui traverse le Cocon, on pourroit aisément se servir de ces quenouilles naturelles pour en extraire la Soie, sans détériorer l'arbre dont la branche ne manqueroit pas de repousser l'année d'après. C'est aux Artistes à trouver des moyens plus sûrs & plus courts pour une opération qui, je crois, leur paroîtra peu difficile, eu égard aux autres Inventions curieuses qu'on découvre ou qu'on perfectionne chaque jour sous les yeux & les auspices de MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & des autres Académies du Royaume.

J'observerai seulement en faveur des Physiciens & des Amateurs de l'Histoire Naturelle, que les petites Chenilles de l'espèce ci-dessus prennent naissance dans le sac dont j'ai parlé, y restant enfermées jusqu'à ce qu'elles soient comme père & mère; alors perçant leur maison, elles sortent toutes en file à la queue l'une de l'autre pour aller s'établir sur un Pin étranger à celui qui leur a servi de berceau, & sur lequel un grand nombre d'entr'elles travaillent de concert à un même Cocon depuis le Printemps jusqu'à l'entrée de l'Hyver,

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

& même quelque temps après les premières neiges ; ce qui fait présumer qu'elles pourroient fournir de la Soye presque toute l'année dans la partie méridionale du Royaume , comme la Provence , le bas Languedoc , & le Roussillon.

De quelles ressources ne seroient donc pas ces Chenilles à ces trois Provinces , & à toute la France , si mes conjectures se trouvoient vraies ?

1°. On auroit le moyen le plus avantageux de mettre à profit , & à peu de frais , un terrain inculte & à charge.

2°. On retireroit de ces Insectes bien-faisans une Marchandise aussi nécessaire pour les meubles que pour les habits ; & au lieu de faire passer notre argent en Espagne , en Italie , dans le Levant , & ailleurs , nous verrions bientôt circuler chez nous celui de l'Etranger qui s'empresseroit à venir profiter du bon marché qu'on seroit en état de lui faire , & à la faveur duquel il pourroit s'enrichir à son tour.

Il est vrai que la propagation de ces Chenilles ne seroit peut-être pas aussi aisée qu'on se l'imagine ; un climat différent & le transport d'un lieu à un autre pourroient fort bien leur être nuisibles. Cependant la réussite paroissant très-pos-

fible , pourquoi négligeroit - on les moyens de s'en éclaircir ? L'essai en seroit facile en faisant apporter à Paris ou ailleurs une des branches au bout desquelles gissent dans le nid les œufs de ces Insectes , qu'on pourroit faire éclore par le secours de l'art , aussi bien & peut-être avec plus de succès , que les poulets de feu M. de *Réaumur*. C'est aux Naturalistes à en décider.

Pour moi , je ne dois m'attacher qu'à décrire ce que j'ai trouvé de remarquable dans ces sortes d'animaux.

Je dirai donc , pour remplir ma tâche , qu'ils ne se multiplient que de proche en proche , & que l'on voit des Pins éloignés au plus d'un quart de lieue de ceux qui en produisent une quantité innombrable où l'on n'en découvre point du tout ; ce qui me feroit croire que pareilles Chenilles ne deviennent jamais Papillons , & qu'elles peuvent ressembler à celles dont il est parlé dans le Spectacle de la Nature, *Tome 1 , page 55.*

Il sera fort aisé aux Mécaniciens de trouver des moyens pour tirer cette Soie des Cocons , & pour la devider aussi facilement que celle de ces Vers si estimés & dont pourtant plusieurs personnes se dégoutent , tant par rapport aux soins ,

134 MERCURE DE FRANCE.

que par la dépense qu'ils occasionnent, les Mûriers qui leur servent de nourriture ne croissant pas dans tous les Pays avec la même facilité que les Pins sauvages, arbres dont la culture ne sçauroit occuper.

Je dois observer en finissant, qu'on fit il y a quelques années, auprès de Farges, de très-bons Bas de la Soie en question, quoiqu'elle ne fût ni décreusée, ni devidée, mais seulement arrachée avec la main, & filée à l'ordinaire : ce qui me persuade qu'on en tireroit encore un grand parti en la filant à la quenouille ou au roüet, en supposant que les tours ordinaires ne pussent pas être mis en usage pour cette opération ; ce qui n'est pas à présumer.

Cette Soie est très-forte & d'un blanc argenté, surtout si on a le soin de la ramasser avant les neiges, se fallissant un peu pendant l'hyver.

Il est infiniment à desirer que la chose réussisse, & l'on verra bientôt, je le répète, la France en état de fournir de la Soie à toute l'Europe, si l'on parvient à avoir & à perpétuer dans tous les endroits complantés de Pins, dits vulgairement *Pinades*, les utiles Insectes dont je viens de parler.

Peu de temps après la lecture de ce Mémoire à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, tenue le 25 du mois d'Août dernier (1761) M. *Bouillet*, Secrétaire perpétuel de cette Académie, reçut une Lettre de M. *Vergnies*, Prieur de Miglos près Tarascon en Foix, par laquelle il lui mande qu'un mois après notre Assemblée il fut à un Bois de Pins, où il trouva une grande quantité de Cocons de Chenilles en question, mais presque tous pourris, le temps de les cueillir étant passé; mais qu'il étoit à portée de faire dans la saison une abondante récolte.

Il a envoyé une petite portion de la Soie extraite d'un de ces Cocons qui, malgré sa saleté, annonce qu'on pourroit en tirer grand parti.

On m'a encore assuré avoir vu de pareils Cocons sur des Pins qui sont dans le Jardin du Roi à Montpellier.

Les Personnes qui feront quelque découverte à ce sujet, sont priées d'en faire part au Public.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*EXTRAIT des Ouvrages lus à la
Séance publique de l'Académie Royale
de Chirurgie , le Jeudi 22 Avril
1762.*

M. BORDENAVE a lu une Dissertation sur les accidens des plaies des parties tendineuses & aponévrotiques , & sur les moyens d'y remédier. L'expérience de tous les temps avoit montré que la blessure des tendons & des aponévroses étoit suivie des accidens les plus fâcheux que l'on attribuoit à l'extrême sensibilité de ces parties. Personne n'ignore que *M. de Haller* a nié que ces parties fussent sensibles. D'après ses expériences faites avec soin par différentes personnes sur l'intelligence , la

dextérité & la bonne foi desquelles on peut compter, il ne semble pas qu'on puisse former aucun doute. Elles ont cependant trouvé des adversaires : M. *Bordenave* ne prend point leur parti, il adopte le sentiment de M. *de Haller*, & tâche de concilier sa doctrine avec les faits les plus exactement observés dans la pratique de la Chirurgie. En considérant anatomiquement la structure des parties, leur étendue & la communication réciproque qu'elles ont entr'elles, on voit que les accidens formidables qui sont les symptômes ordinaires des plaies des parties aponévrotiques & tendineuses, ne viennent point de la prétendue sensibilité des tendons & des aponévroses, mais de l'inflammation qui est la suite de l'étranglement fait par les parties membraneuses. Ici l'Auteur s'étaye des principes que M. *Quesnay* a posés sur l'étranglement dans son savant Traité de la gangrène. Il n'est pas nécessaire que l'instrument qui fait la blessure pénétre jusqu'au tendon, pour produire des accidens fâcheux ; on a des exemples qu'une simple piquure à l'extrémité des doigts, ou sous l'ongle, & qui n'a-voit touché ni le tendon ni sa gaine, a été suivie de symptômes fort graves. Si

138 MERCURE DE FRANCE.

la blessure la plus profonde avoit atteint ces parties , on s'abuseroit en pensant que c'est par elles que la playe seroit plus dangereuse ; ce sont moins les dimensions d'une playe , que la nature des parties lésées qui la rendent plus ou moins grave , & si , comme l'expérience l'a prouvé , la piquure superficielle des parties nerveuses a mis des blessés dans le plus grand danger , & qu'on n'a apperçu aucun accident fâcheux à la suite des désordres les plus étendus sur des parties tendineuses , on doit juger que la lésion des tendons ne contribue en rien aux accidens affreux de certaines playes , mais que l'on doit en chercher la source dans l'irritation des nerfs ; & l'on sçait que les tendons n'en admettent point dans leur texture.

Si les accidens viennent presque toujours de l'étranglement , l'indication curative est facile à saisir ; on fera cesser les symptômes naissans de l'étranglement , & l'on en préviendra de plus fâcheux en débridant les parties qui forment l'étranglement. L'instrument tranchant conduit par les lumières anatomiques est ici de la plus grande ressource. *M. Bordenave* examine l'usage que les Anciens faisoient de l'huile de théré-

bentine bouillante, dont ils ont vanté les succès merveilleux. Il trouve que le bien qui a résulté de cette application est dû à la destruction de la sensibilité dans le point où étoit le principe de l'irritation. La cautérisation agit de même, & l'on explique aisément comment par l'application d'un caustique, qui est un remède très-irritant, on fait cesser avantageusement tous les symptômes que causoit l'irritation des parties nerveuses lésées par un coup d'épée ou de lamette. M. *Bordenave* apprécie les cas où l'on peut avoir recours à ces moyens; mais il incline toujours à donner la préférence à l'instrument avec lequel on fait précisément ce qu'on veut faire; on le conduit avec méthode, & l'on n'est pas aussi exactement le maître de l'action plus ou moins étendue d'un médicament corrosif.

M. *Morand* lut ensuite une observation sur une grande fracture du crâne; voici le fait. Une grosse boule à jouer aux quilles, jettée en l'air, tomba sur la tête d'un jeune homme. Le blessé eut primitivement tous les symptômes de la commotion du cerveau, & le crâne étoit enfoncé. L'incision de la peau contuse découvrit une fracture en étoile à

140 MERCURE DE FRANCE.

cinq rayons , à la partie latérale droite du coronal. Trois de ces pièces furent enlevées assez facilement, à la partie inférieure du fracas , on releva les deux autres pièces & on les mit de niveau. Le blessé fut saigné d'abord du bras & du pied à trois heures d'intervalle , & avant qu'on eût fait l'incision , la connoissance lui revint. Il eut peu de fièvre pendant les quatre premiers jours : le délire qui parut le 5^e fut calmé par une troisième saignée.

On se détermina le 8^e à aggrandir la playe vers la suture coronale, pour pouvoir tirer les deux pièces d'os qui restoient , parce qu'on crut qu'elles rete-noient du pus sur la dure-mere. La base d'une de ces pièces étoit à la suture même. L'effort qu'on fit pour détacher cette portion d'os le 12^e jour de la blessure augmenta la fièvre ; elle diminua bientôt par une suppuration abondante & de meilleure qualité que celle des jours précédens. Le 15 , le blessé étoit si bien qu'on jugea à propos d'être moins sévère sur le régime ; une nourriture un peu plus abondante dissipa la fièvre. Le Sujet étoit jeune & avoit grand appétit ; une diete forcée auroit pu le jeter dans l'épuisement. Les soins ordinaires achevèrent la cure , qui fut parfaite en six semaines.

M. *Morand* termine le récit de ce cas par les réflexions dogmatiques qui suivent. » C'est un principe connu qu'un » coup capable de faire une forte contusion à la tête peut produire les plus » grands maux. Si le crâne résiste ; par » ce que dans ce cas la plus grande partie » de la percussion qui suivant sa quantité doit avoir tout son effet, se transmet » au-delà du crâne aux parties qu'il recouvre : il doit donc en résulter une » commotion au cerveau qui en est d'autant plus susceptible , que c'est une » pulpe molle , traversée par une infinité » de vaisseaux tendres , où la circulation naturelle peut être très-facilement » dérangée. Mais quand toute la force » de la percussion est imprimée au crâne » & qu'il est fracassé, le crâne devient seul » responsable de tous les accidens que » l'habile Chirurgien est presque sûr de » modérer avec une main intelligente , » qui n'a plus à travailler que sur des » parties solides. Cette Observation , » continue M. *Morand* , n'est point » neuve ; c'est un exemple que j'ajoute , » & qui est peut-être remarquable par » la grandeur des pièces emportées.

On a lu ensuite pour M. *Daviel*, un Mémoire sur de nouvelles perfections

qu'il a ajoutées à sa méthode de faire l'extraction de la cataracte. L'opération par laquelle on tire du globe de l'œil le crySTALLIN cataracté est une découverte intéressante due à M. *Daviel*, qui l'a publiée dans le second Tome des Mémoires de l'Académie. La grande expérience qu'il a acquise lui a fait connoître des inconvéniens dans l'incision demie-circulaire à la partie inférieure de la cornée transparente. L'humeur aqueuse s'échappe dès le premier moment de l'opération, la membrane uvée se présente aisément dans la playe & produit un staphylome qui peut entraîner la perte de l'œil ; la réunion de la playe est difficile, & quelquefois la cicatrice est si mince qu'elle se r'ouvre au moindre effort, de là la chute de l'iris & la perte consécutive de l'œil. M. *Daviel* trouve la cause de ces accidens dans la section faite en biseau. Pour l'éviter il falloit renoncer à l'incision demie-circulaire : l'Auteur a essayé différens moyens d'ouvrir la cornée transparente, & la méthode à laquelle il attribue le plus d'avantages, & à laquelle il s'entient irrévocablement, consiste à se servir d'abord d'un petit Bistouri courbe qu'il tient comme une plume à écrire, & le

tranchant tournée en haut. Il porte sa pointe dans la partie inférieure de la cornée transparente du côté du grand angle, à environ une demie ligne de la conjonctive. Lorsque la pointe de l'instrument est dans la chambre antérieure, il le pousse jusqu'au bord de la cornée du côté du petit angle, à l'extrémité de la ligne qui couperoit horizontalement la cornée en deux parties, il perce la cornée & achève l'incision qui décrit une ligne oblique par une coupe nette & sans biseau. Il divise ensuite la cornée supérieurement par une seconde coupe, obliquement du petit angle vers le grand, avec de petits ciseaux mouffes dont les lames font un angle obtus avec les branches. De ces deux incisions il résulte un lambeau triangulaire de la cornée transparente, dont la base est du côté du grand angle. Par ce moyen M. *Daviel* met la prunelle à découvert plus aisément que par la section demie-circulaire. L'humeur aqueuse qui ne se perd pas entièrement dès le commencement de l'opération, conserve de la convexité à la cornée transparente, ce qui est favorable à l'Opérateur, qui achève l'Opération comme dans l'autre manière, par inciser la cap-

144 MERCURE DE FRANCE.

sule crySTALLINE , & extraire le cristallin au moyen d'une pression douce & méthodique du globe de l'œil. M. *Daviel* dit qu'après cette opération bien plus facile à pratiquer , les cicatrices sont solides & à peine sensibles.

M. *Louis* fit la lecture d'un Mémoire sur la rétraction des muscles après l'amputation de la cuisse , & sur les moyens de la prévenir. L'Auteur avoit déjà traité ce sujet important dans deux dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie. Ce qu'il a dit , parut changer le fait de la Chirurgie sur une Opération qu'il croyoit avoir été trop négligemment soumise à des préceptes généraux. Les preuves de détail données pour la perfection de l'amputation de chaque membre , les argumens tirés de la raison & de l'expérience , son attention à se fonder sur les connoissances anatomiques les plus positives , & à rapporter des faits de pratique qui avoient rapport aux points qu'il discutoit , ne le privèrent pas des réflexions que son sentiment suggéra à des critiques qu'il appelle des adversaires utiles. Le jugement favorable que des hommes d'un mérite distingué ont porté sur son travail ; l'adoption que des Chirurgiens célèbres en ont faite
dans

dans l'exercice de l'Art ; la préférence que des Auteurs de réputation ont donnée dans leurs Ouvrages à la doctrine que M. *Louis* a établie, & l'accueil que des Juges éclairés & impartiaux ont fait à ce qu'il a été forcé d'opposer aux critiques qu'ont effuyées ses remarques sur les amputations, ne l'empêchent pas de ne voir dans ses premières recherches qu'un essai que des observations multipliées doivent perfectionner. La campagne que l'Auteur a faite l'année dernière en qualité de Chirurgien-Consultant, dans l'Armée du Roi en Allemagne, lui a fourni un grand nombre d'occasions d'apprécier les diverses opinions, d'acquérir de nouvelles connoissances sur les points contestés, & de chercher dans la pratique de l'amputation de la cuisse, la manière la moins désavantageuse à ceux qui auront le malheur d'être exposés à souffrir cette opération.

L'amputation la plus parfaite est sans contredit celle dans laquelle les chairs qui forment l'extrémité du moignon conservent assez de longueur pour se maintenir au niveau du bout de l'os, c'est un avantage qui n'est point ordinaire, surtout à la cuisse. On coupe circulairement la peau & la chair sur un plan égal:

I. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

mais si sans aucune précaution relative à la rétraction des muscles , on scie l'os sur le même plan que les chairs , doit-on être surpris que la playe du moignon , au lieu de présenter une surface plate , ne forme par la suite un cône plus ou moins saillant. M. *Louis* expose les grands inconvéniens qui peuvent résulter de cette disposition accidentelle de la playe. C'est la rétraction des muscles qui est la cause de la saillie de l'os : il prouve que ceux qui en admettent le fait, ont imaginé que cet accident dépendoit de la fonte du tissu cellulaire par une suppuration abondante, ne se sont pas aperçu qu'ils faisoient de vains efforts de raisonnemens en se dissimulant la cause formelle de cette saillie, & prenant pour elle ce qui ne pourroit être regardé que comme une cause occasionnelle & déterminante dans quelques cas seulement : mais quand la rétraction des muscles seroit l'effet consécutif de la suppuration trop abondante , s'en suivroit-il que la méthode d'opérer, en conservant plus de longueur relative aux chairs , par la plus haute résection de l'os , n'eût pas sur la manière ordinaire l'avantage de prévenir l'inconvénient de la saillie de l'os , ou au moins d'en borner les effets, en la

rendant moindre qu'elle n'auroit été sans l'usage des précautions prescrites ? Avant que de donner de nouvelles vues sur ce point essentiel , M. *Louis* relève des procédés défectueux dans la maniere de panser les blessés & qui contribuent plus qu'on ne pense à rendre la plaie conique. Il faudroit bannir toutes les pièces d'appareil qui repoussent l'extrémité des muscles vers leur principe , & appliquer toutes les compresses & les bandes de façon qu'elles ramènent constamment les chairs du haut en bas.

Une autre inattention dans la pratique des pansemens produit aussi ce fâcheux éloignement des parties musculuses. On ne prend pas assez garde à la situation du moignon dans le temps qu'on renouvelle les appareils. On fait fléchir la cuisse pour élever le bout du moignon , & se mettre à portée de panser commodément la plaie. Plus on avance dans la cure , moins on prend de mesure à cet égard. M. *Louis* dit qu'il a vu beaucoup de blessés qui , se croyant hors de tout danger , auroient été bien fâchés de se priver de la satisfaction de faire faire à la cuisse un angle droit avec le corps , en la portant perpendiculairement en haut. Dans cette flexion , le bout de l'os

semble sortir du moignon, & il s'élève effectivement au-dessus du niveau des chairs; c'est un mouvement déraisonnable qu'on doit absolument interdire. Le Chirurgien au lieu de faire fléchir la cuisse, se procurera la plus grande facilité de panser le malade, en le faisant soulever des deux côtés avec une alaise, & en plaçant sous les reins & les fesses, un petit matelas ferme & assez épais, ou un coussin de maroquin fait de crin bien ferré. Les avantages de cette position sont sensibles.

Mais ce que M. *Louis* propose, soit pour éviter la rétraction des muscles en mettant le blessé dans une situation favorable, soit pour ramener les parties retirées par l'application méthodique des bandages, ne résout pas les plus grandes difficultés qu'on lui a opposées. Un Chirurgien de Lyon, rapporte dans un Ouvrage intitulé *Mélange de Chirurgie*, que de trois amputations de cuisse, deux faites selon les principes de M. *Louis*, avoient été suivies de la faillie de l'os, & que la troisième en avoit été exempte, quoiqu'on n'eût eu aucun égard aux préceptes qu'il a donnés pour éviter cet inconvénient.

L'analyse de ces faits & l'explication

des cas où la rétraction des muscles n'a pas lieu, quelle que soit la méthode d'opérer, forment ici une discussion intéressante : elle est d'autant plus instructive que l'Auteur qui a exercé une espèce de censure, avoit écrit ces mêmes faits à M. *Louis* six ans avant que de les faire imprimer, & que les circonstances exposées dans le récit particulier & obmises dans le récit imprimé, servent beaucoup à l'éclaircissement des observations objectées.

De la discussion étendue & raisonnée de plusieurs points capitaux, sur lesquels M. *Louis* rapporte des faits de pratique, il conclut que c'est une perfection à ajouter aux préceptes donnés pour l'amputation de la cuisse, celui de ne comprimer l'artère crurale que dans le pli de l'aîne, de façon que les muscles ne soient gênés que par la bande qui doit les affermir pendant la première section circulaire. Cette bande supprimée, la rétraction des muscles sera libre, l'Opérateur pourra donner tous ses soins à couper les chairs qui sont autour de l'os, & assez haut, à l'endroit où il sera possible de le scier avantageusement, pour conserver les chairs dans la plus grande longueur relative. M. *Louis* cite deux cas

150 MERCURE DE FRANCE.

où il a fait l'amputation de la cuisse sans tourniquet , en faisant simplement appuyer sur l'artère crurale par un aide. L'exemple le plus récent est fourni par la cure de M. le *Chevalier de S. Maclou* , Officier au Régiment de Vastan , blessé devant Brunswick par un coup de fusil qui lui cassa la cuisse. Près d'un mois après , M. *Louis* trouva cet Officier dans l'état le plus fâcheux entre les mains d'un Chirurgien à Wolfenbuttel. Il le détermina à se laisser couper la cuisse. Le désordre étoit tel qu'il falloit faire l'amputation fort haut. M. *Louis* chargea M. *Dougnor* , premier Chirurgien de M. le Duc de Brunswick de comprimer l'artère crurale; l'opération fut faite sans difficulté , l'os fut scié fort haut , & le malade fut guéri parfaitement sans avoir éprouvé l'accident de la rétraction des chairs ; son moignon n'est pas conique , il offre au contraire une grosse masse charnue dans le centre de laquelle le bout de l'os est enfoncé.

Comme on n'est pas toujours à portée d'avoir des aides intelligens à qui on puisse confier sans danger la compression de l'artère crurale , M. *Louis* a prié M. *Pipelet* le jeune , fort expert dans la construction des bandages , de lui faire

un tourniquet pour comprimer l'artère, à sa naissance au-dessous de l'arcade crurale. Feu M. *Petit* avoit imaginé pour cette compression un bandage plus compliqué, parce qu'il avoit d'autres objets à remplir dans la cure de M. le Marquis de *Rothelin*, à qui il avoit coupé la cuisse 20 ans après un coup de feu. On ne peut, dit M. *Louis* en finissant sa Dissertation, faire mention de ce cas, sans rappeler avec respect pour la mémoire de ce grand Chirurgien, que c'est une des guérisons qui a fait le plus d'honneur à la Chirurgie Française.

M. *Pipelet* le jeune a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire sur une hernie particulière de la vessie. M. *Verdier* a donné dans le second Tome des Mémoires de l'Académie, une excellente Dissertation sur cette matière, où l'on voit que le silence des Anciens sur cette maladie a été la cause de beaucoup d'erreurs dans la pratique. L'attention qu'on a donnée de nos jours à ces méprises, quelques observations fournies par des Auteurs modernes, & plusieurs cas particuliers communiqués à l'Académie ont servi à former un corps de doctrine qui est une source féconde de lumières sur cette maladie plus commune qu'on ne

152 MERCURE DE FRANCE.

pense. M. *Verdier*, avec tous ses secours, n'a pas épuisé son Sujet. Il n'a pas parlé de la hernie de la vessie au périnée sur les hommes. M. *Pipelet* a eu occasion d'observer ce cas; il donne en détail la cause, les signes & toutes les circonstances qui ont accompagné cette maladie trop longtemps méconnue, & dont l'incommodité a disparu dès que M. *Pipelet* a fait porter un bandage convenable. La description de ce moyen n'est pas susceptible d'extrait; la vue de la machine suffit pour en faire concevoir l'utilité.

Il y a deux exemples de hernies de vessie sur des femmes; & elles paroissent naturellement devoir y être moins sujettes que les hommes. Mais M. *Pipelet* remarque que ces deux cas bien contestés sont arrivés à des femmes grosses. D'après la considération anatomique des parties dans l'état de grossesse, l'Auteur explique d'une manière démonstrative que ces hernies ont dû disparaître après la grossesse: c'est le cas contraire de la hernie de l'ombilic qui ne paroît plus, lorsque la matrice dilatée se présente vis-à-vis du trou ombilical. Le fait intéressant par lui-même a été confirmé par le témoignage de M. *Louis* que le malade a

JUILLET. 1762. 153
consulté pour constater la nature & le
vrai caractère de la maladie que M. Pi-
pelet avoit très-judicieusement distingué
au premier examen.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

AVIS concernant les Estampes des Ports de France.

MR S *Cochin & Lebas* avertissent
qu'on commencera à délivrer les Estam-
pes de la seconde Souscription des Ports
de France d'après les Tableaux de M.
Vernet, le 10 Juillet, chez M. *Chardin*,
Conseiller, Trésorier de l'Académie
Royale de Peinture & de Sculpture,
aux Galleries du Louvre.

Ces quatre Estampes sont, *la Vue de
la Ville & de la rade de Toulon*, *le Port
vieux de cette même Ville*, *le Port d'An-
tibes*, & celui de *Cette*.

En livrant ces Estampes, les Gra-
veurs proposent une troisième Souscrip-
tion pour quatre autres qui font la con-
tinuation de la même suite, sçavoir :

1°. *La Vue d'une partie du Port & de*

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

la Ville de Bordeaux , prise du côté des Salinières ; ou l'on découvre les deux Pavillons qui terminent la Place Royale , dans l'un desquels est l'Hôtel des Fermes & dans l'autre la Bourse : une partie du Château - Trompette ; ensuite le fauxbourg appelé les Chartrons , & la Palue dans le lointain. A l'extrémité , l'Ormond , village à une lieue au-dessous de Bordeaux , au pied d'une montagne qui termine le Tableau.

2°. *Une autre Vue du même Port prise du Château-Trompette ;* d'où l'on voit une partie de cette Forteresse , la Bourse , la Place Royale & la Statue Equestre du Roi , l'Hôtel des Fermes , les Salinières & une partie des Chantiers.

3°. *La Vue de Bayonne prise à mi-côte sur le Glacis de la Citadelle ;* où l'on voit la réunion des rivières de l'Adour & de la Nive ; le Pont du S. Esprit , celui de Mayou & celui de Panecan. Au bord de la rivière sont rangés des vaisseaux & l'on découvre une partie de l'allée marine. Sur le devant sont des magasins à serrer du vin , & le chemin qui conduit à la Barre. Les figures dont il est orné sont des Basques , des Basquoises & autres femmes du Pays.

4°. *Une autre Vue de Bayonne prise*

de l'allée de Bouflers , près de la Porte de Mousserole. On voit la Citadelle , la Porte Royale , le Fauxbourg & le Pont du S. Esprit : on découvre jusqu'à Blanc-Pignon & aux Dunes où est la Balise pour les signaux. Les figures sont des Basques coëffés d'un Barret ou espèce de Tocque , des Basquoises qui ont sur la tête, un mouchoir , des Espagnols & des Espagnoles , un Tillolier & des Tillolières , nom qu'ils prennent d'une espèce particulière de bateaux , dont quelques-uns sont représentés dans le Tableau , ainsi que plusieurs autres , comme Chalibardons, Bateaux de Dax , &c... On s'est attaché à représenter ce qui peut caractériser le Pays & ses usages , comme le jeu de la Troupiole , qui consiste à se jeter une cruche jusqu'à ce que tombée à terre , elle se casse ; une Cacolette , ou deux femmes sur un cheval , un carosse à bœufs , tel qu'on s'en sert pour la campagne &c.

Comme MM. *Cochin* & *Lebas* ont éprouvé que le temps qu'ils avoient demandé lors de la seconde souscription ne leur a pas suffi , & qu'ils ont été forcés par la nature de l'ouvrage , & par le temps nécessaire pour l'impression , d'en retarder la livraison , ce qui a donné lieu à plusieurs personnes de se plaindre ;

156 MERCURE DE FRANCE.

considérant d'ailleurs que ces quatre tableaux qu'ils vont entreprendre sont encore plus chargés de détails qui augmentent la longueur du travail ; ils préviennent que dans les Reconnoissances pour cette nouvelle Souscription, ils ne peuvent prendre d'autre engagement que celui de promettre ces Estampes dans le courant de l'année 1764. On peut être assuré qu'ils ne négligeront rien pour satisfaire plutôt les Souscripteurs, & pour accélérer l'ouvrage autant qu'il sera possible sans nuire à la beauté de l'exécution.

Les Personnes qui voudront continuer à souscrire donneront douze livres à compte, ainsi qu'il a été annoncé par le premier Prospectus. Les Graveurs avertissent en même temps qu'étant engagés à recevoir de préférence les Souscriptions de ceux qui leur feront l'honneur de continuer, & le nombre des Souscripteurs précédens étant assez considérable pour ne pouvoir être augmenté sans risquer que quelques-uns d'entr'eux n'eussent des Epreuves moins belles, on n'en acceptera de nouveaux que deux mois après l'ouverture de cette livraison ; & seulement pour remplacer ceux qui pourroient s'être retirés.

JUILLET. 1762. 157

LE sieur L'EMPEREUR, Graveur du Roi, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Serpente, vient de mettre en vente deux Estampes d'après M. *Vernet*, l'une appelée *la Tempête*, l'autre *le calme*, toutes deux gravées par la D^e. C. E. *Cousinet*, épouse du sieur *L'Empereur*, & dédiées à M. *Wattelet de Valogny*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Ces deux agréables Morceaux ne peuvent manquer de plaire aux judicieux Estimateurs des talens.

LE PUBLIC apprendra sans doute avec plaisir qu'il paroît une belle Estampe représentant M. *Rameau*. Elle est gravée par M. S. *Aubin*, d'après le Buste de ce célèbre Musicien que l'on a vu au Sallon du Louvre en 1761, & dont M. *Caffieri*, Sculpteur du Roi, est l'Auteur. On vend cette Estampe chez le sieur *Joulain*, Marchand de tableaux, quai de la Mégisserie, à la Ville de Rome.

LIVRE de Principes à dessiner, par M. *Dandré Bardon*, Professeur pour l'Histoire, del'Ecole-Royale des Elèves protégés, gravé à l'eau-forte par *Marguerita Ludovica Amedea de Lorme du Ronceray*, terminé au burin par *Etienne*

158 MERCURE DE FRANCE.

Fessard, Graveur du Roi, de la Bibliothèque du Roi, & de l'Académie Royale de Parme. Se vend à *Paris* chez l'Auteur à la Bibliothèque du Roi, & dans la Maison de *Pierre Remy*, ancien Directeur de l'Académie de S. Luc, rue Poupée, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par la rue Hautefeuille.

N. B. Une maladie de trois ans que le sieur *Fessard* vient d'effuyer, l'a mis hors d'état jusqu'ici de remplir l'engagement qu'il a contracté avec MM. les Souscripteurs pour les Tableaux du Cabinet du Roi. Mais s'il a profité des momens libres, dont il a joui pour travailler à l'ouvrage qu'on vient d'annoncer, ainsi qu'à la *lumière du monde* & la *Vénus* d'après M. *Boucher*, qui ont déjà paru, c'est qu'il ne lui a pas été possible de travailler sur de grandes Planches.

Il délivrera incessamment le *Rubens*, en suivant les conditions de son Prospectus; il n'a rien négligé de tout ce qui concerne son Art, pour mériter le suffrage du Public qu'il a toujours eu en vue comme son principal but, dans les différentes productions qu'il a déjà données.

F E S S A R D.

Ce 8 Juin 1781.

Le fleur LATTRÉ, Graveur rue S. Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux, vient de mettre au jour un *Atlas Maritime* qu'il a eu l'honneur de présenter au Roi.

Cet Ouvrage intéressant & qui peut être utile en tout temps, l'est encore davantage eu égard aux circonstances présentes. Afin d'en donner idée on va le faire parcourir rapidement à nos Lecteurs. Le titre est orné d'un Neptune avec ses divers attributs, surmonté d'une guirlande de Plantes marines qui forme le Cartel, où se trouve l'inscription. On rend compte dans l'Avertissement de la projection qu'on a employée pour les Cartes de ce Recueil & des moyens qui ont principalement contribué tant à les rendre exactes dans les parties de détail, qu'à les assujettir au Ciel. La Carte générale est la première; elle indique la disposition respective des Cartes particulières. Ces Cartes qui suivent du Nord au Sud pour l'Océan, & de l'Ouest à l'Est pour la Méditerranée, sont au nombre de huit; on les a assujetties à la projection de *Mercator*, comme étant la plus comode pour les Marins; il s'y trouve des détails que la

160 MERCURE DE FRANCE.

petitesse du format ne promet point. On y voit un très-grand nombre de positions sur les Côtes ; & sur la Mer , sont les bancs de sables , les rochers , les sondes , la variation de l'éguille aimantée & la hauteur à laquelle la Mer monte dans les grandes Marées , il paroît qu'on n'y a rien oublié de tout ce qui a rapport à la Marine.

Outre les huit Cartes de détail , on en trouve trois autres à plus grand point qui contiennent les principales Isles qui avoisinent nos Côtes : ces Cartes qui paroissent autant soignées que les précédentes , sont les Isles *Gersei* , *Grènesei* & *Aurigni* , *Belle-Isle* & les Isles de *Ré* & d'*Oléron*. On peut dire à la louange du Géomètre & de l'Artiste qui ont présidé à cet Ouvrage , que s'ils ont fait des efforts pour mériter l'accueil du Public , nous présumons qu'ils auront atteint le but. Après les Cartes suivent les Plans de nos Ports les plus considérables. Ces plans sont suivis d'une idée de chacune de ces Villes , dans laquelle on indique ce qu'il y a de plus intéressant à sçavoir sur chacune.

Ce Volume qui est du même format que l'*Etrénne Géographique & l'Atlas Militaire* que l'on trouve chez le même,

JUILLET. 1762. 161

se vend relié en maroquin & lavé
15 liv. relié en veau sans lavure 9. liv. Il
devient très-nécessaire aux personnes
qui souscrivent aux belles vues de nos
Ports , par M. *Vernet* , exécutée par
par MM. *Cochin & Lebas*.

*CARTE du Passage de l'ombre de la Lune
au travers de l'Europe dans l'Eclipse
du premier Avril 1764.*

LES grandes Eclipses du Soleil sont
des Phénomènes assez frappans pour mé-
riter l'attention du Public & intéresser sa
curiosité; il n'en est guères arrivé que
les Astronomes n'ayent eu le soin de les
prédire avec toutes leurs circonstances ;
souvent ils en ont mis les détails sous les
yeux des Amateurs , par le moyen des
Cartes séparées faites à ce dessein.

L'Eclipse de Soleil qui s'observera le
premier Avril 1764, offrira un Phénomène
unique & qui ne s'est jamais vu en
France ou du moins qui n'y a jamais été
observé de manière à être consacré dans
l'Histoire de l'Astronomie ; ainsi il in-
téresse également les Astronomes & le
Public ; il doit fournir une occasion fa-
vorable pour juger du diamètre de la Lu-

162 MERCURE DE FRANCE.

ne dans les Eclipses , beaucoup mieux qu'on ne peut le faire dans toute autre circonstance & dans toute autre Eclipsé.

Madame le *Paute* , appliquée depuis longtemps & avec succès à des recherches d'Astronomie , qui font autant d'honneur à sa pénétration qu'à la solidité de son esprit , a fait sur l'Eclipsé de 1764 un travail particulier dont elle vient de publier le résultat dans une Carte de l'Europe que l'ombre de la Lune traversera ce jour-là dans moins de deux heures presque toute cette partie du Monde ; de plus cette ombre y est représentée séparément sous sa forme Ecliptique ; on voit sur le côté de la Carte un croissant qui représente la manière dont l'Eclipsé paroîtra à Paris & une couronne qui exprime la manière dont on la verra en Espagne , en Bretagne , en Normandie & en Flandres , enfin tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant & de remarquable dans une Eclipsé de Soleil y est mis sous les yeux d'une manière palpable & qui n'exige ni méditation ni calcul ; une courte explication annonce l'objet de cet ouvrage , son utilité , & les différentes parties qui le composent.

La gravure de cette Carte exécutée

JUILLET. 1762. 163

par Madame *Lattré*, augmente encore le mérite de l'ouvrage, & montre dans le beau Sexe une seconde espèce de talent ; les ornemens sont gravés par Madame *Tardieu* : en sorte que cet ouvrage dans toutes ses parties annonce des femmes distinguées dans les Sciences & dans les Arts, digne de servir aux autres de modèles & d'objets d'émulation. Cette Carte est imprimée en deux couleurs & se vend avec l'explication 3 liv. à Paris, chez *Lattré*, Graveur, rue S. Jacques, au-dessus de celle de la Parcheminerie, à la ville de Bordeaux.

M U S I Q U E.

PREMIER & second Recueil d'Airs François & Italiens, Romances, Brunettes, Vaudevilles, Menuets &c. choisis dans les Opéra-Comiques qui ont eu le plus de succès, comme le *Maréchal ferrant*, le *Cadi duppé*, *On ne s'avise jamais de tout*, *Annette & Lubin*, le *Jardinier & son Seigneur*, le *Maître en Droit*, *l'Isle des Foux* &c. accommodés pour deux flutes, deux violons ou deux par dessus de viole par M. *Granier*,

164 MERCURE DE FRANCE.

premier Violoncelle de la Comédie Italienne, prix 6 liv. chaque volume. A Paris, chez M. de la Chevardiere, rue du Roule, à la Croix d'Or.

RECUEIL d'Airs à chanter d'*Annette & Lubin* avec accompagnement de clavecin, harpe, ou violoncelle. Prix, 3 liv. 12 f. à la même adresse.

SYMPHONIES périodiques, N^o. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. del Signor *Cannabich, Toëfchi, Philidor, Stumpff, Holtzbaur*, prix, 2 l. 8 f. chacune, mises au jour par le sieur de la Chevardiere, Editeur du Journal périodique de Symphonies, qui continue toujours cet ouvrage.

Annette & Lubin, Partition in-folio, prix 12 liv. y compris les Parties séparées. A la même adresse.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P E R A.

ON a continué le Ballet des Fêtes Grecques & Romaines. Le 15 Juin , Mlle *Hebert* a débuté par le rôle de *Cléopâtre*. Cette Actrice est d'une taille très-haute , mais assez bien proportionnée , pour que cela ne contribue qu'à lui donner de la noblesse , sans faire disparate avec les autres , parce qu'elle n'a rien de gigantesque. On lui reconnoît généralement un caractère imposant dans la marche , dans le maintien & dans l'action , quoique l'on s'apperçoive à certains excès dans le geste , qu'elle s'est exercée longtems en Province ; mais depuis son début , elle a déjà gagné du côté du goût en perdant beaucoup de cette vicieuse habitude. Quant à l'organe , on ne peut en parler sans craindre de précipiter un jugement ; la timidité semble encore voiler un peu sa voix , dont le son malgré cela n'a

rien de désagréable. Elle a une bonne maniere de chanter ; elle montre de l'intelligence & de la sensibilité. Cette Débutante peut devenir très-utile , si elle s'engage à l'Opéra.

Le Mardi 6 du présent mois de Juillet , l'Académie Royale de Musique remettra sur son Théâtre *les Caractères de la Folie* , Ballet. Le Poëme est de M. *Duclos* , Secrétaire perpétuel & l'un des 40 de l'Académie Françoisse , Historiographe de France. La Musique est de M. *de Buri* , Surintendant de la Musique du Roi.

Ce Ballet a été donné , la première fois , au mois d'Août 1743. L'Auteur du Poëme avoit rapporté les caractères de la Folie , à trois espèces principales ; les *Manies* , les *Passions* & les *Caprices*. Parmi les *Manies* , on avoit choisi l'*Astrologie* , qui faisoit le Sujet du premier Acte. Entre les *Passions* , on avoit préféré l'*Ambition* ; c'étoit le Sujet du deuxième Acte. Les *Caprices* de l'Amour formoient le troisième Acte. Le tout précédé d'un Prologue. On a changé cette distribution pour la reprise de ce Ballet. L'*Astrologie* est encore au premier Acte , les *Caprices de l'Amour* seront au deuxième ; on a substitué un

nouvel Acte , qui sera le troisiéme , dont le Sujet Pastoral est intitulé *Hilas & Zélie*. Les paroles de ce nouvel Acte ne sont point de M. *Duclos*.

On a rendu compte du succès favorable qu'eut ce Ballet en 1743 , dans les *Mercures* de cette même année ; on y trouve l'Extrait de ce Poëme , tel qu'il parut alors. (a) Nous donnerons celui du nouvel Acte dans le Vol. prochain , en informant du succès qu'aura eu cette reprise.

Nota. Nous croyons concourir au progrès de l'Art Dramatique dans le genre de l'Opéra , en remettant sous les yeux des observations déjà publiées tant de fois sur les Ballets , répétées journellement dans le Public & cependant encore trop négligées. Nous communiquerons à cet effet , dans le vol. suivant , une Lettre qui nous a été adressée depuis la reprise des Fêtes Grecques & Romaines ; nous ne pouvons l'insérer dans celui-ci,

(a) V. le *Mercur* de Septembre 1743.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François avoient annoncé le 5 Juin la 14^e & dernière représentation de *Zelmire*. Ayant été redemandée avec la plus grande vivacité, cette Tragédie a été encore représentée le 16 & le 19 du même mois. Les applaudissemens ont été les mêmes qu'aux premières représentations; l'affluence a été égale, malgré l'extrême chaleur de la saison & l'absence d'une grande partie des plus assidus Spectateurs des Théâtres.

Pendant les dernières représentations, la Pièce a paru imprimée, (a) avec quelques changemens que les Acteurs ne joueront qu'à la reprise de l'hiver prochain. Nous allons rendre compte de ce qu'il y a de plus important dans les corrections.

Au quatrième Acte, l'Auteur paroît s'être conformé au vœu des Connoisseurs que nous lui avions annoncé dans le précédent Mercure. *Zelmire* livre elle-même son Père en croyant livrer un Soldat Troyen. Cette situation est réta-

(a) A Paris chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, avec une Préface. Prix 30 sols.

blie

blie dans toute la force qu'elle avoit à la premiere représentation ; mais elle nous paroît préparée avec plus d'art & traitée avec plus de chaleur, en ce que le danger de *Polydore* est plus pressant aux yeux de *Zelmire*. Elle voit les flambeaux tout prêts pour embraser les Vaisseaux où elle croit que son père s'est retiré. Elle veut se jeter au-devant des flammes ; on l'arrête. Elle n'a donc plus d'autre moyen, pour détourner la mort, dont elle croit son père menacé sur les Vaisseaux, que de déclarer à *Rhamnès* que le Troyen qu'il poursuit est retiré dans le Tombeau. Pour ménager la délicatesse du Spectateur, M. de Belloy a exprimé très-clairement que *Zelmire*, pour sauver les jours de son père, n'a cru livrer le Troyen inconnu qu'à la captivité & non pas à la mort. C'est sur la foi des sermens de *Rhamnès*, & ce *Rhamnès* est un Général qui fonde même ce serment sur le droit des gens.....

.

- » S'il étoit Lesbien, dit-il, il périroit en traître...
- » Mais il est étranger, il a servi son Maître.
- » Dites-nous (à *Zelmire*) où vos yeux l'ont vû se
 » retirer ,
- » Devant tous mes soldats je veux bien le jurer,

I. Vol

H

» En lui donnant des fers ma clémence & ma
 » gloire
 » N'étendront pas plus loin les droits de la victoi-
 » re.

Pour qu'il ne reste rien d'équivoque
 à cet égard, l'Auteur fait dire à part à
Zelmire :

.... » Mon Père, hélas ! pour un autre attendrie,
 » Dois-je à sa liberté sacrifier ta vie.

La Scène suivante offre encore un
 Morceau dans lequel l'Auteur a refon-
 du deux couplets qui ont acquis par ce
 moyen un nouveau degré de chaleur.
 Les menaces d'*Ilus* ont paru à tous les
 Connoisseurs plus fortes, plus précises, &
 l'on entrevoit plus clairement qu'il a le
 billet, que *Rhamnès* lui enlève ensuite.
 On a généralement approuvé la réponse
 d'*Ilus* sur le murmure que *Zelmire* laisse
 échapper contre la Justice du Ciel dont
 ce Prince croit avoir un garant dans le
 billet d'*Azor*.

» Sa justice est pour nous. Elle tient enfermés
 » Dans un nuage encor ses foudres allumés ;
 » Mais son bras invisible, étendu sur le crime
 » Voile, pour mieux frapper, les yeux de ma vic-
 » time.

Dans l'Édition de cette Pièce , l'Auteur a rétabli 24 Vers qui n'ont point été dits sur la Scène & qui contiennent l'explication de toute la conduite de *Rhamnes*. M. de Belloy observe très-judicieusement dans sa Préface, que le Lecteur veut qu'on lui rende compte de tout, au lieu que le Spectateur dispense d'une exactitude qui le refroidiroit.

Cette Préface, bien écrite, & dans laquelle l'Auteur montre beaucoup de connoissance sur l'esprit & le caractère distinctif de notre Théâtre, est importante à lire; mais nous croyons pouvoir ajouter quelques observations plus détaillées pour éclaircir une discussion littéraire, sur laquelle nos Lecteurs nous sçauront gré, peut-être, de nous étendre davantage.

*REMARQUES sur les rapports
entre HIPSIPILE & ZELMIRE.*

M. De Belloy, ainsi qu'il arrive à tout Auteur qui réussit, a dû exciter d'abord l'envie de ses concurrens à laquelle se joint encore avec plus de vivacité la malignité de leurs partisans. Il a donc été accusé de n'être que le Traducteur d'*Hipsipile*, Tragédie de M. *Messastasio*, Traducteur lui-même, dans presque toutes les Pièces,

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

des divers Théâtres de l'Europe , principalement des Théâtres François & Anglois ; sans avoir éprouvé ce reproche , & sans que cela ait en rien préjudicié à sa célébrité.

M. De Belloy a cependant été obligé de suivre une route entièrement opposée à celle de l'Auteur Italien ; & le plan de *Zelmire* , n'a aucun rapport à celui d'*Hipsipile* : il étoit impossible que la sévérité des regles de la Tragédie Française se prêtât aux licences de l'Opéra Italien. On verra sans doute avec plaisir les différences de ces deux Drames.

Dans *Hipsipile* , toutes les femmes de *Lemnos* ont conspiré ensemble d'égorger tous les hommes de leur Isle , pour les punir d'avoir fait des maîtresses dans la Thrace où ils avoient porté la guerre. On sent facilement combien on auroit pu jeter de ridicule sur une pareille conspiration. D'ailleurs *Hipsipile* n'ayant pas contre *Thoas* , son père , la même raison de vengeance qui anime les femmes de *Lemnos* contre leurs maris , il n'est point vraisemblable qu'on lui confie le soin d'égorger elle-même son père & son Roi. C'est cependant sur ce fait qu'est fondée toute l'action de l'Opéra , & c'est peut-être ce qui porte les Italiens à ne point mettre ce Drame , malgré toutes ses beautés , au même rang que les autres Tragédies de son illustre Auteur.

Léarque , jeune-homme de la Cour de *Lemnos* , a voulu enlever *Hipsipile*. Son complot ayant été découvert , *Thoas* l'avoit exilé. Dans son désespoir il s'étoit mis à la tête de quelques Pirates avec lesquels il descend à *Lemnos* , précisément le jour du massacre général de tous les hommes de cette Isle. *Eurinome* , sa mère , est à la tête des barbares Lemniens. *Léarque* est ab-

horré d'*Hipsipile*, mais aimé de la jeune *Rodope* qu'il méprise. On voit que tous ces événemens n'ont rien de semblable à ceux de *Zelmire*. Ce ne sont ni les mêmes personnages ni les mêmes intérêts. Il n'y a donc exactement, comme le dit M. De Belloy dans son Préface, que trois scènes où il a pu imiter *Metastase*, encore dans ces trois scènes n'a-t-il pu emprunter qu'une vingtaine de vers à l'Auteur Italien.

La première est celle du second Acte de *Zelmire*, où cette Princesse s'accuse devant *Ilus*, d'avoir livré son père à la mort. Le fond se rapproche de celle d'*Hipsipile* & de *Jason*, mais les détails en sont tout différens; par exemple, quand *Eurimone* accuse *Hipsipile* d'avoir assassiné son père, cette Princesse se contente de répondre à *Jason*; il est vrai. *Zelmire*, paroît prendre un ton plus héroïque dans ce Vers qui a été tant applaudi,

„ Mon cœur, immole-toi, la cause en est trop belle.

Il semble aussi qu'il y ait plus d'art dans l'équivoque des vers suivans :

Oui, réduite à choisir de mon père ou d'*Azor*....

Ce que j'ai fait enfin, je le ferois encor.

Ils sont d'autant plus heureux, qu'on y trouve un motif vraisemblable pour autoriser la crédulité d'*Ilus*. Il seroit possible en effet à la rigueur, que *Zelmire* eût embrassé les intérêts de son frère & qu'elle eût une âme aussi dénaturée que lui avec les mêmes dehors de vertu. Nous pouvons avancer qu'il n'y a pas un mot dans les fureurs d'*Ilus* contre *Zelmire*, que l'on trouve dans les emportemens de *Jason* contre *Hipsipile*.

La seconde scène où il y a rapport entre les

H iij

deux Drames , est celle du troisième Acte de *Zelmire* , où se trouve le grand coup de Théâtre qui caractérise si énergiquement la scélératesse d'*Antenor*. Dans *Métastase* , *Léarque* veut assassiner *Jason* , celui-ci est endormi, *Hipsipile* arrête le bras de *Léarque* , ils se ^{opposent} attendent longtemps. *Léarque* ne veut lâcher le poignard qu'à condition qu'*Hipsipile* le suivra. Enfin voyant que *Jason* s'éveille , il laisse le poignard & s'enfuit. *Jason* voit le poignard dans les mains de sa femme , il croit qu'elle a voulu l'assassiner. En vain elle s'efforce de se justifier , en vain elle lui déclare que *Thoas* est vivant , que c'est pour le sauver qu'elle a feint de l'immoler ; *Jason* ne veut rien croire ni rien entendre. *Hipsipile* menace de se tuer , *Jason* l'en empêche & la chasse de devant lui par ce Vers.

„ Mori , si vuoi morir : ma mori altrove.

Meurs si tu veux mourir : mais va mourir ailleurs.

Indépendamment de ce que nos Spectateurs n'auroient pas admis , ainsi que l'observe M. De Belloy , un Acteur endormi sur la scène ; on n'auroit pu supporter l'opiniâtreté de *Jason* , & l'on eût désiré qu'*Hipsipile* s'attachât à lui & ne le quittât pas , puisque par son départ & celui de ses Thessaliens , *Thoas* devenoit absolument sans ressource. *Métastase* avoit emprunté ce coup de Théâtre de la troisième scène du troisième Acte de *CAMMA* , Tragédie de *Thomas Corneille*. Il l'avoit traité différemment. Il n'est besoin que de se rappeler la scène de *Zelmire* , pour voir combien son Auteur s'est écarté des deux autres. L'intrépide scélératesse d'*Antenor* qui accuse *Zelmire* , & se justifie quand elle l'accuse à son tour ; la contrainte affreuse où il met cette malheureuse Princesse qu'il empêche de s'expliquer sur le sort de son père & de se servir de cet unique moyen

qui lui reste pour convaincre *Ilus* de son innocence ; les efforts attendrissans qu'elle fait pour indiquer à son mari par des mots équivoques ce qu'elle ne peut lui dire ouvertement : tout cela appartient irrévocablement à M. De Belloy ; & il n'en a pu trouver d'idée dans l'*Hippispile* de *Métastase*.

La troisième scène enfin , que l'on peut comparer , est celle où *Thoas* vient sur le Théâtre sans qu'on sçache pourquoi & y rencontre *Jason* qui le croit mort. *Jason* lui assure en effet qu'il l'a vu mort.

„ Come resurgi ? È stinto

„ Nall' albergo real ti vidi io stesso.

Thoas est obligé de lui expliquer qu'il n'a vu qu'un Malheureux , couvert de ses habits & que la pitié d'*Hippispile* a fait passer pour lui , c'est alors que *Jason* s'écrie , *Ah ! mon épouse est donc innocente de tout ce que je lui imputois.*

„ Ah ! di tutto innocente dunque é la sposa mia.

Voilà le morceau où les deux Auteurs se ressemblent le plus & le moins. Ce qui n'est dans *Jason* que le langage froid de la réflexion , est dans la bouche d'*Ilus* , le premier cri du sentiment. Il ne veut point d'explication , il devine tout , il voit tout dès qu'il aperçoit *Polidore*. C'est ce qui donne tant d'effet sur l'âme à ces mots : *Zelmire est innocente* Rien n'est si commun en soi , mais le moment où ils sont placés en fait tout le prix. Tout le monde pourroit dire : *Vous pleurez , vous changez de visage* , mais tout le monde ne le diroit pas avec cet à-propos ni dans les circonstances qui rendent ces paroles si sublimes dans *Zaire* , & dans *Mithridate*.

176 MERCURE DE FRANCE.

D'ailleurs, comment ce coup de Théâtre si frappant est-il préparé dans *Zelmire*? Les regards que cette Princesse jette sur le tombeau, les discours équivoques qui font soupçonner à *Ilus*; qu'elle y cache un complice; la résolution qu'il prend d'y entrer l'épée à la main; l'effroi dont le spectateur est saisi en croyant qu'*Ilus* va dans son erreur égorger le malheureux *Polidore*: voilà encore des traits tout neufs & que M. de Belloy n'a sûrement pas imité de l'Italien. Si c'est traduire une Pièce que d'en imiter trois scènes dont on ne prend que le sens d'une vingtaine de vers, M. de Belloy n'aura été que le Traducteur de *Métastase*. Mais en ce cas il aura les *Corneille*, les *Racine*, les *Voltaire*, & dans un autre genre *Moliere* pour complices de cette sorte de plagiat. Ils ont été souvent plus loin que lui dans ces imitations, non-seulement irrépréhensibles, nous ne craignons pas de dire souvent très-désirables & très-ingénieuses. Ainsi, pour l'intérêt de notre Théâtre, on prend la liberté de conseiller à nos jeunes Auteurs de suivre ces grands modèles, plutôt que de décrier ceux qui paroissent vouloir se former sur de tels exemples. On doit regretter même que M. de Belloy, n'ait pu ou n'ait osé traduire littéralement, pour *Zelmire*, le dénouement d'*Hippispile*, que nous croyons supérieur au sien, quoique celui de *Zelmire* ait paru & soit réellement très-neuf & très-frappant. Apparemment que prévenu par les Auteurs d'*Amenophis* & d'*Hypermneste*, celui de *Zelmire* s'est trouvé dans la nécessité d'inventer un dénouement qui n'appartint qu'à lui. Mais il est fâcheux que ceux qui ont accommodé à leur sujet la fin d'*Hippispile*, n'ayent pu conserver dans toute sa pompe ce spectacle le plus beau,

le plus pathétique qui soit sur aucun Théâtre , & surtout le double tableau qui ravit l'admiration des connoisseurs. Nous allons tenter d'en donner une légère idée , persuadés que quelqu'étendue que soit cette espèce de dissertation , quelques Lecteurs nous scauront gré de leur faire connoître ce morceau.

Dans la Tragédie de *Métastase*, *Léarque* n'ayant pu enlever *Hipsipile*, enlève *Thoas*, persuadé qu'elle suivra un père auquel elle a tout sacrifié. La Princesse accourt en effet sur le rivage avec *Jason* & les Thessaliens. *Léarque* paroît sur le tillac de son vaisseau, entouré de ses Pirates & tenant *Thoas* enchaîné. Il leve le poignard sur ce Prince & menace de l'immoler si *Jason* fait un pas pour approcher des vaisseaux. Il fait plus, il ordonne à *Hipsipile* de le venir joindre sur son bord, sinon il va percer *Thoas* à ses yeux. Quelle situation pour *Thoas*, pour *Jason* & pour *Hipsipile*! *Jason* veut s'élancer sur le vaisseau, arrête, s'écrie *Hipsipile*, ce monstre va frapper mon père. Cette malheureuse Princesse se détermine, après les plus tendres instances, à subir la loi du Barbare. Elle monte sur l'espèce de pont qui communique du rivage au Vaisseau; elle regarde en frémissant tantôt son Père, tantôt son amant désespéré. Que fais-tu, s'écrie *Thoas* qui est toujours sous le couteau. J'ai assez régné, j'ai trop vécu; vis & régne avec *JASON*, conserve mon sang dans sa pureté. Je t'élevai pour être unie à un Roi & non pas à un Pirate. Tu dois donner le jour à des Héros, deviendrois-tu la mère de scélérats? La mère de *Léarque*, cette *Eurionome*, qui joue un si grand rôle dans la Pièce, accourt ignorant tout ce qui se passe & vient sur le rivage pour fuir avec son fils. *Jason* se pré-

178 MERCURE DE FRANCE.

cipite vers elle , la saisit avec fureur , lève son épée & menace à son tour de la tuer , si *Léarque* ne rend la liberté à *Thoas*. Cette double situation n'est-elle pas le comble de l'intérêt & l'effort du génie ? Il faut que *Léarque* cède ; s'il osoit immoler *Thoas*, sa mère en seroit la victime, & *Hipsipile* est perdue pour lui. Ce monstre a la scélératesse de répondre à *Jason*, qu'il peut frapper *Eurimone*, mais qu'il faut qu'*Hipsipile* vienne. A ce comble d'horreur *Jason* va frapper. La Nature cependant parle au cœur du cruel *Léarque*. Il frémit malgré lui. Arrête , *Jason*, tu as vaincu..... Je te dois donc la vie , dit *Eurimone* à son fils. Non , répond-il , j'aurois voulu soutenir le spectacle de votre mort , je n'en ai pas le courage. O foible cœur ! tu ne peux être vertueux , tu ne peux être scélérat. Tes incertitudes me perdent. Je vais t'en punir. Il se frappe & se précipite dans la mer.

Nous osons avancer qu'il n'y a rien sur aucun Théâtre qui puisse surpasser la beauté de cette scène . Nous en aurons pour garant le sentiment , peut-être même l'enthousiasme de tout Lecteur qui se représentera vivement la force de ce tableau & la puissante horreur de cette situation. On a crû devoir , en justifiant l'Auteur de *Zelmire* d'une injuste imputation , rendre en même temps hommage au célèbre Poète Italien qu'on l'accusoit d'avoir copié.

*Fin des Remarques sur la Tragédie de Zelmire
& sur celle d'Hipsipile.*

Comptables au Public de la vérité des faits, nous ne le sommes pas moins de tout

ce qui peut avoir rapport à l'encouragement nécessaire pour soutenir & pour accroître, s'il est possible, les talens qui, en différens genres, rendent notre Théâtre si recommandable dans l'Europe. Ce motif vient de nous engager à discuter l'espèce de rumeur vague & mal fondée qui s'étoit élevée contre la justice due à l'Auteur de *Zelmire*. C'est dans le même esprit que nous allons parler de la Comédie intitulée *les Méprises* ou *le Rival par ressemblance*; donnée pour la première fois par les Comédiens François le 7 Juin, & retirée par l'Auteur après cette première représentation. Nous ne donnerons point l'analyse de cette nouvelle Pièce qui, par l'impression, va être sous les yeux du Public. (α)

Si la célébrité du nom de l'Auteur devoit servir de recommandation à son nouvel Ouvrage, il faut convenir que trop de gens se croyoient intéressés à ne lui pas pardonner le succès brillant de la Comédie des *Philosophes*, pour qu'il ne dût pas s'attendre à éprouver beaucoup de contradictions.

(α) Cette Comédie de M. Palissot est imprimée sous le seul titre du *Rival par ressemblance*, avec une très-courte Préface & des notes instructives, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

H vj

Nous prions les Lecteurs d'observer que nous ne devons dans nos Articles, non seulement nous prêter à aucune des passions qui peuvent agiter des partis ennemis dans la Littérature, mais qu'il ne nous convient pas même d'adopter, d'approuver, ni d'improver les motifs qui donnent lieu à ces partis. En conséquence, dans tout Ouvrage dont nous rendons compte, nous ne devons voir que l'Ouvrage même; toute autre considération doit nous être interdite. Il ne nous est pas plus permis de garder un silence, sans doute très-commode en certaines circonstances, mais dont l'affectation trahiroit l'impartialité, le premier de nos devoirs. Ainsi nous dirons avec assurance ce que nous croyons vrai.

Plus cette nouvelle Comédie étoit intriguée, plus elle avoit besoin d'une attention favorable pour être entendue. Sans prétendre établir une comparaison, qui ne peut avoir lieu en des genres opposés, quel est l'homme qui pourroit se flatter de saisir l'ensemble d'*Heraclius*, pour peu qu'il eût négligé de suivre ce qui lie & ce qui prépare les événemens de ce Drame. La Comédie dont il s'agit, pleine d'à-propos & de

traits dont le moindre degré d'attention eût fait appercevoir la finesse , ne paroît pas avoir été écoutée assez tranquillement, pour qu'on doive la regarder comme jugée.

Une idée ingénieuse forme le nœud & l'intrigue de cette Pièce ; & cette idée même , que M. *Palissot* avoue n'être pas à lui (*b*) , est un des prétextes qui a donné le plus de carrière aux critiques précipitées, qui ont interrompu l'attention si nécessaire pour le succès.

La Comédie du *Rival par ressemblance* est fondée sur la ressemblance parfaite de deux personnages, à-peu-près comme les *Menechmes*. Pour rendre vraisemblable aux yeux cette ressemblance ; l'Auteur avoit conduit sa Pièce de manière , que les deux personnages ne paroissent jamais ensemble sur la Scène ; un seul Acteur pouvoit , sous des habits différens , remplir à la fois les deux rôles , ce qui étoit établir l'illusion dans la plus grande approximation de la vérité.

On conçoit qu'à la faveur des Masques antiques , *Plaute* ait pu se passer

(*b*) Voyez l'Avertissement à la tête de l'Édition de cette Comédie.

182 MERCURE DE FRANCE.

de cette ressource dans son *Amphitruon* & dans ses *Menechmes*. Ces Masques pouvoient se ressembler assez parfaitement pour que l'illusion fût complète ; mais à nos Spectacles il n'est rien peut-être d'aussi choquant pour les yeux & de moins vraisemblable , que de voir deux Acteurs absolument différens & par la figure & par les organes. En effet , comment croire par exemple que *Grandval* & *Poisson* fussent deux hommes entierement semblables.

Dans la Pièce nouvelle , cette difficulté heureusement surmontée sembloit devoir lui promettre un succès d'autant plus certain , qu'elle en devenoit plus intéressante & conduite avec plus d'art. Mais il paroît qu'on ait affecté de confondre les deux personnages , au point qu'à la fin de la représentation, beaucoup de gens soutenoient que l'Auteur n'avoit voulu en introduire qu'un seul , & l'identité d'Acteurs , dont on n'étoit pas prévenu , a fait croire à l'identité des Personnages. Rien ne prouve mieux combien peu l'intrigue de la Pièce avoit été saisie & combien par conséquent une décision devenoit hâzardée.

Cette inattention d'une partie du Pu-

blic nous paroît tirer à des conséquences d'autant plus grandes contre l'intérêt de notre Théâtre, le seul objet qui doive nous affecter dans la rédaction de cet Article, que le genre de la Comédie devient aujourd'hui presque abandonné; que M. *Palissot* est un de ceux sur qui le Public avoit paru fonder ses espérances; que par la Pièce des *Tuteurs* il avoit annoncé les plus heureuses dispositions pour cette carrière; que peut-être il s'étoit approché du genre de *Molière* même, dans plusieurs scènes de la Comédie des Philosophes; qu'ainsi les Amateurs impartiaux du Théâtre doivent desirer que l'on concoure à encourager des talens qui peuvent lui devenir utiles, plutôt que de chercher des occasions de venger, par des dégoûts, des querelles étrangères à ce genre.

Pour mettre en état de juger du style de cette nouvelle Pièce, nous allons en transcrire, sans choix, deux scènes presque entières. La première est entre *Dorimon* & *Clerval*, l'un père & l'autre amant de *Lucile*; le caractère de *Dorimon* est annoncé précédemment par ces Vers :

..... Son père est un vieillard,
Espèce d'ours, animal campagnard,,

184 MERCURE DE FRANCE.

Fort entêté de son rang , de ses titres ,
De son blason , deffiné sur les vitres ,
De son Château ; tout plein du vieil honneur ;
Bourgeois ici , dans son hameau Seigneur ,
Sauvage aux Champs & frondeur à la Ville :
Sa passion dominante est Lucile. &c.

Ce caractère se développe de lui-même dans la Scène IV du premier Acte.

On vient de l'interrompre au milieu d'une déclamation satyrique contre Paris : il reprend ainsi :

J'en parle encor avec trop d'indulgence :
Le luxe a pris un degré d'insolence
Si révoltant , si scandaleux ! les mœurs
Y font rougir : des travers , des noirceurs ,
Nulle décence , encor moins de scrupule ,
Le ren lez-vous de rous les ridicules.
Des jeunes foux dont on n'ose approcher ;
Un important qui s'érige en Cocher ,
Et dont l'adresse en ce vil ministère ,
Paroît l'effet d'un art héréditaire ;
Des Ecrivains audacieux par choix ,
Qui n'ont d'esprit que pour fronder les Loix :
Une Coquette insultant la décence ,
Et dont les airs font rougir l'Innocence ,
Qui sans pudeur , des dons d'un étourdi
Fait en Public l'inventaire hardi :

Tout est excès, profusion, délire.
Eh ! qui peut voir & s'empêcher de rire,
Des Plébeïens habitant des Palais,
De leurs couleurs chamarrer des Valets,
A leurs festins appeller l'harmonie,
Donner chez eux Concerts & Comédie,
Impunément trancher du Souverain,
Et se montrer avec un front d'airain ;
Voilà pourtant ce qu'on appelle usages,
Et nous avons la fureur d'être Sages !

CLERVAL.

C'est nous juger avec trop de rigueur :
Quoi ! rien ne peut vous désarmer , Monsieur ?
Ici les Arts rassemblent leurs miracles,
Et quand Paris n'auroit que ses Spectacles,
Ces Monumens, l'honneur du nom François,
Se pourroit-il ? ...

DORIMON.

Moi, je n'y vas jamais ;
Je n'aime point toutes ces Tragédies,
Du mauvais goût dolentes rapôties ;
On en fait trop , c'est un genre épuisé ,
Depuis longtemps le moule en est brisé.
De tant d'Auteurs la stérile abondance
M'afflige aussi pour l'honneur de la France.
Paris est plein de ces petits talens,
Dont le cothurne écrase le bon sens :
Phédre, Cinna, Rhadamiste, Zaïre,

186 MERCURE DE FRANCE.

Trésors de l'art qui devoient nous suffire,
Et qui devoient à tout petit rimeur,
De son néant montrer la profondeur,
Défigurés, travestis, mis en pièces,
Sont en détail mutilés dans leurs Pièces.
Ce n'est plus là ce qu'il faut aujourd'hui,
Trop d'abondance amène enfin l'ennui.
Et que m'importe à moi Rome ou la Grèce ?
Eh ces échos se répétant sans cesse
Corrigent-ils mes défauts, mon humeur ?
Que de nos jours il s'élève un Censeur,
Qui de son siècle affrontant l'injustice,
Avec éclat fasse la guerre au vice:
Voilà l'Auteur que j'irois approuver.

CLERVAL.

C'est fort bien dit ; mais l'homme est à trouver.

DORIMON.

Vraiment sans doute, il faudroit du courage,
Et ce n'est plus morbleu notre partage.

CLERVAL.

Ainsi, Monsieur, vous pensez qu'autrefois
Tout alloit mieux.

DORIMON.

Comment, si je le crois ?
Tu le verras, si tu viens dans mes terres,
Tout y ressent la candeur de nos pères:
J'ai conservé jusqu'au fauteuil à bras,
Où mes Ayeux, Guerriers & Magistrats,
A leurs Vassaux rendoient justice eux-mêmes.
Ce temps n'est plus.

CLERVAL.

Ne soyons point extrêmes ,
Je l'avouerai tout âge à ses abus ;
Mais notre siècle a produit des vertus ,
Je dirai plus, des actes d'héroïsme ,
De grandeur d'ame & de patriotisme.
Fut-il un temps plus marqué par l'honneur ?
Il nous manquoit l'épreuve du malheur.
Nous lui devons ces glorieux exemples
Qu'Athène auroit consacrés dans ses temples.
Tous ces vaisseaux, ces fruits de notre amour ,
Renouvellés, reproduits chaque jour.
Quand les François ont-ils mieux fait con-
noître

Ces sentimens qu'ils ont tous pour leur Maître ?
Interrogez, consultez nos rivaux :
Oui, le François peut avoir ses défauts :
Inconséquent, léger, brillant, frivole,
La vanité, le luxe est son idole ;
Mais à son cœur le vice est étranger :
S'il a d'abord un succès passager ,
La Raison vient écarter ces nuages.
Le plus beau ciel n'est pas exempt d'orages :
Rien n'est constant dans ce vaste Univers.
Je suis bien loin d'excuser nos travers ;
Mais n'en croyons ni l'aigreur ni l'envie :
Aimer son Roi, l'honneur & la Patrie ,
De tout François tels sont les sentimens,
Ils sont vainqueurs du Caprice & du Temps.

Ah tu me fais abjurer la Satyre &c.

Nous ne croyons pas qu'aucun Auteur comique ait donné à la Nation un éloge plus honorable & d'autant plus flatteur, qu'il contraste avec une Satyre, & qu'il réduit pour un moment le frondeur au silence : nous osons dire que rien n'étoit plus propre à concilier à l'Auteur la bienveillance du Public.

Nous serions obligés de copier le rôle entier de *Dorimon* qui domine dans toute la Pièce, si nous voulions rapporter tout ce qui nous a paru digne d'être cité.

Tout est dans ce genre énergique & mâle, dont on trouve peu d'exemple dans nos meilleures Comédies ; les morceaux suivans sont d'un style plus gracieux & ne nous paroissent pas inférieurs aux précédens.

La première Scène du cinquième Acte se passe entre *Lucile* & sa Suivante ; celle-ci croit avoir besoin de fortifier sa maîtresse contre un Amant qu'elle soupçonne d'être infidèle.

LIZETTE.

Il a reçu ses lettres de congé.

LUCILE.

Hélas !

LIZETTE.

Prenez un air moins affligé ,
Cette douleur va mal avec vos charmes ;
Métite-t-il que vous versiez des larmes ?

LUCILE.

Moi je rougis de son lâche détour ;
Ne confonds pas le dépit & l'Amour.
Avec quel art le cruel m'a trompée !
Combien mon âme étoit préoccupée !
Tout décidait son coupable embarras.
Et nous livrons nos cœurs à ces ingrats !
Nous prétendons , aveugles que nous sommes ,
Régner sur eux !

LIZETTE.

Et oui , voilà les hommes ,
Je m'y connois. Donnez un libre effort
A vos regrets , car vous l'aimez encor ;
Mais croyez-moi , consolez-vous bien vite,
C'est honorer un traître qui nous quitte
Que de porter le dépit aussi loin.
N'avons-nous pas un vengeur au besoin ?
C'est l'amour-propre ; & le Ciel dans nos âmes
Le mit exprès pour consoler les femmes.
Il vous dira comme il faut se vanger
D'un étourdi qui croit nous affliger ;
Combien il faut lui cacher sa foiblesse ;
Et s'il se peut , le gagner de vitesse.

190 MERCURE DE FRANCE.

C'est par l'orgueil que nous donnons des loix.

Ah ! si j'avois mieux connu tous nos droits ,

Jamais ingrat n'eût trompé ma franchise ;

Mais sur ma foi je n'y serai plus prise,

J'en réponds bien.

LUCILE.

Ni moi , tu le verras :

LIZETTE.

Tenez , ce ton ne me rassure pas.

Qu'on a de peine à s'armer de courage !

N'auriez-vous pas reçu quelque message

Depuis tantôt ?

LUCILE, *timidement.*

J'ai rencontré Frontin.

LIZETTE.

Qui vous aura confié le chagrin ,

Le repentir , les regrets de son Maître ?

Il aura pu vous ébranler peut-être ;

Mais croyez-moi , nouvelle trahison.

LUCILE.

Non, ce n'est pas ce qu'il me disoit.

LIZETTE.

Bon !

LUCILE, *affligée.*

Il va partir désespéré , Lizette.

LIZETTE.

Eh bien , tant mieux : vaut-il qu'on le regrette ?

LUCILE.

Mais il me cherche avec empressement ;

Il veut, dit-il, me parler un moment,
C'est son espoir, & la dernière grace
Qu'il obtiendra.... Que veux-tu que je fasse ?

LIZETTE.

Et vous avez promis ?

LUCILE.

Mais à-peu-près.

LIZETTE.

Ah ! qu'ils font bien de rendre leurs filets ;
Nous y voilà : je m'en étois doutée.
Une parole avec art concertée,
Quelques soupirs, un coup d'œil, presque rien.,
Ma foi, Madame, ils nous connoissent bien.
Nous devrions, pour l'honneur de l'espèce,
Leur épargner encor ces frais d'adresse,

LUCILE.

Si tu sçavois, hélas ! quand un Amant
Sur notre cœur a pris de l'ascendant,
Que l'on oublie aisément sa colère !

LIZETTE.

Oui, cela tient : un fripon qui sçait plaire
Est en effet un mal très-dangereux, &c.

Tel est le style de cette Pièce ; l'entente des Scènes & la précision du Dialogue en font un des plus grands mérites. Mais l'Auteur avoit déjà fait ses preuves dans cette partie de l'Art Dramatique. Les traits de Comique de si-

tuation ne s'y trouvent pas avec moins d'avantage ; c'est ce qui nous fait croire que cette Comédie, pourroit avoir rang un jour parmi celles qui sont demeurées au Théâtre , malgré les raisons momentanées qui ont dû déterminer l'Auteur à la retirer.

MORT de M. de CRÉBILLON.

Par la mort de M. *Prosper Joliot de Crébillon* , Ecuyer , l'un des 40 de l'Académie Française , des Académies de Dijon & de Rouen , Censeur Royal & de la Police , la Scène Tragique vient de perdre un de ses plus célèbres Auteurs , on pourroit dire même, la Nation, un Poète qui avoit contribué à sa célébrité dans l'art dramatique , puisque nous étions déjà accoutumés à placer son nom avec ceux de *Corneille* & de *Racine*. Nous perdons aussi par là un de ceux avec lesquels il est le plus honorable de partager les bienfaits dont le Roi a daigné gratifier quelques gens de Lettres par des pensions sur le Mercure. M. de *Crébillon* est mort à Paris le 17 Juin dernier ; il étoit né à Dijon le 13 Janvier 1674. Nous donnerons dans le Volume prochain un éloge historique de cet illustre Auteur. Nous
pouvons

pouvons avancer , par les soins que nous avons pris , que nous sommes en état de faire part au Public , dans cet éloge , des circonstances les plus vraies & les plus détaillées qu'il soit possible de recueillir sur la vie , le caractère & les Ouvrages de cet Auteur. Quelqu'étendue que puisse avoir cet éloge historique , nous pensons qu'il sera agréable au Public toujours intéressé à s'instruire de tout ce qui concerne les grands hommes dans les divers ordres de la Société.

M. *de Crébillon* ne laisse d'héritier de son nom qu'un fils (M. *de Crébillon*, fils , Censeur - Royal ,) connu depuis longtemps & distingué dans un genre très-différent de celui qu'illustroit son père, mais dans lequel il a fait paroître tout le brillant de l'imagination , & l'éclat de l'esprit, rendus avec les graces élégantes d'un style à lui , & auquel enfin nous devons une espèce neuve de Contes dont il a été le créateur.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a représenté sur ce Théâtre le 3 Juin l'*Amant Corsaire* , (Sujet tiré du Conte intitulé le *Calendrier des Vieilles* .
I. Vol. I

lards.) Cette Pièce a été retirée par les Auteurs après deux Représentations , sans y avoir été obligés par le Public qui avoit applaudi à plusieurs Ariettes , lesquelles avoient paru faire beaucoup de plaisir , toute la Musique de cette Pièce ayant été fort bien reçue.

Le 23 , on donna la première représentation de la *Nouvelle Italie* , Comédie en 3 Actes , partie en Italien & partie en François , mêlée d'un grand nombre d'Ariettes avec Spectacle.

Il nous est difficile de parler sur ces sortes de drames, pour lesquels il est besoin d'être accoutumé à un goût étranger , très-éloigné de l'ordre & de la régularité de la Scène Française. On ne peut au juste apprécier les motifs de plaisir ou d'indifférence qui déterminent le Public à l'égard de ces sortes d'ouvrages. Celui-ci semble avoir été bien reçu en beaucoup d'endroits de la Pièce. A travers la disparate violente des Ariettes qui sortent subitement de la déclamation & de beaucoup d'autres irrégularités qui font souffrir la vraisemblance , le fond qui lie les Scènes de ce Drame semble être assez ingénieux ; il produiroit peut-être encore un meilleur effet, s'il étoit possible de rassem-

bler un grand nombre de Spectateurs qui entendissent également les deux Langues ; ce qui nous a paru indispensablement nécessaire pour sentir l'intérêt & les finesse dont cette intrigue seroit susceptible. Nous donnerons une légère idée du sujet de cette Comédie dans le prochain Mercure.

On ne peut être plus vivement & plus généralement applaudi & le mériter mieux, que Mlle *Piccinelli* dans le genre de talens convenable à celui de cette Pièce. Indépendamment des applaudissemens justement donnés à toutes les Ariettes Italiennes qu'elle chante ; on a été agréablement surpris de l'intelligence, du feu & de l'âme avec lesquels elle a rendu le principal rôle dont elle étoit chargée. Malgré la maniere nationale, un peu forte à nos yeux, sans laquelle cependant on rendroit mal un rôle Italien, on a remarqué & fort applaudi dans son jeu, une sorte de noblesse qui en bien des occasions se rapprochoit de la maniere françoise. Cette Actrice n'avoit pas eu jusques-là occasion de développer cette sorte de talent qui ajoute à celui du chant.

CONCERT SPIRITUEL.

ON a exécuté le jour de la Pentecôte & celui de la Fête-Dieu, les deux derniers Concerts de la Société de Madame Royer, M. Capran & M. Mondonville.

Mlles Fel, Lemiere, Bernard & Villette y ont chanté de petits Motets, entre autres *Regina cæli* de M. Mondonville, *Confitemini*, Duo de M. Cordelet. M. Capran a exécuté les deux jours des Concerto de violon, & M. Balbastre a joué sur l'orgue l'ouverture de *Daphnis & Alcimadure*, & un Concerto de sa composition.

Les Motets à grand Chœur qu'on a exécutés sont *Dominus regnavit* de M. Delalande. Le Motet d'Orgue de M. Mondonville, *Nisi Dominus* du même & le très-beau Motet *Venite exultemus* dont le verset *Venite adoremus & procidamus, & ploremus ante Dominum qui fecit nos*, toujours admirablement chanté par Mlle Fel a été bien senti par le Public; ce qui a redoublé ses applaudissemens & les remerciemens de M. Mondonville, marqués par les gestes les

JUILLET. 1762. 197

plus expreffifs d'une modeste fatisfac-
tion & de la reconnoiffance la plus
vive.

Les fuffrages du Public pour les Ou-
vrages de M. *Mondonville* étoient en
effet d'autant plus flatteurs, que néces-
sairement fes Motets ont été très-sou-
vent répétés depuis plusieurs années, &
font extrêmement connus, ce qui af-
foiblit l'impression des plus belles cho-
fes. C'étoit donc en cette occasion un
double tribut dont le Public s'acquittoit
& pour le talent de l'Auteur en général
& pour le mérite réel de l'Ouvrage.

Nous annoncerons quelles disposi-
tions aura faites la nouvelle Compagnie
pour l'ouverture de fes Concerts.

*FESTE donnée à M. le DAUPHIN
& à Madame la DAUPHINE, par
Madame la Comteffe DE MARSAN,
dans fa Maison d'ANDRESY, le
Mardi 8. Juin 1762.*

MONSEIGNEUR LE DUC DE
BERRY & Mgr. le Comte de PROVEN-
CE font arrivés sur les 11 heures; M. le
DAUPHIN & Madame la DAUPHINE

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

vers le midi. Ils se sont promenés sur la terrasse & dans les jardins avant le dîner. Au fruit, sont arrivées 20 Bergères d'*Andresy*, les plus jolies de ce Village, que Madame la Comtesse de MARSAN avoit fait habiller de blanc avec des guirlandes de fleurs; à leurs têtes & habillées de même, étoient les Dlls *Beauran*, la *Malle*, *Victoire*, & *Sixte*; elles portoient chacune une corbeille de fleurs & de fruits qu'elles ont présentés à M. le DAUPHIN, à Madame la DAUPHINE & aux Princes, en chantant le Morceau de *Jephthé*, que tout brille en ce Boccage, accompagné de deux Hautbois & deux Bassons.

On a exécuté ensuite plusieurs Duos Italiens & François, & alternativement les Clarinettes ont joué différens Morceaux.

La table levée, sur les 4 heures, M. le DAUPHIN, Madame la DAUPHINE & les Princes ont monté dans leur Gondolle, & à l'instant toute la rivière s'est couverte d'un grand nombre de Bateaux, garnis de verdure & remplis de monde, qui se sont détachés des deux pointes de l'Isle. Trois Bateaux chargés de 80 Musiciens ont escorté la Gondolle jusqu'à l'Isle.

Le premier étoit rempli de Violons, Basses & autres Instrumens à corde ; le second, de Clarinettes, Bassons, Flûtes & Hautbois ; le troisième, de Trompettes & de Timballes, &c.

M. le *DAUPHIN*, Madame la *DAUPHINE* & les Princes ont monté dans l'Isle : à chaque pas, ils trouvoient une nouvelle occasion d'agréable surprise. Dans un Bosquet, formant un coup d'œil champêtre, s'est trouvé un Concert, composé de Morceaux de différens Opéra ; l'Orchestre, le fond & les côtés étoient formés par des feuillées.

Dans une autre feuillée, on a entendu une Arriette chantée par le sieur *Bêche* ; un peu plus loin, un Chœur de Bergers & de Bergères que l'on ne voyoit pas. Vers la gauche de l'Isle, à l'approche de M. le *DAUPHIN*, deux grandes portes de verdure se sont ouvertes, & on a vu exécuter un Ballet Pantomime d'enfans Jardiniers, conduit par M. de *Laval* ; vis-à-vis, dans un Bosquet fermé par des feuillées, s'est fait entendre un Concert Italien, dans lequel les Dlls *Piccinelli*, & de *Giardini*, & le sieur *Albanéze* ont chanté plusieurs Ariettes, le tout accompagné par un excellent Orchestre.

vers le midi. Ils se sont promenés sur la terrasse & dans les jardins avant le dîner. Au fruit, sont arrivées 20 Bergères d'*Andresy*, les plus jolies de ce Village, que Madame la Comtesse de *MARSAN* avoit fait habiller de blanc avec des guirlandes de fleurs; à leurs têtes & habillées de même, étoient les Dlls *Beauran*, la *Malle*, *Victoire*, & *Sixte*; elles portoient chacune une corbeille de fleurs & de fruits qu'elles ont présentés à M. le *DAUPHIN*, à Madame la *DAUPHINE* & aux Princes, en chantant le Morceau de *Jephthé*, que tout brille en ce *Bocage*, accompagné de deux Hautbois & deux Bassons.

On a exécuté ensuite plusieurs Duo Italiens & François, & alternativement les Clarinettes ont joué différens Morceaux.

La table levée, sur les 4 heures, M. le *DAUPHIN*, Madame la *DAUPHINE* & les Princes ont monté dans leur Gondolle, & à l'instant toute la rivière s'est couverte d'un grand nombre de Bateaux, garnis de verdure & remplis de monde, qui se sont détachés des deux pointes de l'Isle. Trois Bateaux chargés de 80 Musiciens ont escorté la Gondolle jusqu'à l'Isle.

Le premier étoit rempli de Violons, Basses & autres Instrumens à corde ; le second, de Clarinettes, Bassons, Flûtes & Hautbois ; le troisième, de Trompettes & de Timballes, &c.

M. le *DAUPHIN*, Madame la *DAUPHINE* & les Princes ont monté dans l'Isle : à chaque pas, ils trouvoient une nouvelle occasion d'agréable surprise. Dans un Bosquet, formant un coup d'œil champêtre, s'est trouvé un Concert, composé de Morceaux de différens Opéra ; l'Orchestre, le fond & les côtés étoient formés par des feuillées.

Dans une autre feuillée, on a entendu une Arriette chantée par le sieur *Bêche* ; un peu plus loin, un Chœur de Bergers & de Bergères que l'on ne voyoit pas. Vers la gauche de l'Isle, à l'approche de M. le *DAUPHIN*, deux grandes portes de verdure se sont ouvertes, & on a vu exécuter un Ballet Pantomime d'enfans Jardiniers, conduit par M. de *Laval* ; vis-à-vis, dans un Bosquet fermé par des feuillées, s'est fait entendre un Concert Italien, dans lequel les Dlls *Piccinelli*, & de *Giardini*, & le sieur *Albanéze* ont chanté plusieurs Ariettes, le tout accompagné par un excellent Orchestre.

198 MERCURE DE FRANCE.

vers le midi. Ils se font promenés sur la terrasse & dans les jardins avant le dîner. Au fruit, sont arrivées 20 Bergères d'*Andresy*, les plus jolies de ce Village, que Madame la Comtesse de MARSAN avoit fait habiller de blanc avec des guirlandes de fleurs; à leurs têtes & habillées de même, étoient les Dlls *Beauran*, *la Malle*, *Victoire*, & *Sixte*; elles portoient chacune une corbeille de fleurs & de fruits qu'elles ont présentés à M. le DAUPHIN, à Madame la DAUPHINE & aux Princes, en chantant le Morceau de *Jephthé*, que tout brille en ce Bocage, accompagné de deux Hautbois & deux Bassons.

On a exécuté ensuite plusieurs Duo Italiens & François, & alternativement les Clarinettes ont joué différens Morceaux.

La table levée, sur les 4 heures, M. le DAUPHIN, Madame la DAUPHINE & les Princes ont monté dans leur Gondolle, & à l'instant toute la rivière s'est couverte d'un grand nombre de Bateaux, garnis de verdure & remplis de monde, qui se font détachés des deux pointes de l'Isle. Trois Bateaux chargés de 80 Musiciens ont escorté la Gondolle jusqu'à l'Isle.

Le premier étoit rempli de Violons, Basses & autres Instrumens à corde ; le second, de Clarinettes, Bassons, Flûtes & Hautbois ; le troisiéme, de Trompettes & de Timballes, &c.

M. *le DAUPHIN*, Madame *la DAUPHINE* & les Princes ont monté dans l'Isle : à chaque pas, ils trouvoient une nouvelle occasion d'agréable surprise. Dans un Bosquet, formant un coup d'œil champêtre, s'est trouvé un Concert, composé de Morceaux de différens Opéra ; l'Orchestre, le fond & les côtés étoient formés par des feuillées.

Dans une autre feuillée, on a entendu une Arriette chantée par le sieur *Bêche* ; un peu plus loin, un Chœur de Bergers & de Bergères que l'on ne voyoit pas. Vers la gauche de l'Isle, à l'approche de M. *le DAUPHIN*, deux grandes portes de verdure se sont ouvertes, & on a vu exécuter un Ballet Pantomime d'enfans Jardiniers, conduit par M. *de Laval* ; vis-à-vis, dans un Bosquet fermé par des feuillées, s'est fait entendre un Concert Italien, dans lequel les D^lles *Piccinelli*, & *de Giardini*, & le sieur *Albanéze* ont chanté plusieurs Ariettes, le tout accompagné par un excellent Orchestre.

De là, on a passé à la Pêche : le Sallon de verdure destiné à recevoir M. *le DAUPHIN* & Madame *la DAUPHINE*, les Princes & leur Cour, étoit embelli par des guirlandes de fleurs, les rives de la Seine garnies de Spectateurs, & la rivière couverte de bateaux, formoient le plus beau spectacle. Madame *DE MARSAN*, entierement occupée de l'amusement des jeunes Princes, & inventant jusqu'aux moindres choses qui pouvoient y contribuer, avoit trouvé le moyen de rendre la Pêche fort agréable & fort heureuse, & de faire en sorte que les lignes ne fussent pas jettées en vain.

Après avoir quitté la Pêche, M. *le DAUPHIN* & Madame *la DAUPHINE* ont trouvé sur leur passage vers le milieu de l'Isle, un Bal champêtre, formé par les Payfans & les Payfannes du Village : ce Spectacle qui leur étoit nouveau a paru les amuser par sa gaîté & sa simplicité; les Dames & Seigneurs de leur Cour y ont dansé plusieurs Contredanses.

A quelques pas on avoit fait préparer des rafraîchissemens de toutes espèces, & pendant qu'on les distribuoit, le sieur *Lochbrucker* a joué plusieurs Airs sur la Harpe, accompagnés de deux cors de

Chasse; M. le *DAUPHIN* & Madame la *DAUPHINE* sont revenus au Concert Italien, qu'on a terminé par *les quatuor du sieur Triel*; rien n'a manqué à l'arrangement & à l'exécution.

M. le *DAUPHIN* & Madame la *DAUPHINE*, voulant marquer leur satisfaction, ont désiré de rester à souper & ne sont partis qu'à 11 heures du soir: les Dames Villageoises n'ont pas discontinué jusqu'à leur départ.

Cette Fête a été conduite sous les ordres de Madame la Comtesse de *MARSAN* par le sieur *Delagarde*, Maître de Musique des Enfans de France, en survivance.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la description d'une petite Fête champêtre que M. le *DAUPHIN* & Madame la *DAUPHINE* ont eu la bonté de voir avec complaisance au retour de la magnifique Fête que Madame la Comtesse de *MARSAN* leur a donnée à *Andresy* le 8 de ce mois.

Pour célébrer le passage de la Famille

Royale, *Madame la Comtesse de PONS*, fille de feu *M. le Maréchal de la Fare*, Chevalier d'Honneur de *Madame la DAUPHINE*, avoit fait décorer la porte de la belle maison qu'elle occupe à *Carrière près Poissy*, d'un cordon de pots à feu & d'une illumination, au centre de laquelle on voyoit un grand Ecusson aux Armes de *M. le DAUPHIN & de Madame la DAUPHINE*. Au-dessus étoit une banderolle lumineuse tenue des deux côtés par deux Syrènes marquées en flanc des armes de *la Fare* & chargée de cette inscription :

Pro te læta mori : sic docuit genitor.

Pro te læta mori : sic docuit genitor.

C'est-à-dire : *instruite par mon père, je m'estimerai toujours heureuse de vivre & de mourir pour vous.*

On sçait que ce Seigneur porta son attachement pour *M. le DAUPHIN & Madame la DAUPHINE*, jusqu'au dernier moment. *

Dans l'avenue en face de la maison une joie naïve animoit des danses de Payfans & de Payfannes. Au moment du passage des carrosses on dançoit le

* Il est mort de la petite vérole qu'il a prise dans l'appartement de *M. le DAUPHIN* lorsque les jours de ce Prince étoient menacés.

Carillon de Dunkerque, & l'on chantoit sur l'air de cette contredanse, ces couplets faits pour l'occasion.

LES FILLES.

O vous qui tenez l'être
De notre auguste Maître,
Quel plaisir en ce jour
D'vous témoigner notre amour!
Les détestables guerres
Font tréssaillir nos mères,
Nous ôtent nos Amans,
Et font taire nos chants :
Nos vins sont sans chalans.
Malgré tout c'mauvais temps,
Quand j'vous voyons paroître,
Je nous sentons renaître,
J'oublions tous nos maux
Pour danser sous ces ormeaux.

LES GARÇONS.

Vos Sœurs sont à Plombière,
Que n'font-ell's à Carrière !
Nos transports sont pour vous,
Puisque vous v'nez par cheux nous.
Dites-leur bon voyage ;
Mais viv' viv' not' rivage,
Où l'on ne boit point d'iau :
Fréquentez not' Côtiau,

I vj

J'vous f'rons boire à gogo
 De nor' bon vin nouviau ;
 L'illustre Gouvernante,
 Certe Fé' bienfaisante ,
 * Vous f'ra voir des Saumons
 Où nous n'prenons qu'des Gougeons.

T O U S E N S E M B L E.

O Famille Royale,
 D'une ardeur sans égale
 Nous formons mille vœux,
 Pour qu'nor' Roi soit heureux !
 Nor' Roi bon , juste & sage,
 Usant avec ménage
 Du cœur de ses Sujets ,
 Son trésor , pour jamais,
 Sçaura forcer l'Anglois
 A demander la paix.
 Notre hommage est sincère ;
 Tout est à votre Père ,
 Nos cœurs, nos biens & nous :
 Ainsi nous le jurons tous.

* Allusion à la Pêche merveilleuse qui distinguoit la
 Fête de Madame DE MARSAN.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De VIENNE, le 29 Mai.

SUIVANT les nouvelles du 13 de ce mois, envoyées par le Feld-Maréchal Comte de Serbellony, Commandant Général en Saxe, tous les postes avancés de l'Armée Impériale & Royale qui étoient à Lattorff, Honichen, Dobeln, & aux environs, y avoient été attaqués la veille de très-grandmatin par un Corps de Troupes ennemies, à la tête duquel étoit le Prince Henry, & qui s'étoit avancé en quatre colonnes, conduites par les Généraux Stutterheim, Platten, Hulsen & Seydlitz.

Ces Troupes ont formé leur attaque avec la plus grande impétuosité, & malgré la défense qu'on leur a opposée de toutes parts, les nôtres ont été obligées de céder à la supériorité du nombre & de se retirer. Le Lieutenant Général Baron de Ried a, entr'autres, repoussé l'ennemi à plusieurs reprises avec les Troupes qu'il commandoit. Lorsqu'il s'est vu dans la nécessité d'abandonner le terrain qu'il occupoit, il ne l'a quitté que pas à pas.

Cependant les ennemis, dont on estime que le nombre montoit à quarante mille hommes, se sont ensuite avancés sur Freyberg, où étoit le Général Maquire, qui se voyant par là en danger d'être débordé sur les deux flancs, prit, à ce qu'on

206 MERCURE DE FRANCE.

a reçu par ses Lettres du 14 & du 16, le parti d'abandonner ce poste pour aller camper à Dispoldiswalde; ce qu'il a exécuté dans le meilleur ordre & sans aucune perte.

On a appris le 27, par les nouvelles de Saxe; que le 22 de ce mois, le Général Lucinsky & le Prince de Stolberg réunis ont attaqué le Corps Prussien qui occupoit Chemnitz, & qu'après un combat assez vif, ce dernier en avoit été délogé avec une perte de six à sept cents morts & autant de Prisonniers. Les Autrichiens se sont emparés de sept pièces de canon, outre quatorze caissons & beaucoup de munitions. De plus, trois pièces de canon, & différens caissons & chariots de munitions, venoient d'être trouvés dans les bois & nos Troupes s'étoient emparés d'une grande quantité de bagages. Il nous est venu sept cents transfuges, dont la plupart sont de nos Soldats que les Prussiens avoient contraints de servir parmi eux, & qui ont profité de cette occasion pour revenir à leurs Drapeaux.

Le 24, le Lieutenant-Feld-Maréchal Baron de Ried, fit attaquer à Wilsdruff deux bataillons ennemis. Ils ont été mis totalement en déroute. On leur a tué beaucoup de monde, fait grand nombre de prisonniers, & enlevé deux pièces de canon.

De NEUKIRCHEN, près de Chemnitz, le 2 Juin.

Nous apprenons qu'hier, avant le jour, le Général Maquire a fait attaquer le Corps ennemi, aux ordres du Colonel Kleist, que ce Corps a été presque totalement détruit, qu'on s'est emparé de deux pièces de canon; qu'on a pris un Colonel, dix autres Officiers & trois cents trente-sept Soldats; que le reste a déserté en grande partie;

JUILLET. 1762. 207

que le Colonel Kleist a été contraint de se sauver en chemise ; & que notre perte ne monte qu'à une trentaine d'hommes.

De LEIPSICK, le 23 Mai.

Le Quartier Général du Prince Henry continue d'être à Freyberg, & ses postes avancés s'étendent jusqu'à Ostra.

Des Lettres de Silésie marquent que le Feld Maréchal Comte de Daun s'avance, à la tête de quatre-vingt mille hommes vers Bressau, & qu'en même temps, les Généraux Loudon & Beck avec cinquante mille, se portent du côté de Neiss. Selon les mêmes Lettres, le Baron de Loudon fera le Siège de cette dernière Place, tandis que le Maréchal de Daun observera le Roi de Prusse, qui occupe le même Camp où le Prince de Bevern s'est maintenu si longtemps avec succès. Les Autrichiens ont laissé dans le Camp de Schweinitz douze mille hommes, auxquels se joindra le Corps de Troupes actuellement campé entre Baurzen & Seidenberg.

De RATISBONNE, le 8 Juin.

Une Lettre de Ratzebourg, datée du 26 du mois dernier, annonce que le 25 les Prussiens ont évacué le Meckledbourg. Les Troupes qu'ils avoient laissées dans ce Duché, forment un Corps de deux mille cinq cens hommes, & elles ont pris la route de la Silésie.

De LISBONNE, le 11 Mai.

Deux Régimens Irlandois, chacun de onze cens hommes, arrivèrent le 6 de ce mois dans ce port. Leur débarquement s'est fait le 10, & il se

208 MERCURE DE FRANCE.

sont mis en marche vers Parcallotta. On attend incessamment six mille Anglois.

De MADRID , le 1 Juin.

Le Marquis de Sarria , par un Courier dépêché du Quartier Général de *Dos-Iglesias* , a informé le Roi d'Espagne , que le 9 du mois dernier , dans le temps que les Troupes de Sa Majesté Catholique destinées à faire le Siège de Miranda , étoient occupées à dresser une batterie , le feu avoit pris par accident dans la Ville à un Magasin à poudre , & l'avoit fait sauter. Quoique les hostilités ne fussent pas encore commencées , cet événement a déterminé Don Benito-Joseph Fagueredo , Gouverneur de la Place , à demander sur le champ qu'on n'allât pas plus avant , & à se rendre prisonnier de guerre avec sa Garnison. On a trouvé dans Miranda , indépendamment de l'Etat-Major de la Place , vingt Officiers , quinze Sergens , un Tambour , & trois cens quatre-vingt dix-huit Soldats du Régiment de Bragance ; deux Cavaliers ; un Officier & quinze Soldats d'Artillerie , & trois Ingénieurs. Les autres Officiers & Soldats , qui étoient de garde , ont été presque tous ensevelis sous les ruines du Magasin à poudre ; & l'on compte qu'il en a coûté la vie à cinq cens personnes , en y comprenant les habitans qui ont eu le malheur de périr.

Selon les Lettres de l'Armée du Roi datées du 15 , le Marquis de Caballos a pris possession de Bragance. On n'a trouvé dans la Place , que dix-huit canons très-peu propres au service , deux mille fusils en très-mauvais état , & quelques paires de pistolets. La Garnison en étoit sortie avant d'être assiégée ; le Gouverneur ayant mieux aimé conserver sa liberté , que de se défendre confor-

mément à ce que lui prescrivoient l'honneur & le devoir. Le Marquis de Sarria a fait sauter les fortifications de Miranda & celles de Bragance.

Le Colonel Don Alexandre Reilli ayant eu ordre du Marquis de Sarria d'aller sommer le Gouverneur de Chaves, qui est à quatorze lieues, y arriva, en deux jours, ayant dirigé sa marche avec tant de silence, qu'étant arrivé de nuit sous les murs de la Ville, il en trouva les portes ouvertes, & la Citadelle abandonnée par la Garnison, qui étoit cependant composée de deux mille hommes.

Le détachement qui, sous les ordres du Marquis de Casa Tremanes, Maréchal de Camp, s'est porté à Moncorvo, a pris possession de cette Place que la Garnison a aussi abandonnée, & d'où les Magistrats Municipaux se sont également retirés.

L'Armée continue d'avancer dans le Portugal, & l'on compte qu'elle dirigera sa marche vers Lisbonne, tandis qu'un détachement se rendra à Porto, pour s'emparer de ce Port.

De VENISE, le 29 Mai.

François Loredano, Doge de cette République, mourut ici le 19 de ce mois, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avoit été élu Doge, le 18 Mars 1752. Pendant la plus grande partie de son règne, il a été accablé d'infirmités, qui ne lui ont presque point permis de remplir les fonctions de sa dignité. Depuis les Fêtes de Pâques, il a éprouvé une agonie continuelle. Sa mort ne fut annoncée que le 24. Hier, on commença les premières balotations, qui se pratiquent pour le choix des quarante & un Electeurs du nouveau Doge.

De NAPLES, le premier Mai.

On a reçu avis de Constantinople que le Grand-Seigneur venoit de perdre son fils.

210 MERCURE DE FRANCE.

De GENES, le 7 Juin.

Hier, le sieur Boyer de Fons-Colombe, Envoyé Extraordinaire du Roi Très-Chrétien auprès de cette République, eut son Audience du Doge, à laquelle, suivant l'usage, assistèrent les deux Sénateurs résidens au Palais, & le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères.

DE LA HAYE, le 8 Juin.

George-Guillaume, Fils aîné de Chrétien, Prince de Nassau-Weilbourg, & de Caroline, Princesse de Nassau-Dietz, mourut le 27 du mois dernier, au Château de Honzelaër dyck. Il étoit né le 10 Décembre 1760.

Le Comte d'Affry, Ambassadeur du Roi de France auprès des Etats Généraux, ayant reçu le premier de ce mois ses Lettres de rappel, prit congé le 3 de leur Hautes-Puissances, & partit le jour suivant, pour aller servir, en sa qualité de Lieutenant-Général, dans l'Armée de Sa Majesté Très-Chrétienne sur le Bas-Rhin. Le sieur Prevôt demeure ici chargé des Affaires de France, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Ministre.

On mande de Hambourg, que le Traité de Paix entre la Suède & la Prusse y a été signé le 22 du mois dernier.

SUITE DES NOUVELLES.

DE WARSOVIE, le 27 Mai.

Il passe pour certain que le Czar a conclu une alliance définitive avec le Roi de Prusse, à qui il fournit vingt mille homme de ses Troupes, avec la liberté de les employer en-tel lieu & de

telles manières que S. M. P. le jugera à propos. Ce Corps Auxiliaire est le même qui a hiverné dans le Comté de Glatz avec les Troupes Autrichiennes. Le Général Comte de Czernichew en conserve le commandement ; & suivant les avis reçus de la Grande Pologne , ces Troupes sont déjà en marche vers Cracovie , d'où elles se rendront sur le Haut-Oder , pour opérer du côté de la Haute-Silésie.

De l'Armée commandée par le Maréchal de Daun , le 28 Mai.

Les nouvelles des jours précédens sur l'arrivée des Russes obligèrent le Feldt-Maréchal de Daun de prendre des arrangemens tout différens de ceux qui s'étoient formés pour cette Campagne. En conséquence, il envoya entre Schweidnitz & Freybourg tracer les retranchemens nécessaires , pour garder la communication avec Schweidnitz Cette Ville pourroit , sans cette précaution , être coupée de l'Armée , qui sans doute , occupera les montagnes derrière Kuntzen & Bogendorf.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de l'Armée , de Paris , &c.

De VERSAILLES , le 19 Juin 1762.

L 20 du mois dernier , le Roi & la Reine tinrent sur les fonts de baptême le fils du Comte de Starhemberg, Conseiller-Actuel Intime & Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales. Les cérémonies du baptême lui furent suppléées dans

212 MERCURE DE FRANCE.

la Chapelle du Roi , par l'Archevêque de Narbonne , Grand-Aumônier de France , en présence du sieur Allard , Curé de la Paroisse du Château , & il fut nommé Louis-Joseph-François-Grégoire-Thérèse.

Le même jour , Leurs Majestés signèrent le Contrat de mariage du Prince de Rohan-Rochefort avec Demoiselle de Rothelin , & celui du Comte de Durfort Civerac avec Demoiselle de Lorges.

Le Roi a permis au Vidame d'Amiens , de prendre le titre de Duc de Picquigny.

Le 24 , pendant la Messe du Roi , le Cardinal de Rochechouart prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

La Ville de la Rochelle & ses Négocians viennent d'offrir au Roi une somme considérable , pour être employée à la construction d'une frégate.

Celle de Rochefort , de la même Généralité , & animée du même zèle , a pris la même délibération.

La Ville de Pézenas en Languedoc a pareillement offert une somme considérable , pour concourir à l'augmentation de la Marine.

Sa Majesté a accordé un Brévet de Mestre de Camp de Cavalerie au Chevalier de S. Vallier , ancien Major du Régiment de Cavalerie de Noé.

Les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit s'étant assemblés le 30 , vers les onze heures du matin , dans le cabinet du Roi , Sa Majesté tint un Chapitre , & nomma Chevalier de cet Ordre le Prince Héréditaire de Parme. Le Duc de Chartres & le Marquis de Castries furent ensuite introduits dans le cabinet , où ils furent reçus Chevaliers de l'Ordre de S. Mi-

chef. Le Chapitre fini, le Roi sortit de son appartement pour aller à la Chapelle. Sa Majesté étoit précédée de Mgr le Dauphin, du Duc d'Orléans, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Duc de Chartres & le Marquis de Castries, en habits de Novices, marchèrent entre les Chevaliers & les Officiers. Sa Majesté, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses, étoit en manteau, le Collier de l'Ordre pardessus, ainsi que celui de la Toison d'Or. Lorsqu'on eut chanté l'hymne *Veni Creator*, le Roi monta sur son Trône, & revêtit des Marques de l'Ordre le Cardinal de Rochechouart. Après la Messe, qui fut célébrée par l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur de l'Ordre, le Roi reçut Chevaliers le Duc de Chartres & le Marquis de Castries. S. M. fut ensuite reconduite à son appartement en la manière accoutumée.

Le même jour la Princesse de Rohan-Rochefort fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Princesse de Rohan.

Le 31, Leurs Majestés signèrent le Contrat de mariage du Marquis d'Uffel & de Demoiselle de Salbert-Mont-Roignon.

Le 3 de ce mois, la Comtesse de Lorges fut présentée à Leurs Majestés, par la Duchesse de Lorges sa mère.

Le 10, la Marquise d'Estampes fut présentée au Roi & à la Reine, par la Marquise de la Ferré-Imbault.

Le 11, le Comte d'Aranda, ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe, eut une audience particulière du Roi, étant présenté à Sa

214 MERCURE DE FRANCE.

Majesté, par le Marquis de Grimaldi, Ambassadeur du Roi d'Espagne en cette Cour.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercury* du premier volume de Juillet 1762, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Juin 1762. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

I MITATION libre de l'Idylle huitième de M. <i>Gesner</i> , Auteur du Poème de la mort d' <i>Abel</i> .	Page 5
FRAGMENS Poétiques, imités & extraits du premier Chap. de <i>Saadi</i> , Poète Persan.	9
FABLE, imitée de <i>Saadi</i> .	12
LA BONNE COMPAGNIE, Ode Philosophique par M. l'Abbé <i>Clément</i> .	14
VERS pour être mis au bas du Portrait de Mlle de <i>Victot</i> .	17
CONJURATION des Rambures, contre la Ville d'Ardres en Picardie.	<i>ibid.</i>
ÉPITAPHE de l'Amant de <i>Françoise Roze</i> .	32
A Madame D ****, pour le jour de sa naissance.	<i>ibid.</i>
LA RÉSIGNATION, <i>Allégorie</i> , à M. l'Abbé Ch. ****.	33

JUILLET. 1762. 215

VERS à M. <i>Vanloo</i> , premier Peintre du Roi.	34
ÉPIQUE à M. l'Abbé de <i>Breteuil</i> &c.	35
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	37
A M. de B***, Chevalier de S. Louis.	45
COUPLETS Bacchiques.	46
SALADIN à <i>Philippe Auguste</i> .	47
VERS à mettre en Musique.	51
QUATRAIN pour mettre au bas du Portrait de M. <i>Carle Vanloo</i> .	52
TRADUCTION d'une Ode Angloise de M. <i>Prior</i> .	53
ÉPIQUE à M. de <i>Lilia</i> , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, par M. <i>Rosambert</i> .	54
ENIGMES.	59 & 60
LOGOGYPHES.	60 & 61
CHANSON.	62

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire de la VERTU, extraits du Journal d'une jeune Dame.	64
LETTRE à M. de la Place, sur le Spectacle de l'Histoire Romaine.	84
LETTRE à M. le Comte de la T. D. P. sur la Littérature Militaire.	94
AVIS, concernant les Editions des Œuvres de <i>Pierre Corneille</i> , par M. de <i>Voltaire</i> .	103
LETTRE de l'Auteur du Calendrier des Princes & de la Noblesse de France, à l'Auteur du <i>Mercur</i> , en réponse à la Lettre sur les Maisons de <i>Faudoas</i> & de <i>Rocheschouart</i> .	104
LETTRE à M. de la Place, sur la mort du R. P. <i>Eustache</i> , Bibliothécaire des Augustins Réformés, de la Place des Victoires.	108
ANNONCES de Livres.	110 & suiv.

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie Royale des
Sciences & Beaux-Arts établie à PAU. 114

GÉOMÉTRIE.

LETTRE à MM. les Géomètres. 117

AGRICULTURE.

MÉMOIRE ou Dissertation sur la Nielle, par
M. ***. 110

MÉMOIRE sur une espèce de Chenilles qui
produisent de la Soie, par M. de la Rou-
vière d'Eyssautier. 117

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

EXTRAIT des Ouvrages lus à la Séance pu-
blique de l'Académie Royale de Chi-
rurgie. 135

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

AVIS concernant les Estampes des Ports de
France. 153

MUSIQUE. 163

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 165

COMÉDIE Française. 168

COMÉDIE Italienne. 193

CONCERT Spirituel. 196

FESTE donnée à M. le DAUPHIN & à Mde
la DAUPHINE par Madame la Comtesse
de Marfan. 167

LETTRE à l'Auteur du Mercure. 201

ART. VI. Nouvelles Politiques. 205

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1762.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON , Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du Mercure , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , pour remettre , quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir , ou qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volume , c'est-à-dire 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

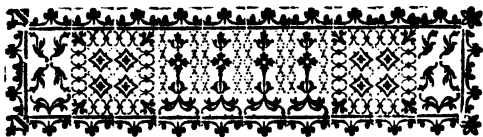
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent soixante-dix-huit volumes dont la Table générale, rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*A M. DE LA PLACE, Auteur
du MERCURE.*

M. LACOMBE, d'Avignon, déjà connu par plusieurs Traductions de l'Anglois, publiera à la fin de l'année un Ouvrage intéressant & neuf, sous le titre d'*Abeille du Parnasse Anglois*, avec le Texte à côté du François. Ce Recueil contiendra les plus belles Odes des plus

II. Vol

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

célèbres Poètes , & des Morceaux sublimes de divers Auteurs. Avant que de donner cet Ouvrage au Public , M. *Lacombe* a voulu faire connoître les deux Odes suivantes. On pourra juger par cet éssai, de la bonté de son travail & du choix des Pièces. Il ose se flater d'avoir rendu avec force & énergie les beautés sublimes de ces Poètes.

O D E sur Sainte CÉCILE , par

P O P E.

DESCENDEZ du haut des Cieux , descendez , chastes Muses , pour célébrer ce grand jour. Réveillez par vos divins concerts nos instrumens assoupis. Faites résonner ma tremblante lyre , elle imitera sans cesse le son amoureux & touchant de la voix. Que le luth soupire & rende des accens plaintifs , que la voûte de ce Temple tréssaille aux sons éclatans de la trompette , & que les échos attentifs & fidèles les répètent mille fois le jour. Tantôt l'orgue profonde & majestueuse accorde lentement ses tons grands & nombreux ; tantôt ses accords doux , vifs & brillans flattent

légèrement l'oreille : mais lorsqu'ils s'animent , qu'ils se fortifient & s'élèvent , ils ébranlent la Terre & les Cieux. Une Musique vive & hardie fait éclater la joie. Des airs doux & languissans flottent mollement sur la surface polie de l'air , puis s'abaissent , s'affoiblissent par degrés & se perdent confusément dans le lointain.

La Musique charme l'âme & l'entretient dans une douce situation ; elle ne l'élève point avec trop de violence & ne la précipite pas dans des abîmes profonds. Lorsque la joie tumultueuse , insensée & volage agite le cœur & le soulève , la Musique le calme & l'apaise par sa voix douce & touchante. Lorsque l'esprit dévoré par les chagrins est absorbé dans ses sombres pensées , la Musique le ravit & le réveille. Elle enflamme les guerriers par des sons rapides & belliqueux ; mais sur les tendres cœurs blessés par l'Amour , sa main bienfaisante étend un baume salutaire qui adoucit leurs tourmens.... Voyez , voyez la mélancolie sombre & muette remuer avec peine sa tête pesante & inclinée. Voyez *Morphée* ouvrir lentement ses débiles & tremblantes paupières , &

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

se lever peu-à-peu sur son lit de roses ; la tardive paresse déployer en soupirant ses bras engourdis. Voyez l'Envie , secouer ses serpens & les lancer loin d'elle avec horreur. Aux sons mélodieux d'une amoureuse voix , nos sens sont enchantés & suspendus ; la guerre la plus cruelle cesse d'irriter nos passions & l'aveugle fureur des discordes civiles s'appaise & s'éteint.

3

Mais lorsque la cause de la Patrie nous fait voler aux armes , la Musique guerrière embrase tous les cœurs. Le Chantre de la Thrace élevé sur la poupe du premier Navire qui osa braver la fureur des Ondes , touche sa lyre mélodieuse , *Argos* voit les arbres antiques , ces premiers enfans de la Terre , descendre du mont *Pélion* sur le rivage. Les demi-Dieux accourent en foule autour d'*Orphée*. Aux accens de sa lyre , les Mortels sont transformés en Héros. Tous les chefs présentent leurs boucliers. Ils s'arment de leurs épées étincelantes , les Mers , les Rochers , & les Cieux retentissent à la fois de ces acclamations , aux armes Citoyens ! aux armes , aux armes Citoyens !

4

A travers ces terres infernales que le

Phlégéon entoure neuf fois de ses eaux noires & bouillonnantes ; le malheureux *Orphée* cherche sa triste *Eurydice*. Les effroyables portes de l'Enfer se ferment à son approche. On ne voit au loin qu'une pâle lueur , on n'entend que des plaintes lamentables , des gémissemens profonds , des hurlemens effroiables , & des cris de désespoir & de rage que poussent à la fois les ombres criminelles au milieu des supplices. Qu'entends-je ? *Orphée* touche sa Lyre d'or ; les tourmens de l'enfer sont suspendus ; les ombres attentives accourent en silence. Le rocher de *Sisyphé* est immobile. *Ixion* repose sur sa roue ; les noirs Spectres du Tartare dansent en chœur autour de lui. Les Furies tombent sur leur lit de fer ; les Serpens qui couronnent leurs têtes , se dressent pour écouter.

5.

Il chante par ces sources d'eau pure & éternelle , par ces Zéphirs odoriférans qui caressent tour-à-tour les tendres fleurs des Champs-Elisées ; par ces âmes bienheureuses qui habitent les Prairies dorées & les amoureux bosquets d'amarante ; par ces ombres guerrières qui font étinceler leurs armes dans ces sombres allées ; par ces

A v

8 MERCURE DE FRANCE.

se lever peu-à-peu sur son lit de roses ; la tardive paresse déployer en soupirant ses bras engourdis. Voyez l'Envie , secouer ses serpens & les lancer loin d'elle avec horreur. Aux sons mélodieux d'une amoureuse voix , nos sens sont enchantés & suspendus ; la guerre la plus cruelle cesse d'irriter nos passions & l'aveugle fureur des discordes civiles s'apaise & s'éteint.

3

Mais lorsque la cause de la Patrie nous fait voler aux armes , la Musique guerrière embrase tous les cœurs. Le Chantre de la Thrace élevé sur la poupe du premier Navire qui osa braver la fureur des Ondes , touche sa lyre mélodieuse , *Argos* voit les arbres antiques , ces premiers enfans de la Terre , descendre du mont *Pélion* sur le rivage. Les demi-Dieux accourent en foule autour d'*Orphée*. Aux accens de sa lyre , les Mortels sont transformés en Héros. Tous les chefs présentent leurs boucliers. Ils s'arment de leurs épées étincelantes , les Mers , les Rochers , & les Cieux retentissent à la fois de ces acclamations , aux armes Citoyens ! aux armes , aux armes Citoyens !

4

A travers ces terres infernales que le

Phlégéon entoure neuf fois de ses eaux noires & bouillonnantes ; le malheureux *Orphée* cherche sa triste *Eurydice*. Les effroyables portes de l'Enfer se ferment à son approche. On ne voit au loin qu'une pâle lueur , on n'entend que des plaintes lamentables , des gémissemens profonds , des hurlemens effroiables , & des cris de désespoir & de rage que poussent à la fois les ombres criminelles au milieu des supplices. Qu'entends-je ? *Orphée* touche sa Lyre d'or ; les tourmens de l'enfer sont suspendus ; les ombres attentives accourent en silence. Le rocher de *Sisyphé* est immobile. *Ixion* repose sur sa roue ; les noirs Spectres du Tartare dansent en chœur autour de lui. Les Furies tombent sur leur lit de fer ; les Serpens qui couronnent leurs têtes , se dressent pour écouter.

5.

Il chante par ces sourcées d'eau pure & éternelle , par ces Zéphirs odoriférans qui caressent tour-à-tour les tendres fleurs des Champs-Elisées ; par ces âmes bienheureuses qui habitent les Prairies dorées & les amoureux bosquets d'amaranthe ; par ces ombres guerrières qui font étinceler leurs armes dans ces sombres allées ; par ces

A v

8 MERCURE DE FRANCE.

se lever peu-à-peu sur son lit de roses ;
la tardive paresse déployer en soupirant
ses bras engourdis. Voyez l'Envie , se-
couer ses serpens & les lancer loin d'elle
avec horreur. Aux sons mélodieux d'une
amoureuse voix , nos sens sont enchan-
tés & suspendus ; la guerre la plus cruel-
le cesse d'irriter nos passions & l'aveu-
gle fureur des discordes civiles s'apaise
& s'éteint.

3

Mais lorsque la cause de la Patrie nous
fait voler aux armes , la Musique guer-
rière embrase tous les cœurs. Le Chan-
tre de la Thrace élevé sur la poupe du
premier Navire qui osa braver la fureur
des Ondes , touche sa lyre mélodieuse ,
Argos voit les arbres antiques , ces pre-
miers enfans de la Terre , descendre du
mont *Pélion* sur le rivage. Les demi-
Dieux accourent en foule autour d'*Or-
phée*. Aux accens de sa lyre , les Mortels
sont transformés en Héros. Tous les
chefs présentent leurs boucliers. Ils s'ar-
ment de leurs épées étincelantes , les
Mers , les Rochers , & les Cieux re-
tentissent à la fois de ces acclamations ,
aux armes Citoyens ! aux armes , aux
armes Citoyens !

4

A travers ces terres infernales que le

Phlégéon entoure neuf fois de ses eaux noires & bouillonnantes ; le malheureux *Orphée* cherche sa triste *Eurydice*. Les effroyables portes de l'Enfer se ferment à son approche. On ne voit au loin qu'une pâle lueur , on n'entend que des plaintes lamentables , des gémissemens profonds , des hurlemens effroyables , & des cris de désespoir & de rage que poussent à la fois les ombres criminelles au milieu des supplices. Qu'entends-je ? *Orphée* touche sa Lyre d'or ; les tourmens de l'enfer sont suspendus ; les ombres attentives accourent en silence. Le rocher de *Sisyphé* est immobile. *Ixion* repose sur sa roue ; les noirs Spectres du Tartare dansent en chœur autour de lui. Les Furies tombent sur leur lit de fer ; les Serpens qui couronnent leurs têtes , se dressent pour écouter.

5.

Il chante par ces sources d'eau pure & éternelle , par ces Zéphirs odoriférans qui caressent tour-à-tour les tendres fleurs des Champs-Elisées ; par ces âmes bienheureuses qui habitent les Prairies dorées & les amoureux bosquets d'amarante ; par ces ombres guerrières qui font étinceler leurs armes dans ces sombres allées ; par ces

A v

8 MERCURE DE FRANCE.

se lever peu-à-peu sur son lit de roses ;
la tardive paresse déployer en soupirant
ses bras engourdis. Voyez l'Envie , se-
couer ses serpens & les lancer loin d'elle
avec horreur. Aux sons mélodieux d'une
amoureuse voix , nos sens sont enchan-
tés & suspendus ; la guerre la plus cruel-
le cesse d'irriter nos passions & l'aveu-
gle fureur des discordes civiles s'apaise
& s'éteint.

3

Mais lorsque la cause de la Patrie nous
fait voler aux armes , la Musique guer-
rière embrase tous les cœurs. Le Chan-
tre de la Thrace élevé sur la poupe du
premier Navire qui osa braver la fureur
des Ondes , touche sa lyre mélodieuse ,
Argos voit les arbres antiques , ces pre-
miers enfans de la Terre , descendre du
mont *Pélion* sur le rivage. Les demi-
Dieux accourent en foule autour d'*Or-
phée*. Aux accens de sa lyre , les Mortels
sont transformés en Héros. Tous les
chefs présentent leurs boucliers. Ils s'ar-
ment de leurs épées étincelantes , les
Mers , les Rochers , & les Cieux re-
tentissent à la fois de ces acclamations ,
aux armes Citoyens ! aux armes , aux
armes Citoyens !

4

A travers ces terres infernales que le

Phlégéon entoure neuf fois de ses eaux noires & bouillonnantes ; le malheureux *Orphée* cherche sa triste *Eurydice*. Les effroyables portes de l'Enfer se ferment à son approche. On ne voit au loin qu'une pâle lueur , on n'entend que des plaintes lamentables , des gémissemens profonds , des hurlemens effroiables , & des cris de désespoir & de rage que poussent à la fois les ombres criminelles au milieu des supplices. Qu'entends-je ? *Orphée* touche sa Lyre d'or ; les tourmens de l'enfer sont suspendus ; les ombres attentives accourent en silence. Le rocher de *Sisyphé* est immobile. *Ixion* repose sur sa roue ; les noirs Spectres du Tartare dansent en chœur autour de lui. Les Furies tombent sur leur lit de fer ; les Serpens qui couronnent leurs têtes , se dressent pour écouter.

5.

Il chante par ces sources d'eau pure & éternelle , par ces Zéphirs odoriférans qui caressent tour-à-tour les tendres fleurs des Champs-Elisées ; par ces âmes bienheureuses qui habitent les Prairies dorées & les amoureux bosquets d'amaranthe ; par ces ombres guerrières qui font étinceler leurs armes dans ces sombres allées ; par ces

A v

8 MERCURE DE FRANCE.

se lever peu-à-peu sur son lit de roses ; la tardive paresse déployer en soupirant ses bras engourdis. Voyez l'Envie , secouer ses serpens & les lancer loin d'elle avec horreur. Aux sons mélodieux d'une amoureuse voix , nos sens sont enchantés & suspendus ; la guerre la plus cruelle cesse d'irriter nos passions & l'aveugle fureur des discordes civiles s'apaise & s'éteint.

3

Mais lorsque la cause de la Patrie nous fait voler aux armes , la Musique guerrière embrase tous les cœurs. Le Chantre de la Thrace élevé sur la poupe du premier Navire qui osa braver la fureur des Ondes , touche sa lyre mélodieuse , *Argos* voit les arbres antiques , ces premiers enfans de la Terre , descendre du mont *Pélion* sur le rivage. Les demi-Dieux accourent en foule autour d'*Orphée*. Aux accens de sa lyre , les Mortels sont transformés en Héros. Tous les chefs présentent leurs boucliers. Ils s'arment de leurs épées étincelantes , les Mers , les Rochers , & les Cieux retentissent à la fois de ces acclamations , aux armes Citoyens ! aux armes , aux armes Citoyens !

4

A travers ces terres infernales que le

Phlégéon entoure neuf fois de ses eaux noires & bouillonnantes ; le malheureux *Orphée* cherche sa triste *Eurydice*. Les effroyables portes de l'Enfer se ferment à son approche. On ne voit au loin qu'une pâle lueur , on n'entend que des plaintes lamentables , des gémissemens profonds , des hurlemens effroyables , & des cris de désespoir & de rage que poussent à la fois les ombres criminelles au milieu des supplices. Qu'entends-je ? *Orphée* touche sa Lyre d'or ; les tourmens de l'enfer sont suspendus ; les ombres attentives accourent en silence. Le rocher de *Sisyphé* est immobile. *Ixion* repose sur sa roue ; les noirs Spectres du Tartare dansent en chœur autour de lui. Les Furies tombent sur leur lit de fer ; les Serpens qui couronnent leurs têtes , se dressent pour écouter.

5.

Il chante par ces sources d'eau pure & éternelle , par ces Zéphirs odoriférans qui caressent tour-à-tour les tendres fleurs des Champs-Elisées ; par ces âmes bienheureuses qui habitent les Prairies dorées & les amoureux bosquets d'amarante ; par ces ombres guerrières qui font étinceler leurs armes dans ces sombres allées ; par ces

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

jeunes Amans qui sont morts d'amour.
& qui promènent leur plaintive langueur
sous ces berceaux de mirthe : rappelez,
rappelez *Eurydice* à la vie ; enlevez
l'époux ou rendez-lui sa chère moitié....
Le Poète chanta, & l'enfer daigna écou-
ter sa prière en silence. La farouche
Proserpine s'adoucit en murmurant. Elle
accorda à regret *Eurydice* à son amant.
Ses chants triomphent de la mort &
de l'enfer , conquête aussi difficile que
glorieuse. C'est en vain que les arrêts
du sort ont enséveli pour toujours *Eu-
rydice* dans le ténébreux Empire.
La Musique & l'Amour de concert ,
triomphent du barbare destin.

Mais ce malheureux amant jette
hélas trop tôt les yeux sur sa chère
épouse. Elle lui échappe. Elle meurt,
elle meurt ! hé comment pourrez-
vous toucher ces fatales sœurs ? si
l'amour n'est pas un crime , tu es in-
nocent, ô divin *Orphée* ! ... Aux pieds
des montagnes suspendues sur sa tête ,
aux bords des fontaines qui descendoient
de leur cime , dans ces lieux où l'*Hé-
bre* serpente & se perd en mille
détours, *Orphée* seul , inconnu , aban-

donné , gémit & soupire. Il rappelle sa chère ombre qu'il a perdue pour jamais. Entouré de Furies, désespéré , il tremble. Au milieu des neiges du *Mont Rodope* , il brûle d'amour. Voyez-le franchir les déserts , plus léger & plus prompt que les vents ; écoutez le *Mont Hémus* , retentir du bruit des Bacchantes , & voyez-le mourir. En mourant il chante *Eurydice* , ce nom chéri anime encore ses lèvres éteintes. Bois , flots & rochers ; vallons , grottes & montagnes répètent à la fois le nom d'*Eurydice*.

La Musique charme les plus âpres douleurs des malheureux Mortels & désarme le cruel destin. La Musique adoucit les peines ; elle rend agréable le désespoir & la fureur des amans. Elle accroît nos plaisirs , les épure , & nous donne un avant-goût du bonheur céleste. Tels furent tes plaisirs divine *Cécile*. Tu consacras tes sons harmonieux aux louanges du Créateur. A peine l'orgue eut-elle rempli le temple de tes concerts majestueux , que les puissances immortelles descendirent avec respect pour t'entendre. Les âmes des timides Mortels s'élevèrent jus-

12 MERCURE DE FRANCE.

qu'aux Cieux. Tes saints accords purifièrent le feu sacré de ta piété. Les Anges du Ciel s'inclinèrent en chœur pour les entendre. Que les Poètes cessent de vanter les charmes d'*Orphée* ; l'éclatante , la divine *Cécile* , peut seule ravir & la Terre & les Cieux. Les sons d'*Orphée* ont arraché une ombre des enfers ; les sons de *Cécile* élèvent les âmes dans les Cieux.

L'EMPIRE DE LA MUSIQUE ,

ODE de DRYDEN , traduite par

M. LACOMBE.

I.

L'INVINCIBLE fils de *Philippe* , pour célébrer la glorieuse conquête de la Perse , donnoit à sa Cour une Fête brillante. Placé sur un trône radieux , le superbe Monarque ressembloit à une Divinité. Ses illustres Compagnons , rangés autour de lui , avoient le front couronné de roses & de myrthe , récompense digne des Guerriers valeureux. A sa droite , étoit l'aimable *Thaïs* , plus ravissante encore que la Déesse de l'Orient , lorsqu'elle fait éclore les fleurs.

Elle étoit dans son Printemps & toute fière de sa beauté.

Couple amoureux, couple charmant, vous méritez d'être toujours heureux ! Les Héros ont seuls le droit de toucher la Beauté ; les Héros méritent seuls les caresses des Belles.

Le Chœur répète : Couple amoureux.

2.

Timothée paroît au-dessus de la troupe harmonieuse ; il touche sa lyre de ses doigts légers ; ses sons tendres & cadencés, qui montent jusqu'aux Cieux, inspirent un joie divine.

Il chante *Jupiter*. Le Maître des Dieux abandonne le séjour de l'Empirée. Tel est l'invincible pouvoir de l'Amour. Il prend la forme d'un serpent pour cacher l'éclat de sa Divinité. Il s'approche de l'adorable *Olympie* ; il la presse amoureuxment & se glisse sur son sein d'albâtre ; de ses longs & tortueux replis, il forme autour d'elle une ceinture bouclée. Déjà le Maître du Monde lui a imprimé sa vivante image.

Le Peuple admire en silence ces sublimes accords. *Déité présente ! s'écrie-t-il, Déité propice !* les voutes du Temple retentissent de ces acclamations. Le Monarque en extase croit être la Divi-

14 MERCURE DE FRANCE.

nité. Il secoue la tête & pense ébranler les globes des Cieux.

Le Chœur répète : Le Monarque , &c.

Le Chantre , transporté , célèbre ensuite les louanges de *Bacchus* , toujours jeune & toujours charmant. Cet aimable Dieu arrive en triomphe au bruit des clairons & des trompettes. Son visage riant & vermeil inspire la joie & le plaisir. Hautbois & trompettes célébrez sa gloire. Il arrive , il arrive , le Dieu *Bacchus* , le Dieu des Plaisirs , toujours plus beau , toujours plus jeune ! D'abord il ordonne de boire la coupe joyeuse. Les présens du Dieu de la treille sont des trésors. Le Soldat boit & s'enivre sans cesse avec délices. Tréor précieux , source délectable , après les travaux , le plaisir est mil'e fois plus délicieux , encore !

Le Chœur répète : Trésor , &c.

Enivré par le Concert mélodieux de ces louanges , le fier Monarque s'enorgueillit. Dans son délire , il combat les *Perfes*. Trois fois il met en déroute ses ennemis épouvantés. Trois fois il se plonge dans des torrens de sang. *Thimothée* voit croître la rage du vainqueur. Il voit son visage s'enflammer ;

ses yeux lancer des éclairs. Tandis qu'*Alexandre* menace & la Terre & les Cieux, le Chantre change de ton ; il dompte l'orgueil du farouche Monarque. Il essaie des sons plaintifs, pour attendrir l'âme du Héros. Il chante le vertueux *Darius* précipité du haut de son Trône par un arrêt du Destin, nageant dans son sang, sans secours, sans espérances ; abandonné de ses laches amis, qu'il avoit comblés de bienfaits. Ce puissant Monarque de l'Asie expire étendu sur la poussière, sans avoir même un de ses Esclaves pour lui fermer les yeux.

A ces tristes & lamentables accens, le vainqueur du Destin, le grand *Alexandre*, baisse les yeux. Il rappelle dans son âme interdite les outrages de l'aveugle Fortune ; il laisse échapper comme malgré lui de profonds soupirs & ses yeux répandent un torrent de larmes.

Le Chœur répète : A ces tristes , &c.

Le souverain Maître de l'Harmonie fourit en voyant l'Amour renaître dans le cœur d'*Alexandre*. La pitié l'émeut, & le dispose à la tendresse. *Timothée* adoucit encore ses accens mélodieux ; il amollit peu - à - peu , adoucit l'âme

16 MERCURE DE FRANCE.

du Héros & le ramène à la volupté. Il chante la guerre , ses fatigues & ses dangers. La gloire qui la suit est une fumée légère , ses flateuses espérances sont vaines & frivoles , toujours renaissantes , jamais satisfaites. Nouveaux combats , nouveau carnage ; torrens de calamités nouvelles.

Si l'on peut aspirer à la Conquête du Monde, apprends, Monarque ambitieux, que c'est pour en faire le bonheur. La rendre , la voluptueuse *Thaïs* , soupire à tes côtés ; jouis des biens que t'offrent les secourables Dieux ! A ces sublimes accens , les Cieux retentissent d'applaudissemens. L'Amour est enfin couronné par le plaisir ; l'harmonie en a toute la gloire.

Le Prince s'abandonne à sa bouillante ardeur. Il fixe tendrement la beauté qui l'enflamme. Il soupire , la regarde , soupire plus tendrement encore. Enivré d'amour & de vin , ce Conquérant fameux , vaincu à son tour , tombe aux pieds de sa Maîtresse.

Ce Chœur répète : Le Prince , &c.

6.

Timothée touche de nouveau sa lyre d'or. Des sons tendres & languissans succèdent à des sons bruyans & rapides, semblables à l'effroyable fracas du tonnerre , succé-

dent à des sons tendres & languissans. Le Héros lève la tête , il est arraché du sommeil de la mort ; honteux de son ivresse , il regarde fixement autour de lui ! *Vengeance , vengeance !* s'écrie *Timothée* , déchaînez-vous , Furies infernales ; paroissez , serpens , siflez sans cesse ; répandez en tous lieux la flamme & la rage , l'horreur & la mort. Avancez , pâles habitans des ténèbres. . . . Ils portent dans leurs mains des flambeaux menaçans. Ce sont les ombres plaintives des Grecs massacrés dans les combats & privés des stériles honneurs de la sépulture. Cadavres sanglans & traînés dans la poussière , criez *vengeance , vengeance !* . . . Tu la dois à cette vaillante troupe , farouche Conquérant. Vois , barbare ! vois comme ils secouent dans les airs leurs torches funèbres. Ils te montrent les Palais des Perses & les superbes Temples de leurs Dieux ennemis.

Alexandre applaudit à ces lugubres cris avec une allégresse éclatante & barbare. Il saisit une torche ardente pour tout réduire en cendre. *Thaïs* le devance la flamme à la main , & l'entraîne au Palais de *Persopolis*. Nouvelle *Hélène* , elle embrase une nouvelle *Troye*.

Le Chœur répète : Alexandre , &c.

18 MERCURE DE FRANCE.

Avant que les Pipeaux & les Cornemuses eussent commencé d'émouvoir l'air & de l'agiter agréablement ; lorsque l'Orgue ne résomboit point encore, *Timothée* avec sa flûte & sa lyre pouvoit seul exciter dans l'âme des Mortels la haine & l'amour. Mais l'immortelle, la divine *Cécile*, inventa tous les instrumens harmonieux. De cette source abondante & sacrée, cette aimable enthousiaste tira des sons plus variés, plus doux & plus étendus. Elle ajouta aux jours solennels une solennité ravissante & nouvelle. Son divin génie créa des Arts inconnus & sans nombre. Que le Dieu de l'harmonie lui cède la couronne, ou qu'il la partage avec elle. *Timothée* a élevé jusqu'aux Cieux un foible Mortel. Aux accords de *Cécile*, les Chœurs des Anges sont descendus sur la Terre pour entendre ses sublimes Cantiques.

Grand Chœur : Mais l'immortelle, &c.



*LAUSUS à LYDIE.**HÉRŌIDE.**

DANS ces jours de triomphe & de réjouissance,
Où le faste orgueilleux étalant sa puissance,
Au milieu des plaisirs, des jeux & des festins
S'apprête à célébrer vos illustres destins;
De quel œil verrez-vous ces tristes caractères,
D'un juste désespoir foibles dépositaires,
Ces signes imprudens que ma plume a tracés
Et que mes pleurs hélas ! ont bientôt effacés ?
Qu'avez-vous fait, *Lydie*, & que viens-je d'en-
tendre ?

Est-il vrai que *Lausus* n'a plus rien à prétendre ?
Est-il, vrai, qu'outrageant la Nature & l'Amour,
Le Tyran ombrageux à qui je dois le jour,
Malgré ses cheveux blancs & le faix des années
Veut à ses tristes jours unir vos destinées ?

Qu'un Roi foible & vaincu, chassé de ses Etats,
Qu'un Prince fugitif sans amis, sans soldats,
Pour éviter les maux où sa fuite l'expose
Aille subir le joug qu'un Tyran lui propose ;
Qu'il accepte une paix dont sa fille est le prix ;
De cette lâcheté *Lausus* n'est point surpris.

* Cette Hérôïde est l'Ouvrage d'une jeune Muse qui nous paroît donner les plus flatteuses espérances.

20 MERCURE DE FRANCE.

Mais que pour écouter un devoir chimérique ;
D'un père ambitieux victime politique ,
Une amante sans foi trahisse ses sermens ,
Et brise sans pitié les nœuds les plus charmans ;
Je l'avouïrai : jamais de cette perfidie
Le malheureux *Lausus* n'eût soupçonné *Lydie* .

O vous qui méprisant un Sentiment vainqueur ,
M'enfoncez de sangfroid un poignard dans le cœur !
O vous qu'une autre main de la pourpre décore ,
Vous que j'ai tant aimée.... Et que j'adore encore ,
Lydie ! il est donc vrai.... que n'en puis-je douter !
Qui l'eût cru qu'en partant j'aurois à redouter
D'un rival absolu l'autorité suprême ?
Que le don d'un état , l'offre d'un diadème ;
D'une honteuse paix le projet spécieux ,
Tenteroient votre cœur , éblouiroient vos yeux ?

Ne vous souvient-il plus de ce combat funeste ,
De ce désastre affreux où le Roi de *Préneste* ,
Après avoir perdu des milliers de soldats
Vaincu , forcé de fuir , chassé de ses États ,
Pour comble de malheurs, pour disgrâce dernière,
Dans les fers du vainqueur vous laissa prisonnière ?
Dans ces premiers momens d'une juste douleur ,
Je crois vous voir encor sans force & sans couleur ,
Au milieu des débris des Légions sanglantes
Portée entre les bras de vos femmes tremblantes,
Votre âge , vos malheurs , vos pleurs , votre beauté

Auroient d'un tigre même adoucis la fierté.
On nomma votre père en ces momens d'allarmes
Et vos yeux vers ce ciel élevés, pleins de larmes,
Trouvèrent à l'instant tous les cœurs attendris,
Mérence en fut lui-même interdit & surpris.

Il arrêta son bras avide de carnage
Et parut oublier son orgueil & son âge.
J'étois auprès de lui. Dans le champ des guerriers;
Pour la première fois je cueillois des lauriers :
Nourri dans les forêts, élevé par *Mérence* ,
Au grand art de la guerre instruit dès mon en-
fance ,

Ainsi qu'à supporter les plus rudes travaux ,
A vaincre les Lions, * à dompter les Chevaux ;
Interdit , désarmé, confus à votre vue ,
Je me sentis brûler d'une flamme inconnue !
O *Lydie* ! à quel point touché de vos douleurs ;
Ne m'accusai-je pas de causer vos malheurs ?
Qu'elle se venge enfin, me disois-je à moi-même.
Ah ! qu'elle me haïsse autant que mon cœur
l'aime :

Je ne m'en plaindrai point, je l'ai trop mérité.
Cependant quand je vis que mon père irrité,
De la fureur soudain passoit à la clémence ;
Un changement si prompt dans le cœur de *Mé-*
rence

Peut-être à des soupçons eût dû me préparer :
Car le cœur d'un Tyran sçait-il se modérer ?

* LAUSUS equum domitor, debellatorque ferarum.
Virg. Æneid. VII.

22 MERCURE DE FRANCE.

Il semble que pour lui l'excès soit nécessaire ;
Et toujours d'un extrême il tombe en son contraire.

Hélas ! je n'entrevis, dans les soins de l'Amour,
Que de l'humanité le vertueux retour. . . .

Moi , qui, dans cet instant peu fait à me contraindre,

A déclarer mes feux ne voyois rien à craindre ,

Au penchant de mon cœur ardent à me livrer ,

Du plaisir de vous voir je courus m'enivrer.

A mes yeux chaque jour vous paroissiez plus belle ,

Et loin qu'à mes desirs ma Raison fût rebelle ,

Dans ma crédulité , je me flattois de voir

Mon penchant quelque jour s'unir à mon devoir.

Fausse sécurité ! Funeste confiance !...

Hélas ! jeune , sans fard & sans expérience ,

Je ne soupçonnois pas qu'un tas de délateurs ,

Des vices de leur Roi lâches adulateurs ,

Infâmes Courtisans , suppôts vendus au crime ,

Cortège d'un Tyran que la vengeance anime ,

Du funeste détail de mes soins les plus doux

Allât flatter *Méxence* & nourrir son courroux !

Rappelez-vous ce jour à jamais mémorable ,

Dont malgré les horreurs de mon sort déplorable ,

Mon cœur se plaît encore à se ressouvenir ;

Ce jour qui m'annonçoit un heureux avenir ,

Ce jour où votre cœur jusqu'alors inflexible

Pour la première fois parut être sensible !

Je vins vous faire part de cet heureux Traité
Qui vous rendoit un Trône avec la liberté ;
Par qui la paix enfin sur ces bords ramenée ,
Alloit être le fruit d'un illustre hyménée.

» Daignerez-vous , vous dis-je, en serrant vos
» genoux ,

» Approuver un hymen qui me seroit si doux ?

» Ah ! puis-je me flatter , jeune & belle *Lydie* ,

» Qu'un projet qu'a conçu mon âme trop hardie ;

» Puisse trouver un jour grace devant vos yeux?...

» Au nom de votre père , au nom de vos ayeux ,

» Au nom de cet amour respectueux & tendre ,

» Que mes yeux dès longtemps ont dû vous faire
» entendre ;

» Acceptez une paix qui va vous rétablir

» Dans des droits que le sort ne peut plus affoi-
» blir !

» Je vais trouver *Mérence* ; Il m'aime, il est mon
» père :

» Il a loué cent fois mon courage ; & j'espère

» Que sa bonté bientôt voudra ratifier

» Un Traité que son fils vient de vous confier.

Tant de sincérité , de transports , d'allégresse ,

D'une prochaine paix l'idée enchanteresse ,

Vous surprirent enfin un sourire flatteur

Qui pénétra mes sens & passa dans mon cœur.

» Allez , me dites vous , Prince trop magna-
» nime :

24 MERCURE DE FRANCE.

» Je ne puis qu'applaudir au soin qui vous anime ;

» Puisse le juste Ciel seconder vos projets !

» Rétablissez mon père & concluez la paix :

» Je ne me plaindrai point , dans mon obéissance ,

» De devenir le prix de sa reconnoissance.

Bonheur inespéré ! moment délicieux !

Je crus voir & je vis l'Amour dans vos beaux
yeux

Pouvois-je m'y méprendre ? ô ma chère *Ly-*
die ,

Dans cet heureux instant de ma flâme applaudie ;

Je vous vis sans parler , approuver mes trans-
ports ;

Je vous vis soupirer Dicux ! que devins-je
alors

Père dénaturé ! ta politique adresse

Épioit cependant ma crédule tendresse :

Tu pénétras mes feux. Tout autre en eût frémi ;

Mais jamais un Tyran le fut-il à demi ?

Sans frein , en tes desirs , ta farouche insolence

Ne sçait gagner un cœur que par la violence.

Qu'importe que tes feux ne puissent l'émouvoir ?

Ton caprice est ta loi ; ta règle est ton pouvoir.

Tu m'aurois immolé dans ta jalouse rage ;

Mais la haine des tiens charmés de mon courage ;

Le Sceptre de tes mains tout près de s'échapper ;

Tout arrêta ton bras levé pour me frapper.

Tu sçus dissimuler tes fureurs vengeresses.

Tu

Tu ſçus me prodiguer tès trompeuſes careſſes.
De mon Amante hélas ! pour mieux me ſéparer ,
A mon éxil prochain tu ſçus me préparer.
Ma préſence ſurtout importoit à l'armée :
J'obéis ; & tandis que mon âme allarmée
Se faiſoit mille efforts pour dévorer ſes pleurs ;
Tandis que tu feignois d'ignorer mes douleurs ,
Traître ! tes Envoyés près du Roi de *Prénéſte*
Se hâtoient de conclure une paix ſi funeſte.
Moment cruel ! ô jour à jamais odieux ,
Où ſans avoir reçu vos douloureux adieux ,
Il fallut , ô *Lydie* , en proie à mes allarmes ,
Sans eſpoir de retour m'éloigner de vos charmes !
Je pars ; & ma fureur égale mon amour..
Je ne me connois plus : je déteſte le jour.
Peu s'en faut..... j'en frémis ! le cri de la Nature
Vainement dans mon cœur étouffe mon injure :
Peu s'en faut qu'en un ſang qui doit m'être ſacré
Ma parricide main ne ſe baigne à ſon gré
Les Armes , les Drapeaux , les cris de la Victoire ;
Ni l'ardeur des combats , ni la ſoiſ de la gloire ,
Rien ne me touche plus : mon cœur préoccupé
Par aucun autre objet ne peut être frappé.
Je ne vois qu'une amante à mes deſirs ravie ,
Qu'un Tyran envieux du bonheur de ma vie ,
Qu'un rival abſolu tout prêt à m'outrager ,
Qu'un père raviſſeur dont je dois me venger !
Mon cœur à cette image à peine ſe poſſède ;

II. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Partout elle me suit ; le jour elle m'obsède ;
La nuit elle m'arrache aux douceurs du sommeil,
Et toujours me prépare au plus affreux réveil.
Hélas ! un seul espoir soutenoit ma constance !
J'espérois que lassé de votre résistance
Le Tyran désormais étouffer oit les vœux.
Vous me l'aviez promis : toute entière à mes feux,
Vous deviez rejeter ses dons & ses caresses !
Je me flattois sur quoi, grands Dieux ? sur des
promesses !

Sur des sermens cent fois & donnés & reçus.
Seremens d'aimer toujours devez-vous être crus ?
Une amante toujours est prête à vous enfreindre.
Lydie.... ô ciel ! *Lydie*... aurois-je dû le craindre ?
Malgré les nœuds sacrés qui la lioient à moi ,
Lydie à mon rival ose engager sa foi !
Déjà de son hymen la pompe se prépare ;
Un Roi fier & cruel, un ennemi barbare ,
Le superbe *Méxence* insultant à mes pleurs ,
Déjà ceint son vieux front de myrthes & de fleurs.
Déjà , pour relever cette pompe funeste ,
Il ordonne lui-même & la Lutte & le Ceste ;
Et ces horribles jeux où des Gladiateurs
Font en se massacrant frémir les Spectateurs ;
Et ces combats encor mille fois plus atroces ,
Où l'on voit sous les dents des animaux féroces
De malheureux Mortels qu'on voudroit secourir
Se débattre, tomber , frissonner & mourir ;

Supplices effrayans , où l'aveugle Furie
 Semble avoir épuisé toute sa barbarie ,
 Et qu'un Tyran que rien ne peut épouvanter ,
 Pour ses lâches plaisirs a pu seul inventer !
 Vengez-moi , justes Dieux ! Nos causes sont les
 mêmes.

Combien d'impités , d'horreurs & de blasphèmes ,
 Combien n'avez-vous pas de forfaits à punir ?
 Il vous a tous bravés : * qui peut vous retenir ?
 Rompez , rompez un nœud qui feroit mon suppli-
 ce !

Embrasez l'Univers s'il faut qu'il s'accomplisse !

Que fais-je ? malheureux... dans mes transports
 jaloux ,

-Je veux armer les Dieux & diriger leurs coups !

Méxence est un Tyran ; mais est-il moins mon
 père ?

-Et puis-je en effacer le sacré caractère ?

De cet auguste nom s'il rompt tous les liens ;

S'il trahit ses devoirs , dois-je oublier les miens ?

Dieux cruels ! ah plutôt que la main qui m'op-
 prime

Jouisse impunément du succès de son crime !

Mais sans vous fatiguer de discours superflus ;

Répondez-moi , *Lydie* : ou vous ne m'aimez plus ;

Ou votre cœur gémit d'un pareil sacrifice.

* *Contemptor Divum Méxentius.*

Virg. *Æneid.* VII.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Si vous ne m'aimez plus , par quel noir artifice
M'avez-vous donc promis tant de fidélité ?

Pourquoi tant abuser de ma crédulité ?

Pourquoi me juriez-vous une ardeur éternelle ?

Ou si l'amour encor dans votre âme étincelle ,

Si *Mérence* est hai , de quel front irez-vous

A la face des Dieux l'accepter pour époux ?

» Votre Père le veut : cet hymen qu'il ordonne

» Est le sceau de la Paix ; il lui rend sa couron-

» ne . . .

» Et quoiqu'affreux pour vous , ce seroit le trahir ,

» Dès qu'il a commandé , de ne pas obéir . . .

» L'honneur le veut enfin... , Foibles , frivoles ru-
ses !

» L'Amour n'est plus Amour , s'il admet les excuses.

» L'honneur le veut. Ah , Ciel ! l'ai-je bien en-

» tendu ?

Quoi ! vous ordonne-t-il cet honneur prétendu

D'enfreindre des sermens dictés par l'Amour mê-
me ?

De déchirer le cœur d'un Prince qui vous aime ?

Ah barbare ! achevez ; dédaignez mes fureurs :

Le diadème peut couvrir d'autres horreurs.

Allez de ce bandeau qu'un Tyran vous apprête ,

Sans regrets , sans remords , voir ceindre votre
tête ;

Unissez-vous à lui par des nœuds éternels ;

Mais tremblez de me voir aux pieds de vos Au-
sels ,

Cruelle ! frémissez , que ma jalouse rage
Dans un sang odieux ne lave mon outrage ;
Que mon bras parricide étendu jusqu'à vous
Ne confonde le père & l'amante & l'époux.

Jusqu'à vous , juste ciel ! quoi jusques sur *Lydie* ,
Quoi je pourrois porter une main trop impie ? ...
Non ! ne le craignez pas : je puis vous menacer ;
Mais rien , rien dans mon cœur ne vous peut éf-
cer.

Malgré tant de transports , de désespoir , de crain-
te ,

Dans ce cœur à jamais votre image est empreinte,
Je vous adore encore ; & toute ma fureur
Ne semblent qu'augmenter ma déplorable ardeur.
Ah ! si vous écoutez un sentiment si tendre,
Si dans votre âme encor l'amour se fait entendre,
Pourquoi donc le trahir ? les intérêts du sang
Dans un cœur généreux tiennent le premier rang ;
Je le fais : mais enfin pour le Roi de *Préneste* ,
N'est-il d'autre recours que ce Traité funeste ?
Ah ! venez dans un Camp où je donne la loi :
Venez : tout m'obéit , tous les cœurs sont à moi.
Je puis au moindre mot vous donner une armée ;
Je puis sous mes drapeaux voir l'*Ausonie* armée.
Voisins , amis , sujets , *Toscans* , *Arcadiens* ,
Tous n'attendent qu'un Chef pour briser leurs
liens.

Je puis leur en servir : venez ; qui vous arrête ?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Au sein de vos Etats montrons-nous à leur tête :
Ce bras , ce même bras qui sçut les conquérir ,
Saura peut-être encor les reprendre ou périr.
Venez , déjà mon cœur de cet espoir s'enivre....

Mais je sens quel motif vous défend de me suivre:
L'honneur ne permet pas qu'on vienne me cher-
cher !

Sur les pas d'un Amant vous craignez de mar-
cher ! . . .

D'un Amant ? . . . de mon sort venez être l'arbi-
tre :

Venez de votre époux me conférer le titre ;
Que de notre union tous les Dieux soient garans.
Qu'importe le concours de vos foibles Parens.
Craignez-vous que ces nœuds ne blessent la décen-
ce ?

Notre consentement n'en fait-il pas l'essence ?

Si vous ne le pouvez , ah ! du moins par pitié ,
Accordez une grâce à ma triste amitié :
Différez seulement un hymen si funeste.
Dans trois jours (cet espoir est le seul qui me res-
te !)

Dans trois jours au plus tard, votre amant furieux
Saura vous rendre libre , ou mourir à vos yeux.



*ARGUMENT ou Histoire d'une Pièce
de Théâtre CHINOISE, représentée à
CANTON, en 1719. Traduction de
l'Anglois.*

INTRODUCTION.

LES Pièces de Théâtre entrent ordinairement dans les Fêtes & les repas de cérémonie que donnent les Mandarins Chinois, & sont représentées tandis que les Convives sont à table. Dès qu'ils ont pris place, quatre ou cinq des principaux Comédiens, richement habillés, arrivent dans la Salle, & en faisant tous ensemble la révérence, frappent la terre de leur tête.

L'un d'eux présente au plus illustre des Convies, un Livre contenant en lettres d'or, les noms de cinquante ou soixante Pièces qu'ils ont apprises par cœur, & qu'ils sont prêts à jouer dans le moment. Après quelques politesses aux autres Convives, le plus distingué en choisit une, que le Chef de la troupe porte à la ronde à toute la Compagnie pour avoir son approbation. . . . Si par hazard

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

l'un des Convives portoit un nom qui ressembloit à quelque nom des Personnages de la Pièce, elle est sur le champ rejetée, on en choisit une autre.

La représentation commence par une Musique bruyante de Tambours, de Flûtes, de Trompettes, & de bassins d'airain. Ils n'ont aucune espèce de décorations : * Ils étendent uniquement un grand tapis sur le parquet, & font usage des chambres attenantes à celle où l'on mange, d'où ils font leur entrée pour exécuter leur rôle. Un seul Acteur en joue ordinairement deux ou trois... Les Dames sont placées hors de la Salle vis-à-vis des Comédiens, d'où à travers une jalousie de *Bam-bao* & d'un réseau de soie, elles voient tout sans être vues.

ARGUMENT de la Pièce.

Une femme âgée & son fils, nés de bons parens, tombés dans la plus grande pauvreté, s'entretiennent de leur état présent. Ils ne trouvent d'autre ressource pour vivre, que dans la charité du prochain, & se soumettent, quoiqu'à regret, à leur sort.

(a) Les Comédiens jouent souvent dans la rue sur des Théâtres. Mais nous ne trouvons pas que les Chinois aient aucunes Salles de Spectacle en règle.

Ils rencontrent la fille d'un *Mandarin* qui, forcée de quitter son père, vient de se sauver de chez lui. Elle les interroge sur la cause de leur misère. Elle s'intéresse pour eux, leur donne de l'argent, & prend la mère à son service.

Le fils, déterminé à retourner dans sa Patrie, entre dans la boutique d'une Marchande de thé, qui n'a pour tout Domestique que sa fille. Cette bonne femme, instruite de la situation du jeune homme, dont la physionomie lui plaît, le prend à son service.

Un jeune *Mandarin*, grand débauché, entre chez la Marchande, demande du thé, se sent du goût pour sa fille; & la trouvant de plus difficile accès qu'il ne l'avoit imaginé, offre de l'amener dans son Palais & d'en prendre soin.

La vieille femme y consent. La jeune ayant rejeté les propositions du *Mandarin*, il veut la faire enlever par ses Domestiques. Mais elle est secourue & préservée de cet enlèvement par le nouveau Domestique qu'a pris sa mère.

Le jeune *Mandarin* piqué, le fait prendre & conduire devant un *Mandarin de Justice*, qui le condamne à la bastonnade, & à être promené par la Ville avec un carcan de bois au col.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Non content de cette punition, le jeune *Mandarin* ordonne à ses gens de s'armer de bâtons, en prend un lui-même, & se propose de faire expirer le jeune homme sous leurs coups.

Après différentes recherches, ils le rencontrent dans la rue, accompagné de sa jeune Maîtresse qui lui donne à manger : ce qu'il étoit lui-même incapable de faire, à cause du carcan qui lui environnoit la tête.

Ils l'attaquent tous à la fois. Mais le jeune homme, aussi vigoureux que brave, les met en déroute, se délivre de son collier, frappe à la tête le jeune *Mandarin*, & le tue.

Le Gouverneur, ou Commissaire du Quartier, arrive, & l'arrête, ainsi que la jeune fille.... Le *Mandarin* devant lequel ils sont conduits, nommé *Nan-Hayan*, après l'avoir entendu, lui rend la liberté.

Mais ce même *Mandarin*, qui a conçu du goût pour la jeune fille, la garde dans sa maison. Son épouse qui l'apprend en est fort fâchée; & tandis que le *Mandarin* est absent, elle fait ouvrir l'appartement où son mari avoit confiné cette prétendue Maîtresse, & lui permet de prendre la fuite.

Un *Mandarin* supérieur, informé de la mort du jeune *Mandarin* débauché, & à qui l'on a dit que la jeune fille avoit été la cause de ce meurtre, donne ordre qu'elle lui soit amenée.

Cet ordre est porté au *Mandarin* subalterne, qui l'avoit enfermée chez lui : il ordonne qu'on la remette aux personnes qui la reclament de la part du *Mandarin* supérieur. Mais il apprend avec chagrin, que sa femme lui a fait ouvrir les portes ; & ne sachant quelle réponse faire à ce même supérieur, il commande à ses Domestiques d'arrêter la première venue, & de la conduire au Tribunal de ce dernier.

Les Domestiques, en faisant leur recherche, entrent dans une *Pagode*, où ils trouvent la fille du *Mandarin* dont on a d'abord parlé (celle qui s'étoit sauvée de chez son père) avec la vieille femme, mère du jeune homme, qu'elle avoit prise à son service.

(Le père de cette jeune personne, accusé par un autre *Mandarin*, avoit été disgracié, dégradé, & tous ses biens avoient été saisis. Il n'avoit eu que le temps d'en avertir sa fille par un Domestique fidèle, qui l'avoit conduite à la porte de la Ville & abandonnée, com-

36 MERCURE DE FRANCE.

me incapable de pouvoir être d'aucun secours à son père.)

Elle est arrêtée par les Domestiques du *Mandarin Nan-Hayan*, & conduite au Tribunal du *Mandarin* supérieur, qui la condamne à perdre la tête. (*b*) Arrivée au lieu de l'exécution (qui se fait à minuit & au flambeau) le jeune homme qu'elle avoit ci-devant assisté & dont elle avoit pris la mère à son service, s'y rencontre par hazard. Au moment où celui qui tient la prétendue coupable lui

(*b*) On l'Auteur de cette Pièce (ainsi que nos Tragiques modernes ne s'est point piqué d'observer les usages de son Pays, ou il en fixe l'époque à des temps antérieurs à l'établissement de ces mêmes usages. Car il faut aujourd'hui des cas biens pressans & bien extraordinaires, pour qu'il soit permis à un *Mandarin* de prononcer une Sentence de mort définitive.

N. B. Il est plus infamant à la *Chine* d'être decapité que d'être pendu : les Chinois étant extrêmement jaloux de conserver leurs corps entiers après leur mort. Le condamné n'est pas exposé sur un échaffaut ; on le fait mettre à genoux dans quelque place publique les mains liées derrière le dos : une seule personne le tient serré de façon qu'il ne peut remuer, tandis que l'Exécuteur, arrivant par derrière, lui enlève la tête d'un seul coup & en même temps le renverse sur le dos avec tant de dextérité, qu'il ne tombe pas même une seule goutte de sang sur les habits du Patient. *Duhalde*, vol. 1. p. 4. vol. 2. p. 299.

arrache du front le papier où est inscrit son crime , & que le Bourreau s'approche pour la frapper; le jeune homme la reconnoît, arrache une épée des mains de l'un des Officiers, attaque les autres , les met en fuite , & se sauve avec elle.

Mais après avoir été repris, ils sont remenés vers le *Mandarin* qui avoit ordonné l'exécution: où le jeune homme lui apprend que cette Dame n'est pas celle que l'autre *Mandarin* avoit enfermée & voulu retenir dans sa maison. Ce qui, après information faite, s'étant trouvé véritable, le *Mandarin* inférieur est condamné au même supplice qui avoit été infligé à la jeune Dame.

Alors le *Mandarin* supérieur absout le jeune homme & l'engage à demeurer à son service comme très-propre à être employé dans ses affaires de galanteries. Il tombe en même temps amoureux de la jeune Dame, qu'il se détermine à prendre pour *première épouse* (c), & ordonne à ses autres femmes de la disposer à se soumettre à ses desirs.

Sur les refus qu'elle fait de les vouloir entendre, & qu'elle ose lui réitérer en

(c) Les autres sont des espèces de Concubines autorisées par les Loix.

36 MERCURE DE FRANCE.

me incapable de pouvoir être d'aucun secours à son père.)

Elle est arrêtée par les Domestiques du *Mandarin Nan-Hayan*, & conduite au Tribunal du *Mandarin* supérieur, qui la condamne à perdre la tête. (*b*) Arrivée au lieu de l'exécution (qui se fait à minuit & au flambeau) le jeune homme qu'elle avoit ci-devant assisté & dont elle avoit pris la mère à son service, s'y rencontre par hazard. Au moment où celui qui tient la prétendue coupable lui

(*b*) On l'Auteur de cette Pièce (ainsi que nos Tragiques modernes ne s'est point piqué d'observer les usages de son Pays, ou il en fixe l'époque à des temps antérieurs à l'établissement de ces mêmes usages. Car il faut aujourd'hui des cas biens pressans & bien extraordinaires, pour qu'il soit permis à un *Mandarin* de prononcer une Sentence de mort définitive.

N. B. Il est plus infamant à la *Chine* d'être décapité que d'être pendu : les Chinois étant extrêmement jaloux de conserver leurs corps entiers après leur mort. Le condamné n'est pas exposé sur un échaffaut ; on le fait mettre à genoux dans quelque place publique les mains liées derrière le dos : une seule personne le tient serré de façon qu'il ne peut remuer, tandis que l'Exécuteur, arrivant par derrière, lui enlève la tête d'un seul coup & en même temps le renverse sur le dos avec tant de dextérité, qu'il ne tombe pas même une seule goutte de sang sur les habits du Patient. *Duhalde*, vol. 1. p. 4. vol. 2. p. 299.

arrache du front le papier où est inscrit son crime , & que le Bourreau s'approche pour la frapper; le jeune homme la reconnoît, arrache une épée des mains de l'un des Officiers, attaque les autres , les met en fuite, & se sauve avec elle.

Mais après avoir été repris, ils sont remenés vers le *Mandarin* qui avoit ordonné l'exécution: où le jeune homme lui apprend que cette Dame n'est pas celle que l'autre *Mandarin* avoit enfermée & voulu retenir dans sa maison. Ce qui, après information faite, s'étant trouvé véritable, le *Mandarin* inférieur est condamné au même supplice qui avoit été infligé à la jeune Dame.

Alors le *Mandarin* supérieur absout le jeune homme & l'engage à demeurer à son service comme très-propre à être employé dans ses affaires de galanteries. Il tombe en même temps amoureux de la jeune Dame, qu'il se détermine à prendre pour *première épouse* (c), & ordonne à ses autres femmes de la disposer à se soumettre à ses desirs.

Sur les refus qu'elle fait de les vouloir entendre, & qu'elle ose lui réitérer en

(c) Les autres sont des espèces de Concubines autorisées par les Loix.

36 MERCURE DE FRANCE.

me incapable de pouvoir être d'aucun secours à son père.)

Elle est arrêtée par les Domestiques du *Mandarin Nan-Hayan*, & conduite au Tribunal du *Mandarin* supérieur, qui la condamne à perdre la tête. (*b*) Arrivée au lieu de l'exécution (qui se fait à minuit & au flambeau) le jeune homme qu'elle avoit ci-devant assisté & dont elle avoit pris la mère à son service, s'y rencontre par hasard. Au moment où celui qui tient la prétendue coupable lui

(*b*) Ou l'Auteur de cette Pièce (ainsi que nos Tragiques modernes ne s'est point piqué d'observer les usages de son Pays, ou il en fixe l'époque à des temps antérieurs à l'établissement de ces mêmes usages. Car il faut aujourd'hui des cas biens pressans & bien extraordinaires, pour qu'il soit permis à un *Mandarin* de prononcer une Sentence de mort définitive.

N. B. Il est plus infamant à la *Chine* d'être décapité que d'être pendu : les Chinois étant extrêmement jaloux de conserver leurs corps entiers après leur mort. Le condamné n'est pas exposé sur un échaffaut ; on le fait mettre à genoux dans quelque place publique les mains liées derrière le dos : une seule personne le tient serré de façon qu'il ne peut remuer, tandis que l'Exécuteur, arrivant par derrière, lui enlève la tête d'un seul coup & en même temps le renverse sur le dos avec tant de dextérité, qu'il ne tombe pas même une seule goutte de sang sur les habits du Patient. *Duhalde*, vol. 1. p. 4. vol. 2. p. 299.

arrache du front le papier où est inscrit son crime , & que le Bourreau s'approche pour la frapper; le jeune homme la reconnoît, arrache une épée des mains de l'un des Officiers, attaque les autres , les met en fuite , & se sauve avec elle.

Mais après avoir été repris, ils sont remenés vers le *Mandarin* qui avoit ordonné l'exécution : où le jeune homme lui apprend que cette Dame n'est pas celle que l'autre *Mandarin* avoit enfermée & voulu retenir dans sa maison. Ce qui, après information faite , s'étant trouvé véritable , le *Mandarin* inférieur est condamné au même supplice qui avoit été infligé à la jeune Dame.

Alors le *Mandarin* supérieur absout le jeune homme & l'engage à demeurer à son service comme très-propre à être employé dans ses affaires de galanteries. Il tombe en même temps amoureux de la jeune Dame , qu'il se détermine à prendre pour *première épouse* (c), & ordonne à ses autres femmes de la disposer à se soumettre à ses desirs.

Sur les refus qu'elle fait de les vouloir entendre , & qu'elle ose lui réitérer en

(c) Les autres sont des espèces de Concubines autorisées par les Loix.

38 MERCURE DE FRANCE.

face, il leur ordonne de la maltraiter & de la faire expirer sous leurs coups : ce qui s'exécute assez cruellement pour qu'elle soit crue morte. Alors il commande au jeune homme nouvellement entré à son service, d'emporter le corps, & de le jeter dans le fleuve.

Le jeune homme porte ce corps au bord de l'eau ; mais au lieu de le jeter dans le fleuve, il se dépouille, le couvre de ses habits ; & après avoir déploré le sort d'une aimable femme à qui il devoit tant de reconnoissance, il se hâte de lui aller acheter un cercueil. (d)

Cependant un Vaisseau arrive ; & les gens de l'équipage appercevant ce corps dont les habillemens leur indiquent une personne hors du commun, & qui donnoit quelques signes de vie, se déterminent à l'emporter.

Ce sont des Sujets de la Reine de

(d) Les *Chinois* semblent craindre moins la mort que d'être enterrés sans cercueil. On voit avec étonnement combien ce soin seul les occupe, & combien il leur coûte pour en avoir de riches & de recherchés soit pour eux-mêmes, soit pour leurs amis. C'est, suivant eux, le premier & le plus sacré devoir de la Piété ; & ce devoir est poussé si loin, qu'on voit quelquefois des enfans engager ou vendre tous leurs biens pour acheter un beau cercueil à leur père. *Duhalde*, vol. I. p. 280. 306.

Tartarie qui, alors en guerre avec les *Chinois*, & ayant besoin de femmes, avoit envoyé des Corsaires pour en enlever sur les côtes de la Chine. Ces mêmes Corsaires avoient déjà enlevé la mère du jeune homme qui accompagnoit la jeune Dame dans la *Pagode* dont on a parlé, ainsi que la jeune fille de la Marchande de thé, en place de laquelle la jeune Dame avoit pensé perdre la tête.

Cependant le jeune homme revient au bord du fleuve, & ne retrouvant plus le corps de la jeune Dame, retourne chez le *Mandarin* supérieur, auquel il dit qu'il a exécuté ses ordres.

Mais les choses avoient changé de face. Ce *Mandarin*, dans l'intervalle, avoit appris de qui la jeune Dame étoit fille ; il étoit dans la plus grande affliction ; & pour prévenir le ressentiment du père de cette infortunée. Il ordonne au jeune homme de chercher ce *Mandarin* disgracié, & de l'assassiner.

Le jeune homme feint d'entreprendre cette recherche ; & rencontre ce même *Mandarin* proscrit, avec lequel (sans le connoître) il lie une espèce d'intimité. Ce malheureux père, après quelques éclaircissémens entr'eux, sur que le jeu-

40 MERCURE DE FRANCE.

ne homme n'a pas dessein de lui nuire, se fait connoître à lui. Leurs ressentimens sont égaux contre le *Mandarin* supérieur, qui les a également offensés : ils projettent de s'en vanger en le tuant ; & le projet est exécuté sur le champ.

Le jeune homme alors prend le parti, pour éviter les recherches de la Justice, d'aller à la guerre contre les *Tartares*. Il s'y comporte avec la plus grande bravoure ; & dans une bataille où les femmes combattent avec les hommes (suivant la coutume que l'on suppose aux Tartares, de ce temps-là) il rencontre sa mère, la fille du *Mandarin*, & la fille de la Marchande de thé.

Cette reconnoissance est également surprenante pour tous les personnages. Sur quoi le jeune homme, quoique vainqueur des Tartares, se détermine à saisir la première occasion de se faire prendre prisonnier de guerre, afin d'être conduit chez eux.

Les femmes, de leur côté, représentent à la Reine de Tartarie qu'elles ne peuvent plus combattre contre un ennemi qui leur est trop cher pour qu'elles risquent plus longtemps de répandre son sang, ou de l'exposer à répandre le leur.

Mais le jeune homme, qui s'est fait prendre de dessein prémédité, est amené dans ce moment devant la Reine, à qui il déclare les raisons qui l'ont forcé d'agir ainsi.

La Reine, sensiblement touchée du récit de cette histoire, rend la liberté aux trois femmes, & charge le jeune homme d'en prendre soin. Vaincue enfin par les discours vertueux de ce Guerrier, elle consent à la paix avec les Chinois, & se retire dans un Couvent ou *Pagode de Bonzeffes* (c) dont elle prend l'habit.

Le jeune homme & les trois femmes retournent à la *Chine*, où ils retrouvent le *Mandarin*, père de la jeune Dame, rétabli dans son rang & ses honneurs. Le retour de sa fille le comble de joie. Il la donne, en qualité de première ou principale épouse, au jeune homme, qui alors prend la jeune fille de la Marchande de thé pour seconde.

(c) Il y a à la *Chine* des *Pagodes* ou Monastères remplis de Bonzes, qui sont des espèces de Moines ; de même il y en a de Filles appelées *Nien* ou *Bonzeffes*, qui vivent à-peu-près de la même façon. Elles se rasant la tête, renoncent au mariage, & s'abstiennent de la fréquentation des hommes. Mais ces Monastères ne sont pas nombreux, ni assujettis à la clôture. *Duhalde*, vol. I. p. 518. mod. univ. 8. p. 175. *Nieuhoff*, p. 59.

42 MERCURE DE FRANCE.

L'Empereur de la *Chine*, informé des services rendus par le jeune homme, lui donne la Patente de *Mandarin* supérieur, & lui en envoie l'habillement. Le nouveau *Mandarin* fait habiller sa mère & ses deux femmes conformément à la qualité qu'il vient d'acquérir; & les félicitations de leurs amis communs terminent agréablement la Pièce.

REMARQUES sur cette Pièce.

CETTE Pièce a été trouvée parmi les papiers de la personne à qui nous devons la traduction de l'Histoire amusante de *Han-Kiou Choan**, & nous fournit un second échantillon en Langue Européenne du talent des *Chinois* pour la composition dramatique: l'*Orphelin de la Maison de Chao*, publié par le P. *Duhalde*, étant le seul qui l'ait précédé.

Quoique les *Chinois* ne mettent aucune différence entre la *Tragédie* & la *Comédie*, cependant comme la Pièce suivante diffère à plusieurs égards de

* Imprimée à Londres, chez *Dodley*, en 1761. 4 vol. in-12.

celle du P. *Duhalde*, puisque les personnages sont d'un rang subalterne, & que les Incidens n'en sont à beaucoup près ni si tragiques ni si importans; l'Editeur a d'abord été en doute, savoir s'il ne devoit point la regarder comme une espèce d'échantillon de la Comédie *Chinoise*: mais après avoir proposé la Question à un François de ses amis versé dans la connoissance du Théâtre de toutes les Nations; voici quelle fut sa réponse.

„ Il ne paroît pas aisé de prononcer
 „ sur le genre de la Pièce que vous
 „ m'envoyez, puisque vous n'en avez
 „ que l'Extrait, ou plutôt le squelette.
 „ J'y trouve pourtant quelque espèce
 „ d'unité, quoique chargée de trop de
 „ faits, quoique le commencement de
 „ l'action soit prodigieusement éloigné
 „ de la catastrophe, & qu'elle soit con-
 „ duite avec bien peu d'art. Je ne crois
 „ pourtant pas qu'on puisse la donner
 „ comme un modèle de la Comédie
 „ *Chinoise*: car quoique les caractères
 „ qu'on y présente manquent d'élé-
 „ vation, & les événemens d'importan-
 „ ce, ces défauts ne blessent pas ce qui
 „ constitue essentiellement l'un & l'autre
 „ Drame. L'essence de la Comédie est

44. MERCURE DE FRANCE.

» de peindre les caractères & les mœurs;
» celle de la Tragédie d'exciter la ter-
» reur & la pitié. Je trouve pourtant,
» dis-je , quelque espèce d'unité dans
» l'action de celle-ci , quoique la con-
» duite en soit aussi grossière qu'em-
» barassée ; le manque de dignité dans
» les personnages & dans les événe-
» mens n'indique qu'un défaut dans
» la composition du Drame , mais n'al-
» tère point la nature du Poëme. *George*
» *Barnewel*, ou le *Marchand de Londres*,
» n'est pas moins une Tragédie , quoi-
» que les personnages n'en soient point
» illustres , & qu'il n'y soit question
» que des malheurs d'une famille bour-
» geoise. Mais ce n'est pas sans quelque
» espèce d'art que l'Auteur *Chinois* est
» parvenu à nous intéresser au sort de
» ses principaux personnages. Notre
» compassion est aussi fortement exci-
» tée à la vue de la *Matrone Chinoise* &
» de son fils , au comble de la misère ,
» & quoiqu'avec répugnance obligés à
» vivre d'aumônes , qu'à celle du favo-
» ri des Rois dans un affreux Donjon.
» La terreur naît ensuite des différens
» maux qu'ils éprouvent & des périls aux-
» quels ils vont être exposés ; & plus
» nous admirons l'héroïsme de leur

» constance , plus nous nous intéressons
 » à leur fortune , jusqu'au moment où
 » la catastrophe amène ce point de mo-
 » rale important : *Qu'il n'est aucune si-
 » tuation difficile , aucun danger dont la
 » vraie vertu ne triomphe.*

D. L. P.....

A M. de GRANDMENIL , Avocat
 au Parlement.

E P I T R E.

A MI , je renonce aux faveurs
 Du Dieu de la Troupe Immortelle ,
 De la Musette de *Chapelle*
 Je n'ai point les sons enchanteurs.
 Encore si de *Polymnie* ,
 Suivant les tons ambitieux ,
 Chantre des Héros & des Dieux ;
 J'avois leur âme & leur génie :
 Mais non , du céleste flambeau
 Qui les anime & les éclaire ,
 Une étincelle trop légère
 A peine échauffa mon berceau.
 Je ne connois point cette ivresse ;
 Ces égaremens , ces transports ,
 Qu'enfante le Dieu du Permesse ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Par le charme de ses accords.

Déjà de ma vive jeunesse

Je sens s'amortir les ardeurs :

Songes rians , douces erreurs ,

Vous fûtes la triste Sageesse !

Ami , j'en écoute la voix ;

C'est elle seule qui m'inspire ;

Et quoique mon cœur en soupire ,

Je dois m'affervir à ses loix.

Quittons un langage bizarre ,

Que la Raison ne connoît pas ;

Qui trop souvent peint l'embarras

D'un esprit troublé qui s'égare.

La douce & naïve amitié

Cesse bientôt d'être piquante ,

Si la Nature complaisante

N'est avec elle de moitié.

Sans appareil & sans nuage ,

Riche de sa seule beauté ,

Elle fuit le vain étalage

D'un Sentiment trop affecté.

Dans la noble Simplicité ,

Plus modeste & non moins touchante ,

La Prose me plaît & m'enchanté

Par sa naïve liberté.

Que j'aime ce ruisseau tranquille ,

Toujours retenu dans ses bords ,

Qui fuit sans trouble & sans efforts

Sa pente légère & facile !

Du doux murmure de ses eaux
Mon âme n'est point agitée;
Et la Nyade épouvantée
Ne s'enfuit point dans ses roseaux.
Son onde pure & plus féconde,
Que ces torrens impétueux
Qui dans leur course vagabonde
Franchissent des rochers affreux,
N'a rien à craindre des ravages
De l'Aquilon dans ses fureurs,
Et voit sur ses humbles rivages
Germer & naître plus de fleurs.
Ami, de ce tableau fidèle,
Ma Minerve a formé les traits;
Mais je l'entends qui me rappelle
Des sentiers où je m'égarais.
Douce erreur, séduisante ivresse,
Je vois le charme qui vous suit!
N'opposez plus à ma sagesse
Un langage qui la séduit:
Peut-être mes esprits rebelles
Reprendroient un nouvel essor.
Au feu qui consume ses ailes,
Le Papillon revient encor.

*R.... P. D. S. A. Secrétaire perpétuel de
l'Académie d'Angers.*



LE ROSSIGNOL, LA FAUVETTE
ET SA MERE.

F A B L E.

U N Rossignol épris d'une Fauvette,
Pour lui plaire, inventoit les plus belles chansons;
Amoureuse de tous ses sons
Avec lui quelquefois concertoit la Folette:
Puis s'arrêtant : je ne sçais rien.
Chantez , vous seul? . . . Encore! . . . Ah ! que vous
chantez bien !
Doux Rossignol , comment imiter ce passage ?
Il me charme plus je l'entends.

Sa mère qui de ces accens
Dans son cœur satisfait s'attribuoit l'hommage,
S'extasioit aussi de son côté.
Ivre d'amour & d'encens entêté,
Bornant à l'ombre d'un feuillage
Un talent qui pouvoit remplir tout le bocage ;
Mon Rossignol ne se fit point un nom ,
Et mit Fauvette en fort mauvais renom.

Artistes , préférez les attraits de la Gloire
Aux frivoles plaisirs des rapides Amours.
Vous , Mères , ne soyez assez bonnes de croire,
Qu'un Rossignol chante toujours.

Par M. GUICHARD.

DISCOURS

*DISCOURS prononcé le jour de la
S. HUBERT.*

NOBLES enfans du grand *Hubert* ,
Vous qui suivez ses pas , vous qu'un projet illustre
A rassemblés dans ce desert ,
Partez , dispersez-vous , pour aller de concert
A vos rares exploits donner un nouveau lustre.
Ce beau jour , par vos soins , célébré tous les ans ;
D'un festin apprêté des mains de l'allégresse ,
Offre à vos yeux charmés les mets appétissans ,
Et de mille plaisirs aussi vifs qu'innocens ,
Enchaîne autour de vous la troupe enchanteresse ,
De votre saint Patron , imitez les vertus ,
Parcourez les vastes campagnes ,
Les fertiles vallons , les arides montagnes ,
Et les sentiers les moins battus.
Allez , que rien ne vous arrête ,
Que le gibier craintif qui fuit devant vous ,
Périsse à l'instant sous vos coups.
Que le bruit de la foudre annonce sa défaite.
Mille Peuples , de mœurs & d'habits différens ;
De ce noble exercice ont toujours fait usage ,
Et le noir Africain , & l'agile Sauvage ,
Peuples infortunés , & grossiers ignorans ,
Dans la nuit de l'erreur plongés de tous les temps ;

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

En ont reconnu l'avantage.

Chez les Peuples polis il fait l'amour du Sage ,

Et le bonheur des Conquérans :

La chasse fut toujours l'école du courage.

O toi qui nous as rassemblés ,

Daignes , divin *Hubert* , favoriser nos armes !....

Habitans de ce bois , tremblez ,

La mort suit de près vos allarmes.

Bientôt avec agilité ,

Nos chiens vont vous livrer une cruelle guerre :

Vous aurez beau , pour fuir une fatale terre ,

Ou voler , ou courir avec rapidité ;

Le chasseur contre vous va lancer le tonnerre ,

Et de votre trépas l'instant est arrêté.

L'ardeur qui vous entraîne , amis , est légitime :

Poursuivez vos brillans travaux ,

L'homme est né pour régner, sur tous les animaux,

Il peut les immoler sans crime.

La victoire s'apprête , à voler sur vos pas.

Le Lapin a quitté sa paisible tanière ;

Et sur l'herbe endormi le Lièvre ne croit pas

Toucher à son heure dernière.

Mais c'est trop en ces lieux vous tenir arrêtés ;

J'entends de toutes parts le cor qui vous appelle ;

Partez , braves amis , joignez l'adresse au zèle :

Allez par mille coups , heureusement portés ,

Mériter à l'envi la palme la plus belle.

Tandis que de vos faits , admirateur fidèle ,

JUILLET. 1762. 51

Si je ne puis vous suivre avec la même ardeur ;
Du moins , le cœur rempli d'une audace nouvelle,
J'irai du Dieu des vers implorer la fureur ,
Pour peindre en traits de feux votre gloire immor-
relle.

*Par M. FRANÇOIS , ancien Officier de
Cavalerie.*

M A D R I G A U X
D O N N É S D A N S U N B A L.
A Madame de P.... mariée depuis peu.

Vous avez tout pour plaire & pour séduire :
Mais votre choix est déjà fait ;
Et l'on voit par l'hymen d'un couple si parfait ;
Que l'amour à nos yeux, cherche à se reproduire.

A U T R E.

A Madame de S....

S i tournant vers ces murs son vol audacieux ;
La Discorde y jettoit une pomme nouvelle ,
Et que nouveau *Pâris* , je dusse dans ces lieux ,
La présenter à la plus belle ;
J'en ferois , sur le champ , hommage à vos beaux
yeux.

C ij

A U T R E,

A Mademoiselle Au.....

QUAND on joint comme vous le flexible gosier
 De la touchante *Philomelle*,
 A l'éclat séduisant de la rose nouvelle,
 Au minois le plus régulier,
 A la plus piquante prunelle,
 Et qu'avec tant d'attraits, on ne se croir pas belle
 On est digne des vœux de l'Univers entier.

A U T R E,

A Mademoiselle C...

QU'UN autre vous compare à *Vénus*, à *Minerve* :
 On vante vos attraits en des termes plus doux.
 Pour louer dignement un objet tel que vous,
 Je ne connois qu'un mot qui serve ;
 Vous êtes jeune & belle, & nous vous aimons tous,

Par le même.



LE POUVOIR DE L'AMOUR.

S O N N E T.

ENFIN je suis les loix du plus charmant des Dieux.

Longtemps j'ai mis ma gloire à braver son empire ;

Et craignant d'éprouver les douceurs qu'il inspire ,
J'ai fui de ses présens le poison dangereux.

Mais qu'il m'a bien contraint de former d'autres vœux !

Je ne vis pas plutôt l'adorable *Thémire* ,

Que cédant aux transports d'un amoureux martyre ,

Je sentis en mon cœur naître les premiers feux.

Un désordre inconnu s'empara de mon âme.

Envain , pour m'opposer aux progrès de ma flamme

J'envisage le sort des amans malheureux.

Quel mortel de ses traits n'eût senti la blessure ?

Elle avoit à *Vénus* dérobé sa ceinture ,

Et l'amour d'un sourire animoit ses beaux yeux !

L... de B... d'Orléans.



C iij

*ODE sur la mort de M. JOLYOT DE
CRÉBILLON, l'un des Quarante de
l'Académie Française.*

*Exegit Monumentum ære perennius ,
Regalique situ pyramidum.*

Horace.

QUEL spectacle est offert à mon âme éperdue !
Que vois-je ! dans mes sens la crainte est répandue !

Est-ce ici le séjour qu'habite la terreur ?

Est-ce ici du néant la demeure fatale ?

Quelle nuit infernale

Enveloppe ces lieux des voiles de l'horreur !

La lugubre clarté de cent torches funèbres ,
Plus tristes mille fois que ces noires ténèbres ,
Vers un Temple odieux guide mes pas errans.
Un marbre ensanglanté couronne les portiques,
Dont les débris antiques
Semblent braver encor les menaces du temps.

Sur un Autel d'airain , la Mort, la Mort assise
Tient pour sceptre une faux que la Fureur aiguise :

A ses yeux est ouvert le Livre des destins.

De ses Arrêts sacrés Ministres redoutables ,
Les douleurs lamentables
Entraînent à ses pieds la foule des humains ;

Et ce fier Potentat , qui , gonflé d'arrogance ,
Accable l'Univers du poids de sa puissance ;
Et l'Esclave courbé sous le faix des travaux ,
Tout est en un instant disparu dans l'abîme ;
Tout du néant victime ,
Périt également dans le fond des tombeaux.

Les torches à la main , échauffant le carnage ,
Bellone sur les morts se frayant un passage ,
De rivières de sang inonde les Autels :
L'Amour qui , sous des fleurs , masque sa perfidie ,
D'une main plus hardie
Sacrifie à la mort des milliers de mortels.

Dans ces funestes lieux, quel vieillard respectable
A dévoué le Temps au Trépas indomptable !
Le sceptre des beaux Arts éclate dans sa main ;
Sa voix rappelle au jour les Monarques célèbres ,
Qui , des séjours funébres ,
S'empressent à l'envi de passer dans son sein.

Maître des passions qui captivent notre âme ,
Il l'émeut à son gré , l'attendrit , ou l'enflamme :
Quoi ! la Mort a sur lui levé ses bras vengeurs !
Cruelle Mort , arrête ! ... il se débat , il tombe ;

56 MERCURE DE FRANCE.

Et la nuit de la tombe
L'enferme pour toujours, & le cache à nos pleurs.

Dérobez, ô, François, vos honteuses allarmes !
Cet instant que le Peuple envisage avec larmes,
Est l'épreuve de l'homme, & l'instant du Héros :
Tant qu'il traîne ici-bas les chaînes de la vie ,
Les voiles de l'Envie
Obscurcissent toujours l'éclat de ses travaux.

Mais sitôt que son âme à ses destins fidelle ,
Dépouillant les dehors de sa forme mortelle ,
Va boire le nectar dans la coupe des Dieux ;
Alors des sentimens le cœur est l'interprète ,
Et sa cendre muette
Est même respectable à l'œil de l'envieux.

Immortel *Crébillon* ! les Filles de Mémoire
Ont fixé pour jamais les degrés de ta gloire :
Ton nom des plus fameux égale la hauteur.
Eh ! qui sçut mieux que toi, des fils de *Melpomène*,
Déployer sur la Scène ,
De forfaits inouis la surprenante horreur ?

Ce monstre au cœur de fer , c'est l'inflexible
Atrée.
Voyez de quelle main, par le crime assurée,
Il présente à son frère un vase horrible, affreux.
Tu demandes ton fils, infortuné *Thieste* :
O vengeance funeste !

Ton fils est tout entier dans tes flancs malheureux.

[Quel sang vient de couler dans les murs de
Micène !

Un couple scélérat , réuni par la haine ,
Dans le sein maternel enfonce le couteau.
Tremblez , fils inhumains , le souffle des Furies ;
Dans vos âmes impies ,
Du remords dévorant allume le flambeau.

Que les soins d'*Isménie* * ont à mes yeux de
charmes !
D'un époux criminel enchaînant les allarmes ,
De ses cruels malheurs elle adoucit le faix ;
Mais les Dieux l'ont marqué du sceau de leur co-
lère ,
Et la main de son père ,
Par des forfaits plus grands , venge encor ses for-
faits.

Ainsi de la terreur , aux humains si fatale ;
Tu sçais nous faire aimer la Pompe sépulchrale ;
Avec des flots de sang tu fais couler nos pleurs.
Quoi ** de l'ambition tu sondes les abîmes ,
Et la mère des crimes
Te développe aussi ses sombres profondeurs !

* *La Tragédie de Rhadamiste.*

** *Celle de Catilina.*

58 MERCURE DE FRANCE.

Ce Vieillard immortel, dont la main lente & sûre,
Reproduit à la fois & détruit la nature,
Dans son rapide vol redouble tes efforts :
Ton esprit , dispensant des torrens de lumière,
Au bout de sa carrière ,
S'élève encor plus haut en ses rares accords.

Je reconnois la voix du Défenseur * de Rome ;
Ce sont là tous ses traits , l'empreinte du grand
Homme :
C'est ainsi qu'il tomba sous le couteau sanglant.
Quels cris tumultueux ! le poison de l'Envie ,
Epandu sur ta vie ,
Infeste de tes jours le reste chancelant.

Laiſſons ce vil *Pithon* exhaler ses blasphèmes ;
Des criminels humains les murmures extrêmes
Altèrent-ils jamais le front calme des Dieux ?
Un transport inconnu m'appelle à l'Empirée ;
De la voûte azurée
Les chemins tout-à-coup sont ouverts à mes yeux.

Quelle Divinité , dans son orgueil suprême ,
Empruntant de la Mort l'effrayant diadème ,
Rassemble à ses côtés la troupe des Malheurs ?
Son front est obscurci du deuil de la Tristesse ;
A ses pieds la Tendresse
Grave , en lettres de sang , ses tragiques douleurs.

* Le *Triumvirat* qu'il fit à l'âge de quatre-vingt-un ans , & qui fut injustement attaqué.

Corneille, pour Romain adopté même à Rome ,
Racine , l'interprète & le peintre de l'homme ,
 Sont , d'un tribut de pleurs , pour encens , ho-
 norés :

Là , mon divin Héros , guidé par la Mémoire ,
 Sur un rayon de gloire ,
 Du Sanctuaire auguste occupe les degrés.

Pardonne , *Crébillon* , aux efforts de ma lyre !
 Si mes sens transportés par un heureux délire ,
 Ont retracé ta gloire aux siècles à venir ;
 Couronne mes accords , & transmets dans mon
 ame ,
 Cette céleste flamme ,
 Qui fait des noms fameux vivre le souvenir.

*VERS à M. DU BELLOY , sur sa
 Tragédie de ZELMIRE.*

QUEL chef-d'œuvre nouveau paroît sur notre
 Scène !

Quels traits frappans ! quels coups hardis !
 Quel attrait séduisant , quel intérêt enchaîne
 Tous les cœurs & tous les esprits ?
Zelmire , *Polidore* , *Ilus* , & *Rhamnès* même ,
 Tout attendrit jusques aux pleurs.
 La Nature , l'Amour , la Piété suprême ,
 La fermeté d'un Roi blanchi dans les malheurs ,

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Le zèle d'un Sujet, sans secours , sans défense ;
J'y vois tous les devoirs tracés également ,
Les vertus triompher au comble du tourment ,
Et le crime en tremblant accabler l'innocence.
Le Théâtre sans doute , élégant *Du Belloy* ,
Te doit un nouveau lustre , inconnu jusqu'à toi ;
Et si *Melpomène* regrette
L'un * de ses plus chers favoris ,
Bientôt de ce grand Art touchant déjà le prix ,
Tu pourras réparer la perte qu'elle a faite.

* *M. de Crébillon.*

LE mot de la première Enigme du premier volume de Juillet est *la cuirasse*. Celui de la seconde est *le fleuve*. Celui du premier Logogryphe est *Replique*, dans lequel on trouve *Relique*, *Pere*, *pli*, *Elie*, *Pie*, *épi*. Celui du second est *Enigme*. On y trouve *Egine*, *Neige*, *Gien*, *Mine*, *Génie*, *Mein*, *Gêne*, *Mie*, *Nie*, *Mi*, *Mien*.

E N I G M E.

Je vois le jour & n'eus jamais de père ;
Je n'habitai jamais la terre ,
Je ne nâquis point sous les eaux ,

Et je ne fus jamais du nombre des oiseaux.
Chacun comme il veut me fait naître ;
Mais aussi-tôt je cesse d'être ;
Et le moment qui commence mon sort ,
Voit presque en même temps ma mort.
J'ai pour retraite un fort étroit passage ,
Et suis d'un nécessaire usage.

A U T R E.

JE suis d'une , de deux , même de trois couleurs.
Un habit en naissant m'environne la tête.
Bien des amans qui me font fête
Par d'innocens baisers me prouvent leurs ardeurs.
L'un m'aime un seul moment , l'autre un jour ,
l'autre une heure.
Quand on m'a fait sortir du lieu de ma demeure ,
Je me vois transformée en plus d'une façon.
Héros après la mort vous vivez dans l'Histoire ;
Moi , je puis me donner la gloire
D'avoir fait composer un roman sous mon nom.



 L O G O G R Y P H E.

Aux dépens de la Vérité,
 Je ne veux pas illustrer ma naissance,
 Ni briller à tes yeux d'un éclat emprunté ;
 A la mauvaise foi je dois mon existence.
 Ce début n'est pas beau ; cependant, cher Lecteur,
 Quoique l'homme de bien m'évite & me haïsse,
 Pour découvrir le crime, & punir son auteur
 Souvent je sers à la Justice.
 J'ai fini mon portrait, avec quelques efforts,
 S'il ne te suffit pas, tu pourras me connoître ;
 Ouvrant mon sein consultant mes ressorts
 Tu trouves ce qui fait l'ambition d'un Prêtre ;
 L'idole d'un avare, un registre infamant ;
 Une Ville Normande ; un Pays d'Amérique
 En richesse abondant ;
 Pour rimer j'ai besoin de note de musique,
 Je t'en offre une ; puis un métal précieux ;
 Un arbre dont le front se cache dans la nue ;
 Et pour finir enfin mon récit ennuyeux,
 L'animal dont, aux Juifs, la chair fut défendue.

*Par un Membre subalterne du Bailliage de
 Soissons.*



A U T R E.

D'OBLIGER les humains je me fais une étude ;
Je fais naître le frais, le calme & le repos.

Mais , ô fatale ingratitude !

A l'instant où j'oblige on me tourne le dos.
Tu vois en mes huit pieds une route usitée ,
Et surtout à Paris : combine bien , Lecteur ;
Cet animal adroit , plaisant , imitateur ;
Cet autre dont la voix parmi nous est vantée ;
Ce que fait en cachette à son heureux amant ,
Une jeune beauté qui près de soi l'appelle ;
Ce qu'à l'œil curieux voile modestement
Celle qui suit les loix d'une vertu cruelle ;
D'un Peuple Mirmidon l'éternel ennemi ;
Le titre d'un mortel sur le Trône affermi ;
Celui de sa compagne auguste & révérée ;
Ce qu'emploie avec art l'esprit faux & malin ;
Un substantif françois , un adjectif latin
Désignant l'un & l'autre une couleur semblable ;
Ce qui porte le feu dans son flanc redoutable.
C'est trop t'embarasser , ami , repose-toi ;
Et te garde le Ciel d'avoir besoin de moi !

*Par M. MACÉ , du Village de Sommeri ,
près de Fontainebleau.*

PENSEZ-Y BIEN , PENSEZ-Y
MIEUX.

C H A N S O N.

AIR : *Sans le sçavoir.*

PENSEZ-Y bien , mon cher *Narcisse* ,
La Médifance est un grand vice ,
Ne vous rendez pas odieux.
Si quelquefois j'ai la manie
De mettre le vrai sous les yeux ,
Vous donnez dans la calomnie :
Pensez-y mieux.

Pensez-y-bien , jeune *Clarice* ,
Vous vous creusez un précipice ,
Un Amant est trop dangereux.
Un seul Amant que l'on épouse
Fait notre éloge , & plaît aux Dieux.
Mais étant femme , en avoir douze :
Pensez-y mieux.

Pensez-y-bien , mon cher *Valère* ,
Vous aimez trop la bonne chère ,
Et l'excès du vin est affreux.
Quand je bois c'est avec *Climène* ,
Et *Bacchus* cède à ses beaux yeux.
Aux plus grands maux le jeu vous mène.
Pensez-y mieux.

Pensez-y-bien , mon cher *Ergaste* ,
Toujours bâtir tient trop du faste ,
Voyez le toit de vos Ayeux.
Je ne m'attache qu'au solide
Qui doit passer à mes neveux.
Vos gens , vos chiens feront un vuide.
Pensez-y mieux.

Pensez-y-bien , mon cher *Ariste* ,
Votre air commun , maussade & triste
Des gens de goût blesse les yeux.
Ainsi que vous je ne puis être
Vif, élégant & radieux.
Je suis *Rosbif*, vous Petit-Maître:
Pensez-y mieux.

Pensez-y-bien , jeune *Mélite* ,
Trop d'amour-propre ôte au mérite
Le ton modeste & merveilleux.
J'en ai peut-être autant qu'une autre ;
Mais pourquoi d'un air précieux
Affichez-vous partout le vôtre ?
Pensez-y mieux.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.



 A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LA RÉPUBLIQUE DE PLATON ,
ou Dialogue sur la Justice , divisé en
dix Livres ; à Paris , chez Brocas &
Humblot, Libraires , rue S. Jacques ,
entre la rue des Mathurins & S. Benoît ,
au Chef S. Jean. 1762 , avec approba-
tion & privilège du Roi. 2 vol. in-12. !*

Nous avons déjà une Traduction Française de la *République de Platon* , par M. de la Pilloniere , nom peu connu dans la République des Lettres , & dont l'Ouvrage mérite peu de l'être. Aussi le nouveau Traducteur n'a-t-il pas craint de reprendre le même travail , scachant bien qu'il ne pouvoit que gagner à la comparaison. Le Dialogue de *Platon* n'avoit point encore été rendu en François comme il l'auroit dû l'être ; car c'est ce que les Anciens nous ont laissé de mieux sur la Philosophie , & le Chef-d'œuvre des écrits de ce Philosophe. Il lui falloit donc un Traducteur qui fût en état de transmettre en notre langue

toutes les beautés de l'original. Il s'est heureusement rencontré dans l'Auteur de cette nouvelle version aussi élégante que fidelle. Il l'a de plus enrichie de notes sçavantes qui répandent un grand jour sur tous les endroits qui demandent des éclaircissemens. Il a placé à la tête de sa Traduction une préface très-étendue & bien écrite, où il rend compte à la fois & de son travail & de l'Ouvrage même qu'il a traduit. Nous ne pouvons mieux faire que de le suivre dans ce discours préliminaire ; c'est la meilleure Analyse que nous puissions donner du Dialogue du Philosophe Grec.

Platon se propose deux choses dans cet entetien. 1°. de rechercher ce qui rend l'homme juste, ou en quoi consiste sa justice. 2°. de comparer la condition de l'homme de bien avec le méchant, pour décider laquelle des deux est préférable à l'autre. La premiere question vient à la suite d'un entretien de *Socrate* avec le vieillard *Céphale*. *Thrasymaque* donne occasion à la seconde, lorsque pour appuier sa définition de la justice, qu'il dit être *l'intérêt du plus fort*, il ajoute que le bonheur de l'homme croît en proportion de sa méchanceté, pourvu qu'avec la volonté de commettre le mal, il ait le pouvoir

68 MERCURE DE FRANCE.

de le commettre impunément. *Socrate* réfute ce que *Thrasymaque* avoit avancé, & oblige enfin ce Sophiste à se taire. Le premier Livre sert de prélude aux suivans, & la matiere y est simplement ébauchée. La dispute se renouvelle au second Livre où *Glaucon* & *Adimante*, frères de *Platon*, reprennent l'objection de *Thrasymaque*, & l'exposent dans toute sa force. Les deux frères veulent qu'on n'ait aucun égard aux suites bonnes ou mauvaises de la justice & de l'injustice ; qu'on les considère l'une & l'autre en elles-mêmes & toutes nues ; que sur l'examen de leur nature & des effets qu'elles produisent dans le cœur de l'homme, on décide si le partisan de la vertu est plus heureux que le partisan du vice. Pour parvenir plus aisément à connoître ce que la justice est à l'égard d'un Particulier, *Socrate* leur propose de voir auparavant ce qu'elle est par rapport à une Société entière, leur faisant entendre qu'elle y sera plus en grand, & beaucoup plus facile à appercevoir ; de comparer ensuite le grand modèle avec le petit, & de se servir du premier comme d'un moyen pour mieux connoître le second ; » Car, dit-il, ce qui rend l'état » juste, doit aussi rendre juste le Parti-

» culier ; tout doit se rapporter de part
 » & d'autre ; il ne peut y avoir de dif-
 » férence que du plus au moins ; ainsi
 » faisons une République , & voyons
 » comment & par où la justice & l'in-
 » justice s'y introduisent.

Il remonte donc jusqu'à l'origine de la Société civile. Il jette les fondemens de sa République ; on la voit se former , croître , s'aggrandir. D'abord il n'accorde aux citoyens de ce nouvel état , que le pur nécessaire ; il les représente tels que l'on conçoit d'ordinaire les hommes dans l'état de nature ; & il a soin de faire remarquer qu'une Ville composée de pareils habitans , est une Ville saine , une Ville parfaite. Il les met ensuite plus à l'aise ; il ajoute le commode , le superflu même au simple nécessaire. Les Arts libéraux inventés pour le seul plaisir , entrent dans cette Ville avec tout l'attirail qu'ils traînent après eux. Ce n'est plus une Société formée par un petit nombre d'habitans ; c'est un monde. Il partage ce Corps politique en trois Ordres ; celui du Peuple , celui des Guerriers , & celui des Magistrats ; & après avoir montré qu'un état est juste , lorsque le Peuple & les guerriers sont soumis aux Magistrats , &

les Magistrats eux-mêmes aux loix, il examine si dans l'ame de chaque homme, il y a trois partis qui répondent à ces trois Ordres. Il trouve qu'en effet la Raison représente le Magistrat ; le Courage le Guerrier ; les Passions le Peuple ; d'où il conclut que l'homme est juste lorsque le Courage & les Passions obéissent en lui à la Raison.

La nature de la justice une fois connue, il ne reste plus qu'à voir quels en sont les effets. Pour cela il reprend encore sa comparaison du gouvernement politique avec le gouvernement intérieur de l'homme. Il commence par distinguer cinq sortes de gouvernemens. Le gouvernement monarchique ou aristocratique, qui est celui de sa république, & qu'il suppose être le plus parfait de tous ; le timocratique, où régnent la brigue & l'ambition. Tel est, dit-il, le gouvernement de Crète & de Sparte ; l'oligarchique, où les seuls riches ont part aux affaires ; le démocratique, ou le gouvernement populaire ; enfin la tyrannie. Il compte aussi cinq espèces d'hommes qu'il oppose à ces cinq espèces de gouvernemens : l'homme juste, l'homme ambitieux, l'homme intéressé, l'homme qui se laisse aller

à toutes ses passions, enfin l'homme tyrannisé par une passion violente, qui se rend maîtresse de toute son ame. Il explique comment se fait le passage successif d'un gouvernement à un autre gouvernement moins parfait, & d'un homme à un autre homme. Après ce parallèle, il décide la seconde question, en disant que, comme le plus heureux de tous les états est celui qui est gouverné par un Roi Philosophe, c'est-à-dire, ami de la Raison & de la Vérité, & le plus malheureux, celui qui a pour Maître un Tyran; de même la condition la plus heureuse est celle de l'homme juste qui obéit en tout à la Raison; & la plus malheureuse celle du méchant dominé par ses passions.

Tel est le fond de l'Ouvrage dont nous ne donnons ici qu'une idée très-succincte. *Platon*, selon sa coutume, a enrichi son sujet de plusieurs digressions intéressantes, quid'ailleurs y tiennent d'assez près. La première roule sur l'éducation des guerriers. *Socrate* y parle des exercices propres à former l'esprit & le corps. A cette occasion, il condamne & bannit de sa République *Homère* & les autres Poètes, pour avoir débité des mensonges au sujet des Dieux, des

72 MERCURE DE FRANCE.

Héros , des Enfers , &c. Il ne rejette point absolument toute espèce de Poësie , mais seulement celle qui est imitative , & dont le but est de flater les passions. Il étend cette réforme à l'harmonie & à la musique proprement dite.

L'objection qu'on lui fait , que son plan de République est trop beau pour pouvoir être réalisé , donne naissance aux autres digressions; pour répondre à cette objection, il dit qu'il ne faut pas espérer de voir sur la terre une République semblable à la sienne , jusqu'à ce que la Philosophie monte sur le Thrône dans la personne des Sages , ou que les Rois deviennent Philosophes. Afin de prévenir toute équivoque il trace le caractère du vrai Sage , auquel seul convient le titre de *Philosophe*. Il prouve qu'il naît rarement des hommes de ce caractère , & que tout conspire à corrompre ce petit nombre d'hommes , jusqu'à leurs bonnes qualités même; de sorte qu'il est très-difficile qu'ils se conservent. Sur ce qu'on lui représente de nouveau , qu'il s'en faut de beaucoup que la Philosophie soit capable de produire un si merveilleux changement dans la Société civile; qu'au contraire , on remarque que la plupart des Philosophes sont méchans & nuisibles

bles aux états & que les autres ne leur sont d'aucune utilité ; *Socrate* convient que ce reproche n'est pas sans fondement ; mais il ajoute qu'il ne tombe pas sur la Philosophie ; & pour la justifier pleinement à cet égard , il distingue les vrais & les faux Philosophes , & expose les causes de l'inutilité des premiers & de la méchanceté des seconds. Il explique ensuite de quelle manière doit être élevé le Philosophe destiné à gouverner l'Etat. Il veut qu'on le fasse passer par toutes sortes d'épreuves ; qu'on s'assure de sa vertu & de sa capacité par toutes sortes de moyens ; que sa vie soit mêlée de contemplation & d'action ; qu'il apprenne toutes les Sciences propres à élever l'esprit , & à généraliser les idées ; &c.

Sur ce précis , il est aisé de voir 1°. que ce dialogue est en partie moral , en partie politique ; que le dessein principal de *Platon* n'est pas de faire un plan de République, comme le croient bien des gens trompés apparemment par le titre de l'Ouvrage , mais de connoître l'homme juste , vertueux & parfait , en le comparant avec une forme de gouvernement aussi excellente dans son genre , que le gouvernement intérieur du juste

74 MERCURE DE FRANCE.

l'est dans le sien. 2°. que l'hypothèse de de la République parfaite n'est pas plus chimérique, que celle de l'homme parfait; qu'il faut les ranger l'une & l'autre sous le même degré de possibilité. 3°. que *Platon* a été trop sensé pour croire que ni sa République, ni son Sage pussent exister tels qu'il les imaginoit. Il dit lui-même » qu'il se trouve à cet égard » dans le cas d'un Peintre qui, après » avoir peint la plus belle figure d'homme qu'il soit possible d'imaginer, ne » seroit point en état de prouver que la » Nature peut produire une Beauté aussi » accomplie.

Nous nous sommes un peu étendus dans cette exposition, parce que très-peu de personnes ont pris le système de *Platon* du vrai & du seul côté par où il le faut prendre. C'est un Auteur profond qu'il faut étudier pour le bien entendre.

Sans vouloir prévenir le jugement du Public sur la version qu'il lui présente, le Traducteur de *Platon* ne craint point d'affirmer qu'il nous donne l'Ouvrage du Philosophe Grec tel qu'il est; qu'il n'y a rien changé, rien ajouté, rien retranché. A l'égard du style, il s'est aussi appliqué à rendre fidèlement le Texte de son Auteur, persuadé qu'une Traduction

ne sçauroit être trop littérale , pourvu que d'ailleurs elle ne s'écarte pas des règles que le bon goût prescrit en ce genre d'écrire. *Platon* est simple & naturel ; cette version l'est également , se rapproche autant qu'il est possible de l'original ; & , à peu de chose près , peut faciliter l'intelligence de *Platon* à ceux qui sçachant médiocrement le Grec , voudroient lire cet Auteur en lui-même. Pour ce qui est des Notes du Traducteur , elles sont en petit nombre ; & l'on n'y trouvera que celles qui sont absolument nécessaires , soit pour faire entendre le Texte , soit pour relever certains écarts où *Platon* est tombé.

*SUITE de l'ATLAS de M. BUY DE
MORNAS.*

NOUS avons rendu compte dans un de nos précédens *Mercur*es , de la première partie de l'*Atlas méthodique & élémentaire de Géographie & d'Histoire* , par M. de Mornas ; ceux qui ont souscrit pour cet Ouvrage , verront avec plaisir combien l'Auteur est jaloux de remplir ses engagemens , & ne seront

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

pas moins satisfaits de la seconde partie que de la première. Il en a paru 15 nouvelles Cartes au temps indiqué ; & nous avons la satisfaction de voir que le travail de M. *de Mornas* & du sieur *Desnos* son associé , se soutient toujours dans la même perfection ; c'est un préjugé favorable pour le reste de cette grande , belle & sçavante entreprise , qui , par son utilité générale , & les dépenses immenses qu'elle occasionne , ne peut manquer d'attirer l'attention du gouvernement. Un autre mérite de l'Ouvrage de M. *de Mornas* , c'est qu'il n'y perd jamais de vue les intérêts de la religion qui sert de base à toutes ses observations ; ce qui donne l'idée la plus avantageuse des principes de l'Auteur , & doit surtout engager les parens à lui confier , dans cette partie , l'éducation de leurs enfans. Mais pour nous renfermer dans ce qui fait l'objet de cette annonce , nous ne pouvons trop inviter le Public à se procurer un Ouvrage qui peut également convenir à tous les âges & à tous les états ; & comme il nous paroît que l'honneur a été le principal but de cette entreprise , nous croyons les Auteurs assez désintéressés , pour ne pas augmenter le prix de leurs

Cartes. Les 15 nouvelles qui viennent de paroître , contiennent tout le plan de la seconde partie de l'Ouvrage ; les définitions & les divisions de l'Histoire ; le Tableau Chronologique de l'Histoire Universelle , depuis la Création jusqu'au déluge , depuis le déluge jusqu'à la naissance de J.C. divisé en plusieurs époques , qui forment autant de Cartes particulières , avec des Cartes Géographiques qui représentent les Empires à mesure qu'ils sont fondés. Les principaux faits arrivés dans les temps dont on parle , tels que la création , le déluge &c. y sont gravés avec toutes leurs circonstances ; & chaque fait occupe une Carte.

Les 15 suivantes paroîtront sans faute au premier de Septembre prochain , & présenteront en détail des faits & des pays que les premières Cartes n'ont fait , pour ainsi dire , qu'indiquer. Mais il faut avoir tout ce travail sous les yeux , pour en bien sentir le mérite ; & nous ne craignons pas d'avancer que cette entreprise est une des plus utiles pour le Public , & une des plus glorieuses pour un homme de Lettres.



*ÉPÎTRE à M. GRESSET. A la Haye ,
& se trouve à Paris chez Fournier ,
Libraire , quai des Augustins , 1762.
in-8°.*

DANS cette Épître , qui contient plus de trois cens vers , sans nom d'Auteur , on reproche à M. *Gresset* son inaction dans la carrière poétique. On l'exhorte à sortir de cette indolence , & à venir nous dédommager du silence qu'il garde depuis si long-temps.

Des Amours la Troupe badine
Qu'avoit attristé ton sommeil ,
Dans leur allégresse enfantine ,
Battront des mains à ton réveil
Celui que le Destin propice
D'un talent *sublime* a doté ,
Doit au Public le sacrifice
Même de son obscurité.
Chargé d'honorables entraves ,
Il est le premier des Esclaves
Consacrés à l'Humanité.

Pour engager M. *Gresset* à reparoître
parmi nous, l'Auteur de cette Epître lui

offre le tableau des mœurs présentes qui ont besoin qu'un esprit enjoué comme le sien, vienne les tirer de l'espèce de léthargie où il prétend qu'elles languissent. De là une sortie violente contre nos Auteurs Dramatiques.

Au mépris des loix & du goût,
Thalie en sa rage Anglicane,
 Comme une vile courtisane,
 Hormis les Dieux, a joué tout,

Fidèle à nos goûts éffrénés,
 De la bile qui nous consume

Melpomène accroît l'amertume

Par ses drames défordonnés :

Dans ses parades sanguinaires

Elle n'offre plus à nos yeux

Que des amours incestueux,

Des crimes platement affreux,

Et des Héros patibulaires.

On rappelle donc *M. Gresset*, non pour réparer ces abus dramatiques ; on sçait bien qu'il a abjuré le Théâtre, mais pour nous fournir de ces tableaux agréables & piquans, qui chassent loin de nous la sombre mélancolie que l'Auteur croit que nous avons adoptée des Anglois.

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

Ici divers portraits se succèdent, en attendant que M. *Gresset* veuille bien prendre lui-même le pinceau. L'Auteur a tâché d'imiter M. *Gresset* lui-même dans sa *Chartreuse*, où l'on trouve différentes peintures de nos mœurs. Les portraits que nous offre cette *Epître*, sont ceux de ce qu'on appelle aujourd'hui les *Philosophes*; de ces protecteurs stupides qui s'érigent en *Mécènes*; de quelques Financiers, de quelques Poètes dramatiques, des petites Maîtresses, des Frondeurs politiques, des grands, &c.

On finit par un compliment à M. *Gresset*, où on lui dit entre autres choses :

Je te peindrois content, heureux,
Toujours accompagné des jeurs,
Et couronné par la Sagesse,
Mais dans un coin de mon tableau
On appercevroit la Paresse
Assise auprès de ton Bureau.

Nous avons trouvé dans cette *Epître* un peu trop de misantropie mêlée avec plusieurs vers dignes de l'Auteur célèbre à qui elle est adressée.



LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

IL paroît depuis quelque temps, Monsieur, une petite Brochure qui a pour Titre : *Réflexions d'un Bel-Esprit du Caffé de Procope sur la Tragédie de Zelmire*. Quelques personnes ont répandu dans le monde que j'en étois l'Auteur, & cependant rien n'est plus faux. Comme on attaque dans cet Ouvrage des Auteurs dont je me fais honneur d'estimer la personne & les talens, j'ai cru devoir la désavouer publiquement. Il ne conviendrait pas à un homme, qui a besoin de l'indulgence du Public, de critiquer avec si peu de ménagement une Pièce qui a eu le succès le plus brillant. Je compte, Monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans le prochain Mercure.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BLIN.

Paris, 16 Juin 1762.

D v

ANNONCES DE LIVRES.

LES VIES des Femmes Illustres de la France.

*Soutenez vos droits au bon sens , & montrez
aux hommes que la Raison n'est pas faite
pour eux seuls.*

Tiré d'une Pièce de vers Anglois.

In-12. 3 vol. *Paris*, 1762. Chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; *Morelle jeune*, Grand-Salle du Palais, au grand Cyrus; & chez l'Auteur, rue de Grenelle S. Honoré, chez M. *Cuméné*, Bourfier. Prix, 40 f. le volume broché.

ABRÉGÉ de l'Embryologie sacrée, ou du Traité du devoir des Prêtres, des Médecins & autres, sur le salut éternel des enfans &c. in-12. *Paris*, 1762. chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion. Prix, 40 f. broché.

VIE de *Giannotti Manetti*, Sénateur de Florence, célèbre par son génie, son sçavoir, ses écrits, ses vingt-trois ambassades ou commissions extraordi-

naïres, ses malheurs & sa constance. *Par M. Requier*. In-12. *La Haye*, 1762. Se vend à *Paris* chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais ; & chez *Vincent*, rue S. Severin, à l'Ange Gardien. Nous donnerons l'Extrait de cet Ouvrage.

DISCOURS & Dissertation lus le 25 Février 1762, par MM. d'*Autrepe & Paillasson*, en présence de M. le Lieutenant-Général de Police & de M. le Procureur du Roi, à l'Ouverture & première Séance de l'Académie des Experts Ecrivains Vérificateurs, établie par Lettres Patentes de 1728, registrées en Parlement, sous la protection de Mgr *de Lamoignon de Blancmesnil*, Chancelier de France. In-4°. *Paris*, 1762. Chez *le Breton*, Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Académie.

LE LIVRE du Chrétien, dans lequel se trouve tout ce que le Chrétien doit sçavoir & pratiquer par rapport à la Religion. Ouvrage posthume de M. *Tricalet*, Directeur du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, à Paris. In-16. *Paris*, 1762. Chez *Lottin l'aîné*, Imprimeur & Libraire de Mgr le Duc de

84 MERCURE DE FRANCE.

BERRY, rue S. Jacques, près S. Yves,
au Coq.

ABRÉGÉ de la Vie de M. *Tricalet*.
Brochure in-12. chez le même Libraire.

BIBLIOTHÈQUE portative des Pères
de l'Eglise ; Ouvrage utile à MM. les
Ecclésiastiques, & même à tous les Fi-
dèles qui desireront s'instruire à fond de
leur Religion. Par feu M. *Tricalet*, Di-
recteur du Séminaire de S. Nicolas du
Chardonnet. Tomes 8 & 9 derniers de
cette Collection. Le Tome 8 contient
les Sentences (en Latin & en François)
des Pères de l'Eglise qui n'ont pu en-
trer dans les sept précédens volumes.
Le Tome 9 contient 1°. l'Abrégé de la
vie de l'Auteur. 2°. le Texte Latin des
Sentences (en François) des Pères de
l'Eglise, renfermées dans les sept pré-
cédens volumes. 3°. la Table générale
des matieres contenues dans les 9 volu-
mes. Les deux volumes in-8°. 8 l. en
feuilles & 10 liv. reliés. A *Paris*, chez
le même Libraire. On trouve aussi chez
lui le même Ouvrage en grand papier,
dont il a été tiré très-peu d'exemplaires.

AMÉLIE, Histoire Angloise, traduite
fidèlement de l'Anglois de M. *Fielding*.

JUILLET. 1762. 85
In-12. 4 vol. *Londres*, 1762. Et se vend
à *Paris*, chez *Charpentier*, Libraire,
quai des Augustins, à l'entrée de la rue
du Hurepoix, à S. Chrysostôme. C'est
le même Ouvrage dont nous avons an-
noncé une première partie traduite, ou
plutôt imitée d'après l'Auteur Anglois,
par *Madame Riccoboni*, dans le *Mercur-*
re de Juin dernier.

Si ce Livre plaît au Public dans son
entier tel que je le lui présente & que
M. Fielding a cru devoir le publier,
(dit l'Auteur de celui que nous annon-
çons aujourd'hui) mon objet est rem-
pli; en tout cas, il aura deux *Amélie*s,
l'une *Françoise*, & l'autre dans le goût
Anglois: il choisira.

TRAITÉ historique des Plantes qui
croissent dans La Lorraine & les trois
Evêchés, contenant leur description,
leur figure, leur nom, l'endroit où elles
croissent, leur culture, leur analyse &
leurs propriétés, tant pour la Médecine
galénique, que pour les Arts & Métiers;
par *M. Pierre-Joseph Buchoz*, Avocat
au Parlement de Metz, Docteur en Phi-
losophie & en Médecine, en 20 volu-
mes in-8°. ornés de Figures en Taille-
douce. A *Nanci*, chez la veuve *Leches-*

86 MERCURE DE FRANCE.

ne , Imprimeur , vis-à-vis les RR. PP. Dominicains , & *F. Messin* , Marchand-Libraire , rue de la Hache. Avec Approbation. 1762.

P R O S P E C T U S .

La Botanique est une science qui nous apprend à connoître les plantes en les divisant par classes & par familles. Parmi les Boranistes , les uns se sont contentés de nous les indiquer suivant la méthode qu'ils se sont tracée ; d'autres nous en ont donné des descriptions ; d'autres enfin ont traité de leur propriété & de leur culture : nous tâchons de réunir , dans cet ouvrage , ces trois avantages ; nous donnons d'abord la description de la plante , nous rapportons tous ses différens noms ; nous l'analysons chymiquement ; nous indiquons l'endroit de la Lorraine & des trois Evêchés où elle croît communément ; nous expliquons la manière de la cultiver , nous faisons voir ses propriétés , non-seulement pour la médecine galénique , mais pour les arts & métiers : nous y joignons la figure de la plante en taille douce , par le moyen de laquelle on peut facilement la distinguer sans le secours d'aucun Maître.

Avant que d'entrer dans le détail particulier de chaque plante, nous faisons précéder six Discours préliminaires; dans le premier, nous parlons des prérogatives des plantes; nous démontrons les avantages qu'elles procurent à la Société; nous passons de-là aux plantes du pays; nous examinons si nous pouvons avec raison les substituer aux plantes exotiques & aux compositions chimiques, si nous ne devons pas même les préférer. Dans notre second Discours, nous traitons de l'anatomie des plantes, v. g. des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs, des fruits & des semences. Le troisième roule sur la végétation; nous la réduisons à trois questions principales: la première, qu'est-ce que la sève? la seconde, la sève circule-t-elle dans les végétaux? la troisième enfin, comment s'opère le mécanisme de cette circulation? La génération des plantes devient le sujet de notre quatrième Discours; pour en développer tout le merveilleux, nous avons recours aux parties organiques imaginées par MM. *Buffon* & *Néedham*; ce qui nous donne lieu de conclure que la génération des plantes se fait de même que celle de l'homme, par le mélange de la liqueur

88 MERCURE DE FRANCE.

féminal des deux sexes. Le cinquième Discours est destiné à l'histoire de la Botanique. *Tournefort & Linneus*, ces deux grands Botanistes, sont ceux qui ont le plus contribué à ses progrès; aussi avons-nous rapporté dans ce Discours l'analyse exacte de leur système. Dans le sixième enfin & le dernier, nous faisons l'exposition du système que nous avons adopté; nous nous sommes déterminés pour celui qui range les plantes suivant leur vertu médicinale; il nous a paru le plus propre à cet ouvrage, puisque la connoissance des plantes n'est pas l'unique chose à laquelle nous nous attachons, mais que nous avons encore égard à leurs propriétés.

Dans ce système nous rappelons toutes les plantes à deux classes; nous subdivisons ensuite ces deux classes en dix-neuf familles; de-là la division générale de notre ouvrage en vingt volumes. Le premier est une espèce d'introduction à ce cours particulier de Botanique, & chaque famille devient le sujet d'autant de volumes séparés.

Nous n'avancons rien sur chaque plante, qu'après des observations plusieurs fois réitérées; nous rejettons donc tout ce qui est fabuleux; à chaque instant

nous démontrons que la Lorraine peut se passer de l'étranger pour les médicamens ; que les plantes qui s'y trouvent , au nombre de près de deux mille , sont même plus propres pour remplir les indications des maladies qui y régnent communément , que les remèdes qu'on tire des Pays lointains , qui sont , pour la plupart , falsifiés & nullement analogues à notre tempérament : c'est-là notre principal but ; nous faisons mention , dans cet ouvrage , de tous ceux qui ont bien voulu & qui voudront encore nous communiquer leurs observations , ainsi que nous nous sommes engagés quand nous avons annoncé cette histoire des plantes. Dans chaque famille nous commençons par une Dissertation préliminaire sur l'effet que produisent les plantes de cette famille dans le corps humain ; nous donnons ensuite autant de Dissertations qu'il y a de plantes comprises dans la famille : nous finissons enfin par une dernière Dissertation qui comprend toutes les plantes qui font partie de la même famille ; mais qui cependant , par leurs autres qualités , ont été rangées dans une autre famille , à laquelle nous renvoyons le Lecteur.

90 MERCURE DE FRANCE.

Par l'analyse que nous venons de donner de cet Ouvrage , il est facile d'en prouver l'utilité ; les Médecins , les Botanistes , les Amateurs de l'Agriculture , les Artistes , & généralement tous les Physiciens & les Naturalistes , trouveront dans l'histoire des plantes de la Lorraine , que nous sommes sur le point de mettre au jour , toutes les nouvelles découvertes qu'on a faites jusqu'à présent sur cette partie de l'histoire naturelle ; ils apprendront la manière de cultiver les plantes , & les différens secours qu'elles peuvent nous fournir.

L'histoire complète de cette Province occupe actuellement les personnes les plus distinguées. Un Magistrat célèbre va nous donner l'Histoire Ecclésiastique de la Lorraine. Un autre , non moins distingué par ses talens que par sa probité , travaille à l'Histoire Civile & Politique. Un Président illustre d'un Collège Royal de Médecine a composé un Traité sur les Eaux Minérales de ce Pays. D'autres enfin , nous ont fourni des mémoires les plus circonstanciés sur les Fossiles. Un Médecin , Botaniste de feu Son Altesse Royale , a parcouru tous les Etats de la Lorraine pendant près de quarante ans , pour pouvoir nous laisser

une histoire exacte de toutes les plantes qui s'y trouvent; & il étoit à la veille de la mettre au jour, lorsqu'épuisé de travaux & de fatigues, il fut enlevé par un destin cruel du séjour des humains: les mémoires que nous avons de lui, ont servi de base & de fondement à notre ouvrage, sans lesquels nous n'aurions jamais osé entrer dans cette carrière; mais nous croirions manquer à la Patrie, si nous laissions dans l'oubli des fragmens aussi intéressans au bien de société, qui, par leur réunion, peuvent concourir à compléter l'Histoire de ce Pays.

Nous n'avons rien négligé pour rendre ce nouveau Traité non seulement agréable & utile aux Lorrains, mais aussi à tous les François; c'est pour cette raison, que nous espérons ajouter un Supplément qui renfermera toutes les plantes qui se trouvent dans la France, & qu'on ne trouve pas en Lorraine.

Nous l'avons orné en outre de 400 planches gravées en taille douce, qui représentent presque toutes les plantes dont nous faisons mention. Plusieurs Seigneurs, & Amateurs de la Botanique, nous ont bien voulu secourir dans cette entreprise stipendieuse, & en faire graver à leurs frais, au bas desquelles

92 MERCURE DE FRANCE.

nous avons eu soin de faire mettre leurs armes , de même que leurs noms & leurs qualités. Nous osons espérer qu'il se trouvera encore des ames assez nobles & assez généreuses pour achever de contribuer aux frais de ces planches.

On ne distribuera cet ouvrage que par souscription , qui sera de 48 livres de France , 12 livres en commençant , 12 livres quand on aura reçu le cinquième volume , pareille somme quand le dixième sera imprimé , ainsi que le quinzième. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au 1^{er} d'Octobre prochain.

Les Souscripteurs pourront s'adresser chez *Messin* , Marchand-Libraire à Nancy , rue de la Hache.

On prie ceux qui voudront faire les frais de quelque planche , ou nous envoyer quelques Mémoires sur ces matières , de s'adresser au susdit Libraire , & d'affranchir leurs lettres ou paquets.

Le premier volume est fini.

LE Public est averti que l'*Instruction Criminelle* , volume in-4°. annoncé dans la Préface des *Institutes au Droit Criminel* & du *Traité des Crimes* , par M. *Muyart de Vouglans* , Avocat au Parlement de Paris , sera achevé d'imprimer

à la fin du présent mois , & que les Exemplaires s'en débiteront au commencement de Juillet prochain chez les Libraires ci-après nommés :

Desaint & Saillant , rue S. Jean de Beauvais.

Briasson , rue S. Jacques.

Savoye , rue S. Jacques.

Ganeau , rue S. Severin.

Le Breton , rue de la Harpe.

La veuve *Rouy & Cellot* , au Palais.

Ce second volume est divisé en trois parties , dont la première comprend l'Instruction *suivant l'Ordonnance de 1670* , la seconde l'Instruction *suivant l'Ordonnance de 1737 touchant le faux principal & le faux incident &c* , & la troisième l'Instruction *conjointe dans le cas privilégié*.

L'abondance & la diversité des matières ont rendu ce second volume plus gros d'un tiers que le premier. On l'a cependant disposé de manière à pouvoir être partagé en deux , suivant le goût & la commodité du Public.

Le prix est de 12 liv. en brochure.

L'on trouvera aussi chez les mêmes Libraires des exemplaires des Instituts au Droit Criminel & du Traité des Crimes , vol. in-4°. dont le prix est de 10 l. en brochure.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'ARRAS, tenue le 3 Avril 1762.

M. DURAND fils, Directeur, en fit l'ouverture par des Réflexions sur l'utilité du travail & de la tempérance, relativement à la santé. M. l'Abbé de Lys, Chancelier, lut un Mémoire sur l'éducation des Abeilles pendant l'hyver : il y rendit compte d'une nourriture pour ces insectes, qu'il a fait éprouver avec succès, & qui consiste dans le mixtion d'un tiers de miel & deux tiers de bière. M. Foacier de Ruzé, Avocat général du Conseil d'Artois, nouvel Associé, prononça un Discours de remerciement, auquel répondit le Directeur. M. le Josne-Contay, Marquis de la Ferté, autre Associé nouvellement reçu, fit aussi son remerciement, suivi d'un Discours sur les avantages que les Académies de

Province peuvent procurer à celles de la Capitale ; & le Directeur lui répondit pareillement. Le Pere *Lucas* lut ensuite un Mémoire, où il montra la nécessité d'établir en Artois une Société d'Agriculture , & combien il est facile de la former. A cette lecture succéda celle d'un Mémoire historique sur l'état de la Flandre, vers le milieu du treizième siècle, par M. l'Abbé *le Clerc de Montlinot*, Chanoine de S. Pierre de Lille, Associé ordinaire. Des observations sur les fossiles d'Artois, par M. *Wartel*, Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Eloi, Associé Honoraire, terminèrent cette Séance Académique.

MÉMOIRE sur la distance du Soleil & de toutes les Planètes à la Terre, trouvée par le moyen du Passage de Vénus sur le Soleil.

Lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 21 Avril 1762. Par M. *DELALANDE*, de la même Académie.

LE passage de *Vénus* devant le disque du Soleil étoit un des Phénomènes les

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'ARRAS, tenue le 3 Avril 1762.

M. DURAND fils, Directeur, en fit l'ouverture par des Réflexions sur l'utilité du travail & de la tempérance, relativement à la santé. M. l'Abbé *de Lys*, Chancelier, lut un Mémoire sur l'éducation des Abeilles pendant l'hyver : il y rendit compte d'une nourriture pour ces insectes, qu'il a fait éprouver avec succès, & qui consiste dans le mixtion d'un tiers de miel & deux tiers de bière. M. *Foacier de Ruzé*, Avocat général du Conseil d'Artois, nouvel Associé, prononça un Discours de remerciement, auquel répondit le Directeur. M. *le Josne-Contay*, Marquis de *la Ferté*, autre Associé nouvellement reçu, fit aussi son remerciement, suivi d'un Discours sur les avantages que les Académies de

Province peuvent procurer à celles de la Capitale ; & le Directeur lui répondit pareillement. Le Pere *Lucas* lut ensuite un Mémoire, où il montra la nécessité d'établir en Artois une Société d'Agriculture , & combien il est facile de la former. A cette lecture succéda celle d'un Mémoire historique sur l'état de la Flandre, vers le milieu du treizième siècle, par M. l'Abbé *le Clerc de Montlinot*, Chanoine de S. Pierre de Lille, Associé ordinaire. Des observations sur les fossiles d'Artois, par M. *Wartel*, Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Eloi, Associé Honoraire, terminèrent cette Séance Académique.

MÉMOIRE sur la distance du Soleil & de toutes les Planètes à la Terre, trouvée par le moyen du Passage de Vénus sur le Soleil.

Lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 21 Avril 1762. Par M. *DELALANDE*, de la même Académie.

LE passage de *Vénus* devant le disque du Soleil étoit un des Phénomènes les

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'ARRAS, tenue le 3 Avril 1762.

M. DURAND fils, Directeur, en fit l'ouverture par des Réflexions sur l'utilité du travail & de la tempérance, relativement à la santé. M. l'Abbé *de Lys*, Chancelier, lut un Mémoire sur l'éducation des Abeilles pendant l'hyver : il y rendit compte d'une nourriture pour ces insectes, qu'il a fait éprouver avec succès, & qui consiste dans le mixtion d'un tiers de miel & deux tiers de bière. M. *Foacier de Ruzé*, Avocat général du Conseil d'Artois, nouvel Associé, prononça un Discours de remerciement, auquel répondit le Directeur. M. *le Josne-Contay*, Marquis de *la Ferté*, autre Associé nouvellement reçu, fit aussi son remerciement, suivi d'un Discours sur les avantages que les Académies de

Province peuvent procurer à celles de la Capitale ; & le Directeur lui répondit pareillement. Le Pere *Lucas* lut ensuite un Mémoire, où il montra la nécessité d'établir en Artois une Société d'Agriculture , & combien il est facile de la former. A cette lecture succéda celle d'un Mémoire historique sur l'état de la Flandre, vers le milieu du treizième siècle, par M. l'Abbé *le Clerc de Montlinot*, Chanoine de S. Pierre de Lille, Associé ordinaire. Des observations sur les fossiles d'Artois, par M. *Wartel*, Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Eloi, Associé Honoraire, terminèrent cette Séance Académique.

*MÉMOIRE sur la distance du Soleil
& de toutes les Planètes à la Terre,
trouvée par le moyen du Passage de
Vénus sur le Soleil.*

Lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 21 Avril 1762. Par M. *DELALANDE*, de la même Académie.

LE passage de *Vénus* devant le disque du Soleil étoit un des Phénomènes les

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'ARRAS, tenue le 3 Avril 1762.

M. DURAND fils, Directeur, en fit l'ouverture par des Réflexions sur l'utilité du travail & de la tempérance, relativement à la santé. M. l'Abbé *de Lys*, Chancelier, lut un Mémoire sur l'éducation des Abeilles pendant l'hyver : il y rendit compte d'une nourriture pour ces insectes, qu'il a fait éprouver avec succès, & qui consiste dans le mixtion d'un tiers de miel & deux tiers de biere. M. *Foacier de Ruzé*, Avocat général du Conseil d'Artois, nouvel Associé, prononça un Discours de remerciement, auquel répondit le Directeur. M. *le Josne-Contay*, Marquis de *la Ferté*, autre Associé nouvellement reçu, fit aussi son remerciement, suivi d'un Discours sur les avantages que les Académies de

Province peuvent procurer à celles de la Capitale ; & le Directeur lui répondit pareillement. Le Pere *Lucas* lut ensuite un Mémoire, où il montra la nécessité d'établir en Artois une Société d'Agriculture , & combien il est facile de la former. A cette lecture succéda celle d'un Mémoire historique sur l'état de la Flandre ; vers le milieu du treizième siècle , par M. l'Abbé *le Clerc de Montlinot* , Chanoine de S. Pierre de Lille , Associé ordinaire. Des observations sur les fossiles d'Artois , par M. *Wartel* , Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Eloi , Associé Honoraire , terminèrent cette Séance Académique.

*MÉMOIRE sur la distance du Soleil
& de toutes les Planètes à la Terre ,
trouvée par le moyen du Passage de
Vénus sur le Soleil.*

Lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences , le 21 Avril 1762. Par M. *DELALANDE* , de la même Académie.

LE passage de *Vénus* devant le disque du Soleil étoit un des Phénomènes les

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'ARRAS, tenue le 3 Avril 1762.

M. DURAND fils, Directeur, en fit l'ouverture par des Réflexions sur l'utilité du travail & de la tempérance, relativement à la santé. M. l'Abbé *de Lys*, Chancelier, lut un Mémoire sur l'éducation des Abeilles pendant l'hyver : il y rendit compte d'une nourriture pour ces insectes, qu'il a fait éprouver avec succès, & qui consiste dans le mixtion d'un tiers de miel & deux tiers de biere. M. *Foacier de Ruzé*, Avocat général du Conseil d'Artois, nouvel Associé, prononça un Discours de remerciement, auquel répondit le Directeur. M. *le Josne-Contay*, Marquis de *la Ferté*, autre Associé nouvellement reçu, fit aussi son remerciement, suivi d'un Discours sur les avantages que les Académies de

Province peuvent procurer à celles de la Capitale ; & le Directeur lui répondit pareillement. Le Pere *Lucas* lut ensuite un Mémoire, où il montra la nécessité d'établir en Artois une Société d'Agriculture , & combien il est facile de la former. A cette lecture succéda celle d'un Mémoire historique sur l'état de la Flandre ; vers le milieu du treizième siècle , par M. l'Abbé *le Clerc de Montlinot* , Chanoine de S. Pierre de Lille , Associé ordinaire. Des observations sur les fossiles d'Artois , par M. *Wartel* , Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Eloi , Associé Honoraire , terminèrent cette Séance Académique.

*MÉMOIRE sur la distance du Soleil
& de toutes les Planètes à la Terre ,
trouvée par le moyen du Passage de
Vénus sur le Soleil.*

Lû dans l'Assemblée publique de l'Académie
Royale des Sciences , le 21 Avril 1762. Par
M. *DELALANDE* , de la même Académie.

LE passage de *Vénus* devant le disque
du Soleil étoit un des Phénomènes les

96 MERCURE DE FRANCE.

plus rares & les plus singuliers ; prédit & attendu depuis plus d'un siècle, il n'avoit jamais été observé depuis qu'on en connoissoit l'importance.

C'étoit cependant de tous les Phénomènes celui dont on devoit espérer la plus exacte détermination de la parallaxe du Soleil , de laquelle dépendent toutes les distances des Planètes , c'est-à-dire la connoissance de tout le système solaire.

La grandeur des orbites de toutes les Planètes , la théorie des éclipses , la connoissance des masses des volumes , des densités , des diamètres de tous les corps célestes tiennent à la parallaxe du Soleil , & par conséquent à l'observation du passage de *Vénus*.

Une des plus belles découvertes que la connoissance de l'attraction ait procurée aux Astronomes , est celle des densités intérieures de toutes les Planètes ; nous sçavons par exemple que les densités ou les pesanteurs spécifiques du Soleil & de Jupiter sont égales , tandis que Saturne plus poreux & plus léger a une densité beaucoup moindre , à-peu-près de la même quantité que le bois est plus léger que l'eau , tandis qu'au contraire la terre est plus dense que le Soleil ,

Soleil , à-peu-près comme l'antimoine surpasse la densité de l'eau. Si l'on veut encore un autre terme de comparaison , ces trois densités sont comme celles du bois d'ébène , de l'ivoire & de l'acier,

Ces calculs , dont l'objet semble placé si loin de la portée de nos recherches , nous font connoître cependant les masses & les forces exactes de toutes les Planètes ; mais ils sont fondés sur la parallaxe du Soleil , c'est-à-dire qu'ils dépendent de sa distance.

On sçait par exemple que la Terre a 170 mille fois moins de matiere , moins de force que le Soleil ; mais c'est en supposant la parallaxe du Soleil de 10" , comme on l'a cru jusqu'ici ; si l'on diminueoit seulement de 2" cette parallaxe , il faudroit diminuer la masse de la Terre d'une moitié toute entiere.

A quelles erreurs n'aurions-nous pas été exposés en calculant les dérangemens des Planètes & leurs attractions réciproques , sans cette méthode exacte pour trouver la vraie distance du Soleil , que fournissoit le moment du passage de *Vénus* , moment que le siècle passé nous envioit , & qui eût été pour ainsi dire une tache à la mémoire des Sçavans qui l'auroient négligé.

II. Vol.

E

28 MERCURE DE FRANCE.

On attend, il est vrai, un semblable passage de *Vénus* sur le Soleil pour le 3 Juin 1769 au soir; mais on ne le verra à Paris que pendant quelques momens vers le coucher du Soleil.

Il faudra aller dans le Nord de la Russie & au Mexique sur les bords de la mer pacifique, pour y obtenir des observations complètes; après ce second passage, 105 ans doivent s'écouler sans qu'il en paroisse aucun sur la surface de la Terre.

Que ne devoit-on pas entreprendre à la vue d'un événement si rare, dont les avantages négligés une fois, ne pourroient plus être compensés ni par les efforts du génie, ni par la constance des travaux, ni par la magnificence des plus grands Rois?

L'Académie toujours secondée sous le ministère de M. le Comte de S. FLORENTIN avec une confiance & une générosité digne des lumières qui environnent le Thrône, s'est occupée longtemps des préparatifs qu'exigeoit cette importante observation. * Le départ de

* J'ai rendu compte dans le plus grand détail de tous ces préparatifs, en composant l'Article de l'Histoire de l'Académie pour 1757, qui a rapport à ce Phénomène.

M. *Legentil* pour les Indes Orientales , de M. *Pingré* pour les Isles de l'Océan Ethiopique , de M. l'Abbé *Chape* pour le Nord de la Sibérie a excité le zèle de toutes les Nations sçavantes : l'Angleterre a envoyé également , quoique sans aucun succès , aux Indes & à l'Isle de Ste Héléne ; le Roi de Suède en divers endroits de Laponie ; le Danemark à Drontheim dans la Norvège.

Enfin l'Académie de Pétersbourg a dépêché des Astronomes en Asie jusques sur les Confins de la Tartarie & de la Chine , dans des Pays presque inconnus ; partout on s'est disputé la gloire de traverser l'immensité des mers , les sables embrasés & les plaines glacées.

Ces observations faites en des Pays extrêmement éloignés étoient nécessaires pour pouvoir tirer du Passage de *Vénus* les conséquences importantes que les Astronomes ont en vue : voici en peu de mots la marche qui conduit à cette singulière découverte.

Lorsque *Vénus* passant entre le Soleil & la Terre se trouve placée de façon qu'elle nous paroisse toucher exactement le bord du Soleil , le moment de ce contact des deux bords peut s'observer avec beaucoup plus de précision , &

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

environ 30 fois plus exactement qu'aucune distance & qu'aucune autre position de *Vénus* dans le Ciel. Au moment où le filet de lumière qui séparoit les deux bords vient à disparaître, on est assuré du contact ; tel est donc l'avantage unique de cette circonstance : c'est qu'alors on observe avec la précision de la dixième partie d'une seconde de degré une distance sur laquelle on pourroit dans tout autre cas se tromper de plusieurs secondes.

Lorsqu'un Observateur voit à Paris le bord de *Vénus* répondre exactement sur le bord du Soleil & le toucher, celui qui est placé dans une autre partie du monde y apperçoit nécessairement un petit intervalle, parce que le Soleil étant plus loin, & au-delà de *Vénus* de plus de 10 millions de lieues, le rayon qui passe par les deux bords des Planètes & qui passe aussi à Paris dans le moment où les deux bords y paroissent se toucher, ne passe point dans les autres parties du monde. Nous remarquons fort souvent dans les campagnes, qu'une tour semble en toucher une autre qui est beaucoup au-delà, si l'on se trouve dans leur alignement ; mais pour peu qu'on s'écarte à droite ou à gauche, on

commence à les voir séparées l'une de l'autre. Cet effet , qui se nomme la parallaxe, a lieu également dans le Ciel ; & comme il est d'autant plus considérable , que l'un des objets est plus près de notre œil , une parallaxe plus ou moins sensible est très-propre à nous faire juger de la distance des objets qui l'éprouvent.

Ainsi la seule opération que nous ayons à faire pour connoître l'éloignement de *Vénus*, est de trouver combien *Vénus* a paru être encore distante du bord du Soleil pour les pays lointains , dans le moment où elle le touchoit exactement , vue de Paris.

Ce qui revient encore au même , il suffit de sçavoir combien de temps il s'est écoulé entre le moment où ce contact est arrivé à Paris , & le moment où il a paru dans un pays très-éloigné , mais dont la distance est connue. La différence du temps a dû être par exemple de près d'un quart d'heure entre la pointe du Kamtchatka au Nord de la Sibérie , qui est le premier point de la Terre où les deux Planètes ont paru se toucher dans le moment de la sortie , & les terres australes au Midi de l'Afrique , le dernier de tous les pays du monde où

ce contact a eu lieu , éloigné de l'autre de plus de deux mille lieues.

De tous les Observateurs éloignés M. *Pingré* & M. *Chape* sont les seuls qui aient eu le bonheur de réussir ; le temps a été couvert ce jour-là à l'Isle Sainte Héléne , en Norvège , en Laponie.

Les Vaisseaux qui portoient d'autres Observateurs dans les Indes , n'ont pu arriver assez tôt à leur destination : heureusement nous trouvons dans le travail de M. *Pingré* & de M. *Chape* ce qui est nécessaire pour l'objet que l'on s'étoit proposé , en comparant les observations qu'ils nous ont envoyées avec celles qui ont été faites en Europe.

A notre égard la plus importante observation que nous ayons faite à Paris, est celle de la sortie de *Vénus*. Comme il étoit essentiel d'y donner toute l'attention possible , je ne négligeai rien en mon particulier pour me procurer une entière certitude sur le temps de la sortie. Je m'y préparai comme pour un instant que je ne reverrois jamais ; & de toutes les précautions que je pris , il n'y en avoit aucune d'inutile pour l'exactitude de cette observation. J'avois une lunette de 18 pieds disposée & éprouvée plusieurs jours auparavant ; j'en avois

réduit l'ouverture à un pouce , afin d'écarter les iris ou les rayons étrangers , & de rendre les objets parfaitement terminés ; la lunette étoit suspendue par son centre de gravité , de manière à se mouvoir très-librement , & sans exiger aucun effort.

J'avois eu soin de laisser reposer mes yeux pendant près d'un quart d'heure en discontinuant mes observations précédentes pour porter à celle-ci les organes les mieux préparés & la plus grande attention. J'avois surtout étudié la situation la plus commode : j'étois dans un silence profond ; le Ciel étoit serein , l'air calme , le Soleil bien terminé ; enfin toutes les circonstances favorables , lorsqu'à 8^h 28' 26" très-exactement , je vis comme un point noir se détacher subitement du bord de *Vénus* , & s'unir à celui du Soleil ; c'étoit le moment du contact ; entre les différens Astronomes qui observoient à Paris dans ces momens-là , il s'en est trouvé qui marquèrent presque la même seconde que moi ; par des lettres de M. *Birch* , Secrétaire de la Société Royale de Londres , j'ai appris que MM. *Bliss* , *Green* , & *Bird* , qui étoient ce jour-là à l'Observatoire Royal de *Greenwich* , observèrent tous

trois séparément à la même seconde ce contact des deux bords ; ce qui me persuade encore qu'avec des lunettes égales & des circonstances également favorables , l'exactitude de cette observation peut aller jusqu'à une seconde , comme M. *Halley* l'avoit pensé.

Pour pouvoir tirer des conclusions nécessaires de toutes les observations faites le même jour sur la surface de la Terre, il a fallu commencer par déterminer l'angle de la plus courte distance de *Vénus* au Soleil, vue du centre de notre globe ; j'y ai fait servir plus de 100 observations choisies parmi celles de Paris, de Vienne, de Stokolm, de Boulogne, de Gottingen ; je les ai toutes corrigées par la parallaxe, & réduites à un même moment, en sorte que j'ai eu, de plus de cent manieres différentes, cette plus courte distance, & je me suis bien assuré qu'elle étoit de $9^{\circ} 30''$.

De là j'ai passé à l'examen de l'effet que la parallaxe a dû produire sur le moment de la sortie pour les Observateurs éloignés ; voici simplement le résultat de ces calculs, dont le détail étoit immense, qu'il a fallu refaire plusieurs fois, & en employant jusqu'aux centièmes de secondes.

L'observation de la sortie fut faite à Stokolm à $9^h 30' 10''$ du matin, ce qui revient pour nous à $8^h 27' 10''$, parce que les heures à Stokolm diffèrent de $1^h 3'$ des heures que l'on compte à Paris, à cause de la situation de ces deux Villes.

Si le Soleil étoit éloigné de 29 millions de lieues, ou ce qui revient au même, si la parallaxe du Soleil étoit de $10'' \frac{1}{4}$, j'ai trouvé que cet attouchement des deux bords devoit arriver plutôt à Stokolm qu'à Paris de $1' 40''$; néanmoins dans le fait il n'y a eu que $1' 16''$ de différence entre l'observation Suédoise & celle de Paris au lieu de $1' 40''$; ce feroit donc supposer la parallaxe du Soleil trop grande, & finalement elle ne se trouve que de $7'' \frac{1}{2}$; par cette observation il faudroit une erreur de $30''$ de temps dans l'observation ou dans la longitude de Stokolm, pour que la parallaxe du Soleil se trouvât de $10''$ comme nous l'avions cru jusqu'ici.

Après avoir examiné ce qui résulte des observations de Suède comparées avec la mienne, je vais les comparer de même avec celles que M. l'Abbé *Chape* a faites à Tobolsk en Sibérie. J'avois d'abord calculé en supposant la paralla-

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

xe du Soleil de 10 secondes & un quart les 4 corrections par lesquelles on doit réduire au centre de la Terre les quatre observations de l'entrée & de la sortie & qui devoient rendre égales les deux durées observées, je trouvai qu'il s'en falloit d'une seconde & demie en temps que ces deux durées ne fussent égales ; en sorte qu'il falloit supposer la parallaxe du Soleil de $10'' \frac{2}{3}$ pour les réduire à l'égalité ; cette parallaxe surpassa de $2'' \frac{1}{2}$ celle que j'ai déduite de la première comparaison, mais je suis obligé d'avouer qu'il suffiroit de $25''$ d'erreur totale sur une des quatre observations, ou de $6''$ sur chacune pour produire cette différence de $3''$ sur la parallaxe du Soleil.

Passons à l'examen de la sortie que M. *Pingré* a observé à l'Isle Rodrigues dans l'Océan Ethioque, c'est la plus concluante de toutes si nous parvenons à connoître avec précision la différence des méridiens entre Paris & l'Isle Rodrigues, parce qu'il y a 4 minutes & un tiers de différence entre nos deux observations par le seul effet de la parallaxe, au lieu d'une minute & deux tiers qu'il avoit à Tobolsk & Stokolm. Jusqu'ici je n'ai pu employer à cet effet que trois

observations du premier Satellite de *Jupiter* qui m'ont donné pour la différence des méridiens $4^h 2' 0''$; & il n'auroit pas d'autre différence entre nos deux observations , si la parallaxe de *Vénus* , étoit nulle ; mais entre l'observation de la sortie de *Vénus* , faite par M. *Pingré* , & celle que je fis à Paris , je trouve $4' 18''$ de plus , d'où il résulte pour la parallaxe du Soleil $9'' 55$. Ainsi voilà trois déterminations différentes & qui paroissent exactes de la parallaxe du Soleil , $7'' \frac{1}{2}$, $9 \frac{1}{2}$, $10'' \frac{1}{2}$, nous n'avons d'autre parti à prendre entre ces trois résultats , que de prendre ce milieu , & ce milieu est de $9'' \frac{1}{4}$ on le supposoit encore l'année dernière de $10' \frac{3}{4}$, après les dernières observations au Cap de Bonne-Espérance & en Europe ; aussi la parallaxe est plus petite d'un dixième que nous ne l'avons cru auparavant , c'est-à-dire que le Soleil est plus éloigné d'une dixième partie qu'on ne le croyoit ; nous devons donc établir la distance du Soleil de 32 millions de lieues au lieu de 29 que l'on comptoit jusqu'ici , du moins en employant des lieues de 25 au degré , ou de 2280 toises chacune.

Cette observation du passage de *Vénus* étend pour ainsi dire à nos yeux

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

les bornes du système solaire; en éloignant le Soleil de trois millions de lieues elle éloigne Saturne de 30 millions de lieues & toutes les autres Planètes à proportion.

La distance de Mercure au Soleil devient de 12 millions & un tiers; celle de *Vénus* 23 millions & un quart; celle de Mars 48 millions & $\frac{2}{3}$; celle de Jupiter 166 millions & un quart; celle de Saturne 304 $\frac{1}{4}$.

Le passage de *Vénus* sur le Soleil décide encore une question sur laquelle on étoit fort divisé, sçavoir la grandeur de la Planète de *Vénus*, on la supposoit communément égale à la Terre; mais au moyen des résultats précédens, elle se trouve être seulement les trois quarts de la Terre. Le diamètre de *Vénus* mesuré plusieurs fois & avec soin lorsque cette Planète passoit sur le Soleil s'est trouvé de 58". En réduisant ce diamètre à la distance moyenne du Soleil à la Terre, je trouve que le demi diamètre de *Vénus* n'auroit dû être que de 8" $\frac{1}{4}$; mais puisque la parallaxe du Soleil ou le demi diamètre de la Terre est de 9" $\frac{1}{4}$, il s'ensuit que le diamètre de la Terre a un huitième de plus que celui de *Vénus*; ainsi la sphère ou le volume de *Vénus*:

n'a que le $\frac{71}{100}$, ou un peu moins des trois quarts de la Terre.

Je ne puis me dispenser, en finissant, de faire une remarque intéressante à l'occasion de ce passage.

Le nombre prodigieux d'observations que l'Académie a reçu de toutes les Provinces de France & de toutes les parties de l'Europe, est une preuve bien satisfaisante du progrès qu'a fait de notre temps le goût de l'Astronomie & des Mathématiques en général. Indépendamment des Astronomes de l'Académie qui par état ne pouvoient que signaler leur ardeur dans une pareille circonstance & des Amateurs qui dans la Capitale sont excités par l'émulation la plus puissante, nous avons reçu des observations exactes faites à Béziers par M. *Bouillet*, à Lyon par M. le Chevalier de *Lorenzi* & le P. *Béraud*, à Denainvilliers par M. *Duhamel*, à Bayeux par M. *Outhier*, à Rouen par M. *Bouin* & M. *du Lague*, à Bordeaux par M. *Desmarets*, à Orléans par M. *Jousse*, à Nîmes par M. *Séguin*, à Vincennes par M. *de Prolanges*, à Conflans par M. *Bailli*, à Pontarlier par M. *de Relingue*, Ingénieur & le P. *Tavernier*, Capucin, à Nantes par le P. *Chardin*, à Châlons.

par M. Létré , à Vire par M. Gauthier.

Je ne cite même que des observations faites astronomiquement & dont on pouvoit tirer des résultats utiles. Je ne parle pas des grands Observatoires de l'Europe, tels que de ceux qui sont à Londres , à Stokolm , à Vienne , à Bologne & à Gottingen ; on sçait que ce sont là les principales Villes du Monde où l'Astronomie est cultivée en grand par des hommes célèbres qui s'y consacrent par état , avec des instrumens choisis , & l'on n'est point étonné d'en recevoir habituellement les plus belles & les plus exactes observations. Les Journaux ont été remplis l'année dernière , & surtout le Journal étranger , d'une multitude d'observations faites dans toutes les parties de l'Anglererre , de l'Allemagne , de l'Italie , & même en quelques endroits de l'Espagne.

N.B. Comme nous avons à donner dans ce volume un *Éloge historique* qui intéresse la gloire littéraire de la Nation , & qui par là doit être agréable aux Lecteurs , nous nous trouvons dans la nécessité de remettre au prochain *Mercure* l'Article des ARTS.

ARTICLE V.

S P E C T A C L E S.

*LETTRE d'un ancien Maître des
Ballets dans les Cours étrangères.*

MONSIEUR,

» L'Opéra des Fêtes Grecques & Ro-
» maines m'a rappelé quelques réflé-
» xions sur les Ballets ; je vous en fais
» part pour les rendre publiques, si vous
» pensez qu'elles puissent être de quel-
» que utilité à la perfection de ce gen-
» re de Spectacles & à celle de mon
» art.

» J'ai remarqué que l'Auteur du Poë-
» me de l'Opéra dont je viens de par-
» ler, a été parmi nos modernes, un
» des premiers qui se soit attaché à
» tourner ses sujets de manière qu'ils
» fournissent des Danfes plus figurées,
» pour sortir de la monotone routine

112 MERCURE DE FRANCE.

» consacrée sur le Théâtre. Cette in-
» tention a été bien secondée ; on a
» voulu quelquefois l'imiter , le succès
» a presque toujours payé ces sortes
» d'essais. Le Public paroît desirer que
» cette pratique s'établisse plus habituel-
» lement. Pourquoi retombe-t-on si
» fréquemment dans l'ancienne inertie
» des Ballets sans idée , sans images &
» sans expressions ? Je crois en entre-
» voir deux causes.

» J'impute la première aux Auteurs
» de Paroles & de Musique. Trop sa-
» tisfait (souvent tout seul) de l'inté-
» rêt , de l'ingénieux tour de pensées
» que le Poète croit avoir mis dans
» son Ouvrage , & le Musicien , dans
» une ardente extase de la sublimité de
» sa Musique , l'un & l'autre ne regar-
» dent les Danses que comme un léger
» accessoire qu'ils dédaignent , en gé-
» missant du joug que l'usage leur a im-
» posé. On laisse le soin d'arranger cela ,
» ainsi que les habits & les décorations
» à ce qu'on nomme , entre soi , les
» gens du métier. Un Opéra est alors
» pour ses Auteurs ce qu'est un grand
» Tableau dans le cabinet d'un Peintre ,
» il ne daigne pas songer à la bordure

» dans laquelle on l'encadre en sortant
 » de ses mains ; affaire d'Ouvrier , se
 » dit-on , trop inférieure à l'Ouvrage &
 » à l'Auteur. C'est ainsi que dans le
 » secret de la présomption , raisonnent
 » le Poète & le Musicien , à l'exemple
 » du Peintre : mais il arrive souvent
 » que le Public , qui raisonne autre-
 » ment , détruit en un instant tout ce
 » triomphe fantastique. C'est alors que
 » comme le Peintre s'en prend au dés-
 » avantage de la bordure , les autres ,
 » après s'être réciproquement poussé &
 » repoussé le blâme du Poème à la Mu-
 » sique , & de la Musique au Poème ,
 » se réunissent pour accuser les Ballets
 » & les autres accessoires de toute l'in-
 » fortune du chef-d'œuvre qu'ils avoient
 » produit & sur lequel ils fondoient
 » l'espoir de leur gloire.

» Il est donc vrai pour ces Messieurs ,
 » dans ces momens de revers , que les
 » accessoires sont nécessairement liés à
 » la constitution de certains Spectacles.
 » Les Anciens le croyoient , puisqu'ils
 » en faisoient l'objet de leurs études &
 » des règles qu'ils établissoient dans
 » leurs Poétiques. Il est donc vrai que
 » pour réussir , il faut avoir ces parties

114 MERCURE DE FRANCE.

» en vue, non pas seulement lorsqu'un
» Opéra va être mis au Théâtre, mais
» dès le premier instant que l'on en
» conçoit l'idée & que l'on cherche
» ou le sujet, ou les moyens de traiter &
» de tourner ce sujet le plus avantageu-
» sement.

» Je ne dissimulerai pas que la se-
» conde & peut-être la principale cau-
» se du peu de progrès de l'art des Bal-
» lets, vient de la privation de génie
» dans plusieurs Maîtres, ou de la fausse
» application de ce génie, dans le petit
» nombre de ceux auxquels on en peut
» attribuer quelques portions.

» Une longue expérience, éclairée
» par de bons & par de mauvais suc-
» cès, me donne le droit de parler à
» mes Confrères avec une sorte de fer-
» meté, dont ils doivent me sçavoir gré
» & dont ils m'auront obligation s'ils
» veulent bien apporter quelques soins
» à entendre les principes que je vais
» leur exposer. Je crois devoir d'abord
» donner une idée de ce que j'entends
» par *Génie*, & pour m'expliquer, em-
» ployer des comparaisons faciles à fai-
» sir. Dans des Arts réputés plus intel-
» lectuels que la Danse, tels que peu-
» vent être la Poésie & l'éloquence,

„ les mots , comme signes des choses
 „ ou des pensées , sont les premiers
 „ moyens pratiques ; plus ou moins d'é-
 „ légance dans leurs diverses combinai-
 „ sons , est l'opération d'un certain goût
 „ de tact , qui dirige le Poète & l'Ora-
 „ teur ; ce n'est encore qu'au suffrage
 „ de l'oreille qu'ils ont droit de préten-
 „ dre. Si par la sagacité de l'imagination,
 „ on donne un certain tour à la façon
 „ de présenter des idées , même un peu
 „ communes , on parvient à amuser , à
 „ éblouir un moment les Lecteurs ou les
 „ Auditeurs ; ce sera avoir de l'esprit, ce
 „ sera en avoir mis dans l'Ouvrage.
 „ Mais si l'on ne dit très-lumineusement
 „ des choses plus nouvelles que les au-
 „ tres n'avoient dit , si l'on ne frappe vi-
 „ vement l'imagination par les images
 „ les plus fortes & en même tems les plus
 „ vraies ; si l'on n'excite avec énergie des
 „ sentimens qui fassent passer dans l'a-
 „ me , pour ainsi dire , celle des Per-
 „ sonnages que l'on peint ou que l'on
 „ fait parler , on n'aura rien fait qui
 „ tienne du génie ; on ne peut en appli-
 „ quer la qualification ni à l'Auteur ni
 „ à l'Ouvrage.

„ En appliquant à la Musique , ce
 „ qu'on vient d'établir sur le Poème ,

116 MERCURE DE FRANCE.

» il s'ensuit que dans nos Drames ly-
» riques , si le Musicien n'a fait que mo-
» duler avec graces & facilité sur les pa-
» roles qu'il doit chanter; s'il n'a mis dans
» ses symphonies qu'une harmonieuse
» union de sons , ou forte ou tendre
» ou agréable , sans objet déterminé
» & sensible , ce ne sera qu'un gracieux
» modulateur , un sçavant harmoniste ,
» mais nullement un Musicien de génie.

» La Musique devient donc pour
» le compositeur , un langage qui lui est
» propre , un secours , un coloris ajou-
» té pour embellir le plan dont la Poë-
» sie lui a tracé le trait. Il montrera du
» génie , s'il ajoute par ses chants aux
» sentimens qu'annoncent les vers, & si
» ses symphonies donnent un nouveau
» degré de force aux images que pré-
» sente le Poëme , en augmentant les di-
» vers mouvemens que le Poëte aura eu
» dessein d'exciter.

» En degré proportionnel , ne peut-
» on pas considérer la Danse comme
» un troisième moyen relatif à la con-
» stitution de l'Opéra François ? Elle
» sera , conséquemment , à l'égard de
» la Musique ce que celle-ci est à l'é-
» gard des paroles. Ce sera un nou-
» veau langage , qui doit faire parler

„ la Musique instrumentale d'un Opéra,
 „ comme la musique vocale en fait par-
 „ ler la Poësie. Il sera donc moins ab-
 „ surde de dire , qu'il ne l'étoit d'igno-
 „ rer , que lorsque les paroles & la mu-
 „ sique d'un Opéra sont finies , il reste
 „ à les mettre en Danses. Si cela est
 „ vrai , comme je me flatte de l'avoir
 „ prouvé , combien de nos meilleurs
 „ Opéras anciens & modernes sont en-
 „ core à achever !

„ Je serois fâché que l'on pût induire
 „ de mon système , que j'adhère à celui
 „ d'un long & fastueux étalage d'érudi-
 „ tion, assez commune, qui a paru il y a
 „ quelques années sous le spécieux pré-
 „ texte d'ouvrage sur la Danse. Trom-
 „ pé par l'équivoque du mot latin *Sal-*
 „ *tatio*, l'Auteur, ainsi que tous ceux qui
 „ ont traité ce Sujet, a confondu no-
 „ tre Danse avec l'art de la Pantomime
 „ si cher aux Romains & si exalté par
 „ la crédule postérité. Je suis persuadé
 „ qu'il n'y avoit que très - peu & même
 „ aucun rapport entre les principes , de
 „ même qu'entre les moyens de ces ra-
 „ lens. Je ne peux qu'être très - étonné
 „ aussi que l'on ait confondu avec cet
 „ Art Pantomime des Anciens & avec
 „ notre Danse Théâtrale , la Danse Cho-

118 MERCURE DE FRANCE.

„ *rique* , dont on a fait usage dans nos
 „ Temples ; tout cela étant réellement
 „ en soi très-différent , & les conséquen-
 „ ces ridicules qu'on en a tirées, très-in-
 „ différentes à l'objet que l'on se propo-
 „ se qui est de faire parler nos Ballets. Je
 „ dois ajouter encore qu'en réduisant
 „ l'historique au vraisemblable, on peut
 „ regarder ce que les Anciens nous ont
 „ transmis de l'Art merveilleux des Pan-
 „ tomimes , à-peu-près comme ce que
 „ disoient certaines gens parmi nous ,
 „ sous le prestige de la nouveauté , lors-
 „ que l'on a exécuté en France pour la
 „ première fois quelques Ariettes Ita-
 „ liennes ; ils se persuadoient de la meil-
 „ leure foi du monde qu'ils entendoient
 „ des légumes bouillir dans une marmi-
 „ te , un carosse rouler, & autres choses
 „ semblables.

„ Malgré cela , je n'en suis pas moins
 „ convaincu du droit qu'on a de rire de
 „ nous, lorsque dans notre maniere de
 „ traiter les Ballets, nous usons entre
 „ Confrères de la qualification de génie ;
 „ parce qu'il est certain que ce talent ,
 „ encore dans la Barbarie , est suscep-
 „ tible de beaucoup de progrès indis-
 „ pensables pour lui faire mériter le titre
 „ d'Art.

» Si l'on a fait quelque attention aux
 » principes que je viens d'établir, & que
 » je ne crois pas qu'on puisse me con-
 » tester, il en résultera que ce qu'on
 » appelle *Pas* dans notre talent, tient
 » lieu des mots pour notre langage; que
 » leurs combinaisons forment des phra-
 » ses plus ou moins bien tournées; que
 » tout cela méthodiquement ordonné,
 » ce sera avoir écrit correctement; mais
 » que l'exécution de ces parties, quel-
 » que parfaite qu'elle puisse être, ne fera
 » autre chose, par comparaison, que
 » lire régulièrement, avec les inflexions
 » convenables, & très-bien prononcer:
 » il n'y aura en tout ceci rien qui pro-
 » vienne du génie, rien qui puisse lui être
 » relatif. Pour me servir de l'hyperboli-
 » que expression des Applaudisseurs,
 » les Danseurs ou les Danseuses dont
 » les pas *écrivent* les notes, ont sans
 » doute, à un très-grand degré, le mérite
 » de bien articuler. Mais qu'articulent-
 » ils? Voilà de quoi il s'agit, pour savoir
 » s'il y a non seulement du génie, mais
 » même simplement de l'esprit dans leur
 » Danse. On doit plaire aux yeux, sans
 » contredit, lorsque l'on danse; c'est
 » la première condition: mais comme
 » la Danse doit, par un autre langage
 » auxiliaire, prêter un coloris, une nou-

» velle *intelligibilité* à celui de la Musi-
 » que , il faut donc nécessairement que
 » la Danse parle à l'esprit , qu'elle
 » excite ou rappelle des idées , & que
 » dans les occasions, elle détermine l'a-
 » me aux mouvemens que le Poëte & le
 » Musicien auront voulu lui faire pren-
 » dre. Sans cela , le plus excellent, le plus
 » admirable Danseur , ne sera aux re-
 » gards du goût raisonné , qu'un adroit
 » exécuter de tours d'une espèce plus
 » gracieuse que les tours de force ; que
 » l'on essaye de prouver qu'il ait droit
 » à d'autres prétentions ? A plus forte rai-
 » son, le Compositeur de Ballets doit-il
 » moins croire en avoir réellement com-
 » posé, lorsqu'il n'aura trouvé que ce qu'il
 » nomme des *Passes* ou bien une distri-
 » bution de certains pas dans un cercle
 » très-étroit de marches sur le Théâtre ,
 » soit entre quelques-uns des Personnages
 » dansans , soit entre un plus grand nom-
 » bre ; le tout formant des files qui passent
 » en se croisant, de la droite à la gauche
 » & de la gauche à la droite ; ou encore
 » lorsque le prétendu génie s'étend da-
 » vantage , & qu'il aura trouvé pour ses
 » longues files des figures que les enfans
 » exécutent & trouvent , en jouant avec
 » tout ce qui tombe sous leurs mains. Je

»

» Je ne puis me dispenser de remar-
 » quer la brillante imagination de nos
 » modernes Compositeurs dans ces lon-
 » gues rues, qu'ils ouvrent à tout moment
 » aux yeux du Spectateur, entre chaque
 » cordon d'hommes & de femmes, tou-
 » tes les fois qu'ingénieusement ils les
 » font repasser d'un côté du Théâtre à
 » l'autre.

» Je serois bien fâché qu'en improu-
 » vant les pratiques habituelles des grands
 » Théâtres, on me soupçonnât de prodi-
 » guer quelque estime à ce que j'ai vu
 » pratiquer quelquefois, avec tant d'ap-
 » plaudissemens du vulgaire séduit, &
 » avec si peu de gloire pour ceux qui le
 » séduisoient. On doit concevoir que
 » j'entends par là ces espèces d'exercices
 » soldatesques, où l'on fait jouer ensem-
 » ble avec une grande précision, parties
 » par parties, chaque membre de tous
 » les individus d'un prétendu Ballet.

» J'ai entendu crier au miracle, sur cet
 » art ingénieux de faire prendre, l'une
 » après l'autre, cent postures différentes à
 » des corps rangés sur le Théâtre com-
 » me des quilles dans une cour, ou des
 » jettons sur la table de quelqu'un qui
 » s'ennuie. Il me sembloit alors voir une
 » multitude de jeunes Peintres placés

122 MERCURE DE FRANCE.

» derrière des *Mannequins* , en faire
» mouvoir les ressorts avec un très-bel
» ensemble. Tel étoit & tel est encore ,
» ce qui , dans ces sortes de Spectacles ,
» vient bientôt confondre & dissiper
» l'apparence d'une petite action com-
» mencée avec quelqu'idée de bonne
» Pantomime ; le tout est couronné d'u-
» ne Contredanse qu'on peut comparer
» à la spirale sans fin : voilà des Ballets !
» & ce qu'il y a de plus singulier ,
» c'est d'entendre dire assez souvent
» voilà des Ballets de génie !

*L'étendue de nos matières nous oblige
à remettre au Mercure prochain la suite
de cette Lettre.*

O P E R A.

LE 19 Juin , Mlle *Duranci* débuta dans les *Fêtes Grecques & Romaines* , par le rôle de *Cléopâtre* , le même rôle par lequel avoit débuté Mlle *Hebert*. (a) La différence de hauteur dans les tailles de ces deux Débutantes a présenté un contraste fort sensible.

Quant à la voix , les Musiciens Ar-

(a) V. le premier volume de ce mois.

tistes comme les Musiciens amateurs ont jugé celle de Mlle *Duranci* très-bien timbrée , d'une qualité de son agréable & d'une singulière étendue. Le volume , sans être du premier ordre , a paru fort au-dessus de ce qu'on appelle petites voix , & suffisant à tous les caractères de rôles sur ce Théâtre. Si l'on ne trouve pas encore dans les cadences , ce qu'il faudroit pour admirer , on n'y trouve rien dont on soit choqué. On a cru s'appercevoir aussi , qu'il manquoit à la Débutante l'habitude de chanter avec des instrumens ; pratique indispensable pour assurer l'oreille dans un parfait accord avec l'Orchestre. A ces observations il seroit injuste de n'en pas joindre d'autres. 1°. La jeunesse de Mlle *Duranci* , qui rend ses organes susceptibles de toutes corrections & flexibles à la perfection. 2°. La crainte extrême qu'elle a éprouvée dans ce début. 3°. L'exercice habituel , à l'exclusion du chant , du talent de la Comédie ; talent néanmoins dont elle retrouvera tous les avantages à l'Opéra , & qui lui a valu dès le premier jour des applaudissemens universels , par l'intelligence & l'expression qu'elle a mise dans son jeu , malgré le trouble dont elle étoit saisie.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Le Mardi 6 du présent mois, l'Académie Royale de Musique a remis au Théâtre deux Actes du Ballet des *Caractères de la Folie*, (*b*) sans Prologue, & a représenté pour la première fois, à la suite de ces anciens Actes, une Pastorale nouvelle intitulée *Hilas & Zélis*. On peut voir le Mercure de Septembre 1743 sur le Ballet remis & le volume premier de ce mois, dans lequel nous avons détaillé tout ce qui concerne l'ancien Ballet. Il ne nous reste donc qu'à donner une idée de la Pastorale dont les paroles sont anonymes & la Musique du même Auteur que celle du Ballet, (*c*)

(*b*) Le Poëme est de M. *Duclos*, Historiographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française & Membre de celle des Inscriptions.

(*c*) M. *de Buri*, Surintendant de la Musique du Roi.



HILAS ET ZELIS. (d)

La Scène est à Gnide.

PERSONNAGES. ACTEURS Chantans.

L'AMOUR.

Mlle Riviere.

ZELIS.

Mlle Le Mierre.

HILAS.

M. Larrivée.

Nymphes , Suivans de l'Amour , Gnidiens &c.

UN Autel rustique est élevé dans un lieu champêtre qui est le site de l'action dans cette Pastorale.

L'Amour & Zelis font en Scène. La Bergère jure à l'Amour de n'offrir des vœux qu'à ses autels ; sa tendresse pour *Hilas* garantit, selon elle, ce serment. Le Dieu paroît étonné qu'*Hilas* puisse inspirer ce sentiment.

.

» Dès le moment de sa naissance

» Ses yeux furent fermés à la clarté du jour.

» Comment de la Beauté connoît il la puissance ?

(d) . On a imprimé par erreur dans le précédent *Mercur* *Zelia*.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

C'est cela même qui a fait naître l'amour de *Zelis*. Elle a connu *Hilas* dès l'enfance, & la pitié a produit cet effet sur son âme. Le Dieu promet à *Zelis* qu'en sa faveur le Berger jouira de la lumière. C'est à elle qu'il devra donc ce miracle ; mais en même temps l'Amour la menace de l'inconstance de son amant , & lui ordonne d'éviter sa présence dans l'instant où il verra le jour. *Zelis* jouit du plaisir si délicat de faire le bonheur de ce qu'on aime , dût-il en coûter le sien même.

On amène *Hilas*. *Zelis* lui expose ce qu'elle craint de sa légèreté , *Hilas* la rassure. S'il ne peut être attaché par des charmes qu'il ne voit pas , l'esprit de *Zelis* a formé un lien plus sûr & plus doux.

» Pour rendre (*dit-il*) ma tendresse extrême

» Ai-je besoin d'admirer vos appas ?

» C'est un bonheur que je ne connois pas.

Zelis , en le quittant , lui annonce le prodige qui va s'opérer & desirer que ce bien ne le rende point parjure.

HILAS , *seul*.

» De ce vaste Univers je verrois le spectacle :

- » Peut-être c'est un vain espoir.
 » Mais quel Dieu bienfaisant, quel souverain pou-
 » voir
 » De mes yeux entr'ouverts vient enlever l'obsta-
 » cle ?
 » Que d'objets variés s'offrent de toutes parts !
 » Quelle douce lumière
 » Etonne mes esprits & charme mes regards !
 » Son feu s'étend sur la Nature entière.
 » L'immensité des Cieux , leur ordre , leur splen-
 » deur
 » Porte le caractère
 » De leur suprême Auteur.

L'Amour paroît. Les objets les plus séduisans forment son cortége. Une Nymphé danse pour séduire *Hilas* ; elle n'y réussit pas. Une autre , par une danse plus voluptueuse , semble faire plus de progrès. Il rapporte cette impression à *Zélis* dont son âme est remplie.

.....

- » Cette Nymphé exprime dans ses pas
 » Ce que je sens quand *Zélis* chante.

L'AMOUR.

- » Si c'étoit elle ? , . .

Mais *Hilas* ne peut s'y méprendre ;
 F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

il la reconnoîtroit au trouble de son cœur. Il s'échape pour la chercher ; il veut voir ce qu'il aime.

» Grands Dieux ! sans ce plaisir reprenez vos biens-
» faits.

Zelis , ne pouvant résister à son impatience , alloit enfreindre les ordres du Dieu. Elle revient croyant trouver *Hilas*. Le Dieu lui ordonne de monter sur l'Autel , & surtout de ne point se faire connoître.

Hilas a vainement cherché *Zelis* ; il revient. L'Amour lui prescrit de se prosterner aux pieds de la statue de *Vénus* , en lui montrant *Zelis* même qui sur l'Autel en occupe la place. *Hilas* est étonné des charmes de la Figure qu'il croit représenter la Déesse. L'Amour lui reproche que *Zelis* est oubliée à la vue de tant d'attraits , & le menace de le replonger dans les ténébres , puisque le jour l'a rendu parjure. Mais *Zelis* , alors de dessus l'Autel , s'écrie :

» Arrête , Amour ! *Hilas* n'est point volage.

Hilas reconnoît *Zelis* à la voix.

» Quel bonheur pour un amant

» Quand le cœur & les yeux confondent leur
» hommage !

L'AMOUR (*aux deux Amans.*)

- » Goûtez une si tendre ardeur ,
- » Vivez dans ce séjour tranquille ;
- » Je vous le donne pour asyle ,
- » Et je choisis le mien dans votre cœur.

Après le *Duo* , un Divertissement général termine la Pastorale.

On s'appercevra , par l'étendue de notre Article dans ce Volume, combien nous sommes surchargés de matière, & combien peu nous pouvons suivre notre usage, qui est de rendre un compte détaillé & critique des Ouvrages nouveaux. Nous avons seulement transcrit le peu de vers qu'on vient de lire , pour faire connoître le coloris de ce petit Poème.

Le Musicien a ajouté aux deux Actes anciens du Ballet, des choses qui lui devoient faire espérer un succès encore plus brillant qu'en 1743. On ne peut lui refuser des Chœurs, des Symphonies & d'autres morceaux, dans ces Actes, qui caractérisent le grand genre & la science de l'Art. Dans une Ariette, que chante Mlle *le Mierre*, on trouve l'essence, pour ainsi dire, du goût italien mariée avec une délicatesse admirable au goût

F v

françois, ce qui produit un effet charmant. Cependant on ne peut dissimuler que ces Actes ne sont pas reçus aussi avantageusement que dans leur nouveauté.

Le goût du Public, élevé, selon quelques Sectaires en Musique, & perverti selon d'autres, a certainement éprouvé des changemens depuis 1743. D'ailleurs, quoique nous eussions prévenu, dans le dernier Mercure, du sens qui justifioit le titre de *Caractères de la Folie*; ce qui n'avoit point influé il y a dix-neuf ans sur l'opinion du Public, a fait aujourd'hui une prévention défavorable, parce que l'on a pris ce titre littéralement, & que l'on s'attendoit à ne trouver dans l'ouvrage, que tout ce qui a rapport à la folie telle qu'on l'avoit toujours exposée sur le Théâtre. On doit ajouter encore que l'intérêt du second Acte, qui avoit produit tant d'effet, n'a pas eu le même avantage. Il a éprouvé l'inconvénient de tout rôle, coupé (si l'on peut user de cette figure) sur les dimensions de certains talens. Celui d'*Eucharis* avoit été destiné pour Mlle le *Maure*, & exécuté par cet organe unique. Mécanique incompréhensible de la Nature, par lequel, dans le matériel

même de l'instrument, elle avoit placé l'intelligence motrice de son jeu. Ce rôle est d'un même sentiment dans toute son étendue, mais varié par des nuances qui tiennent immédiatement les unes aux autres; ce que le Musicien sensible avoit exprimé par une rondeur moëlleuse de chants; ce que la voix de cette ancienne Actrice étoit capable de rendre avec perfection.

Quoiqu'il en soit, on rend justice au Musicien dans plusieurs morceaux transcendans du nouvel Acte; ces morceaux sont & mériteront toujours d'être très-applaudis, entr'autres l'admirable monologue d'*Hilas*, tant par la sçavante harmonie de son accompagnement, que par la mélodie du chant, analogues l'une & l'autre à la grandeur des idées qu'offrent les paroles. De très-beaux Chœurs, un *Duo* agréablement travaillé dans le goût moderne, & surtout le dernier Divertissement que, sans risquer d'en trop dire, l'on peut considérer comme un des plus beaux traits de génie en Musique, & dont l'effet étonne autant qu'il plaît généralement, feroient honneur aux plus célèbres Compositeurs, & suffiroient peut-être pour

attirer dans d'autres circonstances le plus grand concours d'Auditeurs.

Cet Opéra a éprouvé un revers par l'indisposition, si générale depuis quelque temps, dont se sont trouvés atteints Mlle *le Mierre* & M. *Gelin* après la première représentation. Quoique Mlle *Dubois* ait fort bien suppléé à l'un de ces rôles, c'est toujours un accident très-contraire, lorsque dès les premiers jours le Public est privé de talens qu'il chérit avec autant de justice que ceux de Mlle *le Mierre*.

Les Ballets sont extrêmement agréables, tant de la part de la Danse, que de la part de la Musique. Le Spectacle de ce cet Opéra est très-bien remis en habits & en décorations.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné le 30 juin 1762, la première représentation d'une Pièce intitulée *le Caprice*, Comédie en prose, en trois Actes, qui a été applaudie.

On ne hazarde rien en disant qu'il est impossible de mieux jouer la Comédie que celle-ci l'a été. Les Acteurs représentans étoient Mlles *Dangeville*, *Gaul-*

zier , *Préville* & *Hus*. Mrs *Belcourt* & *Préville*. Ce dernier & l'inimitable Mlle *Dangeville* ont créé, l'un un petit rôle de valet & l'autre un rôle de soubrette , à chacun desquels la tournure du sujet ne fournit pas des traits bien saillans. M. *Belcourt* a joué avec une noblesse & une vérité de caractère admirables , celui d'un galant homme dompté par l'amour pour une femme que devoit rendre odieuse la noirceur de ses projets. Mlle *Préville* , dont le talent pour les grands caractères du haut comique étoit déjà décidé , en vient de donner de nouvelles preuves. Les Connoisseurs & les plus anciens Amateurs du Théâtre François , sont convenus , particulièrement en cette occasion , qu'aujourd'hui l'Art de la Comédie , sur ce Théâtre , est parvenu à produire un tel degré d'illusion , que l'art n'est plus apperçu , & que c'est la vérité même des actions & des caractères représentés. Voilà tout ce qu'actuellement nous sommes en état de dire sur cette Pièce.

Le 6 de ce mois , jour que l'on avoit célébré le matin un Service pour feu M. de *Crébillon*, les Comédiens François , attentifs à tout ce qui peut honorer la mémoire des grands Hommes , qui ont

134 MERCURE DE FRANCE.

fait l'honneur de la Nation & la gloire de leur Théâtre, donnerent relâche, & le lendemain représenterent avec pompe *Rhadamiste*, une des plus belles Tragédies de cet illustre Auteur.

COMÉDIE ITALIENNE.

MALGRÉ le plaisir avec lequel on avoit entendu chanter admirablement Mlle *Piccinelli* plusieurs Ariettes, & entr'autres une, accompagnée par des cors de chasse d'un effet charmant, la nouvelle *Italie* n'a eu que quatre représentations. Nous en avons dit dans le précédent Mercure une partie des raisons, en rendant justice au choix du Sujet & au talent de l'Actrice, nous croyons devoir nous dispenser de dire les autres.

Le 5 de ce mois, on a remis sur ce Théâtre la *Jeune Grecque*, Comédie en vers & en trois Actes, qui avoit été donnée en 1756. Elle est revue avec plaisir. Cette Pièce vient d'être imprimée, (a) Nous ne doutons pas que l'extrait n'en soit agréable à nos Lecteurs, lorsque nos engagemens antérieurs nous

(a) A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

permettrons de remplir celui-ci. En attendant , nous ne pouvons refuser d'insérer les vers suivans, adressés à une des plus aimables Actrices de ce Théâtre.

*A Mlle RIVIERE (a) , représentant le
Rôle de la jeune GRECQUE.*

PAR son jeu noble & vrai que guide la Décence
Policrète intéresse , & fait verser des pleurs.
Lorsqu'elle y joint encor le charme de sa Danse,
C'est à la couronner, qu'au gré de tous les cœurs,
On devroit employer les guirlandes de fleurs :
Le Temple de *Vénus* où l'Amour suit ses traces
Devient celui du Goût , des Talens , & des Grâ-
ces.

GUERIN DE FREMICOURT.

Le Jeudi 8 on a donné sur le même Théâtre la première représentation de *Sancho-Panca , dans son Isle , &c.* Pièce en deux Actes dans le genre du moderne Opéra-comique ; Paroles de M. *Poinssinet* le jeune, Musique de M. *Philidor*. En nommant cet Auteur aimé du Public , il devient inutile d'annoncer que la Musique a été très-applaudie. On a fait des

(a) Connue au Théâtre sous le nom de Mlle CATINON.

136 MERCURE DE FRANCE.

retranchemens dans les paroles. Ce Sujet avoit été traité plusieurs fois au le Théâtre , sans succès.

CONCERT SPIRITUEL.

*A M. DELAGARDE , Pensionnaire
Adjoint au Mercure , pour la partie
des Spectacles.*

MONSIEUR,

Nous sommes trop pénétrés de ce que nous devons actuellement par état au Public , & les Motets de M. de *Mon-*
donville forment un objet trop principal de son amusement au Concert Spirituel , pour que nous puissions nous dispenser de lui rendre compte de notre conduite vis-à-vis d'un Auteur , dont les Ouvrages ont été toujours & si justement applaudis. Nous vous prions donc , Monsieur , de nous rendre le service d'insérer cette Lettre dans le prochain volume du *Mercure* ; nous vous en aurons une véritable obligation.

Uniquement guidés par le desir de mériter la bienveillance du Public , nous

avons cru que notre premier soin devoit être d'employer tous les moyens possibles , pour lui conferver le corps de Musique dont M. *de Mondonville* avoit enrichi le Concert; & nous avons agi en conséquence. Quelques détails , que nous regardons comme absolument indispensables , ne laisseront (nous nous en flattons) aucun doute sur la vérité de ce que nous venons de dire.

Lorsque l'Académie Royale de Musique régissoit , pour son compte , le Concert Spirituel , M. *de Mondonville* avoit douze cens livres par an pour ses Motets , & pour y jouer du violon : depuis que M. *Capperan* & feu M. *Royer* , en ont eu le privilége , il a continué d'avoir les mêmes honoraires de douze cens livres , mais pour ses Ouvrages seulement ; & jusqu'à ce qu'il ait été intéressé lui-même dans l'affaire du Concert. C'est d'après ces faits que nous avons offert à M. *de Mondonville* quinze cens livres par an , pour la jouissance de sa Musique , pendant la durée de notre bail , au lieu des douze cens livres qu'on lui payoit ci-devant ; en joignant à ces offres les assurances les plus positives de nous conduire selon ses vues , en tout ce qui au-

roit rapport à ses Motets. *

La nature de nos propositions nous avoit fait espérer de réussir ; M. de *Mondonville* s'y est refusé : & nous avons , à tous égards , trop d'intérêt à nous justifier complètement sur ce sujet , pour garder le silence sur les raisons qu'il a données de son refus : les voici. » Qu'il » étoit bien aise de laisser reposer sa » Musique , au point que , s'il eût traité » avec nous , il auroit exigé que , sur » tout dans les premiers temps , nous » n'en eussions fait que très-peu d'usage ; » que connoissant , par expérience , les » forces de l'affaire dont nous nous trou- » vions chargés , il convenoit que nos » offres étoient aussi considérables que » nous pouvions les faire ; mais qu'en » même temps , elles étoient si fort éloi- » gnées de ses prétentions , qu'il ne pou- » voit les accepter ; enfin qu'il n'osoit » pas dire quel seroit l'objet de la de- » mande qu'il auroit à nous faire , parce » qu'il sentoît qu'il ne nous seroit pas » possible de le satisfaire. Nous venons de transcrire fidèlement sa réponse ; & nos connoissons trop bien sa probité ,

* C'est M. d'*Auvergne* qui a fait pour lui & pour ses deux Associés , ces propositions à M. de *Mondonville* , & qui a reçu sa réponse.

pour craindre qu'il reclame contre les expressions dont nous nous sommes servis pour la rendre.

Il est très-fâcheux pour nous, d'être à la fois privés des ressources que nous aurions certainement trouvées dans les Motets de M. de Mondonville, & obligés de prévenir le Public qu'il n'aura pas la satisfaction de les entendre, & de joindre de nouveaux applaudissemens à ceux qui les ont couronnés tant de fois : mais nous avons trop de confiance en sa justice, & nous espérons trop de ses bontés, pour ne pas nous flatter qu'il voudra bien ne nous point rendre responsables d'un événement qui nous cause une véritable peine. Nous osons même croire que nos soins, nos efforts pour varier & rendre la plus complete qu'il nous sera possible, cette partie des amusemens du Public : nous méritons de sa part l'indulgence dont nous avons besoin, surtout dans la position forcée où nous nous trouvons ; & même des encouragemens.

Nous invitons les Maîtres de Musique de la Capitale & des Provinces, à seconder nos intentions ; en les assurant qu'ils trouveront avec nous toutes les facilités & tous les agrémens qu'ils pourront dé-

140 MERCURE DE FRANCE.

firer ; en un mot , que nous nous ferons un devoir capital , de présenter tous ceux de leurs Ouvrages qui pourront leur faire honneur , de la maniere la plus propre à leur attirer les suffrages du Public , qui seul fait les grands Maîtres , & leur donne cette célébrité , qui est le but , la plus flateuse , la premiere récompense des hommes à talens.

Nous avons l'honneur d'être , &c.

CAPPERAN , DAUVERGNE ,
JOLIVEAU.

A Paris , le 8 Juillet 1762.

FIN DE L'ART. DES SPECTACLES.



P O M P E F U N E B R E
DE M. DE CRÉBILLON.

LETTRE de M. DE LA GARDE
à M. DE LA PLACE.

M O N S I E U R ,

Je sçais qu'après la perte que nous avons faite de M. DE CRÉBILLON , rien ne vous a plus affligé, que de n'avoir pû assister à la Cérémonie intéressante à laquelle nous avons été invités. Comme j'ai eu l'honneur de m'y trouver , avec la plus grande partie des Gens de Lettres qui étoient à Paris , je crois que vous me sçaurez gré de vous en adresser une relation. En suppléant ainsi à ce que l'état de votre santé ne vous a pas permis de faire par vous-même , je sens tout ce que les Lecteurs y perdront ; mais je puis répondre de ne pas ajouter à cette perte , celle de la vérité & de l'exactitude qu'ils sont en droit d'attendre dans ce Journal.

La représentation de *Bénéfice* au profit du petit Neveu des *Corneilles* , a été

142 MERCURE DE FRANCE.

l'époque d'une sorte d'émulation nationale de vénération & de bienfaisance envers tout ce qui tient à la mémoire des grands Hommes qui ont illustré le Théâtre & la Littérature. L'empressement, avec lequel chacun chercha dès lors à rendre cette représentation plus fructueuse, a été consacré dans nos Fastes. Il ne fut, pour ainsi dire, qu'un premier essai de l'espèce de prodigalité dont on s'est fait gloire depuis, pour seconder le magnifique projet de M. de *Voltaire* en faveur de Mlle *Corneille* : entreprise glorieuse, que pouvoit seul exécuter dignement un tel Editeur, dont la célébrité doit un jour égaler celle de l'Auteur qu'il aura commenté, & qui n'a été, comme on le sçait, que la suite des procédés les plus nobles & les plus généreux pour cette jeune héritière d'un nom si respectable. C'est encore à la célébrité du nom Littéraire, que Mlles *de la Fontaine*, ignorées jusqu'à présent, viennent d'attirer l'attention des plus augustes Personnes du Royaume sur leur sort. Enfin, malgré les censures outrées des *Contempteurs* du présent, ce siècle répare cependant l'ingrate négligence du siècle passé. Malgré l'austère humeur des ennemis du Théâtre, on ne pourra

disconvenir & la Postérité n'ignorera pas que les Comédiens François ont eu l'avantage de donner, pour ainsi dire, le premier signal de cette honorable révolution dans nos usages.

Animés du même zèle , dès que M. *de Crébillon* eut reçu la sépulture, & que comme il convenoit, l'Académie Française lui eut rendu les premiers honneurs funébres par le service qu'elle avoit fait célébrer le 2 Juin , ils déterminèrent de donner un témoignage éclatant d'hommages & de reconnaissance à la mémoire de cet illustre Auteur. En conséquence, tout ce qu'il y a de plus distingué par la naissance & par le rang ou par le goût & l'amour des Lettres , tous les Membres des Académies & de tous les Corps Littéraires , ainsi que tous les autres Gens de Lettres , les Artistes & les Gens de Talens célèbres avoient été invités , par des billets imprimés , *de la part de Messieurs les Comédiens François , Pensionnaires du Roi*, à un Service qui a été célébré, à leurs frais, le Mardi 6 du présent mois , en l'Eglise Paroissiale de S. Jean de Latran , Commanderie de l'Ordre de Malthe. Il s'y rendit un si grand nombre des personnes invitées , qu'à peine le

vaisseau pouvoit-il les contenir : cependant cela n'occasionna pas le moindre tumulte , par l'ordre exact qui fut observé & par le sentiment de respect qu'inspiroit à tous les Assistans l'objet de cette Cérémonie.

Les avenues de l'Eglise , ainsi que la Porte , étoient tendues de noir , l'intérieur l'étoit en totalité jusqu'aux voutes , en sorte que les jours se trouvoient entierement fermés.

Le Pavé du Chœur & du Sanctuaire , les Stales & autres sièges avoient été aussi couverts de drap noir. Depuis les Stales jusqu'à la Corniche tout étoit rendu d'étoffe de soie noire semée de larmes d'argent. Au-dessus , régnoit une suite de festons de même étoffe , blanche herminée ; dont les pentes , garnies de grandes franges , étoient renouées de distance en distance par de gros cordons d'argent guipés de noir avec leurs glands pareils. Sur l'entablement , un filet de lumières très-ferrées , soutenu sur un ornement continué de fleurons d'or , formoit une espèce de couronnement à toute cette Décoration. La partie supérieure étoit , comme le reste de l'Eglise , totalement masquée par les tentures.

Au

Au milieu du Chœur, sur un socle couvert de noir, & sous un Ciel ou Dais à colonnes, étoit placé le *Sarcophage* ou Représentation que recouvroit un Poële noir croisé à plusieurs bandes d'argent. Les Pentes extérieures du Ciel ou Dais, étoient entièrement de moire argent, enrichies d'ornemens & grandes franges de même à cartifane ; le tout mêlé de quelques ornemens noirs. Sur les bords du Socle, un grand nombre de chandeliers d'argent, portant de fort grands cierges, environnoient la Représentation.

On avoit décoré le Sanctuaire dans le même genre que le Chœur. On y avoit ajouté une richesse de plus, en y plaçant de grands Candélabres d'argent de la plus belle forme qui supportoient des girandoles d'or en forme de gerbes qui produisoient des groupes considérables de lumière. L'Autel étoit paré d'ornemens noirs croisés de moire argent & chargé de la plus belle argenterie, ainsi que d'un très-beau & très-nombreux luminaire.

On avoit distribué dans la Nef, pour l'éclairer, de fortes Girandoles en or & d'une très-grande quantité de branches chacunes, appliquées sur les tentures.

146 MERCURE DE FRANCE.

Une grande Tribune , au-dessus de la porte de l'Eglise , garnie de gradins & toute recouverte de noir , ne s'étant pas trouvée suffisante pour la Musique , on a voit construit d'autres gradins dans le bas de l'Eglise de droite & de gauche , pour contenir près de 80 Musiciens presque tous de l'Académie Royale de Musique.

Après les *Vigiles* , qui furent chantées au Chœur , on célébra une Messe solennelle , pendant laquelle on exécuta l'admirable Musique de feu M. *Gilles* , & le *De profundis* de M. *Rebel* , Chevalier de l'Ordre de S. Michel , Surintendant de la Musique du Roi , dont il conduisit lui-même l'exécution. M. *le Berton* , Maître de Musique de l'Orchestre de l'Académie Royale , conduisoit celle de la Messe. Les principaux Récitans furent MM. *Gélin* , *Décentis* & *Muguet* de la même Académie.

Le nombre des Ministres assistans à l'Autel , revêtus d'ornemens , la majestueuse régularité des cérémonies , le silence respectueux de l'Assemblée , tout contribuoit à la pompe de cette auguste célébration.

Messieurs les Comédiens François , qui faisoient la dépense , conséquemment

faisoient les honneurs. Deux d'entr'eux étoient à la porte avec l'Officier public, Ordonnateur par état de ces sortes de cérémonies, revêtu de sa robe, pour conduire chaque personne qui arrivoit, jusqu'à ce que l'Office Divin commençât. Ils avoient laissé le Chœur pour les personnes invitées, autant qu'il pouvoit en contenir. *M. de Crébillon*, Censeur Royal, fils du défunt, y occupoit la première place en long manteau de deuil, qu'on avoit eu l'attention de lui faire préparer & qu'il trouva sur le lieu. Ils ne s'étoient réservé que des places dans la nef joignant la grille du Chœur, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Ils allèrent à la présentation des offrandes suivant le cérémonial d'usage, les hommes précédant les femmes, mais ayant laissé le premier pas à *M. de Crébillon*. Ces Offrandes furent riches & d'ailleurs, pendant le Service, il se fit par un Ecclesiastique une quête très-abondante pour les pauvres, dans toute l'Assemblée, à laquelle ceux qui faisoient les honneurs contribuèrent encore chacun très-libéralement. Le même ordre qui avoit été observé aux Offrandes, le fut au Céré-

monial ordinaire qui termine le Service.

Vous êtes déjà prévenu sans doute, Monsieur, par le bruit public, que quelque magnifique qu'ait été cette Pompe, on y a plus admiré encore l'ordre & la décence avec laquelle tout s'y est passé. C'est ce qui m'a paru avoir frappé généralement tous ceux qui comme moi en ont été témoins, & j'ai trouvé ce sentiment généralement répandu. Je ne doute pas que vous n'en ayez été sensiblement touché. Vous êtes personnellement intéressé à la gloire littéraire dans la partie dramatique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DELAGARDE, Censeur Royal &
Adjoint au Privilège du Mercure,



ÉLOGE HISTORIQUE de M. DE
CRÉBILLON.

PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON naquit à Dijon le 13 Février 1674 de *Melchior Jolyot*, Greffier en chef de la Chambre des Comptes de cette Ville , & de *Genevieve Cagnard*, fille de N. *Cagnard*, Lieutenant Général de Beaune, & d'*Anne Bretagne*. Cette dernière étoit issue de l'Ancienne & noble famille des *Bretagne* qui depuis deux siècles & plus , fournit au Parlement de Bourgogne ses premiers Magistrats. En disant ceci , on ne peut craindre que de ne pas rendre encore à MM. *Bretagne* , toute la justice qui leur est due. Il ne faut pas oublier non plus que la famille des *Jolyot* est noble & ancienne. Son titre primordial existe dans le Trésor des Chartres de la Chambre des Comptes de Dijon ; il est de l'an 1442 , sous *Philippe le bon* qui annoblit tout à la fois deux frères *Jolyot* pour service Militaire. On ne connoît en Bourgogne d'autres *Jolyot* , que ceux de qui sortoit M. de *Crébillon* ; & selon ce qu'il disoit lui-même, une autre branche établie en Franche-Comté.

G iij

On ignore le détail des premières années de *M. de Crébillon* ; heureusement ce ne sont pas celles qui , dans la vie des plus grands hommes , intéressent davantage. On tient de lui seulement qu'il avoit fait ses humanités au *Collège Mazarin* sous un Professeur nommé *Feuardent* ; qu'il s'étoit trouvé à l'ouverture de ce Collège, & par conséquent en avoit été un des premiers Ecoliers. On ne sçait si en sortant de ses classes son Père le rappella auprès de lui , ou si tout de suite il lui fit faire son droit ; ce qui le feroit croire , c'est qu'il fut reçu Avocat au Parlement. Mais la date de sa réception est ignorée. Quand on a connu particulièrement *M. de Crébillon* , on n'est point surpris que ceux qui devroient être le mieux instruits de ces détails ne puissent pas en rendre compte. Il faut donc se transporter à d'autres temps de sa vie , & aux faits qui ayant relation à ses talens , en sont plus dignes d'être transmis au Public. L'aventure qui le détermina à la Poësie dramatique nous paroît de cette espèce.

Son Père, qui vouloit lui faire tomber sa Charge & qui même la lui avoit déjà fait exercer , l'avoit envoyé à Paris chez un Procureur , pour y prendre

quelque connoissance de la pratique du Barreau. Ce fut vraisemblablement vers l'âge de 25 à 30 ans. *M. de Crébillon* né avec des passions fort vives , voulut bien venir à Paris ; mais loin de vivre conformément aux vues de son Père , le Procureur étoit l'homme du monde qu'il voyoit le moins. Un jour qu'il comptoit aller à un Bal , & qu'il s'étoit fort paré , une pluie affreuse qui survint, & pendant laquelle il ne put trouver de voiture , le força de rester à la maison ; c'étoit un Dimanche ; son Procureur étoit aussi resté chez lui & y étoit seul. *M. de Crébillon* , qui jusques-là n'avoit regardé son hôte que comme un homme uniquement instruit & occupé de la chicane, avoit à peine daigné lui parler. Ce Procureur qui à son tour, ne regardoit son Pensionnaire que comme un jeune éventé, [ne lui avoit jamais adressé la parole que pour lui faire, sur sa façon de vivre , des remontrances toujours aussi inutiles qu'elles étoient souvent mal reçues. Tous deux se faisoient également tort. Ce Procureur, nommé *Prieur*, étoit homme d'esprit, fils de ce *Prieur* à qui *Scarron* a adressé une Epître. Témoin de l'impatience où la pluie avoit jetté le

152 MERCURE DE FRANCE.

jeune *Crébillon*, *Prieur* lui conseilla de se déshabiller, de prendre son parti & de se tenir respectivement compagnie. La conversation d'un Procureur à qui *M. de Crébillon* croyoit peu d'esprit, ne lui parut pas un dédommagement de ce qu'il perdoit. Mais la nécessité & la crainte de s'ennuyer encore plus tout seul qu'avec le Procureur, le firent préférer au conseil, & le décidèrent à accepter l'offre. *Prieur*, qui sçavoit que son Pensionnaire alloit très-fréquemment aux Spectacles, tourna la conversation sur cet objet. Comme il étoit du goût de *M. de Crébillon*, celui-ci fit l'analyse des Pièces que l'on avoit données depuis quelque temps ; & développa dans cette conversation tant de génie, que *Prieur*, qui lui-même avoit beaucoup de connoissances, jugea de ce moment que la dissipation extérieure du jeune *Crébillon* cachoit un très-grand homme, qui au reste s'ignoroit encore lui-même. Persuadé, surtout, au genre de traits qui lui étoient échappés, que la Nature avoit disposé ce jeune homme au Tragique, il lui conseilla de tenter une Tragédie. *M. de Crébillon* qui n'avoit alors d'autres garans de son talent pour la Poësie, que quelques chansons qu'il ne prisoit guères, & à qui

d'ailleurs les chefs-d'œuvres de *Corneille* & de *Racine* ne laissoient pas croire qu'il fût possible de se faire un nom dans la carrière qu'ils avoient parcourue, se révolta d'abord contre le conseil, & avec d'autant plus de vivacité, qu'il trouvoit moins d'analogie entre le talent de composer des chansons, & le talent de faire une Tragédie. *Prieur* cependant l'emporta. M. de *Crébillon* choisit pour son coup d'essai le Sujet de *la mort des enfans de Brutus*. Les Comédiens à qui il alla la présenter, la refusèrent; &, pour ne rien dissimuler, non seulement elle n'étoit pas bonne, mais encore, quoiqu'on y découvrit assez de talent pour la versification, elle n'annonçoit pas que son Auteur pût devenir un jour un si grand homme. Cette Pièce existoit encore il y a 30 ans; on l'avoit retrouvée toute entière dans des papiers qu'il avoit mis au rebut; & comme on prévoyoit ce qu'il voudroit en faire, si on lui en eût annoncé la découverte, on se garda bien de l'en instruire; mais le hazard la lui ayant fait rencontrer sous sa main, il la brûla.

Désespéré de l'affront qu'il croyoit avoir reçu des Comédiens, M. de *Crébillon* ne rentra chez *Prieur* que pour se

plaindre à lui avec beaucoup d'amertume & de colére, du désagrément qu'il venoit de lui faire éprouver; & jura de ne faire de vers de sa vie. *Prieur*, qui sçavoit alors à quoi s'en tenir sur cela, éssuya sans rien dire ce premier feu; & quoiqu'il ne crût pas aux Comédiens autant de tort que leur en trouvoit M. *de Crébillon*, feignit de s'emporter contre eux avec autant de véhémence que lui-même; puis, aidé de l'impulsion secrète qui portoit le jeune Poète vers le Théâtre, il le ramena insensiblement à commencer une autre Tragédie. Cette Pièce fut *Idoménée*, représentée pour la première fois le 29 Décembre 1705. Le Public qui fit grace aux défauts qu'il y trouva, en faveur des talens qu'elle annonçoit dans l'Auteur, la reçut assez bien pour qu'elle eût 13 représentations; elle fut imprimée en 1706. Le dernier Acte cependant n'en fut pas goûté à la première représentation; M. *de Crébillon* en refit un, qui fut composé, appris & joué en cinq jours; c'est l'Acte qui est resté. Quoiqu'on ne puisse nier que cette Pièce n'ait des beautés, il faut convenir qu'elle ne déceloit pas encore l'Auteur d'*Atrée*; & que de l'une à l'autre Tragédie, le saut est prodigieux & presque incroyable.

En faisant cet Ouvrage , M. de Crébillon connut son génie que jusques-là il sembloit avoir ignoré. Il se peut aussi que s'il le connut plutôt, il craignit de s'y livrer ; & ce qui donneroit assez lieu de le croire, c'est qu'on se souvient de lui avoir entendu dire qu'en composant *Idoménée*, l'idée de la Tragédie d'*Atrée* lui vint & qu'elle lui parut si propre à produire au Théâtre le plus grand effet, qu'il fut tenté de quitter l'une pour l'autre ; mais que tout considéré, il crut ne devoir pas débiter par un sujet qui le faisoit frissonner lui-même.

Le succès d'*Idoménée* le rendant moins timide, & son génie l'entraînant, il donna *Atrée* en 1707. Elle eut 18 représentations, quoiqu'alors on eût perdu sur la Scène l'habitude des choses fortes. Ce sujet est si terrible ; & le caractère d'*Atrée* si fièrement dessiné, qu'il n'est pas étonnant que l'on trouvât cette Pièce un peu trop tragique. Aujourd'hui même que notre Scène a pris plus de nerf, & que le Public a perdu un peu de sa molle délicatesse, on ne joue jamais cette Pièce, sans voir régner parmi les Spectateurs un morne silence qui annonce assez la force de l'impression qu'elle fait sur eux. Cette Pièce, malgré toutes les

156 MERCURE DE FRANCE.

critiques qu'on en fit, commença & avec justice, la grande célébrité de l'Auteur. Il fut décidé de ce moment, qu'il avoit un genre à lui ; & c'étoit beaucoup sans doute, pour un homme qui venoit après *Corneille & Racine*.

On croit ne devoir pas oublier que son Procureur, alors fort malade, se fit porter à la première représentation d'*Atrée*; & que le jeune Auteur étant allé le voir dans sa loge à la fin du Spectacle, *Prieur* lui dit en l'embrassant, *je meurs content ; je vous ai fait Poète ; & je laisse un Homme à la Nation*. Ce qui prouve que ce fut en effet ce Procureur qui le fit aviser du génie qu'il ne se connoissoit pas lui-même : c'est qu'il avoit, lorsqu'il donna son 1^{er} Ouvrage, 31 ans ; & qu'il n'est pas naturel de penser que s'il l'eût connu plutôt, il eût tardé si longtemps à le faire briller.

Melchior Jolyot, qui cependant n'étoit pas aussi satisfait que *Prieur*, de ce que son fils étoit Poète, dès *Idoménée*, en avoit marqué son mécontentement ; & le succès d'*Atrée*, tout brillant qu'il étoit, ne l'avoit pas ramené sur cet article. Les lettres qu'il écrivoit à son fils pour lui faire abandonner un métier qu'il regardoit comme peu lucratif, & qui,

dans ses préjugés peut-être, lui paroif-
 soit peu honorable, devinrent plus vives
 & plus fréquentes que jamais, & fu-
 rent inutiles. Les complimens qu'à Di-
 jon (Ville qui a fourni & donne en-
 core à la Nation, tant de gens de mérite
 dans tous les genres) on faisoit à *Mel-*
chior sur la gloire de son fils ; & la joie
 que marquoient ses concitoyens, de
 compter un grand homme de plus, ne
 le consoloient pas du parti que son fils
 avoit pris. Ne pouvant entendre raison
 sur cela ; & *M. de Crébillon* demeurant
 toujours dans son endurcissement, ils
 se brouillèrent enfin, & le furent long-
 temps. Ce qui, selon toute apparence,
 contribua encore plus que l'obstination
 de *M. de Crébillon* à rester Poète, à
 entretenir cette désunion, c'est que
Melchior ayant perdu sa femme, s'étoit
 remarié ; que ce second mariage avoit
 déplu à son fils qui en voyoit déjà de
 tristes effets, & en craignoit encore de
 plus cruelles suites. *Melchior*, d'ailleurs,
 avoit beaucoup de foiblesse pour sa
 femme. *M. de Crébillon*, né avec peu
 d'ordre, & beaucoup de goût pour la
 dépense, avoit fait en Bourgogne de-
 puis qu'on l'avoit envoyé à Paris, peu
 de voyages qui ne fussent fort onéreux

à son père. Toutes ces causes réunies commencerent à mettre du désordre dans les affaires de *Melchior* : & entre-tinrent la mésintelligence qui étoit entre lui & son fils.

Ce fut à-peu-près en ce temps-là que *M. de Crébillon*, qui logeoit dans la rue de Bièvre, devint fort amoureux d'une très-belle personne de ce quartier. C'étoit la fille d'un Marchand Apothicaire, nommé *Péaget*. La fille étoit fort vertueuse, *M. de Crébillon* en étoit vivement épris ; l'amour, ainsi que cela devoit être, l'emporta sur toute considération. *M. de Crébillon* épousa donc en 1706 *Charlotte Péaget* ; & *Melchior*, piqué que son fils ne l'eût seulement pas consulté là-dessus, le deshéritâ. *M. de Crébillon* ne s'en appliqua que plus à la Poësie, & en 1708 donna *Electre*. Cette Tragédie, pleine de beautés si grandes & si rares, malgré ses critiques & même ses défauts, ajouta beaucoup, comme de raison, à la gloire & à la célébrité de son Auteur. *Despréaux*, lui-même, n'y blâmoit que le double amour d'*Oreste* & d'*Electre* ; & *M. de Crébillon* convenoit que *Despréaux* n'avoit pas tort : mais ce même défaut lui avoit donné lieu de mettre dans cette Tragédie, tant d'intérêt &

de chaleur ; il lui devoit un si beau caractère (celui de *Palamède*), une Scène si noble & si pathétique , au quatrième acte , que quoiqu'en pût dire *Despréaux* , quoiqu'il en pensât lui-même , il le laissa subsister. Cette Pièce est une de celles qui sont faites pour aller , avec la même estime , à la postérité la plus reculée.

Sur la fin de l'année 1707 , il avoit perdu son pere , qui , avant que de mourir , avoit révoqué l'exhérédation. M. de *Crébillon* fut donc obligé d'aller à Dijon pour arranger sa succession : c'étoit son intention , sans doute ; mais quoiqu'il eût été long-temps chez un Procureur , il n'en entendoit pas mieux les affaires ; & , soit par cette raison , soit par sa négligence naturelle , il se conduisit de façon , que tout ce qui restoit de bien de son pere , fut ou vendu , ou mis en décret.

Il paroît , par des lettres de lui à sa femme que l'on a vues autrefois , que son séjour à Dijon fut de deux ans à-peu-près , & que ce fut dans cette même Ville qu'il composa son *Electre*. On peut remarquer à cette occasion , qu'il aimoit beaucoup sa patrie. Il sçavoit très-bien le patois bourguignon , & se plaisoit fort à le parler. Quoique depuis ce voyage ,

il n'en ait pas fait d'autre en Bourgogne, il n'en avoit pas plus oublié le patois : & il le parla encore quelques jours avant sa dernière maladie, avec un de ses concitoyens qui l'étoit venu voir, & qui fut surpris qu'il l'eût assez bien retenu, pour le sçavoir mieux que lui-même.

La perte de la fortune de M. de Crébillon, ne fut pour lui qu'une raison de plus, de se chercher des ressources dans ses talens ; mais il avoit l'ame trop haute & trop de goût pour la gloire, pour que la situation dans laquelle il se trouvoit, lui fit négliger ses ouvrages ; *Rhadamiste* qu'il donna au commencement de 1711 en est la preuve. Le caractère singulier de *Rhadamiste* ; la noblesse du rôle de *Zénobie* ; la férocité noble & soutenue du caractère de *Pharasmane* ; la force & la majesté de la plus grande partie des vers de cette Tragédie, la firent recevoir du Public avec tant de transport, que les Comédiens ayant été forcés de la suspendre, à cause de la mort de *Monseigneur*, qui arriva pendant qu'on la jouoit, cette interruption, contre l'ordinaire, ne fut point funeste à *Rhadamiste* qui jouit d'un des succès des plus éclatans & des plus soutenus

qu'on eût jamais vû au Théâtre. Le temps n'a rien diminué de l'estime que l'on avoit pour cette Pièce : & il y a toute apparence que son illustre Auteur n'existant plus, on lui rendra, s'il se peut, plus de justice encore.

Ce fut pendant le cours de cette Pièce, que sa femme, depuis long-temps attaquée de la poitrine, mourut, & autant qu'on peut se le rappeler, vers la quatrième représentation. *M. de Crébillon*, qui l'aimoit fort tendrement, sentit cette perte avec une vivacité que le succès de *Rhadamiste*, tout brillant qu'il étoit, ne put affoiblir.

On revoit toujours cette Tragédie avec le même plaisir ; & elle est même, ainsi que son *Electre*, une de ces Pièces que l'on donne, peut-être, un peu trop fréquemment.

Jusques-là, les Pièces de *M. de Crébillon*, ainsi qu'on peut en juger par l'ordre de leurs dates, s'étoient assez rapidement succédées ; & rien ne peut mieux prouver la facilité avec laquelle il travailloit, que le peu d'intervalle qu'on trouve entr'elles. Cela ne seroit pas bien étonnant, s'il eût été moins dissipé : mais il aimoit les plaisirs ; & ses succès & sa célébrité, l'avoient jetté dans le

162 MERCURE DE FRANCE.

plus grand monde. Il ne pouvoit donc , par sa façon de vivre , donner au travail que peu de momens , & encore fort interrompus.

Les personnes qui ont dit que pour faire des vers , il étoit obligé de prendre des précautions extraordinaires , comme de fermer ses fenêtres en plein jour & d'allumer des bougies dans sa chambre , ne l'ont sûrement pas connu. Il est vrai que quelquefois , en composant , il s'agitoit beaucoup , & se promenoit avec vivacité dans toutes les pièces de son appartement. Mais le plus souvent aussi , il faisoit des vers en rêvant dans son fauteuil , & sans nul effort apparent.

A ce propos , il racontoit que le célèbre *Duvernct* , l'Anatomiste , qui logeoit au Jardin du Roi , jardin dont M *de Crébillon* aimoit beaucoup la solitude , lui avoit donné une clé de tous les petits enclos qu'on y voyoit autrefois. Il travailloit alors à son *Rhadamiste* ; il faisoit fort chaud : comme il croyoit n'être vu de personne & qu'il s'étoit enfermé dans un de ces petits enclos , il avoit quitté son habit ; & possédé de sa verve , marchoit à pas inégaux & précipités , & pouffoit de temps en temps des cris effroyables. Un Jardinier , de qui il ne

croyoit pas être vû & qui l'observoit, persuadé, aux cris qu'il lui entendoit pousser, & à la violence des mouvemens qu'il lui voyoit faire, que M. de Crébillon, qu'il ne connoissoit pas, étoit un insensé, ou un homme qui avoit fait quelque mauvais coup, alla sur le champ avertir *Duvernoy*, qui accourut dans l'enclos où étoit le prétendu forcené qu'on lui indiquoit; & reconnut, non sans rire de la méprise du Jardinier, l'Auteur d'*Atrée* & d'*Electre*.

Il eût été à desirer & pour le Public & pour lui-même, que, comme *Rousseau* le dit d'*Ovide*, *moins indulgent au feu de son génie*, il eût eu plus de goût pour corriger ses ouvrages : mais son aversion pour les revoir, étoit insurmontable; & presque toutes ses Pièces, & sur-tout ses plus belles Scènes, sont toutes de ce qu'on appelle le premier feu. Qu'il crût ou non, que la correction ne sert qu'à énerver, c'est ce qu'on n'oseroit assurer, quoiqu'il y ait quelque apparence qu'au moins il donnoit ce prétexte à sa paresse sur cet article; mais il y en a beaucoup plus, que né en effet, pour les choses de génie, il ne pouvoit plier son esprit au froid de la correction, & qu'il aimoit mieux se

contenter de ce que la Nature lui offroit sans peine, que de se donner celle de le châtier. On ne sçauroit nier que ce ne soit dommage. qu'il ait pensé de cette manière, puisqu'il est à présumer qu'en écrivant avec un peu moins de négligence, il n'en auroit pas eu moins de génie, & qu'il y auroit gagné ce dont on l'accuse de manquer.

Ses succès, & surtout l'éclatant succès de *Rhadamiste* qui dès-lors le fit nommer par le Public avec *Corneille* & *Racine*, entre les liaisons distinguées qu'ils lui avoient fait former, lui avoient procuré de très-utiles amis. Tel fut feu M. le Baron *Hoguer*, qui dans le poste qu'il occupoit alors en France, lui auroit fait une fortune aussi solide qu'elle fut brillante, si M. de *Crébillon* eût jamais pû songer à l'avenir : mais feu *Monseigneur le Régent* lui-même, qui avoit pour lui beaucoup de bonté, Messieurs *Paris*, d'autres personnes encore, ont vainement tenté de le rendre heureux de ce côté-là.

Après *Radamiste*, la trop grande dissipation dans laquelle il vivoit, le fit travailler moins à tous égards. *Xercès* ne parut qu'en 1714, & ne fut joué qu'une fois. Ce n'étoit pas, à ce que

disoit M. de *Crébillon*, qu'il eût essuyé dans cette occasion un de ces échecs humilians qui ne permettent pas à une Pièce de reparoître. Celle-là fut par intervalles, fort applaudie : mais il paroît que les applaudissemens tomberent plus sur certains détails de cette Tragédie, que sur la Tragédie même ; lorsqu'elle fut finie, le profond silence que garda le Public, annonça qu'il n'en avoit pas été aussi content qu'il l'avoit été de toutes celles qui l'avoient précédée. La foiblesse du caractère de *Xercés* déplut, & effectivement devoit déplaire : la noire scélératesse d'*Artaban*, peut-être pas assez bien voilée ; une fable froide, & assez mal tissue, la firent tomber. Elle porte tout à la fois l'empreinte des talens de son Auteur, & du tort que sa négligence leur avoit fait. Telle qu'elle est, on y trouve des choses de force & de génie que tout autre que lui, n'eût pas faites. M. de *Crébillon* plus piqué du silence que le Public avoit gardé à la fin de cette Tragédie, que satisfait des applaudissemens qu'elle avoit reçus en détail, la retira sur le champ malgré les Comédiens qui ne la regardoient pas comme tombée. On lui a entendu dire qu'ils s'y étoient moins trompés que

lui ; que se flattant toujours qu'il en reviendrait à leur avis , ils la firent afficher pour le surlendemain , & que l'Assemblée fut fort nombreuse ; mais qu'il n'en fut pas moins inexorable. Il n'a fait imprimer cette Pièce qu'en même temps que *Catiline* , & telle exactement qu'il l'avoit donnée au Théâtre , quoique les beautés qu'il y sentoît lui-même eussent dû l'engager à y corriger les défauts dont il convenoit aussi.

En 1715 , il fut pourvu de l'Office de Receveur ancien & mi-triennal des amendes de la Cour des Aydes , & en jouit jusqu'en 1721 , que cet Office fut supprimé. L'on ne peut mieux justifier de l'excès auquel il portoit le peu de soin qu'il avoit de sa fortune , qu'en disant qu'il garda jusqu'à ce qu'il fut proscrit , un récépissé de cinquante-sept mille livres avec lequel cette charge lui avoit été remboursée ; & qu'alors il n'en trouva que deux cens pistoles. Il avoit gagné au système ; & il lui étoit même resté un assez grand nombre d'actions ; mais également incapable de les garder ou de s'en faire des renres , il les fonda peu-à-peu ; & rien enfin ne lui resta ni du bien avec lequel il étoit né , ni de la fortune qu'il avoit sçu s'acquérir.

En 1717, il donna *Sémiramis* ; cette Pièce mieux conduite que *Xercès*, ne fut pas cependant extrêmement goûtée. Ce n'est pas qu'il n'y ait nombre de scènes où l'on retrouve cette touche forte par laquelle il avoit si bien sçu se distinguer. Ce coloris vigoureux, & la chaleur sont les deux parties que possédoit singulièrement M. de Crébillon. Le sujet de *Sémiramis* étoit froid, & peut-être par lui-même, de quelque façon qu'il l'eût traité, susceptible de peu d'intérêt. Il ne put donc mettre que dans les détails, cette même chaleur & cette dignité mâle qu'on trouve dans ses autres Pièces ; & ce n'en fut pas assez ; *Sémiramis* n'eut que sept représentations. Avant même que de composer cette dernière Pièce, il avoit eu l'idée de la Tragédie *Cromwel* ; mais il n'en a jamais fait que la plus grande partie de la première Scène, & la harangue de *Cromwel*, en présentant l'infortuné *Charles Premier* au Parlement qui le jugea. Il se plaint avec justice, dans la courte Préface qu'il a mise à la tête de son *Triumvirat*, de ce que quelques personnes l'avoient accusé d'avoir fait entrer dans cette Tragédie, différens morceaux de son *Cromwel*, car assurément aucun de ces mor-

168 MERCURE DE FRANCE.

ceaux, ne pouvoit de quelque façon que ce fût, y être placé. Il y a environ deux mois que du fond de son lit, il les récita à trois personnes qui étoient auprès de lui. On desiroit de les écrire sous sa dictée ; mais il dit que ce seroit pour une autre fois ; & jamais depuis, quelques efforts qu'on ait pu faire , on n'a pu l'engager à les réciter encore. Heureusement , on en a retenu quelques fragmens ; & l'on peut assurer le Public qu'ils sont de la plus grande beauté, & qu'il n'a rien mis de son *Cromwel* dans le Triumvirat. On a prétendu que ce fut feu Mgr le Régent qui lui défendit de continuer *Cromwel* ; mais il y a plus d'apparence que la difficulté de mettre sur notre Théâtre, un si atroce sujet, est ce qui le lui fit abandonner.

Piqué du reproche qu'on lui faisoit d'être trop cruel , & de ne pouvoir être que cela , il se mit , mais trois ans au moins après *Sémiramis* , à composer une Pièce où aucun de ses héros ne mourût ; & cette Pièce fut *Pyrrhus*. Soit que le mauvais état de sa fortune l'eût découragé , soit par quelqu'autre cause , il fut cinq ans sur cette Tragédie ; & peut-être que sans M. *Paris* , l'aîné , à qui depuis il la dédia , il ne l'auroit jamais

jamais finie. Elle parut en 1726 , à la rentrée du Théâtre ; & fut extrêmement applaudie ; à cela près de la cruauté qu'il en avoit bannie , on y trouva M. de Crébillon tout entier ; & c'est tout dire.

Ce fut pendant le cours de cette Pièce , qu'il commença *Catilina* , sujet qu'il avoit depuis longtemps envie de traiter. Entre le temps fixé pour la rentrée des Théâtres , & la Pentecôte , il en fit le premier Acte ; & le récita en ce temps-là même , dans l'Orangerie de Bercy , à une personne de sa famille qui étoit allée l'y voir. Mais tant de différentes raisons suspendirent depuis son feu , que cette Tragédie ne fut jouée qu'à la fin de 1748.

En Septembre 1731 , il fut reçu à l'Académie Française , à la place de feu M. de la Faye , & desira de faire en vers son remerciement ; quoique ce fût une chose absolument nouvelle , l'Académie voulut bien y consentir. Son Discours fut beaucoup , & généralement applaudi. Après qu'il l'eût prononcé , il récita le premier Acte de son *Catilina* , qui fut reçu du Public avec une sorte de transport qui devoit lui être un garant assuré de l'impression qu'il produiroit ,

lorsqu'il paroîtroit au Théâtre.

En 1735 , à ce qu'on croit , il fut nommé Censeur pour la Police : il étoit déjà Censeur Royal. Ce fut aussi avant ce temps que S. A. Mgr le Comte de *Clermont* , Prince aussi connu par son goût pour les Arts , & par son humanité , que par la splendeur de sa naissance , lui donna un logement dans le Palais du petit *Luxembourg* , qu'il occupoit alors. Et ce même Prince a daigné jusques dans les derniers momens de M. *de Crébillon* , l'honorer de sa bienveillance & de ses bienfaits.

Cependant un des plus grands hommes de la Nation languissoit dans une obscurité qui étoit assez peu loin de l'indigence ; il est à présumer qu'il y avoit un peu de sa faute. M. *de Crébillon* étoit on ne peut pas plus timide , quand il étoit question de demander. Sans être né sauvage , il aimoit la solitude ; & des goûts assez bizarres qu'il s'étoit faits , la lui rendoient encore plus chère. D'ailleurs il ne pouvoit pas suivre une affaire , quelque légère quelle fût. Avec cette négligence , & la sorte de crainte qu'il avoit de se montrer , il n'est pas étonnant qu'il n'améliorat pas sa fortune. On l'avoit entraîné dans le

fond du Marais , & il s'y étoit laissé conduire , quoiqu'il n'y eût aucune connoissance , & qu'il y fût éloigné de toutes les fiennes. Au milieu de l'espèce d'oubli de lui-même où il passa d'assez longues années , il travailloit de temps en temps à son *Catilina* ; mais c'étoit si peu , qu'il y a toute apparence qu'il ne l'eût jamais mis en état de voir le jour , si Madame de Pompadour qui estimoit les Ouvrages de M. de Crébillon , n'eût entrepris de ranimer une Muse qui paroïssoit totalement éteinte. On connoît son goût pour les Arts ; & l'on fait l'éclatante protection qu'elle leur accorde. Le desir qu'elle voulut bien marquer à M. de Crébillon , de lui voir finir son *Catilina* ; & les encouragemens de toute espèce qu'elle lui prodigua , le tirèrent enfin de la léthargie dans laquelle il étoit plongé depuis si longtemps. Il se remit à cette même Pièce qu'il sembloit avoir pour toujours abandonnée ; & retrouva tout son génie , dès l'instant qu'il le voulut.

M. de Curis , son ami , alors Intendant des Menus-Plaisirs du Roi , pour le distraire sur quelques chagrins domestiques qu'il avoit , & qu'il auroient troublé dans son travail , lui donna un ap-

partement chez lui , rue du Croissant. Il y avoit dans cette maison un assez beau Jardin où *M. de Crébillon* achevoit son *Catilina* , au milieu d'une société très-agréable qui se rassembloit alors fréquemment chez *M. de Curis*.

Catilina mis enfin en état de paroître vingt-deux ans après *Pyrrhus* , & lorsqu'on ne l'espéroit plus , fut joué avec beaucoup de magnificence , le Roi ayant voulu que tous les habits des Acteurs , qui étoient en fort grand nombre , fussent à ses frais. Sa Majesté , au commencement de cette même année , avoit donné à *M. de Crébillon* , une pension de cent pistoles sur sa cassette ; & à sa Bibliothèque , une place qui en vaut autant. Il commença donc de ce moment à être heureux ; & le fut en effet , d'autant plus que c'étoit de la main de son Roi , qu'il tenoit toute sa fortune.

Il sera toujours à regretter que dans cette Tragédie qui fourmille de beautés du plus grand genre , l'envie de faire de *Catilina* , ce qu'on appelle un grand Rôle , n'ait pas permis à son Auteur de tourner son Sujet comme il l'eût fait sans doute , s'il eût été moins possédé de ce desir. Pour peu que l'on connoisse le Théâtre , on conviendra que le su-

jet de *Catilina* est un de ceux qui promettent plus qu'ils ne rendent ; mais nous n'en devons pas moins avouer que *M. de Crébillon* l'auroit traité avec plus d'avantage , si le principal objet dans cette Pièce , eût été Rome mise en danger par la fureur de *Catilina* , & sauvée par les soins & la vigilance de *Cicéron*. *M. de Crébillon* sentoit bien que c'étoit ainsi qu'il devoit tourner son Sujet : mais alors *Catilina* auroit été nécessairement en sous-ordre ; & ce fut à quoi il ne put jamais consentir. Le portrait que *Salluste* fait de ce fameux scélérat , l'avoit gâté. Il n'est pas impossible , d'ailleurs , qu'il crût que le caractère audacieux d'un Conjuré , lui fournissoit des traits plus analogues à son génie , plus faits même pour le Théâtre , que le caractère prudent & mesuré du Consul ; & cela n'est pas , effectivement , sans probabilité. Quelques reproches qu'il s'en fît quelquefois , le Sénat , *Cicéron* , tout , jusqu'au Sujet même , fut sacrifié au Rôle de *Catilina*. Un autre malheur , plus grand encore peut-être , fut le temps qu'il mit à cet Ouvrage. On se rappelle que ses premières idées étoient très-différentes de celles qu'il adopta depuis. Son projet avoit été de mettre

cette Tragédie en sept Actes ; il ne croyoit même pas , tant alors il se trouvoit de matiere , pouvoir lui donner moins d'étendue. Quoiqu'on se souvienne qu'il entroit dans son plan , beaucoup plus de discussions politiques que n'en peut admettre le Théâtre ; il y avoit aussi plus d'action , que depuis il n'y en conserva , lorsqu'il supprima les deux Actes qu'il vouloit ajouter à l'ancienne distribution à laquelle nous sommes accoutumés ; & cette réduction lui couta plusieurs belles scènes qu'il est fâcheux qu'il ait rejetées. La scène du serment sur le sang humain , par exemple , qui étoit de son premier plan , & qui , dans ses mains , auroit été d'un effet si terrible , fut supprimée , quelque chose qu'on pût lui dire pour l'engager à la conserver : & c'est une perte qu'on ne sauroit regretter trop. Ce n'étoit pas qu'il ne sentît aussi bien que personne , tout ce qu'il en pouvoit tirer , & tout ce qu'il pouvoit en attendre ; mais pour la replacer dans son Ouvrage , comme il l'auroit désiré lui-même , il auroit fallu qu'il eût de nouveau , retourné tout son plan ; & ce fut à quoi il ne put jamais se résoudre. D'ailleurs , à force de se présenter ses pre-

mieres idées , elles s'étoient usées dans sa tête : & c'est assez ce qui arrive à tout Auteur qui demeure trop de temps sur son Sujet. Il en devient si las , qu'il croit qu'il produira sur le Public , l'impression de dégoût qu'il en reçoit lui-même ; & qu'il finit par substituer à ces premieres idées , presque toujours si précieuses, des idées qui, peut-être mieux combinées entr'elles , ne les remplacent pourtant jamais avantageusement. Ce fut ce qui arriva à *M. de Crébillon*. Comme de plus , il n'avoit rien écrit de tout ce que dans des temps différens , & quelquefois fort éloignés les uns des autres, il avoit fait de cette Pièce, il ne se pouvoit pas qu'il se fît un tableau juste de l'ensemble ; & peut-être est-ce acela que l'on doit attribuer les plus grands défauts de cette Tragédie.

Jamais on n'a vu au Théâtre , d'assemblée plus nombreuse , & en même temps plus choisie, que celle qui se trouva à sa premiere représentation. La grande célébrité de son Auteur , l'idée qu'on s'étoit faite de la Pièce, par les fragmens qu'on lui en avoit entendu réciter , le temps qu'il avoit mis à la composer , ou pour parler plus juste , le temps qu'il y avoit qu'il la promettoit ,

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Pétonnement de la voir finie , son âge , tout fut pour le Public , une raison de s'y porter avec la plus grande affluence. Le premier Acte , un des plus beaux & le plus beau , peut-être , qu'il y ait au Théâtre , fut applaudi avec fureur. Indépendamment de la force, & de la beauté des idées , & des vers qui les expriment , *Catilina* accusé par une maîtresse fiere & jalouse , sembloit annoncer un grand intérêt dont cette Tragédie , du côté de l'amour , ne paroissoit pas susceptible ; mais malheureusement M. de Crébillon , ne tira pas du caractère de *Fulvie* , ni de la situation dans laquelle il l'avoit mise , tout le parti qu'il en pouvoit tirer. *Fulvie* , qui pouvoit jeter tant de mouvement dans cette Tragédie , disparoît sans aucune bonne raison , après la première scène du second Acte , pour faire place à des personnages qui n'étant pas du fond du Sujet , & n'y étant pas même attachés , n'y peuvent être aussi importants qu'elle , qui , par la violence de sa passion , le desir qu'elle a de se venger d'un amant perfide , & les moyens qu'elle peut employer pour mettre *Catilina* dans le péril le plus imminent , en est nécessairement le plus puissant mobile. On reprocha aussi à M. de Crébillon , entr'autres choses , quelques longueurs qu'à la

seconde représentation on n'y trouva plus. La Pièce alors , malgré ses défauts , jouit d'un plein succès , & fut jouée de suite , vingt fois. Elle a depuis été reprise avec le même applaudissement de la part du Public ; & l'on ne craint pas de dire qu'elle seroit incontestablement la plus belle de toutes celles de M. de Crébillon , si , comme il le pouvoit , il y eût mis plus d'action ; & que pour faire de *Catilina* , son principal héros , il n'eût pas dégradé ce même *Cicéron* , qui , dans cette occasion , fut à tous égards , si supérieur à l'homme à qui , dans cette Pièce , il est si subordonné. Le dialogue de cette Tragédie est presque partout d'une extrême simplicité , quant à la partie du style ; & rempli en même temps , des traits les plus forts & de la plus grande majesté. Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur cet Ouvrage ; & peut-être aurions-nous dû adoucir la critique que nous nous sommes permis d'en faire : mais c'est au Public que nous parlons ; & d'ailleurs , un homme , tel que M. de Crébillon , n'a pas besoin de flatteries. Il fit imprimer cette Tragédie au commencement de 1749 , & la dédia à Madame la Marquise de Pompadour , qui

178 MERCURE DE FRANCE.

l'a honoré jusqu'à sa mort , de la plus utile , & de la plus constante protection ; & qu'il l'en honore encore dans la personne de son fils.

Comme c'étoit à Madame la Marquise de *Pompadour*, que l'on devoit *Catilina*, ce fut aussi sous les mêmes auspices , qu'à l'âge de près de soixante-seize ans , il commença le *Triumvirat* ; c'est-à-dire qu'il le commença dans un âge où les plus grands hommes sont éteints , lorsqu'ils y parviennent. Il sentoît le tort que dans son *Catilina* , il avoit fait à *Cicéron* ; & vouloit , disoit-il , le réparer. Il avoit 81 ans lorsqu'il donna cette Tragédie ; il paroît par sa Préface , qu'il n'eût pas d'abord à se louer de l'accueil que lui fit le Public ; & que , dans la suite , il eut lieu d'en être plus content. Ce Sujet nous paroît du nombre de ceux qui , offrant plus à l'esprit qu'au cœur , ne peuvent jamais paroître sur la scène avec un certain éclat.

Quoiqu'on ne trouve point dans cette Pièce , toute la chaleur qui régne dans ses autres Ouvrages ; & que peut-être ce soit autant la faute du Sujet, que la faute du Poète , on y reconnoît encore , dans mille endroits , la main d'un très-grand Maître ; & quand cette Tragédie seroit de beaucoup inférieure à

ce qu'elle est , ce seroit toujours un juste sujet d'étonnement , que de voir à un homme d'un âge si avancé , encore assez de force & de génie pour l'entreprendre & l'achever. Ceux, au reste, qui croient qu'il faisoit cet Ouvrage en même temps que *Catiline* , sont dans une très-grande erreur. Il est vrai que dès ce temps-là , il avoit l'idée de traiter ce Sujet ; mais il est de la même vérité, que quand il donna la première de ces Pièces , il n'avoit pas fait un seul vers de l'autre ; & que ce ne fut même, que plus de six mois après le succès de *Catiline* , que le *Triumvirat* fut entrepris.

Il avoit autrefois eu l'idée de traiter la mort de *Juba* , ce Roi de Mauritanie, si fidèle au Parti de *Pompée* , ainsi que *Petreius* , que tous deux se donnerent la mort par la main l'un de l'autre , plutôt que de se soumettre à *César*. Il en avoit même fait quelques vers dont on ne se rappelle que ces deux-ci , & que l'on ne donne au Public, que parce qu'ils paroissent peindre de la plus grande manière, le caractère de *Caton*. C'est *Juba* qui parle à *Petreius*.

Je le connois trop bien : loin de nous secourir,
Caton, farouche & fier, ne saura que mourir.

H vj

Ont eût dit que le poids des années, loin d'accabler M. de Crébillon, ranimât sa Muse. Après le *Triumvirat*, il commença une autre Tragédie, toute d'imagination, & qui devoit être intitulée *Cléomède*. Dans cet Ouvrage, il s'étoit rendu à son génie; & il n'en a jamais fait où les événemens tragiques soient plus accumulés que dans celui-là. Il sembloit, en travaillant encore dans un âge si avancé, vouloir se dédommager des années qu'il avoit perdues dans un repos qu'il se reprochoit, & qui nous coûte, en effet, d'assez belles choses, pour que nous puissions en gémir encore plus que lui-même. Il n'a laissé de cette Tragédie, que les trois premiers Actes; & à moins qu'une main servile & infidelle ne la lui ait dérobée pendant sa dernière maladie, nous ne croyons pas qu'elle voye jamais le jour. Ce n'est pas que si on la lisoit, on ne fut surpris de ce que son talent lui fournissoit encore à l'âge de plus de 85 ans; mais il ne se flattoit pas lui-même, de l'avoir mise en état d'être donnée au Public; & les personnes entre les mains de qui, après sa mort, elle est tombée, lui doivent, à tous égards, trop de respect, pour faire ce que, s'il eût vécu, il n'eût pas lui-

même cru devoir faire. Il se plaignoit quelquefois du tort que des éditeurs ineptes, ou affamés, font à la mémoire des grands hommes, en recueillant avec l'exactitude la plus scrupuleuse, & la moins éclairée, tout ce qui a pu leur échapper ; ceux qui possèdent ce dernier Ouvrage, ne mériteront pas le reproche d'avoir manqué à ce qu'ils doivent à feu M. de Crébillon.

Il avoit une façon singulière de composer. Jamais il n'a fait par écrit, le plan d'aucune de ses Tragédies, si l'on en excepte *Xercès* qui n'est assurément pas la mieux conduite de toutes les siennes. Il ne falloit pas d'entraves à son génie ; & plus de méthode qu'il n'en admettoit, l'auroit gêné. Il n'écrivoit même jamais ses Pièces, que quand il falloit les donner au Théâtre. On étoit à l'Assemblée dans laquelle il récita *Catilina* aux Comédiens, & on est témoin qu'il le leur dit tout de mémoire. Quand, selon son usage, il disoit à ses amis quelque chose de la Pièce qu'il composoit, si quelqu'un d'entr'eux lui faisoit une critique qu'il crût devoir adopter, l'endroit qu'en conséquence il supprimoit, s'effaçoit totalement de sa tête ; & il n'y restoit plus que ce qu'il y avoit sub-

182 MERCURE DE FRANCE.

stirué. Sa mémoire étoit prodigieuse ; jamais il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit appris. Dans ses dernières années même, il sçavoit encore très-bien le Latin, quoique depuis qu'il étoit sorti de ses classes, il n'en eût fait que fort peu d'usage. Il connoissoit parfaitement bien les Poètes ; mais comme il étoit ennemi né de toute pédanterie, on ne s'en appercevoit que quand il y étoit forcé. En tout, il aimoit mieux la peine de créer, que l'assujettissement de l'imitation. Ce n'étoit point qu'il ne fît grand cas des anciens, & spécialement des Grecs ; mais en les respectant, il ne les adoroit pas ; & sçavoit fort bien juger ses modèles & ses Maîtres. On en a la preuve dans son *Electre*, où il y a mille beautés qui sentent la noble simplicité de l'antique, & dans laquelle cependant il n'a pas servilement imité les deux grands Poètes qui lui en avoient fourni l'idée. Il désapprouvoit l'abus que nous faisons de l'amour dans nos Tragédies, & ne l'y trouvoit placé que quand, comme dans la plus grande partie de celles de *Racine*, il est la cause de tous les événemens. Il se reprochoit même beaucoup de n'avoir pas osé bannir l'amour, de sa Tragédie d'*Atrée* ; & il n'est pas

douteux que s'il eût pû se résoudre à revenir sur ce qu'il avoit fait , il ne l'y auroit pas laissé subsister. Quoiqu'il eût plus de goût pour *Corneille* que pour *Racine* ; (& l'on voit assez dans ses ouvrages , la raison de cette préférence.) il regardoit ce dernier Poète comme le peintre du cœur , le plus parfait qu'il connut, & ne cessoit d'admirer l'élégance & l'égalité de ses vers.

L'abondance de ses idées lui rendant peu nécessaires les idées des autres , il lisoit peu dans ses dernières années ; & cela , peut-être même , parce qu'il avoit autrefois beaucoup lû ; & que , comme nous l'avons dit plus haut , il avoit toutes ses lectures présentes à sa mémoire. On ne craindra point d'affirmer que cette même abondance , & la vivacité de son imagination , sont les deux causes les plus marquées de sa paresse. Il aimoit au-delà de toute expression , à s'occuper de ce que l'on appelle *Châteaux en Espagne*. Les hommes cherchent tous assez à se tirer en quelque manière , de ce qu'ils sont par état , ou du cours de leur vie ordinaire , en se faisant un tableau de ce qu'ils voudroient faire , ou être ; mais M. de *Crébillon* , passoit sur cela toutes bornes. Quelquefois aussi ,

184 MERCURE DE FRANCE.

au lieu de se perdre dans des rêveries qui lui étoient aussi inutiles que souvent elles étoient défordonnées, il s'amusoit à composer dans sa tête, des Romans à la façon de la *Calpémède*, de qui, dans ce genre, il estimoit beaucoup les productions ; mais comme il n'écrivoit jamais, il n'est rien resté de tout ce que lui offroit alors son imagination, aussi étendue qu'elle étoit vive & forte. Il y avoit, quand il est mort, plus de cinquante ans qu'il s'étoit adonné à fumer du tabac ; & la quantité qu'il en fumoit en un jour, paroîtroit incroyable à ceux qui ne l'ont pas connu. Comme c'étoit une chose qu'il aimoit passionnément, & qu'il ne pouvoit fumer par-tout, à cause de l'odeur qui en reste, il n'alloit volontiers que chez les personnes qui lui accordoient cette liberté ; & cette raison est une des plus fortes de celles qui le faisoient vivre dans une si grande solitude. On peut aussi lui attribuer cette rêverie vague & indéterminée, dans laquelle il se perdoit si souvent ; si, du moins, il est vrai, ainsi que le disent ceux qui sont dans l'usage de fumer du tabac, que pendant tout le temps qu'on en fume, on ne peut ni rassembler, ni

suivre des idées. *M. de Crébillon* convenoit lui-même, qu'à cet égard, cette habitude lui avoit été pernicieuse, quoique ce soit en fumant, qu'il a composé toutes les Pièces qu'il a données depuis *Rhadamiste* ; mais on n'en a pas moins sujet de présumer que, s'il eût pu se résoudre à fumer moins, il auroit travaillé davantage.

Il étoit grand, bien fait, & avoit l'air fort noble, Il avoit un très-beau caractère de tête, surtout quand il l'avoit nue. C'est ainsi que *M. de la Tour* l'a peint dans le beau portrait qui a été exposé au dernier Sallon, que *M. le Moine* a fait son buste, & que *M. Guay*, l'a gravé en pierre. *M. Aved* l'avoit peint primitivement : & c'est de tous les portraits qu'on a faits de *M. de Crébillon*, celui qui doit frapper le plus, parce qu'il le présente aux yeux, tel qu'on étoit accoutumé à le voir, & que d'ailleurs, il est fort ressemblant. Ce portrait a été gravé par le célèbre *Baléhou*.

M. de Crébillon avoit les yeux bleux, grands, & pleins de feu ; on devoit sans peine, en le voyant, que ce n'étoit point un homme ordinaire. Ses sourcils, quoique blonds, étoient fort marqués ; comme ils les fronçoit vo-

lonniers, il avoit l'air d'être plus dur qu'il ne l'étoit ; & au feu, & à l'expression de ses yeux, lorsque quelque idée forte, ou désagréable l'occupoit, on n'avoit pas de peine à croire qu'il avoit fait *Atreé*, & qu'il avoit dû le faire. Quoique né fort impatient, & un peu colère, il étoit fort doux ; & ceux de qui il croyoit avoir le plus à se plaindre, rentroient aisément en grace auprès de lui. Il étoit très-aisé à vivre, trop peut-être sur la fin de sa vie, que le poids des années le retenait chez lui plus fréquemment qu'autrefois, l'avoit rendu aussi sur le choix de ses sociétés, moins difficile, qu'à tous égards, il n'étoit fait pour l'être.

Quoiqu'il eût l'air fort sérieux, & même assez mélancolique, il étoit fort gai, & quelquefois quelque chose de plus. Avec ses amis particuliers, il étoit fort badin : mais il haïssoit l'Epigramme & se la permettoit rarement : lorsqu'il lui en échappoit, elles étoient du ton de son esprit, c'est-à-dire, fortes, & nerveuses. Il méprisoit au plus haut point la satire. Un homme à qui il prenoit intérêt, dans un âge où loin d'avoir le droit de décider du mérite des Auteurs, on peut à peine les entendre, avoit com-

posé un mauvais Ouvrage, sur quelques Ecrivains de son temps ; & avoit eû de plus la confiance de vouloir qu'il le jugeât. M. de Crébillon eut la patience de le lire ; mais il ne voulut pas qu'elle fût perdue pour le jeune homme ; & après l'avoir vivement tancé du mauvais usage qu'il faisoit de l'esprit qu'il se croyoit, ce fut par ces mots qu'il termina sa remontrance : *jugez à quel point la satire est méprisable, puisque vous y réussissez en quelque sorte, même à votre âge.* D'après ces principes, il n'avoit jamais écrit contre personne ; & on le sçavoit si bien, que lorsque dans son discours à l'Académie, il récita ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume

le Public, par des applaudissemens réitérés, confirma la justice que se rendoit M. de Crébillon. On n'a connu de lui dans le genre de la critique, qu'une espèce de Fable en vers marotiques contre les Fables de M. de la Motte. Cet Ouvrage étoit plein d'imagination, de gaieté, & de modération. Comme il étoit admirateur passionné de la Fontaine, & qu'il n'y avoit personne qui sentît plus vivement que lui, le mérite de ce charmant Poète, il ne voulut jamais croire

que les Fables de M. *de la Motte* dûssent, ainsi que le soutenoient alors ses partisans, l'emporter sur celles de *la Fontaine*. Dans le mouvement d'humeur, assez bien fondé, que lui donna un jugement auquel il étoit loin d'acquiescer, il fit le petit Ouvrage dont nous parlons ; mais loin de le destiner à l'impression, il ne l'acheva seulement pas. Il n'a composé que très-peu de ces Pièces que l'on appelle *Fugitives* ; & sa façon de vivre fort retirée, l'éloignoit encore plus de ces agréables bagatelles, que le genre de son esprit. Il avoit autrefois entrepris un assez grand Ouvrage intitulé *Maximes pour les Rois*, dans lequel, sans s'être permis un ton séditieux, il y avoit de très-grandes beautés. Il ne l'a pas fini non plus ; & quoiqu'on ait sujet de croire que ce qu'il en a fait, existe, ainsi que la Fable sur M. *de la Motte*, on n'a pas plus retrouvé de l'un que de l'autre, dans ses papiers.

M. *de Crébillon* étoit fort simple dans ses mœurs : né sans vanité, il parloit fort rarement de lui-même ; & n'a jamais pu supporter la louange en face. Il étoit tout simple qu'il ne fût pas fâché qu'on sentît ce qu'il valoit ; mais il n'aimoit pas qu'on le lui dît, ou du moins

qu'on le lui dit longtems. Dans les derniers mois de sa vie, i se fit relire ses Ouvrages, n'en dissimula ni es beautés ni les dé'aults ; & se jugea enfin aussi impartialement, qu'il étoit accoutumé à juger les autres. Il a conservé jusqu'à la fin de sa vie, un sentiment extrêmement singulier & un tact fort sûr. Dans ses derniers jours, on lui envoya de la Police un Ouvrage à censurer, & dont l'Auteur ne se nommoit pas. A la beauté des vers, il l'attribua sans balancer, à un jeune Poète de qui le nom, déjà fort avantageusement connu, doit aller plus loin encore ; & il ne s'étoit pas trompé.

M. de Crébillon, (& c'est une justice que tout le monde lui rend,) n'a jamais connu la jalousie : il méprisoit tout manège, de quelque espèce qu'il pût être ; & n'a jamais fait plus de cabales contre les autres, que de brigues pour lui-même. Le jour de la premiere représentation de *Catilina*, il étoit le matin dans le foyer, où les Comédiens qui craignoient un Parterre trop nombreux, déterminoient avec lui, la quantité de billets que l'on devoit distribuer. Beaucoup de personnes qui vouloient être sûres d'y être placées, demandoient

qu'on leur en donnât d'avance. Un homme , attaché de très-près par le sang à M. de Crébillon , lui en demanda lui-même pour quelques amis qui l'en avoient prié. *Morbleu ! Monsieur*, lui répondit-il, *vous sçavez bien que je ne veux pas qu'il y ait dans le Parterre, personne qui se croie dans l'obligation de m'applaudir. Eh ! mon Dieu !* lui repliqua-t-on , *ne craignez rien à cet égard : ceux pour qui je vous demande des billets, ne vous en feront pas plus de grâce , pour les tenir de vos mains ; & je puis vous en répondre.... Puisque cela est , vous en aurez.*

On qualifie quelquefois de Philosophie , la paresse qu'on a sur certaines choses. M. de Crébillon , qui véritablement étoit un des plus paresseux hommes du monde , non seulement ne faisoit jamais de visites dans quelque occasion que ce fût , mais encore ne comprenoit pas comme on pouvoit en faire ; & il y a bien peu de Gens de Lettres , qui, s'ils ne regardent pas ce temps-là comme perdu , n'imaginent du moins , que c'en est un assez mal employé. Rien aussi , n'étoit plus difficile que d'obtenir de lui une réponse. Tous les petits devoirs de la société lui étoient onéreux ; & il

n'en remplissoit guères ; mais il avoit ordinairement l'équité de ne se pas blesser qu'on s'en dispensât à son égard.

La dissipation dans laquelle on l'a vu vivre, surtout après le succès de *Rhadamiste*, le peu de goût qu'il avoit pour afficher son talent dans la conversation, son ton dans le monde, fort éloigné, en effet, du ton de ses ouvrages, la jalousie, peut-être, de quelques Auteurs, moins bien accueillis que lui du Public, furent, selon toute apparence, ce qui donna naissance au bruit qu'il n'étoit que le prête-nom de ses œuvres. Comme il eût été tout au moins fort difficile de les attribuer à aucune des personnes avec lesquelles il étoit alors fort lié, ce fut un Chartreux qu'on jugea à propos d'en faire l'Auteur ; & ce Chartreux étoit, ajoutoit-on, un de ses plus proches parens. Ce bruit étoit assurément, dénué de toute vraisemblance. M. de Crébillon n'avoit aux Chartreux, ni parens ni amis ; & son goût pour la solitude, tout grand qu'il étoit, ne l'avoit même pas conduit dans leur jardin trois fois en sa vie ; mais il n'en éprouva pas moins pendant quelque temps, qu'il n'y a pas de bruit, quelque inepte qu'il puisse être, que la méchanceté n'accrédite ; au moins dans l'esprit de certaines gens, & que la sottise

192 MERCURE DE FRANCE.

n'adopte. Quand ces mêmes personnes le virent rester sur *Catiline*, ils dirent que le Chartreux étoit mort ; & que c'étoit la cause du silence de M. de Crébillon ; & ils le disoient depuis tant de temps , que lorsque , contre leur espérance, cette Pièce parut , ils n'eurent pas la hardiesse de le ressusciter ; & qu'elle resta, même de leur aveu , à M. de Crébillon.

Il parloit , au reste , sur la Tragédie si supérieurement , que ceux mêmes qui vouloient douter le plus qu'il fût l'Auteur de ses ouvrages , ne pouvoient l'entendre , lorsque de lui-même il entamoit ce sujet , ou que le hazard de la conversation le portoit dessus , sans être convaincus qu'il n'y avoit qu'un très-grand Poète Tragique qui pût avoir sur cet Art des vues si profondes , & le connoître si bien. On lui apportoit quelquefois des plans de Tragédies sur lesquels on le consultoit. Quand le Sujet étoit mal choisi , & que la façon dont il étoit arrangé , lui déceloit peu de talens dans l'Auteur , il se contentoit de l'exhorter à ne pas entrer dans une carrière pour laquelle il ne lui sembloit pas né ; mais s'il trouvoit dans ce qu'on soumettoit à ses lumières , de quoi penser différemment , loin d'en dire simplement son avis

avis, il refaisoit le plan avec l'Auteur ; & quelquefois le rendoit tel , qu'il eût fallu avoir tout son génie pour le traiter avec succès. Il s'étoit proposé de donner des réflexions sur la Tragédie ; & l'on ne sçauroit nier que ce ne soit un malheur pour le Public , qu'il n'ait pas exécuté ce projet ; mais pour cela il auroit fallu écrire ; & c'étoit une chose à laquelle il n'étoit pas facile de le déterminer.

On peut avancer sans témérité , que sans cette averfion qu'il n'a jamais pu surmonter, il auroit très-bien écrit en prose. Il tournoit une lettre fort agréablement ; & sçavoit , quand le Sujet le comportoit , y mettre un badinage & une légèreté dont on ne l'auroit pas cru capable.

Il n'y a pas de François , quelque zélé qu'il soit pour la Personne de son Roi , qui puisse porter ce sentiment plus loin qu'il ne faisoit. Il le révéroit à la fois comme son Maître & son Bienfaiteur. Il eut , étant Directeur de l'Académie , l'honneur de le haranguer deux fois , la première le 17 Novembre 1744 , après la cruelle maladie qui pensa nous enlever ce Monarque , & coûta tant de larmes à la France ; l'autre en 1745.

Dans ces deux occasions il parla au Roi avec une noble fermeté qui parut d'autant plus singulière qu'il n'avoit jamais vû Sa Majesté, que de loin; & que l'éclat du Trône, qui éblouit quelquefois les personnes qui en approchent le plus souvent, devoit à plus forte raison produire cet effet sur lui, qui avoit l'honneur de parler au Roi pour la première fois. Quelqu'un lui paroissant étonné de ce que la présence du Roi ne l'avoit pas fait trembler: *Eh ! pourquoi*, lui répondit-il, *aurois-je été intimidé de la présence d'un Prince qui ne peut faire trembler ses Sujets que de la crainte de le perdre ?*

Sa Majesté qui, si Elle ne connoissoit pas personnellement l'homme qui lui adressoit la parole, sçavoit, du moins, le nom que ses ouvrages lui avoient fait dans la République des Lettres, écouta avec une extrême bonté, & les deux Discours qu'il prononça devant Elle en ces deux occasions, & les Vers qui suivirent le premier de ces Discours. On trouve toutes ces Pièces dans l'Édition de ses Œuvres in-4°. qui en 1750 fut faite au Louvre, par exprès Commandement de Sa Majesté, & donnée par Elle à l'Auteur.

Le Roi , sans compter ce bienfait & ceux qui l'avoient déjà précédé , lui faisoit une gratification annuelle de six cens liv. & une pension de quatre cent francs sur ses Bâtimens , pour le dédommager d'un logement qu'il lui avoit donné dans une de ces maisons qui étoient dans la Cour du vieux Louvre , & la défiguroient tant , avant que Sa Majesté ayant conçu le glorieux dessein d'achever ce superbe Palais sous la direction de M. le Marquis de *Marigny* , eût ordonné qu'on les abbattît. Le Roi depuis lui accorda encore une pension de 2000 liv. sur le *Mercur*.

M. de *Crébillon* ne vivoit pas comme un autre. Il dormoit peu , & le plus souvent à l'heure où les autres veillent. Il étoit grand mangeur ; mais les alimens les plus simples, même les plus grossiers, étoient ceux qu'il aimoit le plus. On ne pouvoit pas être couché plus durement que lui ; il auroit pu le disputer aux Anachorètes mêmes , & l'emporter peut-être. Il avoit eu beaucoup de goût pour la parure & les beaux meubles. A la façon dont il étoit , quand il est mort , on auroit eu de la peine à croire qu'il eût autrefois attaché à tout cela un fort grand prix. Il étoit très-humain ;

196 MERCURE DE FRANCE.

& tout ce qu'il voyoit souffrir avoit des droits sur son cœur. C'étoit par ce principe qu'il a eu pendant très-longtemps sa maison remplie de chiens & de chats de qui la figure & les infirmités dépofoient en faveur de fa commifération , & même en prouvoient l'excès.

Il étoit de la constitution la plus forte ; & c'est ce que fa longue vie a encore moins prouvé , que la façon dont il vivoit , & qui sembloit ne devoir pas lui permettre d'aller fi loin. Vingt ans au moins avant fa mort , il fut attaqué d'un éréfypéle aux jambes , qui fluoit , & qui par conféquent ne fut pas alors dangereux. On l'avoit averti de prendre garde que cette humeur ne cefsât de couler. Quelquefois il fongeoit à l'entretenir , quelquefois auffi il y faisoit moins d'attention. Sur la fin de Décembre de l'année dernière , étant dans une maifon d'ami , il tomba dans une efpece de fyncope qui parut annoncer une dangereufe maladie ; & en même temps fes jambes fe fermèrent. Comme c'étoit un accident qui lui étoit déjà arrivé plus d'une fois , & n'avoit rien amené de finiftre , il ne crut pas devoir s'en inquiéter , & malgré les menaces de fes Médecins , n'en changea pas plus de ré-

gime ; & c'est dire assez qu'il n'en voulut admettre aucun. Sa maladie, cependant, devint assez grave pour que sur la fin de Janvier, M. le Curé de S. Gervais son Pasteur, qui depuis plus de quinze jours le dispoſoit à recevoir les Sacramens, crût qu'il étoit temps de les lui administrer. Le 29 du même mois, il reçut donc tout à la fois le Viatique & l'Extrême-Onction. Sa santé parut peu-à-peu se raffermir assez pour qu'il pût faire espérer que cette maladie ne seroit pas sa dernière ; & peut-être, en effet, ne l'eût-elle pas été, s'il eût pu se résoudre à se ménager davantage ; mais loin de vouloir s'affujettir à ce qui lui étoit prescrit, il ne changea en quelque façon que ce fût, une manière de vivre dans laquelle une longue habitude l'avoit confirmé, & que la force de son tempérament lui avoit jusques-là fait soutenir. Enfin le 12 du mois dernier, il fut attaqué d'une suppression d'urine qui effraya d'autant plus pour lui, qu'on ignoroit moins qu'il ne se prêteroit pas facilement à tout ce qui pourroit le sauver. M. *Pibrac*, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Chirurgien célèbre, dont l'amitié qu'il avoit pour M. *de Crébillon* ne s'étoit pas démentie, & qui par ce seul

198 MERCURE DE FRANCE.

principe , lui donnoit tous ses soins , jugeant fort dangereux l'état où étoit son malade ; le fils de *M. de Crébillon* , qui depuis quelque tems étoit allé loger chez son Père , pour être plus à portée de lui , fit avertir *M. le Curé de S. Gervais*. Le Lundi 14 , il fut administré une seconde fois , & avec l'édification de tous ceux qui étoient dans sa chambre en ce moment-là. Il envisagea la mort avec beaucoup de fermeté , mais sans nulle ostentation de courage. Son état , enfin , ne fit plus qu'empirer : sa tête qu'il avoit jusques-là assez bien conservée , se perdit le soir du Mercredi qu'il entra dans le transport ; le Jeudi il la retrouva quelquefois , & notamment quelques heures avant sa mort. Il expira enfin après une agonie assez douce , le Jeudi 17 Juin à neuf heures du soir , âgé de près de quatre-vingt-huit ans & demi. Par des ordres particuliers qu'il avoit donnés , & qu'il étoit impossible qu'on ne respectât pas , il ne fut inhumé que le soir du Samedi 19 dans l'Eglise de *S. Gervais* sa Paroisse.

Nous ne pouvons pas douter qu'ainfi qu'il arrive à tous les grands Hommes , la mort de *M. de Crébillon* n'ajoute encore à sa gloire ; & nous croyons pou-

voir sans risque , lui faire l'application de ces vers qui sont dans son Discours à l'Académie , & qui y terminent l'éloge du feu Roi.

*Ce demi-Dieu mortel ressemble à la lumière
Qui prend de nouveaux feux dans l'ombre de la
Nuit ,
Et dont le corps s'accroît à mesure qu'il fuit.*

Il ne laisse qu'un fils à qui , sans les bienfaits que Sa Majesté , en considération de l'honneur que M. de Crébillon faisoit à la Nation , & aux Lettres , a daigné répandre sur lui , il ne resteroit exactement que le nom de son Père.

Il eût été à désirer pour le Public , & pour la mémoire de M. de Crébillon lui-même , qu'une autre main que celle qui vient de tracer l'éloge d'un homme si célèbre , & si digne de l'être , en eût été chargée ; mais il est des devoirs desquels la médiocrité de talens ne dispense pas.

Dates des Pièces de M. de Crébillon.

Idoménée , représenté le 29 Décembre 1705 , 13 représentations.

Atrée , 14 Mars 1707 , 18 représentations.

Electre , 14 Décembre 1708 , 14 représentations.

Cette Tragédie en auroit eu un plus grand nombre , sans doute, sans le grand froid qui obligea de fermer le Théâtre. Les Comédiens , en faveur de quelques personnes que la rigueur de la saison n'avoit pu empêcher de venir à la Comédie, jouèrent cette Pièce dans le foyer.

Rhadamiste & Zénobie , 12 Janvier 1711 , 30 représentations , 23 de suite , & 7 à la reprise du mois de Mai. Il se fit de cette Pièce deux éditions en huit jours , qui se trouvant épuisées , obligèrent à une troisième dans le cours de la même année.

Xercès , 7 Février 1714 , jouée une seule fois.

Sémiramis , 10 Avril 1717 , 7 représentations.

Pyrrhus , 29 Avril 1726 , jouée 16 fois.

Catilina , 20 Décembre 1748 , 20 représentations.

Le Triumvirat , 23 Décembre 1754 , joué 10 fois.

On croit ne devoir pas omettre que le Mardi 6 Juillet, MM. les Comédiens firent célébrer pour M. de Crébillon,

dans l'Eglise de S. Jean de Latran , un pompeux Service , comme une preuve de leur reconnoissance pour ce grand homme , & un monument de leur respect pour les Lettres.

Il étoit des Académies de Dijon & de Rouen ; ses lettres de réception dans la première sont de 1761. On ignore dans quelle année il fut de l'autre.

N. B. Quelques personnes trouveront peut-être que , dans cet éloge historique , on est entré dans trop de détails. Les grands Hommes sont ordinairement vûs de leurs contemporains , avec une indifférence qui n'admet pas sur ce qui les regarde une curiosité bien étendue ; mais la Postérité aime à être instruite de tout ce qui concernoit ces mêmes hommes , qu'elle est réduite à regretter ; & c'est elle , spécialement , que nous avons eu en vue dans cet Ouvrage. Pour le rendre moins indigne d'y passer, nous n'avons rien écrit ici dont nous n'ayons été témoins , & que nous ne tenions de la propre bouche de *M. de Crébillon*.

On a oublié de dire qu'il étoit l'aîné de deux frères , morts sans postérité , & d'une sœur qui en a laissé.

A R T I C L E V I.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
premier Vol. de Juillet.*

D E C O M M E R C Y , le 4 Juin.

MESDAMES Adélaïde & Victoire se rendirent le 29 du mois dernier à Plombières. Ces Princesses ont témoigné de la satisfaction des ouvrages qu'y ont été faits depuis leur dernier voyage. Par les soins du sieur de la Galaizière, Intendant de Lorraine, on jouit actuellement dans ce Bourg de toutes les commodités dont le lieu est susceptible. On doit compter principalement dans le nombre de celles que procurent les nouveaux travaux, l'avantage de pouvoir prendre les eaux à couvert sous une galerie spacieuse. L'agréable a été joint à l'utile, & l'on a pratiqué de vastes promenades aux deux extrémités du Bourg.

D E P L O M B I È R E S , le 11 Juin.

Mesdames Adélaïde & Victoire continuent de prendre les Eaux avec succès. Le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, est arrivé aujourd'hui de Luneville, dans le dessein de passer plusieurs jours avec ces Princesses. Sa Majesté Polonoise a paru satisfaite des Ouvrages exécutés par ses ordres, pour l'embellissement de ce Bourg, & pour la commodité des personnes qu'y attire l'intérêt de leur santé.

D E P A R I S , le 21 Juin.

Les Lettres d'Allemagne contiennent les nou-

velles suivantes. Le Prince Frédéric de Brunswick fit, le 23 du mois dernier, une reconnoissance près de Gottingue. On fit sortir les Volontaires & les Dragons, pour repousser les Troupes qui s'en étoient approchées, & l'escarmouche s'anima. Il y eut quinze hommes tués, blessés ou pris de part & d'autre. Le sieur de Larre, Officier de distinction, y reçut un coup de sabre sur la tête: il avoit été abattu & pris; les Dragons l'ont retiré des mains de l'ennemi, & l'ont ramené dans la Place.

Le 29, le Prince de Condé a formé deux nouveaux Camps, des Troupes du Bas-Rhin, l'un à Wesel, l'autre à Dusseldorff, & a fait entrer dans les places les Garnisons qu'il destine pour la Campagne.

Le Prince Héritaire est toujours à Munster, & le Prince Ferdinand à Pyrmont. On croit que l'Armée de ce dernier fera incessamment un mouvement général.

Le Marquis de Vandrevil, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Canada, le sieur de Boishebert, ci-devant Commandant à Miramichy, & le sieur Desmeloise, ci-devant Capitaine Aide-Major des Troupes du Canada, qui avoient été décrétés de prise de corps par la commission du Châtelet, établie pour l'affaire du Canada, viennent d'être provisoirement mis en liberté, à la charge de se représenter en état d'ajournement personnel à toutes les assignations qui leur seront données.

L'Escadre du Roi, sortie de Brest le 24 Janvier, sous le commandement du Comte de Blenac, est arrivée le 17 au Cap-François. Cette Escadre est composée de sept Vaisseaux de ligne, de trois Frégates & d'une Corvette. Le Vaisseau *le Dragon*,

204 MERCURE DE FRANCE.

de soixante-quatre canons , a touché sur les restifs qui forment la vasse de l'entrée du Port. On a sauvé l'Equipage , l'Artillerie , & la Cargaison consistante en munitions de guerre & de bouche. Le sort du Vaisseau n'est pas encore décidé. L'Escadre transportoit deux mille hommes de terre , qu'on a débarqués en fort bon état.

Le 24 du mois dernier , l'Archevêque d'Auch , Commissaire délégué par le Roi de Sardaigne , Grand-Maître de l'Ordre de S. Maurice de Savoie , à l'effet de conférer cet Ordre au sieur d'Hozier de Sevigny , Juge d'Armes de la Maison de France , en survivance , & au Chevalier d'Hozier , son frère , Chambellan du Roi de Pologne , Duc de Lorraine , qui avoient obtenu du Roi la permission de recevoir ledit Ordre , fit , au nom de S. M. S. & très-solemnellement dans l'Eglise des Dames du Calvaire , la Cérémonie de leur donner l'Habit & la Croix de Chevaliers de Justice de cet Ordre , dont Charles d'Hozier , leur grand oncle paternel , Juge d'Armes de la Noblesse de France , avoit été aussi honoré en 1681 , par le feu Roi de Sardaigne Victor Amédée. Ce Prélat étoit assisté de l'Abbé de Tascher , Chanoine de l'Eglise Noble & Cathédrale de Coire aux Ligues Grises , nommé Promoteur de l'Ordre pour cette Cérémonie.

Les nouvelles de Toulon portent que l'Escadre commandée par le sieur de Bompar , laquelle est composée de dix Vaisseaux de ligne , de deux Frégates , & de trois Chebecs , a mis à la voile le 7 de ce mois , sur les deux heures après-midi , ayant sous son Convoi plusieurs Bâtimens de transport.

Le sieur Pingré , Chanoine Régulier de Sainté Geneviève , & le sieur l'Huillier , que le Roi avoit envoyé à l'Isle Rodriguez , pour y observer le passage de Vénus , sont de retour de leur voyage ; &

le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, les présenta à S. M. le 31 du mois dernier.

Le 7 de ce mois à midi, le Curé de Saint Roch, assisté de tout son Clergé, célébra dans son Eglise, à l'Autel de la Chapelle de la Vierge, une Messe pour le Roi, où il y eut un concours nombreux de personnes de tous Ordres; & le Maréchal Duc de Noailles étoit à la tête des Marguilliers. On continuera de dire, tous les jours, à la même heure, dans cette Eglise, pendant la vie du Roi, une Messe pour Sa Majesté, suivant les intentions du feu sieur de Mergeret, ancien Lieutenant de Vaisseaux.

Le dix-septième Tirage de la Lotterie de l'Hôtel-de-Ville, s'est fait le 19 Mai, en la maniere accoutumée. Le Lot de cinquante mille livres est échu au Numero 93863, celui de vingt mille, au Numero 97715, & les deux de dix mille aux Numeros 199479 & 81670.

Le 5 Juin, on tira aussi dans l'Hôtel-de-Ville, la Lotterie de l'Ecole Royale Militaire. Les cinq Numeros sortis de la roue de fortune, sont 37, 67, 35, 74, & 57; le prochain tirage se fera le 5 Juillet.

M A R I A G E S.

Charles-Jules Armand de Rohan, Prince de Rochefort, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de Nîmes & de Saint-Hypolite en survivance, fut marié le 24 Mai à Demoiselle Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée, fille d'Alexandre d'Orléans, Marquis de Rothelin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Port-Louis; & de Marie-Cathérine-Dorothée de Roncherolles du Pont-Saint-Pierre. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée par le Cardinal de Rohan, dans la Chapelle particulière

206 MERCURE DE FRANCE.

de l'Hôtel de Rothelin. Le Prince de Rochefort est fils de Charles de Rohan, Comte de Rochefort, Prince de Montauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Nîmes, & de feu Eléonore - Eugénie de Béthisy.

Le 22 du même mois, Jean-Laurent de Durfort-Civrac, fils du Marquis de Durfort-Civrac, Ambassadeur de France auprès de S. M. Sicilienne, a épousé Adélaïde-Philippine de Durfort, seconde fille du Duc de Lorges, Lieutenant Général des Armées du Roi. Le Comte de Durfort-Civrac, en faveur de son mariage, & avec la permission de Sa Majesté, a pris le titre de Comte de Lorges.

M O R T S.

Barbe-Magdeleine-Elizabeth de Schembech, veuve du Comte de Lowendal, Maréchal de France, mourut à Paris, le 8 Mai, dans sa cinquante-troisième année.

Elisabeth-Charlotte de Saureau, Epouse de Jean-Jacques, Comte de Ligneville & du Saint-Empire, Chambellan de feu Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, Capitaine des Gardes de ce Prince, Lieutenant-Colonel de son Régiment, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de S. Maurice & de S. Lazare de Piémont, & Grand-Bailli des Villes & Bailliage d'Epinal, mourut ici le même jour, âgée de soixante-deux ans.

Marie-Anne Huart de la Poterie, veuve d'Elie-Guillaume, Comte de l'Hôpital-Sainte-Mesme, est morte le 17, au Château de Sainte-Mesme en Beauce.

François-Joseph, Comte de la Tour-du-Pin, Vicomte de la Charce, est mort à Paris le 18, âgé de 70 ans.

Denis-Henri le Blond, Abbé de l'Abbaye Royale de Bardoue, Ordre de Cîteaux, Diocèse

d'Ausck, mourut en cette Ville le 30, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Charlotte-Jacqueline-Josèphe Marnays de S, André de Versel, épouse de Pierre-Jacques-François-Louis-Auguste Feron, Comte de la Ferronnays, Brigadier, Mestre de Camp du Régiment de Dragons de son nom, & Gouverneur de la Ville de Dole en Franche-Comté, mourut à Paris, le 2.

François-Charles de Bragelongne, Brigadier d'Infanterie, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françaises, mourut à Paris, le 5 Juin, âgé de soixante-quatre ans.

Charles-Amable-Honoré Barentin, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant de la Rochelle, & ensuite d'Orléans, est mort en cette Ville, le 8, dans la soixantième année de son âge.

Antoine-Paul-Josèphe Feydeau de Brou, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & Intendant de la Généralité de Rouen, est mort à Paris, le 9, âgé de vingt-huit ans.

MÉMOIRE de S. E. Don Louis de Acunha sur la résolution prise par Sa Majesté Très-Fidelle.

DON Louis de Acunha, Secrétaire & Ministre d'Etat de Sa Majesté Très-Fidelle, ayant mis sous les yeux de ce Monarque le Mémoire qui lui a été remis le premier jour du mois d'Avril par Don Joseph Torrero, Ambassadeur du Roi Catholique, & par M. O-Dunne, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien, dans lequel (nonobstant les raisons apportées de la part du Roi T. F. en réponse au Mémoire du 20 Mars dernier), ils insistent l'un & l'autre sur toutes les demandes qu'ils ont faites par leur premier Mémoire du 16 du même mois; & où ils déclarent que, sans qu'il soit fait de nouvelles démarches auprès de S. M. T. F.

pour avoir son consentement, les troupes Espagnoles postées sur les frontières du Portugal entreroient dans ce Royaume pour occuper & fermer les Ports, de sorte qu'il ne resteroit plus au choix de S. M. T. F. que de les recevoir comme amies ou comme ennemis. S. M. T. F. après avoir réfléchi sur le susdit Mémoire, & avoir vu que l'on y insiste toujours sur les mêmes demandes, ordonne au susdit Secrétaire d'Etat de donner la réponse suivante.

» 1^o. Que S. M. T. F. persistant (même après
 » une déclaration à laquelle on devoit si peu s'at-
 » tendre) dans le desir sincere qu'Elle a eu &
 » qu'Elle aura toujours de complaire à LL. MM.
 » C. & T. C., Elle ne peut cependant se persua-
 » der qu'il lui soit permis de rompre des Traités
 » défensifs, sans que l'Angleterre lui en ait donné
 » sujet & sans que l'intérêt du Portugal y soit assez
 » essentiellement & immédiatement compromis ;
 » pour justifier une pareille infraction, & pour
 » balancer les calamités d'une guerre, dans la-
 » quelle seroient engagés des Peuples qu'Elle est
 » obligée de conserver.

» 2^o. Qu'Elle ne peut pas regarder non plus,
 » comme offensifs, les Traités qui subsistent de-
 » puis tant d'années entre cette Couronne & celle
 » d'Angleterre, ni croire que ce qui les rend
 » offensifs, c'est que le commerce du Portugal
 » facilite à l'Angleterre les moyens exposés dans
 » le dernier Mémoire susdit. Que tout le monde
 » sçait au contraire, que cette raison est commune
 » à tous les Traités défensifs, & qu'elle en a été
 » & en sera toujours la base fondamentale ; l'in-
 » térêt des susdits Traités consistant uniquement
 » en ce que chacune des Puissances contractantes
 » trouve toujours, dans les secours de la Puissan-
 » ce avec laquelle elle a contracté, des moyens
 » de se soutenir, soit que ces secours consistent en

» troupes ou en argent ou en quelque chose d'é-
 » quivalent. C'est le cas de tous les Traités, qui
 » subsistent entre le Portugal & l'Angleterre. Il
 » est suffisamment autorisé par le Droit Divin ,
 » ainsi que par le Droit de la Nature & des Gens ,
 » & par la conduite de toutes les Nations ; & per-
 » sonne ne s'est jamais plaint jusqu'à cette heure
 » de ces Traités, sous prétexte qu'une raison d'in-
 » térêt exige qu'ils ne subsistent point. Que non-
 » seulement l'intérêt de telle ou telle Puissance ,
 » comme lui étant particulier , doit céder & a
 » toujours cédé à l'intérêt commun & universel
 » de la tranquillité publique des Puissances neu-
 » tres , mais que jusqu'ici l'on n'a jamais vû le
 » seul intérêt particulier servir de titre pour at-
 » taquer & envahir les Droits & les Possessions
 » d'autrui , entre les Monarques aussi scrupulen-
 » sement attachés aux Loix de l'équité , que le
 » sont LL. MM. C. & T. C.

» 3°. Que la confiance sans bornes , que S. M.
 » T. F. a toujours mise dans les liens du sang &
 » de l'amitié , & dans le bon voisinage du Roi C.
 » que S. M. T. F. a toujours ménagé avec tant de
 » soin , ne pouvoit se manifester par une preuve
 » plus décisive & plus concluante que celle du
 » silence avec lequel S. M. T. F. a vû ses Fron-
 » tieres bloquées & infestées de troupes , ainsi que
 » les empêchemens qui ont été apportés à la con-
 » tinuation du commerce des grains avec les sus-
 » dites frontieres , de même que la grande quan-
 » tité de magasins de provisions de bouche & de
 » guerre , qui ont été formés dans les environs ,
 » & le nombre des troupes Espagnoles que l'on
 » y a assemblées & qui y est toujours devenu de
 » plus en plus considérable ; & enfin que S. M.
 » T. F. malgré tous ces préparatifs militaires , &

210 MERCURE DE FRANCE.

» malgré deux Actes d'hostilités aussi caractérisés
 » & aussi publics que l'étoient ceux de bloquer
 » ses frontieres , & de les infester de troupes , n'a
 » jamais donné ordre à son Ambassadeur à la
 » Cour de Madrid , de proférer une seule parole
 » qui marquât la moindre défiance.

» 4°. Que malgré tout cela , ce n'a été que lors-
 » qu'il est devenu indispensablement nécessaire à
 » S. M. T. F. de mettre l'honneur de la Couronne
 » à l'abri des clameurs de ses Sujets , & des cen-
 » sures que les écrits publics mêmes osoient por-
 » ter sur Elle , (tout le monde sachant qu'il
 » n'y avoit en Portugal ni Généraux ni Officiers
 » expérimentés) qu'Elle a fait appeler à son ser-
 » vice le Lord Tyrawley , ainsi qu'il s'est toujours
 » pratiqué dans ce Royaume , & qu'il vient de se
 » pratiquer encore par rapport à différens autres
 » Officiers , non-seulement Anglois , mais même
 » de toutes les autres Nations de l'Europe. Que
 » S. M. T. F. les avoit fait venir pour discipliner
 » les troupes Portugaises , & enfin que LL. MM.
 » T. C. & C. & même toutes les autres Puissances
 » Souveraines , pratiquoient la même chose , sans
 » que cela donnât lieu de former aucun soupçon
 » contre Elles.

» 5°. Que S. M. T. F. ne s'arrêtant point aux
 » imputations contre des Particuliers qui n'excé-
 » dèrent que les ordres de leurs Souverains , &
 » voulant s'expliquer sur les Vaisseaux de l'Esca-
 » dre de M. de la Clue , Elle ne peut se dispenser
 » de rappeler qu'Elle a reçu de la part du Roi
 » Britannique une réparation satisfaisante pour
 » ce qui concernoit l'honneur de la Forteresse,
 » sous le canon de laquelle ces Vaisseaux avoient
 » été pris ; qu'Elle a fait , pour obtenir leur res-
 » titution , toutes les demandes répétées dont

» S. M. T. C. a été informée ; & qu'il lui sem-
 » bloit plus naturel d'attendre de l'amitié de Sa
 » M. B. l'effet de ses démarches, & la restitution
 » desdits Vaisseaux en temps convenable, que de
 » vouloir se la procurer par une guerre entre-
 » prise hors de saison, qui ne pouvoit servir qu'à
 » rendre cette restitution impossible.

» 6°. Que S. M. T. F. se flatte que ces raisons
 » frappantes feront la plus grande impression sur
 » le cœur équitable & humain, & sur l'esprit
 » éclairé de LL. MM. T. C. & C. : & qu'Elles
 » reconnoîtront qu'il n'est ni raisonnable ni juste
 » qu'Elles poursuivent contre le Portugal la guer-
 » re qu'Elles ont déclarée à l'Angleterre. Qu'Elles
 » ne voudroient pas donner un exemple aussi
 » dangereux pour la sûreté générale que celui
 » d'attaquer des Puissances neutres sur le seul
 » prétexte que celles-ci ont des Traités défensifs
 » avec quelques-unes des Puissances belligéran-
 » tes. Qu'il en résulteroit inévitablement que la
 » guerre allumée entre deux Puissances embrase-
 » roit aussi-tôt tous les autres Etats de l'Europe.
 » Que dans de pareilles circonstances, S. M. T. F.
 » ne pourroit point renoncer à la neutralité qui
 » constitue son système, & que, si Elle le faisoit,
 » les Rois Très-Chrétien & Catholique seroient
 » eux-mêmes les premiers auprès de qui Elle
 » perdrait une réputation qu'Elle a toujours pré-
 » férée à ses intérêts.

» 7°. Que s'il arrivoit donc, (ce que l'on n'o-
 » seroit supposer) que les troupes Espagnoles,
 » sous quelque prétexte que ce fût, entraissent en
 » Portugal, non-seulement sans le consentement
 » de S. M. T. F. mais contre les déclarations ex-
 » presses qu'Elle a faites dans le susdit Mémoire
 » du 20 Mars dernier, & qui sont répétées dans

212 MERCURE DE FRANCE.

» celui-ci, ce qui seroit faire une guerre offensi-
 » ve & ouverte par le fait même d'une attaque
 » & d'une invasion ; en ce cas , le Roi T. F. ne
 » pourroit se dispenser , sans manquer au Droit
 » Divin , ainsi qu'au droit de la Nature & au
 » Droit des Gens , & sans causer un scandale
 » universel , de se servir de tous les moyens qui
 » sont en son pouvoir pour se défendre. S. M. a
 » donné ses ordres pour y employer toutes les
 » forces , & pour les unir avec celles de ses Al-
 » liés ; & Elle fera en sorte de maintenir par ce
 » moyen la neutralité qui a toujours formé &
 » forme encore l'objet unique & permanent de
 » ses desirs. S. M. T. F. est persuadée qu'il lui en
 » coûtera encore moins (même en cette extrémi-
 » té où tout doit être réglé par l'Arbitre Suprê-
 » me) de voir renverser jusqu'à la dernière pierre
 » du Palais de sa résidence & de voir ses fidèles
 » Sujets verser jusqu'à la dernière goutte de leur
 » sang , que de sacrifier l'honneur de sa Couron-
 » ne , qui est ce qu'Elle a de plus cher , & de don-
 » ner un exemple dangereux à toutes les Puissan-
 » ces amies de la paix , qui ne pourroient plus
 » jouir d'un état tranquille dans leur neutra-
 » lité , aussi-tôt qu'il se seroit allumé quelque
 » guerre entre d'autres Puissances avec lesquelles
 » Elles auroient des Traités défensifs. Au Palais
 » d'Alcantara , le 5 Avril 1762. Signé , DON
 » LOUIS DE ACUNHA.

SUITE de l'EXPOSÉ des motifs de l'entrée des troupes Espagnoles dans le Portugal.

MÉMOIRE par lequel Don Joseph Torrero & Don Jacques O-Dunne, demandent au Roi de Portugal les passeports nécessaires pour se retirer chacun à leur Cour.

DON Joseph Torrero , Ambassadeur du Roi Ca-

holique , & Don *Jacques O-Dunne* , Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien , près du Roi de Portugal , se conforment aux instructions & ordres de leurs augustes Souverains , en terminant la négociation qu'ils ont entreprise & suivie de concert , à l'effet d'attirer S. M. T. F. dans le parti que lui conseillent les véritables intérêts ; parti qui à la vérité l'exposeroit aux vicissitudes des armes , mais qui indubitablement convient le plus à son honneur & à sa gloire , puisqu'il consiste à unir ses forces à celles d'Espagne & de France , & à secouer le joug de l'Angleterre , que la Nation Portugaise porte à son grand préjudice. Lesdits Ambassadeur & Ministre n'espèrent plus que leurs Maîtres réussissent dans des vues si généreuses & si raisonnables , soit que le Roi de Portugal & ses Ministres soient si accoutumés au joug qu'ils souffrent , & qu'ils ne puissent plus le sentir , soit que l'ennemi commun ait tellement subjugué leur esprit , qu'il ait pu les rendre insensibles à toutes les raisons qui leur ont été représentées avec tant d'amitié , & avec des intentions si droites , par LL. MM. C. & T. C. & comme il seroit absolument inutile , quoique rien ne fût plus aisé , de réfuter toutes celles que contient le dernier Mémoire remis le , de ce mois auxdits Ambassadeur & Ministre par S. E. *Louis de Acunha* , ils se restreignent à faire à S. M. T. F. sur ce Mémoire quelques observations.

Il est très-douloureux pour les Rois leurs Maîtres , que le Roi T. F. avouant que l'Angleterre lui a donné sujet de rompre les Traités défensifs (puisqu'il a dit que ce sujet de rompre n'étoit point d'un intérêt assez essentiel & assez direct pour balancer les calamités d'une guerre) , & pouvant avoir pesé le malheur & le désavantage d'avoir la guerre contre l'Angleterre vis-à

214 MERCURE DE FRANCE.

vis de celui d'être en guerre contre la France & l'Espagne, S. M. T. F. ait pu cependant choisir les calamités attachées à ce dernier parti. quoique par ce choix Elle montrât le peu d'estime qu'Elle faisoit des forces de ces deux Monarques, & combien elle méprisoit leur amitié, en s'unissant à une Puissance par qui il est toujours constant qu'elle a été offensée, soit grièvement, soit légèrement, & en ne faisant pas difficulté d'en offenser d'autres, qui n'ont pu lui en donner de sujet qu'en voulant l'éclairer sur ses propres intérêts.

C'est une pare obftination & mauvaise volonté dans le Roi de Portugal & dans ses Ministres, quand ils disent ne pouvoir pas comprendre ni se persuader que leurs Traités défensifs avec les Anglois seroient offensifs par rapport à l'Espagne & à la France, & quand ils soutiennent qu'ils ne le le feroient pas, puisque les preuves du contraire, apportées dans les précédens Mémoires, sont restées sans réplique. Rien d'ailleurs n'est plus mal fondé que la comparaison qu'on a cherché à faire avec les Traités des autres Puissances, vu la grande différence des situations & des circonstances.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
prochain.*

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du second volume de Juillet 1762, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Juillet 1762. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A M. De la Place, Auteur du Mercure. Page	5
ODE sur sainte Cécile, par Pope.	6
L'EMPIRE de la Musique, Ode de Dryden.	12
LAUSUS à Lydie, Héroïde,	19
ARGUMENT ou Histoire d'une Pièce de Théâtre Chinoise, représentée à Cantone.	31
REMARQUES sur cette Pièce.	42
ÉPIÔRE à M. de Grandmesnil.	45
LE Rossignol, la Fauvette & sa mere, Fable.	48
DISCOURS prononcé le jour de la S. Hubert.	49
MADRIGAUX donnés dans un Bal à Madame de P.... mariée depuis peu.	51
AUTRE à Madame de S...	ibid.
AUTRE à Mlle Au....	52
AUTRE à Mlle C....	ibid.
LE Pouvoir de l'Amour, Sonnet.	53
ODE sur la mort de M. Jolyot de Crébillon, l'un des Quarante de l'Académie Française	54
VERS à M. du Belloy, sur la Tragédie de Zelmire.	59
ENIGMES.	60 & 61
LOGOGYPHES.	62 & 63
CHANSON.	64

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA République de Platon, ou Discours sur la Justice, divisé en dix Livres &c.	66
SUITE de l'Atlas de M. Buy de Mornas.	75

216 MERCURE DE FRANCE.

ÉPITRE à M. <i>Gresset</i> .	78
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercury</i> .	81
ANNONCES de Livres.	82 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de la Société Littéraire d'Arras, tenue le 3 Avril 1762.	94
MÉMOIRE sur la distance du Soleil & de toutes les Planètes &c.	95

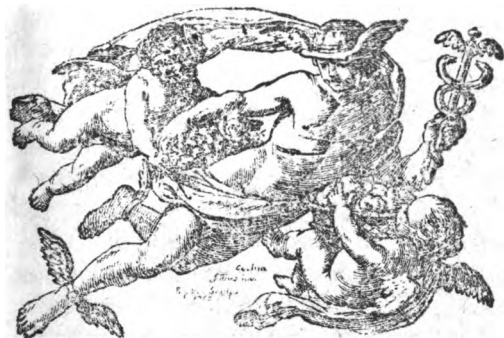
ART. V. SPECTACLES.

LETTRE d'un ancien Maître de Ballets dans les Cours Etrangères.	111
OPÉRA.	122
COMÉDIE Française.	132
COMÉDIE Italienne.	134
VERS à Mlle <i>Riviere</i> , représentant le Rôle de la jeune Grecque.	135
CONCERT Spirituel.	136
POMPE funèbre de M. de <i>Crébillon</i> .	141
Éloge historique de M. de <i>Crébillon</i> .	149
SUITE des Nouvelles Politiques du I. Vol. de Juillet.	208
MARIAGES.	205
MORTS.	206

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. A O U S T. 1762.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON , Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du *Mercur*e , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , pour remettre , quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir , ou qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volume. c'est-à-dire 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

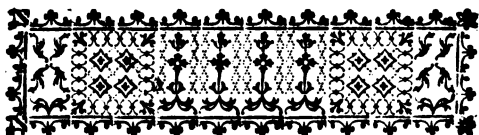
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent soixante-dix-neuf volumes dont la Table générale, rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

A O U S T. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LA FAUVETTE, LE ROSSIGNOL
ET LE PINSON.

F A B L E.

D'UNE jeune & tendre Fauvette,
Parmi le peuple des oiseaux,
Un jour dans un bocage on célébroit la fête :
On voyoit accourir Pinsons & Tourtereaux,
Et Rossignols, dont le ramage

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Formoit les concerts les plus beaux :
L'un dans son bec apportoit pour hommage
Une branche de mirthe, un autre de laurier,
Plusieurs, des rameaux d'olivier :
Dons de l'Amour & du Village.
Amant de la Fauvette un Rossignol charmant,
Après d'elle, dans le bocage,
Elevoit son gosier brillant.
Des Rossignols du voisinage
C'étoit alors le plus galant :

Jadis il en étoit encor le plus volage ;
Mais la Fauvette avoit fixé cet inconstant.
Un timide Pinson caché dans le feuillage,
Au milieu des transports de tout le peuple ailé,
Paroissoit triste & désolé.

Le Rossignol lui dit, dans son charmant langage :

» La Fauvette attendoit de vous une chanson :
» Des hôtes de ces lieux la gaité se déploie ,
» Et vous vous affigez ! . . . » Je prends, dit le
» Pinson,

» La même part que vous à la commune joie :
» Mais comment à vos chants pouvoir m'associer ?
» J'ai votre cœur, mais non votre gosier.
» Chantez pourtant, lui dit la Fauvette adorable.

Le Pinson osa s'enhardir ;

Et sa voix parut agréable.

On chante toujours bien en chantant le plaisir.

Par M. LÉGIER.

É P I T R E,

*A Madame de V***.*

SI vous étiez un peu coquette,
Ainsi que les Belles du temps,
Souvent des roses du printemps
J'embellirois votre toilette :
Près de vous, dans un doux concert,
J'irois jouer sur ma musette
Les airs que chante St *Lambert*,
Et qu'avec lui l'Amour répète.
J'irois, Papillon libertin,
Voler autour de votre glace ;
Et m'y fixer où votre tein
Va se peindre sur sa surface.
J'irois vanter vos agrémens :
L'honneur qu'on a d'être jolie :
Mais par vous tous les riens brillans
De l'Amour & de la Folie,
Et les pompons & les rubans
Qu'inventa la mode légère,
Sont mis au-dessous des talens,
Et *Duchat* (a) aux pieds de *Voltaire*.
Vous laissez à la vanité

(a) *Célebre Parfumeur.*

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Et la guirlande de *Thalie* ,
Et le sceptre de la Beauté :
Vous tenez celui du Génie.
Des Graces avoir la douceur ,
De *Minerve* être la rivale ,
C'est ressembler à votre Sœur * :
Je ne lui croyois pas d'égale.

* *Madame H...*

Par le même.

LA SOIRÉE BOULONNOISE.

O D E.

ENFIN prêt à rentrer dans l'onde ,
L'astre qui brûle nos côteaux
Va rendre la fraîcheur au monde
En se plongeant au sein des eaux :
Déjà de la côte prochaine ,
L'on voit descendre dans la plaine
Le Berger avec son troupeau :
Déjà l'on entend la musette
Du jeune Amant de *Timarette* ,
Qui vient d'arriver au hameau.

Tout languissoit dans la Nature
Par les ardeurs du Dieu du jour ,

Tout s'y ranime, & la verdure
Redevient un trône à l'Amour :
La fleur qui se soutient à peine,
De Zéphir sent la douce haleine,
Son éclat augmente à l'instant ;
Possédant enfin ce qu'elle aime,
Son sein se ferme au moment même
Pour conserver cet inconstant.

La nuit améné le silence,
L'ouvrier quitte le marteau,
Le règne de l'Amour commence,
L'âme ressent un feu nouveau.
Sur un rempart où tout enchante,
Aux genoux de sa chère Amante,
Un tendre Amant peint son ardeur.
Son trouble fait son éloquence :
L'esprit vaut moins que le silence
Causé par l'embarras du cœur.

Là l'épaisseur d'un verd feuillage
Irrite la timidité
A profiter de l'avantage
Que présente l'obscurité.
Eglé du vainqueur qui la presse ;
Voudroit punir l'heureuse adresse ;
L'Amour s'oppose à sa rigueur.
Avec quel trait punir l'offense
D'un coupable dont la Puissance
S'étend si loin sur notre cœur ?

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Loin d'ici le regard profane
 D'un sombre & farouche jaloux ,
 Dont l'œil empoisonné condamne
 Ce que la vie a de plus doux :
 Qu'il porte loin de cet asyle
 Le cruel venin qu'il distile
 Sur des biens qu'il ne peut goûter.
 Qu'il laisse jouir en silence ,
 Des faveurs que l'Amour dispense ,
 L'Amant qui sçait les mériter.

En vain près de ce qu'on adore
 L'on voudroit arrêter le temps :
 Il fuit , un tendre Amant l'implore ,
 Pour lui les jours sont des momens.
 La Cloche * sonne , on se retire ,
 Le cœur souffre , chacun soupire
 Après le soir du lendemain :
 Songes charmans , occupez l'ame ;
 Amour ! ne quittes point la trame
 Que nous remettons en ta main.

Puisse toujours notre jeunesse
 Couler ainsi d'heureux instans !
 Jouissons des biens , le temps presse ,
 Tout disparoît avec les ans.
 Des plaisirs que permet notre âge
 Savoir faire un modeste usage ,

* *La Cloche de 10 heures.*

C'est assurer notre bonheur :
Tout dépend de l'œconomie
Que le Sage fait de la vie,
Pour en prolonger la douceur.

Toi qui sur cette aimable rive ,
As versé des bienfaits si doux ,
D'AUMONT * , notre ardeur la plus vive
Seroit de te voir avec nous :
Ce peuple heureux qui te révère
Jouiroit de l'aspect d'un Père ,
Qui partageroit ses douceurs.
A tes enfans sois favorable ,
Fais-nous voir la main secourable
Qui souvent essuya nos pleurs.

Viens sur ces bords , quitte la gêne
Où te retiennent les grandeurs :
En ce lieu , notre unique chaîne ,
Est celle que forment les fleurs.
Le vif éclat que la couronne
Répand sur ce qui l'environne ,
Vaut-il un sentiment du cœur ?
Non , c'est certe délicatesse ,
Qu'on goûte au sein de la tendresse ,
Qui seule offre le vrai bonheur.

Par M. DELPORTE , de Boulogne sur Mer.

* M. le Duc d'AUMONT , premier Gentilhomme de la Chambre , &c. Gouverneur du Boulonnois.

A vj

LETTRE à Madame de P***.

MADAME,

VOUS vous informez de ma santé avec la plus tendre inquiétude. Que j'ai lû avec transport ces paroles de votre dernière Lettre ! *mon ami , vos jours me sont bien chers. A qui dans l'univers sont-ils plus précieux qu'à moi ?* vous craignez que je ne passe encore les nuits à lire , & vous attribuez la maladie que j'ai eue , à ma passion pour la lecture. Ah ! Madame , je connois trop à présent tout le prix de la vie.

Le sçavoir vaut-il la santé ?
 Je viens sur ces rives tranquilles ;
 Ranimer dans l'oïssiveté ,
 Le flambeau de mes jours fragiles.
 Sauvé du souffle de la mort ,
 Ici comme à l'ombre du Port ,
 Je vois le fil de mes années
 Se renouer à leur printemps :
 Chaque aurore de mes journées
 Fait naître en moi de nouveaux sens,
 Dans les transports du plaisir d'être ,
 Tout m'offre des plaisirs nouveaux.

Un gazon , l'ombre de ce hêtre ,
Ces moissons , le chant des oiseaux ,
Chaque fleur , cette eau qui serpente ,
Tout me plaît , me ravit , m'enchanté.
Je sens , sur ces bords enchanteurs ,
Mon âme si longtemps flétrie ,
S'épanouir avec les fleurs.
Plaisir , doux charme de la vie ,
Je vais te goûter en ces lieux !
Eloignez-vous , Livres affreux ,
Qui des ombres de la tristesse ,
Couvrites longtemps ma jeunesse.
Hélas ! à la fleur de mes ans ,
Epris de stériles merveilles ,
Je séchois à force de veilles ;
Et moissonné dès mon printemps ,
Je périssois comme une rose ,
Qui , le matin à peine éclosé ,
Tombe & meurt sous l'effort des vents.

Jours de ma convalescence , que jamais le temps n'effacera de ma mémoire , vous coulerez dans la tranquillité & la joie , au sein d'une aimable paresse !
Oui , le Sage doit jouir de la vie : le temps passe comme un éclair ; l'étude en précipite encore la course : le plaisir seul peut le fixer.

J'ai l'honneur d'être &c.

*Le Chevalier de P*****.*

*POUR mettre au bas du Portrait de
M. DELATOUR, Peintre.*

LATOUR, par un enchantement,
A les portraits donne la vie.
Avec le pinceau du Génie
Il rend toujours le Sentiment.

*Par M. de C***.*

LINDOR ET DÉLIE,

C O N T E.

CERTAIN Enchanteur, & certaine Fée s'aimoient depuis si longtems, qu'ils commençoient à se hair. Tous deux, cependant, vouloient paroître s'aimer encore, parce que tous deux se craignoient. Leur pouvoir étoit à-peu-près le même. Leur caractère entièrement opposé. C'est ce qui avoit fait surnommer l'une, la Fée *Colère*, & l'autre l'Enchanteur *Pacifique*. L'une étoit extrême en tout, aimoit & haïssoit avec emportement; protégeoit & persécutoit avec la même ardeur; faisoit le

bien , faisoit le mal , s'en repentoit tour-à-tour ; en un mot , la meilleure & la plus mauvaise de toutes les femmes. L'autre , à toutes les bonnes qualités de la première , ne joignoit qu'un petit nombre de ses défauts. Il avoit le pouvoir de nuire , & n'en usoit que modérément , vertu dès-lors aussi rare que celle d'obliger : c'étoit , pour mieux dire , un de ces hommes , qui font le bien par penchant , & se permettent le mal quand on ose les pousser à bout.

Il se l'étoit permis dans une querelle que lui , & la Fée *Colère* , eurent à soutenir contre la Fée *Docile* & l'Enchanteur *Brouillon*, autre couple aussi mal assorti que le premier. *Brouillon* & *Docile* avoient succombé ; ils subissoient la métamorphose la plus bizarre , mais elle devoit finir un jour , & celle de *Colère* & de *Pacifique* , lui succéder. Ceux-ci trouvoient dans ce commun péril , une raison de plus pour rester unis & , peut-être une de moins pour rester Amans.

Ils se promenoient un jour tête-à-tête , & s'ennuyoient sans oser se le dire ; aussi ne disoient-ils presque rien. Ils en entendirent mieux la conversation d'un jeune homme & d'une jeune fille qui ne paroissoient disposés ni à s'ennuyer , ni à se

16 MERCURE DE FRANCE.

taire. L'Amour & la sincérité présidoient à leur entretien; ils parloient de leur tendresse, de leur bonheur, & en parloient si éloquemment, qu'ils rendirent jaloux ceux qui les écoutoient. Voila ce que nous nous sommes dit plus d'une fois, disoit froidement l'Enchanteur à la Fée. Il y a longtemps ! reprenoit-elle sur le même ton. En disant cela, elle fixoit le jeune homme, qui lui parut en valoir bien la peine, ce qui étoit vrai. De son côté, l'Enchanteur examinoit *Délie*, c'est le nom de la jeune personne, *Délie* que la nature avoit créée charmante, & que l'Amour embellissoit encore. Qu'ils sont heureux ! disoient, chacun à part, les deux témoins de leur félicité. Déjà même, & toujours chacun à part, ils songeoient à y mettre obstacle. Ce fut la Fée qui s'expliqua la première; mais, toutefois, sans trop s'expliquer. Avouez, dit-elle à l'Enchanteur, que ce spectacle vous amuse ? Il dépend de vous de n'en être pas sitôt privé. Obligeons ces jeunes gens à rester avec nous jusqu'à ce qu'ils nous ennuiant. Ce conseil fut avidement reçu. On se concerta, on a recours au pouvoir des Enchantemens & de la Féerie. Il en falloit moins pour éloigner de leur route ordinaire deux

amans occupés uniquement l'un de l'autre. Tous deux croyoient regagner leur demeure ; & tous deux se trouvent dans un Palais magnifique , environné de vastes & superbes Jardins. Leur surprise fut grande, leur crainte encore plus, parce qu'ils craignoient d'être séparés : mais, auparavant , on vouloit jouir de leurs embarras. Où sommes nous ? disoit *Delie* à *Lindor*, comment avons-nous pû nous égarer ainsi ? Je l'ignore, reprenoit il ; en marchant je ne voyois que *Délie* ; & tant qu'il me sera permis de la voir , je n'appercevrai qu'elle.

L'Enchanteur & la Fée écoutoient cette conversation sans se laisser voir. Ils jugerent à propos de paroître , & redoublèrent l'étonnement du jeune couple. Qui êtes vous ? demanda la Fée à *Lindor*. *Lindor* lui répondit : je suis l'Amant de *Délie*.... Quelle est votre fortune ?... l'Amour de *Délie*... Mais, enfin, quelles seroient vos vues , votre ambition ? ... d'être toujours aimé de *Délie*. L'Enchanteur faisoit à-peu-près , les mêmes questions à *Délie* , qui lui faisoit à-peu-près les mêmes reponses.

Il étoit nuit : les deux Amans furent séparés , sans presque avoir eu le loisir de s'en appercevoir. On conduisit *Délie*

18 MERCURE DE FRANCE.

dans un appartement qui , dans certains siècles & certaines contrées , eût pû faire oublier plus d'un *Lindor* : mais *Lindor* étoit toujours présent à sa chère *Délie* ; elle ne voyoit rien de ce qui l'environnoit , ou plutôt elle ne voyoit rien que d'effrayant. Où est *Lindor* ? s'écrioit-elle ; que fait-il ? que pense-t-il ? C'étoit aux murs qu'elle faisoit ces questions ; & tout-à-coup il sembla que les murs lui répondissent. Elle entendit chanter ces vers :

Ne craignez rien pour votre Amant ,
Ne redoutez rien pour vous-même :
Délie , un autre Amant vous aime ,
Et vous aimera constamment.
Il peut tout , par son art suprême ,
Et n'a pu taire son tourment.
Mais malgré cet amour extrême ,
Ne craignez rien pour votre Amant ,
Ne redoutez rien pour vous-même.

Délie , toute simple qu'elle étoit , n'en crut ni la Musique , ni les paroles. Elle devina qu'un rival ne pouvoit être qu'un rival ; c'est-à-dire un ennemi. Elle trembloit pour *Lindor* , qui ne trembloit que pour elle. Tous deux , cependant , étoient également bien traités. Leurs vœux

étoient prévenus sur tous les points , excepté celui qui les touchoit uniquement , le charme de se parler & de se voir. L'Enchanteur voulut juger de l'effet que sa Musique avoit produit sur sa jeune Captive. Il suivit , en cela, l'exemple de la *Fée* , qu'il croyoit être chez *Lindor* , & jamais Amant ne ressentit autant de joie d'être trompé , n'en eut autant à prendre sa revanche. Il employa toute son éloquence à rassurer *Délie* , & ne la rassura point. Ce fut , cependant , la seule chose qu'il entreprit pour cette fois. La *Fée* osa davantage ; ce qui veut dire seulement qu'elle entra dans de plus grands détails. Elle flatta *Lindor* de l'avenir le plus heureux. Ne craignez rien , & espérez tout , lui disoit-elle. Ce peu de mots vouloit dire bien des choses ; mais il est permis à une *Fée* de tout dire. De son côté , *Lindor* ne l'entretint que de *Délie*. Elle seule pouvoit lui faire sentir ce bonheur dont la *Fée* lui parloit... Elle seule , reprit cette dernière avec dépit ! Oui, Madame , affirmoit le jeune homme avec transport ; je n'ose ni ne veux croire qu'aucun autre puisse la remplacer. » Que vous importe , pourvu qu'elle » soit bien remplacée ?... Ah, Madame !

20 MERCURE DE FRANCE.

» reprit naïvement *Lindor*, *Délie* peut-
» elle jamais l'être ?

Cette réponse acheva d'irriter la Fée. Elle quitta *Lindor*, à qui cette entrevue donna matière à rêver. Il frémit du danger où se trouvoit sa Maîtresse. Il avoit raison. Quand pour se venger une rivale n'a qu'à vouloir, il est presque sûr qu'elle le voudra. Cependant la Fée ne le vouloit pas encore. Elle espéroit séduire, ou éblouir aisément un jeune homme sans expérience. Elle ne doutoit pas que l'Enchanteur n'eût les mêmes vues sur *Délie*, & ne pût avoir le même succès dans ses vues. C'est de quoi la Fée vouloit s'éclaircir avec lui, sans se laisser pénétrer elle-même ; car leur puissance n'alloit point jusqu'à se deviner réciproquement : faculté qui pourroit devenir dangereuse entre deux Amans de vieille date.

Que ferons-nous de ces enfans, demanda le jour suivant la Fée à l'Enchanteur ? Ce qu'il vous plaira, répondit ce dernier ; je crois qu'on ne peut rien faire de plus agréable pour eux que de les réunir. J'aurois voulu, dit *Colère*, jouir un peu plus longtemps de leur embarras. Nous y reviendrons, reprit *Pacifique*, jouissons, quant à présent, de

leur satisfaction. Lui-même vouloit jouir de l'embarras de la Fée, & procurer à *Délie*, qu'il espéroit gagner, ce moment de joie. Qui pourroit peindre les naïfs transports de ces Amans ? L'Enchanteur & la Fée les observoient en silence, & s'observoient, en même temps, l'un l'autre. Mais ce silence ne fut pas longtemps gardé, la Fée le rompit la première, tant la joie de *Lindor* lui causoit d'impatience. Pour l'Enchanteur, il souffroit & se taisoit. Avouez, lui dit *Colère*, que ce couple est bien peu circonspect ? Il n'en est que plus heureux, répondit *Pacifique*... A peine s'apperoient-ils que nous les examinons... C'est qu'ils ont quelque chose de mieux à voir... Quelle activité ce *Lindor* met dans ses discours ; ses protestations ne finissent pas ! Il est dans l'âge où l'on croit pouvoir tout promettre, & tout effectuer... En vérité, c'est porter trop loin l'indulgence. Quoi ! souffrir qu'il baise trente fois la main à sa *Délie* ? ... C'est beaucoup, je l'avoue, mais... Mais ne la voyez-vous pas lui présenter l'autre ? ... Vous avez raison, reprit *Pacifique* un peu ému : se priver ainsi de ses deux mains, c'est trop... Cependant... Cependant, les voilà

22. MERCURE DE FRANCE.

qui s'éloignent pour s'approcher de ce bosquet... Arrêtez . arrêtez ! leur cria l'Enchanteur. Le ton avec lequel il prononça ces mots fit juger à la Fée qu'il ne prenoit pas moins d'intérêt qu'elle-même aux actions du jeune couple. Elle suivit son exemple, elle dissimula. Ils s'approchèrent de *Lindor* & de *Délie*, qui les évitoient. Ce fut encore la Fée qui parla la première, & ce fut à *Délie* qu'elle affecta de parler. On doit, lui dit-elle, vous avoir enseigné à fuir certaines occasions. Quelles occasions ? demanda naïvement *Délie*.... Celles qui pourroient conduire à certaines libertés. Qu'appelle-t-on des libertés ? demande encore *Délie*... Celles, par exemple, que vous venez de permettre..... Quoi ? ce n'est que cela !... Que vous faudroit-il donc de plus ?... Je n'en sçais rien. Tant mieux ! dit en lui-même l'Enchanteur. Mais un peu moins de sévérité, dit-il tout bas à la Fée. Ne craignez rien, répondit-elle en souriant. Alors, continuant à questionner *Délie*, elle ajouta : quel est votre père ? C'est ce que j'ignore, répondit *Délie*.... Quelle est votre mère ? ... Je l'ignore également.... Quelle main vous a donc élevée ?... Je ne puis le sçavoir, je ne l'ai jamais vue...

Enfin , quel objet a le premier frappé vos regards ? ... *Lindor*. L'Enchanteur fit la même question à *Lindor*, & il répondit, *Délie*.

Ciel ! s'écrièrent alors & l'Enchanteur & la Fée... mais ils se remirent de ce trouble , & continuèrent à questionner *Lindor*. » J'ignore , leur dit-il , qui » je suis , & de qui je suis né. Une tour » que j'habitois seul fut longtemps » mon unique demeure ; un être que je » ne voyois pas , mais que j'entendois , » pourvut à tous mes besoins. Il m'apprit à parler , sans m'apprendre si jamais je pourrois parler à quelqu'un , ni s'il existoit quelqu'un de mes semblables. Je passai ainsi mes premières années , sans bien sçavoir ce que c'étoit que des années. J'en avois douze & rien ne m'avoit encore ennuié , rien n'avoit paru me manquer. J'en eus à peine quinze, que tout m'ennua & que je crus que tout me manquoit. Je me sentois privé de ce qui pouvoit seul faire mon bonheur , sans bien sçavoir en quoi ce bonheur consistoit , ni ce qui pouvoit y contribuer. » Quelles étoient alors vos idées demanda la Fée avec un ton d'intérêt ? Madame , reprit *Lindor* , embarrassé de

24 MERCURE DE FRANCE.

la question , je n'en avois que de très-confuses ; mais elles se développèrent dès la première fois que j'aperçus *Délie*.... Reprenez le fil de votre récit , interrompit vivement la Fée. *Lindor* obéit, » Chaque jour , poursuivit-il , ma pri- » son me devenoit plus insupportable. J'i- » gnois , cependant , qu'il y eût d'au- » tres lieux habités. Vint , enfin , le » moment où je ne l'ignorai plus. Je sens » tout-à-coup , ma tour s'ébranler , je » vois sa voute se fendre , tout s'écrou- » le , je tombe moi-même avec les dé- » bris , mais sans éprouver d'autre ac- » cident ; & je me trouve , enfin , dé- » gagé de ma prison par sa chute. Le » jour , que je n'avois jamais vu , m'é- » blouit d'abord : j'avois peine à distin- » guer les objets. Mais quel objet frappa » mes premiers regards ? Une jeune » Beauté prête à périr , forcée de s'atta- » cher à un mur que je voyois prêt à l'é- » crafer. Une Beauté.... Ah ! Mada- » me , c'étoit *Délie* !

Cette exclamation ne plaisoit point à la Fée , que ce récit affectoit d'ailleurs singulièrement , & il en étoit de même de l'Enchanteur. *Lindor* poursuivit ain- si : » voir *Délie* , l'admirer , la plain- » dre , voler à son secours , fût pour moi

» moi l'ouvrage d'un instant. Je l'arra-
 » che au péril qui la menaçoit, je l'em-
 » porte dans mes bras... Ah, Madame,
 » quel délicieux instant pour moi ! Quel
 » fâcheux récit, disoit *Colère* en elle-
 » même. Quand j'eus contemplé *Délie* à
 » mon aise, ajouta *Lindor*, je regardai
 » autour de moi & ne vis plus que des
 » ruines. A l'instant même un jeune
 » homme d'une figure intéressante nous
 » apparut. Ne craignez rien, nous dit-il ;
 » je suis le Génie *bienfaisant*, le même
 » qui vient de briser vos fers. Les périls
 » qui vous menaçoient jusqu'à ce mo-
 » ment, furent les causes de votre cap-
 » tivité. Soyez libres, désormais, & ai-
 » mez-vous autant que se haïssent ceux à
 » qui vous devez le jour. Quoi ? le de-
 » vons-nous aux mêmes personnes, lui
 » demandai-je avec inquiétude. Non, ré-
 » pondit *Bienfaisant*. Mais le Conseil
 » des Génies obligea la Fée, mère de
 » *Délie*, d'épouser l'Enchanteur, père
 » de *Lindor*. On espéroit par là mettre
 » fin à leurs disputes : rien ne prouve
 » mieux que les plus sages Arbitres peu-
 » vent se tromper. Quoiqu'il en soit, ce
 » couple subit depuis quelque temps
 » une destinée des plus bisarres, & c'est
 » à vous seuls qu'est réservé l'avantage

B

26 MERCURE DE FRANCE.

» d'y mettre fin... Ah ! que faut-il faire ? demandâmes-nous avec empressement. L'heure favorable n'est pas encore venue , reprit le Génie , mais elle viendra... Je sçaurai bien l'empêcher , dit la Fée à demi-voix. Alors elle fit signe à l'Enchanteur ; & voilà *Délie* & *Lindor* encore une fois séparés.

Nous sommes bien fots , malgré toute notre science magique , dit l'Enchanteur à la Fée ; sans le hazard qui nous rend maîtres de ces deux jeunes gens , peut-être allions-nous bientôt subir le sort de *Docile* & de *Brouillon* , nos ennemis & nos victimes. Tout nous annonce que *Délie* & *Lindor* sont leurs enfans ; ils ont échappé aux périls qui les menaçoient , & leur réunion nous en prépare d'inévitables. Hé bien , dit la Fée , il faut les empêcher de se réunir , de se voir , & surtout , de s'aimer ; car l'Amour est trop ingénieux , trop fertile en expédiens. Le plus sûr feroit qu'ils pussent aimer quelqu'autre , ajouta *Pacifique*. Essayons le plus sûr , dit la Fée. Essayons , reprit très volontiers l'Enchanteur.

Ils jugerent bientôt que cet essai iroit mal s'ils n'usoient d'artifices. Un tel expédient devoit leur plaire , & plaît

souvent à tels & telles , qui ne sont ni Enchanteurs , ni Fées. Voilà ce couple jaloux qui délibère. Après quelques incertitudes , dont les conseils les mieux composés ne sont pas toujours exempts , on se détermine , on a recours aux prestiges ; la Fée emprunte la figure de *Délie*, l'Enchanteur celle de *Lindor*: mais il leur manquoit tout ce que l'art de la magie ne pouvoit leur donner , j'entends cette vertu sympathique par laquelle *Délie* & *Lindor* étoient sans cesse attirés l'un vers l'autre. Le Génie *Bienfaisant* les en avoit doués sans les prévenir , & sans qu'ils s'en fussent apperçus , tant leurs cœurs s'y prêtoient volontiers: dès-lors , sans cet Agent secret, toute ressemblance avec eux , devenoit infructueuse.

On se figure aisément la tristesse où *Délie* & *Lindor* étoient plongés ; ils ne trouvoient pas moins de bisarrerie que d'injustice dans la conduite de leurs tyrans, ils n'espéroient jamais se revoir. Quel état pour deux cœurs qui s'aiment , & qui croient devoir s'aimer toujours ! déjà une nuit s'étoit écoulée , déjà même le jour qui lui avoit succédé étoit sur son déclin , & *Délie* pleuroit encore. Elle se refusoit au repos , & dédaignoit les alimens que l'Enchanteur

B ij

28. MERCURE DE FRANCE.

lui faisoit offrir. C'est pour vivre , disoit-elle , qu'on se nourrit , & je ne dois plus vivre , puisqu'il faut renoncer à *Lindor*.

A l'instant même elle croit entendre cet Amant lui crier : vivez pour *Lindor* qui vous aime & qui vous est rendu ! Une porte s'ouvre & *Délie* croit le voir , en effet. Elle pousse un cri de joie , veut voler à sa rencontre : mais un pouvoir inconnu l'arrête. Au cri de joie succède un cri de douleur & de surprise. Deux fois *Délie* veut tendre les bras à celui qu'elle croit être *Lindor* , & deux fois cette puissance intérieure s'y oppose. Egarée , hors d'elle-même , ne pouvant plus résister à l'antipathie qui l'étonne & la maîtrise , elle veut fuir , elle ne voit qu'avec une horreur mêlée de désespoir , le prétendu *Lindor* à ses pieds.

Celui - ci jugea dès lors que son stratagème n'auroit pas le succès qu'il s'en étoit promis. On peut tromper les yeux ; mais en amour , le cœur s'abuse moins facilement. Il ne perdit cependant pas toute espérance. Quoi ! disoit-il à *Délie* , quoi c'est vous qui me fuyez ? c'est à *Délie* que *Lindor* paroît odieux ? En même temps il vouloit

prendre cette main que *Délie* offroit la veille de si bonne grace au véritable *Lindor*, & *Délie* la retiroit en frémissant. Nouveaux motifs de regret pour elle-même. Ses soupirs & ses sanglots la suffoquoient. Ah ! *Lindor*, s'écria-t-elle enfin , ah cher *Lindor* ! plaignez-moi'.... que je vais être malheureuse... *Lindor*... je ne vous aime plus !

Ciel ! s'écria l'Enchanteur , en prenant encore une fois cette main que *Délie* retira de nouveau , & toujours en pleurant ; Ciel ! c'en est donc fait ? Eh que deviendra le malheureux *Lindor*, si vous l'abandonnez ? Eh ! que deviendrai-je moi-même si *Lindor* m'abandonne ? reprenoit l'affligée *Délie* ; son nom seul me pénètre l'âme. Cependant , il est trop vrai que votre présence me glace... Ah *Lindor* ! cher *Lindor* ! est-il possible que je ne puisse plus vous aimer ? En achevant ces mots , *Délie* pleuroit de plus en plus , & en même temps , faisoit de plus grands efforts pour s'éloigner.

L'Enchanteur avoit la science , mais non la méchanceté de ses semblables. Il étoit patient ; vertu bien rare dans quiconque peut se dispenser de l'avoir : il ne voulut pas accabler plus longtemps

30 MERCURE DE FRANCE.

la charmante & naïve *Délie*. Je vais , lui dit-il , vous délivrer de ma présence qui vous gêne. Peut-être un autre instant me fera-t-il plus favorable ; peut-être vous rapellerez-vous que *Lindor* vous fut cher & devrait vous l'être encore. A ces mots l'Enchanteur s'éloigne en effet. *Délie* veut le suivre , & recule après avoir fait deux pas. Elle veut l'appeller , sa voix expire sur ses lèvres. Toute sa personne reste immobile , anéantie , pétrifiée.

Une scène à peu-près semblable , se passoit entre la Fée & *Lindor*. Celui-ci renfermé comme *Délie* , étoit occupé à gémir comme elle & pour elle. Tout-à-coup , il voit les portes de sa prison s'ouvrir comme d'elles-mêmes. Il s'échappe & cherche des yeux quel endroit de ce Palais peut renfermer *Délie*. Sans elle la liberté , la vie même , sont pour lui peu de chose. Du Palais qu'il a inutilement parcouru , il pénètre dans les Jardins. Là , il promene de nouveau ses regards , perce d'un coup d'œil les allées les plus profondes , & n'apperçoit rien. Il jette enfin les yeux à quelques pas de lui , & voit ou croit voir , *Délie* couchée sur un lit de gazon, *Délie* se livrant à un sommeil paisible. Ciel !

c'est elle , s'écria *Lindor* ! Ciel ! mon cœur ne la devine-t-il plus ? n'auroit-il pas dû me conduire d'abord à ses pieds ? pourquoi même n'y suis-je pas encore ? crains - je de troubler son sommeil ? l'Amour & la joye excuse tout : qu'ils soient mes seuls guides... Mais quelle est cette tiédeur que j'éprouve ? où sont ces transports que *Délie* sçut toujours m'inspirer ? N'est-ce plus elle ? ne suis-je plus moi-même ? ce sont-là ses traits , ses charmes ; quelle autre pourroit les réunir ? Je l'entends qui rêve, & c'est mon nom qu'elle répète. Elle m'appelle , & je n'ose voler dans ses bras.... Que dis-je , loin d'y voler , je suis prêt à la fuir !

Tels étoient les combats qu'éprouvoit *Lindor*. Ils ennuyèrent la Fée , qui, comme on le présume bien , ne dormoit pas. Elle paroît s'éveiller , fixe *Lindor* & s'avance, avec précipitation, vers lui. Quelle fut sa surprise de voir qu'à mesure qu'elle faisoit un pas en avant , *Lindor* en faisoit un en arrière ! Lui-même n'en étoit pas moins surpris que celle qu'il fuyoit. Cher *Lindor* , disoit-elle , nos maux sont finis ; l'Enchanteur & la Fée, consentent à notre bonheur , ils n'y mettront plus d'obsta-

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

cles. Nous pouvons nous aimer, nous le dire ; nous sommes libres & maîtres dans ces lieux. Ainsi parloit la Fée, en s'avancant, & *Lindor* reculoit toujours.

Elle s'arrêta & *Lindor* en fit autant. Ah ! *Délie*, s'écria-t-il, où sommes-nous ? quel affreux changement ! se peut-il que j'éprouve pour vous, presque la même indifférence, la même averfion que pour la Fée ?... L'insolent ! disoit cette dernière en elle-même.... Oui, poursuivait-il, un ascendant invincible m'éloigne de vous ; mais sans doute il n'est point naturel ; c'est l'effet de l'art de nos persécuteurs. Ah *Délie* ! quels lieux sommes-nous venus habiter ? Quels lieux ! où l'on change ainsi, où l'on peut changer pour *Délie* ! Que je hais nos Tyrans, depuis qu'ils m'ôtent le pouvoir de vous aimer !

La colère de la Fée étoit au comble. Elle avance quelques pas, & heureusement *Lindor* continue à retrograder. La Fée eût oublié le rôle de *Délie* pour reprendre le sien. Mais enfin elle conserva celui qu'elle avoit d'abord pris ; moyen beaucoup plus sûr de désespérer *Lindor*. Va traître ! lui dit-elle, va porter ailleurs tes vaines excuses ; elles ne

peuvent m'en imposer. L'amour est indépendant de la magie. Il la soumet lui-même à son pouvoir. Va, fuis, renonce pour jamais à *Délie*, comme elle renonce pour jamais à toi. A ces mots elle s'éloigne, & *Lindor* au désespoir, ne peut, cependant, ni la rappeler, ni la suivre.

L'Enchanteur & la Fée se retrouvent, & tiennent de nouveau conseil. *Colère* crioit fort haut : *Pacifique* essayoit de la calmer. N'espérons plus rien de la métamorphose, lui disoit-il, un instinct secret, plus fort que toute notre magie, empêche ces enfans de s'y méprendre. D'ailleurs, j'ai pitié de leur situation.... Ayez pitié de vous-même, lui repliqua la Fée toute furieuse : c'est bien à un Enchanteur à plaindre qui lui résiste ? Allez, vous êtes indigne d'occuper un rang ! Avouez, reprenoit-il, sur le ton le plus paisible ; avouez que cette envie de dominer nous a fait faire plus d'une sottise ? Quelle petitesse de les reconnoître ! ajouta la Fée..... Mais, par exemple, cette métamorphose bizarre de *Docile* & de *Brouillon*, qu'en direz-vous?... Que ce sont deux ennemis humiliés.... Mais vous sçavez combien ce dernier fut impérieux & emporté... Il eut rai-

B v

son ; & quant à nous peu nous importe, il restera ce qu'il est.... J'avoue que je plains *Docile*, cette Fée si douce & si patiente.... Elle eut tort de l'être ; elle soutint mal ses droits ; & c'est par dérision que je l'ai métamorphosée en aigle.... Mais si cette double métamorphose finit la nôtre..... C'est ce qu'il faut empêcher.... Mais si *Délie* & *Lindor* sont effectivement destinés à y mettre fin ? ... C'est par cette raison qu'il faut les retenir ici : *Brouillon*, dans l'état où nous l'avons mis, n'y pourra pénétrer, & peu m'importe que *Docile* y pénètre. L'Enchanteur fit encore beaucoup d'autres objections, & y joignit des raisons si sages, & si modérées, qu'il mit la Fée *Colère* entièrement hors d'elle-même.

Elle parut, toutefois, se calmer ; c'est-à-dire, qu'elle fit un peu moins de bruit. Eh bien, disoit-elle au Magicien, usons d'un nouveau prestige. C'est peu d'avoir emprunté, vous la figure de *Lindor*, & moi celle de *Délie* ; je veux qu'ils paroissent être nous-mêmes aux yeux l'un de l'autre. Mais, reprit l'Enchanteur, s'ils continuent à s'aimer sous ce nouvel extérieur ? Tant mieux, dit encore la Fée, nous serions vengés, & ils seroient pu-

nis ; car vous présumez bien qu'on ne les perdra point de vue. L'Enchanteur fit encore d'autres objections ; mais *Colère* s'emporta , & *Pacifique* souscrivit à tout.

Pour *Lindor* , il continuoit à errer en insensé , en furieux dans les jardins du Palais. Il contemploit , avec désespoir , ce lit de verdure où il avoit cru voir *Délie* , *Délie* qu'il croyoit avoir outragée par ses dédains. Quoi ! c'est elle que je fuyois ? s'écrioit-il hors de lui-même ; c'est elle qui renonce à moi pour toujours ? J'ai pu cesser de l'aimer ? J'ai pu mériter sa haine ? Quel affreux ascendant me domine !

En prononçant ces mots , il leva les yeux au Ciel & vit un grand aigle voltiger au-dessus de sa tête. Cet aigle tenoit dans ses serres un glaive qu'il laissa tomber aux pieds de *Lindor*. Grace aux Dieux , dit cet Amant affligé , voici un remède à mes maux Arrête ! lui cria une voix qu'il ne reconnut pas ; le moment de t'en servir n'est pas encore arrivé. Sois toujours courageux , mais sache l'être à propos. *Lindor* eut pour cet oracle tout le respect qu'on a pour les choses qu'on n'entend point : il se saisit

B vj

du glaive, & attendit l'instant d'en pouvoir faire usage.

Mais une nouvelle épreuve attendoit & *Délie* & lui-même. Le couple magicien étoit convenu de leur fournir les moyens de se rencontrer. *Délie* s'aperçut qu'elle pouvoit sortir de son appartement lorsqu'elle s'y croyoit le plus étroitement resserrée. Elle parcourt de nouveau ces jardins où d'abord elle avoit vu son cher *Lindor* avec tant de plaisir, où elle espère encore le voir, & réparer ses froideurs involontaires. Il y étoit en effet. Le sympathique instinct qui les conduit les a bientôt rapprochés. Tous deux tréssaillent en s'apercevant, & toutefois, ni l'un ni l'autre ne se reconnoissent. C'est la Fée, disoit *Lindor* : c'est l'Enchanteur, disoit *Délie*.... Ah ! fuyons, s'écrioient-ils chacun à part ; & tout en disant ces mots, ils s'avançoient de plus en plus. Ils sont bientôt à portée de se parler, & toujours sans se reconnoître. L'émotion qu'ils éprouvent les étonne & les afflige. Est-il bien vrai, disoit *Lindor*, en lui-même, est-il bien vrai que j'aye pu fuir *Délie*, & que mon penchant m'entraîne vers la Fée ? Est-ce bien elle qui me cause cette impression si vive, si tendre, si digne de

Délie, que j'outrage? Quelle perfidie! Quel changement!.... *Délie* se faisoit les mêmes reproches, y joignoit les mêmes réflexions, sentoît & pensoit comme *Lindor*. La situation de ces deux Amans ne pouvoit être ni plus critique, ni plus violente. L'Enchanteur & la Fée en jouissoient, sans être vus : c'étoit pour eux une sorte de triomphe, mais un de ces triomphes dont on ne peut se dispenser de rougir. Aussi l'Enchanteur se le reprochoit-il : quant à la Fée, elle ne se reprochoit rien. Pouvoit-ce donc être un malheur pour *Lindor* de croire l'aimer? A l'égard de *Délie*, elle la trouvoit un peu plus à plaindre de croire aimer l'Enchanteur.

Le jeune couple avoit fait d'inutiles efforts pour se parler avec indifférence. *Lindor* cédoit à son ascendant; il étoit aux genoux de la prétendue Fée; il lui parloit tendrement, & elle l'écoutoit; il tenoit une de ses mains qu'elle ne songeoit plus à retirer. C'est, cependant, ma main qu'il croit tenir, disoit la Fée à l'Enchanteur? C'est à mes genoux qu'il croit être! D'accord, reprenoit le Magicien, mais, en même temps, c'est moi que *Délie* croit voir à ses genoux; c'est à moi que sa main s'abandonne.

38 MERCURE DE FRANCE.

Cette observation ne plut point à la Fée. Elle s'avance, & *Lindor* croit toujours en elle appercevoir *Délie*. Il se relève avec précipitation, avec honte. L'Enchanteur avoit paru en même temps, & *Délie* l'avoit également pris pour *Lindor*. Quelle confusion ! quelle douleur, s'emparèrent de son ame ! Ce qui achevoit de détromper & de désoler ce jeune couple, c'est qu'aux yeux de *Délie* la Fée n'avoit point changé de figure, & qu'il en étoit de même de l'Enchanteur à l'égard de *Lindor*. Quoi ! disoit ce dernier avec fureur : c'est peu de tromper *Délie*, il faut encore la rendre témoin de mon infidélité ? Hélas, disoit *Délie* à son tour, que va penser le malheureux *Lindor* ? Je l'ai fui, & il voit son rival à mes genoux, son rival que j'y souffre. Ah ! mourons Je n'y puis plus tenir, disoit l'Enchanteur à la Fée ; cette pauvre enfant va s'évanouir. Eh ! laissez, laissez, disoit *Colère*, elle fait bien ce qu'elle fait ; mais heureusement nous sommes ici.

Quant à *Lindor*, il étoit prêt à tourner contre lui-même le glaive que l'aigle lui avoit laissé. Tout-à-coup, il voit ce même aigle voltiger au-dessus de lui, tenant un serpent monstrueux dans ses

terres. L'Enchanteur & la Fée jettent un cri , & restent immobiles. L'aigle continue de descendre, & laisse tomber le serpent aux pieds de *Délie* , que *Lindor* croit toujours être la Fée. Elle veut fuir. Quoi , dit-il , une Fée craindre les serpens ? N'importe , je ne veux pas l'aimer ; mais je dois la défendre. Il dit , & fond sur le reptile , à qui d'un seul revers il fait voler la tête. Mais quelle fut sa surprise de voir ce même serpent devenir homme , & le serrer dans ses bras , en s'écriant : Ah , mon fils ! ta générosité aura sa récompense : reconnois ton père , reconnois *Délie* , que *Délie* te reconnoisse. Nous allons tous être vengés. En effet lorsque *Brouillon* (car c'étoit lui , avoit repris sa forme , *Pacifique* avoit perdu la sienne. Il étoit dans le jardin sous celle d'un mouton. Mais la Fée n'avoit encore subi aucune métamorphose ; elle conservoit même la figure de *Délie* aux yeux de *Lindor* , à qui la vraie *Délie* paroissoit toujours être la Fée , tandis que lui-même n'offroit à ses regards que les traits de l'Enchanteur. Nouveau sujet de douleur pour ces jeunes Amans à qui les épreuves les plus tristes sembloient être réservées. La Fée *Colère* y

mit le comble. Elle vouloit achever de désespérer sa Rivale. Regarde cet Aigle, lui dit-elle ; c'est ta mère. Elle gardera cette forme aux yeux du monde entier, & toi la mienne, & moi la tienne aux yeux de *Lindor*. Quoi ! s'écria *Délie*, avec frémissement, ma mère conservera la figure d'un Aigle, moi celle de la Fée, & la Fée la mienne ?... Ah ! donnez-moi ce glaive..... *Délie* s'en saisit & alloit se percer. Toute la diligence de *Lindor*, ne put même empêcher qu'elle ne se blessât légèrement à la main. Il en tombe quelques gouttes de sang ; aussitôt la Fée *Colère* s'envole sous la forme d'une Chouette, & l'Aigle redevient une femme digne par sa beauté d'être la mère de *Délie* ; mais *Délie* elle-même n'avoit pas encore repris ses charmes aux yeux de *Lindor* : *Lindor* offroit toujours les traits de l'Enchanteur aux yeux de sa maîtresse.

Le pauvre enfant ! disoit la Chouette perchée sur un arbre, c'étoit pourtant moi qu'il croyoit défendre ; c'est dommage qu'il soit condamné à garder la figure de l'Enchanteur. De son côté le Mouton disoit : il est bien triste pour *Délie* d'avoir troqué de visage avec la

Fée. C'étoit cependant une bonne femme que cette Fée *Colère*, disoit à son tour l'Enchanteur *Brouillon*. En vérité je regrette & je plains l'Enchanteur *Pacifique*, ajoutoit en elle même, la Fée *Décile*. Quant à *Délie* & à *Lindor*, ils ne disoient rien, se regardoient, s'aimoient encore malgré leur figure étrangère, & sentoient qu'ils s'aimeroient beaucoup mieux sous leur figure naturelle.

Mais l'un & l'autre poufferent un cri de joie à l'aspect du Génie *Bienfaisant*. Consolez-vous, leur dit-il, je ne vous ai point perdus de vue ; & sur le champ il ajouta, en s'adressant aux Fées & aux Enchanteurs : vous me paroissez tous quatre fort embarrassés ; avouez qu'on risque souvent de l'être quand on a tout pouvoir, excepté celui de réparer ses sottises ? c'est pour mettre fin aux vôtres, qu'aujourd'hui je descends parmi vous ; mais commençons par ces jeunes gens, qui en sont les victimes, sans jamais en avoir été les complices. Que *Délie*, poursuivit-il, cesse de ressembler à la Fée... Ah tant-mieux ! s'écria le Mouton. Que *Lindor*, ajouta *Bienfaisant*, quitte les traits de l'Enchanteur... Ah tant-mieux ! s'écria la

42 MERCURE DE FRANCE.

Choüette. Que *Pacifique*, poursuivit le Génie, reprenne sa forme pour ne la plus quitter... Ah tant-mieux ! s'écria *Lindor*... Que *Colère* quitte la figure d'une Choüette pour reprendre à jamais la sienne... Ah tant - mieux ! s'écria *Délie*. Ce n'est pas tout, reprit encore *Bienfaisant*, que *Pacifique* s'unisse avec *Docile*, & *Brouillon* avec *Colère*... Ah tant-mieux ! s'écrièrent, en même tems, & *Colère*, & *Brouillon*, & *Docile*, & *Pacifique*.

On voulut remercier le Génie; il avoit déjà disparu. Les deux couples Magiciens se promirent bien de mettre ses conseils à profit. Ils s'étoient fait réciproquement assez de mal, pour bannir d'entr'eux toute rancune : mais les seuls vraiment heureux, furent *Délie* & *Lindor* : ils n'avoient jamais opprimés personne ; ils s'aimoient.

Par M. de la DIXMERIE.



É P I T R E

A M. DELALANDE, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Professeur de Mathématiques au Collège Royal.

C É L É B R E Élève de *Newton*,
Aimable & délicat génie,
Qui sçavez aussi bien le ton
De la bonne plaisanterie,
Que vous sçavez donner leçon
D'Algèbre & de Géométrie !
Vous Astronome-Bel-Esprit,
Que la docte & sage *Uranie*
Éclaire, protège & chérit ;
Quittez enfin l'Observatoire,
Le télescope, le compas,
Et fermez le laboratoire
Où vous savourez les appas
D'un astronomique grimoire,
Qui jusqu'ici ne me plaît pas.
Venez goûter dans la patrie
Dans votre famille chérie,
Et près de vos tendres amis
Un repos aux Sçavans permis.
Mais, hélas ! voudrez-vous m'en croire !

44 MERCURE DE FRANCE.

Quand on fait le ferme propos ,
 D'aller au Temple de Mémoire ,
 On ne connoît point le repos :
 On ne sçait point reprendre haleine ,
 Si l'on ne touche pas la fin
 De ses travaux & de sa peine ;
 Et l'on va toujours son chemin.
 Vous avez bien voulu prédire
 Depuis longtems l'instant heureux
 De votre arrivée en ces lieux ,
 Où tout le monde vous desiré.
 Ah ! pour ma satisfaction ,
 Faites en sorte , je vous prie ,
 Qu'un jour cette prédiction
 Se trouve aussi bien accomplie ;
 Que celle que votre *Uranie*
 Se plaît à faire tous les jours ,
 Sur les Astres & sur leur cours.

Par M. JAN... à Chaf en B...

Le 1 Juillet 1762.

É P I G R A M M E

SUR un PETIT-MAÎTRE.

J n'envierai jamais , je le dis franchement ,
 La beauté de ce Petit-Maitre ;
 Mais je voudrois uniquement
 Etre aussi beau qu'il pense l'être.

Par un Inconnu de Bresse.

LE P R I N T E M P S ,

*ÉPÎTRE à CHLORIS , pour l'inviter à
se rendre à la Campagne.*

Doux ornement de ces rustiques bords,
Viens ma *Chloris* , embellir ton empire ,
Viens de mes timides accords
Y perpétuer le délire ;
Viens , hâte-toi , c'est ici le séjour
Du jeune enfant de Cythérée :
Tout respire , y chante l'Amour ,
Tout y peint à mon cœur ton image adorée ,
Tout s'anime dans ces beaux lieux ,
Tout renaît , & bénit son être :
Dans ce séjour agréable & champêtre ,
Tout satisfait le cœur , tout enchante les yeux.
Les troupeaux bondissent ,
Les arbres fleurissent ,
Le Zéphir léger
Daigne y voltiger ;
Les amours s'y glissent
Pour nous engager.
Dans ces bocages ,
Sous ces ombrages
Le rendre moineau
Par son doux ramage

46 MERCURE DE FRANCE.

Que reedit écho ,
Des jours du bel âge
Trace le tableau.

Bientôt docile au penchant qui l'entraîne ,
Cédant avec transport à la loi du désir ,
L'instinct le ramène
Vers le plaisir.

Toujours heureux , dans son ardeur discrète ,
Il aime , il est aimé : Dieux quel sort est le sien !
Il goûte le souverain bien
Sans éprouver jamais l'amertume inquiète,
Qui constamment empoisonne le mien.
Ah ! reviens , ma *Chloris* , seul charme de ma vie !
Viens dans ces lieux apprendre aux vrais Amans

Qu'il est de fortunés momens
Pour deux cœurs qui bravent l'envie ;
Et qu'une heureuse sympathie
Fait naître d'aimables instans
Que fait égayer la Folie.
Symbole d'un bien passager ,
Le cours de cette onde argentée
Semble , hélas ! trop nous présager
De nos beaux jours la trop courte durée :
Profitions de notre printemps ;
Le plaisir fuit , le temps s'avance ;
Trop tôt les hyvers accablans
Nous amèneront la prudence.
Amour , c'est ici le tombeau
De toute flamme peu discrète ;

Et dans notre ame satisfaite ,
Nous y conservons ton flambeau.
Heureux qui de tes traits aimables
Savoure la tendre douceur ,
De qui le trop sensible cœur
Se plaît dans des liens durables !

Libre par tes feux
Sa raison expire ,
Il aime, il soupire .
D'un cœur amoureux
Ravissant délire ,
Ris , folâtres jeux ,
D'*Hilas* qui desire
Secondez les vœux ,
L'Amour qui l'inspire ,
Veut le rendre heureux.

Déjà l'Aurore impatiente ,
Quittant pour nous d'autres Etats ,
De sa lumière bienfaisante
Vient dorer nos heureux climats.

O ma Bergère , ose fuir l'embarras
Et le tumulte de la Ville !
Viens en ces lieux , viens goûter les appas
D'une félicité tranquille.

Amour qui fut nous animer ,
Dans ces lieux charmans te desire.

O ma *Chloris* , s'il est doux de s'aimer ,
Il est cent fois plus doux de pouvoir se le dire !
*Par M. DAUGIER , Garde du Pavillon Amiral ,
au Département de Toulon.*

*A L'AUTEUR DU MERCURE.***M**ONSIEUR,

Heureux les Epoux qui ne s'aiment pas ! C'étoit l'Epigraphe & la morale d'un Conte inséré dans un de vos derniers Mercures. Cent fois plus heureux les Epoux qui s'aiment : c'est une vérité de fait que pour le bien de l'humanité , mille expériences démontrent. Le dialogue que je prends la liberté de vous adresser en est une nouvelle preuve : il a été composé par une épouse tendre & chérie ; c'est Chonchette , elle-même , qui s'est plû à célébrer son bonheur d'une manière qui montre combien elle en est digne. Son dessein étoit , après en avoir amusé l'époux qui partage sa félicité , de laisser mourir entre quelques amis , ce petit Ouvrage, ainsi que beaucoup d'autres qui ont déjà eu le même sort ; j'ai cru qu'il méritoit d'être inséré dans votre Journal , & j'ai pensé qu'il étoit en quelque façon de devoir de l'y mettre , ne fût-ce que pour la conversion des incrédules

dules en matière de tendresse conjugale. Je ne vous dirai point que l'aimable *Chonchette* se nomme dans le monde Madame D***, & que le nom qu'elle porte, ainsi que son époux, dans son dialogue, est un de ces noms bizarres que l'Amour donne par hasard, & que la familiarité consacre par habitude; je craindrois qu'une indiscretion complete ne me fît du tort dans son esprit, surtout si, comme je m'y attends, la vôtre seconçoit la mienne: je prévois que j'aurai déjà assez de peine à obtenir que l'on me pardonne d'avoir livré à l'impression un Ouvrage qui ne m'étoit que confié.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. D. P.

D I A L O G U E.

CHONCHON, L'AMOUR ET
CHONCHETTE.

L'AMOUR.

OH ! pour cela vous me jouez tous
les deux un vilain tour !

C

CHONCHON,

De quoi donc , *Chonchette* , se plaint cet aimable enfant ? lui aurois-tu manqué en quelque chose ?

CHONCHETTE.

Qui moi ? hélas , depuis six mois je ne fais que ce qu'il m'inspire !

CHONCHON.

J'en dirois bien autant. Cependant il paroît fâché.

L'AMOUR.

On le feroit à moins. Etois-je convenu avec vous , que vous me garderiez un siècle après l'hymen ? quand je fais à des époux la galanterie de paroître à leurs nôtces , c'est à peu-près tout ce que l'on peut exiger de moi. Depuis la vôtre , je n'ai pu m'échapper d'ici. Combien comptez-vous que cela dure encore ?

CHONCHON ET CHONCHETTE.

Tant que nous vivrons tous les deux,

L'AMOUR.

Cela est consolant ! je n'avois pas

A O U S T. 1762.

51

prévu cette perfidie. Quoi , vous êtes époux , & vous m'emprisonnez dans votre cœur ! Pour l'*Estime* , à la bonne heure , elle pourroit vous le pardonner. Mais moi ! . . . c'est me traiter un peu cruellement.

C H O N C H E T T E.

Nous la tenons aussi captive volontaire , au point qu'elle m'a donné pour caution de sa constance à rester avec nous , les aimables qualités de mon *Chonchon*.

C H O N C H O N.

Je puis t'offrir de sa part la même garantie ; je vois toujours en toi les mêmes charmes.

L' A M O U R.

Eh voilà ce qui me désole ! vit-on jamais époux donner dans de pareils écarts ? quoi ! voir ce qui n'est plus , tandis que tant d'autres ne sentent plus ce qu'ils voyent !

C H O N C H E T T E.

Telle est précisément ma félicité ! & je n'ai tant attendu que pour mieux assurer mon bonheur.....

C ij

CHONCHON.

Mais laisses-moi donc le temps de parler de celui que je goûte avec toi...

L'AMOUR.

Oh ! je suis perdu sans ressource : ce combat de sentiment ne m'annonce que trop l'éternité de mon esclavage : je vois d'ici une suite de procédés réciproques qui, malgré mon dépit, m'enchaîneront à eux pour la vie.

CHONCHETTE.

Nous voilà devinés, mais cela ne fait pas caution. Crois-moi, *Chonchon*, saisis-toi d'une de ses aîles tandis que j'emporterai l'autre. En cessant de craindre sa légèreté, nous l'en aimerons encore davantage.

CHONCHON.

Je suis de ton avis : mais où mettre en sûreté ce larcin ?

CHONCHETTE.

La nuit s'approche ; elle porte conseil : je me charge d'y rêver. Bon soir à toute la Nature, excepté à toi.

O D E tirée du Pseaume X.

QUOI ! l'on veut que *David*, par une lâche
fuite,

Se dérobe en tremblant à l'injuste poursuite
D'un cruel oppresseur ;

Tel que le foible oiseau qui , déployant ses ailes ,
Sur des monts escarpés fuit les flèches mortelles
Du vigilant Chasseur ?

Loin de moi ce conseil que la crainte me donne :
Le Seigneur, dont le bras jamais ne m'abandonne ,
Sçaura me protéger.

Mon âme dans son sein a placé mon asyle :
Elle s'y réfugie , & voit d'un oeil tranquille
Le plus pressant danger.

Saül, n'écoutant plus que sa jalouse rage,
Enchaîne, anéantit mon fidèle courage
Et mes justes projets :

Guidé par la Fureur, aveuglé par l'Envie ;
Ce Prince impitoyable arme contre ma vie
Ses perfides Sujets.

Vain péril, tu ne peux ébranler ma constance ;
Dieu, dont je vais bientôt éprouver l'assistance ,
Réside dans les Cieux.

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

C'est-là qu'il a fixé son trône & sa demeure ;
De-là ce Dieu puissant sur le pauvre à toute heure
Daigne baisser les yeux.

Il tient sous son pouvoir tous les enfans des hommes ;

Affis au haut des Cieux sur tous tant que nous
sommes

Je le vois dominer.

Ce Dieu, dont l'équité nous paroît assoupie ,
D'un regard interroge & le Juste & l'Impie ,
Et sçait les discerner.

Le sort de la vertu n'est point celui du crime ;
Le vice triomphant pendant un temps l'opprime ;
Et se croit tout permis ;

Mais le Seigneur enfin se déclare pour elle ,
Ecoute ses soupirs, épouse sa querelle ,
Confond ses ennemis.

C'est ainsi qu'en faveur de l'aimable innocence ,
Le Très-haut sçait dompter l'orgueilleuse licence
De l'homme criminel.

De nos fiers ennemis bravons donc la menace ;
Et sçachons opposer à leur coupable audace
Le bras de l'Eternel.

Non, ne redoutant rien, Dieu prendra ma défense ;

Ne craignons que ce Dieu que jamais on n'offense,
Avec impunité.

Un péril effrayant ici-bas m'environne ;
Mais le Seigneur est juste, & du haut de son Trône
Il venge l'équité.

*VERS , pour mettre au bas du Portrait
de M. D'AQUIN , Organiste.*

PEINTRE toujours fécond, harmoniste brillant,
Bien moins admiré qu'admirable,
Le célèbre *D'AQUIN*, sublime en son talent,
A l'art encor d'être agréable.

Par M. GUICHARD.

A M. DE LA PLACE.

IL ne tiendra qu'à vous, Monsieur, de
me rendre un service notable, en infé-
rant dans votre *Mercure* les Vers ci-in-
clus. Je vous ai déjà l'obligation d'avoir
fait voir le jour à mon projet sur *les Fos-
siles de France*, mois de Mars 1760.
Les Vers que je vous adresse, Monsieur,
sont une espèce de badinage. Je disois
un jour à une personne de distinction

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

qui visitoit mon petit Cabinet d'Histoire-Naturelle, que j'étois tenté de demander l'aumône à tous les Seigneurs, & Curieux opulens, dont les Collections sont si merveilleuses. Il y eut à ce sujet une sorte de défi ; faites-moi gagner, Monsieur, s'il vous plaît : je pourrai gagner de bien des façons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D A L L E T, l'aîné, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Rouen.

A Valogne le 5^e Juin 1762.

E P I T R E

*A tous nos Seigneurs curieux,
Salut & gloire en Terre comme aux Cieux.*

U N habitant d'une basse Province,
Dont le cœur est plein de desirs,
Mais dont la fortune un peu mince
Le sévre de tous les plaisirs,
Epris surtout de la gloire immortelle
De suivre, & de baiser les pas
De cette gentille femelle
Qu'on nomme *Histoire-Naturelle*
Dont il adore les appas ;

Cet habitant du fond de la *Neustrie* ,
 Où *Lachésis* file ses tristes jours ,
 Loin du bonheur , des jeux , & des amours ;
 S'adresse à vous , *Messeigneurs* , & vous prie
 De vouloir par quelques bienfaits
 Echapper de vos Cabinets
 Enjoliver son toit rustique ;
 Sa reconnoissance authentique
 Suivra , je vous jure , de près.

Bienfaiteurs actuels.

Mlle De la Gardye.	Docteville.
Madame le Sauvage.	De Réville.
Madame de Colleville.	De la Rue.
<i>Messieurs.</i>	De l'Angle.
D'Argenville.	Joret.
Le Cat.	Sival.
L'Abbé De la Haye.	De Littiniere , &c.

Bienfaiteurs espérés.

<i>Mesdames.</i>	Du Bois Jourdain.
La Présidente de Bende-	Le Chevalier Turgot
ville.	Le Marq. de Croismare
La Comtesse de Fuligny.	Davila.
De Courtaignon.	L'Abbé Coutbont.
De Chazot du Plessis.	L'Abbé Aubry.
<i>Messieurs.</i>	Le Comte de Tressan.
Le Duc de Chaulnes.	Journu , de Bordeaux.
Hennin.	De la Faille.

Et tous ceux & celles qui voudront bien enrichir
 le Demandeur,

C v

IMITATION des Vers Anglois de
M. PRIOR, qu'il a intitulés :
CLOÉ HUNTING.

THEMIRE un jour ayant perdu la Chasse,
 S'égare dans un bois ; *Apollon* l'apperçoit ;
 Comme elle a de *Diane* , & la taille & la grâce ,
 Qu'elle a ses blonds cheveux , que de plus il lui
 voit

Un Arc en main , le Dieu s'y trompe & croit
 Voir *Diane* elle-même. A grands cris il l'appelle.

Ma sœur ! où courez-vous ? ma sœur ,
 La Chasse qui sans vous ne sauroit-être belle
 Est de ce côté-ci. Témoin de son erreur ,
 Le malin Dieu d'Amour , qui faisoit sentinelle
 Auprès de sa Nymphé fidelle ,
 Se mit à rire de bon cœur.

La méprise est vraiment nouvelle ,
 Dit l'enfant de *Cypris* , pour un si grand Docteur ,
 La beauté qu' *Apollon* prend ici pour sa sœur ,
 Est la gloire de mon empire.

C'est l'aimable & jeune *Thémire* ,
 A qui j'ai remis tous mes droits ,
 Avec mon Arc & mon Carquois.

Sur ces bords enchantés arrosés par la *Seine* , *

Dans l'Anglois , la *Tamise*.

Seule elle exerce un souverain domaine.
 Votre sœur qui brave mes loix
 Oseroit-elle y rien prétendre ?
 Allez aux rives du *Méandre*,
 Armé de ce dard meurtrier ,
 Pour suivre au gré de l'ardeur qui vous guide ;
 Le Cerf léger, le Daim timide ,
 Ou le féroce Sanglier.
 Si d'un tel passe-temps *Diane* se contente,
Thémire & moi journellement
 Nous faisons notre amusement
 D'une Chasse bien différente :
 Ce n'est qu'au cœur humain que s'adressent nos
 traits,
 En les lançant, *Thémire* est sûre
 De faire une telle blessure ,
 Qu'on en mourra plutôt que d'en guérir jamais.

Par M. L. L. B...

POUR Madame de Br..... le jour
 de la *MAGDELEINE*, dont
 elle porte le nom.

MAGDELEINE fut sage & belle,
 Mais en deux temps bien différens.
 Br * * *, pour l'emporter sur elle ,
 Est belle & sage en même temps.

Cvj

LÉ mot de la première Enigme du second Volume de Juillet est *la Respiration*. Celui de la seconde est *la Rose*. Celui du premier Logogryphe est *Procédure*, dans lequel on trouve *cure*, *écu*, *écroue*, *eu*, *Pérou*, *re*, *or*, *cédre*, *Porc*. Celui du second est *la seringue*. On y trouve *rue*, *singe*, *serin*, *signe*, *sein*, *grue*, *sire*, *reine*, *ruse*, *négre*, *nigar*, *nuc*.

E N I G M E.

QUEL est mon sort ! si-tôt que je suis née,
On m'insulte, on me bat ; mais malgré ces tourmens,

La Coquette voudroit avoir ma destinée :
Plus je suis vieille , & plus je plais à mes Amans.

A U T R E.

LORSQU' par de justes liens
On sçait unir à moi celui qui me ressemble,
Nous ne faisons plus qu'un ensemble ;
Je vois tout par ses yeux , il voit tout par les miens.
Si je lui fais tenir quelque discours frivole ,
En revanche je sçais lui couper la parole.

L O G O G R Y P H E.

Da la variété je présente l'idée.
Tout, hors l'Être suprême, est soumis à mes loix ;
J'habite également & l'autre de *Prothée* ,
Et le palais des Rois.
Veux-tu savoir, Lecteur, qui je suis ? Décompose,
Rassemble mes dix pieds Mais qu'en est-il be-
soin ?
Peut-être, sans aller si loin,
Trouveras-tu chez toi la chose.
Mais non ... Lecteur, poursuis ; va jusqu'au bout ;
Et d'un œil attentif examine mon tout.
Tu trouveras en moi l'immortelle substance ,
Par qui l'homme se meut & pense ;
Un signe de gaité ; l'arbre majestueux
Dont la tête touche les Cieux ;
Un fleuve dont les eaux roulent l'or en Espagne ;
Presque une ville de Bretagne ;
La prison d'un oiseau ; cet animal trompeur ,
Des rats grand exterminateur ;
En un seul trait enfin pour peindre mon essence ,
Je n'ai rien de constant que ma seule inconstance.

Par M. LAUS DE BOISSY.



A U T R E.

Les neufs pieds, cher Lecteur, qui forment
mon essence ,

T'offriront, sans effort, un nom qui fut fameux ;

Un Héros de nos jours, dont la haute vaillance

Mérite moins encor que le cœur généreux.

Combine maintenant, tu trouveras un être,

Dont la vaste étendue embrasse l'Univers ;

Ce que maint mortel veut paroître

Pour écarter le soupçon du revers ;

Ce que pour s'instruire il faut faire ;

Le fruit du travail merveilleux

D'un insecte laborieux ;

Pour un jeune Ecolier une pénible affaire ;

Ce que craignoient souvent des combattans nou-
veaux ;

Un mot dont l'effet est de fixer la mémoire,

Quand on veut, avec fruit, étudier l'Histoire ;

Ce qui conserve enfin le vin dans les tonneaux.

Poursuis, & tu verras le nom de ce Prophète

Exempt du fatal monument ;

Ce Sacrificateur dont l'exemple touchant

Doit servir aux parens d'instruction parfaite ;

Ce qui s'écoule avec rapidité ,

Avec l'objet dont on est enchanté ;

L'une des sources de la vie ;
 Ce qui doit exciter notre plus forte envie ;
 Une note en Musique ; un pronom relatif ;
 Une plante commune ; une riviere en France ;
 Ce qui peut quelquefois défarmer la vengeance ;
 Encor Mais c'est assez pour ton génie actif.

L. de Bordeaux.

A U T R E.

S I je suis en entier , tout le monde fait gloire
 De me fuir avec soin & de me détester ;
 Mais qu'on ôte mon chef, qui pourroit alors croire
 Le temps que bien des gens passent à me cher-
 cher ?

Par le même.



CHANSON.

UN jour dans le fond d'un bosquet
Coridon chantoit un air tendre;
Chloris qui cherchoit du muguet,
 S'approcha pour le mieux entendre.
 Mais ce Berger appercevant
 Celle pour qui son cœur soupire :
 C'est vous, dit-il, objet charmant,
 C'est vous, c'est vous qui causez mon martyre.

Bergère, depuis l'heureux jour,
 Que je vous vis dans la prairie,
 Flater, caresser tour-à-tour
 Mon chien & ma brebis chérie,
 Pour vous je brûle constamment,
 Sans avoir osé vous le dire.
 C'est vous, *Chloris*, objet charmant,
 C'est vous, c'est vous qui causez mon martyre.

Oui je brûle du plus beau feu ;
 On ne peut aimer davantage.
Chloris surprise de l'aveu,
 Reprend le chemin du Village.
Coridon marche sur ses pas,
 Et ne cesse de lui redire
 C'est vous, belle *Chloris*, hélas !
 C'est vous, c'est vous qui causez mon martyre.

Tendrem^t.

Un jour dans le fond d'un bosquet, Cori -
-don chan-toit un air tenare, Cloris qui cher-
-choit du muguet S'ap-pro-cha pour le
mieux entendre: Mais le berger apperce-
-vant Celle pour qui son cœur soupire, C'est
vous, dit-il, objet charmant, C'est vous, C'est
vous qui cau-sés mon mar-ti - - - re

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**

De ces feux, le Berger discret,
Lui promet de faire un mystère;
Chloris qui l'aimoit en secret,
L'écouta bientôt sans colère;
Et le regardant rendrement,
L'entend avec plaisir redire,
C'est vous, *Chloris*, objet charmant,
C'est vous, c'est vous qui causez mon mar-
tyre.

Le lendemain, dans le bosquet,
Chloris du matin va se rendre,
Pour cueillir un autre bouquet,
Et son Berger va l'y surprendre.
Elle reconnoît son vainqueur;
Elle rougit, elle soupire,
Et *Coridon* a le bonheur
De voir, de voir la fin de son martyre.
L'Air & les paroles sont de M. Depe.....



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉCOLE MILITAIRE :

*OUVRAGE composé par ordre du
Gouvernement. A Paris, chez Durand,
rue du Foin , 1762. 3. vol. in-12.*

PREMIER EXTRAIT.

» **L**ES Auteurs Grecs & Latins ,
» dit l'Auteur , ont recueilli avec soin
» & avec goût , les particularités de la
» vie des grands Capitaines de leur Na-
» tion , qui pouvoient élever les esprits
» & les animer à la défense de la Pa-
» trie.

» Le Ministère a cru que l'Histoire
» moderne , comme l'ancienne , de-
» voit présenter des traits d'activité ,
» d'intelligence , d'humanité , de pré-
» sence d'esprit , de fermeté , d'hé-
» roïsme ; & il m'a fait l'honneur de
» me charger de les rassembler.

» Il m'est venu d'abord dans l'esprit

» de commencer mon travail où les
 » Ecrivains originaux de l'Antiquité
 » avoient fini le leur ; mais lorsque
 » j'ai fait réflexion que la décadence de
 » l'Empire Romain avoit entraîné la
 » ruine de l'Art de la guerre comme
 » la ruine des autres Arts ; j'ai pensé
 » qu'on ne pourroit tirer , ni beaucoup
 » d'instruction , ni un grand encourage-
 » ment de la routine d'une longue
 » suite de siècles barbares.

» L'expédition de *CHARLES VIII.*
 » en Italie , m'a paru l'époque à la-
 » quelle je devois me fixer. Alors seule-
 » ment on a commencé à soupçonner
 » des principes qui ont été développés
 » successivement , & que le Prince
 » *Maurice d'Orange* & le grand *Gustave*
 » ont enfin mis dans tout leur jour.

» Quoique j'écrive pour les François,
 » j'ai puisé dans les Fastes de toutes les
 » Nations de l'Europe ; en mettant sous
 » les yeux de nos jeunes guerriers les
 » vertus & les talens de leurs Ancêtres,
 » il m'a paru important de les convain-
 » cre que les ennemis qu'ils avoient à
 » combattre avoient aussi des talens
 » & des vertus. Cette conviction qui
 » feroit une impression dangereuse sur
 » des ames foibles , doit naturellement

68 MERCURE DE FRANCE.

» redoubler les efforts d'un Peuple que
» l'honneur a toujours guidé.

» J'ai longtems balancé si je mêle-
» rois quelques sentimens bas , quel-
» ques actions déshonorantes , parmi
» les sentimens généreux , les actions
» éclatantes qui font le fond de ce re-
» cueil. Des Officiers distingués m'ont
» persuadé qu'il étoit essentiel de gra-
» ver profondément dans tous les cœurs,
» que la honte de la lâcheté, de l'avi-
» dité , de l'incapacité se perpétuoit
» comme la gloire de l'intrépidité , du
» désintéressement , de l'application.

» Le grade militaire n'a point in-
» flué sur le choix des discours & des
» faits propres au but qu'on se propo-
» soit. Le Soldat qui, comme ses Chefs ,
» a besoin d'encouragement , est suf-
» ceptible d'émulation , verra que s'il
» remplit ses devoirs avec distinction ,
» s'il a des occupations heureuses , il
» peut espérer d'occuper ses contempo-
» rains & la postérité.

» Quelques personnes auroient desi-
» ré qu'on rangeât les matières sous
» certains titres. Des Généraux consul-
» tés , ont craint la monotonie de cette
» méthode. Ils ont préféré l'ordre chro-
» nologique , qui , outre l'agrément de

» la variété, présenteroit la marche &
 » les progrès de la science la plus fu-
 » neste, & malheureusement la plus
 » nécessaire.

» L'usage de ce Livre ne doit pas être
 » borné à Messieurs les Elèves de l'E-
 » cole Militaire. Tous les jeunes gens
 » qu'on destine au service, tous ceux
 » qui y sont entrés en tireront le plus
 » grand fruit. J'ose encore former un
 » souhait ; c'est qu'on en établisse la
 » lecture journaliere dans les chambrées
 » des Soldats.

» Les Officiers de toutes les Nations
 » de l'Europe, sont invités à recueillir
 » ce qui entre dans le plan qui a été
 » tracé. Le Libraire recevra leurs pa-
 » quets francs de port, & les remet-
 » tra à l'Auteur. Avec ce secours, on
 » parviendra à élever à la gloire de
 » l'Europe moderne, un monument
 » peut être aussi respectable que tous
 » ceux qui nous restent des temps les
 » plus héroïques.

Telle est l'idée que l'Auteur a tracée
 lui-même, de l'Ouvrage que nous an-
 nonçons. Quelques citations feront ju-
 ger de l'exécution.

Le célèbre Génois *Christophe Colomb*
 entreprend la découverte de l'Amérique

pour la Reine de Castille. Ce fut dans l'Isle de Saint-Domingue qu'il forma son premier établissement, qu'il appella le Fort *Isabelle*, du nom de la Princesse qu'il servoit. Le manquement absolu de toutes choses qu'on y éprouve, donne occasion à *Pedro Marguerit*, qui y commande, de faire une action tout-à-fait héroïque.

Un Indien lui apporte deux Tourterelles en vie ; il les reçoit, les paye & prie une partie de sa Garnison de monter avec lui au lieu le plus élevé de la Citadelle. *Messieurs*, leur dit-il, en tenant dans sa main les deux Tourterelles, *je suis bien fâché qu'on ne m'ait pas apporté de quoi vous régaler tous ; mais je ne puis me résoudre à faire un bon repas, tandis que vous mourez de faim.* En achevant ces mots, il donna la liberté aux deux oiseaux.

Christophe Colomb fait une descente à la Jamaïque, où il veut former un établissement. Les Insulaires s'éloignent du rivage, & laissent manquer les Castillans de vivres. Un stratagème très-singulier est mis en usage dans cette occasion pressante.

Il doit y avoir bientôt une Eclipsé de

Lune. *Colomb* fait avertir les Chefs des peuplades voisines , qu'il a des choses très-importantes à leur communiquer. Après leur avoir fait des reproches très-vifs sur leur dureté, il ajoute d'un ton assuré : *Vous en serez bientôt rudement punis : le Dieu puissant des Espagnols que j'adore , va vous frapper de ses plus terribles coups. Pour preuve de ce que je vous dis , vous allez voir dès ce soir la Lune rougir , puis s'obscurcir & vous refuser sa lumière. Ce ne sera-là que le prélude de vos malheurs , si vous ne profitez de l'avis que je vous donne.*

L'Eclipse commence en effet quelques heures après ; la désolation est extrême parmi les Sauvages : ils se prosternent aux pieds de *Colomb*, & jurent qu'ils ne le laisseront manquer de rien. Cet homme habile se laisse toucher , s'enferme comme pour appaiser la colère céleste, se montre quelques instans après , annonce que Dieu est apaisé, & que la Lune va paroître. Les Barbares demeurent persuadés que cet Etranger dispose à son gré de toute la Nature, & ne lui laissent pas dans la suite le temps même de desirer.

Quelques Portugais sont faits prison-

niers dans l'Inde. Comme leur Nation , dans le temps de ses prodigieux succès , trouve cet événement honteux , elle ne s'empresse pas de les racheter. Le Pere de *Lauriere* , vertueux Franciscain , qui est avec eux , demande qu'on le laisse partir pour aller traiter lui-même cette affaire. Le Roi de *Cambaie* , paroissant inquiet du retour , le Religieux détache son cordon , & le lui met en main , comme le gage le plus assuré de sa foi : sur cela seul on le laisse partir. Sa négociation est infructueuse , & il revient dans les fers. Le Roi est si frappé de cette fidélité , & il conçoit une si haute opinion d'un peuple qui produit des hommes capables de cet acte de vertu , qu'il les renvoye tous sans rançon.

Soliman , ce fier Souverain des Turcs , dont les talens sont fort grands , & l'ambition sans bornes , attaque la Hongrie & prend Belgrade qu'on regardoit comme le boulevard de la Chrétienté. Il vient de faire cette importante conquête , lorsqu'une femme du commun s'approche de lui , & se plaint amèrement de ce que des Soldats lui ont enlevé des bestiaux qui faisoient toute sa richesse :

Il

Il falloit que vous fussiez ensevelie dans un sommeil bien profond, lui dit en riant le Sultan, *puisqu'vous n'avez pas entendu venir les voleurs? Oui, je dormois, Seigneur*, répond-elle; *mais c'étoit dans la confiance que votre Hauteesse veilloit pour la sûreté publique.* Le Prince qui a de l'élévation approuve ce mot, tout hardi qu'il est, & répare convenablement un dommage qu'il auroit dû empêcher.

Les Impériaux & leurs Alliés qui entreprennent de chasser les François du Milanès, croient devoir commencer par s'emparer de Parme. Il survient pendant le siège mille contretemps qui doivent les déterminer à l'abandonner. On rient suivant l'usage beaucoup de conseils, sans rien décider. Enfin le Marquis de Pescaire plus hardi que les autres, dit : *je vois bien que nous sommes tous d'un même avis, mais que personne n'en veut paroître l'Auteur. Pour moi qui n'ai en vue que le bien commun, je conclus sur tout ce qui a été dit & que tout le monde sçait, à lever le siège.* Dès qu'il a fait cette ouverture, les Généraux parlent tous

D

comme lui , & on prend l'unique parti qu'il y avoit à prendre.

Les Impériaux assiégent les François dans *Fossan* , ville du Piémont.

Montpesat montre dans la défense de cette Place un courage héroïque & une capacité extraordinaire à la fin ; cependant , comme il manque de tout , il s'engage à se rendre , si dans quinze jours il n'est pas secouru.

Dans cet intervalle , *Charles-Quint* arrive au camp , où *Antoine de Lève* son Général lui présente la *Roche du Maine* , un des ôtages que les Assiégés ont donné. Le Prince qui connoît beaucoup de réputation cet Officier , fait devant lui la revue de son armée , & veut sçavoir ce qu'il en pense. *Je la trouve* , dit-il , *plus belle que je ne voudrois ; mais si Votre Majesté passe les monts , elle en verra une plus lesté encore.* L'Empereur lui dit ensuite qu'il va visiter les Provençaux qui sont ses Sujets. *Je vous assure* , reprend-il , *que vous les trouverez fort désobéissans.* L'entretien s'échauffant insensiblement , *Charles* demande combien il y a de journées du lieu où ils sont jusqu'à Paris. *Si par journées vous entendez des batailles , il y en a douze au moins ,*

répond le Gentilhomme François , à moins que vous ne soyez battu dès la première.

Un jour que le fameux Portugais *Jean de Castro* se promenoit dans *Lisbonne* , il aperçut sur la boutique d'un Tailleur un habit galant , & demanda pour qui il étoit. Quand on lui eut répondu que c'étoit pour un de ses enfans , il prit des ciseaux , le coupa en pièces & dit au Tailleur : *dites à ce jeune homme qu'il se fasse faire des armes. Et quoi plus ?... des armes.*

Le Maréchal de *Brissac* vient à bout d'emporter d'un coup de main la ville de *Quiers* dont il croyoit ne se rendre maître que par un siège régulier. Les vainqueurs se flattent ouvertement que ce premier avantage sera rapidement suivi des plus grands succès. L'Historien *Davila* qui se trouve parmi les Troupes Espagnoles qui défendoient la Place , dit à l'un d'eux : *Vous avez bien sçu , Messieurs les François , commencer la guerre à votre avantage ; mais j'espère que l'impatience & la légèreté avec lesquelles vous conduisez vos affaires , rétabliront les nôtres.* On rapporte ce

D ij

discours au Maréchal , qui répond : *Cet Etranger nous connoît de longue main.*

Dans le temps de l'héroïsme des Portugais dans l'Inde , un Soldat qui étoit dans l'Isle de *Ceylan* , osa desirer un jour un oignon. *Que demandez-vous* , lui dit froidement son Capitaine ? *les Portugais n'ont pour toutes provisions que du pain , de l'eau , de la poudre & des balles. On ne les accoutume point aux mets exquis.*

Le Portugais *Hem Lopès Carasco* est attaqué à l'Isle de la *Sonde* par le Roi d'*Achem*. Il se défend avec une valeur plus qu'humaine, Tranquille dans le plus grand péril , il paroît travailler aux apprêts de quelque Fête considérable. Au milieu du combat , il est si dangereusement blessé, qu'on croit qu'il a été tué. Son Fils qui est dans l'instant averti de ce malheur , répond simplement en continuant de combattre : *C'est un brave homme de moins : mais nous vivons encore ; triomphons , & méritons une mort aussi glorieuse que la sienne.*

Les Espagnols avoient été chassés de *Mastricht* par les Habitans , mais ils

étoient réstés les maîtres de *Wich*, petite partie de la Place, séparée de l'autre par la Meuse. Les vaincus humiliés d'un affront aussi sensible, qui vient uniquement de leur négligence, veulent réparer sur le champ leur faute, en reprenant ce qu'ils ont perdu. Comme ils n'y voient d'obstacle que celui qu'y mettent quelques pièces de Canon placées sur le pont qui joint les deux Villes, ils prennent pour évirer ce danger une résolution très-extraordinaire. Ils mettent devant eux toutes les femmes de *Wich* qu'ils peuvent prendre. Avec ce rempart ils entrent sur le pont; & couverts de ces singuliers boucliers, ils tirent hardiment & sûrement sur les Citoyens, qui ne pouvant se défendre sans tirer sur leurs parentes, ou du moins sur les femmes de leur parti, quittent leur poste, se réfugient dans leurs maisons, & abandonnent le champ de bataille aux Espagnols, qui se trouvent maîtres de la Ville, sans avoir couru de risque.

L'Espagnol *Lopez de Acunha*, s'armant à la hâte pour un coup de main, dit à deux Domestiques qui l'habillent, de mettre mieux son casque, parce qu'il lui cause une grande douleur à l'oreille.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

On lui soutient obstinément que cela ne peut pas être ; & sans insister davantage , il part pour le lieu où le danger & la gloire l'appellent. A son retour , il jette son casque & son oreille , & dit à ses serviteurs avec douceur : *Ne vous disois-je pas que mon casque étoit mal mis ?*

Dom Juan de Guzman devant qui on contoit ce trait singulier , avoua que s'il eût été *Dom Lopez* , il eût coupé les oreilles à ces deux coquins. *C'eût été* , lui dit *Dom Juan d'Autriche* , *vendre la sienne à vil prix , au lieu d'acheter comme Dom Lopez toutes les Langues de la Renommée , qui célébreront à jamais sa modération.*

Le brave & vertueux *la Noue* mène un Corps de François au secours des Confédérés des Pays-Bas. Les succès qu'il a , élèvent si fort l'âme de ses Soldats , ses exemples leur inspirent une telle ardeur pour la gloire , qu'ils ne songent point à s'enrichir par le pillage , dans le temps que la guerre n'est qu'un brigandage , qu'ils négligent même de recevoir leur paye. Sur ce qu'on leur annonce que leurs montres sont arrivées à *Menin* , ils répondent *qu'ils ne*

ſçavent point perdre à compter de l'argent , le temps qu'ils peuvent employer à vaincre.

On peut voir , par ce qu'on vient de lire, dans quel goût eſt traité l'Ecole Militaire. Elle deviendra ſans doute la lecture la plus ordinaire des Officiers, & ſervira de baſe à l'éducation des jeunes gens qu'on deſtine au ſervice. Les Profeſſeurs & les Inſtituteurs particuliers y trouveront des ſecours abondans pour former l'âme de leurs Elèves , à quelque profeſſion qu'ils ſoient deſtinés : l'élévation du cœur eſt de tous les états.

Il eſt très-beau à notre miniſtere d'avoir formé un projet auſſi utile , & fort honorable pour M. l'Abbé *Raynal* d'avoir été chargé de l'exécution.



Div

*VARIÉTÉS PHILOSOPHIQUES
& Littéraires ; vol. in-12. de 250 pag.
à Londres , & se trouvent à Paris ,
chez Duchesne , Libraire , rue S. Jac-
ques , 1762.*

Lectorem delectanda , pariterque monendô.

Horatius.

CE Vers d'Horace se lit au frontispice du Livre dont nous allons rendre compte ; Ouvrage qui suppose beaucoup de talens & de connoissances. On y voit un homme d'esprit , qui écrit avec élégance & noblesse , un Historien qui raconte avec intérêt , un Littérateur dont le goût sûr , modère les élans d'une imagination vive & brillante , un Poète , même , qui verse avec aisance , un Citoyen qui a des vues utiles , & un Sçavant qui possède plusieurs Langues , tant anciennes que modernes.

» J'ai lu , j'ai réfléchi , dit l'Auteur
» dans sa Préface ; voilà en deux mots
» toute l'Histoire de l'Ouvrage que j'of-
» fre au Public. Une pensée qui m'a
» frappé dans la lecture des meilleurs Au-
» teurs , tant anciens que modernes , &

„ qui m'a paru présenter un grand sens,
 „ a été l'occasion subite de chacun des
 „ discours qu'on va lire. Ces espèces
 „ d'étincelles qui m'ont servi d'Epigra-
 „ phes , ont quelquefois causé un em-
 „ brasement , & mes réflexions se sont
 „ multipliées ; quelquefois je les ai
 „ étouffées dès leur naissance , pour lais-
 „ ser au Lecteur le plaisir piquant de
 „ les ranimer. *Montagne* disoit : *de cent*
 „ *membres & visages qu'a chaque chose ,*
 „ *j'en prends un , tantôt à lécher seule-*
 „ *ment , tantôt à effleurer , & par fois*
 „ *à pincer jusqu'à l'os.* Je l'ai imité en
 „ ce point ; de-là ces desseins ou ébau-
 „ chés ou finis ; de là ces discours plus
 „ ou moins longs. Je conviens que cette
 „ distribution inégale des sujets , n'a
 „ été souvent de ma part , que le pur
 „ effet du caprice ; j'ose cependant es-
 „ pérer que cette variété ne fera pas le
 „ moindre agrément de l'Ouvrage. Mon
 „ but étoit d'instruire & de plaire ; j'a-
 „ vois donc deux écueils à éviter ; d'un
 „ côté , la morgue du pédantisme ,
 „ presque toujours inséparable de l'in-
 „ struction ; de l'autre côté , ce ton de
 „ futilité qui ne règne que trop dans
 „ ce que nous appelions *Ouvrages*
 „ *agréables.* Pour fuir ces deux excès ,

82 MERCURE DE FRANCE.

» j'ai cru devoir semer de traits Histo-
» riques la morale de cet Ouvrage. Je
» ne fais ordinairement que les indi-
» quer ; mais ces simples indications
» doivent suffire , dès qu'elles servent
» de réminiscences aux gens instruits ,
» & qu'intéressant la curiosité de ceux
» qui ne le sont pas , elles peuvent leur
» inspirer du goût pour la lecture , &c.

Le corps du Volume renferme cin-
quante-neuf Chapitres qui ont chacun
leur Epigraphe en différentes langues ,
mais que l'Auteur a toujours soin de
traduire en vers François , de manière
à faire honneur à son original. Le pre-
mier Chapitre a pour titre, *les avantages*
de la Science. Eussé-je, disoit l'Empereur
Didier Julien , eussé - je un pied dans
le tombeau , l'étude auroit encore des
charmes pour moi » On cherche
» depuis longtemps une panacée uni-
» verselle ; ceux qui aiment l'étude l'ont
» trouvée : elle adoucit nos maux , dis-
» sipe nos chagrins , vivifie toutes les
» facultés de notre ame , & lui donne
» (qu'on me passe l'expression) un cer-
» tain embonpoint que ne lui procure-
» roient jamais les autres plaisirs aux-
» quels elle pourroit se livrer. C'est-là,
» sans doute , ce qu'un célèbre Cour-

» tisan * voulut faire entendre , lorsqu'il
 » répondit à *LOUIS XIV.* qui lui de-
 » mandoit à quoi lui servoit de lire ?
 » *Sire , la lecture fait à mon esprit ,*
 » *ce que vos Perdrix font à mes jouës.*

Le second Chapitre qui est sur les agrémens de la Campagne , merite d'être lu en entier. Ce Vers de *Virgile* lui sert d'Epigraphe.

O fortunatos nimium , sua si bona norint ,

Agricolas !

Virgile.

Que tu serois heureux , ô Citoyen champêtre !

Si dans le sein des biens tu sçavois les connoître.

Le tableau qu'on nous trace ici de la vie champêtre est de toute beauté , le Bel-Esprit y marche de pair avec le Philosophe , & tout ce que la Poësie a de plus brillant & de plus gracieux y assaisonne des vérités de la plus saine morale.

On lit dans le troisiéme Chapitre sur les tombeaux , » qu'un Persan ** aussi
 » distingué par sa naissance que par la
 » pénétration & la solidité de son es-

* Le Duc de *Vivonne.*

** *Hormisdas.*

D vij

84 MERCURE DE FRANCE.

» prit , ayant vu Rome dans sa splen-
» deur , l'Empereur lui demanda ce
» qu'il pensoit des magnificences qui
» s'y étoient offertes à sa vue , & s'il ne
» souhaiteroit pas y fixer son séjour ?
*Seigneur , lui répondit-il , rien n'est com-
parable aux beautés qui se sont présen-
tées à mes yeux : mais vous l'avourai-
je ? je n'en ai été ni ébloui , ni touché.
Au milieu des Obélisques , des Arcs de
Triumphes , des Palais , des Temples &
des autres Edifices que cette illustre Mé-
tropole renferme dans son sein , j'ai vu
des Tombeaux. Puisque l'on meurt à
Rome comme en Perse , toutes les beau-
tés de Rome s'éclipsent à mes yeux.*

Parcourons rapidement les autres Cha-
pitres. La modération dans les desirs
constitue l'essence du *bonheur* , si l'on
en croit notre Philosophe. » Soyons
» modérés dans nos desirs , le bonheur
» nous suivra partout. Avant de nous
» livrer à l'impétuosité , calculons du
» moins les maux & les plaisirs dont
» leur accomplissement doit être suivi.
» La *Sagesse* , dit agréablement à ce pro-
» pos , l'Auteur des Mondes , *la Sa-
gesse doit avoir toujours les jettons à
la main.*

Le Chapitre de la *Liberalité* décèle

une grande ame & pleine de sentimens nobles & généreux. On y donne des exemples aux Grands sur la manière dont ils doivent régler leurs libéralités. *Quas dederis , solas semper habebis opes.*

Les biens que vous donnez sont les seuls qui vous restent.

Cette traduction du vers latin est très-heureuse.

On demande si l'on doit être libéral même à l'égard des méchans ? oui , sans doute , » parce que le méchant même , » dès qu'il est indigent & malheureux , a » en cette qualité des droits sur les largesses d'un bon cœur. » Réponse digne d'une ame sensible.

Les Chapitres qui regardent l'*Etude des Langues & les Voyages* méritent une attention particulière. L'Ecrivain paroît les avoir travaillés avec complaisance.

L'avantage des Voyages & la manière de les faire , voilà les deux points sur lesquels roulent tout ce Chapitre intéressant , auquel on ajoute un projet qui seroit très-utile à l'État & qui nous paroît en même temps facile à exécuter.

Le Chapitre du *Luxe* , de la *Louange* , de la *Concorde* , de l'*Ingratitude* ,

86 MERCURE DE FRANCE.

de la *Reconnoissance* , & de la *Cruauté* à l'égard des animaux, nous fournissent plusieurs traits frappans & des anecdotes curieuses. Les Parisiens & tous ceux qui connoissent la Capitale du Royaume liront avec plaisir les Chapitres de *Paris tel qu'il fut , ou de Paris futur , ou tel qu'on souhaite qu'il devienne*. Dans le premier, l'Auteur nous fait voir qu'il possède à fond l'Histoire de cette grande Ville. Dans le 2^e, il propose différens projets pour l'embellir , qui ne peuvent avoir été inspirés que par un zèle vraiment patriotique. Le reste du Volume contient vingt - quatre ou vingt - cinq Chapitres également curieux , instructifs & amusans. Nous y renvoyons le Lecteur en lui indiquant quelques Articles, entr'autres sur *l'orgueil de quelques Savans, les grands événemens occasionnés par les petites causes, l'humanité, les préjugés nationaux, qu'est-ce qu'un Génie ? Les mœurs des anciens Guerriers &c.*

Nous terminerons notre Extrait en citant une partie du dernier Chapitre, qui sert de conclusion à cet Ouvrage estimable.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

Majores majora sonent ; mihi parva locuto ,

. Sufficit in vestras sæpè redire manus.

Martialis , Lib. 9.

Auteurs volumineux que le vulgaire admire ,

Infatigables Ecrivains ,

Ecrivez plus qu'on n'en peut lire ;

Pour moi , cher Lecteur , je n'aspire

Qu'au plaisir de me voir souvent entre vos mains.

» Mon ambition littéraire sera satis-
 » faite , si je me suis fait goûter par les
 » vérités utiles que j'ai tâché de répan-
 » dre dans le cours de cet Ouvrage ,
 » fruit de mes momens de loisir. Ma
 » plume n'a été guidée que par le desir
 » d'inspirer de l'amour pour la vertu ,
 » & du goût pour les beaux Arts. Puissent
 » ces sentimens germer dans tous les
 » cœurs ; puissent-ils s'y conserver ! »

Tandis que dans les prés , on verra les ruisseaux

Former mille détours du crystal de leurs eaux ,

Ou tant que les Zéphirs , réveillant la Nature ,

Orneront les bosquets de leur verte parure *.

Puisse aussi notre Auteur employer

* As long , as streams in silver mazes rove ,

Or spring with annual green renew the grove.

Fenton.

toujours ses loifirs auffi agréablement pour le Public !

Nota. Nous avons remarqué quelques fautes d'impreffion, omifes dans l'*Errata*. Entr'autres les fuivantes. Page 29 , *quels coups que la fortune vous porte* , pour *quelques colips que la fortune vous porte*. Page 198 dans l'Epigraphe ; *des hominis hujus honorem* , pour *des nominis hujus honorem*. Page 215 , *je pécherois au refte contre la coutume* , pour *je pécherois au refte contre le cof-tume* , &c.

TEXTE DE CORNELIUS-NEPOS ,
dans la Vie de LISANDRE , où
l'on a fuppléé une Lacune.

Ch. I. **LYSANDER** Lacedemonius magnam reliquit fui famam , magis felicitate quam virtute partam. Athenienfes enim in Peloponeffios fexto & vigefimo anno bellum gerentes confeffiffe apparet. Id quâ ratione confeutus fit , latet. Non enim virtute fui exercitûs , fed immodetiâ factum eft adverfariorum ; qui quod dicto audien-

tes Imperatoribus suis non erant, dis-
palati in agris, relictis navibus, in ho-
stium venerunt potestatem. Quo facto
Athenienses se Lacedæmoniis dedide-
runt. Hac victoriâ Lysander elatus,
cùm antea semper factiosus audaxque
fuisset, sic sibi indulgit, ut ejus operâ
in maximum odium Græciæ Lacedæmo-
nii pervenerint. Nam cùm hanc causam
Lacedæmonii didicissent sibi esse belli
ut Atheniensium impotentem domina-
tionem refringerent, postquam apud
Ægor flumen Lysander classis hostium
est potitus, nihil aliud molitus est quàm
ut omnes civitates in sua teneret potes-
tate, cùm id se Lacedæmoniorum cau-
sâ facere simularet. Namque undique
qui Atheniensium rebus studuissent,
ejectis decem delegerat in unaquaque
civitate quibus summum Imperium po-
testatem omnium rerum committeret.
Horum in numerum nemo admitteba-
tur, nisi qui aut ejus hospitio contine-
retur, aut se illius fore proprium fide
confirmaret.

Ch. II. Ita decemvirali potestate in
omnibus urbibus constitutâ, ipsius nu-
ru omnia gerebantur; cujus de crude-
litate ac perfidiâ satis est unam rem,

90 MERCURE DE FRANCE.

exempli gratiâ , proferre , ne de eodem plura enumerando , fatigemus Lectores. Victor ex Asiâ cum reverteretur , Thasumque divertisset , quod ea civitas præcipuâ fide fuerat erga Athenienses , proinde ac si iidem firmissimi solerent esse amici qui constantes fuissent inimici , eam pervertere concupivit , vidit autem , nisi in eo occultasset voluntatem , futurum ut Thasii dilaberentur , consulerentque rebus suis.*

L A C U N E R E M P L I E.

Conceptam igitur fraudem quo certius perpetraret , specie religionis & clementiæ velavit. Thasi erat Templum Herculi dicatum , quod summâ religione colebatur. Huc vocatâ concione verba fecit Lysander , nec nisi benignos animi sensus protulit , dictitans videlicet pacem se ac veniam omnibus asferre , sequetur tumultuarios motus in commutatione re-

* L'exemple de perfidie dont il s'agit , & qui manque dans notre Auteur , se trouve dans les stratagèmes de *Polyen*, C. I. C'est de là que je l'ai pris pour remplir cette lacune. J'y ai fait au reste quelques changemens que j'ai cru nécessaires pour la vraisemblance de l'histoire , & j'ai accommodé le tout de mon mieux au style & au récit de *Cornelius Nepos*.

rum concitatos oblivioni planè dedisse. Nemini ergo timendum à se aut cavendum ; omnes ultro adessent ac suæ humanitati confiderent , testari se super eâ re numen Herculis. Hac religione decepti cives quotquot latuerant , suis exiere latebris ac prodire in publicum. Paucis vero post diebus , hos adortus incautos , omnes interfici jussit.

Suite du Texte de l'Auteur.

Ch. III. Itaque decemviralem suam potestatem suî ab illo constitutam sustulerunt , &c.

Au surplus j'observerai que les Thasiens avoient été jadis ennemis d'Athènes , mais que *Cimon* , l'un des grands Capitaines de cette République , avoit subjugué ces Peuples ; *Thasios opulentia fretos adventu suo fregit. Nepos in vita Cimonis.* Depuis cet événement, jusqu'à la victoire de *Lysandre* , ils avoient paru tous dévoués aux Athéniens ; ce qui sert à faire entendre ce que dit ici notre Auteur , sçavoir que ceux qui ont été les plus grands ennemis , deviennent souvent après cela les plus constans & les plus fidèles amis.

92 MERCURE DE FRANCE.

Perindè ac si iidem firmissimi solerent esse amici, qui constantes fuissent inimici.

Cornélius Népos semble affirmer que que *Lysandre* irrité contre les *Thasiens*, à cause qu'ils avoient montré un singulier attachement pour *Athènes*, conçut l'horrible dessein de les sacrifier à sa vengeance, & de renverser leur Ville de fond en comble, *quod ea civitas præcipua fide fuerat erga Athenienses, eam pervertere concupivit.* Tel est le sens hasardé, ou pour mieux dire, absolument erroné qu'adoptent les Traducteurs, fondés sur le sens littéral que présente le *pervertere* de *Népos*; mais je vais montrer qu'ici la Lettre nous induit en erreur, & que le tout se rectifie par ce que nous dit *Polien* sur le même Sujet. Voici le Passage copié sur la Version Latine du Texte Grec. *Lysander Thasios cepit, apud quos erant multi qui Atheniensium partes secuti fuerant. Il se ab lacone occultabant, qui convocatis Thasiis in Templum Herculis humanissimam orationem habuit, oportere veniam dare his qui laterent in commutatione rerum, & eos bonum animum gerere jussit; nihil enim accepturos dam-*

ni, quippe cum eam orationem in Templo haberet, idque in civitate Herculis avi. Occulti igitur fidem habentes orationis benignitate prodierunt. Lysander intermissis paucis diebus, quo tutius res administraretur, correptos interfici jussit.

On voit par ce récit de *Polien*, qu'il n'est ici question ni de massacre général, ni de la ruine d'une Ville, excès qui passe toute croyance, & dont on peut dire que *Lisandre* n'étoit pas capable. En effet, s'il étoit artificieux & sans foi, s'il étoit même cruel, on sait qu'il n'étoit pas moins politique, & c'est pourquoi, comme Général subordonné qui devoit rendre compte de sa conduite devant des Magistrats sévères, devant les redoutables *Ephores*, il ne pouvoit pas risquer de commettre une telle barbarie qui bleffoit également les loix de la guerre & de l'humanité, mais surtout qui étoit contraire aux intérêts de Lacédémone, dont la plus grande force consistoit dans le grand nombre de ses Confédérés, qu'elle auroit sûrement aliénés par un traitement si atroce.

D'ailleurs, si *Lisandre* avoit détruit une Ville entière presque sans motif, & après le serment qu'il avoit fait d'oublier de prétendus mécontentemens, toutes

les histoires de ce temps-là retentiroient d'un fait si étrange , & *Plutarque* entre autres n'auroit pas manqué de le relever. Ce que dit *Polien* est tout différent ; il assure que plusieurs des Thasiens qui avoient paru en quelque occasion partisans d'Athènes, eurent grand soin de se cacher à l'arrivée de *Lisandre* , craignant quelque mauvais traitement de sa part ; mais que ce Général les ayant rassurés par des apparences trompeuses & par la promesse solennelle d'une amnistie générale , peu de jours après les avoit fait passer au fil de l'épée. Ce qui ne signifie point que *Lisandre* ait détruit une Ville avec tous ceux qui l'habitoient. Il est donc visible que le *pervertere* de *Nepos* ne doit pas s'entendre à la lettre , & il faut penser que ce sage Ecrivain , dans l'horreur que lui inspiroit la perfidie & la cruauté de *Lisandre* , a laissé couler de sa plume une expression outrée , conforme à l'indignation dont il étoit ému ; expression néanmoins qui ne désigne en cet endroit , que le bouleversement moral , que la consternation d'une Ville , qui contre la foi jurée à la face des Autels , voit massacrer tout-à-coup une partie de ses Citoyens , mais non la destruction physique d'une Cité entière,

ni le carnage de tous les Habitans ; & telle est l'idée que j'ai suivie dans ma traduction.

Après avoir expliqué *Cornelius Nepos*, tâchons d'expliquer *Polien*. Toute la raison qu'il apporte du massacre que fit *Lisandre* dans l'Isle de Thase, c'est que plusieurs des Thasiens avoient suivi le parti d'Athènes, quand & comment, c'est ce qu'il ne dit point : *Multi Atheniensium partes secuta fuerant* : Ce qui ne peut signifier autre chose en prenant les termes dans le sens le plus naturel, sinon que plusieurs de ces Insulaires, contens du gouvernement juste & modéré des Athéniens, leur étoient sincèrement attachés, & qu'en conséquence ils avoient insisté pour se défendre avec vigueur contre les Lacédémoniens, vainqueurs d'Athènes, tandis qu'une autre partie de ces Insulaires avoient paru plus disposés à se rendre d'abord, & à reconnoître la domination de Sparte.

Mais que voit-on dans tout cela de répréhensible & qui ait besoin d'amnistie ? Jamais Conquérant n'a fait un crime aux Sujets d'une Puissance étrangère, d'avoir paru attachés à leurs anciens Maîtres, & d'avoir résisté de leur mieux à l'Ennemi. Or les Thasiens

96 MERCURE DE FRANCE.

étoient depuis longtemps Sujets d'Athènes, & dans le cas d'une défense légitime, autorisée par toutes les Nations. Ils n'avoient donc pas occasion de se cacher, ni d'appréhender le ressentiment de *Lisandre*, s'ils n'avoient fait que retarder la prise de leur Ville. Par conséquent il est à croire qu'ils firent quelque chose de plus que de résister d'abord aux Lacédémoniens, puisque cette résistance si juste & si louable ne pouvoit être sentée criminelle. Ainsi l'on peut supposer qu'après la défaite des Athéniens par *Lisandre*, les Thasiens leurs Sujets furent bientôt réduits à recevoir garnison Lacédémonienne, & qu'ensuite ils firent quelque légère tentative en faveur d'Athènes, ou pour s'ériger eux-mêmes en République indépendante; que néanmoins ce petit soulèvement fut apaisé sans peine & sans éffusion de sang, mais que *Lisandre* passant par cette Isle à son retour d'Asie, & sçachant qu'il y avoit eu quelqu'étincelle de révolte contre le gouvernement actuel, voulut punir sévèrement ceux qui en étoient censés les auteurs, & qu'il employa contre eux le trait de perfidie que je rapporte ici d'après *Polien*. Dans cette supposition, le fait historique dont il s'agit s'explique facilement

facilement , au lieu qu'on n'y voit , sans cela , que beaucoup d'inconséquence & d'obscurité.

ANNONCES DE LIVRES.

L'ÉGYPTÉ ANCIENNE , ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importans de l'Histoire du grand Empire des Egyptiens. Par M. d'Origny , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne. In-12. 2 vol. *Paris* , 1762. Chez *Vincent* , Imprimeur-Libraire , rue S. Severin. Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir dès-à-présent rendre compte de cet Ouvrage aussi éstimable que savant.

RÉFUTATION du nouvel Ouvrage de *Jean - Jacques Rousseau* , intitulé *Emile* , ou de l'*Education*. In-8°. *Paris* , 1762. Chez *Desaint & Saillant* , Libraires , rue S. Jean de Beauvais , vis-à-vis le Collège.

ŒUVRES diverses du P. du *Baudory* , de la Compagnie de Jesus. Nouv. Edit.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

revue , corrigée & augmentée. In-12.
Paris , 1762. Chez *Brocas & Humblot* ,
Libraires , rue S. Jacques , au Chef S.
Jean ; & chez *Barbou* , Libraire , même
rue.

TABLETTES morales & historiques.

..... *animum rege , qui nisi paret ,*
Imperat : hunc franis , hunc tu compeſce catenâ.
Horat. l. 1. E. 2.

In-12. *Amsterdam* , 1762 ; & ſe trouve
à *Paris* , chez *Rofet* , Libraire , rue
S. Severin , au coin de la rue Zacha-
rie , près la rue de la Harpe , à la Roſe
d'or.

ESSAI ſur les Fièvres aiguës.

Nobis propoſitum eſt naturas rerum manifeſtas
Indicate , non cauſas indagare dubias.
Plin. l. 2. c. 3.

In-12. *Bordeaux* , 1762. Chez les Fré-
res *la Botiere* , Imprimeurs-Libraires ,
Place du Palais. L'Auteur jouit d'une
réputation qui prévient en faveur de
cet Ouvrage , dont nous nous propo-
ſons de parler plus amplement.

A O U S T. 1762.

99

MÉMOIRE sur la pratique du semoir , dont les avantages sont démontrés par le résultat des produits de plusieurs Champs ensémençés avec cet instrument d'agriculture , comparés avec ceux d'autres Champs ensémençés suivant l'usage ordinaire. RÉCOLTE, année 1760. In-8°. *Lyon*, 1762. Chez de la Roche , aux Halles de la Grenette ; & se vend à Paris , chez *Durand* , Libraire , rue du Foin ; chez *Lambert* , rue & près la Comédie Française ; & chez *Duchefne* , rue S. Jacques , au Temple du Gout.

MÉMOIRE sur l'Agriculture en général , & en particulier sur la culture & le défrichement des Champs ; sur la nourriture & l'entretien des bestiaux & le gouvernement des Pacages , sur la nourriture des Poissons & l'administration des Etangs. Par M. le *Large* , Avocat en Parlement. In-12. *Paris*, 1762. Chez *Duchefne* , Libraire, rue S. Jacques , au Temple du Gout.

On trouve chez le même Libraire :

LE RIVAL par ressemblance , Comédie en cinq Actes & en vers , mis au Théâtre François , le 7 Juin 1762. Par
E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

M. *Palissot de Montenoy*, de l'Académie Royale de Lorraine ; avec de petites notes instructives. Prix 30 s.

LA JEUNE GRECQUE, Comédie en trois Actes & en vers , représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le 16 Décembre 1756 , remise au Théâtre le 5 Juillet 1761. Le prix est de 24 s.

SANCHO-PANÇA dans son Isle , Opéra bouffon en un Acte ; par M. *Poinfinet le jeune*. La Musique est de M. *Philidor* , représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires de S. M. le 8 Juillet 1762.

Non plausus, sed risus.

Le prix est de 24 s. avec la Musique.

AMÉLIE , Roman de M. *Fielding* , traduit de l'Anglois , par Madame *Ricoboni*. Seconde Partie , in-12. Paris , 1762. Chez *Brocas & Humblot* , Libraires , rue S. Jacques , entre la rue des Mathurins & S. Benoît , au Chef Saint Jean. Prix , 1 liv. 16 s. Cette seconde Partie ne dément pas la première. Nous attendrons que l'Ouvrage de Madame

Riccoboni soit fini , pour comparer ensemble les deux *Amélie*s.

LA NOUVELLE ITALIE , Comédie héroïque , Italienne & Françoisse ; en trois Actes en Prose , mêlée d'Ariettes & de Spectacle. Représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 23 Juin 1762. Par M. *De Bibiena*. Dédée à Mlle *Piccinelli*. Le prix est de 24 s. La Musique se vend séparément. In-8°. *Paris*, 1762. Chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

ZARUCMA , par M. *Cordier* , représentée pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi, le 17 Mars 1762. *Paris* , 1762. Chez *Roset* , Libraire , rue S. Severin , à la Rose d'Or. Le prix est de 30 s.

ÉPIÎRE A MINETTE , par M. C.... Brochure in-8°. *Paris* , 1762. Chez *Charpentier* , Libraire , quai des Augustins , à l'entrée de la rue du Hurepoix , à S. Chrysostôme. Nous en parlerons avec plaisir dans le prochain *Mercure*.

POÈME de la Chicane , par un Pro-
E ij

102 MERCURE DE FRANCE.

cureur. Brochure in-8°. Se trouve chez les Libraires qui débitent les Nouveautés.

PRINCIPES de Lecture, d'Orthographe & de Prononciation, mis à la portée de tous les Maîtres & de toutes les Ecoles. Chez M. *Viard*, Auteur, à l'Académie des Enfans, rue de Harlai, au Marais.

Ce petit Ouvrage nous a paru très-méthodique, & nous croyons pouvoir assurer que c'est ce qui a paru de mieux fait en ce genre jusqu'à présent pour la Lecture, l'Orthographe & la Prononciation.

Comme ce secours a manqué jusqu'à présent pour la première instruction de la Jeunesse, on pourroit reprocher à l'Auteur de n'en avoir pas plutôt fait part au Public, dont il a droit d'attendre l'accueil le plus favorable. Prix, 36 s. relié, & 24 s. broché.



A R T I C L E I I I.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES

G É O M É T R I E.

*A Monsieur DE LA PLACE, Auteur
du MERCURE.*

M O N S I E U R ,

Ayant lû l'Article de Géométrie, inséré dans le dernier Mercure de Mai p. 152, & le renvoi, que l'Auteur du nouveau rapport du diamètre à la circonférence, fait à MM. les Géomètres, nous prenons la liberté de vous écrire aujourd'hui, espérant que vous voudrez bien avoir la bonté d'insérer dans votre Mercure de Juillet prochain, s'il est possible, la lettre suivante adressée à l'Auteur de la nouvelle Découverte.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

G P. & A. D. G.

E iv

LETTRE à Monsieur L. B. D. M.

MONSIEUR,

Le zèle de ceux qui font tout ce qui leur est possible pour l'avancement des Sciences, est toujours louable, quelque chemin qu'ils aient pris pour parvenir à leur but; & on augmente à juste titre les louanges qui leur sont dues, lorsqu'ils ont fait une découverte aussi exacte qu'utile.

Il est démontré, que le rapport du diamètre à la circonférence est une chose, qu'on ne peut trouver que par approximation, & on y a déjà tellement réussi, qu'il est presque impossible d'approcher davantage de la vérité; mais pour voir, Monsieur, si le rapport de 23099 à 12576, que vous proposez à MM. les Géomètres à la page 152 du *Mercure de France*, Mai 1762, est plus exact, que tous ceux qu'on a trouvé jusqu'ici, nous nous contenterons de le compater à ceux d'*Archimede* & de *Van Ceulen*.

Archimede a trouvé, que le rapport du diamètre, à la circonférence d'un

cercle est comme 7 à 22, rapport qu'on a trouvé être trop grand, & faisant cette proportion $23099 : 72576 = 7$ au quatrième terme, on voit que votre calcul donne 21. 993679, &c. d'où il est aisé de conclure, que le rapport de 7 à 22 est moins exact que de 23099 à 72576.

Ludolf Van Ceulen est le premier, qui ait trouvé que si le diamètre d'un cercle étoit 10000000000, la circonférence seroit 3. 141592653589793238463, &c. selon cette supposition votre calcul donne pour la circonférence 3. 1419545975513, &c. & si on retranche 3. 545592653589793, &c. le reste est 0. 000361543561598, d'où il s'en suit que le rapport de 23099 à 72576 est plus grand que de 10000000 à 3. 141592653589793238463, &c. L'opération que *Van Ceulen* a dû faire pour trouver le rapport de 10000000000000, &c. à 3. 141592653589793238463, &c. est immense, tant par sa longueur, que par les difficultés qu'il a dû y rencontrer; mais il faut considérer le temps où il a vécu; temps où les Mathématiques n'étoient pas, à beaucoup près, poussées au degré où elles le sont actuellement; mais aujourd'hui, Monsieur, vingt-cinq ans de travail est un temps

106 MERCURE DE FRANCE.

bien considérable pour une chose , qu'on peut trouver si aisément & avec beaucoup plus d'exactitude , par le calcul des fluxions , comme il paroît par la quadrature du Cercle , calculée par M. *Halley* & d'autres Sçavans Anglois. Voy. *Sherwins Mathematical Tables* , pages 153 & suiv. parmi lesquels il y en a qui ont poussé la justesse du calcul jusqu'à cent caractères décimaux , & même jusqu'à 126 , comme l'a fait M. *Euler*. Voy. son *Analyfis infinitorum* &c.

M. *Klittenberg* , Astronome Hollandois & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris a calculé de la même manière le rapport que *Van Ceulen* a trouvé , comme on le voit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Hollande , Tome 3 , page 147 & suiv. où il montre de combien cette manière l'emporte sur celle de *Van Ceulen* , & où il fait voir évidemment , que quoique ce rapport soit un peu trop grand , l'erreur , en calculant sur un cercle , dont le diamètre seroit égal à celui du globe terrestre , ne peut cependant pas monter à la 26000^e millionième partie d'un grain de sable ,

dont deux cent mis de file font tout au plus la longueur d'un pouce.

Enfin , Monsieur , nous ne sçavons pas quelle méthode vous avez employée pour parvenir à votre découverte ; mais puisque le rapport de 100000 &c. à 3. 1415926536979 &c. est trop grand , & qu'il est aisé de conclure de ce que nous avons dit ci-dessus, que celui que vous avez trouvé est plus grand que celui-ci , il est certain qu'il est aussi beaucoup moins exact ; nous espérons que vous voudrez bien pardonner les réflexions que nous venons de faire , que nous soumettons à votre judicieuse critique , & à celle de plus habiles que nous.

Nous avons l'honneur d'être &c.

G. P. A. D. G.

A G R I C U L T U R E.

P R O S P E C T U S.

UN E Compagnie de Patriotes , distingués par leur zèle & par leur intelligence à suivre le système de la véritable économie , s'engage aujourd'hui de
E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vues de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long-temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cents quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat de *Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fourbans , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'œconomie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long - temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat de *Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mnières mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'économie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long - temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat *de Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mnières mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'économie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long - temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat *de Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'économie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long - temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat *de Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'économie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long-temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat de *Certes* , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'œconomie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long - temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat de Certes , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'œconomie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

108 MERCURE DE FRANCE.

nous prouver que ce n'est pas infructueusement que l'on travaille depuis plusieurs années à diriger les vûes de la Nation du côté de l'Agriculture , cet Art si essentiel & trop long-temps négligé.

Une vaste étendue de terrain inculte qui contient environ deux cens quarante mille arpens , & qui fait une partie des Domaines du Marquisat de Certes , situé dans la Sénéchaussée de Bordeaux , vient de lui être abandonnée en toute propriété par un contrat de vente dont les clauses ne sçauroient manquer de contribuer efficacement à l'avantage personnel des Acquéreurs , à l'utilité particulière de quelques Provinces , & par une heureuse suite de rapports , au bien commun de l'Etat.

Quoi de plus favorable , par exemple , au projet de ces dignes Citoyens , que d'entrer en possession du pouvoir d'ériger la vingtième partie de ces friches , soit en fiefs , arrière-fiefs , soit en droits de justice , d'y établir , suivant le besoin & à leur volonté , des Manufactures , des Moulins , des Pressoirs , des Fours bannaux , des Colombiers , des Foires , des Marchés , & de jouir d'une exemption générale de tous les droits de lods & ventes dans les pre-

mieres mutations ou échanges qui pourront être faites ? Pour peu que l'on soit initié dans les sages mystères de l'économie , ou sentira facilement tout le prix de pareilles prérogatives.

Une entreprise de cette importance , dans laquelle l'intérêt particulier vient nécessairement se confondre avec l'intérêt public , n'a point échappé à l'attention du gouvernement dont elle a obtenu les suffrages les plus flatteurs. Sa Majesté , toujours empressée de saisir l'occasion de réparer les pertes & de multiplier les moyens d'aisance , a approuvé & confirmé cette vente par un Arrêt de son Conseil d'Etat , donné le premier du mois de Juin dernier , & revêtu de Lettres-Patentes. A cette première marque de sa protection souveraine , le Roi a voulu joindre un autre témoignage de sa bienfaisance très-capable de soutenir la noble ardeur & de seconder les opérations de cette courageuse Compagnie dans le cours de ses défrichemens.

Sa Majesté , par le même Arrêt de confirmation , a ordonné 1°. que les Cultivateurs de ces terrains vagues soient exempts de Tailles & autres impôts réels , personnels & mixtes pendant

110 MERCURE DE FRANCE.

quarante années consécutives. 2°. Elle fixe à dix sols seulement les droits de contrôle de toutes sortes de contrats , ventes , échanges , mutations , partages & autres actes quelconques relatifs au succès de ce plan d'améliorissement. 3°. Elle réduit à un denier par arpent les droits d'insinuation , de centième denier & de demi-centième denier. 4°. Elle accorde aux non-nobles la jouissance , pendant quarante ans , des francs-fiefs pour les baux par eux faits relativement à ladite exploitation , quoiqu'ils soient passés pour un terme au-dessus de neuf années jusqu'à vingt-sept années. 5°. Le dernier Article renouvelle les privilèges accordés par l'Edit de Henri IV. du mois de Janvier 1607 à ceux qui avoient travaillé au desséchement des Marais. Les Etrangers qui auront été occupés , pendant trois années , à la culture de ces friches seront dès-lors réputés Régnicoles , & jouiront de toutes les prérogatives qui résultent des lettres de naturalité. Ils auront une liberté entière d'établir leur domicile dans tel endroit de la France qu'ils désireront , & d'y exercer telle profession que bon leur semblera , sans qu'ils puissent rien perdre de leurs droits.

Sous des auspices aussi favorables , cette Compagnie agricole va s'empresse de prendre les dernières mesures pour entamer son utile entreprise. Quel avantage supérieur cette nouvelle culture ne doit-elle pas procurer à l'Etat dont elle peut facilement augmenter la population de plus de trois cent mille Citoyens ! Car quelle abondance de denrées de toute espèce ne produira pas cette vaste étendue de terrain ? Plus de cent mille têtes de gros bétail pourront , après quelques années de travaux , bondir dans ces belles Prairies. Et puisqu'il est démontré que le nombre des Habitans d'un pays est toujours en proportion avec la quantité de la subsistance qu'on y trouve , n'a-t-on pas lieu de se promettre que les familles se multiplieront considérablement sitôt que l'on entre dans un certain calcul des bleds de toute sorte qui seront recueillis dans ces grands défrichemens ? Que de chanvres , que de légumes , que de bois , que d'arbres fruitiers , l'on sera maître de cultiver ! Combien de Manufactures qui exploiteront les laines & les foyeries du canton , ne pourra-t-on pas établir ! Combien le voisinage de la mer n'offrirait-il pas de voyes également promptes

112 MERCURE DE FRANCE.

& faciles pour la vente & le transport de tous les objets d'échange & de consommation !

Il ne s'agit donc maintenant que de rassembler des bras qui veuillent s'occuper de l'exécution de ce plan. Comme MM. *Vallet de Salignac & Chaulce de Chazelle* les premiers Entrepreneurs , avant de conclure l'acquisition de ces friches , ont fait usage de tous les moyens possibles pour s'assurer de leur qualité , & qu'après un examen Physique des lieux & certaines expériences plusieurs fois répétées , ils ont reconnu la valeur intrinsèque du sol qui reçoit les influences du plus beau Ciel ; loin de prétendre par l'esprit d'une politique trop dure , assujettir tous les Cultivateurs qui se présenteront à une même Loi , ils déclarent que leur volonté est de se conformer aux engagemens raisonnables qui leur seront proposés de quelque nature qu'ils puissent être. Si les Colons souhaitent d'être employés à la journée , la Compagnie acquiescera sans nulle difficulté à leur demande. S'ils préfèrent de recevoir des gages annuels , ils leur seront accordés. Au cas que quelques-uns aiment mieux affermer un certain canton de ce terrain ,

le bail leur en sera passé aux conditions les plus avantageuses. Cette liberté facile qui regnera dans le cours de toutes ces opérations pourroit-elle n'être pas couronnée du succès ?

La Compagnie pense, d'après une distribution générale & raisonnée de tout le terrain, qu'il seroit d'une sage économie, d'établir seize ou dix-sept cent métairies. Elle assigneroit à chacune une seule pièce de terre d'environ cent ou cent cinquante journaux. Elle observeroit de placer l'habitation du Laboureur, les granges, les écuries, les jardins & pépinière au milieu de ce Domaine, dont une moitié seroit convertie en terres labourables, & l'autre moitié employée à la culture des pâturages & des bois. Les Entrepreneurs s'obligeront de fournir aux Fermiers le bétail qu'il leur sera nécessaire pour les premières exploitations.

Suivant la disposition de ce plan économique, il résulte que le seul emplacement des habitations, des granges & des écuries occuperoit environ six mille arpens. Il y en auroit cinq mille qui seroient employés en jardins & en potagers. Cent dix mille seroient mis en terres labourables, quatre-vingt mille

114 MERCURE DE FRANCE.

seroient cultivés en prairies , tant naturelles qu'artificielles. Vingt mille seroient couverts de bois , douze mille porteroient des chanvres , des lins , &c. Quatre mille seroient employés en chemins , canaux , cours d'eau & bouches de mer. Trois mille enfin seroient destinés aux places publiques , foires , marchés &c. Tel à-peu-près , pourroit être l'emploi de ces deux cens quarante mille arpens.

P. S. On donne avis aux personnes qui voudroient prendre des concessions, de s'adresser à M. *Vallet de Salignac* , l'un des principaux Affociés , & Trésorier général de ladite Compagnie d'Agriculture. Sa demeure est à Paris , rue des vieux Augustins.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S .

A R T S U T I L E S .

C H I R U R G I E .

OBSERVATIONS d'un Chirurgien de Province , sur l'origine & sur les progrès de la Taille appelée Méthode de Rau ; en conséquence des éloges qu'on prodigue aujourd'hui à cette opération , sous les noms de Méthode de M. Foubert & de Méthode de M. Thomas. (a)

A V A N T - P R O P O S .

QUOIQUE les éloges qu'on prodigue aujourd'hui à cette espèce de taille , & particulièrement au manuel de M. Thomas , semblent partir des meilleures sources ; cette opération nous paroît de

(a) *Rau* , Médecin Opérateur à Amsterdam.
MM. Foubert & Thomas , Chirurgiens de Paris.

116 MERCURE DE FRANCE.

nature si vicieuse , que nous ne pouvons lui accorder aucune confiance. En effet le Litotome couvert de *M. Thomas* , bien loin d'être comme on le publie , *une heureuse combinaison des réflexions de Rau , de M. Foubert & du Frère Cosme* , n'est qu'une altération du Litotome caché du *Frère Cosme* appliqué à l'incertitude du poinçon de *M. Foubert* , pour exécuter une espèce de taille que *Rau* n'a jamais pratiquée ; & quoiqu'on préconise le manuel de *M. Thomas* , comme celle de toutes les méthodes de tailler , inventées jusqu'ici , qui réunit le plus d'avantages & qui est la moins sujette à inconveniens , il ne nous paroît pas que l'incision de la vessie par le périnée , sans toucher à son col , qui constitue essentiellement la prétendue taille de *Rau* , de quelque côté qu'on la considère , & quelque moyen qu'on y employe , bien loin de pouvoir faire une méthode salutaire , puisse jamais devenir (*b*) praticable.

(*b*) Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie , Tome XIII. Année 1757 , dans le rapport de ces expériences sur la Litotomie. Journal Economique du mois de Mai 1757. Gazette de Médecine , du 5 , du 15 & du 16 Septembre 1761.

mais comme les décisions d'un simple Particulier ne doivent naturellement pas prévaloir contre les éloges qu'en font le Journal Économique, la Gazette de Médecine, & l'Académie Royale de Chirurgie. (c) Nous allons déduire nos raisons afin que le Public, & particulièrement les Chirurgiens de Province, puissent se décider sans erreur sur le mérite de cette opération.

ARTICLE I.

De l'Origine de la prétendue Taille de RAU.

LA prévention que *Mery* & les autres Litotomistes de son parti, établirent (il y a 60 ans) contre la découverte du *Frère Jacques*, par la fausseté des observations qu'ils publièrent & répandirent dans toute l'Europe contre sa nouvelle manière de tirer la pierre, en supposant que la sonde dont il se servoit pour tailler, n'étoit point cannelée pour

(c) Une opération doit être réputée impraticable, sitôt qu'il y a constamment incertitude dans l'exécution, & que les dangers sont en outre plus grands que le succès qu'on en peut attendre.

18 MERCURE DE FRANCE.

retenir & conduire la pointe de son litotome à la vessie (*d* , & en affirmant par des dissertations spécieuses , que la section de la prostate & du sphincter de la vessie étoient dans son opération des causes presque inévitables & incurables , de fistule urinaire , d'incontinence d'urine &c. &c. Cette prévention ne permettant pas aux gens de l'Art de reconnoître sans correction , l'opération du Frère Jacques dans le manuel de *Rau* , lequel étoit devenu célèbre par les grands succès dans la pratique de cette opération que le Frère Jacques lui avoit enseignée (*e*) , fit naître le préjugé que *Rau* évitoit par une manœuvre particulière la section de la prostate & du sphin-

(*d*) Il y a des preuves sans réplique , que le Frère Jacques n'a jamais taillé avec un cathéter ou sonde point cannelée , & la passion a tellement aveuglé les Auteurs de cette imputation , qu'ils ont donné en conséquence plusieurs observations des impérities du Frère Jacques , qui sont d'une impossibilité absolue. Voyez les opérations de *Dionis* , & particulièrement les Observations de *Mory* sur les Tailles du Frère Jacques.

(*e*) Vers l'an 1702 , *Rau* attira le Frère Jacques à Amsterdam où ils lièrent une étroite amitié ; & il est faux que *Rau* se soit jamais élevé contre le Frère Jacques , comme l'envie l'a publié , pour déprimer ce Frère par tous les côtés possibles.

éter , & qu'il n'incisoit *que le corps de la vessie sans toucher à son col*. Rau de son côté profita de l'erreur où l'on étoit sur le progrès de son incision intérieure, il en fit secret , & n'en a jamais rien communiqué.

A R T I C L E I I.

De la Taille que pratiquoit véritablement RAU.

ALBINUS père , Médecin de Leyde , qui avoit souvent vu tailler Rau , & qui n'étoit pas homme à prévention , remarque expressément à la page 29. de l'Oraison qu'il a faite sur la mort de Rau , qu'il coupoit dans sa taille le col de la vessie & la vessie , comme Frère Jacques avoit coutume de le faire au rapport de Mery &c. Et Heister , Médecin Opérateur à Altorfes , qui avoit aussi vu tailler Rau , rapporte dans ses Instit. de Chirurgie, Sect. XIII. que Rau faisoit comme le Frère Jacques , coucher ses malades les fesses bien élevées ; qu'il se servoit d'un catheter plus gros que les ordinaires à la façon du Frère Jacques , & faisoit l'opération au même endroit ; qu'il

commençoit par couper la même partie du périnée que le *Frère Jacques* & les *Anciens* &c, c'est-à-dire obliquement au bas du périnée, comme dans le petit appareil que les *Anciens* pratiquoient. Voilà donc l'incision extérieure & l'incision intérieure de la Taille du *Frère Jacques*, constatées dans la Taille que pratiquoit *Rau*, avec les manœuvres accessoires, tout ainsi que lui avoit enseigné ce *Frère* quand il fut à Amsterdam. &c.

Albinus fils ne pouvoit donc pas ignorer que la Taille que pratiquoit *Rau* étoit véritablement celle du *Frère Jacques*? Et la description qu'il a donnée de cette opération dans l'Histoire qu'il a faite depuis (de la vie de *Rau*) comme étant la méthode qu'il s'étoit faite, & qu'il pratiquoit, est donc fausse? Ce qui est d'autant moins équivoque, que l'incision du corps de la vessie sans toucher à son col, est impossible sur la sonde qu'*Albinus fils* a fait graver, comme étant celle dont *Rau* se servoit pour diriger cette incision. Et de plus, c'est que *Rau* avoit des succès constans, qui ne pouvoient appartenir qu'à une méthode facile & sûre; & que cette espèce de Taille qu'on lui attribue, ne
peut

peut pas même devenir une opération praticable.

Albinus fils a donc profité de la prévention où l'on étoit contre la Taille du *Frère Jacques*, & du préjugé que *Rau* l'avoit perfectionnée, & s'en étoit fait une méthode particulière, pour faire passer sous prétexte de correction & de perfection, l'honneur de cette découverte à sa Patrie (f). Car s'il eût décrit cette opération de bonne foi comme *Albinus son Père*, c'eût été au contraire en dépouiller *Rau*, pour la rendre au *Frère Jacques* son véritable & unique Auteur. Il n'a donc véritablement jamais existé, ni à titre d'invention, ni à titre de perfection, de méthode de tailler, propre & particulière à *Rau*; & l'on ne sçauroit absolument en produire aucune preuve quelconque, quoiqu'on en parle avec éloge, comme d'un fait positif, dans tous les traités, & dans toutes les leçons de Lito-tomie; & que le *Frère Jacques*, celui

(f) Aussi *Heister* dit-il, Section XIII. de ses Instituts de Chirurgie, en parlant des prétendus Correcteurs de la Taille du *Frère Jacques*, on ne l'a pas attribué à *Mery* ni à *Maréchal*, mais on l'a appelée communément Taille de *Rau*.

*qui a rendu la Taille méthodique , n'y
soit que pour les injures & les mépris.*

ARTICLE III.

*Des progrès de la prétendue Taille
de RAV.*

Épreuves d'HEISTER.

HEISTER dit dans ses Instituts de Chirurgie , Section XIII , qu'il a vu tailler *Rau* étant à Amsterdam &c. & il ajoute en apostille. » Dans le même » temps, j'ai tenté plusieurs fois cette » opération sur les cadavres , & j'ai » toujours trouvé que j'avois coupé la » vessie avec son col. Je pensois alors » que j'avois pu me tromper , & qu'ap- » paremment je ne connoissois pas assez » bien la façon de couper la vessie sans » toucher à son col. Comme *Rau* ne » s'expliquoit que par ces mots : *Con-* » *sultez Celse.* (g) Ces paroles (con-

(g) Cela est bien d'un homme qui ne vou-
loit pas s'expliquer ; car ce qu'a décrit *Celse* sur
le manuel de la Taille est inintelligible ; & ceux
qui se flattent de l'entendre , n'entendent que le
sens qu'ils veulent bien lui donner.

» *tinue Heister*) m'ont paru longtemps
 » une énigme , jusqu'à ce qu'enfin je
 » conclus qu'il falloit , à l'aide du cathe-
 » ter, couper le même endroit que *Celse*
 » coupoit sur la pierre dans le petit ap-
 » pareil, sans se servir de catheter. (*h*) »
Heister avoit donc reconnu que la sec-
 tion de la vessie sur la sonde cannelée
 sans toucher à son col , qui constitue la
 prétendue Taille de *Rau* , étoit impra-
 ticable ; & que *Rau* incisoit véritable-
 ment, comme le *Frère Jacques* , le col
 & le corps de la vessie en même temps.

A R T I C L E I V.

*Recherches de CHESSELDEN sur
 la prétendue Taille de RAU.*

LE *Frère Jacques* ayant donc été dé-
 pouillé, par les soins de l'Envie, de
 l'honneur de sa découverte, il ne fut
 plus question que de la Taille de *Rau*,
 lequel n'ayant rien communiqué de

(*h*) Les Anciens s'imaginoient qu'ils faisoient
 passer la pierre dans le col de la vessie ; mais c'é-
 toit le plus souvent le corps de la vessie même
 qu'ils amenoient & présentoient avec la pierre
 au tranchant de leur bistouri.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

cette opération , elle demeura enfouie sous les altérations & les calomnies , & rentra en quelque façon dans le néant. Tous les Litotomistes aveuglés par la prévention & l'esprit de parti , contre le mérite réel du *Frère Jacques* , n'ont pu ni voulu depuis reconnoître son opération , que dans les fausses corrections par lesquelles on lui avoit ravi l'honneur d'une si bonne découverte. (i)

Cheffelden , célèbre Chirurgien de Londres, fit après la mort de *Rau* beaucoup de recherches , pour recouvrer la méthode de tailler qu'il pratiquoit. Trompé par la fausse description qu'en avoit donnée *Albinus fils* , il essaya d'abord , comme l'avoit fait *Heister* , d'ouvrir le corps de la vessie , sur une sonde cannelée *sans toucher à son col* ; & n'y pouvant parvenir , il prit le parti de la distendre par l'injection d'un liquide , ou par la rétention de l'urine , pour la mettre à portée de l'incision extérieure du périnée , & l'inciser ensuite sur la sonde introduite dans sa capacité ; en dirigeant son bistouri avec le doigt *index* de sa

(i) C'est précisément la Taille du *Frère Jacques* , que les plus obstinés Litotomistes sont forcés de reconnoître & d'adopter aujourd'hui dans les effets du litotome caché du *Frère Cosme*.

main gauche &c. mais les inconvéniens qui suivoient de l'affaïssement des parois de la vessie , par l'écoulement du liquide qui la distendoit ; comme la difficulté d'étendre l'incision & d'introduire la tenette ; les inflammations & les ulcérations, que causoit l'infiltration de l'urine dans le tissu cellulaire , entre les muscles voisins & autour du *rectum*, qui faisoient périr la plupart de ses malades, lui firent abandonner ce moyen comme trop défectueux. (k) *Chesselden* prit ensuite le parti contraire, de n'inciser que le col de la vessie *sans toucher à son corps*, & c'est ce qu'on appelle Taille de *Chesselden* &c. (l)

A R T I C L E V

*De la prétendue Taille de RAU par
M. LEDRAN.*

MR. LEDRAN Chirurgien de Paris, dit dans son parallele des différentes

(k) Cette description est tirée du *Traité des Opérations* de M. *Scharpt*, page 215.

(l) Les Chirurgiens François ont revendiqué la Taille de *Chesselden*, dans le nom du *Frère Jacques* ; mais sur les prétendues corrections de *Mery*, *Hunault* &c.

126 MERCURE DE FRANCE.

manieres de tirer la pierre , (imprimé en 1730 , à l'Article de la méthode de *Rau.*) » Qu'il a pratiqué cette opération » à-peu-près telle que l'a décrite *Albinus* » (*Albinus fils*) sur plus de soixante » cadavres , & plusieurs malades, grands » & petits , affligés de la pierre , avec » succès & sans fistule , même dans des » cas de vessies très-petites & très-racornies , en présence de plusieurs de ses » Confrères , entr'autres M. *Verdier* , » qui en ont souvent été témoins , & » cela avec une sonde dont il a moulé » la courbure de façon qu'elle entre aisément , & se loge toute entière dans » la vessie la plus petite , sa grandeur » & son peu de capacité étant deux choses égales à l'égard de cette opération ; » & qu'avec cette sonde il assujettit la » vessie sans peine , & s'approche beaucoup vers l'incision extérieure , sans » qu'elle puisse s'échapper dans l'uretre , » comme la sonde ordinaire ; de manière que l'artère honteuse qui passe sous » la tubérosité de l'ischion , se trouve » couverte & garantie par la vessie même. Enfin que par le moyen de cette » sonde , il est très-facile d'inciser le » corps de la vessie autant qu'on le juge à » propos , sans toucher à son col , &

» sans qu'il soit possible d'endomma-
 » ger le *rectum* ; sans aucune peine ,
 » très-promptement , & autant qu'on le
 » veut ; (*m*) & qu'il est moins étonné
 » des grands succès de cette opération ,
 » (qu'il croit être celle que *Rau* avoit
 » effectivement pratiquée) que de ce
 » qu'on l'a abandonnée.

RE M A R Q U E S.

Une sonde par le moyen de laquelle
 on peut ouvrir *sans aucune peine, très-*
promptement & autant qu'on le veut ,
 non seulement la vessie sans toucher à
 son col, mais la vessie *la plus petite* ,
 & même des vessies *très-petites & très-*
racornies , sa grandeur & son peu de
capacité lui étant indifférentes ; sans que
 cette sonde puisse s'échapper dans l'*uré-*
tre , & sans crainte de pouvoir donner
 atteinte au tronc de l'artère honteuse ,
 ni au boyau *rectum* , ni exposer le ma-

(*m*) *M. Ederan* dit que sa sonde a un petit ra-
 lon qui fait saillie à l'endroit de la courbure ,
 qu'elle a le manche plus long & le bec plus
 court que celle que *M. Albinus* (*Albinus fils*)
 & de plus, que la crénelure est percée dans une
 partie du talon que forme la courbure , pour
 laisser passer la pointe de la lame de son lito-
 tome &c.

128 MERCURE DE FRANCE.

lade à la fistule &c. Voilà donc enfin suivant la déclaration de M. *Ledran*, la prétendue Taille de *Rau* réduite en pratique, par une manœuvre simple, facile, sûre, & qui écarte même les dangers, enfin constatée par les succès. Mais qu'est devenue cette admirable sonde ? Pourquoi M. *Ledran* dans ses efforts contre le litotome caché (*n*) ne lui a-t-il pas opposé plutôt que sa double Section de la prostate ? Cette double Taille latérale qui consiste à isoler entre deux incisions, à gauche & puis à droite le *verru montanum* où aboutissent les canaux excréteurs de la semence ; & que l'extraction de la pierre achèveroit indubitablement de séparer totalement du reste de la prostate, s'il ne l'avoit pas été d'abord par cette double incision.

(*n*) M. *Ledran* a prétexté en 1757 de donner une suite de son parallèle des Tailles, uniquement pour décrier le litotome caché & son Auteur ; mais il n'a pas mieux réussi que dans sa Taille de *Rau*, & dans sa double Taille latérale.



A R T I C L E V I .

*De la prétendue Taille de RAU , par
M. FOUBERT.*

LE manuel de M. *Foubert* , ainsi qu'il est décrit dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie , (o) , consiste après avoir distendu la vessie , par la collection d'un liquide , [comme l'avoit essayé M. *Cheffelden*] , & en la comprimant par-dessus le pubis ; à substituer à la sonde cannelée , décrite par *Albinus fils* , un poinçon cannelé , pour attaquer cet organe à côté de son col par le bas du périnée , & diriger suivant cette cannelure , son bistouri lithotome jusques dans sa capacité ; & à l'inciser ensuite par un mouvement de bascule de bas en haut &c. M. *Foubert* assure que par cette manœuvre , il fait facilement à la vessie une incision aussi grande qu'il le souhaite , & qu'il a réussi dans les cinq premières opérations qu'il a faites , par cette méthode sur le vivant &c.

(o) Mémoires de l'Académie de Chirurgie ;
Tome I. Partie III , Année 1743.

F v

REMARQUES.

Qui pourra concilier cette facilité & les succès de M. Foubert, non seulement avec les obstacles inséparables de la nature de cette Opération ; mais avec ce qui en est rapporté dans le rapport des expériences de l'Académie Royale de Chirurgie sur la Litotomie, année 1757 ? » que les Commissaires » qu'elle avoit nommés, ont remarqué » que dans les expériences de M. Foubert, l'incision du corps de la vessie » se bornoit à la division que produit » la pointe du Bistouri litotome en entrant dans cet organe. Le mouvement que fait l'Opérateur en baissant le poignet, pour relever intérieurement la pointe de la lame tranchante, dont la base fait angle avec le manche de cet instrument, ne procure pas une plus grande ouverture, ainsi qu'on l'avoit cru, parce qu'alors le tranchant ne glisse pas sur les parties qu'on se propose de couper par ce mouvement, & que ces parties cessent d'être tendues, par le fluide que la vessie contient, & qui s'échappe par la plaie ; c'est ce qu'on a examiné avec soin, en considérant le jeu des

» instrumens dans la vessie ouverte au-
 » dessus des os pubis. Aussi M. *Fou-*
 » *bert* se sert-il d'un gorgeret dilatatoire ,
 » pour écarter les lèvres de la division
 » faites par son Litotome, &c.

REFLEXIONS.

Si l'on considère présentement que la lame tranchante du bistouri Litotome de M. *Foubert*, qui a environ quatre pouces & demi de longueur, suivant la figure qu'il en a donnée, n'a pas plus de quatre lignes dans sa plus grande largeur, & qu'elle n'en a plus que trois vers son milieu, & va toujours en diminuant jusqu'à sa pointe; enfin qu'il l'introduit dans la vessie le dos couché dans la crenelure de son poinçon, ou trois quarts; de façon que le tranchant vers sa pointe, ne le surmonte guères que d'environ deux lignes. L'étendue de cette incision ne sera donc que de deux lignes tout au plus, en sus du trou fait par le trois-quarts, lequel trou n'est qu'un écartement forcé des fibres élastiques de la vessie, qui ne subsiste que par la présence du poinçon qui le produit; de façon que le tranchant, & le poinçon retirés, l'ouverture qu'ils ont faite à la vessie,

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

se trouve égale à zéro, eu égard à sa destination, puisque suivant les expériences de l'Académie de Chirurgie, cette incision se borne uniquement au temps de l'introduction de la pointe de cette lame, & rien de plus.

Cependant M. Foubert assure qu'il fait facilement à la vessie une incision aussi grande qu'il le souhaite. &c. Et le manuel de M. Foubert jouit depuis environ vingt ans, dans tous les traités de Litotomie, & dans toutes les écoles de Chirurgie, du crédit d'une découverte réelle & utile; l'Académie Royale de Chirurgie, n'hésite pas à en faire les plus grands éloges. Précisément dans le même mémoire où elle anéantit son incision intérieure; la méthode de M. Foubert, dit cette Académie, permet l'extraction des plus grosses pierres [& cela, par une incision de deux lignes ? .] C'est cette méthode qu'on peut proprement appeller Taille latérale La méthode de M. Foubert a enrichie la Chirurgie, en multipliant les ressources de l'Art. &c. Et pourquoi l'a-t-il donc abandonnée ?

La suite au Mercure prochain.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Trentième & trente-unième Traitement
depuis son Etablissement.**Noms des Soldats.**Compagnies.*

BAR,
 Feuillebarde,
 Le Maire.
 Leger,
 Brizon,
 Guerard.
 Souahet,
 Gueny,
 La Jeunesse,
 Thélémaque,
 Mathieu,
 Vincelot,
 Deville,
 Lainé,
 L'alliance,
 Lahaye,
 Lebrun,
 Tailleur,
 Sansbut,

Dampierre,
 Nolivos.
 Mathan.
 Chevalier.
 Tourville.
 Rochegude.
 Le Camus.
 Tourville.
 Demoges.
 De la Sône.
 Delatour.
 Chevalier.
 Dampierre.
 Le Camus.
 De la Sône.
 De la Sône.
 Le Camus.
 Delatour.
 Colonelle.

134 MERCURE DE FRANCE.

Antier ,	De la Sône.
Cader ,	Bouville.
Aimé ,	De Grasse.
Beaufoleil ,	Tourville.
La Croix ,	Tourville.
La Rose ,	Delatour.

Ces vingt-cinq Soldats ont été radicalement guéris en fix semaines , & étoient attaqués la plupart de maladies très-graves.

L'on rendra incessamment compte de huit à neuf cent Soldats traités & guéris dans les Armées du Roi aux Hôpitaux de *Francfort* , de *Bornebourg* , & de *Schelestad*. En attendant , M. *Keyser* croit n'avoir rien de plus authentique à exposer aux yeux du Public que les nouveaux certificats ci-dessous.

Certificat de Mgr le Maréchal Duc DE BIRON.

LOUIS-ANTOINE DE GONTAUT,
Duc de Biron , Pair & Maréchal de
France , Chevalier des Ordres du Roi ,
Colonel Général du Régiment des Gar-
des Françaises &c.

Certifions à qui il appartiendra , que
depuis l'Etablissement de notre Hôpital
pour le Régiment des Gardes Françoi-

ses , il appert par les Registres dudit Hôpital que le sieur *Keyser* nous a guéri quatre cent cinquante-deux Soldats attaqués, suivant le rapport de nos Chirurgiens , des maladies les plus graves , & beaucoup d'eux manqués par les frictions , sans qu'il en soit mort un seul , & sans qu'aucun soit venu se plaindre de n'avoir pas été guéri ; que nous avons fait faire des examens sérieux & réitérés de tous les traitemens qui se sont faits ; que n'ayant eu en vue que le bien de l'humanité & la conservation des hommes que nous perdions précédemment en grand nombre , nous avons cru devoir faire une attention particulière à cet objet , & qu'en conséquence nous l'avons appuyé de toute notre protection ; en foi de quoi nous avons délivré le présent certificat signé de notre main , scellé du sceau de nos armes & contresigné par notre premier Secrétaire , pour servir & valoir ce que de raison. Fait à Paris , le 8 Avril 1762. Signé,
LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

Nous soussigné Maréchal des Camps & Armées du Roi , Commandeur , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Major Général des

136 MERCURE DE FRANCE.

Armées du Roi, & Major du Régiment des Gardes Françoises.

Certifions à qui il appartiendra, que depuis l'Etablissement de l'Hôpital des Gardes Françoises en 1756, M. *Keyser* a guéri jusqu'à ce jour la quantité de quatre cent cinquante-deux Soldats, suivant ce qu'il appert par les Registres dudit Hôpital & le rapport des Chirurgiens Majors & autres, sans qu'il en soit mort un seul, & sans qu'aucun se soit venu plaindre de n'avoir pas été guéri, ce qui nous a conservé bien des hommes qui étoient dans les états les plus fâcheux. En foi de quoi nous avons donné le présent certificat signé de notre main & scellé du sceau de nos armes, pour servir & valoir ce que de raison. Fait à Paris, le 8 Avril 1762. Signé, DE CORNILLON.

Nous soussignés Chirurgiens Majors du Régiment des Gardes Françoises, certifions avoir vu & suivi pendant les premières années, excepté le temps que nous avons été servir dans les Armées du Roi, la plus grande partie des Soldats dénommés au présent état & traités par la Méthode de M. *Keyser*, lesquels nous avons vu bien & parfaite-

ment guéris de maladies même fort graves , & en foi de quoi Nous avons déjà donné plusieurs certificats que nous réitérons ici pour rendre hommage à la vérité & servir à ce que de raison. A Paris , le 8 Avril 1762. Signé , FAGET, DUFOUAR , avec paraphe.

Je soussigné , Chirurgien Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires & de l'Hôpital du Régiment des Gardes Françaises , certifie que depuis l'Etablissement dudit Hôpital, j'ai exactement présidé à tous les traitemens des Soldats , qui s'y sont faits depuis la fin de l'année 1756 , excepté pendant les six mois de l'année 1761 , que j'ai fait la campagne en *Westphalie* , que j'ai fidèlement fait tenir registre & constater leurs états tant en y entrant qu'en sortant ; que tous ont été parfaitement guéris ; qu'aucun des Soldats jusqu'à ce jour , n'a eu le moindre accident quelconque ; qu'au contraire il y est entré plusieurs malades crachant du pus , les autres du sang , lesquels malgré cet état fâcheux n'ont éprouvé aucun inconvénient de la part du remède , & sont sortis bien guéris & parfaitement rétablis. Je certifie de plus que nous avons fait

138 MERCURE DE FRANCE.
plusieurs revues générales des malades
traités audit Hôpital d'année en année,
& que j'ai toujours trouvé les guérisons
constantes & solides. A Paris , le 8
Avril 1762.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. LECAT,
Ecuyer, Secrétaire perpétuel de l'A-
cadémie des Sciences & Belles-Lettres
de Rouen, en date du 31 Décembre,
à M. KEYSER.*

VOUS pouvez, Monsieur, faire met-
tre en votre nom dans le Mercure &
dans les Journaux, qu'ayant fait d'après
les témoignages de MM. Morand, Gué-
rin & autres, plusieurs expériences de vos
dragées, & nommément celle de M. Si-
gnard, dont on a vu le certificat dans
un des derniers Mercures, je me suis
déterminé à préférer cette méthode à
toutes les autres; & que j'ai accepté
votre correspondance, ainsi que le dé-
pôt d'un magasin de vos dragées.

ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi,
du 23 Avril 1762; qui permet à la Da-
me veuve du Docteur Fels, premier

Médecin & Bourg-mestre de la Ville de Schelestat , de composer & d'administrer ou faire administrer par ses préposés , tant à Paris que dans les Provinces , le REMÈDE ou SPÉCIFIQUE ANTI-VÉNÉRIEN , dont feu son mari a fait la découverte ; & qui fait très-expresses & itératives défenses à tous autres non préposés par ladite Dame veuve *Fels* pour l'administration dudit remède , de quelque qualité & condition qu'ils soient , d'administrer , sous quelque prétexte ou dénomination que ce puisse être , ledit Remède à aucun malade , à peine de *trois mille livres d'amende* & de tous dépens , dommages & intérêts.

Ce Remède avec lequel feu M. *Fels* a guéri un très-grand nombre de maladies vénériennes les plus invétérées , sous les yeux des personnes de l'Art , lui avoit attiré la confiance du Public , & l'en a beaucoup fait regretter. Les expériences authentiques qu'il en a faites , les cures promptes & radicales qu'il a opérées , ont attiré l'attention des Magistrats du premier ordre. Ce Spécifique , aussi sûr & aussi efficace que l'étoit parmi les Egyptiens , celui avec lequel ils guérissoient les Léproux ,

140 MERCURE DE FRANCE.

est un Apozème dont on boit trois verres par jour.

Il a l'avantage 1°. de guérir les maladies vénériennes , sans jamais causer de salivation , étant composé *sans aucun ingrédient mercuriel.*

2°. Les préparations qui le précèdent se font en très-peu de jours , les bains n'y étant pas nécessaires.

3°. Pendant l'usage de ce Remède , qui ne dure ordinairement que *vingt-quatre jours* , on n'est point astreint à garder la chambre : on peut même vaquer aux affaires qui ne causent point trop de fatigue & n'exigent point une trop longue contention d'esprit , ayant soin néanmoins de ne se pas exposer aux injures de l'air.

4°. Ce Spécifique n'a rien de contraire aux estomachs débiles ni aux poitrines délicates ; il en est même souvent le véritable antidote , principalement lorsque la langueur ou le malaise de ces organes provient de quelques anciens résidus vénériens , masqués ou dégénérés , comme il n'arrive que trop communément à ceux qui ont eu dans la jeunesse certaines galanteries imparfaitement terminées.

5°. Ce remède agit avec tant de douceur , que M. Fels l'a employé pen-

dant le cours de la grossesse même , avec les plus heureux succès ; & de même pour les enfans à la mamelle , en le faisant boire à leurs nourrices.

6°. Loin d'être affoibli ou amaigri par son usage , on y recouvre les forces & l'embonpoint détruits ou diminués par la maladie.

Enfin , un de ses effets particuliers est de réussir parfaitement dans la cure des maladies Vénériennes , qui ont résisté à l'usage du Mercure le mieux administré ; avantage dont on étoit privé avant la découverte de ce Spécifique.

Les preuves très- authentiques de toutes ces propriétés sont en bonne forme , entre les mains de la Dame veuve *Fels*.

Mais comme l'administration d'un Remède aussi important doit être dirigée par un Médecin , qui juge de l'état de la maladie & des malades , & qui conduise méthodiquement cette administration , selon les différens cas ; Sa Majesté informée par M. *de Senac*, son premier Médecin , que M. *Caumont* , père , Médecin ordinaire du Roi en sa Compagnie des Cent-Suisses , &c. avoit exactement observé la méthode & les effets de ce remède ; pendant les trois der-

142 MERCURE DE FRANCE.

nieres années que M. *Fels* l'a administré, tant à Paris qu'à Versailles, ordonne par ce même Arrêt, que l'administration de ce Spécifique sera faite sous l'inspection & direction dudit sieur *Caumont*.

La demeure de la Dame veuve *Fels*, est rue Quincampoix, près de la rue de Vertifé, même maison que M. *Arnoult*, ancien Epicier-Droguiste, où elle fait administrer ledit remède.

Le sieur **ANDRÉ**, Maître en Chirurgie à Versailles, Chirurgien de la Charité de la Paroisse Saint Louis, & ancien de la Maison Royale de Saint Cyr, croit devoir annoncer de nouveau au Public, qu'il est inventeur, non seulement de bougies chirurgicales, mais d'une méthode propre à guérir radicalement les maladies les plus invétérées de l'urètre & de la vessie, les écoulemens purulens perpétuels & même presque imperceptibles, les fistules au périnée, les tumeurs squireuses de ces parties, toutes les espèces de rétention d'urine, tant complètes qu'incomplètes, & nombre de maux qui proviennent des suites des impressions du vice gonorrhéïque, qui au lieu d'avoir été détruit dans son ori-

gine, n'a été qu'enfveli & caché, raison qui produit des œdèmes purulens à la vessie, qui y porte la pourriture qui fait périr les malades; & quoique ces maux soient très-communs, cependant on se fait illusion sur leurs causes.

Le sieur ANDRÉ est toujours seul chargé par M^{rs} les Ministres de la guerre & de la Marine, de fournir de ses bougies les Hôpitaux militaires de terre & de mer.

Les heureux effets qu'elles ont opéré jusqu'à présent, au plus grand avantage de l'humanité, jusques sur des maux qui étoient regardés comme incurables, & les attestations que les Médecins & les plus habiles Chirurgiens-majors de ces Hôpitaux, en ont données aux Ministres par M^{rs} les Intendans, prouvent suffisamment la bonté & la nécessité de ce remède, & que les méthodes pour s'en servir, que le sieur *André* a indiquées dans tous ses Ouvrages, sont les seules propres pour parvenir à découvrir & à déraciner le vice primitif de ces maladies; ils l'autorisent en même temps à avancer sans ostentation, que l'étude particuliere qu'il a faite à cet égard, lui a donné la plus parfaite connoissance de ces maux, de leurs progrès & de leurs

144 MERCURE DE FRANCE.

déguisemens ; cette étude & les expériences qu'il fait journellement , l'ont conduit à découvrir insensiblement le peu de solidité des cures annoncées en ce genre , & l'erreur des personnes qui croient avoir des secours universels contre de semblables maladies.

On trouvera la méthode du sieur *ANDRÉ* & de ses Bougies , chez lui à Versailles , rue de l'Orangerie , & à Paris , chez le sieur *ALIDIER* , Chirurgien , Cour du Dragon Sainte Marguerite , près l'Abbaye Saint Germain.

G É O G R A P H I E.

ATLAS MARITIME (portatif) ou Cartes réduites de toutes les Côtes de France , avec des Cartes particulieres des Isles voisines les plus considérables , suivies des Plans des principales Villes maritimes de ce Royaume , par M. *Bonne* , de la Société Littéraire Militaire , Maître des Mathématiques , Ingénieur , Géographe , dédié & présenté au Roi , par le Sieur *Lattré*. A Paris , chez *Lattré* , rue Saint Jacques , à la ville de Bordeaux.

Le même Graveur , rue Saint Jacques , au coin de la rue de la parcheminerie

minerie , à la ville de Bordeaux , vient de mettre au jour un petit *Atlas Topographique* des environs de Paris , en vingt-quatre feuilles bien portatif qu'il a eu l'honneur de présenter au Roi. On y trouvera le plus grand détail avec une précision & une propreté qui fera plaisir. On peut dire que ce petit Ouvrage est un chef-d'œuvre.

Prix relié en Maroquin & lavé.	10 l. 4 s.
Relié en Veau & lavé.	9
Relié en Veau sans lavure.	6
Collé sur taffetas & lavé.	8
Collé sur toile & lavé.	7
Collé sur toile & sans lavure.	5

On trouvera des Etuis à différens prix.

Le Sieur *Lattré* , donnera au commencement du mois d'Août l'*Atlas* , petit in-folio , d'après la Géographie moderne de l'Abbé *Nicolle de la Croix* on le trouve aussi chez *Jean-Thomas Hérissant* , Libraire rue Saint Jacques , qui vend la Géographie moderne.

M. le Chevalier de *BEAURAIN* , Géographe ordinaire du Roi & ci-devant de l'éducation de Mgr *LE DAUPHIN* , a mis au jour les Cartes suivantes dédiées à Sa Majesté , & qui lui ont été présentées : G

146 MERCURE DE FRANCE.

1^{er} Tableau représentant les Signaux de correspondance Maritime qu'un Chef d'Escadre ou autre Officier supérieur ordonne être gardés & observés par tous les Capitaines & autres Officiers de Vaisseaux qui composent son Escadre. Cette Carte est très - instructive par tous les détails qu'elle renferme tant sur l'Histoire de la Navigation que sur la Science propre de la Marine ; elle est en une seule feuille. Les Signaux y sont rangés sous différentes classes , Signaux pour la nuit , pour le jour , pendant la brune , Signaux de reconnoissance de nuit & de jour , Signaux pour parler aux Vaisseaux &c. &c. Toutes ces choses sont non seulement expliquées ; mais on y trouve de plus divers petits Vaisseaux joliment gravés & où chaque Signal est représenté, servant encore à en rendre les idées plus sensibles.

L'Auteur y a joint une courte description d'un Vaisseau construit par ordre du Roi LOUIS XIII. en 1638. Ce Vaisseau nommé *la Couronne* , étoit un des plus grands qui ayent jamais été construits , & faisoit l'admiration de tous les Peuples qui étoient à portée de le voir.

2^e. Carte Marine de la mer ou Océan Septentrional , dressée pour servir à la Navigation des Ports & Côtes des Pays-

Bas , tant extérieure par mer , qu'intérieure par les Canaux depuis l'Isle de *Rottum* , située proche la Côte de la Province de Groningue jusqu'à Calais , & partie de celle d'Angleterre depuis la rivière de *Humber* jusqu'au Port de *Reze*. Les bancs de sable , les sondes ou profondeurs de la mer &c. &c. y sont marqués. On y a joint l'explication des marques qui y sont employées.

3^e. Carte de la Manche ou du Canal qui sépare les Côtes de France d'avec celles d'Angleterre , contenant la description des bancs de sables , sondes ou profondeurs de la mer , des Caps , Bayes , Ports ou Havres , &c. L'on y a marqué les courans avec une méthode pour connoître dans tous les endroits de cette Carte l'heure de la Marée , construite par ordre de Sa Majesté Britannique d'après les observations du Capitaine *Haley* , augmentée de nouveau par l'Auteur. On y trouvera la description & les figures des principales Machines dont les Navigateurs font usage & des notions Physiques sur les divers mouvemens de la mer.

4^e. Tableau hydrographique qui contient le détail Maritime des principaux Ports qui se trouvent représentés dans la

148 MERCURE DE FRANCE.

Carte de la Manche qui sont Falmouth , Plimouth , Portsmouth , sur la Côte Méridionale d'Angleterre , Yarmouth , Neuport , S. Hollan , dans l'Isle de Wigt , le Cours de la Tamise , de Medway &c. Les Ports de Dunkerque , de Calais , de Dieppe du Havre-de-Grace , de S. Malo & de Brest sur les Côtes de France , avec la configuration des plans des Villes & Forts qui en défendent les approches , particulièrement de ceux d'Angleterre qui ne sont connus que de très - peu de personnes , même des Anglois. Fait d'après des manuscrits précieux possédés par l'Auteur.

5^e. Carte Topographique ou description très-particulière de l'Isle de Belle-Isle divisée en ses 4 Paroisses , faite d'après plusieurs autres qui ont été levées sur les lieux , entr'autres d'une grande qui a servi à en faire le terrier qui en donne les connoissances les plus détaillées , joint à un ample discours relatif à ces mêmes détails ; on y trouve aussi sur la Côte les batteries qui ont été faites pour servir à sa défense & réduites sur un plus grand point , placées sur la Planche ci-dessus ; elle contient encore un détail Chronologique , Historique & Géographique de cette Isle par l'Auteur. Il donne sur la même feuille la

Carte de la Côte de Bretagne depuis Brest jusqu'à l'embouchure de la Loire, réduite d'après les Cartes que le Roi a fait lever de cette Côte, suivant les observations de MM. de l'Académie Royale des Sciences. On y trouvera encore un Plan en grand du Bourg ou Citadelle du Palais ou de Belleisle avec tous les derniers ouvrages qui y ont été faits.

Le Chevalier de *Beaurain* travaille à perfectionner un Supplément à sa grande Carte de Hesse-Cassel qu'il donnera incessamment au Public. Cette Carte aura toujours de plus que celles qui ont paru depuis, l'avantage d'être Originale. Il y a des vices inséparables de tout ce qui est copie : on ne doit pas craindre de les trouver dans la Carte que l'on annonce.

M. BELLIN, Ingénieur de la Marine, vient de rendre publique une Carte qui a pour titre, *le Portugal & ses frontières avec l'Espagne, dressée par ordre de M. le Duc de CHOISEUL, Colonel général des Suisses & Grisons, Ministre de la Guerre, & de la Marine, 1762.* Elle est grande & très-détaillée, & fort bien gravée. Il y joint un petit Mémoire qui fait voir le jugement qu'on peut porter de

G iiij

toutes les Cartes de Portugal qui ont paru jusqu'à ce jour ; & qui avertit de ne pas confondre ces Marchands de Cartes qui se multiplient si fort depuis quelque temps , avec le petit nombre d'habiles Géographes, dont les talens & les ouvrages sont connus.

M. *Bellin* rend ensuite un compte succinct des sources dans lesquelles il a puisé, pour dresser sa nouvelle Carte, qu'il reconnoît n'avoir pas encore ce degré de précision qu'il cherche. Il donne dans ce Mémoire une petite Carte , d'une partie de la frontière de Portugal, comprise entre *Alcantara* & *Almeida*, où les Campemens de l'armée d'Espagne, depuis le premier Septembre jusqu'au 27 Octobre 1704, sont marqués, avec ceux des Portugais joints aux Anglois & Hollandois. C'est un exemple de la façon dont il auroit souhaité traiter le Portugal; mais pour le faire, il auroit fallu quatre feuilles de grand Aigle, au lieu qu'il a été obligé de se renfermer dans une seule feuille, &c.

Cette Carte se trouve chez l'Auteur, rue du Doyené, à la première Arcade de Saint Louis du Louvre.

H O R L O G E R I E .

LE ROI ayant trouvé la nouvelle

Pendule astronomique de l'invention de M. *Millot* (annoncée au Mercure de Mars dernier) très-ingénieuse & très-sçavante, par les effets surprenans que Sa Majesté y a reconnus dans le cours naturel des Astres & le cours artificiel de notre horison, l'a fait placer dans son Cabinet de Physique, comme un Morceau précieux, après en avoir marqué sa satisfaction en présence de toute la Cour, à Versailles, le 4 Avril 1762.

M É C H A N I Q U E.

*NOUVELLE & prompte maniere
d'appliquer la platine du fusil sur le
bois.*

LE sieur **CHALLIER**, Périgourdin, Maître Arquebusier à Paris & de S. A. S. Monseigneur le Prince DE CONDÉ, a inventé le moyen d'appliquer la platine du fusil sur le bois sans aucune visse, de façon qu'on la sépare dans un seul temps, & l'on la remet de même. Voici l'avantage qui en résulte: comme il faut de nécessité essuyer la crasse qui se fait dans le bassinet après que le fusil a tiré plusieurs coups, il arrive qu'il s'en introduit une partie dans la lumière, & c'est-là une des principales cau-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

ses des longs feux. Pour parer cet inconvénient, il faut dévifser les deux vis-
ses qui tiennent la platine, & les re-
vifser; mais le Chasseur qui chérit tous
les momens de la chasse, regrette celui-
ci, & desire ce nouveau moyen. Plus-
ieurs personnes y ont encore trouvé
un autre avantage; lorsqu'il survient
une pluie, elles prennent leurs platines
de dessus leur fusil, & la mettent dans
leur poste. Se présente-t-il un coup de
fusil à faire? elles la remettent très-
promptement, & sont bien sûres qu'elle
est sèche, & qu'elle ne ratera pas. Cet
Artiste a été engagé d'en donner avis au
Public par des personnes de grande dis-
tinction pour qui il a eu l'honneur d'en
faire depuis quinze mois, & même d'en
présenter un à Messieurs de l'Académie
Royale des Sciences, qui l'ont approu-
vé unanimement, & lui en ont donné
le certificat qui suit.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23
Juin 1760.*

Messieurs *Fougeroux* & de *Tourrière*
qui avoient été nommés pour examiner
un fusil présenté par le sieur *Challier*,
Maître Arquebusier à Paris, dans lequel

la platine se sépare facilement au moyen d'un seul bouton que l'on pousse ; en ayant fait leur rapport , l'Académie a jugé que cette invention , toute simple qu'elle est , mérite des éloges à proportion de son utilité , & qu'il y a tout lieu de croire que les Chasseurs en seront fort satisfaits : en foi de quoi j'ai signé le présent certificat , à Paris , ce 27 Juin 1762. GRANJEAN DE FOUCHY , Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

La demeure du sieur CHALLIER , est rue Dauphine , au grand Hôtel de Londres , à l'Enseigne du grand Fusil Royal.

NOUVELLE CARTE du Théâtre de la Guerre en Portugal , dressée sur les meilleures Cartes des Espagnols. Chez le Rouge , Géographe , rue des Grands Augustins.

ARTS AGREABLES.

S C U L P T U R E.

M. TITON DU TILLET , qui a commencé de faire exécuter en bronze la Médaille de M. de Crébillon , fait tra-

G v

vailler , présentement que la mort l'a enlevé , à sa figure en bronze pour être placé sur son *Parnasse François* , avec nos plus illustres Poètes qui sont morts.

Cineri gloria datur.

M U S I Q U E.

RÉCRÉATIONS de *Polymnie* , ou choix d'Ariettes , Monologues & Airs tendres & légers , avec accompagnement de Violon , Flute , Hautbois , Pardessus de Viole , &c. qui peuvent aussi s'exécuter , au défaut de voix , par deux Instrumens de dessus indistinctement. Dédiées au beau Sexe. Prix 3 l. 12 s. On les trouve à Paris chez le sieur *le Loup* , Maître de Flute , au Caffé du coin des rues du Mouton & de la Tixerandrie , proche la Grève.

Philinte & Licoris , Cantatille à voix seule & symphonie , dédiés à Monseigneur le Duc de *Nivernois* , par M. *le Petit* , de l'Académie Royale de Musique. Prix 1 l. 16 s. à Paris , chez l'Auteur , rue de Grenelle S. Honoré , vis-à-vis la rue des deux écus , & aux adresses ordinaires de Musique.

Les petites Récréations de Campagne , premier Livre , contenant huit *Duetti à duo Violini ó Mandolini* , *composta de varii Autori*. On peut les exécuter sur le Pardeffus de Viole. Prix 2 l. 6 f. à Paris , aux adresses ordinaires.

La Constance couronnée , Parodie sur les Motets à voix feule , *respice & exaudi me*. Prix 6 f. se trouve chez *Dufour* , Quai de Gêvres.

SONATES pour le Clavecin en quatuor , avec premier , & fecond dessus de violon , par M. l'Abbé *Gravier* , Organifte de la Métropole de Bordeaux. Nouvelle Edition , & se vend aux adresses ordinaires de Musique.

Prix 12 liv. compris la partie des violons.

Le fleur **D I D I E R L E G A Y**, ayant présenté à l'Académie Royale des Sciences un nouvel Instrument de Musique de son invention , à claviers , à cordes de boyau , archet , & sautereaux , qui a la propriété de faire à la fois plusieurs parties , d'imiter les instruments à archet depuis le violon jusqu'à la contrebasse inclusivement & les

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

instrumens qui se pincient comme la Harpe & autres, de tenir les sons, de les enfler, & les diminuer; l'Académie l'a approuvé dans sa Séance du 16 de ce mois, & en a fait délivrer un certificat à l'Auteur.

Nota. Cet Instrument se verra publiquement; il sera touché par le sieur *Damoreau* Organiste, & par les personnes qui sçachant toucher le Clavecin & l'Orgue, desireront toucher cet Instrument; on indiquera le jour & le lieu.

G R A V U R E.

ON trouve chez le sieur P. J. *Durer*, Graveur, au milieu de la rue du Fouare, en porte cochere, quatre Estampes d'après le sieur *Lantara*, intitulées *l'Heureux Baigneur*, *le Pêcheur amoureux*, *le Berger amoureux*, & *la rencontre fâcheuse*.

Le sieur **MOYREAU**, Graveur du Roi en son Accadémie Royale de Peinture & Sculpture, vient de mettre au jour une Estampes gravée d'après M. *Cassanova*, Peintre du Roi; le tableau a 13 pouces de haut sur 18 pouces 6 lignes de

large , qui a pour titre l'*Efcorte d'Equi-
pages* , & qui appartient à M. le Cheva-
lier *Damery* ; l'Auteur demeure toujours
rue des Mathurins à Paris.

MM. *Floding & Charpentier* , vien-
nent de mettre au jour six Estampes
gravées dans la maniere du deffein au
lavis , nouvelle & heureuse découverte
dont ils font Auteurs. On sent de
quelle utilité est pour les Arts cette gra-
vure fufceptible encore de perfection
comme toutes les nouvelles inventions.
Les Amateurs & les Connoiffeurs ver-
ront avec fatisfaction cette nouvelle gra-
vure propre à multiplier & à perpétuer
les deffeins précieux des grands Maîtres
& même jufqu'à leurs croquis qui
échauffent l'imagination des jeunes Ar-
tistes , par le feu & la liberté qu'on y
voit , & qu'il est impossible de rendre
dans un autre genre de gravure. Les
Graveurs préviennent qu'ayant été obli-
gés de faire de grandes dépenses pour
l'exécution , & que ce genre de gra-
vure ne permettant de tirer qu'un très-
petit nombre d'épreuves , ainfi qu'il fera
aifé de le voir à l'infpection de l'Estam-
pe , ils ont été obligés de mettre à leur
premier Ouvrage un prix un peu plus

158 MERCURE DE FRANCE.

haut que n'est celui qu'on met ordinairement aux Estampes.

Les Sujets gravés par le sieur *Floding*, sont :

1°. Une Naissance de la Vierge d'après M. *Monnet*, dédiée à la Reine de Suède ; elle est imprimée avec deux Planches, dont la première fait le lavis au bister, la seconde le trait à l'imitation de l'encre de la Chine, sur la demie feuille d'Aigle. Prix, 4 liv.

2°. Une Bataille d'après M. *la Rue*, dédiée au Prince Royal de Suède, imprimée avec une seule Planche sur la feuille entière du grand Aigle. Son prix est de 6 liv.

3°. Un Corps-de-garde d'après M. *Boucher*, dédié à M. l'Ambassadeur de Suède. Prix 3 liv.

Apollon & Daphné, d'après le même Maître ; dédiée à son Excellence le Baron de *Scheffer*, Sénateur de Suède. Prix 4 liv. 10 s. Ces deux dernières Estampes s'impriment chacune avec une seule Planche sur la demie feuille du Colombier. Elles se trouvent chez le sieur *Floding*, Graveur & Pensionnaire du Roi de Suède, rue l'Evêque, au Carrefour des quatre cheminées, la troisième porte cochère à gauche, chez Madame *Dériseville*.

Les morceaux gravés par le sieur *Charpentier*, sont :

1°. *Perfée & Andromède*, d'après M. *Wanloo*, Premier Peintre du Roi ; dédié à M. le Marquis de *MARIGNY*, imprimé avec deux Planches sur la demi-feuille d'Aigle. Son prix est de 4. liv.

2°. Une *Décollation de Saint-Jean*, d'après le sieur *Guarchin* ; dédiée à M. *De la Live de July*, Introduceur des Ambassadeurs, d'une seule Planche sur la demi-feuille de Colcumbier. Prix 3 liv.

Elles se vendent chez le Sieur *Charpentier*, demeurant rue Clos-Georget, chez M. *la Male*, Chirurgien. A la premiere inspection des épreuves, il sera aisé de connoître que cette Gravure est d'une très-grande délicatesse, & que par conséquent les Planches ne peuvent fournir qu'un très-petit nombre d'épreuves ; c'est pourquoi les Amateurs sont invités de s'en procurer promptement des premieres.



ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

*SUITE de la Lettre d'un ancien Maître
des Ballets.*

» **C** O N T R E ce que je propose , de
 » rendre les danses théâtrales parlantes ,
 » on objectera la difficulté d'exécuter
 » ce projet , par la muette uniformité
 » des caractères que les Sujets dramati-
 » ques laissent au Danseur ; on me
 » demandera comment & par quels
 » moyens on parviendrait toujours à
 » ce but ?

» Je pourrois répondre ce qu'auroit
 » probablement répondu *Homère* lui-
 » même , à tout Poète qui lui auroit de-
 » mandé comment on feroit une *Iliade*.
 » Il se feroit contenté sans doute d'in-
 » diquer les effets que doit produire un
 » Poème épique. Au surplus , il auroit
 » pu dire à ses questionneurs , étudiez ;
 » apprenez tout ce qu'il est possible de
 » sçavoir , relativement à votre objet ,
 » qui est de peindre presque toute la
 » Nature physique & morale ; alors ,

„ vous ferez en état de trouver par
 „ vous-même ce que j'ai trouvé pour
 „ faire l'Iliade. Or il s'en faut bien que
 „ je sois un *Homère* en composition de
 „ Ballets; à plus forte raison n'auroit-
 „ on pas le même droit de me presser
 „ sur les moyens pratiques; il suffiroit
 „ que j'indiquasse le but, & que ce but
 „ fût incontestablement celui de l'art,
 „ pour que mon principe & les précep-
 „ tes qui en dérivent ne pussent être
 „ attaqués. En se prêtant néanmoins à
 „ l'objection, examinons si elle est éta-
 „ blie sur la nature de l'art dont je
 „ parle.

„ Je conviens que dans les Opéra,
 „ ces *Peuples*, ces éternels *Bergers*, ces
 „ *Faunes*, ces *Prêtres* &c. &c. tous Per-
 „ sonnages si commodes aux Poètes
 „ pour plaquer un divertissement à cha-
 „ que Acte, paroissent la plupart du
 „ temps ne pas mieux appartenir à un
 „ Poème qu'à un autre, & n'avoir rien
 „ autre chose à faire qu'à remplir la
 „ formule prescrite. Je suis convaincu
 „ cependant qu'avec de l'étude, & sur-
 „ tout le génie convenable, l'un & l'au-
 „ tre appliqués à l'art des Ballets, tous
 „ ces Sujets si uniformes pourront, en

» se modifiant , fournir des diversités
 » innombrables.

« Plusieurs circonstances diversifient
 » des Positions qui paroissent les mêmes
 » au coup d'œil général. Un examen
 » plus réfléchi , y découvre des nuan-
 » ces favorables. Par la recherche des
 » *Comment* , des *Pourquoi* (si l'on peut
 » s'exprimer ainsi) on adaptera dis-
 » tinctement au genre & même aux ac-
 » tions de chaque Opéra , des personna-
 » ges que l'on retrouve dans presque tous
 » les autres. Il est vrai qu'il seroit encore
 » plus facile aux Poètes de préparer ces
 » moyens , par le choix & par le tour
 » de leurs Sujets , dans le moment de
 » la création du Drame , qu'il ne l'est
 » au Maître de Ballets d'y suppléer ; mais
 » ce qui n'est que pénible & difficile
 » n'est pas impossible. Parcourons , pour
 » le prouver , quelques-uns des carac-
 » teres les plus généraux.

« Rien de si commun au Théâtre
 » Lyrique , que des *Peuples* chantans
 » & dansans. Un Héros triomphe des
 » *Peuples* dansant. La Princesse se ma-
 » rie ; il faut bien que le Peuple danse
 » encore ; ainsi donc les *Peuples* dan-
 » sent toujours sur ce Théâtre. Rien

» cependant qui puisse fournir au Maître de Ballets plus de variété dans ses compositions.

» Parmi les Nations anciennes & modernes, il n'en est aucune qui n'ait son caractère propre de danses, & parmi ces Nations, il est encore des subdivisions très-distinctives. Si nous ignorons plusieurs de ces genres de danse, propres à quelques Nations de l'Antiquité, que l'on saisisse les caractères, les mœurs que l'histoire leur a assignés, on ne s'écartera que très-peu de la vérité particulière qu'on ignorera, parce que la Nature, la même dans tous les temps & dans tous les lieux, quant à ses opérations générales, a inspiré une manière de danse populaire à chaque Nation, relative au climat, au génie national, &c. En tout cas, il y a lieu par-là de faire passer sous les yeux tous les divers *costumes*, & ce Spectacle seroit en même temps aussi agréable qu'instructif.

» D'ailleurs, indépendamment de ce moyen général, il est encore d'autres circonstances à observer; par exemple les conjonctures dans lesquelles se font ce qu'on nomme les *Divertissemens*.

» On ne distingue presque jamais ceux
 » qu'un mouvement subit amène, d'a-
 » vec ceux que la vraisemblance per-
 » met de regarder comme plus prépa-
 » rés ; ce qui produiroit néanmoins des
 » différences dans le genre & dans l'es-
 » pèce , qui devroient être remarqua-
 » bles & que le Compositeur gagneroit
 » à faire remarquer.

» Ce que je viens de dire des *Peuples*
 » pourroit avec des modifications , s'ap-
 » pliquer aux *Bergers*. Ces Êtres , pres-
 » qu'imaginaires , ne forment point en-
 » tr'eux une société particulière qui soit
 » la même dans tous les lieux & dans
 » tous les temps. Ils font partie de cha-
 » que Peuple ; ils en représentent celle
 » qui jouit le plus paisiblement des plai-
 » sirs de la vie champêtre. N'y a-t-il pas
 » de l'absurdité à ne leur rien laisser du
 » Peuple auquel ils tiennent ? Si vous
 » voulez ne les considérer que poëti-
 » quement , c'est-à-dire comme ab-
 » solument idéals , n'est-il rien qui
 » puisse en faire distinguer le carac-
 » tère ? Les *Bergers* du *Lignon* doi-
 » vent-ils être confondus avec les Ber-
 » gers de *Théocrite*.

» En étudiant bien les Poètes anciens,
 » on sentira & l'on exprimera différen-

» tes espèces de *Faunes*. On distingue-
» ra leurs actions & leurs jeux ; d'au-
» tant plus qu'au Théâtre , sous cette
» dénomination , on comprend les *Sa-*
» *tyres* que la forme donnée par la Fa-
» ble rendroit trop difficiles & sans
» doute ridicules à représenter. Une
» autre sorte de Fête qui revient assez
» souvent sur ce Théâtre , est celle des
» Suivans de *Bacchus*. Rien peut-être de
» tout ce que la Poësie a créé de chi-
» mères , n'est aussi abondant en va-
» riétés ; & nous ne voyons communé-
» ment rien de plus uniforme. Cepen-
» dant, je me trouvois à Paris lorsqu'on
» y représentoit l'Opéra d'*Enée* & *La-*
» *vinie* , en rendant justice à la vérité ,
» j'ai vu peu de choses en Ballet mieux
» conçu , mieux saisi & mieux exécuté
» qu'une Fête de *Bacchantes* qui étoit
» dans cet Opéra. Cet exemple suffiroit
» seul pour faire voir qu'en profitant
» bien de l'à *propos* , qu'en distinguant
» avec justesse ce qui , dans un même
» genre , convient à l'action du Drame,
» on peut trouver souvent du nouveau
» dans les caracteres les plus usés. Celui-
» ci, par exemple, qui n'avoit presque ja-
» mais paru que sous un seul & même
» point de vue , fut trouvé neuf , avec

„ raison ; il captiva le Spectateur , par
 „ une autre cause encore plus raisonna-
 „ ble , c'est qu'il offroit la vérité , & de
 „ la convenance avec le Sujet. Ce gen-
 „ re n'est pas moins susceptible de nou-
 „ velles variétés , suivant la variété des
 „ occasions. *Bacchus* est - il imploré
 „ comme Dieu tutélaire ? Ce sont des
 „ mystères tout religieux que doivent
 „ exprimer les danses de ses Prêtres ou
 „ de ses Initiés. *Bacchus* revient-il de
 „ la conquête des Indes ? Entreprend-
 „ il de consoler *Ariane* ? C'est l'allé-
 „ gresse d'un courage de force & non
 „ de férocité , que l'on doit entrevoir
 „ dans l'éclat du triomphe ; c'est une
 „ confiance sereine & gaie que respirent
 „ tous les Suivans du Vainqueur. Que
 „ penser du mal-adroit Compositeur ;
 „ qui pour séduire *Ariane* exposerait
 „ en cette occasion tous les désordres de
 „ la débauche bacchique ? Au contraire ;
 „ confondant les circonstances , il ne
 „ manqueroit pas d'introduire les com-
 „ pagnons de *Bacchus* combattant dans
 „ les Orgies de ses Nymphes. C'est donc
 „ dans cette distinction de circonstances
 „ que vous trouverez des ressources
 „ contre l'uniformité de notre Art, vous ;
 „ mes chers Confreres, qui vous croyez

» de bonne foi des Maîtres de Ballet,
 » & qui peut-être néanmoins craignez
 » déjà en m'écoutant de n'être pas seu-
 » lement encore des écoliers , en con-
 » sidérant l'immense étendue de choses
 » qu'il faudra sçavoir :

» Un champ plus vaste encore va
 » s'ouvrir à vos regards , si , comme je
 » le conseillerois , on recherchoit par
 » l'étude historique & Poétique de
 » l'Antiquité , les danfes & les ac-
 » tions caractéristiques , toujours mêlées
 » à ces danfes , dans les rites de tant
 » de cultes qu'avoit introduit le *Poli-*
 » *théisme*. Ce n'est pas tout ; nos Poètes,
 » à l'imitation des Grecs , employent
 » les mêmes Prêtres , les mêmes Myf-
 » tères , prétendus sacrés , à diverses
 » fins & par des motifs différens , se-
 » lon les situations ou les passions de
 » leurs Acteurs. Suivons toutes ces va-
 » riétés , nous connoîtrons bien-tôt
 » que l'on pourroit ne pas mettre un
 » Opéra sur le Théâtre sans Prêtres ,
 » pendant plusieurs années , & faire
 » néanmoins des Ballets pour ce carac-
 » tère sans qu'aucun ressemblât à d'au-
 » tres. Suivons plus soigneusement cet
 » objet , non pas arbitrairement & au
 » gré de notre unique invention , mais

168 MERCURE DE FRANCE.

» prenons la vérité des usages pour guide.
» Nous éprouverons deux choses ; la
» première , que ce seul genre deman-
» de une quantité innombrable de re-
» cherches, tant par soi-même que par
» le secours des gens éclairés & versés
» dans cette étude , pourvu toutefois
» que le goût en dirige l'application ;
» la seconde , que par cette voie nous
» serons étonnés de l'abondance des
» moyens qui se présenteront pour va-
» rier. On ne sçauroit croire combien,
» en certaine matiere , parmi les hom-
» mes , la réalité des faits est au-dessus
» de la fiction la plus étendue & la plus
» inventive.

» Tant d'erreurs, que peut-être le fié-
» cle prochain reprochera au nôtre
» avec mépris , sont la suite nécessaire
» de l'ignorance des choses que je viens
» d'indiquer. Pour être impartial en fa-
» veur de mes Confrères , je ne dois
» pas être injuste à leur egard. J'en de-
» mande pardon à genoux au Maître que
» je respecte , mais je ne peux pas dis-
» convenir que ce Maître , ce Public
» spectateur ne soit quelquefois de plus
» que de moitié avec les Compositeurs
» de Ballets , dans ces petits écarts , que
» je nommerois autrement sans la part
» qu'il

„ qu'il paroît y avoir. Je ne veux point
 „ manquer à ce Public , toujours infail-
 „ lible , dit-on ! dans ses goûts , & tou-
 „ jours respectable ; mais il conviendra
 „ lui-même qu'il aime aussi fort notre
 „ Art aujourd'hui , que bien des gens
 „ aiment les femmes d'un certain état ;
 „ je veux dire non seulement à propor-
 „ tion de ce qu'elles leur font perdre
 „ de raison , cela est assez conséquent ,
 „ mais encore à proportion de ce qu'el-
 „ les manquent elles-mêmes de raison ,
 „ de conduite & d'esprit ; cela ne me
 „ paroît pas aussi conséquent. Je ne
 „ prendrai qu'un exemple , entre mille ,
 „ pour appuyer ce que je viens de dire.
 „ J'ai été témoin que dans un Opéra où
 „ l'on représentoit le plus auguste , le
 „ plus révééré des Mystères dans la Re-
 „ ligion des *Druïdes* , les Spectateurs
 „ avoient trouvé si ridicule une action
 „ qui exprimoit la vérité ou la suffisan-
 „ te vraisemblance d'une partie de cette
 „ cérémonie , qu'on avoit été contraint
 „ d'y substituer un *Pas de trois Druï-*
 „ *des* , vénérables par leurs vêtemens ,
 „ & plus encore par leurs longues bar-
 „ bes blanches , ces *Druïdes* , par les
 „ *entrechats* les plus brillans , par la
 „ danse la plus haute & la plus pétu-
 H

» lante , ramenèrent sur eux , très-sé-
 » rieusement , autant d'applaudissemens
 » qu'ils avoient éssuyé de ris moqueurs ,
 » quand ils avoient craint d'être juste-
 » ment très-risibles. Je n'ajoute rien à
 » ce fait ; je le crois même constaté
 » dans les Fastes du Théâtre François.(a)
 » Que demander , dira-t-on , à ceux
 » dont le premier devoir est de plaire ,
 » lorsque leurs Maîtres voyent ainsi ?
 » Que l'on ne m'accuse point d'une hu-
 » meur que je ne me permettrois pas ,
 » si je croyois blesser l'inviolable sou-
 » mission que nous devons au Public.
 » Non , ce n'est point à la fausseté de
 » son discernement, qu'on doit impu-
 » ter ces erreurs passagères. Elles sont le
 » dangereux effet d'une cause très-flat-
 » teuse , comme je l'ai déjà dit. On aime
 » passionnément la danse sur le Théâtre,
 » l'amour d'un art ou d'un talent en
 » multiplie rapidement les Connoisseurs,
 » & par une conséquence assez bizar-
 » re on voit assez souvent , dans les Arts
 » agréables , se resserrer le cercle des
 » vraies connoissances à mesure que

(a) On présume que l'Auteur entend parler des
 représentations du *Prince de Noisy* , à l'occasion
 desquelles ce fait a été remarqué dans notre Mer-
 cure.

» s'étend le cercle des Connoisseurs. (b)
 » Il faudroit une dissertation pour dé-
 » velopper cette vérité, & je la croirois
 » déplacée dans cette Lettre. Notre art
 » est dans le cas dont je viens de par-
 » ler ; la Musique y est encore davan-
 » tage , aussi est-elle encore plus mena-
 » cée. Que cela ne décourage point
 » ceux qu'un génie bien décidé porte à
 » la vérité. Ce Public , toujours infail-
 » ble dans le résultat de ses vrais juge-
 » mens , lorsqu'ils ont été réfléchis , ne
 » doit jamais éffrayer la saine Raison ;
 » ni allarmer le goût , lorsqu'accidentel-
 » lement il errera par la voix de quel-
 » ques Assemblées qui le représentent ,
 » mais qui ne le constituent pas. Il y a
 » 4 ou 5 ans que sur la Scène Françoisé
 » les Spectateurs auroient ri au nez de
 » *Cornélie* , si elle étoit venue présenter
 » l'Urne des cendres de *Pompée* sans
 » de beaux gands blancs & sans être
 » ensevelie dans le plus vaste des *Pan-*
 » *niers* possibles. Aujourd'hui *Cornélie*
 » peut paroître en Dame Romaine , &
 » *Cornélie* seroit trouvée ridicule autre-

(b) L'Auteur entend parler vraisemblablement
 des faux Connoisseurs qui se piquent de sçavoir le
 métier pour faire croire qu'ils connoissent l'Art ,
 avec lequel ils le confondent.

H ij

» ment. Pourfuivons donc nos progrès
 » dans l'art de la représentation , indé-
 » pendamment de ces petites considé-
 » rations , & revenons à nos Danseurs.

» La *Magie*, l'*Enfer*, & tout ce
 » qui peut y avoir rapport, étant ce
 » qu'il y a de plus officieux pour les
 » grands effets en Musique, depuis
 » sur-tout que, dans cet Art, le grand
 » bruit est devenu le grand beau ; il y
 » a peu d'Opéra où les Danseurs n'ayent
 » à s'exercer dans ce genre, devenu
 » aussi pour eux le genre brillant aux
 » regards de la multitude. Ceci est à la
 » danse ce que sont les fureurs à l'art du
 » Comédien. Plus il est facile d'en im-
 » poser par-là, plus il y a de mérite lors-
 » que le raisonnement, & la finesse du
 » talent justifient le prestige. Je com-
 » mencerai par faire remarquer quel-
 » ques abus généraux dans ce genre
 » de danse. Celui qui frappe d'abord
 » est sans contredit le même qui regne
 » par-tout, la fastidieuse uniformité.
 » Dans toutes les occasions, on fait à
 » peu-près exécuter les mêmes choses
 » aux démons de toutes les espèces, &
 » plus encore ; c'est qu'il n'y a que les
 » habits qui distinguent d'avec eux les
 » Magiciens. Les Puissances évoquantes
 » n'ont nul caractère distinctif des Puif-

» fances évoquées , dans l'action de nos
 » Ballets ; la confusion est évidente. Un
 » autre abus , supérieur en déraison à ce-
 » lui-là , est ce que j'ai cru appercevoir
 » universellement pratiqué dans le point
 » caractéristique de ce genre de Danfes.
 » Soit *Démon* , soit *Furie* , ou tout au-
 » tre Être infernal , il est constant que
 » l'objet de l'action est de tourmenter
 » quelquefois , toujours d'effrayer. Au
 » contraire , toutes les attitudes , toutes
 » les expressions du Danseur ne peignent
 » que le sentiment de la plus grande
 » horreur de ce qu'il voit & du plus
 » violent effroi qu'il en éprouve. Que
 » veulent dire autre chose , d'après les
 » gestes de la Nature , ces mains éten-
 » dues , ces ports de bras en avant du
 » corps , ce corps renversé de côté ou
 » en arrière jusqu'au dernier terme de
 » l'équilibre ; ces sauts précipités en
 » fuyant ? En un mot , tout ce qui est
 » reçu par les Danseurs , pour caracté-
 » ristique en ce genre , ne peint & n'ex-
 » prime que la terreur passive , au lieu
 » d'exprimer l'action de l'inspirer aux
 » autres. Il est incroyable , quoique
 » nous le voyions , que sur cela on n'ait ,
 » à force de talens , fait autre chose de-
 » puis long-temps , qu'ajouter pe nou-

» veaux abus aux anciens. Il n'y a pour-
 » tant méprise ici, que de la cause à
 » l'effet, & de l'effet à la cause. Les
 » Danseurs modernes ne doivent pas
 » croire que ce soit sur eux que porte
 » l'amertume de mes remarques. La vé-
 » rité atteste à cet égard que ceux qui les
 » ont précédé, ont été peut-être encore
 » plus loin dans cette carrière d'absurdi-
 » tés; ceux mêmes dont avec justice, à
 » d'autres égards, l'immortelle célébrité
 » de leurs talens est déjà consacrée, ne
 » se sont point écartés de cette ridicule
 » pratique, ils ont prodigué au contrai-
 » re toutes les ressources de l'art & tous
 » les dons de la Nature pour en mieux
 » appuyer l'extravagance.

» Je voudrois qu'à présent nos grands
 » Talens commençassent par chercher
 » des moyens opposés à ceux que l'on
 » pratique, pour rendre le véritable ef-
 » fet des caracteres infernaux; je vou-
 » drois même que l'on aimât assez son
 » art, pour ne pas chercher à se faire
 » admirer aux dépens de l'estime publi-
 » que pour cet art. Il est sensible que
 » si le Spectateur prend quelque plaisir
 » à tous ces efforts du Danseur, en con-
 » trefens, ce n'est apparemment que
 » parce qu'il ne juge pas la Danse un

» art digne d'être soumis à l'examen
 » de sa raison. Jusqu'à quand donc,
 » consentirons-nous à faire l'objet uni-
 » que de notre gloire, de partager la
 » même attention & les mêmes éloges
 » que l'on donne à ces animaux dressés
 » pour prendre toutes les plus belles &
 » les plus singulières positions, dont la
 » Nature a rendu leurs corps suscepti-
 » bles ? Il s'est établi un concert de
 » *Faux* entre le Danseur & le Specta-
 » teur; l'habitude fera que dès que le
 » Danseur agira avec plus de *justesse*, il
 » sera moins applaudi. Cela peut être
 » d'abord; qu'importe : il faut avoir le
 » courage de le risquer. L'honneur de
 » l'art est toujours le seul dont puisse
 » véritablement s'honorer celui qui le
 » professe, & tous ceux qui ont fait
 » quelques efforts pour l'étendre en
 » ont toujours recueilli de la gloire pour
 » eux-mêmes.

» Que nous ne confondions plus dans
 » nos Ballets le Magicien qui évoque des
 » Êtres hideux & terribles, & qui doit
 » par-là être saisi d'horreur de ce que
 » l'ivresse de son imagination lui repré-
 » sente, avec ces mêmes Êtres qui oc-
 » casionnent en lui ce sentiment; que
 » nous n'imaginions plus que des Dé-

176 MERCURE DE FRANCE.

» mons doivent ne peindre leur puissance
» ce que par l'effort de leurs saults ; que
» des *gambades* sont les moyens les
» plus efficaces pour éffrayer ou pour
» tourmenter les humains. Nous nous
» rapprocherons alors de la vérité ; nous
» rapprocherons le Public d'une confi-
» dération dont notre art n'est point in-
» digne , & nous oserons invoquer les
» lumieres dont la critique honore tous
» les autres arts.

» Pour découvrir autant de variétés
» au moins dans ce dernier caractère gé-
» neral de nos Ballets que dans les pré-
» cédens , je n'ai que le même moyen
» à indiquer ; je puis donc me flatter
» de la sûreté de mon principe , puisque
» son application est également propre
» à toutes les parties de la matiere que
» je traite. Ce moyen fera toujours la
» distinction des circonstances & celle
» des différentes espèces de ces Êtres ou
» magiques ou infernaux ; car en ce
» genre , l'invention fabuleuse tient la
» place de la vérité à l'égard des Êtres
» réels ; elle a établi des costumes , des
» actes différens , suivant les divisions
» de ces chimeres ; & dans la magie ,
» l'extravagance humaine a fourni abon-
» damment aux Poètes des *Canevas* , sur

„ lesquels ils ont constaté des usages
 „ dont il n'est pas permis de s'écarter ,
 „ sans renoncer au vrai de l'imitation.
 „ Tout dépend d'étudier , de connoître
 „ toutes ces différences , de puiser dans
 „ les sources qui les fournissent ; on sera
 „ plus occupé de pouvoir employer tou-
 „ tes ces variétés , qu'embarrassé pour
 „ en trouver , comme on l'est aujour-
 „ d'hui.

„ Je n'ai parcouru jusqu'à présent
 „ que superficiellement les Sujets les
 „ plus usités dans nos Ballets Dramati-
 „ ques ; les bornes d'une lettre m'y ont
 „ obligé ; je me permettrai une seule
 „ proposition de moyen ; proposition
 „ relative au genre dont il est question ,
 „ & sur un Sujet qui est encore récent
 „ dans la mémoire du Public.

„ Le troisième Acte d'*Armide* , ce
 „ chef - d'œuvre d'invention Poétique
 „ si admirablement secondé par le gé-
 „ nie du Musicien , n'a paru jusqu'à
 „ présent , & même à la dernière repri-
 „ se de cet Opéra , qu'une espèce de
 „ servitude pour la Danse , afin de rem-
 „ plir les symphonies qui coupent le rôle
 „ de la *Haine* ; on est autorisé à le pen-
 „ ser ainsi , par la façon dont ce Ballet
 „ a toujours été traité. Comment en effet

H v .

178 MERCURE DE FRANCE.

» exprimer par la danse un Acte aussi
 » métaphysique que celui de substituer
 » dans le cœur d'*Armide* le Sentiment
 » de la *Haine* à celui du plus ardent
 » Amour ? Les *Gargouillades* , les *Pi-*
 » *rouettes* , les *Entrechats* &c. ont-ils
 » quelque analogie avec cette action ?
 • » Pour prouver que dans les occasions
 » les moins favorables en apparence ,
 » on peut trouver , en étudiant bien un
 » Poëme , des ressources fort riches , &
 » souvent un travail tout tracé , lisons
 » seulement , écoutons ce que chante
 » la *Haine* dans son invitation : *Plus*
 » *on connoît l'Amour & plus on le dé-*
 » *teste. Détruisons son pouvoir funeste ;*
 » *Déchirons son bandeau , &c.*

» Nous trouverons, pour les Danseurs,
 » suivans de la *Haine*, plusieurs actions à
 » faire sous les yeux d'*Armide* présente ,
 » telles que de déchirer avec fureur en-
 » tr'eux un *bandeau* , de renverser un
 » *carquois* , de s'en distribuer les flé-
 » ches , & de les briser en diverses ma-
 » nieres : l'extinction du flambeau de
 » l'Amour , pourroit produire seul un
 » Ballet figuré en mille manieres diffé-
 » rentes ; le jeu de ce flambeau avec
 » ceux des *Furies* , après l'avoir pré-
 » senté à *Armide* ; tout enfin produiroit

« la plus féconde matiere d'un Poëme
 » entier en danſe. Je demande que l'on
 » parle de bonne foi , ſi un tel ſpectacle
 » n'occuperoit pas davantage & plus
 » convenablement l'eſprit & les yeux ,
 » que les répétitions multipliées des
 » mêmes Pas & des mêmes Figures ,
 » quelque beauté qu'on puiſſe leur ſup-
 » poſer ?

» Ce que je viens de remarquer ſur
 » ce Ballet d'un des Actes d'*Armide* ,
 » peut ſans contradiction ſe dire & s'e-
 » xécuter ſur preſque tous les autres
 » Poëmes où l'on ne trouve jamais qu'à
 » danſer.

» Pour ne pas excéder l'étendue que
 » je me ſuis préſcrite dans cet Ecrit , je
 » n'ai pu entrer dans aucuns détails , ſur
 » une infinité d'autres caractères. J'en
 » ai dit trop pour ceux de mes Con-
 » frères qui ne ſont pas diſpoſés à en-
 » tendre les conſeils que je leur adreſ-
 » ſe ; j'en aurai dit aſſez pour ceux qui
 » auront ſenti comme moi , que la
 » danſe peut devenir un art , & avoir
 » des règles & des principes généraux ,
 » communs avec la Poëſie , la Muſique
 » & la Peinture. En un mot , le Maître
 » de Ballets a des moyens animés pour
 » rendre ce que les autres ne peuvent

H vj

» exprimer qu'avec des moyens artifi-
 » ciels. Mais je ne peux trop le répéter,
 » il faut que le Danseur ne s'en tienne
 » pas à se persuader qu'il ne doit céder
 » en rien au Poëte ni au Peintre ; il faut
 » qu'il devienne en effet lui-même Poëte
 » & Peintre dans sa danse.

» Si par les conseils que je publie au-
 » jourd'hui, je pouvois me flatter que
 » le Public devînt un peu plus difficile
 » sur les Ballets, ceux qui les composent
 » & ceux qui les exécutent doivent m'en
 » sçavoir bon gré, parce qu'ils en de-
 » viendront beaucoup meilleurs.

J'ai l'honneur d'être &c.

P. A. N. ancien Maître de Ballet.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a
 mis au Théâtre, le Mardi 20 Juillet, des
 Fragmens, composés de la *Guirlande* ou
 les *Fleurs enchantées*, Acte de Ballet,
 Poëme de M. *Marmontel*, Musique de
 M. *Rameau*, précédé du Prologue des
Indes Galantes & de l'Acte des *Sauva-*
ges.

L'Acte de la *Guirlande* a été repré-

senté, pour la premiere fois, le 24 Septembre 1751 ; quoique les Livres de paroles indiquent le 21 (a). Il fut très-bien reçu alors, & réussit pleinement, quant au Poëme, & quant à la Musique ; on a donné dans le temps l'Analyse de cet Acte, dont on a même transcrit presque tous les Vers (b).

Ce Ballet semble avoir été encore mieux senti à cette Reprise. Le Public, si prévenu contre les Scènes depuis certaine convulsion de goût, paroît attaché à celle de cet Acte qui lui arrache des applaudissemens. Mlle *le Mierre* y chante le rôle de *Zélide* ; elle y plaît, elle y enchante, non seulement comme Cantatrice, mais comme Actrice. M. *Pilot*, qui y chante le rôle de *Mirtil*, y satisfait les Auditeurs, quoiqu'il y ait beaucoup de chant dans ce rôle, & que l'on puisse se souvenir encore de M. *Géliore*, qui l'a exécuté dans sa nouveauté.

Le Ballet est nombreux & agréable ; Mrs *Lani*, *Gardel*, & Mlles *Lyonnois*, *Veslris* & *Guimard*, sont les principaux Sujets qui y dansent.

Mlle *le Mierre* chante dans le Prolo-

(a) Voyez le *Mercur*e d'Octobre 1751, où l'on parle de cette représentation.

(b) V. le *Mercur*e de Novembre 1751.

gue, Mlle *Dubois* dans l'Acte des *Sauvages*. Dans ce même Prologue, Mlle *Peslin* & M. d'*Auberval* dansent l'Air Polonois, & font plaisir. Mlle *Allard* danse l'Air des *Sauvages*, & deux Tambourins dans l'Acte qui en porte le titre. M. *Gardel*, dans ce même Acte, y danse seul la belle Chaconne que l'on connoît, & à la fin un Pas de deux avec Mlle *Allard*. Nous ne nous étendons pas davantage sur un Ouvrage dont la célébrité est si bien établie, non plus que sur des talens, pour l'exécuter, qui sont en possession des suffrages publics.

COMÉDIE FRANÇOISE.

DEPUIS notre dernier Volume de Juillet, on n'a rien donné de nouveau sur ce Théâtre dont nous ayons à rendre compte. Nous croyons que nos Lecteurs trouveront cet article convenablement rempli par l'hommage que rend un Auteur couronné à l'Actrice qui a le plus contribué à son triomphe.



*VERS à Mlle CLAIRON, par l'Auteur
de la Tragédie de ZELMIRE.*

Ainsi de tes talens le pouvoir enchanteur,
De l'aveu de l'esprit, se rend maître du cœur !
Mère du Sentiment & fille du Génie,
Quand ta voix nous contraint à pleurer, à frémir,
Cette raison sublime à tes transports unie
Rend à l'âme en secret compte de son plaisir.
Ton noble enthousiasme & le goût qui l'épure
Loin des bornes de l'art vont saisir la nature.

O divine *Clairon*, c'est ce charme vainqueur
Que la France idolâtre & que l'envie admire,
C'est lui qui, par tes mains, embellissoit *Zelmire*.
Je ne m'éblouis point de mon frère bonheur ;
Ne crois pas qu'en secret mon orgueil se couronne
Des lauriers éclatans que ta gloire moissonne :
L'Actrice en laisse à peine une feuille à l'Auteur.

Que dis-je ? si jamais de l'ardeur immortelle,
Dont un fils d'*Apollon* sent pénétrer son cœur ;
Mes vers pouvoient offrir quelque trace fidèle ;
J'en devrois à tes yeux la première étincelle.

Ces yeux, où brillent confondus
Le feu des passions & celui des verrus ;
Où se peint l'héroïsme avec des traits de âmes ;

184 MERCURE DE FRANCE.

Où semblent respirer toutes les grandes âmes.

Le Père de *Cinna* , pour tonner dans nos cœurs ;
A repris dans le tien une nouvelle vie ;

Tu lances les foudres vainqueurs ,
Ton geste , ton regard est l'éclair du Génie.
Quelquefois (mais à peine on croit en la
voyant

Cette ravissante merveille ,)

Ton silence est plus éloquent

Que les vers même de *Corneille*.

Eh quel amant des Arts peut t'entendre & te voir
Sans que d'un doux transport il se sente émou-
voir ;

Sans qu'une ardeur rapide , une ivresse brûlante
Vienne porter dans ses esprits

Et la flâme & le Dieu dont les tiens sont remplis ?

Ah ! ton seul souvenir , ton image vivante ,

Que mon cœur à mes yeux rendoit toujours pré-
sente ,

Dans les glaces du Nord embrasoit tous mes sens.

Pour faire mieux parler *Zelmire*

Je me la figurai sous tes traits séduisants ;

Je la voiois en toi , j'entendois tes accens :

Mon âme s'élevoit par cet heureux délire.

Dieux ! qu'avec intérêt Minerve nous inspire

Les vers que tu dois prononcer.

Elle fait toujours mieux penser

Ce quelle doit t'entendre dire.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA JEUNE GRECQUE, Comédie remise au Théâtre, a été continuée avec applaudissemens, & a toujours paru faire plaisir au Public. Le 24 Juillet elle avoit été donnée six fois. (a)

Sancho-Pança dans son Isle, Opéra Bouffon en un Acte, a été interrompu après la quatrième représentation, par l'indisposition de M. Caillot qui y jouoit le principal rôle; plus la Musique de cette Pièce a été entendue, & plus elle a été applaudie; le Public l'a décidée digne de soutenir la réputation que M. Philidor s'étoit justement acquise par ses Ouvrages précédens (b).

(a) Cette Comédie, en vers, est si agréablement écrite que nos Lecteurs nous sçauront gré de leur en avoir indiqué l'impression, à Paris, chez *Duchefne Libraire rue S. Jacques, au Temple du Goût*. Prix 24 s.

(b) Au précédent Mercure, nous sommes tombés dans deux erreurs, à l'égard du titre de cette Pièce, contre lesquelles l'Auteur des Paroles reclame: il est juste de se rectifier. 1°. trompés par l'étendue du sujet, par le nombre des Scènes, encore plus par un changement de lieu avec intervalle dans l'action; nous avons cru cette

186 MERCURE DE FRANCE.

Le 16 Juillet on a représenté pour la première fois la *Vengeance généreuse* ; Comédie Italienne en 3 Actes ; mêlée de Scènes Françaises. Elle a eut trois représentations.

Le 22 du même mois on a donné la première représentation des *Sœurs Rivaux* , Comédie en un Acte , mêlée d'Ariettes. Les paroles de M. de la Ribaudière ; la Musique de M. Desbrosses , Acteur du Théâtre Italien.

Cette petite Pièce , dont la représentation n'avoit point été annoncée longtemps auparavant dans le Public , a été très-bien reçue ; elle est fort applaudie & continuée avec succès.

La Musique en a été trouvée très-

Pièce en deux Actes , sans faire attention qu'en effet elle étoit affichée en un Acte. 2°. Pour l'intelligence de ceux qui n'ont pas voyagé en Italie , nous avons annoncé que cette Pièce étoit dans le genre des Opéras Comiques modernes , ce qui est vrai : mais il ne l'est pas moins qu'elle est intitulée , *Opéra Bouffon* sur l'affiche , & nous devons en informer nos lecteurs. Nous ne laisserons jamais subsister d'obscurité sur les moindres faits relatifs aux anecdotes Théâtrales. Il seroit à désirer souvent, pour la satisfaction du Public , qu'il fût aussi facile à tous les Auteurs des Pièces , de reconnoître & de corriger leurs erreurs , qu'il nous l'est de les satisfaire en reconnoissant & en corrigeant les nôtres.

agréable ; chantante & ingénieusement travaillée ; la science de l'art semble n'y avoir été employée qu'au profit du goût pour en rendre les chants plus naturels , sans que les accompagnemens y soient négligés ; ils secondent partout le Sujet , mais ils ne l'étouffent jamais par le poids du travail musical. Ce jugement est celui que nous avons recueilli d'après le sentiment général.

La Comédie des *Sœurs Rivaies* est assez plaisamment intriguée pour produire de l'amusement ; elle est écrite simplement , mais fort bien coupée pour les jolis airs dont elle est enrichie : voici quel est le sujet du Drame.

Colette & Babet , filles de *Lucas* , riche Fermier , ont pour Amans deux frères Officiers d'un Régiment en garnison dans le Pays , & nommés *Dorimon*. Les deux frères ont conduit leur intrigue avec tant de secret , qu'ils n'ont point sçu qu'ils étoient amans des deux Sœurs , & chacune des Sœurs a de même ignoré que son Amant eût un frère.

Les deux *Dorimon* ayant écrit chacun à leur Maîtresse , & ayant chacun signé la lettre de leur nom , il est arrivé que les deux lettres sont tombées entre les mains de *Lucas* , qui ne

ſçachant pas la double intrigue , ouvre la Scène , en faiſant des reproches à ſes filles , ſur leur imprudence d'aimer toutes deux un Officier qui ne cherche qu'à les tromper ; ce qu'il prouve en faiſant voir les Lettres qu'il a interceptées & qu'il croit de la même perſonne. Après qu'il eſt ſorti ; les deux ſœurs , en raiſonnant ſur cette aventure , ſe perſuadent être toutes deux amoureuses du même *Dorimon* , & dans cette ſuppoſition ſe traitent en rivales. L'aînée ſort ; & pendant que la cadette réſlèche ſur cet incident , *Dorimon le jeune* arrive ; elle ſe plaint à lui de ſa prétendue infidélité ; *Dorimon* ſe juſtifie. Cette Scène eſt interrompue par l'arrivée de *Lucas* , conduit par l'autre ſœur , l'Amant ſe ſauve ; *Babet* reſte ſeule expoſée aux réprimandes de ſon père qui l'emmené avec lui. *Colette* étant ſeule ſe promet de pouſſer auſſi loin qu'elle pourra ſa vengeance contre ſa ſœur. Lorſque *Dorimon l'aîné* arrive , *Colette* croyant que c'eſt lui qu'elle a vu parler à *Babet* , l'accuſe d'infidélité. *Dorimon* ne ſçachant ce qu'on lui veut dire , eſt prêt à ſe fâcher à ſon tour , quand *Lucas* ſurvient une ſeconde fois , conduit par *Babet* , qui prend ainſi ſa revanche du tour qu'on lui a joué à elle-même. *Babet* reconnoît

sa méprise & soutient à son père que ce n'est pas là *Dorimon*. *Colette* & *Dorimon* soutiennent le contraire. Ainsi *Luacs* ne sçait plus qu'en croire. Alors paroît l'autre *Dorimon*. Chacune des sœurs reconnoît son Amant, & tous quatre se réunissent pour obtenir de *Lucas* le consentement à leur mariage. *Lucas* se fait prier quelque temps, & enfin consent à tout, charmé de l'occasion de s'allier mieux qu'il n'auroit osé l'espérer.

CONCERT SPIRITUEL.

LES Nouveaux Directeurs se disposent à donner leur premier Concert le 15 de ce mois, *Fête de l'Assomption*.

A deux grands Motets nouveaux, qui doivent faire le fond de ce Concert, ils doivent joindre tout ce qu'il leur sera possible de rassembler de plus propre à fixer & à satisfaire l'attention. Déterminés à n'adopter exclusivement aucun genre de Musique, ils annoncent & promettent qu'ils feront leurs efforts pour se conformer aux différens goûts de tous les Auditeurs à chaque Concert.

On croit qu'ils prennent aussi des mesures pour ajouter à la décoration de la Salle de nouveaux embellissemens.

ARTICLE VI.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
premier Vol. de Juillet.*

LEURS MAJESTÉS T. C. & C. ne peuvent point regarder, comme une marque de confiance & d'amitié de la part du Roi T. F. le silence observé par son Ambassadeur à Madrid au sujet des préparatifs de guerre qui se dirigeoient vers les frontières du Portugal. Ce silence a dû au contraire donner lieu dès le commencement aux soupçons, qui malheureusement ne se vérifient que trop aujourd'hui, que S. M. T. F. préfère à leur union celle du Roi Britannique. En effet, si Elle eût été dans d'autres sentimens, Elle auroit demandé, comme il convient à une puissance amie, quel étoit l'objet de ces préparatifs; Elle auroit cherché à entamer une négociation que la prudence ne permettoit pas à LL. MM. C. & T. C. de demander sitôt, de peur que leurs vues ne fussent dévoilées par la Cour de Lisbonne à celle de Londres, qui possédoit & qui possède encore toutes ses affections. Il est sûr que la Cour de Lisbonne avoit pris secrètement le parti, sur lequel elle est contrainte aujourd'hui de ne plus dissimuler. L'indifférence apparente avec laquelle elle voyoit ses frontières bloquées & infestées de troupes, (pour nous servir de ses expressions), lui servoit à masquer les démarches qu'elle faisoit faire à Londres, pour y solliciter des secours, pendant qu'elle gardoit le silence à Madrid, &

elle oppoſoit ainſi des préparatifs cachés à des préparatifs ouverts & publics.

Malgré toutes les déclamations par leſquelles la Cour de Liſbonne cherche à faire voir que ſa neutralité ne diffère point de celle qu'obſervent les autres Puiffances, & qu'il n'y a point de droit pour leur faire violence, il faut qu'elle ſe déſabuſe à ce ſujet. Aucune Puiffance impartiale ne conviendra avec elle de cette aſſertion, dès qu'on ſongera aux maux éprouvés par l'Eſpagne dans les guerres précédentes avec les Anglois; & S. M. T. F. ſi ſa rupture avec LL. MM. C. & T. C. attire ſur Elle les maux qu'Elle ſeſte de ne point craindre, & étant unie à la Grande-Britannique, aura peut-être lieu de ſe reprocher d'avoir pû les éviter au jugement de la partie la plus ſaine & la plus judicieuſe de l'Europe.

Puiſque S. M. T. F. fait ſi mal à propos conſiſter ſa gloire & celle de ſa Couronne, non à ſecouer le joug réel des Anglois, mais à empêcher les troupes Eſpagnoles d'entrer en Portugal, où elles ne viennent que pour le défendre & le ſecourir, LL. MM. C. & T. C. font auſſi conſiſter leur gloire & celle de leurs Couronnes à l'entreprendre, & Elles la ſoutiendront avec une ardeur & une perſévérance égales en tous points à celles dont S. M. T. F. fait parade en diſant qu'Elle ne renoncera jamais à cette prétendue gloire, & qu'Elle verroit plutôt renverſer la dernière pierre de ſon Palais, & ſes Sujets verſer la dernière goutte de leur ſang.

Enfin comme le Roi T. F. dans l'alternative qui lui a été propoſée, a préféré de réſiſter aux troupes Eſpagnoles, & de les regarder comme des troupes ennemies qui ſe préſentent pour entrer dans ſon Royaume, plutôt que de les

192 MERCURE DE FRANCE.

recevoir comme des troupes amies, & qu'ainsi il a choisi l'inimitié de LL. MM. C. & T. C. de préférence à leur amitié, il devient très-inutile & très-peu convenable, que les susdits Ambassadeur d'Espagne & Ministre Plénipotentiaire de France restent auprès du Roi T. F. C'est pourquoi ils le supplient de vouloir leur faire expédier les passeports nécessaires, pour qu'ils puissent se retirer sur le champ chacun à leur Cour.

A Lisbonne, le 23 Avril 1762.

FIN de l'EXPOSÉ des motifs de l'entrée des troupes Espagnoles dans le Portugal.

MÉMOIRE de S. E. Dom Louis de Acunha en réponse au précédent, & par lequel il offre à Dom Joseph Torrero & à M. Jacques O-dunne les passeports qu'ils lui ont demandés.

EN réponse au Mémoire présenté le 23 du présent mois d'Avril par S. E. Don Joseph Torrero, Ambassadeur du Roi Catholique, & par M. Jacques O-Dunne, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien. Louis de Acunha leur fait sçavoir, par l'ordre du Roi Très-Fidèle son Maître:

« Que S. M. lui a expressément recommandé
 » de n'employer aucune des expressions dont
 » le Mémoire susdit est rempli, qui lui paroissent
 » trop vives & inusitées entre des Souverains, &
 » qui d'ailleurs sont absolument étrangères au
 » fond de l'affaire dont il s'agit; & qu'Elle n'y
 » a vû aucune idée nouvelle qui pût ouvrir les
 » voies d'une négociation, & faire prendre à
 » S. M. des résolutions différentes de celles
 » qui ont été communiquées aux susdits Am-
 » bassadeur & Ministre dans les réponses du
 » Secrétaire

» Secrétaire d'Etat, en date du 20 Mars dernier,
 » & du 5 du présent mois d'Avril.

» Que la rupture ouverte, dont les mêmes
 » Ministres allés viennent de faire l'aveu dans
 » des termes si clairs & si positifs, n'a pas causé
 » la moindre surprise à Sa Majesté, d'autant
 » qu'Elle a vû que la premiere ouverture de cette
 » négociation, dont il n'y a point d'exemple, se
 » réduisoit à notifier à S. M. T. F. par le pre-
 » mier Mémoire du 16 Mars dernier, qu'il étoit
 » décidé entre les Cours de Versailles & de Ma-
 » drid, sans que S. M. T. F. en eût eu la moindre
 » connoissance, de rendre le Royaume neutre
 » de Portugal le théâtre d'une guerre; d'obli-
 » ger S. M. à souffrir tranquillement que ses
 » Provinces & ses Ports fussent occupés par les
 » armées Espagnoles; de lui déclarer qu'à cet
 » effet lesdites armées étoient déjà sur les fron-
 » tieres de son Royaume; & encore par-dessus
 » tout cela de lui signifier aussi qu'Elle eût non-
 » seulement à rompre tous les traités de paix
 » & de commerce avec l'Angleterre, mais même
 » à déclarer à cette Couronne une guerre offen-
 » sive; d'autant aussi que, pour annoncer toutes
 » ces résolutions à S. M. loin d'employer un
 » langage modéré & capable de la persuader,
 » on avoit cherché au contraire à lui faire en-
 » tendre par les expressions les plus vives & les
 » plus fortes, que l'on n'avoit point envie de
 » négocier, mais bien plutôt de rompre; d'au-
 » tant enfin que S. M. T. F. s'est vue confirmer
 » encore toutes ces choses, par le second Mé-
 » moire que les sùdits Don *Joséph Torrero* &
 » Don *Jacques O-Dunne* ont présenté le 1. de
 » ce mois, où il étoit déclaré que S. M. C. avoir
 » donné les derniers ordres pour que les troupes

194 MERCURE DE FRANCE.

» entraissent dans ce Royaume, sans attendre à
 » ce sujet d'autre réponse ou consentement de
 » S. M. T. F.

» Que S. M. fait consister tout son honneur
 » & toute sa gloire à être fidèle à sa parole
 » Royale, aux engagements de la Couronne,
 » & aux sentimens de Religion & d'humanité
 » qui lui défendent de se porter à faire une
 » guerre offensive à quelque Puissance que ce
 » soit, même quand elle lui seroit indifférente,
 » & quand elle ne lui seroit point alliée par des
 » Traités réciproques, qui subsistent depuis un
 » siècle, tels que ceux de S. M. avec la Cou-
 » ronne d'Angleterre.

» Qu'on n'a point rendu à LL. MM. C. &
 » T. C. un compte fidèle des réponses données
 » par la Cour de Portugal les 20 Mars dernier
 » & 1 du présent mois d'Ayril, si on leur a dit
 » qu'il y eût quelque point de ces réponses, que
 » l'on pût interpréter comme un aveu de la
 » part de S. M. T. F. que l'Angleterre lui eût
 » donné sujet de rompre les anciens Traités
 » défensifs dont il s'agit; étant au contraire
 » très-certain que S. M. devoit à la Couronne
 » de la Grande-Bretagne toute la bonne corres-
 » pondance, qui est la suite naturelle de ces
 » mêmes anciens Traités.

» Que S. M. T. F. en même temps qu'Elle
 » a la plus haute idée du pouvoir & de l'amitié
 » de LL. MM. T. C. & C. croit qu'indubitable-
 » ment LL. MM. susdites seroient les premières
 » à désapprouver dans la conduite de S. M. une
 » démarche comme celle de rompre sa neutra-
 » lité, pour faire une guerre offensive à ses Alliés,
 » étant avec eux dans les termes qui ont été
 » rapportés.

* Que S. M. ne voit aucune différence entre
» la neutralité & celle des autres Puissances, si
» ce n'est dans la manière dont les frontières
» se trouvent attaquées, ce qui a été fait sans
» aucun sujet, & seulement parce qu'on s'est
» persuadé qu'il convenoit aux deux Cours de
» Versailles & de Madrid, que le Portugal rom-
» pît avec l'Angleterre tous les liens qui les
» unissent ainsi qu'on vient de le voir. Qu'il
» est incontestable que la seule raison de l'in-
» térêt, lorsqu'elle n'est soutenue d'aucun titre
» légitime, n'a jamais autorisé les Puissances
» Belligérantes à attaquer celles qui, se trouvant
» neutres, jouissent des douceurs & des avan-
» tages de la paix.

» Que S. M. souhaiteroit que le reproche qu'on
» lui fait de n'avoir point porté de plaintes,
» lorsqu'Elle a vu ses frontières bloquées & in-
» festées de troupes, ne fût pas aussi bien fondé
» qu'il l'est dans les Mémoires susdits du 16
» Mars & du 1 de ce mois, où l'on a déclaré
» en termes exprès & nullement équivoques,
» qu'il avoit été résolu dès le temps de la stipu-
» lation du *Pacte de Famille*, d'infester de
» troupes & de bloquer les susdites frontières
» pour envahir & occuper ce Royaume. Que
» ce sont des termes, par lesquels il est sensible
» que le Portugal ne devoit ni demander ni
» attendre des secours des mêmes Cours qui
» s'étoient liées pour l'attaquer, & que le feu
» caché avoit toujours été du côté où l'on avoit
» résolu d'attaquer offensivement, & non de
» celui où l'on n'avoit fait, comme on le fait
» encore, que s'efforcer de se défendre, & de se
» maintenir dans un état de Paix, que l'on se croit

196 MERCURE DE FRANCE.

» assuré par le Droit Divin, ainsi que par celui
» de la nature & des gens.

» Que, si S. M. C. avoit été informée fidèlement de ce qui s'est passé dans toutes les guerres antérieures, Elle verroit qu'il y a beaucoup de profit & d'avantages à retirer, & en une infinité d'occasions, pour la Couronne & pour ses Sujets, de cette Paix inséparable de la neutralité de S. M. T. P. qu'il y en a eu des preuves dont la mémoire doit être encore bien récente à Madrid, & que la Couronne d'Angleterre n'a pas été la seule qui ait profité de la neutralité & de la paix du Portugal.

» Que S. M. entend enfin, que, pour défendre son Royaume contre des invasions, Elle a le même droit que le plus simple Particulier, & que l'on ne peut pas se dispenser de défendre sa propre maison contre quiconque veut y entrer de force.

» Et que S. M. se réduisant à ce seul point de défense naturelle de sa neutralité & de la Paix de ses Royaumes, de ses Ports & de ses Sujets, Elle fera tout ce que ses forces & celles de ses Alliés lui permettront, si, malgré tout ce qui vient d'être dit, Elle se voit attaquée. Elle a donné à la Secrétairerie d'Etat les ordres nécessaires, pour que l'on expédiât à S. E. Don *Joséph Terrero* & à M. *Jacques O-Dunne*, les passeports accoutumés, aussi-tôt qu'ils les enverroient demander, & pour que l'on dépêchât aussi des Courriers à l'Ambassadeur Don *Joséph de Silva Paçanha* & au Ministre *Pedro da Costa de Almeyda*, avec ordre de quitter, l'un la Cour de Madrid, & l'autre celle de Versailles, de la même manière

A O U S T. 1762.

197

» qu'il aura été pratiqué ici par les susdits
» Ambassadeur du Roi Catholique & Ministre
» Plénipotentiaire du Roi Très-Christien.»

Au Palais d'Alcantara, le 25 Avril 1762.
DON LOUIS DE ACUNHA.

*LETTRE qui accompagnoit le précédent
Mémoire.*

M. Pour éviter à V. E. autant d'embarras qu'il m'est possible, j'ai l'honneur de lui envoyer la réponse au Mémoire qui m'a été remis le 23 de ce mois au soir par V. E. & par le Ministre Plénipotentiaire de France, & je vous prie de vouloir bien faire part à ce Ministre de la Réponse susdite, qui vous doit être connue à l'un & à l'autre.

Les Passeports, qui m'ont été demandés ce matin de la part de V. E. & du susdit Ministre Plénipotentiaire, sont actuellement à l'expédition, & ils seront délivrés quand on viendra les chercher de la part de V. E. & de M. O-Dunne.

Je serai toujours charmé de convaincre V. E. de mon empressement à la servir. A Alcantara le 25 Avril 1762, &c. DON LOUIS DE ACUNHA.

Nota, A la troisième Pièce de ce Manifeste, dernière phrase du troisième paragraphe, au lieu de ces mots, Que les ennemis font bien voir, &c. il faut lire, Que leurs ennemis connoissent assez la bonne foi de ces dispositions, en cas qu'ils veuillent en profiter.

*Nouvelles Politiques qui devoient entrer
dans le II. Volume de Juillet.*

De PETERSBOURG , le 5 Juin.

ON a remis ces jours ci à tous les Ministres accrédités , excepté à ceux de France & d'Espagne , une Note portant ce qui suit: » comme les circon-
» stances pourroient demander que l'Empereur
» se rendit à son Armée, pour la commander en
» personne, Sa Majesté Impériale a ordonné de
» prévenir Messieurs les Ministres Etrangers ,
» qu'Elle desireroit qu'ils y accompagnassent la
» Cour. » Ceux de leurs Majestés Très-Chrétien-
ne & Catholique n'ont pas reçu cette Note , par-
ce qu'ils n'ont pas encore eu leur première Au-
dience. Cependant le Baron de Breteuil a obtenu
une réversale pareille à celle qui fut donnée par
l'Impératrice Elisabeth , lorsque la France accorda à cette Princesse le titre Impérial.

De WARSOVIE , le 6 Juin.

On dit que le Corps de troupes Russes, com-
mandé par le Comte de Czernichew , doit être
rendu vers la fin de ce mois à Breslau.

La charge de Grand Veneur de Lithuanie, va-
cante par la mort de Joseph Sulkowski , Prince
de l'Empire & de Bilitz dans la Haute-Silésie,
vient d'être donnée au Comte Charles de Bruhl ,
Colonel au service de France , second fils du pre-
mier Ministre.

A OUST. 1762. 199

De STOCKHOLM , le 4 Juin.

Le 1 de ce mois, il arriva de Hambourg un Courier qui a apporté le Traité de paix conclu entre la Suède & le Roi de Prusse. Quoique les articles de ce Traité ne soient pas encore connus du Public , on sçait néanmoins qu'il n'est qu'un renouvellement de celui de 1720.

De VIENNE , le 16 Juin.

Un Courier du Feld-Maréchal de Serbelloni a apporté le détail des différentes attaques que ce Général a fait exécuter le premier de ce mois. On compte que les Ennemis , tant en morts qu'en prisonniers & en déserteurs , y ont perdu plus de douze cens hommes.

Selon les nouvelles de Silésie , un Corps de troupes Ennemies sortit brusquement le 5 au matin d'un bois qu'il occupoit , & il vint fondre sur nos postes de Wernersdorff & de Wohnau. Le Lieutenant Général Brentano, ayant marché aussitôt avec de la Cavalerie au secours de ces postes manœuvra si habilement , que les Prussiens furent repoussés & poursuivis jusqu'aux Montagnes de Sackwitz.

Le 6 , à deux heures & demie après minuit , les Prussiens porterent cinquante Escadrons dans la plaine de Wernersdorff & de Grosmohau. Ces Troupes , qui menaient avec elles quatre pièces de canons , s'avancerent , à la faveur d'un brouillard épais , vers un de nos Postes , l'enfoncerent , & continuerent leur marche vers les hauteurs de Floriandorff qu'elles envelopperent de toutes parts. Le brouillard empêchoit de juger du nombre des ennemis , & déroboit leurs mouvemens. Il ne

200 MERCURE DE FRANCE.

leur fut pas difficile de renverser nos Postes , qui ne s'étoient pas attendus à être attaqués par des forces si supérieures. Notre perte cependant s'est réduite à une vingtaine d'hommes tués , & à quelques chevaux. Les Prussiens se retirèrent à l'approche de plusieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie , que le Feld-Maréchal Comte de Daun fit marcher avec du canon.

Un des prisonniers , amenés par un de nos détachemens , a assuré que le corps de Cavalerie ennemie , qui campoit auprès de Boën , étoit destiné seulement à couvrir le transport de Munitions que Sa Majesté Prussienne fait conduire de Allogau à Bressau.

De HAMBOURG , le 18 Juin.

Depuis que les troupes étrangères ont évacué le Mecklenbourg , le Duc Souverain de cet Etat a quitté Lubeck , pour retourner à sa résidence de Schwerin. La Duchesse , son épouse , dont la santé est considérablement altérée , s'est rendue ici , dans le dessein d'y prendre les eaux.

De MUNICH , le 25 Juin.

Le 19 de ce mois , l'Electeur vint ici de Nymphenbourg , & ce Prince posa la première pierre du Bâtiment qu'il fait élever , pour y placer la Bibliothèque Electorale , si connue de tous les Savans par le nombre de ses précieux Manuscrits. On sait qu'Albert V , Duc de Baviere , célèbre par la sagesse & la modération avec lesquelles il se conduisit pendant les troubles de la Religion & dans l'importante affaire du Concile de Trente , rassembla une grande partie des richesses que renferme ce fameux dépôt. A une grande multi-

étude de Manuscrits originaux que ce Prince avoit recueillis lui-même dans ses voyages en Italie, il ajouta les copies de la plupart de ceux qu'il n'avoit pu se procurer, & un recueil de tous les livres manuscrits que Mathias Corvin, Roi de Hongrie, avoit laissés, en mourant. Depuis longtemps, on avoit négligé ce qu'Albert avoit si glorieusement commencé. L'Electeur, aujourd'hui régnant, marchant sur les traces d'un Ancêtre si illustre, a consacré annuellement une somme considérable à l'achat des livres qui manquoient à cette collection; & dans peu d'années, cette Bibliothèque sera une des plus riches de l'Europe en tout genre. Le vaisseau dans lequel on la placera, sera digne du trésor qu'il doit contenir. Entre les diverses inscriptions, qui ont été présentées pour être mises dans les fondemens de cet édifice, on a choisi la suivante : *Qui hanc molem diruisti, vel collapsam restaurare paras; discito conditam, ut arx Masaram; argentis æternandisque artibus, sacra foret, jussu Ser. Pt. Max. Jos. Aug. C. & A. F. Bav. D. S. A. Imp. IX. Viri. Ab. S. R. M. D. CC. LXII. D. 19. M. Jun.* Elle est du Chevalier du Baar.

De GOTH A, le 4 Juin.

La petite Ville de Zella de Saint Blaise n'est plus qu'un amas de cendres. Eglises, Maisons, Granges, tout fut consumé le 25 du mois dernier, par un incendie dont on ignore la cause. Beaucoup de personnes ont péri dans les flammes, ou ont été ensevelies sous les ruines de leurs habitations.

De MADRID, le 15 Juin.

Par un Courier que le Marquis de Sarria

I v

a dépêché du quartier général de Dos-Iglesias ; le 8 de ce mois, on apprit que, le 1, le Brigadier Don Alexandre O'Reilly, avec les Troupes légères à ses ordres, a marché de Villareal. Cet Officier avoit pris les mesures convenables pour éviter les effets d'un complot qu'il savoit être formé contre lui, tant par les habitans du Pays, que par les troupes Portugaises qui ne prennent que le nom d'auxiliaires, & qui, pour n'être pas reconnues, ne portent point d'uniformes. Les avis qu'il avoit reçus, n'étoient que trop bien fondés : à peu de distance de Villareal, il s'aperçut que les hauteurs & les postes les plus avantageux étoient occupés par une multitude de Payfans armés, dont le nombre augmentoit à tout moment, & qui incommodoient extrêmement nos troupes dans leur marche, non-seulement par un feu continuel de mousqueterie, mais encore en embarrassant d'arbres le chemin étroit & difficile qu'elles avoient enfilé. Don Alexandre O'Reilly fit tant par ses sages dispositions, que les ennemis ne purent, ainsi qu'ils en avoient le dessein, couper la retraite. Il les délogea des hauteurs, malgré la résistance opiniâtre qu'ils lui opposèrent ; & sans égard au danger, il s'ouvrit un chemin au milieu d'eux. De notre côté, il n'y a eu que deux Soldats tués & huit blessés. Les Portugais ont laissé quarante-fix morts sur la place, & on leur a fait vingt huit prisonniers, qui ont été conduits à Chaves. Nos Troupes légères y arriverent le 2 à cinq heures du soir, après avoir fait douze lieues en vingt-quatre heures, & avoir donné de nouvelles preuves de leur ardeur, de leur courage & de leur bonne discipline.

De P A R M E , le 19 Juin.

Le fleur de Perseville , Huissier des Ordres de Roi de France , arriva ici le 17 de ce mois , & présenta à l'Infant Duc une lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne , & les marques de l'Ordre du Saint-Esprit qu'elle a envoyées au Prince Héritaire. Hier le Jeune Prince fut revêtu de ces marques par son Altesse Royale. Le Comte de Rochechouart , Ministre Plénipotentiaire de France , & le Marquis de Saint Vital , l'un & l'autre Chevaliers des ordres du Roi Très-Chrétien , assistèrent , ainsi que les principaux Officiers de la Cour , à cette Cérémonie.

De V E N I S E , le 5 Juin.

Le 31 du mois dernier , le Procureur Marc Foscarini , Chevalier de l'Etoile d'Or , fut élu unanimement Doge. Le lendemain 1. de ce mois , il fut couronné avec les Cérémonies accoutumées.

De L O N D R E S , le 10 Juin.

Sa Majesté a donné au Chevalier Edouard Hawke , le commandement en chef de tous les Vaisseaux de Guerre , depuis le Nord de l'Ecosse jusqu'au Roc de Lisbonne. On compte que cet Amiral se rendra bientôt de Spithead aux Dunes , où s'assemble actuellement une Flotte nombreuse , à bord de laquelle il arborera son Pavillon.

F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de l'Armée ,
de Paris , &c.**De VERSAILLES , le 30 Juin 1762.*

LA Comtesse de Lorges a été mise au nombre des Dames nommées pour accompagner Madame la Dauphine.

Le Roi a disposé de la place de Conseiller d'Etat , vacante par la mort du sieur Barentin , en faveur du sieur Bignon , Prévôt, Maître des Cérémonies de l'Ordre du saint-Esprit.

L'assemblée générale du Clergé ayant terminé ses séances , les Prélats & autres Députés qui la composaient , se rendirent ici le 27 de ce mois. Ils eurent audience du Roy avec les honneurs qu'on rend au Clergé quand il est en corps , & avec les Cérémonies qui avoient été observées , lorsque les mêmes Députés avoient rendu leurs respects à Sa Majesté. Le 2 du mois dernier, l'Archevêque de Narbonne étoit à la tête des Députés , & l'Archevêque de Toulouse porta la parole.

Le 16 , le Roi , accompagné de Monseigneur le Dauphin , alla voir , pour la première fois , l'Hôtel de la Guerre , & Sa Majesté en parut satisfaite.

*De l'Armée commandée par les Maréchaux
d'Estrées & de Soubise , le 25 Juin.*

Toute l'armée des ennemis ayant passé hier à Dymel , & le Corps des Anglois s'étant porté

pendant la nuit sur notre gauche vers Zierenberg, d'où ils pouvoient nous prévenir à Cassel, les Maréchaux d'Estrées & de Soubise ont jugé à propos, pour y arriver avant eux, de quitter le camp de Grebenstein. La marche s'est faite avec beaucoup d'ordre. Le Corps détaché en avant de la droite aux ordres du Marquis de Castries pour éclairer les ennemis, a rejoint l'armée, après avoir fait avec succès plusieurs charges très-vives de Cavalerie. Le Régiment d'Alsace a soutenu avec la plus grande fermeté la charge de la Cavalerie des ennemis, & leur a fait perdre beaucoup de monde. On a fait aussi, dans cette partie, nombre de prisonniers. A notre gauche, le Comte de Stainville voyant que le corps des Anglois s'avançoit pour s'emparer des hauteurs de Wilhemstadt, & connoissant l'importance de ce poste, les a attaqués, quoique fort inférieur, dans un moment décisif pour la sûreté de la marche de l'armée. Il a réussi dans deux charges très-vigoureuses, & a pris sept pièces de canon. De ce nombre, trois ont été enlevées par les Dragons de Nicolaï. A la troisième charge, les Grenadiers de France s'étant trop enfoncés dans le bois, plusieurs Compagnies de ce Corps & une partie de la Brigade de Poitou ont été enveloppées & prises. C'est le seul malheur qui soit arrivé pendant notre marche.

Le Chevalier de Narbonne, Colonel aux Grenadiers de France, détaché au Régiment des Grenadiers de l'Esplanade, a été tué. Il n'y a eu aucun autre Officier supérieur de tué dans cette affaire. Les Marquis de Peyre & de la Roche-lambert, Colonels de Grenadiers, ont été blessés légèrement, ainsi que le Duc de Picquigny.

Depuis cette action, les Maréchaux d'Estrées

226 MERCURE DE FRANCE.

& de Soubise ont fait passer la Fulde à l'armée, pour aller camper sur les hauteurs de Landshagen, & ont laissé le Comte de Stainville avec trente Bataillons au camp rechanché de Cassel.

De l'Armée du Bas-Rhin, le 5 Juillet.

Le 21 du mois passé, les Dragons des Volontaires de Clermont attaquèrent à Schermbeck cinq cents hommes à cheval de la Troupe de Scheiter. De part & d'autre le combat fut très-opiniâtre; on s'est mêlé plusieurs fois, sans qu'il se soit tiré un seul coup de fusil. A la fin, les ennemis ont cédé. On leur a tué beaucoup de monde, & l'on a fait prisonniers quarante-deux Dragons montés & deux Maréchaux des Logis.

Les Volontaires de Clermont ont eu quatre hommes tués & dix-huit blessés, dont quatre Officiers; savoir, les sieurs de Villereau & de Cornier, Capitaines, assez légèrement; les sieurs de Blaignis & de la Bassé, Lieutenans, plus grièvement. Une seule troupe du Régiment de Flamarens, commandée par le sieur de Mirmont, a pu charger. Elle s'y est conduite avec distinction.

Le 25, le Prince Héréditaire, à la tête d'un Corps de Cavalerie de quatre cents chevaux, suivi de quelques Bataillons, marcha contre le Corps des Volontaires de Conflans; à la nouvelle qu'en reçut le Colonel de ces Troupes légères, il se mit en bataille sur les hauteurs de Klinghausen, d'où s'étant apperçu qu'on cherchoit à le tourner par sa gauche, il a mis son Infanterie dans les bois, & sa Cavalerie derrière un rideau, laissant deux Escadrons de Hussards se battre en retraite, pour attirer le Prince Héréditaire;

qui effectivement s'est abandonné avec sa Cava-
lerie, & a été amené jusqu'à celle de Conflans,
qui l'a chargé, plié & poursuivi jusqu'à Hornberg.

Elle lui a tué une vingtaine d'hommes, blessé
un beaucoup plus grand nombre, & pris deux cens
hommes à cheval, avec un Colonel & un Cor-
nette des Gendarmes Hessois, un Major & un
Cornette des Carabiniers de Brunswick.

Les Conflans ont eu peu d'hommes tués, &
quinze blessés.

Le Prince de Condé a marché le 26 avec l'ar-
mée du Bas Rhin, à Halterem, & a fait occuper
Dulmen par une de ses avant-gardes.

De PARIS, le 5 Juillet.

On a reçu avis que la Princesse Marie-Christine
de Saxe étoit arrivée le 24 du mois dernier à
Plombières, sous le nom de Comtesse de Henne-
berg.

On écrit de Toulon, que l'escadre commandée
par le sieur de Bompar, a été signalée le 17 du
mois dernier.

La Communauté des Marchands Fripiers de
la Ville de Paris vient de prendre une Délibé-
ration, pour supplier Sa Majesté de lui permettre
de concourir, par une somme considérable, à
l'augmentation de la Marine.

Le dix huitième Tirage de la Loterie de l'Hôtel
de Ville s'est fait le 19 du mois dernier, en la
manière accoutumée. Le lot de cinquante mille
livres est échu au numéro 15885; celui de vingt
mille au numéro 7042, & les deux de dix mille
aux numéros 12339 & 5884.

208 MERCURE DE FRANCE.

En conséquence d'un Arrêt du Conseil du 9 Mai dernier, il a été procédé à l'Hôtel de Ville de Strasbourg, à commencer du 26 du même mois, & par continuation, pendant les jours suivans, sans interruption, aux dix-neuf Tirages qui restoient à faire de la Loterie des trente millions de livres de l'Emprunt ouvert par la Déclaration du Roi du 16 Mars 1760. Cette opération, qui vient d'être terminée par la sortie de vingt-huit mille cinq cents numéros, & qui a duré dix-neuf séances sur le pied de quinze cents numéros chacune, s'est faite en présence du Préteur & des principaux Magistrats de cette Ville, avec tout l'ordre & toute l'exactitude possibles. On travaille actuellement à la confection des Listes, d'après les procès-verbaux qui ont été dressés à chaque séance, & elles seront incessamment rendues publiques, afin que chaque Actionnaire, dans cet Emprunt, puisse connoître son sort, & prendre d'avance les arrangemens qui lui seront les plus convenables, pour recevoir le remboursement des obligations sorties & les intérêts échus, avec la prime attachée à chaque obligation, dont le paiement se fera successivement au mois de Mai de chaque année, de la manière expliquée dans l'Arrêt du Conseil, soit à Paris chez le sieur Baujon, Receveur général des Finances, soit à Strasbourg chez le sieur de Dietrich, au choix des Posteurs des obligations.

M O R T S.

Adrien, Marquis d'Herbouville, Mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne des Gardes de la Garde du Roi, est mort le 8 Juin dans son Château de Saint-Jean, en Normandie, âgé de quatre-vingt-seize ans.

Le Comte de la Luzerne de Briquerville, Lieutenant général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est mort à l'Armée du Haut-Rhin.

DÉCLARATION de guerre de Sa Majesté Très-Fidelle, contre le Roi d'Espagne.

LE ROI notre Maître a jugé à propos de faire expédier l'Edit suivant au Conseil du Palais.

Comme il paroît, par les Mémoires de l'Ambassadeur de Castille, Don Joseph Torrero, faisant cause commune avec le Ministre plénipotentiaire de France Don Jacques O-Dunne, & par les réponses que j'y ai fait faire, le tout contenu dans le recueil joint au présent Edit, qu'un des points arrêtés entre les deux Puissances susdites, dans le Pacte de Famille qu'elles ont conclu ensemble, consistoit dans la convention incroyable & inouïe, par laquelle Elles ont disposé de ce Royaume, comme s'il leur eût appartenu, pour l'invahir, l'occuper & l'usurper, sous le faux prétexte de vouloir le secourir & défendre contre les ennemis que ces mêmes Puissances lui supposent, & qui n'ont jamais été. D'autant aussi qu'il a été publié successivement dans mes Etats, depuis le 30 Avril dernier jusqu'à ce jour, par différens Généraux du Roi Catholique, plusieurs placards, où l'on prescrit des Loix & des Ordonnances à mes Sujets; & que, pendant ce tems, J'ai vu mes Provinces envahies, & mes Places attaquées par une Armée divisée en plusieurs Corps, toutes ces hostilités étant accompagnées d'une autre insulte aussi griève que celle de prétendre qu'on ne s'étoit porté à de tels excès, que pour des fins utiles & glorieuses à ma Couronne & à mes Sujets,

ainsi que le Roi Catholique me l'avoit présenté , tandis qu'on me faisoit encore publiquement l'outrage de ne pas donner la moindre attention aux réponses définitives , qui avoient été faites par mon ordre sur les trois Mémoires , par lesquels les susdits Ambassadeur & Ministre Plénipotentiaire m'avoient fait leurs représentations concernant le projet susdit. Enfin comme , par tous ces procédés inouis & insoutenables , les deux Monarques susdits m'ont déclaré & fait de concert ensemble une guerre offensive & contraire à toute bonne foi ; j'ai aussi ordonné qu'il fût en joint à tous mes Sujets de regarder ceux qui font cette violence à la souveraineté absolue de ma Couronne , & qui envahissent ainsi mon Royaume , comme des aggresseurs & ennemis déclarés & publics ; afin qu'à compter de ce jour , pour tirer une vengeance juste & nécessaire , & pour leur défense naturelle & légitime , ils les traitent , en tout & partout , comme tels , & pour que , tant contre eux tous en général , que contre leurs personnes & leurs biens , puissent les gens de guerre , & tous ceux qui seront de moi autorisés à cet effet , mettre en usage toutes les voies de fait , que toutes les espèces de droit permettent d'employer en pareil cas.

J'entends aussi que lesdits gens de guerre , & généralement toutes les personnes quelconques , de telle qualité & condition qu'elles puissent être , cessent absolument toute espèce de correspondance ou communication avec les susdits ennemis , sous les peines portées par le droit contre les rebelles & les traîtres. Je veux pareillement que tous les Sujets des Royaumes de France & de Castille , qui se trouveront en cette Cour & dans les Royaumes de Portugal & des Al-

garves, aient à en sortir dans le terme de quinze jours, à compter de celui de la publication du présent ordre, à peine d'être traités comme ennemis, & de voir leurs biens confisqués, s'ils se trouvent dans lesdits Royaumes après l'expiration du délai sus-mentionné; que tous les biens, qui se trouveront dans lesdits Royaumes, appartenans aux Sujets de ces deux Couronnes, ou qui leur viendront, soient mis en sequestre & confisqués; & enfin que, tant par mer que par terre, toute communication & tout commerce avec les susdits Royaumes de France & de Castille & leurs Sujets cessent dès ce moment, toute entrée, vente, ou autre usage quelconque des marchandises, effets & productions des Pays & Manufactures de ces deux Royaumes, & des Etats de leur domination, demeurant défendus, sous peine de contrebande.

Ordonne Sa Majesté que le Conseil du Palais, chargé de l'exécution du contenu au présent Edit, le fasse publier dans toutes les Provinces, pour qu'il parvienne à la connoissance de chacun.

J'ai donné en même temps les ordres nécessaires à l'Intendance Générale de la Police, pour qu'il soit expédié des passeports à tous les Sujets des susdits deux Etats, qui seroient entrés, avec bonne foi, dans ce Royaume; ne voulant point en ce cas, leur retirer ma protection, pour qu'ils puissent en sortir avec sûreté. Au Palais de Notre-Dame du Secours, le 18 Mai 1762. Avec le paraphe de S. M.

Et pour que le présent Edit soit connu de tout le monde, il a été ordonné qu'il fût affiché. Fait à Lisbonne, ce 23 Mai 1762.

Signé ANTOINE-LOUIS DE CORDES.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

212 MERCURE DE FRANCE.

AVIS SUR L'EAU DE COLOGNE.

JEAN-ANTOINE FARINA, Distillateur à Cologne, rue de la Balance d'or, seul possesseur du véritable secret de l'Eau de Cologne, qui lui a été laissé par l'Inventeur *Paul Farinus*, donne avis que, pour la commodité & l'utilité du Public, & pour se prêter à l'empressement des personnes de Paris, & des Villes voisines, qui desireront se procurer de cette Eau, & lui en demandent journellement, il vient d'en établir un dépôt chez le sieur *Onfroy*, Distillateur du Roi, tenant le grand Café à la descente de la Place du Pont S. Michel.

Le sieur *Farina* avertit aussi que le sieur *Onfroy* est le seul à qui il en a confié le débit, que nul autre que lui n'en distribuera de la véritable, soit dans Paris, soit dans les Villes voisines, & que toute celle qui ne sort pas de son Magasin est contrefaite. On vend à Paris, sous le titre d'*Eau de Cologne*, quantité de bouteilles d'Eau sans vertu, qui trompent la confiance du Public. Pour obvier à cette supercherie, le sieur *Farina* a pris la précaution d'envelopper toutes les bouteilles d'un papier qui ne peut s'ouvrir sans être coupé ou déchiré, sur lequel il a mis sa signature. Toutes les bouteilles qui n'auront pas cette marque distinctive, doivent être regardées comme fausses ou contrefaites.

L'Eau de Cologne s'emploie aux mêmes usages que l'Eau des Carmes, & beaucoup de Médecins la préfèrent à l'Eau de Mélisse; le goût & l'odeur en sont même plus agréables. L'imprimé qui se délivre avec la bouteille, apprend la manière de s'en servir, & les maux contre lesquels on en fait usage.

Par les arrangemens que les sieurs *Farina & Onfroy* ont pris, cette Eau ne coûtera que 36 s. la bouteille, c'est-à-dire, un sixieme seulement au-dessus du prix qu'elle se vend à Cologne; cet excédent n'est que pour le port & les droits, qui deviendroient bien plus chers, si on les faisoit venir en petite quantité.

LIQUEUR NOUVELLE,
appelée *Ratafiat de Paris.*

CETTE Liqueur inventée depuis peu, & composée par le Sieur *ONFROY*, Distillateur du Roi, tenant à Paris le grand Caffé à la descente de la Place du Pont Saint Michel, est de deux espèces, ou, si l'on veut, de deux couleurs; l'une, jaune, & l'autre rouge. Elle est d'un goût & d'un parfum supérieurs à ceux des Ratafiats d'Italie les plus estimés jusqu'à présent. Le prix de la Bouteille de pinte est de 6 liv. On ose se flatter que l'usage & l'expérience, ne feront qu'ajouter à ce que l'on peut présumer de l'habileté de l'Artiste. Il ne sera peut-être pas indifférent de rappeler à cette occasion *ses autres Liqueurs; ses Chocolats fabriqués à la façon de Rome à différens degrés de Vanille sont goûtés de plus en plus. Sa Liqueur spiritueuse pour les Dents, dont l'effet certain est d'en appaiser sur le champ & sans retour les plus vives douleurs, même de les blanchir, ne dément point sa réputation; ses Liqueurs de propreté pour la peau, continuent de se distribuer avec le plus grand succès.*



 APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier ;
le Mercure d'Août 1762, & je n'y ai rien trou-
vé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,
ce 31 Juillet 1762. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L A Fauvette, le Rossignol & le Pinson, <i>Fable.</i>	Page 5
ÉPIÏRE à Madame de V***.	7
LA Seirée Boulonnoise, <i>Ode.</i>	8
LIÏTRES à Madame de P***.	12
VERS pour mettre au bas du Portrait de M. <i>Delatour, Peintre.</i>	14
LINDOR & Dêlie, <i>CONTE.</i>	<i>ibid.</i>
ÉPIÏRE à M. Delalande, Membre de l'A- cadémie Royale des Sciences de Paris.	43
ÉPIÏGRAMME sur un Petit-Mître.	44
LE PRINTEMPS, ÉpiÏre à <i>Chloris.</i>	45
À l'Auteur du Mercure.	48
DIALOGUE.	49
ODE tirée du Pseume X.	53
VERS, pour mettre au bas du Portrait de M. d'Aquin, Organiste.	55
A M. De la Place.	<i>ibid.</i>
ÉPIÏRE à tous nos Seigneurs curieux.	56
IMITATION des Vers Anglois de M. Prior.	58

A O U S T. 1762. 215

POUR Madame de B.... le jour de la Mag-	
deleine , dont elle porte le nom.	59
ÉNIGMES.	60
LOGOGYPHES.	61, 62 & 63
CHANSON.	64

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉCOLE Militaire ; Ouvrage composé par or-	
dre du Gouvernement. Extrait.	66
VARIÉTÉS Philosophiques & Littéraires. Extrait.	80
TEXTE de <i>Cornelius Nepos</i> , dans la Vie de	
<i>Lyfandre</i> .	88
ANNONCES de Livres.	97 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

G É O M É T R I E.

A M. <i>De la Place</i> , Auteur du <i>Mercur</i> .	103
LETTRE à M. L. B D. M.	104
AGRICULTURE.	107

ART. IV. BEAUX-ARTS.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

OBSERVATIONS d'un Chirurgien de Provin-	
ce , sur l'origine & sur les progrès de la	
Taille.	115
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de <i>Biron</i> .	133
ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi,	138
GÉOGRAPHIE.	144
HORLOGERIE.	150
MÉCHANIQUE.	151

A R T S A G R É A B L E S.

SCULPTURE.	153
MUSIQUE.	154

216 MERCURE DE FRANCE.

GRAVURE.

156

ART. V. SPECTACLES.

SUITE de la Lettre d'un ancien Maitre de Ballets.

160

OPÉRA

180

COMÉDIE FRANÇOISE.

182

VERS à Mlle *Clairon*, par l'Auteur de la

Tragédie de *Zelmire*.

183

COMÉDIE ITALIENNE.

183

CONCERT Spirituel.

189

ART. VI. Nouvelles Politiques.

190

MORTS.

208

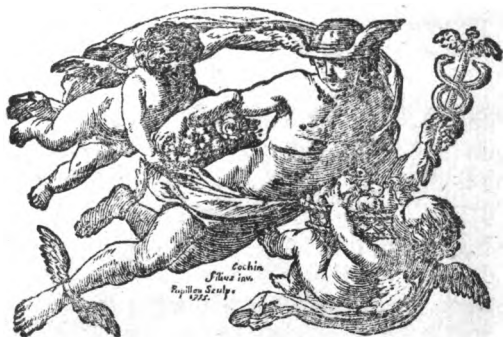
AVIS.

242

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. SEPTEMBRE. 1762.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

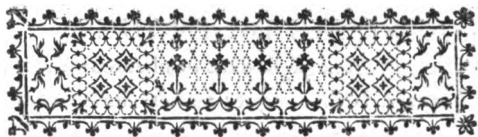
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

SEPTEMBRE. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

E P I T R E

*A M**.*

Du sçavoir, du bon goût, l'émule & le mo-
dèle,
Des talens, des vertus, ami tendre & fidèle,
Hlustre & cher B..... l'honneur de nos séjours,
Enfin grace à tes soins, commencent nos beaux
jours!

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Trop longtems négligés dans nos heureux asyles
Les beaux Arts vont régner en ces climats tranquilles :

Cultivés par tes soins , sur tes pas introduits ,
Ils éclairent déjà la plus sombre des nuits.
L'Erreur , les Préjugés restent dans le silence ,
Une vive lumière en détruit la puissance ;
Je vois luire déjà ce feu vivifiant ,
L'âme de tous les Arts , l'épreuve du Talent.
Déjà brille partout cette celeste flâme
Qui réveille , ravit , éclaire , échauffe l'âme ,
Et qui s'insinuant dans nos sens engourdis
Y forme le bon goût , & par de traits hardis
Décèle le genie , annonce le grand-homme.

Noble émulation qui d'Athènes , & de Rome
Porta jadis aux Cieux , & la gloire , & les noms ;
Qui dans ces heureux temps animois tous les sons
Des Chantres immortels que l'Univers admire ,
Règne à jamais sur nous , exerce ton empire
Dans ces aimables lieux , où deux Mortels chéris
De ton pouvoir fécond connoissent tout le prix !
Là , soumis à tes loix , à leurs leçons dociles ,
Nous coulerons des jours fortunés & tranquilles :
Des beaux Arts , des vertus par leur exemple instruits ,
De leurs soins complaisans nous cueillirons les fruits.

L'un *Mécène* éclairé , guidé par la Sagesse ,
Des devoirs les plus saints nous instruira sans cesse :

Ami du vrai mérite, il en fera l'appui ;
 Il chérira dans nous ce qu'on admire en lui.
 Des succès du génie approbateur sincère ,
 Il sera des Talens & le Juge. & le Père.

Suivi de tous les Arts, le front ceint de lauriers ,
 Du goût par ses écrits nous traçant les sentiers ,
 L'autre dans ce séjour fixera les Sciences ,
 Et répandant sur nous leurs douces influences ,
 Bannira de nos cœurs la molle oisiveté ,
 Et nous arrachera de notre obscurité.
 Défrichés par ses soins , illustrés par ses veilles ,
 Nos climats étonnés de toutes les merveilles
 Que ses heureux talens promettent aux Mortels ,
 A ce nouveau *Linus* * dresseront les Autels ;
 Et jouissant des fruits de sa vive éloquence ,
 Béniront à jamais le jour de sa naissance.
 Favori de *Minerve* , Elève d'*Apollon* ,
 Parmi les noms fameux il voit déjà son nom .
 Déjà de la Garonne attirant les suffrages ,
 Des Muses de ses bords il reçoit les hommages ;
 Et marchant à grands pas vers l'Immortalité ,
 Cueille le premier prix de sa célébrité.
 Couronné par leurs mains , introduit dans leur
 Temple ,

* *Linus étoit un de ces hommes célèbres , plus connus par ce qu'ils ont fait , que parce qu'ils ont été. Il vint de Phénicie en Grèce , y apporta les Lettres , & apprit à les cultiver.*

8 MERCURE DE FRANCE.

Il en fera bientôt & la gloire & l'exemple.

Que ne promettent pas ces précieux travaux ?
Justement distingué parmi tous les rivaux ,
Hérodote moderne , il verra ses ouvrages
Applaudis & goûtés aux plus lointains rivages,
Inspirés par le goût , dictés par la Raison,
Revus & corrigés par les mains d'*Apollon* ,
Pleins d'esprit & de feu , de force & de sublime ,
Réunir du Public & l'amour & l'estime.

Dieu du Goût , Dieu des Arts , préside à tous
ses jours !

Que les Grâces , les Ris en fient l'heureux cours.
Que ces monstres affreux, l'Orgueil, l'Hypocrisie,
La stupide Ignorance , & la jalouse Envie
Ne traversent jamais par leurs foudres malins
Une si belle vie & de si beaux destins.
Que les troubles cachés & les sourdes intrigues ,
La froide antipathie & les secrètes brigues
S'éloignent pour toujours de nos heureux climats,
Et que l'Amitié seule accompagne ses pas.

Amitié ! doux plaisir, ferme appui des Sciences,
Verse dans tous les cœurs tes douces influences ;
Que par toi nos esprits l'un de l'autre charmés ,
Se sentent au travail l'un par l'autre animés :
Qu'à ta voix l'union , la paix , la confiance ,
Les égards mutuels , la tendre complaisance
Détruissent à jamais tous ces jaloux chagrins
Entraves des Talens, la honte des humains ;

Et qu'enfin excités par une noble envie ,
 Nos esprits & nos cœurs exempts de jalousie ,
 Enflammés & conduits par l'émulation ,
 S'élèvent à l'envi vers la Perfection !

Tes exemples , ami , feront seuls ces prodiges :
 C'est en suivant de près tes illustres vestiges ,
 Que nous pourrons un jour , Courtisans des neuf
 Sœurs ,

Arriver sur tes pas au temple des honneurs.
 Oui , c'est en imitant ta tendre politesse ,
 Ton affabilité , ta douceur , ta sagesse ,
 Que nos cœurs réunis trouveront dans ton cœur
 Le prix de nos travaux , & le sceau du bonheur.

*A MM. de L * * * , sur une distribution
 de Prix.*

ODE ANACRÉONTIQUE.

FAVORIS des Sœurs de *Polhymnie* ,
 Accourez trop généreux vainqueurs ;
 Accourez , *Apollon* vous en prie ,
 C'est pour vous qu'il garde ses faveurs.

Leur éclat fera toujours durable ,
 Du Temps même il sera respecté ;
 Et jamais sa fureur implacable
 N'en pourroit altérer la beauté ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Dans vos yeux je vois votre âme peinte ,
Le chagrin n'ose plus se montrer ;
A vos pieds la jalousie éteinte
Contre vous n'ose plus conspirer.

Votre cœur enivré d'allégresse ,
Déformais ne s'ouvre qu'aux plaisirs.
Loin de vous la crainte & la tristesse
Tout concourt à remplir vos desirs.

Aux transports d'une joie incroyable
Votre esprit n'a pu se dérober ,
Et déjà sous son poids redoutable
Je le vois tout prêt à succomber.

Tels jadis aux combats Olympiques
Paroïssoient les vainqueurs glorieux ,
Que les acclamations publiques
Egaloient aux habitans des Cieux.

Sur leur front une palme immortelle
Étendoit ses rameaux verdoyans ,
Et de leur victoire solennelle
Le grand jour revenoit tous les ans.

Des travaux vous passez à la gloire :
Point de prix sans avoir combattu.
Recevez des mains de la Victoire ,
Les lauriers dûs à votre vertu.

CHAPPUS, de l'Oratoire.

ODE sur la Tragédie de CINNA ,
remise au Théâtre le 29 Juin dernier.

A Mademoiselle CLAIRON.

QUELLE est cette voix éloquente
Qui revient charmer tous les cœurs ?
Quel feu , quelle pompe éclatante ,
Nous ravit par ses traits vainqueurs ?
Du Théâtre illustre Merveille ,
Digne Chef-d'œuvre de *Corneille* ,
Est-ce vous enfin que j'entends ?
Oui , *Cinna* vient de reparoître ;
Sa gloire même va s'accroître ,
Vainqueur de la Mode & du Temps.

Tel , lorsqu'à travers le nuage
Dont ses rayons furent couverts ,
Le Soleil se faisant passage ,
Vient s'élever au haut des airs ;
Son feu divin qu'il nous partage
Etale avec plus d'avantage
L'immensité de sa splendeur ,
Et la force de sa lumière
Détruit à son tour la barrière
Qui sembloit braver sa grandeur.

A. vj

12 MERCURE DE FRANCE.

O toi , dont le génie immense ,
 Dans tes vers hardis & pompeux ,
 Immortalisa la clémence
 D'un Roi puissant & généreux ;
 O *Corneille* ! que ta grande âme
 Pénètre d'une vive âme
 Celle de tes Admirateurs !
 Tu brillas dans ton premier lustre ,
 Et l'on croit voir ton ombre illustre
 Revivre dans tous les Acteurs.

Sur ce front aimable * & terrible ,
 Quelle divine majesté !
 Du vif remords l'atteinte horrible
 N'en flétrit point la dignité ;
 De son cœur longtemps inflexible
 Le mouvement tendre & sensible
 Ravit , emporte tous les sens :
Brisard , ton jeu plein de noblesse ,
 Unit aux pleurs de la tendresse
 Tout le feu des grands sentimens.

Mais quelle force inexprimable , **
 Hardi *Cinna* , déployez-vous !
 Quelle fermeté redoutable
 Dont je préssens déjà les coups !
Corneille unit à son génie

* *M. Brisard , dans le Rôle d'Auguste.*

** *M. le Kain , dans le Rôle de Cinna.*

L'éclat , le nerf & l'harmonie
Du rapide & bouillant *Lucaïn* ;
Je crois voir , comme ce grand Homme ,
Regorger les places de Rome
De tout le sang Républicain.

Clairon ! dirai-je , quelle joie ,
Quels transports , quels ravissements ,
Lorsque ton grand art se déploie
Dans tes nobles emportemens !
De tes gestes , de ton silence
La muette & vive éloquence
Semble ajouter même à l'Auteur ;
Et de *Corneille* & d'*Emilie*
L'âme à la tienne réunie
Renaît avec plus de grandeur.

Régne donc sur notre Théâtre ,
Clairon , avec tous tes attraits ;
Puisse un Peuple qui t'idolâtre
Te voir , t'applaudir à jamais !
Heureuse la Muse naissante
Qui peut de ta voix séduisante
Appuyer ses premiers efforts !
Mais , si *Corneille* ne l'anime ,
Sçaura-t-elle à ton jeu sublime
Unir d'assez dignes accords !

Par l'Auteur des Vers à M. du Belloy , sur sa Tragédie de Zelmire.

*LETTRE de l'Auteur du MERCURE ,
à Madame la M.... D.....*

MADAME,

Ce que vous avez ouï dire de la petite Comédie d'*Edgar & Emmeline**, a, dites-vous, excité votre curiosité. Vous doutez, & avec raison, que cet aimable genre de Pièces, qui a fait ici tant d'honneur à M. de Saint-Foix, puisse être heureusement imité en Angleterre. Vous desirez enfin, que cette *Féerie*, dégagée des scènes postiches qui en coupent l'intérêt & la marche, ainsi que de tout son Spectacle, soit mise sous des noms François, & de façon à pouvoir être jouée chez vous, par trois ou quatre personnes au plus... Vos desirs sont pour moi des loix, Madame ! Mais quelque plaisir que j'aie toujours à m'y soumettre, l'état de ma santé, mes occupations indispensables, & l'impatience avec laquelle vous semblez attendre cet Ouvrage, tout me fait craindre qu'il ne perde assez dans mes mains,

* Jouée à Londres, l'année dernière.

SEPTEMBRE. 1762. 15
pour vous faire regretter de m'en avoir
chargé. Daignez donc , je vous en sup-
plie , Madame , en faveur de la respec-
tueuse obéissance du Traducteur , par-
donner à tous les défauts d'une traduc-
tion , dont je sens qu'avec plus de talens
& de loisir , on pourroit probablement
tirer un meilleur parti.

J'ai l'honneur , &c.

D. L. P.

RENNIO ET ALINDE,
O U
LES AMANS SANS LE SÇAVOIR,
C O M É D I E.

P E R S O N N A G E S.

ALINDE , Fille du Duc de Bourgogne , déguisée
en homme sous le nom de *Myfis*.

RENNIO , Fils du Duc de Bretagne , déguisé
en femme , sous le nom de *Cléone*.

UNE FÉE.

FLORIMOND , Courtisan.

*La Scène est dans une Maison Royale d'un ancien
ROI DE FRANCE.*

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Le Théâtre représente une partie de la Forêt, d'où l'on apperçoit le Château.

*ALINDE, seule , déguisée en homme ,
sous le nom de Myfis.*

QUELLE situation est la mienne ! . . ? Est-ce en effet *Alinde* , est-ce la fille du Due de Bourgogne qui ose paroître en ces lieux sous ce déguisement ? . . Tout ce qui m'arrive , tout ce qui m'environne a si bien l'air d'un rêve , que je n'ose presque penser que je sois éveillée Que cet habillement m'ennuie & me gêne ! Ah ! si je l'avois prévu , toute l'éloquence de la Fée qui me protège n'eût pas obtenu de moi de le prendre Pour détourner la maligne influence de l'Astre qui préside à ma naissance , il falloit , m'a-t-elle dit , passer ici le mois entier , que le Roi destinoit à la chasse A ce prix seul , je

SEPTEMBRE. 1762. 17

pouvois espérer d'être heureuse ; & que ne fait-on pas pour l'être ! . . . C'est demain que le terme expire ; & cependant je n'ai rien éprouvé qu'inquiétude & que désagréments Je veux pour la dernière fois , revoir cet Etre aussi puissant que singulier , qui , quoiqu'invisible , est toujours prêt à m'obéir Cet anneau que je tiens d'elle , pour peu que je le touche avec l'intention de l'appeler , doit la faire paroître Eprouvons-en l'effet

(Alinde touche l'anneau. La Fée paroît.)

S C E N E II.

ALINDE, LA FÉE.

ALINDE.

AH ! Madame , ma situation n'est plus supportable !

L A F É E.

Courage , belle Alinde ! . . . c'est demain que vos maux finissent.

A L I N D E.

Demain ? . . . c'est me parler d'un siècle ! . . .

18 MERCURE DE FRANCE.

L A F É E.

Eh ! quels sont donc les maux que vous souffrez ?

A L I N D E.

Quelle demande, ô Ciel ! d'abord . . .
& n'est-ce rien, Madame ? depuis un mois je vis dans cette Cour . . .

L A F É E.

Et vous vous en plaignez ?

A L I N D E.

Si je m'en plains ! . . . J'ai tort, sans doute . . . Moi qui ne sortis jamais de la Bourgogne ; qui ne connus jamais que la Principauté de mon Pere, où la noble simplicité des mœurs n'offre aux yeux que des cœurs où le moins clairvoyant peut lire ; moi qui, cédant à vos conseils réitérés, & par votre puissance, ai quitté cet heureux séjour, pour un Pays où l'hypocrisie porte le nom de bonne éducation, la licence de galanterie, la dissimulation & la perfidie, d'adresse & de conduite ; où l'intérêt personnel est le premier principe de la prudence ; où toutes les vertus, l'amour même de la patrie, sont tournées en ridicule, & regardées comme l'appanage des âmes foibles.

L A F É E.

Votre déguisement, du moins, suffisoit pour vous rassurer.

A L I N D E.

Je lui dois presque tout ce que j'ai souffert.... Quel supplice pour l'oreille d'une jeune personne de mon sexe, que les propos des hommes, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la présence connue d'une femme!... Oui, je commence à croire que j'aurois pensé moins avantageusement, même de ceux que l'habitude m'avoit fait estimer, s'ils s'étoient montrés à mes yeux comme ils se montrent les uns aux autres.... Ils se croient si supérieurs à nous, que je suis presque épouvantée de l'idée d'avoir à vivre avec eux!

L A F É E.

Ne craignez jamais rien des vices ni des ridicules que vous méprisez.

A L I N D E.

Mais que puis-je espérer enfin? Ah, puissante Fée! si je me suis livrée aveuglément à vos conseils; si l'amitié n'a pu m'arracher le secret que vous avez daigné me confier; si le meilleur des Pères même ignore depuis un mois ma destinée: abrégez le supplice affreux de mon incertitude!

L A F É E.

Perfévérez; croyez-moi votre amie.

20 MERCURE DE FRANCE.

ALINDE, *d'un ton timide.*

Je ne connois pourtant encore dans ces lieux...aucun objet digne de ma tendresse?...

LA FÉE.

Vous en trouverez un sans le connoître... Tel est l'arrêt du sort.

ALINDE.

Je sçai que pour être heureuse, il faut que je rencontre un ami dans le plus aimable & le plus accompli des hommes, sans que l'amour y entre pour rien de part ni d'autre... Hélas ! pardonnez à mes doutes... Pardonnez à mes craintes!...

LA FÉE.

Tremblez, Alinde ! Gardez-vous de trop douter !... Attendez à demain.

ALINDE.

Je me soumets, Madame, j'attendrai...

LA FÉE.

Parlez plus bas... Quelque prophane approche... C'est *Florimond*.

ALINDE.

Ah ! ce Fat est mon ombre. Tout ce qu'on appelle vertu, n'est à ses yeux que préjugé ; tout ce qui me fait peine l'amuse ; & la rougeur que ses propos me causent, est toujours un triomphe pour lui.

SEPTEMBRE. 1762. 21

Il me désolé enfin ; & je prétends vainement l'éviter.

LA FÉE.

Le bien naît souvent du mal même.
Vous en aurez demain la preuve.

ALINDE.

Mais comment ? . . Par quel miracle ,
enfin ? . . Puissante Fée , daignez m'entendre ! . . .

LA FÉE , *en disparaissant.*

La pauvre enfant ! . . Je vous aime
trop pour vous satisfaire.

SCENE III.

ALINDE *seule.* La Fée qui est censée
invisible , reste pour épier les démarches
d'ALINDE.

ELLE me laisse ? . . . Ah , c'est trop se
jouer de mes ennuis ! . . . Je me repens
presque de l'avoir crue : mais il est trop
tard Et voici quelqu'un qui me
prépare de nouvelles peines.



S C E N E I V.

ALINDE. FLORIMOND. LA FÉE
*invisible, & qui ne paroît que de temps
à autre.*

FLORIMOND.

A H ! mon petit *Rennio*, je vous re-
trouve enfin !... Quoi seul ? exacte-
ment !... Ma foi, je vous croyois en
rendez-vous, & méditois un compli-
ment sur votre réforme.

ALINDE.

Monsieur, j'aime à être seul ; vous le
sçavez.

FLORIMOND, *en ricanant.*

Oui da, la lune est belle !... la nuit
est admirable... ces objets sont sans
doute nouveaux pour vous... & dignes
de vous occuper ?...

ALINDE.

Je n'ai que trop à réfléchir, Mon-
sieur... Vous oubliez peut-être qu'on
danse au château cette nuit, & que cela
fera certainement plus amusant pour
vous ?

SEPTEMBRE. 1762. 23

FLORIMOND.

Oui, si vous y venez... on me feroit un crime d'y paroître sans vous !

ALINDE.

Daignez m'en croire, je vous prie... je serois maintenant mauvaise compagnie, pour tout autre que pour moi-même.

FLORIMOND.

Quoi, toujours solitaire ! toujours rêveur !.. & à votre âge ?.. je ne vous conçois pas.... Allons, mon ami, de la joie ! je vous apporte des nouvelles.

ALINDE, *allarmé.*

A moi ?...

FLORIMOND.

Comme à d'autres.... Elles pourront du moins vous amuser.

ALINDE.

Elles sont donc intéressantes, singulières ?...

FLORIMOND.

Singulières ? pas trop.... Il s'agit uniquement de l'unique Héritière d'un très-grand Seigneur, qui vient de se faire enlever par un jeune Amant.

ALINDE, *avec émotion.*

Il seroit à desirer que la chose fût plus rare... La nomme-t-on ?

24 MERCURE DE FRANCE.

FLORIMOND.

Par-tout . . . Ce n'est que la belle *Alinde*, la fille du Duc de Bourgogne.

ALINDE, à part.

Ah, Ciel !...

FLORIMOND.

Quoi ! votre vertu se révolte contre la licence du siècle ?... Il est parbleu bon là !... seriez-vous par hasard amoureux de cette belle fugitive ?.. hem ! vous voilà tout déconcerté ?...

ALINDE, à part.

Ciel, que lui dire ?.. Mon trouble me trahira sans doute... (*haut.*) C'est une espèce d'étourdissement auquel je suis sujet... Mais quelles sont les particularités de cette aventure ?... En dit-on quelques-unes ?

FLORIMOND.

On prétend qu'elle avoit obtenu de son Père, la permission de le venir rejoindre à la Cour ; & on vient d'apprendre qu'elle a quitté son château dès le lendemain, sans qu'elle ait encore paru ici.

ALINDE.

J'entends... Mais d'où concluez-vous qu'elle s'est enfuie avec un homme ?

FLORIMOND.

SEPTEMBRE. 1762. 25

FLORIMOND.

Uniquement parce que *Rennio*, le fils du Duc de Bretagne, est aussi disparu sous le même prétexte, précisément au même temps; & que l'on n'a pas plus de nouvelles de l'un que de l'autre.

ALINDE.

Et cela suffit-il, pour prononcer affirmativement contre la réputation d'une jeune personne, que le souffle même de la calomnie a jusqu'à présent respectée?

FLORIMOND.

Ha! ha! ha! le souffle même de la calomnie (*en contrefaisant Alinde.*)
Ha! ha! ha!...

ALINDE, à part.

Que j'ai le cœur serré!... Ciel, méritai-je ce supplice!... (*haut.*) Vous m'excuserez, Monsieur, si, en pareilles circonstances, je prends la liberté de vous dire que vos plaisanteries sont un peu déplacées... & que...

FLORIMOND.

Oh! oh! connoîtriez-vous cette Infante?... Vous en déclarez-vous le Chevalier?

ALINDE, à part.

Contraignons-nous: mon zèle pour-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

roit me trahir... (*haut.*) Je ne la connois pas. Mais j'ai pour maxime de ne souffrir jamais que l'honneur des absens soit offensé... sur-tout, sans preuves.

FLORIMOND.

La maxime est vraiment louable!... Elle est édifiante!... Mais apprenez certain petit secret... Quelque intacte que vous paroisse la réputation de la belle *Alinde*, un de vos humbles serviteurs, (qui n'a garde de se nommer) pourroit avoir quelques raisons d'imaginer que la vertu de votre Protégée n'est pas... absolument tigresse...

ALINDE, *à part.*

Le misérable!... il ne me vit jamais que sous cet habillement... (*haut.*) Vous la connoissez donc, Monsieur?

FLORIMOND.

Assez... passablement.

ALINDE.

Quelle est à-peu-près sa figure?

FLORIMOND.

Sa figure? jolie... Oui, parbleu, très-jolie!

ALINDE.

Est-elle grande, petite, brune, ou blonde?

FLORIMOND.

Quoi, vous ne l'avez jamais vue? ... Au vrai?

SEPTEMBRE. 1762. 27.

ALINDE.

Pas plus que dans ce moment-ci.

FLORIMOND, *à part.*

Je ne risque donc rien... Mais... elle est blonde, grande, menue... la gorge belle... Oh ! très-belle... bien faite... pétrie de grâces... jambe élégante... & le plus joli pied que portât jamais Déesse !

ALINDE, *à part.*

Ah ! je n'y tiens plus. . . .

FLORIMOND.

Ce Portrait vous intéresse, je le vois... Mais, mon cher, il n'y faut plus penser... Parlons d'autre chose... A propos ! connoissez-vous ? . . .

ALINDE.

Non... je ne me détache pas d'*Alinde* aussi aisément que vous... & peut-être n'en devinez-vous pas bien la raison.

FLORIMOND.

Cela peut être... Mais quelle est-elle ?

ALINDE.

Je m'étonne, je vous l'avoue, que ce qui vient de lui arriver vous touche si peu. . . car soit que vous la regardiez comme une maîtresse perdue pour vous, soit que vous la considériez comme une femme que vous avez aimée & à laquelle vous êtes supposé devoir de la recon-

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

naissance : en l'un ou l'autre cas , je vous aurois cru plus sensible.

FLORIMOND.

A cet égard , mon cher , la perte me touche assez légèrement : car , entre nous... je n'y pensois plus guère. Je vous avouerai cependant , que je l'ai d'abord prodigieusement aimée.... mais l'excès de sa tendresse étoit parvenu à excéder la mienne... & vous sentez bien que... le tout entre nous au moins !

ALINDE, à part,

O mon cœur ! quel monstrueux assemblage de vanité & de fourberie ! ...
(*haut.*) Où aviez-vous coutume de la voir ?

FLORIMOND.

Toutes les nuits , dans le parc de son Père , toujours au risque de ma vie , de façon que le danger , la fatigue & l'ennui qui malheureusement se fourre toujours partout , m'en ont dégoûté au point que j'ai cherché à la pourvoir d'un autre Amant... Le tout entre nous au moins !

ALINDE.

Fort bien... Et quel étoit cet autre Amant ?

FLORIMOND.

Ce même Rennio , le Fils du Duc de

Bretagne, celui par qui la Dame vient de se faire enlever.... L'aventure étoit digne de *Rennio*, car c'est un Paladin qui ne cherche qu'à ferrailler.... Je suis pourtant fâché qu'il ait porté si loin les choses. Car, au bout du compte je l'avois aimée cette pauvre Infante!

A L I N D E.

Pardon, Monsieur.... un mot.... je ne forme aucun doute sur tout ce que vous m'apprenez.... mais je trouve dans cette histoire quelques obscurités que je voudrois voir éclaircies.... Si vous étiez aussi bien que vous le dites, & que je dois le croire, avec *Alinde*; si, comme vous le dites encore, vous aviez quelqu'inclination pour elle; comment n'avez-vous pas pensé à l'épouser? Cette alliance, ou je me trompe, ne pouvoit vous déshonorer.... (*à part.*) je te confonderai, Traître!

F L O R I M O N D.

L'épouser! dites-vous?... oh! Vous ne connoissez pas la Princesse... Je m'avisai un jour de lui en faire la proposition...
 » Mon cher *Florimond*, me dit-elle...
 (Son bras étoit passé sur mon épaule, à-peu-près comme cela...)
 » Mon cher
 » *Florimond*, me dit-elle, à quel propos,
 » lorsque notre félicité dépend unique-

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

» ment de nous , à quel propos risquer
» de former des nœuds dont l'effet pour-
» roit être de nous rendre mutuellè-
» ment misérables ? ... Si vous deveniez
» mon époux , vous pourriez cesser d'être
» mon amant. Alors (ajouta-t-elle ,
» avec un sourire malin) peut-être se-
» rois-je tentée d'en aimer un autre :
» vous feriez le Tyran ; je deviendrois
» rebelle ; il ne vous resteroit d'autre
» espoir que celui de la survivance , &c
» je n'en aurois d'autre que celui de ne
» pas vous la céder.

ALINDE , à part.

Tout ceci me confond de plus en plus ! ... En ce cas , pourquoi se faire enlever par *Rennio* ? ... Cette démarche est contradictoire avec ses sentimens... Elle détruit tout son système ?

FLORIMOND.

Oh ! vous ne connoissez donc pas les femmes... & je ne devinai jamais d'énigmes... Quoi ! vous voilà dans vos rêveries ? ... Quelque flamme vertueuse vous occupe, comme un amant transi, tendre & fidèle *au-delà même du trépas* !... Ha ! ha ! ha ! Peut-on ainsi se bercer de chimères !... Quelque Nymphé traitable vous guériroit bientôt de ces langueurs... Que pensez-vous de *Cléone* ? Allons la

SEPTEMBRE: 1762. 31

voir : sans doute elle est à sa toilette maintenant... Ma foi c'est une aimable fille ! l'air un peu mâle si vous voulez , mais charmante à tout prendre... Ecoutez , mon cher... si vous êtes moins timide , elle sera moins réservée... Le tout entre nous , au moins ! C'est en ami que je vous parle : j'aime à tout partager avec eux... Je vais la préparer à vous recevoir comme il convient... Ne tardez pas à me suivre... ou plutôt , suivez-moi dès à présent.

ALINDE.

Je ne le puis , Monsieur.

FLORIMOND.

Mais , je le veux.

ALINDE.

Non , de grace , laissez-moi...

FLORIMOND.

Oh ! vous viendrez parbleu... je veux avoir l'honneur de votre conversion...
(*en tiraillant Alinde.*)

ALINDE , d'un ton ferme.

Laissez-moi , dis-je... j'ai autre chose à faire maintenant , & je veux être seul.

FLORIMOND.

A la bonne heure... Cela suffit...
(*à part.*) j'ai percé le mystère... Il s'agit ici d'un duel... Allons-nous-en...
(*haut.*) Eh bien , mon cher , jouissez

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

en paix de ce beau clair de lune... Vous me trouverez chez *Cléone* & vous pourrez m'avoir obligation de ma complaisance... Mais le tout entre nous au moins !
(*Il sort.*)

S C E N E V.

ALINDE, *seule.*

COMMENT qualifier ce malheureux?... je ne le vis, ne le connus jamais... quel motif a donc pû l'induire à me calomnier ainsi?... Sa légèreté, sa vanité, sans doute... Ah, Ciel ! que vais-je devenir ? & que j'ai lieu de craindre que la Fée ne me trahisse aussi !... Il faut que je l'appelle, que je la voie, que je lui fasse part de mes nouvelles afflictions...
(*Elle touche plusieurs fois sa bague.*)

Dieux ! suis-je bien éveillée?... elle ne paroît point !... je suis perdue ! je suis trahie par elle.... Où recourir ? A qui me confier ?... ô divine amitié ! toi seule, hélas, pourrois me secourir.... mais je n'ai point ici d'ami.... *Cléone* cependant m'a laissé voir des sentimens que je crois sincères, & je ne sçai quelle espèce de sympathie me fait desirer qu'ils

le soient en effet... mon cœur me dit qu'elle est digne de ma confiance, & je veux en croire mon cœur.... confions-lui tous mes secrets. Elle me défendra contre la calomnie, & m'assistera du moins de ses conseils.

(Elle sort.)

SCENE VI.

LA FÉE, (*en regardant sortir Alinde.*)

JE ne puis, quoiqu'en riant, m'empêcher de la plaindre !... Voyons maintenant, par la vertu de ma baguette, ce que fait *Rennio* sous l'habillement de *Cléone*.

(*Un coup de baguette change le Théâtre, & représente un appartement du Château, où l'on voit Rennio à sa toilette.*)



Bv

S C E N E V I I.

RENNIO. *Une femme de Chambre. LA FÉE invisible.*

RENNIO, *à la Femme de Chambre.*

FORT-BIEN, fort-bien... donnez-moi ces rubans, & laissez-moi... laissez-moi, vous dis-je : je vous appellerai lorsque j'aurai besoin de vous.

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part.*

Cette Demoiselle est d'un caractère bien étrange!

S C E N E V I I I.

RENNIO, *seul.*

JAMAIS homme se trouva-t-il dans une situation plus ridicule !... Tout cet accoutrement n'est-il pas en effet bien convenable à *Rennio*, à l'héritier du Duché de Bretagne !... Une jeune & très-jolie fille s'occupe depuis deux heures à me coëffer... son adresse officieu-

se, la légèreté de sa main, empressée à relever mes charmes, & la gentillesse de son caquet, deviennent un supplice que je ne puis endurer plus long-temps!.. Mon sort, dit-on, dépend de moi... Pour éviter tous les malheurs dont mon étoile me menace, il faut que je rencontre, il faut que j'aime le plus charmant objet qu'ait produit la France, & que j'en sois aimé sans former le moindre desir de le posséder!... Oh, Madame la Fée, si vous m'avez trompé, je suis un sot : au cas contraire, il faut donc que je le devienne!... car enfin, quelle relation peut avoir une jupe avec les sentimens que je dois inspirer à cette jeune merveille?... je conçois mieux la possibilité de ceux qu'elle peut m'inspirer.... résignons-nous pourtant : le terme de ma pénitence finit demain avec la chasse du Roi; & quelque soit mon sort, je me verrai pour le moins délivré des ennuieuses confidences de toutes les *Caillettes* qui m'entourent, & des fades adulations d'un essain de petits-mâîtres, dont les propos & la vaine légèreté excédroient une coquette même....

(La Fée laisse échapper un éclat de rire, & se rend visible à Rennie.)

B vj

SCENE IX.

RENNIO. LA FÉE.

RENNIO, avec dépit.

QUOI ! vous voilà encore ? ..

LA FÉE.

Encore ?

RENNIO.

Etes-vous mon bon, ou mon mauvais génie ? .. Expliquez-vous.

LA FÉE.

Tout ce que vous penserez de moi, je le ferai.

RENNIO.

Vous ferez donc le bon, car j'aimerois fort à vous trouver tel.

LA FÉE.

Ce n'est pas tout : il faut me croire aveuglé ment ... sans quoi...

RENNIO.

Vous croire aveuglément ? .. regardez seulement l'équipage où je suis, & jugez si je vous ai cru !

LA FÉE.

Il faut que votre vertu soit éprouvée.

RENNIO.

Éprouvée ! ... Quels nouveaux sup-

SEPTEMBRE. 1762. 37

plices ai-je à craindre encore ? . . N'ai-je pas triomphé de la tentation & de l'incertitude ? . . En reste-t-il de plus affreux ? . . Vous le sçavez, Madame ! . .

LA FÉE, *en riant.*

Vous n'avez pas souffert patiemment.. persévérez, ou vous n'avez absolument rien fait.

RENNIO.

Répondez-moi seulement du succès , sur-tout du succès prochain ; & malgré cet habit ; & malgré tout ce qu'il opère en moi . . . vous me verrez plus obéissant, plus patient qu'un vieil anachorète.

LA FÉE.

Fort-bien ! . . En ce cas apprenez . . . mais surtout apprenez bien . . .

RENNIO, *avec impatience.*

Ah ! que faut-il apprendre ? . . .

LA FÉE, *en disparoissant.*

A vaincre votre impatience.

SCENE X.

RENNIO.

ELLE me joue , cela n'est plus douteux . . . Oui, c'est sans doute un de

38 MERCURE DE FRANCE.

ces esprits malfaisans, qui, pour satisfaire leur malignité, se plaisent à tourmenter les pauvres mortels.... Quoiqu'il en soit, après m'être jusqu'à présent, si bien acquitté de mon pénible rôle, ce n'est pas la peine de le quitter à la dernière Scène...

S C E N E X I.

RENNIO. LA FEMME DE CHAMB.

LA FEMME DE CHAMBRE.

LE Chevalier *Beaucler* demande des nouvelles de la santé de Madame, & desire sçavoir s'il aura le bonheur de la voir cette nuit au bal ?

RENNIO, *en reprenant l'air & le ton d'une femme.*

Faites tous mes remercîmens, & dites que je suis engagée ailleurs.

LA FEMME DE CHAMBRE.

Oui, Madame.

RENNIO.

Ecoutez....

LA FEMME DE CHAMBRE.

Madame.

RENNIO.

Myfis a-t-il paru ici ce soir ?

SEPTEMBRE. 1762. 39

LA FEMME DE CHAMBRE.

Non, Madame.

R E N N I O.

Ni envoyé?

LA FEMME DE CHAMBRE.

Non, Madame.

(Elle sort.)

S C E N E X I I.

R E N N I O , *seul.*

JE ne connois en lui que les bonnes qualités de notre sexe !... même sous ce déguisement , je suis jaloux de son estime ,... que dis-je ? je crains si fort de lui déplaire , même en qualité de femme , que lorsqu'il est présent (j'ignore par quelle espèce de mouvement secret !) je redouble d'efforts pour me rendre agréable à ses yeux.... Avec quelle rapidité se forme l'union de certaines âmes !



S C E N E X I I I.

RENNIO. LA FEMME DE CHAMB.

LA FEMME DE CHAMBRE.

MADAME, voici le Comte *Florimond*.

RENNIO.

Ne vous avois-je pas dit, que je voulois être seul ?

LA FEMME DE CHAMBRE.

Oui, Madame, aussi le lui ai-je dit... Mais il prétend qu'il faut qu'il vous voie.

RENNIO.

Il faut !

LA FEMME DE CHAMBRE.

Oui, Madame, il le dir ainsi.... en conséquence, il entre malgré moi....

RENNIO, *à part*.

Cela est violent !.. Plaise au Ciel que la fin de cette farce ne soit point un peu tragique.



SCENE XIV.

RENNIO. FLORIMOND.

FLORIMOND.

PARDON, adorable Déesse!...

RENNIO.

Je vous croyois moins impoli, Monsieur.... Quoi donc, vit-on jamais forcer ainsi les portes?... & sur-tout dans un temps....

(Rennio travaille à réparer le désordre de son habillement.)

FLORIMOND, *en feignant de l'aider à rattacher un nœud d'estomach.*

Ah, Madame! malgré votre courroux, nos cœurs battent à l'unisson!... Oui! la tristesse, je le vois, n'est pas plus l'autel de la beauté que celui de l'amour... Permettez que j'aide à placer ce trop heureux ornement....

RENNIO, *en se débattant.*

Fi donc, Monsieur!... de grace, laissez-moi.... ou vous me forcerez....
(Florimond insiste, Rennio lui donne un soufflet.)

42 MERCURE DE FRANCE.

FLORIMOND, *en reculant.*

Madame ! votre main... n'est pas ce qu'on appelle exactement légère... & j'ose vous promettre...

RENNIO, *d'un ton mâle.*

Me promettre .. quoi, Monsieur ?..
(*Pendant cette altercation, Alinde entre & en voit la fin.*)

FLORIMOND, *en l'apercevant, & en s'en allant.*

Que je suis votre plus humble serviteur.

S C E N E X V.

RENNIO. FLORIMOND. ALINDE,
sous le nom de Myfis.

MY SIS, *à Florimond sortant.*

JE vous ai sans doute beaucoup d'obligations, Monsieur.... je vous supplie pourtant, de vouloir bien ne plus vous embarrasser de mes affaires...

FLORIMOND.

Puissiez-vous avoir été à ma place !..
(*Florimond, avant que de sortir, tire un miroir de poche, & rajuste sa coëffure.*)

SEPTEMBRE. 1762. 43

RENNIO à Myfis, & en achevant
de se rajuster.

Ah, Monsieur!... je suis au désespoir
de m'être vue forcée à une violence si
peu convenable à mon sexe.

FLORIMOND.

Et moi, bien plus encore!... le Ciel
vous tienne en joie.

SCENE XVI.

RENNIO. ALINDE, sous le nom de
Myfis.

ALINDE.

VOTRE indignation est fondée, Ma-
dame.... quoique le ressentiment en
ait été un peu vif.

RENNIO.

J'en suis si confuse, Monsieur.... il
m'a tellement fait oublier moi-même....
par les libertés qu'il a prises....

ALINDE.

De grace, calmez-vous, Madame,
& tâchez de n'y plus penser... il ne
m'a pas moins déplu qu'à vous, je vous
lè jure!

44 MERCURE DE FRANCE.

RENNIO.

Vous m'étonnez, en vérité!... De quelle impertinence s'est-il aussi rendu coupable auprès de vous?

ALINDE.

D'un tas de calomnies, dignes de la bassesse de son caractère... il m'a soutenu, que *Rennio*...

RENNIO, avec vivacité.

Que dites-vous, Monsieur?...

ALINDE.

Rennio, Madame, le fils du Duc de Bretagne,...

RENNIO.

Que dit-il de lui, Monsieur, de quelle calomnie a-t-il osé le noircir?...

ALINDE, à part.

Ah! comme elle prend feu... elle aime *Rennio* sans doute.

RENNIO.

Ah! si le lâche a calomnié *Rennio*... parlez, Monsieur, ne me le cachez point de grace!

ALINDE.

Son cœur s'explique nettement... je gémissais de sa peine!... (*haut.*) Non, Madame... l'intérêt même que vous prenez à *Rennio*, me défend de vous obéir.

SEPTEMBRE. 1762. 45

RENNIO, *avec chaleur.*

Il m'intéresse, je l'avoue... & cela peut vous étonner... Mais de grace, parlez, Madame!...

ALINDE, (*surprise du ton mâle & de la vivacité, qui involontairement trahit Rennio.*)

Ceci me paroît bien étrange!...

RENNIO.

Peut-être plus étrange encore, que vous ne l'imaginez.

ALINDE, (*de plus en plus étonnée.*)
Madame, ... l'état où je vois...

RENNIO.

Peu importe, Monsieur.... la contrainte, la décence même s'évanouissent, lorsque l'honneur d'un ami est attaqué.

ALINDE, *à part.*

Elle l'aime à la fureur... l'état où je la vois me fait trembler!...

RENNIO.

Madame, au nom du Ciel!... dites-moi ce que vous sçavez...

ALINDE.

Je ne le puis... je vous le jure....

RENNIO.

Vous ne le pouvez?...

ALINDE.

Du moins, je ne le dois pas... Non, Madame, je ne le puis... Qu'il vous

45 MERCURE DE FRANCE.

suffise de sçavoir, que dans l'histoire que l'on m'a faite, une femme d'un grand nom est tout aussi calomniée que *Rennio*; que cette calomnie ne m'intéresse pas moins que vous; que je prétends la confondre si publiquement, qu'elle cessera d'être crue; & que je vous supplie, tant pour votre repos, que pour le mien même, de ne plus insister sur le détail de cette horreur....

R E N N I O.

Quoi ! vous pourriez me refuser?...

A L I N D E, *à part.*

Elle me touche trop!... (*haut.*) Je sens que je ne le pourrois long-temps, Madame... ainsi, je me retire.

(*Elle sort précipitamment.*)

S C E N E X V I I.

R E N N I O, *seul.*

P E S T E soit de cet attirail! (*en regardant sa jupe*) je n'ai pu le rattrapper... Vit-on jamais rien de plus cruel! Je me vois diffamé, sans pouvoir me faire justice... Mais tâchons de feindre avec l'indigne *Florimond*, & de lui faire répéter tout ce qu'il a dit à *Myfis*... Oui,

SEPTEMBRE. 1762. 47
c'est bien pensé!... le piège que je
vais lui tendre, sous ce déguisement,
assurera d'autant mieux ma vengeance.

Fin du premier Acte.

A C T E I I.

SCENE PREMIERE.

*Le Théâtre, comme au commencement du
premier Acte, représente une partie
de la Forêt, d'où l'on apperçoit le
Château.*

FLORIMOND, *seul.*

C'EST LA n'est pas douteux... C'est la
présence de *Myfis*, à l'instant même où
je la pressois le plus, qui l'a forcée de fai-
re éclater si haut son ressentiment con-
tre moi... La peste soit du Sot! J'aurois
bien dû sentir que cet excès de modestie
n'étoit pas naturel.... Maintenant qu'elle
à réfléchi, la Belle s'en repent... Elle a,
dit-elle, à me parler, & va se rendre
ici Ne seroit-ce point le cas de l'hu-
milier en manquant de ma part au ren-

48 MERCURE DE FRANCE.

dez-vous ?... Non... Cela seroit trop cruel... je veux pourtant avoir l'air détaché , lui faire expier son offense C'est le moyen d'achever le succès de mes affaires... Mais la voici.

SCENE II.

FLORIMOND, *d'un air de hauteur négligée , & saluant froidement Rennio.*

RENNIO, *toujours sous l'habit de femme.*

J'ose espérer que Monsieur ne se prévaudra point de ma foiblesse...

FLORIMOND, *à part , en lui tournant le dos.*

Sa foiblesse , dit-elle ?... (*haut.*) Madame , ce ne sera du moins pas de celle de votre bras.

RENNIO.

Les motifs qui me forcent de vous appeler ici , sont de nature... (*à part*) Quels airs le Fat se donne ?... (*haut.*) Sont de nature , dis-je à justifier ma démarche... (*à part.*) Je ne puis me contenir plus longtemps.

FLORIMOND,

FLORIMOND, à part.

La pauvre Fille !... Elle me fait pitié...
(*haut.*) Je ne me prévaus de rien, Madame... je suppose seulement, que Madame a quelques ordres à me donner... & qu'elle a bien voulu, pour cet effet, choisir un lieu plus favorable.

RENNIO.

Vous avez, je crois, entretenu *Myfis* de certaine aventure, où *Rennio*, certaine Dame & vous même eutes beaucoup de part?... & le récit qu'il m'en a fait me touche assez, pour desirer d'en être un peu mieux instruite.

FLORIMOND, à part.

Le détour est ingénieux... Le récit d'une aventure galante est un très-beau prélude pour une scène du même genre ; & j'entrevois que nous serons bien-tôt d'accord.... (*haut.*) Tout ce que je fais, Madame, c'est qu'une belle Dame, que l'on appelle *Alinde*, a jugé à propos de rendre *Rennio* aussi fortuné qu'un homme puisse l'être.... excepté, Madame, celui qu'il vous plairoit d'honorer des mêmes bontés.... Ma foi, Madame, cette *Alinde* est une belle créature !... mais lorsque l'on vous voit...

RENNIO.

Vous me déconcertez, Monsieur...?

C

ma rougeur vous le prouve... Épargnez-moi , de grace !

FLORIMOND.

Ah ! que cette rougeur vous sied admirablement ! ...

RENNIO.

Permettez que je vous supplie de faire grace à ma confusion , & de m'apprendre les circonstances d'une affaire dont personne ne peut être mieux instruit que vous.

FLORIMOND , *à part.*

Ouais ! .. ce sont des détails intéressans que la Belle demande ? .. il faut la satisfaire , , , (*haut.*) Je présume , Madame , que le jeune *Rennio* , brûlant pour la charmante *Alinde* , la regarda d'abord d'un œil aussi languissant qu'amoureux ; que leurs yeux s'étant par hasard rencontrés , elle les détourna bien-tôt en rougissant ; que l'Amant , enhardi par cette rougeur même , mit un genou en terre , s'empara de la main de la Belle , la pressa dans les siennes , la porta sur ses lèvres , &

RENNIO , (*en retirant sa main.*)

Monsieur ! Monsieur ! , , , (*à part.*) La patience m'échappe , , , il faut pourtant gagner sur soi , , , (*haut.*) Si vous croyez avoir quelque intérêt de m'obli-

SEPTEMBRE. 1762. 51

ger.... si vous avez conçu quelque espérance de mes bontés... non pas au moins que je sois ce qu'on appelle disposée.....

F L O R I M O N D.

Ah, mon bel Ange! pourquoi me laisser si cruellement en suspens.... Parlez; dictez vos loix, & disposez de votre esclave....

R E N N I O, *en reculant.*

Commencez par être plus sage.... de là, répondez précisément & sans délai, à quelques questions qui seront courtes.

F L O R I M O N D.

Ordonnez, Madame.

R E N N I O.

Premierement.... connoissez-vous, Monsieur, connoissez-vous bien *Rennio*, fils du Duc de Bretagne?

F L O R I M O N D.

Personne, je vous jure.... ne peut le connoître mieux que le plus humble de vos serviteurs.

R E N N I O, *à part.*

Quel excès d'impudence!... (*haut.*) quelle est à peu près son âge? quelle est sa figure?

F L O R I M O N D, *à part.*

Sa curiosité prouve qu'elle ne le con-

C ij

52 · MERCURE DE FRANCE.

connoît pas.... Madame , ce jeune homme est d'un caractère assez.... doux.... assez.... aimable.... c'est-à-dire....

R E N N I O.

Ces termes vagues ne disent rien...
soyez , de grace , plus précis.

F L O R I M O N D.

Sçachez , au moins , que la médifance m'est odieuse !... Mais puisqu'il faut vous obéir.... apprenez donc , que ce *Rennio* n'est qu'un Sot ,... oui , un Sot , le mot pris à la lettre.... le tout entre nous , au moins !

R E N N I O , *vivement.*

Un Sot ? ...

F L O R I M O N D.

Complet.... Le pauvre garçon est d'une gaucherie , d'une platitude !... Eh bien , (vous ne le croiriez pas ?) j'ai pourtant un foible pour lui !... car je ne serai jamais moi-même aussi galant homme , que je voudrois qu'il le devînt.

R E N N I O , (*oubliant son caractère de femme.*)

Comment , lâche ! ...

F L O R I M O N D , (*effrayé , & reculant.*)

Madame ! ...

R E N N I O , *à part.*

Ciel ! qu'ai-je fait ? ... (*il tâche de*

Se remettre.) Apprenez aussi mon foible, Monsieur. Ce que j'entends dire de mal, quoique fondé, des personnes qui, par leur rang, doivent servir d'exemple aux autres, me met toujours hors de moi-même... Vous m'en voyez... presque oppressée!... (*Il tire un flacon.*)

F L O R I M O N D, *à part.*

Quelle femelle!... (*avec précaution.*) Pourrois-je, Madame, vous être de quelque secours?

R E N N I O.

Je commence à me sentir mieux... J'ai le genre nerveux si prodigieusement délicat!... Mille graces, Monsieur, du portrait de *Rennio*.. Mais vous m'assurez donc, qu'il s'en faut bien que son courage?...

F L O R I M O N D.

Je vous respecte trop, pour vous mentir....

R E N N I O, (*reprenant l'air & le ton masculin, mais se remettant tout-à-coup.*)

Comment?...

F L O R I M O N D, (*en reculant jusqu'au fond du Théâtre.*)

Madame!... (*à part.*) Elle est plus que folle... je ne m'y fierai plus.

C iij

RENNIO, *d'un ton affectueux.*

J'aurois encore à vous demander une grace. . . . Mais j'apperçois qu'on vient de ce côté. . . si pour les éviter, nous passions dans cette sombre allée ? . . .

FLORIMOND, *effrayé, à part.*

Le Ciel m'a préservé. . . (*haut.*) Madame. . . j'ai beaucoup d'affaires maintenant. . .

RENNIO.

Si vous me refusez. . je ne réponds pas de ma vie.

FLORIMOND, *en reculant.*

Ce soir. . . . demain. . . je serai toujours à vos ordres.

RENNIO.

Si ma réputation vous est chère, faites de grace. . . dans l'état où je suis. . qu'on ne me surprenne pas seule avec vous !

FLORIMOND.

Très-volontiers, Madame. . . prenez cette allée, je prendrai l'autre.

RENNIO.

Non pas, Monsieur. . . je me croirois perdue ! . . . Une séparation si brusque, seroit trop cruellement interprétée. . . laissez-moi prendre votre bras. . . (*Rennio s'empare de son bras, & le serre fortement.*)

SEPTEMBRE. 1762. 55

FLORIMOND.

Ah, Madame!... Madame!...

RENNIO.

Quoi, Monsieur?

FLORIMOND.

Vous m'avez pincé... de façon!...

RENNIO.

N'en accusez que mon effroi....

FLORIMOND, (*en se laissant entraîner malgré lui par Rennio, qui le regarde fixement.*)

(*à part.*) Miséricorde!... jamais Sergent n'eut un pareil poignet!...

SCENE III.

LA FÉE *seule.*

LA Scène est bonne, & me conduit droit à mon but.... Il ne s'agit plus que de faire aboucher nos Amans... *Alinde* vient.... disparaissons....



C iv

SCENE IV.

ALINDE. LA FÉE *invisible*.

ALINDE.

JE suis venue trop tard.... *Cléone* est sans doute partie.... Ah ! je crois la voir dans cette sombre allée, & *Florimond* est avec elle.... je ne me trompe point.... Ciel, qu'elle est émue !... Que *Florimond* a l'air épouvanté !... Il se sauve, & elle vient de ce côté.... Tant mieux, mon parti est pris : il faut, plutôt pour elle que pour moi.... oui, il faut lui ouvrir mon cœur. Quelque chagrin qu'elle en prenne d'abord, elle ne peut enfin que rendre justice aux preuves de mon amitié.... Elle approche.... ne l'accostons pas trop brusquement.

(*Elle se retire de quelques pas.*)



SCENE V.

RENNIO. ALINDE.

RENNIO à part, apperçoit Alinde & s'arrête.

AH ! c'est *Myfis*. . . Je connois maintenant les motifs de son silence généreux. Sous l'habit où je suis, l'intérêt qu'il m'a vu prendre à ce qui touchoit *Rennio*, pouvoit-il à ses yeux ne point paroître inspiré par l'amour ? . . . Mais lui-même ne s'intéresse pas moins pour la Dame. . . il n'a pu me le cacher. . . Donc il est pour *Alinde*, tout ne qu'il a cru que *Rennio* étoit pour moi. . . Marquons-lui donc toute ma reconnaissance : confions-lui ce que je suis, & qui je suis, pour le convaincre de la fausseté d'une histoire, dont la réalité n'eût pû que le rendre malheureux. . . (*Il s'approche d'Alinde.*) Ne cherchez pas à m'éviter, Monsieur ; je n'ai plus rien à exiger de vous , qui puisse blesser votre délicatesse : la seule grace que je vous demande , est que vous me pardonniez , si , malgré vos intentions ,

C v

38 MERCURE DE FRANCE.

je n'ai pû m'empêcher de céder aux mouvemens d'une curiosité, que vous-même aviez fait naître. Je sçais tout maintenant: je connois toute la générosité, toute la noblesse de vos sentimens pour moi; & mon cœur brûle de vous offrir en revanche, tout ce que l'amitié peut inspirer de plus pur & de plus sincère.

ALINDE.

Ces sentimens, Madame, ont déjà sans doute un objet, & plus noble & plus légitime... Le trop fortuné *Rennio*...

RENNIO.

Mes liaisons avec lui, sont véritablement, en certains sens, la cause que votre mérite n'a pas fait sur mon cœur, toute l'impression, que je ne rougis pas d'avouer que vous eussiez pû faire.... Je vous avoue aussi pourtant, que l'histoire de sa fuite avec *Alinde*, m'affecte moins que vous ne pouvez raisonnablement vous l'imaginer.... car j'ai la preuve très-certaine, qu'elle n'est, ni ne peut être vraie....

ALINDE, avec précipitation.

Ni ne peut être vraie?...

RENNIO.

L'amitié que je vous ai vouée, vous doit une confidence (si tant est qu'en ef-

SEPTEMBRE. 1762. 59
fet c'en soit une) que mon propre intérêt m'avoit déjà inspiré de vous faire... Vos liaisons avec *Alinde* , sont je crois de nature...

ALINDE.

Oui , Madame , les liaisons que j'ai avec elle sont de nature... à n'être plus un secret pour vous... Je sens trop maintenant que je les cacherois en vain...

RENNIO.

Permettez donc que je les sache... Mais , pour gage de l'amitié que j'ai & veux toujours avoir pour vous ; souffrez que ma confiance précède la vôtre... & que je vous apprenne...

ALINDE.

Parlez donc vite , Madame ! Car tout ce qui vous touche m'intéresse au point ! ... (*à part.*) Quel peut donc être ce secret ? ...

RENNIO.

En premier lieu , Monsieur... Apprenez que je suis... un homme...

ALINDE , (*à part , avec une extrême émotion qu'elle cherche à déguiser.*)

Un homme ! ... Ah , Ciel , que vais-je devenir ?

RENNIO.

Et dans cette qualité , permettez que je vous embrasse comme le plus sincère

C vj

ami... Plus de gêne... Plus de contrainte
entre nous...

A L I N D E (*couverte de confusion, veut
se dérober à ses embrassemens, & se
cache le visage.*)

Eh quoi, Monsieur !....

R E N N I O, *éffrayé.*

Ciel ! qu'a donc mon ami ?

A L I N D E (*en tâchant de se remettre.*)

Ah ! vous avez détruit tout ce que
mon projet... me promettoit d'agréable...
vous m'avez prévenue... n'importe ce-
pendant...

R E N N I O.

Quel est donc ce mystère ?... au nom
du Ciel, expliquez - vous... Se peut - il
que vous eussiez conçu... de l'amour
pour moi ?

A L I N D E.

Ah ! non... vous vous trompez en-
core...

R E N N I O.

Dites-moi donc en quoi ? car défor-
mais nous pouvons nous ouvrir nos
cœurs & parler librement... Faites-moi
donc la grace de ne plus voir en moi
qu'un homme... & comme tel...

A L I N D E.

Ah ! vous vous écartez... Vous vous
égarez de plus en plus... Je ne sçaurois
me résoudre à parler !...

SEPTEMBRE. 1762. 61

RENNIO.

Vous le devez , mon cher ami... Vous me le devez ce secret , que dans l'instant vous m'alliez révéler.-

ALINDE.

Hélas ! alors , je le croyois connu... mais maintenant. . .

RENNIO.

Maintenant , j'invoque, j'implore avec ardeur les droits sacrés de l'amitié... Auriez-vous l'injustice de les méconnoître?

ALINDE.

Non , Monsieur , non !... Mais je ne puis me résoudre à parler... Et si je le pouvois... peut-être ne trouveriez-vous point en moi cette espèce d'amitié dont vous êtes si digne... & si fort en droit d'espérer....

(*RENNIO la regarde fixement avec autant d'étonnement que d'embarras.*)

ALINDE.

.. (*à part.*) Son œil m'anéantit... O mon cœur !

RENNIO.

Je ne sçais où j'en suis , ni que penser de tout ce que je vois !... Vous rougissez & pâlissez alternativement comme une fille. . . (*Ces mots ajoutent à la confusion d'Alinde*). quoi ! vous tremblez?.. O ciel ! Elle s'évanouit... (*Elle est prête*

62 MERCURE DE FRANCE.

à tomber ; Rennio la retient , & la serre dans ses bras. O surprise ! O transports ! C'est une femme !... Que sa confusion est adorable ! ... Ah ! puisse l'ardeur que tu m'inspire te rappeler à la vie . . . Ouvre les yeux . . ne vois plus en moi que l'amour & l'honneur . . . Ne te fais plus de violence pour me déclarer ton secret . . . Ah ! s'il le faut, pour te rendre à la vie , je ne veux point paroître le sçavoir . . .

ALINDE (*en revenant à elle-même.*)

Dieux ! que ne puis-je me cacher à moi même . . . Quoi ! mon sexe est connu ? . . . même sous ce déguisement !... Où me sauver ? en quels lieux ensevelir ma honte ? . . . (*d'un ton plus ferme.*) Qui êtes-vous , Monsieur ? .. dites-le moi .. pour que j'évite à jamais votre vue.

RENNIO.

Non ! chère & trop adorable ami !... Non ! . . . A ces conditions , puisse-je vous être à jamais inconnu ?

ALINDE.

Parlez, pourtant : parlez... fiez-vous-en à moi . . .

RENNIO.

Si je m'y fie ? .. Oui, Madame , dût ma vie en dépendre . . . Ton ami ! . . .

SEPTEMBRE. 1762. 63

Mais connois-moi sous un nom plus doux encore.... Ton ami.... celui qui l'est & le sera toujours... est ce même *Rennio*, ce même fils du Duc de Bretagne, que tu as vu si indignement calomnié....

A L I N D E.

Prodiges sur prodiges !..

R E N N I O.

Ou je rêve moi-même, ou tout ceci n'est qu'un enchantement.

A L I N D E.

Vous pourriez bien mieux le penser, si j'étois mieux connue de vous !

R E N N I O.

Ah ! Faites-vous donc mieux connoître, vous que dès à présent je reconnois pour la plus charmante, pour la plus adorable de votre sexe ! Vous que j'ai vue, vous que j'ai aimée tendrement, quoique sans amoureux desirs !... Cher gage ! Cher garant de mon bonheur !... Ah ! puisse-je bientôt être à toi... Mais je m'égare ; je me flatte sans doute.... Votre destinée auroit-elle quelque chose de commun avec celle de *Rennio* ?

A L I N D E.

Seigneur, épargnez-moi... Vos discours ont un pouvoir sur moi, que vous ne connoissez pas encore.

R E N N I O.

Abrégez mon supplice ! . . . Mes idées se confondent , & je m'y perds... Oui , Madame... Il est en effet une jeune personne , dont on m'a dit que la destinée étoit exactement semblable à la mienne... C'est cette *Alinde* , c'est cette *Alinde* même que j'avois cru que vous aimiez... Oh ! c'est vous , c'est vous-même qui l'êtes... Quelle autre , (Grands Dieux !) pourroit-ce être ?

A L I N D E.

De grace , laissez-moi... ou je succombe à mon trouble ! . . .

R E N N I O.

Ah ! souffrez que je vous soutienne ; que je vous cache dans mon sein ! . . & qu'un soupir y soit votre réponse Chère *Alinde* ! est-ce vous ? . . .

A L I N D E.

Si sa destinée est conforme à la vôtre.. Je suis *Alinde*. . . .

R E N N I O (*en l'embrassant encore plus étroitement.*)

Ah ! trop fortuné *Rennio* . . . calme les transports d'une âme trop sensible ... & ne vois plus que la félicité , que l'amour te prépare.

A L I N D E.

Non , souffrez que je me retire...je

SEPTEMBRE. 1762. 65
ne puis plus longtemps voir ni vous,
ni moi, sous ce déguisement.

RENNIO.

Je ne scaurois y consentir... Pardonnez à mon premier refus : mais il est nécessaire... Votre gloire & la mienne ont été également ternies.... Il nous faut à tous deux justice; nous la devons au calomniateur.

ALINDE.

Mérite-t-il notre ressentiment?

RENNIO.

Si ce n'est pas pour lui, c'est pour autrui que je veux le punir... Le voici justement!... Laissez moi faire, ou plutôt, daignez me seconder.

SCENE VI.

RENNIO. ALINDE. FLORIMOND.

FLORIMOND, *de loin, & à part.*

OUAIS!.. je les trouve ensemble... ce n'étoit pas mon intention... éloignons nous....

RENNIO (*courant à lui, & le prenant par le bras.*)

Approchez, Seigneur Florimond, approchez.... (*en l'entraînant.*)

66 MERCURE DE FRANCE.

FLORIMOND, *éffrayé.*

Doucement donc, Madame, !.....
vous allez m'arracher le bras....

RENNIO, *froidement.*

Pleinement instruit maintenant de la
scandaleuse & très-fausse histoire qu'il
vous a plû d'imaginer sur le compte de
Rennio & d'*Alinde*, il est ici quel-
qu'un, Monsieur, qui prétend en avoir
raison.

FLORIMOND.

De moi?... suis-je garant de cette
histoire?... on me l'a faite... & je
l'ai racontée : voilà tout... Je m'en la-
ve les mains.

RENNIO.

Fort bien !... Mais vous ne nierez
pas, que vous connoissez *Rennio*?...
Que vous avez particulièrement connu
Alinde?... car vous l'avez dit à Mon-
sieur?.. (*en montrant Alinde.*)

FLORIMOND.

D'accord... Hai donc ! Pourquoi tant
me serrer?... (*à part.*) Cette femme
en vaut douze !...

RENNIO.

Vous les connoissez donc?... Parlez...
(*en le serrant plus fort.*)

FLORIMOND.

Sans doute... Ah ! quelle torture !...

RENNIO.

Eh bien, avouez donc votre infamie... Demandez-leur grace... Ils sont devant vos yeux.

FLORIMOND.

Qui?

RENNIO.

Alinde & Rennio, vous dis-je.

FLORIMOND.

Je ne vois que *Cléone & Myfis* !... allons, allons vous badinez

RENNIO.

On ne badine point avec les lâches... L'un de nous deux est *Rennio*, l'autre est *Alinde*... Si vous nous conûtes jamais : parlez.

FLORIMOND, à part.

Miséricorde !... comment me tirer de ce pas ? ...

RENNIO.

Eh bien, brave & véridique Seigneur !... Quoi, cette *Alinde*, qui vous a tant aimé ; ce *Rennio*, ce sot enfant, à qui, si généreusement, vous cédâtes vos droits sur elle : l'un & l'autre sont sous vos yeux... & vous ne les reconnoissez pas ?... (à *Alinde*.) Seigneur, prêtez-moi votre épée... Pour un tel Champion, c'est peut être trop d'une femme... (Il prend l'épée d'*Alinde*.)

A L I N D E.

Ah, non!... de grace, laissez-le...

FLORIMOND, (*tremblant & refusant de se battre, se jette aux pieds de Rennio.*)

Ah, Madame, pardon!... ce n'est qu'ainsi que je me bats avec les femmes.... ou plutôt, que je ne rougis jamais de leur demander grace....

S C E N E V I I.

Les mêmes Acteurs. LA FÉE.

L A F É E.

IL faut qu'on la lui fasse.... *Rennio*, je vous l'ordonne....

F L O R I M O N D.

Rennio?... Ah, Ciel!... oui, j'en crois à son bras...

R E N N I O.

Et j'ai l'honneur de vous présenter cette *Alinde*, qui doit tant à vos bontés....

F L O R I M O N D.

Alinde!...

R E N N I O.

Elle-même.... & vous sçavez, dès-là,

SEPTEMBRE, 1762. 69

ce que tous deux nous vous devons de reconnoissance.

L A F É E.

Vous lui en devez plus que vous ne pensez . . . C'est à lui, c'est à son impudence même, qui m'a paru très-propre à vous servir, que vous devez l'accomplissement de l'Oracle & du bonheur constant dont vous allez enfin jouir. . . Vos Pères, instruits par moi, vous attendent au Château, où tout se prépare pour célébrer un hyménée, qui fera la félicité des Peuples soumis à vos loix,

F L O R I M O N D.

Vivat ! . . . (à la Fée.) Madame, je vous devrai aussi ma conversion.

C'est ainsi que souvent le bien naît du mal même!

F I N,

TRA D U C T I O N littérale de la première
Ode du troisième Livre d'Horace. Odi
profanum vulgus.

Je hais le profane vulgaire,
Et je l'écarte loin de moi.
O vous, de qui le culte est mon plus doux
emploi,

70 MERCURE DE FRANCE.

Chastes sœurs, qu'à l'envi, tout l'Olympe révère,
Favorisez des chants destinés à vous plaire !
Je consacre en ce jour, aux Vierges, aux Enfans
Des Vers, que le premier je joignis à la Lyre :
J'y peins des Rois fameux par leurs sujets vaillans,
Eux-mêmes asservis au souverain Empire
Du Puissant Jupiter, qui par l'airain brulant,
Après avoir vaincu les Géants formidables,
Par la seule terreur d'un geste menaçant
Fait craindre à l'Univers ses foudres redoutables.
Mieux qu'un autre, souvent un homme indus-
trieux

Sçait tracer les Sillons destinés à l'arbuiste ;
Plus noble, un Candidat né d'illustres ayeux,
Parvient du champ de Mars, dans un Sénat au-
guste.

Celui-ci par ses mœurs, par son intégrité,
Offre un parfait modèle à la postérité.
De ses nombreux Cliens cet autre se décore ;
Mais, quel que soit l'éclat du faste qui l'honore,
Ici, la loi du fort réglant tout à son gré,
Confond le plus sublime, & le plus bas degré.
Dans l'Urne spacieuse, où chaque Nom se place,
A la Houlette on voit les Sceptres réunis,
Et les Rois terrassés par leurs fiers Ennemis
S'éclipsent en suivant le Berger à la trace.
Du coupable qui voit le glaive suspendu,
Des mets délicieux couvrent en vain la table ;
Ils ne lui donnent point par leur faveur aimable

Cette tranquillité que donne la vertu ,
 Et le chant des oiseaux , ni le luth agréable ,
 Ne lui ramène point le repos attendu.
 Le doux repos chérit les demeures champêtres ;
 Ces Coteaux , ces Valons , où même les Zephirs ,
 Respectent des Bergers couchés au pied des hêtres,
 Et le calme innocent , & les rians plaisirs.
 La Mer tumultueuse , & ses noires tempêtes ,
 Les Astres en courroux menaceroient nos têtes
 Sans pouvoir ébranler le Mortel tempéré
 Par qui le superflu n'est jamais désiré :
 A la grêle , aux frimats la vigne abandonnée ,
 Le Sol trompeur , l'Ormeau plaignant * sa destinée,
 Triste jouet des Eaux ou du souffle brulant
 Qui vient de moissonner son plus fertile champ ;
 Rien ne peut ébranler son âme courageuse.
 L'Entrepreneur élève une masse orgueilleuse ,
 Et les Poissons pressés par de lourds fondemens
 Se sentent resserrés dans les flops écumans ** ,
 Le grand Seigneur méprise & déserte sa terre :
 Mais des soins dévorans la troupe meurtrière ,
 Monte sur son navire , où pour mieux l'assiéger ,
 De son cousteur rapide embrasse l'étrier.
 Si vainement tout l'or de la vaste Lybie ,
 Si le brillant Lapis qu'enfante la Phrygie ,
 Si les vins de Phalerne & les parfums exquis

* *Arbore nunc aquas culpante.*

** *Contracta pisces aquora scartunt.*

72. MERCURE DE FRANCE.

Ne peuvent adoucir nos pénibles ennuis ;
Pourquoi donc élever sur des Colonnes vastes
Ces Palais somptueux , monumens de nos Fastes ?
En excitant l'Envie , & pourquoi changeons-nous
Des biens que nos ayeux jadis trouvoient si doux ,
Pour ces Temples nouveaux, dont la grandeur
 futile
Est le seul prix qui reste , au travail inutile ?

Par Madame DUMONT , Abonnée au Mercure.

*VERS sur le début de Mlle DURANCY
à l'Opéra dans les Fêtes Grecques &
Romaines, par le Rôle de CLÉOPA-
TRE.*

PAR le son de sa voix mélodieuse & tendre ,
Par ses talens , par ses charmes flatteurs ,
 Cléopâtre a droit de prétendre
A l'hommage de tous les cœurs.
Ses chants , guidés par *Therpsicore* ,
Peignent le Sentiment , la Nature & l'Amour :
Ce Dieu qu'à Paphos on adore ,
Dans ses yeux enchanteurs a fixé son séjour...
C'est en un mot la plus brillante aurore
Qui nous promet le beau jour

Par M. le C. de S. A

IMPROMPTU

I M P R O M P T U

*A S. A. S. E. PALATINE, au jour de
l'An.*

Vous m'ordonnez , grande Princesse ,
De prier Dieu pour votre Altesse ;
Eh ! que dois-je lui demander ,
Qu'il puisse encor. vous accorder ?
N'avez-vous pas l'âme adorable ?
Avec l'esprit le plus aimable
Ne voit-on pas la majesté
Briller en vous , avec les graces
De la taille , & de la beauté ?
Si tous les Grands suivoient vos traces ,
Que les peuples seroient heureux !
Vous illustrez la Germanie ,
Et l'ignorez par modestie ;
Ah ! pouvez-vous desirer mieux ?

*Par M. ****.*



D

I M P R O M P T U

*A M. & à Madame VENDLINGS ,
Musiciens de L. A. S. E. Palatines.*

HEBUREUX *Vendlings*, quel talent est le vôtre ?
Qui vous entend est dans l'enchantement ;
Et l'on ne peut vous louer dignement ,
Qu'en vous comparant l'un à l'autre.

Par le même.

M A D R I G A L

*A Madame DE NESLE , Actrice de la
Cour Palatine.*

ATANT de graces , de talens
Qui vous font briller sur la Scène ,
Nesle adorable , je vous prends
Pour *Thalie* , & pour *Melpomène*.
Jaloux d'obtenir votre foi ,
Quand sur le Trône en Souveraine ,
Vous déployez un cœur de Reine ,
J'ambitionne d'être Roi.
Quand d'une voix tendre & légère ,
Vous ne chantez dans un verger ,
Que le plaisir d'être Bergère ;
Je voudrois n'être que Berger.

Par le même.

STANCES A ZAMIRE.

MON bonheur n'étoit donc qu'un songe
Qu'a détruit un trop prompt réveil ?
Douce erreur , séduisant mensonge
Je vous perds avec le sommeil.

L'illusion , toujours flateuse ,
Adoucit en vain le tableau :
L'absence toujours rigoureuse
Déchire son léger bandeau.

C'est alors ma, chère *Zamire*,
Qu'on éprouve ce vuide affreux ,
Ce vuide dont mon cœur soupire
Et que nous éprouvons tous deux.

Phœbus se leve , je t'adore ,
Il faut te fuir à son couchant ;
Ton destin est celui de Flore
De Zephire j'ai le penchant.

Il est une saison cruelle
Qui vient terminer ses plaisirs ;
Mais loin de le rendre infidèle
L'absence augmente ses desirs.

Bientôt le Printemps le ramène ;
La Reine des Fleurs lui sourit ;
Il l'échauffe de son haleine,
Et la Nature s'embellit.

Ah ! reviens donc , Saison charmante ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Reviens sur l'aile des Amours ;
Que ton retour à mon Amante
Fasse espérer les plus beaux jours.

Que dis-je ! qu'il est loin encore
Ce temps , ce jour si souhaité,
Que sembloit annoncer l'Aurore
De la plus tendre volupté.

Où nos cœurs plongés dans l'ivresse
Que procurent les vrais plaisirs ,
Au sein de la délicatesse
Puiseront de nouveaux desirs. . . .

Mais quelles riantes Peintures !
Que le Pinceau du Sentiment
Aux agréables impostures
Donne un coloris séduisant.

Telles sont ces vapeurs légères
Qui brillent dans l'obscurité ,
Dont les bluettes passagères
Voltigent dans les nuits d'Été.

Le Voiageur les prend pour guide ,
Il suit quelque tems leur lueur :
Elles s'éclipsent dans le vuide
Il s'arrête , & voit son erreur.

Ainsi , la facile espérance ,
Divinité des malheureux ,
Couvre d'un voile la distance
Qui s'oppose à mes tendres vœux.

La trompeuse me dissimule
Que mon bonheur toujours me fuit ;

Et m'en fait voir le crépuscule
Au milieu même de la nuit .

Tes attributs sont infidèles ,
Vieillard destructeur des momens :
Si l'on te peint avec des aîles ,
Hâtes-en donc les mouvemens.

Ou plutôt cède-m'en l'usage.
Semblable pour lors aux Amours ,
Aussi tendre , mais moins volage ,
Je précipiterai ton cours. . . .

J'atteins déjà, tendre *Zamire* ,
L'instant qui doit combler nos vœux ;
Dans tes yeux , au sein du délire
Je vais puiser de nouveaux feux.

Sois alors , vieillard indocile ,
Un Phénomène à l'Univers ;
Deviens une fois immobile ,
Reste suspendu dans les airs. . .

Comme *Titon* , dans les délices ,
Bravant la Raison & la Mort ,
J'imiterai ses sacrifices ,
Trop heureux d'éprouver son sort.

*Par M. R***** de Dyon.*



B O U Q U E T

A Mlle A. C. L. N.

AIR: *J'aime une ingrate Beauté.*

LA prudence & la douceur,
Daphné, sont votre partage.
 Sans craindre d'être flatteur,
 J'en dirois bien davantage :
 Mais de votre portrait
 Une image fidèle
 A vos yeux paroîtroit
 N'avoir point de modèle.

E N V O I.

Pour plaire, mon esprit ne sçait pas inventer;
 Inspiré par mon cœur, il vous dit ce qu'il pense.
 Mon hommage, *Daphné*, peut-il vous révolter,
 Quand l'esprit & le cœur s'offrent d'intelligence ?

Par J. M. N. M. de Donnemarie en Montois.



ÉPITAPHE de M. DE CRÉBILLON.

Tu gémis *Melpomène* ; & ton front abattu
 Nous peint dans ta tristesse une douleur sublime !
 Tu nous dis , quel Mortel aima plus la Vertu ,
 Quel Mortel conçut mieux toute l'horreur du
 crime ?

Attributs de son tombeau.

Tels sont tes attributs , ô tombe révérée !
Rhadamiste sanglant respire la fureur ,
Thieste le remord , *Oreste* la terreur ,
 Et la Vengeance y boit dans la coupe d'*Atrée*.

LE mot de la première Enigme du
 Mercure d'Août est *la Médaille*. Celui
 de la seconde est *le Masque*. Celui du
 premier Logogryphe est *le changement* ,
 dans lequel on trouve *âme* , *chant* , *chêne* ,
Tage , *Nantes* , *cage* , *chat*. Celui du
 second est *Richelieu* , où l'on trouve
lieu , *riche* , *lire* , *cire* , *chrie* , *ere* , *lie* ,
clie , *Heli* , *heure* , *chile* , *ciel* , *re* , *le* ,
celeri , *le cher* , *cri*. Celui du troisième est
crime , le *c* retranché , il reste *rime*.

Div

E N I G M E.

Plus on me trouve rude,
Plus on me chérit en tous lieux ;
Je plais à la campagne & dans la solitude,
Et je charme l'ennui des jeunes & des vieux.
Je suis généreuse & si bonne ,
Que je rends tout ce qu'on me donne.
Mais si je viens à m'adoucir ,
On me méprise , on me rejette ,
Et c'est à quoi je suis sujette
Lorsque je fais trop de plaisir.

A U T R E.

Ma Mer n'eut jamais d'eau ; mes Champs sont
infertiles.
Je n'ai point de maison & j'ai de grandes Villes ;
Je réduis en un point mille ouvrages divers :
Je ne suis presque rien , & je suis l'Univers.



LOGOGYPHE.

A Mlle A... C... Q... J...

EGLÉ, si quelquefois j'ai charmé tes loisirs ;
 Si quelquefois ta voix touchante
 A ravi mille coeurs, sois en reconnoissante
 Et mets en me lisant, le comble à mes desirs.
 Sept pieds font toute ma richesse ;
 Six petits mots dits sans finesse
 Vont bien vite te mettre au fait ,
 Et tu vas juger ce que c'est.
 Je t'offre un instrument de guerre
 Dont le bruit seul peut allarmer ;
 L'exclamation ordinaire ;
 L'Auteur latin de l'art d'aimer.
 Après la farine sâlée
 Ce qui reste dans le bluteau ;
 Un Animal plus laid que beau ;
 Puis une carte. Eh bien ! ne suis-je pas aisée ?

Par M. GOUEMETZ.



D v

A U T R E.

FUYEZ loin de mes yeux , Héraclites austères ,
 Philosophes quinteux , Rêveurs atrabilaires ,
 Qui tenez compte ouvert de chagrins & d'ennuis ,
 Vous pour qui *Lachesis* ne file que des nuits ;
 Qu'Amour , Ris , Plaisirs , Jeux autour de moi
 sans cesse

S'accordent pour narguer votre sombre sagesse.
 Payez des Partisans dont vous serez loués ,
 Car chez moi c'est *gratis* que vous serez hués ,
 Qu'à *Caraccioli* , ce Morrel vraiment sage ,
 Chacun vienne à l'envi présenter son hommage ;
 Que me tenez-vous ! non ? je vais donc m'ex-
 pliquer.

Je vous offre six piéds aîlés à disséquer.

Premierement une rivière

Qui traverse le Portugal ;

Une Saison ; un faquin d'Animal

Que la *Fontaine* appella Plagiaire.

Le ruyau sur lequel l'ocillet vient se percher ;

Ce qui chez nous croît à toute heure ,

Si bien qu'enfin il faut que l'on en meure.'

Voilà tout , cher Lecteur , c'est à toi de chercher.

Par le même.

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**

[illegible]

mort Vaut mille fois la - vi - e. A. e.

A U T R E.

AMI Lecteur, plains-moi : quand je fais toute
entière,

L'on ne me voit jamais que mordre la poussière.

Voions si supprimant une lettre à mon nom

Je n'aurai pas une autre chance ...

Mais c'est encor pis ; quel guignon !

Je n'en ai pas plus d'importance.

Par le même.

C H A N S O N.

*Bouquet à Mlle ***.*

PRÈS de l'éclat de tes yeux , de ton tein ,
Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'éteindre.

Aminthe , qui pourroit les plaindre ,

Elles vont mourir sur ton sein.

Qu'à leur destin je porte envie ! ...

Une si douce mort , vaut mille fois la vie.



Dvj

Gratious em t.

Près de l'éclat - - de tes yeux de ton
tein, Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'é-
teindre: dre: Aminte qui pourrait les
plaindre, Elles vont mourir sur ton sein, Qu'à
leur destin je porte envie, Une si douce
mort Vaut mille fois la vi-e. A. e.

A U T R E.

AMI Lecteur, plains-moi : quand je fais toute
entière,

L'on ne me voit jamais que mordre la poussière.

Voions si supprimant une lettre à mon nom

Je n'aurai pas une autre chance . . .

Mais c'est encor pis ; quel guignon !

Je n'en ai pas plus d'importance.

Par le même.

C H A N S O N.

*Bouquet à Mlle * * *.*

P RÈS de l'éclat de tes yeux , de ton tein ,
Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'éteindre.

Aminthe , qui pourroit les plaindre ,

Elles vont mourir sur ton sein.

Qu'à leur destin je porte envie ! . . .

Une si douce mort , vaut mille fois la vie.



D vj



l'éclat - - - de tes yeux de ton
leurs verront bientôt tout leur éclat s'é-
dre: Aminte qui pourrait les
Elles vont mourir sur ton sein, Qu'à
tin je porte envie, Une si douce
ut mille fois la vi-e. A. e.

AMI Lecteur, plai
 entière,
 L'on ne me voit ja
 Voions si supprima
 Je n'aurai pas
 Mais c'est enc
 Je n'en ai pas

C H

Bouq

P rès de l'éclat
 Ces fleurs verront b
 Aminthe, qu
 Elles vont mo
 Qu'à leur des
 Une si douce mor

A U T R E.

AMI Lecteur, plains-moi : quand je suis toute
entière,

L'on ne me voit jamais que mordre la poussière.

Voions si supprimant une lettre à mon nom

Je n'aurai pas une autre chance . . .

Mais c'est encor pis ; quel guignon !

Je n'en ai pas plus d'importance.

Par le même.

C H A N S O N.

*Bouquet à Mlle * * *.*

PRÈS de l'éclat de tes yeux , de ton tein ,
Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'éteindre.

Aminthe , qui pourroit les plaindre ,

Elles vont mourir sur ton sein.

Qu'à leur destin je porte envie ! . . .

Une si douce mort , vaut mille fois la vie.



D vj

l'éclat - - - de tes yeux de ton
 leurs verront bientôt tout leur éclat s'é-
 dre : Aminte qui pourrait les
 Elles vont mourir sur ton sein, Qu'à
 tin je porte envie, Une si douce
 ut mille fois la - vi - e. A. e.

SEPTE

A U

A MI Lecteur, plai
 entière,
 L'on ne me voit ja
 Voions si supprima
 Je n'aurai pas
 Mais c'est enc
 Je n'en ai pas

C H

Bouq

P RÈS de l'éclat
 Ces fleurs verront b
 Aminthe, qu
 Elles vont mo
 Qu'à leur des
 Une si douce mor

A U T R E.

A MI Lecteur, plains-moi : quand je fais toute
entière,

L'on ne me voit jamais que mordre la poussière.

Voions si supprimant une lettre à mon nom

Je n'aurai pas une autre chance ...

Mais c'est encor pis ; quel guignon !

Je n'en ai pas plus d'importance.

Par le même.

C H A N S O N.

*Bouquet à Mlle ***.*

P RÉS de l'éclat de tes yeux , de ton tein ,
Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'éteindre ;

Aminthe , qui pourroit les plaindre ,

Elles vont mourir sur ton sein.

Qu'à leur destin je porte envie ! ...

Une si douce mort , vaut mille fois la vie.



D vj

l'éclat - - - de tes yeux de ton
 leurs verront bientôt tout leur éclat s'é-
 dre : Aminte qui pourrait les
 Elles vont mourir sur ton sein, Qu'à
 tin je porte envie, Une si douce
 ut mille fois la - vi - e. A. e.

SEPTE

A U

A MI Lecteur, plai
 entière,
 L'on ne me voit jar
 Voions si supprima
 Je n'aurai pas
 Mais c'est enc
 Je n'en ai pas

C H

Bouq

P RÈS de l'éclat
 Ces fleurs verront b
 Aminthe, qu
 Elles vont mo
 Qu'à leur des
 Une si douce mor

A U T R E.

A MI Lecteur, plains-moi : quand je fais toute
entière,

L'on ne me voit jamais que mordre la poussière.

Voions si supprimant une lettre à mon nom

Je n'aurai pas une autre chance ...

Mais c'est encor pis ; quel guignon !

Je n'en ai pas plus d'importance.

Par le même.

C H A N S O N.

*Bouquet à Mlle ***.*

P RÉS de l'éclat de tes yeux , de ton tein ,
Ces fleurs verront bientôt tout leur éclat s'éteindre.

Aminthe , qui pourroit les plaindre ,

Elles vont mourir sur ton sein.

Qu'à leur destin je porte envie ! ...

Une si douce mort , vaut mille fois la vie.



D vj

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉCOLE MILITAIRE : Ouvrage composé par ordre du Gouvernement. Par M. l'Abbé RAYNAL , de la Société Royale de Londres , & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. A Paris , chez Durand , Libraire , rue du Foin. 1762. in-12. vol. 3.

SECOND EXTRAIT.

Nous avons rendu compte du premier volume ; le second va nous occuper , & nous en extrairons autant de traits que les bornes de notre Journal pourront nous le permettre.

Le célèbre Navigateur Anglois , François Drack , attaque & prend Saint-Domingue , en 1586. Il apprend tout ce que les Espagnols ont exercé de cruautés dans cette partie considérable du nouveau Monde. On finit

les détails où l'on entre avec lui, par une chose qui peut-être n'a jamais eu d'exemple. C'est que parmi ces Infu-
laires, les hommes en étoient venus à ce point de désespoir, que pour ne pas mettre au monde des enfans qui fussent la victime du Conquérant, ils avoient résolu, tous de concert, de n'avoir aucun commerce avec leurs femmes; ce qui avoit fait en peu de temps, un désert de cette Isle si peuplée.

Le *Monestier*, Gentilhomme Catho-
lique de Provence, fortifie, durant les guerres de Religion, son Château, & y met une garnison, quoiqu'il se soit engagé à ne faire ni l'un ni l'autre. *Lesdiguières* lui envoie un Ami commun, pour lui signifier que, s'il ne répare ses torts sans délai, il l'enterrera, lui & les siens, sous les ruines de sa Place. Le *Monestier*, un des plus intrépides guerriers de son temps, après avoir paisiblement écouté le *Médiateur*, lui tend froidement le bras: *Mon Gentilhomme*, lui dit-il, *tâte si le poulx me bat, pour toutes les menaces de Lesdiguières: il fera comme bon lui semblera.*

86 MERCURE DE FRANCE.

Les Portugais étant en guerre dans l'isle de Ceylan, *Thomas de Sousa* fait prisonniere une jeune & belle personne, qui vient d'être promise à un homme grand & bien fait. L'Amant instruit de ce malheur, ne tarde pas à aller se jeter aux pieds de son Amante, qui se précipite avec transport dans ses bras : ils confondent leurs soupirs & versent des torrens de larmes. Leur malheur leur interdisant l'espoir de vivre libres ensemble, ils se jurent de partager toutes les horreurs de l'esclavage.

Sousa né sensible, est attendri par ce spectacle. *C'est assez, leur dit-il, que l'Amour vous impose des chaînes ; puissiez-vous les porter jusqu'au dernier jour de votre vie ! Allez, vivez heureux ; je vous affranchis de mes fers.* Les deux Amans se jettent à ses genoux. Ils s'attachent pour toujours à leur généreux Libérateur, & veulent vivre sous les loix d'une nature qui sçait user si noblement de sa victoire.

Les Ligueurs, en 1589, entreprennent le siège de Senlis, pour avoir une communication libre avec les Villes de Picardie, qui sont dans leurs intérêts. Comme les Royalistes n'ont pas des

forces suffisantes pour attaquer les As-
siégeans, ils se bornent à vouloir faire
entrer dans la Place, des munitions de
guerre & de bouche. Les Marchands
ne veulent pas les livrer sans argent;
& les Traitans qui se sont si fort enri-
chis dans les affaires, refusent d'en
avancer, *Oh bien*, dit le brave & ver-
tueux *Lanoue*, *ce sera donc moi qui*
ferai la dépense. Garde son argent qui-
conque l'estimera plus que son honneur.
Tandis que j'aurai une goutte de sang,
& un arpent de terre, je l'emploierai
pour la défense de l'Etat où Dieu m'a
fait naître. Il engage aussitôt sa terre
des Tournelles, aux Marchands qui doi-
vent fournir les munitions.

En 1590, le Duc de Savoie & la
ville de Genève, se font une guerre
vive.

Pecolat, citoyen de la République,
est fait prisonnier. On emploie inuti-
lement toutes les ruses possibles, pour
lui arracher sur sa patrie quelques éclair-
cissemens, dont on avoit un besoin
absolu. Les tourmens les plus horribles
ne le font point parler davantage. Il est
soupçonné de magie; & on imagine
pour rompre le charme, de lui raser
tout le corps.

88 MERCURE DE FRANCE.

Dans le temps que cette singulière opération commence, l'intrépide Gènevois arrache le rasoir des mains du Barbier, & se coupe sur le champ la langue, pour se mettre dans l'impossibilité d'être foible. Une résolution si héroïque ravit jusqu'à ceux qui l'ont occasionnée; ils renvoient *Pecolat* libre & comblé d'honneurs.

Henri IV assiége & prend la Fère, en 1596. Les François chargés de rédiger les articles de la capitulation, stipulent que *la Ville sera rendue sans fraude*. *Borio* qui défend la Place, ne veut jamais consentir, par une vanité espagnole, qu'on se serve du terme de *se rendre*, ni de celui de *fraude*; le premier sentant la lâcheté, & l'autre la perfidie: vices dont, dit-il, on ne peut pas soupçonner sa Nation.

Henri IV aimoit passionnément sa Noblesse. Il lui avoit vu faire de si belles choses à la guerre, qu'il ne se lassoit pas de répéter qu'avec elle rien ne lui seroit impossible. Un Ambassadeur d'Espagne lui témoignant un jour qu'il étoit surpris de le voir environné & pressé par quantité de Gentilshommes.

*Si vous m'aviez vu un jour de bataille ,
épartit vivement ce Prince , ils me
ressoient bien davantage.*

Un jour que *Henri IV* étoit entouré des Grands de sa Cour , & de beaucoup de Ministres Etrangers , la conversation tomba sur les grands Guerriers : *Messieurs* , dit le Roi , en mettant la main sur l'épaule de *Crillon* ; voilà le premier Capitaine du monde. Vous en avez menti , Sire , c'est vous , repliqua vivement *Crillon* , plus accoutumé à consulter la vérité que les bienséances.

Louis XIII assiégea , en 1622 , les Huguenots dans Montpellier. Les Royalistes s'étant laissés repousser à une attaque , sans faire beaucoup de résistance , *Zamet* , Maréchal de Camp , leur crie : *Soldats , vous fuyez ? Monsieur , nous n'avons ni poudre ni plomb* , répondent-ils , *quoi !* leur dit-il , *n'avez-vous pas des épées & des ongles ?* Cette parole les ranime , ils reviennent à la charge , & repoussent ceux qui les avoient mis en fuite.

Le Duc de *Montmorenci* bat , en 1625 , la Flotte des Huguenots , près de l'Isle

de Rhé, & reprend cette Isle dont ils s'étoient emparés. Le Vainqueur demande le gouvernement de sa conquête, comme la récompense de l'important service qu'il vient de rendre. Le brave *Toiras* lui est préféré. Bien loin d'en témoigner quelque ressentiment, *Montmorenci* abandonne pour plus de cent mille écus de munitions, qui lui appartiennent légitimement comme Amiral. On veut faire appercevoir au Duc que c'est un trop grand sacrifice : *Je ne suis pas venu ici pour gagner du bien*, répond-il, avec fierté, *mais pour acquérir de la gloire.*

Les Ministres de *Gustave Adolphe*, veulent le détourner, en 1630, de la guerre d'Allemagne, sous prétexte qu'il manque d'argent. *Les pays que je vais attaquer*, dit-il, *sont riches & effeminés; mes armées ont du courage & de l'intelligence; elles arboreront un étendart chez l'ennemi qui payera mes Troupes.*

Le grand *Gustave* revenant un jour d'une attaque, où il avoit été exposé cinq heures de suite à un feu terrible, *Gassion* lui dit que, *les François verroient avec déplaisir leur Souverain courir*

SEPTEMBRE. 1762. 91
d'aussi grands risques. Les Rois de France, répondit Gustave, sont de Grands Monarques; & moi je suis un Soldat de fortune.

L'Empereur se plaint de n'avoir pas de quoi payer ses armées. Je ne vois à ce malheur qu'un remède, dit Walstein, c'est de les doubler. Eh! comment pourrois-je entretenir cent mille hommes, replique Ferdinand, puisque je suis hors d'état d'en entretenir cinquante mille? Cinquante mille, reprit l'habile Général, tirent leur subsistance du Pays ami, & cent mille la tireroient du Pays ennemi.

Le Peuple de Bordeaux s'étant révolté, pour une nouvelle imposition qui lui déplaisoit beaucoup, le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Guienne, prend les armes pour faire rentrer les Mécontents dans leur devoir. Un Charpentier, qui combat à la tête de ceux de sa profession, ayant reçu à la défense d'une barricade, un coup de feu qui lui casse le bras, entre dans la boutique d'un Chirurgien, achève de faire couper son bras, qui n'est soutenu que par la peau, fait mettre un premier appareil sur sa

92 MERCURE DE FRANCE.

blessure, & se porte à l'instant à une autre barricade, qu'il défend avec beaucoup de résolution.

Forcé dans ce nouveau poste, il est présenté à d'*Epernon*, qui, né avec une grande sensibilité pour tout ce qui est grand, prend un soin extrême d'un homme qui vient de faire des choses si héroïques. Cet homme extraordinaire commençoit à guérir, lorsqu'ayant entendu de son lit le bruit d'une nouvelle sédition, il va se mettre à la tête de sa Troupe, où il fait, à son ordinaire, des prodiges. Malheureusement il meurt peu de jours après d'une fièvre continue, occasionnée par les efforts qu'il a faits. Il n'y auroit rien au dessus des actions qu'on vient de lire, si le motif en étoit louable.

En 1636, les Espagnols entreprennent de passer la Somme, pour porter la guerre jusqu'aux portes de Paris. *Puiségur* est chargé de leur disputer le passage avec peu de monde. Le Comte de *Soissons*, Général de l'Armée Française, craignant avec raison qu'il ne soit écrasé, lui envoie dire de se retirer, s'il le juge à propos. *Monsieur*, répond *Puiségur* à l'Aide de Camp, un homme

commandé dans une action périlleuse comme est celle-ci , n'a point d'avis à donner. Je suis venu par ordre de M. le Comte ; je n'en sortirai pas , à moins qu'il ne me l'envoie commander.

Le Maréchal de Toiras fut tué en 1636 , devant la forteresse de Fontanette dans le Milanès. Après qu'il eut expiré , les Soldats trempoient leurs mouchoirs dans le sang de sa plaie , disant que tant qu'ils les porteroient sur eux , ils vaincroient leurs ennemis.

*Lorsque les Portugais eurent secoué en 1640 le joug de l'Espagne , la guerre commença entre les deux Nations. Les Espagnols qui entrent les premiers en campagne , ravagent des terres , pillent des églises , massacrent des enfans , emmènent prisonniers quelques habitans. Ils s'en retournent sans ordre & sans discipline , jouant de plusieurs instrumens qu'ils avoient pris à des Bergers & à des Laboureurs. Inutilement leur Commandant leur crie : *Vous chantez trop tôt votre supériorité ; on n'est jamais sûr d'être vainqueur tant qu'on est sur les terres de l'Ennemi.* On n'écoute rien. Mais bientôt après on apperçoit*

94 MERCURE DE FRANCE.

les Portugais , & les chants se changent en tristesse. *Quittez maintenant vos guitares & vos flutes* , leur dit leur Chef : *il ne s'agit plus de chants ni de sons , il faut combattre des hommes ; montrez-vous donc braves & courageux.* Ce discours est à peine fini , qu'ils sont chargés , taillés en pièces & mis en fuite.

Pour cacher leur honte en Espagne, ils montrent les oreilles de leurs Compatriotes tués dans les différentes actions qui se sont passées , assurent bien fort qu'ils les ont coupées à des Portugais ; on n'en veut rien croire ; & un Chanoine de Bajados homme d'esprit leur dit *qu'ils auroient beaucoup mieux fais de rapporter les armes de leurs ennemis que leurs oreilles , parcequ'on ne peut pas les distinguer de celles des Castillans.*

L'histoire a beaucoup parlé du terrible combat que le Grand Condé à la tête des Mécontens , soutint en 1652 dans le Faubourg Saint Antoine , contre les troupes Royales commandés par Turenne Il est singulier que la plus remarquable de cette mémorable journée, ait été oubliée.

Les Mécontens fatigués d'une action-très vive , très-opiniâtre , très-fan-

glantes, & ne pouvant plus balancer des forces trop supérieures, lâchent pied, sans qu'il soit possible, ni de les rallier, ni de leur faire tourner visage. Condé prend le parti de monter à cheval, de gagner la tête des siens qui s'enfuient en confusion dans la grande rue, & de marcher ainsi avec eux, comme s'il prenoit réellement le même parti. Lorsque d'un pas grave, & à la tête de ces soldats qui se formoit peu-à-peu, le Prince est arrivé vers les Halles, il tourne tout d'un coup, ceux qui le suivent tournent comme lui par une conversion à droite; de sorte que par ce mouvement, cette masse d'infanterie se trouve tout d'un coup en face, & à la vue de l'ennemi victorieux, qui est fort étonné de se voir chargé, lorsqu'il croit la journée finie. Condé croyoit devoir son salut à cette belle manœuvre, ainsi qu'il l'a dit plusieurs fois à *Caderousse* de qui *Folard* le tenoit.

Turenne attaque *Saint-Venant* en 1657; il suffit pour en faire lever le Siège, de prendre un convoi, qui, escorté seulement par trois escadrons, va de *Béthune* à l'Armée Française; le succès est facile & infaillible, mais la

mauvaise police introduite dans le camp Espagnol , empêche même qu'on ne tente.

Dom Juan d'Autriche qui commande l'Armée , & le Marquis de *Caracene* qui est chargé de la diriger , dorment tous les jours dans leur carosse après le diner , suivant l'usage de leur pays. Le convoi passe pendant leur sommeil ; & tel est l'orgueil du Cérémonial qu'ils font observer , que personne ne veut prendre sur soi de les éveiller. Le Prince de *Ligne* qui est à la tête de la Cavalerie , n'ose rien entreprendre , parce que dans les principes alors établis en Espagne , il s'expose à avoir le cou coupé , même en réussissant , s'il attaque sans ordre ; & que rien ne peut le sauver , s'il a le malheur de recevoir un échec.

Le Marquis de *Marialve* , Général Portugais , remporte à Elvas , en 1659 , une victoire complète sur les Espagnols. Dans l'ivresse de ce grand succès , il assemble tous les Prisonniers qu'il vient de faire , & leur tient ce langage.

» Votre défaite dépose , Messieurs ,
 » contre la justice de vos prétentions.
 » Quelle que soit votre conviction , il
 » vous

„ vous est libre de retourner dans votre
 „ Patrie. Souvenez-vous que , tout au-
 „ tant de fois que l'envie vous prendra
 „ de retourner en Portugal , vous serez
 „ battus & chassés. Adieu.

Marialve , dans la lettre qu'il écrit
 à sa femme , soutient ce ton fanfaron.
 Il lui exagère l'importance & la gran-
 deur de l'avantage qu'il vient de rem-
 porter , & l'assure qu'on n'en a pas eu
 d'aussi décisif contre les Espagnols ,
 depuis la fondation de la Monarchie.
 La Marquise , qui est naturellement
 très-fière , se contente d'écrire à son
 mari , pour toute réponse : *Si vous en*
eussiez moins fait , je ne vous aurois ja-
mais vu.

Les Hollandois avoient formé un
 établissement très - considérable dans
 l'isle Formose. Le Chinois *Coxinga* arme
 pour les en chasser , & prend à la des-
 cente *Hambroeck* leur Ministre. Choisi
 entre les prisonniers pour aller au Fort de
 Zélande déterminer les Assiégés à capi-
 tuler , il les exhorte à tenir ferme , &
 leur prouve qu'avec beaucoup de conf-
 tance ils forceront l'Ennemi à se re-
 tirer.

La garnison , qui ne doute pas que
 E

98 MERCURE DE FRANCE.

cet homme généreux , de retour au camp , ne soit massacré , fait les plus grands efforts pour le retenir. Ces instances sont tendrement appuyées par deux de ses filles qui sont dans la Place. *J'ai promis , dit-il , d'aller reprendre mes fers ; il faut dégager ma parole. Jamais on ne reprochera à ma mémoire que , pour mettre mes jours à couvert , j'ai appesanti le joug & peut-être causé la mort des compagnons de mon infortune.* Après ces mots énergiques , il reprend tranquillement le chemin du camp Chinois.

Nous rendrons compte le mois prochain , du troisième volume de cet agréable Ouvrage.

*ÉPÎTRE à MINETTE ; par M. C*** ,
A Paris , chez Charpentier, Libraire ,
Quai des Augustins , à l'entrée de la
rue du Hurepoix , à S. Chrysostome ,
1762. Brochure in-8°.*

IL paroît que M. C*** , grièvement offensé des critiques faites contre quelques-uns de ses Ouvrages , a voulu s'en venger dans une Epître qu'il adresse à

son chat. Il reprend d'abord avec bonté, dans cet animal, cette inclination mal-faisante qui le porte à égratigner son Maître. Il lui représente ensuite, que le pouvoir de mal faire n'est pas une chose si rare; & que lui-même, M. C * * *, tout bon qu'il est, pourroit bien traiter ses critiques, comme son chat traite les souris; il ajoute :

Répondez-moi, pensez-vous que moi-même,
(Moi qui suis bon, & puisqu'enfin je vous aime)
Oui, répondez, dites-moi, pensez-vous
Qu'environné de critiques jaloux,
Je ne pourrois comme eux plein d'amertume,
A son caprice abandonner ma plume?

Si en effet M. C * * * use envers eux de modération, c'est qu'il s'est accoutumé de bonne heure à se vaincre lui-même.

Grâces aux soins, qui depuis mon enfance,
Ont de mes sens dompté la violence,
Je ris en paix de l'orage & des Sois.

Il ne faut pourtant pas que l'on imagine pouvoir abuser de cette patience pour l'outrager impunément. Il veut bien dissimuler les premières critiques;

Mais cependant l'Abeille courroucée

E ij

98 MERCURE DE FRANCE.

cet homme généreux , de retour au camp , ne soit massacré , fait les plus grands efforts pour le retenir. Ces instances sont tendrement appuyées par deux de ses filles qui sont dans la Place. *J'ai promis , di-il , d'aller reprendre mes fers ; il faut dégager ma parole. Jamais on ne reprochera à ma mémoire que , pour mettre mes jours à couvert , j'ai appesanti le joug & peut-être causé la mort des compagnons de mon infortune.* Après ces mots énergiques , il reprend tranquillement le chemin du camp Chinois.

Nous rendrons compte le mois prochain , du troisième volume de cet agréable Ouvrage.

*ÉPÎTRE à MINETTE ; par M. C*** ,
A Paris , chez Charpentier, Libraire ,
Quai des Augustins , à l'entrée de la
rue du Hurepoix , à S. Chrysostome ,
1762. Brochure in-8°.*

IL paroît que M. C*** , grièvement offensé des critiques faites contre quelques-uns de ses Ouvrages , a voulu s'en venger dans une Epître qu'il adresse à

son chat. Il reprend d'abord avec bonté, dans cet animal, cette inclination mal-faisante qui le porte à égratigner son Maître. Il lui représente ensuite, que le pouvoir de mal faire n'est pas une chose si rare; & que lui-même, M. C * * *, tout bon qu'il est, pourroit bien traiter ses critiques, comme son chat traite les souris; il ajoute :

Répondez-moi, pensez-vous que moi-même,
(Moi qui suis bon, & puisqu'enfin je vous aime)
Oui, répondez, dites-moi, pensez-vous
Qu'environné de critiques jaloux,
Je ne pourrois comme eux plein d'amerrume,
A son caprice abandonner ma plume?

Si en effet M. C * * * use envers eux de modération, c'est qu'il s'est accoutumé de bonne heure à se vaincre lui-même.

Grâces aux soins, qui depuis mon enfance,
Ont de mes sens dompté la violence,
Je ris en paix de l'orage & des Sois.

Il ne faut pourtant pas que l'on imagine pouvoir abuser de cette patience pour l'outrager impunément. Il veut bien dissimuler les premières critiques;

Mais cependant l'Abeille courroucée

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

A la vengeance est quelquefois forcée.
Lorsqu'elle va pomper le suc des fleurs ,
Et du matin mettre à profit les pleurs ,
Souvent un Sot qui la suit à la trace ,
Dans ses travaux l'interrompt & l'agace.
L'Abeille alors prend l'humeur du Frélon ,
Sur l'importun darde son aiguillon ,
Et dans un coin bientôt notre Imbécille ,
Triste & confus maudit la volatile.

Une chose surtout qui indigne avec
raison M. C * * * , c'est de voir qu'on at-
taque ses écrits , lors même qu'il les
travaille avec le plus de soin.

Quoi , dans le temps où j'use mes esprits
A raisonner , à polir mes écrits ,
Un imprudent qui n'a d'autre mérite
Que le levain de sa bile maudite ,
Et qui semblable aux reptiles obscurs
Dans un recoin vomit ses suc's impurs ,
Un vil Zoïle osera dans sa rage
Secrettement déchirer mon ouvrage ?

Cet Ouvrage que M. C * * * se plaint
qu'on a déchiré, est un Poème sur les vais-
seaux. A cette idée son dépit se réveil-
le , & il menace ses Critiques de les
peindre avec les plus noires couleurs ;
mais son courroux s'apaise à l'instant

SEPTEMBRE. 1762. 101
& la douceur de son caractère le porte
à oublier cette offense.

Tout esprit doux se borne à menacer ;
Le glaive est prêt ; mais il craint de blesser.

De là l'Auteur fait une digression sur
les querelles qui divisent la République
des Lettres. Il peint ensuite les cabales
que font contre les Pièces nouvelles,
tous ces petits Auteurs dont regorgent
certains Caffés de Paris. Mais ceux aus-
quels en veut surtout M. C***, ce sont
nos Ecrivains en Prose , qui n'ont pas
pour la Poësie ce respect & cette véné-
ration dont sont pénétrés les véritables
enfants d'*Apollon*.

Ils n'aiment point ces nobles fictions ,
Ce mouvement, ces nobles passions ,
Ces traits hardis , ces fougues téméraires ,
Du vrai Poète élan involontaires ;
Ils n'aiment point ces mots de qui le choix ,
De qui les sons arrondis par la voix ,
En châtouillant notre oreille charmée ,
Donnent la vie à l'image exprimée.

M. C*** prétend que ces mêmes
hommes , si ennemis de la bonne Poësie,
protègent & accueillent favorablement
les Poètes subalternes. Cela ne paroît

E iij

guère vraisemblable ; & c'est moins contre la Poësie en général, que contre les mauvais Poëtes, que quelques-uns de nos Profateurs ont quelquefois invectivé.

ODE SUR LA POÉSIE, comparée à la philosophie ; par M. COLARDEAU. A Paris, chez Charpentier, Libraire, quai des Augustins, à Saint Jean Chrysostôme. 1762. Brochure in-4°.

C'EST encore la défense de la Poësie qu'entreprend ici M. Colardeau, contre les détracteurs (s'il est vrai qu'il y en ait parmi nous) de cet Art sublime : il commence par une Peinture des Mœurs barbares & sauvages qu'il suppose aux premiers hommes vivant dans les forêts. S'ils se sont policés dans la suite, ce n'est point à la Philosophie qu'ils ont cette obligation, dit M. Colardeau ; c'est à la Poësie.

Vous qui de vos leçons nous vantez la sagesse ,
 Philosophes si fiers, Mortels si dédaigneux ,
 Est-ce par vos travaux, que l'homme plus heureux,
 De ses sauvages mœurs adoucit la rudesse ?

Vintes-vous , attendris sur le sort des humains ,
 Organes inspirés de l'Arbitre suprême ,
 Démontrer l'homme à l'homme ignoré de lui-même ?

Du sceptre de la Terre ornâtes-vous ses mains ?

Ces prodiges , dont M. *Colardeau* ne croit point la Philosophie capable , ont été opérés par la Poësie.

O Muse , ce fut toi qui par des nœuds si purs
 Reunis les humains sous la lyre d'*Orphée* ;
 Et Thèbes ton ouvrage & ton plus beau trophée,
 Aux accords d'*Amphion* vit élever ses murs ,

.....

Homère vient ; le feu de son puissant génie
 Une seconde fois féconde l'Univers.
 Ce mortel Créateur jusqu'au fond des Enfers
 Étend & va porter le germe de la vie.
 Quel effort pourroit suivre un dessein si hardi ?
 Il franchit d'un seul saut les colonnes d'*Alcide* ;
 Et le monde embrasé dans un vol plus rapide ,
 A , par des fictions , besoin d'être aggrandi.

Toutes ces fictions si nombreuses dans *Homère* , forment le sujet de plusieurs strophes de l'Ode de M. *Colardeau*. C'est une espèce d'Abrégé de l'Histoire Poétique , dont chaque trait est , pour ainsi

E iv

dire , renfermé dans autant de vers.
Viennent ensuite de nouvelles invectives contre les Philosophes. *Quoi* , leur dit l'Auteur ,

*Quoi ! votre orgueil jaloux des plus belles couronnes ,
Les arrache du front des plus grands Ecrivains !
Vous souillez leurs tombeaux ; & vos prophanes mains
Du Temple de la Gloire ébranlent les colonnes !*

M. *Colardeau* oppose les grands biens que la Poésie a produits , aux maux réels qu'il attribue à la Philosophie. *Alexandre* a été le Disciple d'*Aristote*. Quel fut l'effet des sages leçons de ce Philosophe, demande M. *Colardeau* ? Il répond :

Ce Héros forcené va ravager la terre ;
Et l'Elève d'un Sage est un Brigand fameux.

Au lieu que les leçons de *Virgile* & d'*Horace* ont fait du cruel *Octave* le Prince le plus humain.

.....
Est-ce là cet *Octave* entouré de bourreaux ,
Qui d'un foible Sénat renversant les faisceaux ,
Sous un sceptre de fer fit gémir sa patrie ?

Tout est changé ! Je vois le plus grand des Césars ,

Cet *Auguste* , l'ami des Enfans du Parnasse ,
Qui sensible aux accords de *Virgile* & d'*Horace* ,
Donne la paix au Monde , & fait régner les Arts.

Ceux qui trouveront de l'exagération dans l'Ode de M. *Colardeau* , ainsi que dans l'*Epître* à *Minette* , ne manqueront pas de l'attribuer au génie de la Poésie , qui admet volontiers les hyperboles. Il y a d'ailleurs dans ces deux Pièces, surtout dans l'*Epître*, de la Poésie des tirades agréables.

ANNONCES DE LIVRES.

ARCHITECTURE PRATIQUE, qui comprend la construction générale des Bâtimens ; le détail , le toisé & devis de chaque partie , sçavoir Maçonnerie , Charpenterie , Couverture , Menuiserie , Serrurerie , Vitrierie , Plomberie , Peinture d'Impression , Dorure , Sculpture , Marbrerie , Miroiterie , Poëlerie &c.&c. avec une explication & une conférence des 36 Articles de la Coutume de Paris sur le titre des servitudes & rapports qui concernent les Bâtimens , & de l'Ordonnance de 1673. par M. *Bullet*, Architecte

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

du Roi, & de l'Acad. Royale d'Architecture. Edition nouvelle, revue & corrigée avec soin : considérablement augmentée, sur-tout des détails essentiels à l'usage actuel du Toisé des Bâtimens, aux Us & Cout. de Paris, & aux Rég. des Mémoires; & à laquelle on a joint un tarif & comptes faits de toute sorte d'ouvrages en Bâtimens, & un Tarif pour connoître le poids du pied de fer, suivant ses différentes grosseurs. Par M. ***, Architecte, ancien Inspecteur-Toiseur de Bâtiment. Ouvrage très-utile aux Architectes & Entrepreneurs, à tous Propriétaires de maisons, & à ceux qui veulent faire bâtir. Vol. in-8°. de plus de 600 pages. Prix, 5 l. 10 s. relié en veau; *Paris*, 1762. Chez *Hérissant*, à S. Paul & à S. Hilaire; *Savoie*, à l'Espérance; *Durand*, rue du Foin, au Griffon; *Nyon*, à l'Occasion; *Barrois*, à la ville de Nevers; veuve *Damonneville & Musier* fils; *de Bure* fils, à la Bible d'or; *Didot* frères; *Marin Saugrain*, au Lys d'or; *Babuty* fils, à l'Etoile, Libraires, quai des Aug. Avec Approbation & Privilège.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE,
ou Introduction à la connoissance de
l'homme, nouvelle Edition, revue, cor-

SEPTEMBRE. 1762. 107
rigée & augmentée considérablement.

Felix , qui potuit rerum cognoscere causas !

In-8°. *Paris* , 1762. chez *Durand* , rue du Foin , au Griffon ; & chez *Guillyn* , quai des Augustins , au Lys d'or.

Cet Ouvrage , dont la première édition a paru utile , a été retouché & augmenté de plus de la moitié ; de sorte qu'on peut le regarder comme un Ouvrage nouveau.

CORPS D'OBSERVATIONS de la Société d'Agriculture , de Commerce & des Arts , établie par *les Etats de Bretagne*. Années 1759 & 1760. In-8°. *Paris* , 1762. Chez la veuve *Brunet* , Imprimeur de l'Académie Française, grande Salle du Palais , & rue basse des Ursins. *N. B.* Afin que cet Ouvrage très-estimable puisse être à la portée de tout le monde , on en a fait une autre Edition in-12 , dont le prix est de 30 f. broché.

VOYAGES DE GULLIVER , traduit par M. l'Abbé des Fontaines. Nouv. Edition , en deux jolis volumes in-16. *Paris* , 1762. Chez la veuve *Damonville* & *Musier* fils, quai des Augustins , au coin de la rue Pavée , à S. Etienne.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Cet agréable Ouvrage du célèbre Docteur *Swift*, Anglois, étoit devenu rare, & cette nouvelle Edition ne pourra probablement qu'être bien reçue du Public.

NOUVELLE VERSION DES PSEAUMES, faite sur le Texte hébreux; avec des argumens & des notes, qui en développent le double sens littéral, & le sens moral. Par les Auteurs des Principes discutés.

Subsequi grandia nostra lux „

Non nova, sed novè.

In-12. *Paris*, 1762. Chez *Claude Hérissant*, Libraire-Imprimeur, rue Notre-Dame. Nous nous trouvons forcés de remettre au *Mercur*e prochain le compte que nous comptons rendre dans celui-ci de ce sçavant Ouvrage.

DE LA SANTÉ. Ouvrage utile à tout le monde.

Si tibi deficiant Medici, medici tibi fiant

Hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diata-

Schol. Salern.

In-12. *Paris*, 1762. Chez *Durand*, Libraire, rue du Foin, la première Porte

SEPTEMBRE. 1762. 109
cochère à droite, en entrant par la rue
S. Jacques.

FABLES NOUVELLES , divisées en
fix Livres. In-16. *Paris* , 1762. Chez
Brocas & Humblot , Libraires , rue S.
Jacques , au-dessus de la rue des Mathu-
rins , au Chef S. Jean. L'Auteur anony-
me de ces Fables nous paroît avoir du
naturel & de la facilité. Nous parlerons
plus amplement , dans le *Mercur* pro-
chain , de ce nouvel Ouvrage.

LE CAPRICE , ou l'Épreuve dange-
reuse, Comédie en trois Actes en Prose.
Par M. *Renout*. Représentée pour la pre-
mière fois par les Comédiens ordinai-
res du Roi , le 28 Juin 1762. *A Paris* ,
chez *Rozet* , Libraire , rue S. Severin ,
au coin de la rue Zacharie , près la rue
de la Harpe , à la Rose d'or.

NOUVEAU TRAITÉ d'Architectu-
re , concernant les chapiteaux tant an-
tiques que modernes des cinq ordres
d'Architecture , les Plans en grand , & la
facilité de les pratiquer aisément vus de
face ou d'angles , de façon que les Élè-
ves de peu d'expérience dans cet Art
puissent entreprendre à coup sûr de ré-

110 MERCURE DE FRANCE.

duire lesdits chapiteaux de tel le grandeur qu'ils trouveront convenable, sans autre secours que celui de ce Livre. Volume in-4°. grand papier, se vend chez la Veuve *François Chereau*, rue S. Jacques; chez l'Auteur, (M. *Dupuis*, Architecte) à *Versailles*, Hôtel Urbin, proche celui des Gendarmes, avenue de Paris. Prix, 31. 10 f. broché.

MÉMOIRES de *Miss Sidney Bidulphe*, extraits de son Journal &c. Edition d'Hollande, en 3 vol. in-8°. Prix, 7 liv. 10 f. Se trouvent chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût. C'est, pour le fond, le même Ouvrage que *les Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vertu*, traduits par M. l'Abbé *Prevost*, & dont nous avons donné l'Extrait dans le premier vol. du *Mercur* de Juillet 1762.

LES CONTES DE *BOCACE*, 5 vol. in-8°. 1757. édition magnifique, enrichie d'Estampes, Vignettes, Culs-de-lampe, &c.

Le fleur *Charpentier*, Libraire, quai des Augustins, à S. Chrysostôme, donne avis au Public qu'il a acquis un nombre assez considérable d'Exemplai-

SEPTEMBRE. 1762. III
res de cette édition, tant en Italien qu'en
François , sur papier d'Hollande , &
sur de très-beau papier d'Auvergne,
Grand-raisin.

INSTRUCTION Criminelle suivant
les Loix & Ordonnances du Royaume,
divisée en trois Parties. *Partie premiere :*
Instruction suivant l'Ordonnance de
1670 , & les Déclarations rendues en
conséquence. *Partie seconde :* Instruc-
tion suivant la nouvelle Ordonnance de
1737 , sur le Faux Principal , le Faux
Incident & la Reconnoissance des Ecritures
& Signatures privées , en Matière
Criminelle. *Partie troisième :* Instruc-
tion *Conjointe* entre le Juge d'Eglise &
le Juge Royal , pour le Cas Privilé-
gié. *Par M. Muyart de Vouglans , Avo-*
cat au Parlement. Pour servir de suite
aux Institutes au Droit Criminel , &
au Traité des Crimes , du même Au-
teur. A Paris , chez Dessaint & Sail-
lant , rue S. Jean de Beauvais. Bria-
son , rue S. Jacques. Savoye , rue S.
Jacques. Le Breton , rue de la Harpe.
Ganeau , rue S. Severin. Durand , rue
du Foin. La Veuve Rouy , au Palais.
Cellot , au Palais. 1762. Avec Appro-
tion & Privilége du Roi.

A V E R T I S S E M E N T D E L' A U T E U R.

J'ai rendu compte dans la Préface qui est à la tête de mes *Institutes au Droit Criminel*, du Plan que je me proposois de garder dans les trois Parties qui composent ce second Volume. L'ai-je exactement rempli ? C'est au Public à en juger. Tout ce que je puis assurer, c'est que je n'ai rien négligé pour me mettre en état de le satisfaire, & de répondre à l'empressement qu'il a bien voulu témoigner pour la continuation de mes premiers Travaux.

C'est dans cette vûe que j'ai tâché de présenter tous les Articles de l'Ordonnance qui fait l'objet de la première partie, dans le jour qui m'a paru le plus propre à en faire connoître l'Esprit, en exposant d'abord (comme on peut le voir par les Sommaires qui sont à la tête de chacun de ces Articles) les motifs qui y ont donné lieu, les Exceptions aux Règles générales qu'ils établissent, leur conformité ou différence avec d'autres Articles de la même Loi, ou avec les dispositions des Loix particulières qui l'ont suivi, notamment la Déclaration de 1731, pour

les Cas Prévôtaux ; en discutant ensuite les Questions qu'ils peuvent faire naître , & rapportant les décisions de MM. les Chanceliers qui ont été consultés à ce sujet ; enfin , en marquant l'ordre de la Procédure qui doit être gardée dans leur exécution , & même en y joignant , pour faciliter cette exécution , des Formules consacrées par l'usage.

A l'égard de la seconde Partie , quoique je ne l'aye pas travaillée avec moins de soin que la première , je n'ai pû y suivre tout-à-fait la même méthode ; & l'on en conçoit aisément la raison. La nouvelle Loi qui en est l'objet , est , comme l'on sçait , l'Ouvrage d'un des plus grands Magistrats que la France ait eu ; elle ne roule uniquement que sur la Procédure ; elle est bornée à l'instruction d'un Crime particulier ; elle est elle-même un Commentaire de toutes les Loix qui ont été rendues sur la même matière ; en un mot , elle n'a été faite que pour remplacer les Titres VIII & IX de l'Ordonnance de 1670 , à laquelle il faut par conséquent s'en rapporter pour le surplus. Il ne me restoit donc , pour faciliter l'intelligence & l'application des Principes qui sont

établis par cette Loi , qu'à conférer ses Dispositions entr'elles , ou avec celles de l'Ordonnance de 1670 ; & à donner des modèles des Actes essentiels de la Procédure qu'elle prescrit. C'est aussi ce que j'ai tâché de faire , avec toute la clarté & la précision que la matière pouvoit comporter.

Enfin quant à la troisième partie qui concerne l'instruction conjointe , j'espère que l'on me sçaura gré de l'exactitude & de l'impartialité avec laquelle j'ai traité une matière aussi délicate & aussi compliquée. J'aurois souhaité pouvoir concilier la rigueur des principes & des autorités , dont j'y fais usage , avec les intérêts respectifs des parties que cette matière peut regarder. Je ne dissimulerai même point que pénétré comme je le suis , de la médiocrité de mes talens , j'aurois volontiers évité cette discussion , si elle n'avoit été une suite inséparable de l'engagement que j'avois contracté envers le Public de lui donner un Corps entier du Droit Criminel.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

PRIX d'Éloquence pour l'Année 1763.

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1763, Fête de S. LOUIS, l'ACADÉMIE FRANÇOISE donnera un Prix d'Eloquence, qui sera une Médaille d'or de la valeur de six cens livres. *

Quoique l'Académie ne se soit pas fait une loi de donner toujours pour sujet l'Eloge d'un homme illustre, elle propose pour l'année prochaine, l'Eloge de *MAXIMILIEN DE BETHUNE, DUC DE SULLY, Surintendant des Finances.*

Il faudra que le Discours ne soit que d'une demi-heure de lecture; & l'on n'en recevra aucun sans un Approbation signée de deux Docteurs de la Fa-

* Le Prix de l'Académie est formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre Evêque de Noyon, & Gaudron.

116 MERCURE DE FRANCE.

té de Théologie de Paris , & y résidans actuellement.

Toutes personnes , excepté les Quarante de l'Académie , seront reçues à composer pour le Prix.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages , mais ils y mettront une Sentence ou Devise telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au Prix , sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement , soit par eux-mêmes , soit par leurs amis , ils ne concourront point.

Les Ouvrages seront remis avant le premier jour du mois de Juillet prochain à la Veuve de *B. Brunet* , Imprimeur de l'Académie Française , rue basse de l'Hôtel des Ursins ; ou au Palais : & si le port n'en est point affranchi , ils ne seront point retirés.

SÉANCE publique de l'Académie Royale de Nîmes.

LE 28 Mai , l'Académie tint sa séance publique dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville.

M. Vincens Directeur ouvrit la Séance par un Discours sur ce sujet : *Combien*

L'humanité est nécessaire aux Gens de Lettres.

M. de Rochefort reçu dans l'Assemblée précédente, fit son remerciement, auquel M. Vincens répondit.

M. de Massip prononça l'Eloge funéraire de M. le Président de Dions,

M. de Rochefort lut le vingt-deuxième Livre de l'Iliade, traduit par lui en Vers François.

M. Razoux termina la Séance par des Observations sur l'Inoculation.

Nous allons donner l'Extrait du Discours par lequel nous avons dit que M. Vincens avoit ouvert la séance,

L'humanité, cette vertu propre à donner au génie la plus grande activité; aux lumières, la direction la plus noble & la plus utile; aux Discours & aux Ecrits, les graces & la persuasion, a droit de régner sur les cœurs, & de présider aux Ouvrages des Gens de Lettres, de cette Classe d'Hommes auxquels un génie élevé, de vastes connoissances, l'art de parler & d'écrire, une gloire supérieure à tout ce qu'on appelle rang, honneurs, emplois, dignités, ont acquis l'empire des esprits & des cœurs. Cette vertu leur est né-

- 18 MERCURE DE FRANCE.

affaire, soit par rapport à la perfection de leurs ouvrages; soit par rapport à l'influence qu'ils ont sur les mœurs.

Le Méchant n'est point fait pour le commerce des Muses. Mille soucis l'agitent sans cesse; mille craintes le tourmentent: » comment le goût des Lettres pourroit-il germer au milieu de ces » anxiétés? Une terre couverte de » buissons & d'épines seroit-elle propre » à nourrir ces fleurs éclatantes, qui embellissent nos jardins?

» C'est à l'homme vertueux que les » Muses réservent leurs faveurs; & parmi les vertus, c'est l'humanité qu'elle » préfère. L'Homme de Lettres en qui » l'amour du genre humain domine, est » leur plus cher favori. Livré par état à » la contemplation & à l'étude, la douce sérénité, inséparable d'une âme » bienfaisante, entretient dans son » cœur ce calme profond qui lui est si » nécessaire pour le rendre maître de » ses idées; pour en examiner toutes les » faces; pour en saisir tous les rapports. » Ami, sectateur de la vérité, jamais les » nuages tumultueux des passions ne la » dérobent à ses yeux; s'il veut instruire, » ses préceptes, qu'un tendre intérêt » semble toujours dicter, convainquent

» l'esprit & pénètrent jusqu'au cœur; s'il
 » veut plaire, la nature n'offre à son
 » imagination, que des images riantes
 » & animées; s'il veut persuader, la
 » franchise & les graces viennent se
 » placer sur ses lèvres : dans tous les
 » genres, Orateur, Philosophe, Histo-
 » rien, Poète, il n'a qu'à épancher son
 » cœur dans ses Ecrits, pour intéresser
 » & pour plaire.

L'esprit ne sçauroit atteindre à de
 pareils succès. Si le cœur ne l'inspire, sa
 froide lueur peut bien séduire un ins-
 tant, mais l'ennui la remplace bien-tôt.

Dans l'Art oratoire, c'est le sentiment
 qui donne ce mouvement, cette action,
 cette chaleur nécessaires pour toucher,
 pour émouvoir, pour entraîner. » L'es-
 » prit éclaire l'intelligence, par une mé-
 » thode lumineuse; mais sa marche est
 » tardive, sa gradation est lente : le sen-
 » timent pénètre, enlève le cœur; & cet
 » Art, que l'esprit ne fait qu'indiquer
 » froidement, il l'inspire par un enthous-
 »iasme victorieux.

C'est le sentiment qui donne au Phi-
 losophe cette éloquence douce, affec-
 tueuse, qui cache le maître sous les
 traits de l'ami sensible, & donne au
 précepte le ton de la tendre humanité.

C'est l'amour du genre humain qui préserve l'Historien des écueils dont la vaine gloire, l'ambition, l'esprit de parti sèment sa route. C'est l'humanité qui répand dans sa narration, dans ses portraits, dans les réflexions dont il accompagne les faits, cet intérêt séduisant qui retient sans cesse l'ouvrage dans les mains de l'avidé Lecteur.

» Dans la Poësie, le sentiment reçoit
 » une nouvelle étendue; tout s'anime,
 » tout vit aux yeux du Poëte... les
 » sons que rendent ces roseaux courbés
 » sous l'effort des vents, sont les accens
 » plaintifs d'une Nymphé fugitive,
 » échappée aux violences d'un Dieu ravisseur : ces Peupliers couverts d'un
 » ambre liquide, sont des Princesses infortunées qui versent des larmes sur
 » les cendres d'un Frère orgueilleux &
 » téméraire : les ruisseaux, les forêts,
 » les fleurs mêmes deviennent pour le
 » Poëte, les objets d'une tendre sensibilité. Ici le sentiment se confond
 » avec le génie; & ces beaux Esprits,
 » dont les cœurs manquent de chaleur
 » & d'activité, sont le vulgaire profane que les Muses écartent de leurs
 » sacrés mystères.

C'est l'humanité, c'est ce sentiment
 vif

vif & affectueux, répandu dans les Ouvrages des Anciens, qui fait de ces génies immortels, nos modèles & nos délices. *Homère*, *Ovide* lui-même, cet Auteur plus ingénieux que naturel, *Virgile* sur-tout, nous fournissent mille exemples de cette précieuse sensibilité.

Le goût des ornemens ambitieux a éloigné la plûpart des Poètes modernes de ce sentier de la nature, & leur fait trop souvent sacrifier le sentiment à la coquetterie de l'esprit.

» Cependant si l'intérêt personnel est
 » la règle des jugemens des hommes,
 » selon la pensée d'un Auteur moderne,
 » si cet intérêt est la mesure de l'esprit
 » qu'ils accordent aux autres, le succès
 » d'un Ouvrage qui respire le sentiment
 » & l'humanité, doit être plus assuré,
 » plus universel, que celui de ces Ecrits,
 » dont un style pétillant est, l'unique mé-
 » rite. Les efforts que fait un Écrivain
 » pour briller, décèlent en lui des pré-
 » tentions d'excellence & de supé-
 » riorité qui humilient le Lecteur; &
 » l'amour-propre se croît aussi intéressé
 » à réprimer cet orgueil, que l'indi-
 » gence à décrier un luxe fastueux, qui
 » rend la misère plus accablante.

Mais ce n'est pas seulement l'intérêt

F

de leur propre gloire qui prescrit l'humanité aux Gens de Lettres; l'influence que leurs Ouvrages ont sur les mœurs, leur en fait sur-tout un devoir indispensable.

» Ce seroit s'abuser étrangement , que
 » de regarder les Gens de Lettres comme
 » des Particuliers indifférens à la société.
 » Au sein de leur solitude , ils tiennent
 » dans leurs mains tous les ressorts qui
 » font mouvoir les hommes. Arbitres
 » de l'opinion , du plaisir & de la renommée , c'est souvent dans le silence de leur cabinet , que se préparent ces révolutions qui , par une gradation presque insensible, changent enfin la face de l'Univers. L'Homme de Lettres régit sur les esprits par les lumières qu'il répand; il préside au plaisir , en se rendant maître de nos passions; il est le dispensateur de la gloire. Semblable à l'astre majestueux du jour qui , placé au centre des globes divers qui l'environnent , les éclaire , les réjouit , & leur transmet une partie de sa splendeur.

L'empire que les Gens de Lettres exercent sur les esprits , a souvent allarmé les Ministres de la Religion. Mais les systèmes monstrueux d'impiété , que quel-

ques esprits audacieux ont renouvelés de nos jours, ne peuvent avoir pris naissance, que parmi des hommes insensibles à l'intérêt du genre humain, & dont les cœurs sont vuides d'humanité.

» Répondez, Philosophes sublimes,
» Génies transcendans, quels sont les
» motifs louables qui vous animent,
» lorsque vous attaquez nos principes
» les plus sacrés ? Est-ce pour rendre
» l'homme meilleur, que vous anéantissez
» l'idée de la vertu ? Est-ce pour
» affermir le bonheur de la société, que
» vous niez l'existence d'un Etre suprême
» bon & juste, qui récompense &
» qui punit ? Est-ce l'intérêt des
» humains, qui vous porte à leur donner
» une âme de boue & de limon ? L'amour
» de la vérité vous oblige, dites-
» vous, à combattre les préjugés. . .
» Ah ! si nous étions assez infortunés,
» pour que vos blasphêmes fussent la
» vérité, l'humanité vous feroit une
» loi de cacher cette lumière funeste ;
» & ce seroit un crime horrible de la
» manifester.

Bien loin que le vrai Philosophe songe à affoiblir la force de la Religion, de ce lien le plus fort de la société, il met toute son étude à l'affermir. » Plein de

124 MERCURE DE FRANCE.

» respect pour ses mystères impénétra-
» bles , il porte la lumière sur les motifs
» de crédibilité qui fondent la Foi :
» épris d'admiration & d'amour pour
» les principes de sa morale , dont le
» premier fondement est l'amour de nos
» semblables , il démontre la propor-
» tion de cette Loi suprême , avec l'Etre
» parfait qui l'a dictée , & avec l'Etre
» foible qui doit la pratiquer. Par-tout
» il s'efforce de la rendre respectable &
» de la faire aimer ; sur-tout il s'étudie
» à lui rendre sa beauté naturelle , en
» effaçant les traits difformes dont l'er-
» reur & le fanatisme , l'impiété & la
» superstition cherchent sans cesse à la
» défigurer. Eh ! ne nous étonnons pas ,
» si souvent il réussit mieux à la per-
» suader , que les Ministres même du
» Sanctuaire : la malignité des Peuples
» ose présumer que l'intérêt personnel
» se mêle quelquefois au zèle de leurs
» Conducteurs ; mais elle ne soupçon-
» ne jamais , dans le Philosophe , d'autre
» intérêt que celui de la vérité.

Un des moyens des plus sûrs de ré-
gner sur les hommes , est l'attrait du
plaisir , & ce ressort puissant n'est pas
moins entre les mains de l'Homme de
Lettres que celui de l'Opinion. . . .

» Le plaisir livre nos mœurs aux gens
 » de Lettres dès le moment que nous
 » commençons à penser. Avec quelle
 » avidité ne dévorons-nous pas dans
 » notre première jeunesse, ces Ecrits
 » ingénieux ! qui, à l'aide de faits sup-
 » posés, nous montrent les tableaux
 » divers de la vie humaine, & auxquels
 » nous devons ordinairement les pre-
 » miers développemens de notre cœur ?

» Qu'il est triste de voir abandonné
 » à des plumes molles & efféminées,
 » quelquefois obscènes, un genre qui
 » a tant d'influence sur les premie-
 » res affections des Humains ! . . .
 » O vous Auteurs favoris des Muses,
 » à qui les grâces ont accordé le talent
 » précieux d'embellir tout ce que vous
 » touchez, jetez les yeux sur ces âmes
 » neuves & flexibles, avides de plaisir
 » & de merveilleux, incapables d'aimer
 » la Vertu toute nue & pour elle-mê-
 » me : l'humanité reclame en leur fa-
 » veur les touches séduisantes de vos
 » pinceaux ; daignez consacrer quel-
 » quefois votre art enchanteur à leur
 » ingénuité ; & que la vertu envelop-
 » pée des nuances du plaisir, s'intro-
 » duise dans leur sein, & s'y établisse
 » pour jamais . . .

F iiij

C'est surtout au Théâtre que l'Homme de Lettres influe sur les mœurs par l'attrait du plaisir. La Comédie combat les vices & les défauts par le ridicule, l'arme la plus redoutable au cœur humain. . . . La Tragédie trace les devoirs des Rois, & leur montre les dangers des passions. » C'est là que l'exemple, plus puissant mille fois que le discours le plus pathétique, transforme en demi-Dieu le spectateur le plus vulgaire. Son âme est pénétrée du même feu qui anime les Personnages. » Intrépide avec le Grand-Prêtre *Joad*; » clémente & généreuse avec *Auguste*, » dévouée à la Patrie avec *Brutus*; » elle sent dans ces momens, qu'elle est égale à celle de ces Héros; lors même que l'illusion est dissipée, elle conserve encore les traces de l'impression de grandeur qu'elle a recue; & l'habitude des grands sentimens la soutient toujours dans quelque degré d'élévation.

Si l'Opinion & le plaisir font régner l'Homme de Lettres sur la masse générale des hommes, la gloire dont il est le dispensateur, lui assujettit les Grands & les Monarques eux-mêmes.

Malheureusement les Gens de Lettres

ne sont pas toujours dispensateurs équitables de la gloire. Ils se laissent quelquefois éblouir par certains vices qui usurpent l'éclat des vertus ; mais lorsque l'humanité anime l'Homme de Lettres, il ne voit le fondement de la vraie gloire que dans l'utile , l'honnête & le juste ; & rien ne sçauroit le contraindre à prostituer ses éloges à ces Héros qui n'ont d'autres vertus que l'orgueil, l'ambition & la vengeance , sources fécondes des grands forfaits. Il juge surtout avec une juste sévérité ceux que la mort a fait rentrer dans l'égalité naturelle , afin que l'opprobre dont il couvre les noms des méchans qu'il arrache à l'oubli, devienne une leçon pour les vivans qui leur ressemblent. » Sa voix
 » redoutable, en sévissant contre les mo-
 » déles, imprime une terreur secrète
 » dans l'âme des imitateurs ; ils apperçoi-
 » vent avec effroi les traits hideux qu'ils
 » peindront à la postérité ; & l'idée de l'i-
 » gnominie qui les attend au delà du
 » tombeau , est une Furie vengeresse
 » qui les poursuit & les tourmente ,
 » lors même que la terre consternée
 » s'abbaïsse & se tait devant eux. C'est
 » ainsi que les Lettres dirigées par l'hu-
 » manité, servent à l'effroi des Tyrans,

» & au bonheur du Monde.

» Puisse cette aimable vertu régner
 » à jamais sur les favoris des Muses ,
 » pour la perfection de leurs Ouvrages ,
 » pour l'avantage des mœurs , pour le
 » bonheur du genre humain !

*Le restant de la Séance , au Mercure
 prochain.*

G É O M É T R I E.

VOUS voudrez bien , Monsieur , insérer dans votre Journal quelques propositions sur les Sections coniques ; je les ai déduites d'un théorème beaucoup plus général , dont M. *Cousin* fait souvent usage dans son excellent Mémoire sur la Figure de la Terre. Voici ce théorème , tel que ce sçavant Géomètre l'a démontré.

Une courbe , quelle que soit sa nature , aura toujours pour équation

$$\sqrt{(SS - uu \cos. \lambda^2)} = \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times$$

$(du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda)$. S , u & λ sont les expressions du diamètre CB , de la normale BR , & de l'angle BSF . Soit aussi le grand axe au petit axe

:: 1 : r , & après avoir abaissé une ordonnée BN , & mené une normale C , infiniment proche de la première, & qui la rencontre en un point Q , Nommons CP r , CN x , BN y , BQ z . BR est normale au point B , & les triangles BRN , BCN , sont rectangles; donc $RN = -\frac{ydy}{dx}$, $SS = xx + yy$, & $uudx^2 = y^2 \times (dx^2 + dy^2)$. De plus 1 : $d\lambda$:: z : $\sqrt{dx^2 + dy^2}$; d'où l'on tire $z d\lambda = \sqrt{dx^2 + dy^2}$. Si du rayon QR l'on décrit le petit arc RA , sa valeur sera $\frac{dx du}{dy}$; car QB qui est perpendiculaire sur BC , l'est aussi sur RA , & Cn est parallèle à Re . Par la même raison les triangles BnC , BRN sont semblables; donc $Bc = \frac{u du}{y}$, & par conséquent $z - u : \frac{dx du}{dy} :: z : \frac{u dx}{y}$; donc $z = \frac{u ndy}{u dy - y du}$. Il est facile de voir que dégageant x dans toutes les équations précédentes, il viendra

F v

$\sqrt{(SS - yy)} = \int \frac{\sqrt{uu - yy}}{y dy} =$
 $\int \sqrt{\left(\frac{u^4 dy^2 d\lambda^2}{u dy - y du} - dy^2 \right)}$. Donc ayant
 fait $y = ut$, l'on aura $\sqrt{(SS - uurt)}$
 $= \int \frac{t}{\sqrt{1 - t^2}} \times (u dt - t du)$, &
 $t = \cos. \lambda$. Substituant cette valeur de t ,
 $\sqrt{(SS - uu \cos. \lambda^2)} = \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times$
 $(du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda)$. L'intégra-
 tion de l'équation différentielle $\frac{y dy}{\sqrt{uu - yy}}$
 $= \sqrt{\left(\frac{u^4 dy^2 d\lambda}{u dy - y du} - dy^2 \right)}$ nous a
 donné $y = \cos. \lambda$.

Le triangle rectangle RBN donne
 aussi la même chose ; il seroit donc
 facile de démontrer la proposition pré-
 cédente, substituant tout d'un coup dans
 les équations $SS = xx + yy$ &
 $uudx^2 = y^2 \times (dx^2 + dy^2)$ qui de-
 viennent $x = \sqrt{(SS - yy)}$ & $dx =$
 $\frac{y dy}{\sqrt{(uu - yy)}}$ au lieu de y sa valeur $\cos. \lambda$.

M. Varignon a démontré dans ses
 éclaircissmens sur l'analyse des infini-

mens petits, que si l'on tire PE , & PE qui rencontre BN prolongé en un point m , il a, dis-je, démontré que la courbe PE étant une section conique, on doit toujours avoir $(NM)^m : (NB)^m :: (NB)^n : (Nm)^n$; mais

$$NM = \frac{r-x}{r}, \text{ \& } Nm = \frac{r+x}{r};$$

$$\text{donc } y^{m+n} = \frac{(r-x)^m \times (r+x)^n}{r^{m+n}};$$

Je substitue au lieu de x sa valeur $\sqrt{SS - uu \cos. \lambda^2}$, & au lieu de y sa valeur aussi $\cos. \lambda$, & il viendra

$$(ru \cos. \lambda)^{m+n} =$$

$$[r - \sqrt{SS - uu \cos. \lambda^2}]^m \times [r + \sqrt{SS - uu \cos. \lambda^2}]^n.$$

Substituant encore dans cette dernière équation au lieu de $\sqrt{SS - uu \cos. \lambda^2}$ sa valeur trouvée ci-dessus, nous aurons

$$(ru \cos. \lambda)^{m+n} = \left[r - \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^m \times \left[r + \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^n.$$

$$\int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^n.$$

Cette équation peut aussi avoir cette

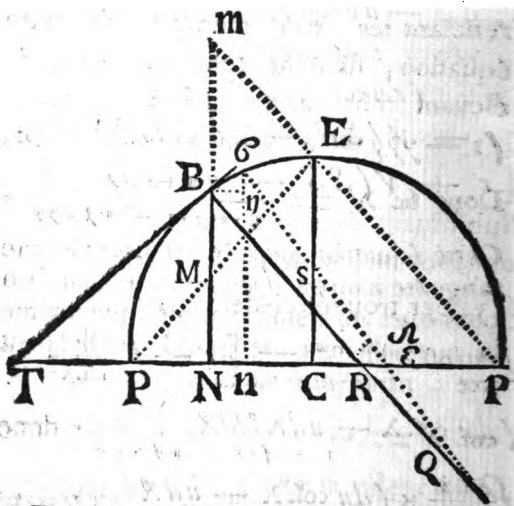
Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

forme, $(ry)^{m+n} = (r - \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} dy)^m \times (r - \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} dy)^n$.

Si la section conique étoit un cercle
 $r = 1$ & $y = \cos. \lambda$;

donc $y^{m+n} = (1 - \int \frac{y dy}{\sqrt{(1-yy)}})^m \times (1 + \int \frac{y dy}{\sqrt{(1-yy)}})^n = [1 + \sqrt{(1-yy)}]^m \times [1 - \sqrt{(1-yy)}]^n$.



Donc en général p étant un arc de cercle quelconque, l'on aura $\sin p^{m+n} =$

$$(1 + \cos. p^m) \times (1 - \cos. p^n).$$

Si $m = n = 1$, viendra $\sin. p^2 =$

$$(1 + \cos. p) \times (1 - \cos. p),$$

propriété si connue du cercle. Faisons

aussi dans l'équation générale $m = n = 1$,

& nous aurons

$$ry^2 = rr - \left(\int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} dy^2 \right); \text{ donc}$$

$$\int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} dy = r \sqrt{(1 - yy)}; \text{ diffé-}$$

renciant les deux membres de cette

équation, divisant tout par dy , &

élevant tout au quarré, il viendra

$$(1 - yy) \cos. \lambda^2 - rryy \sin. \lambda^2 = 0.$$

$$\text{Donc } \sin. \lambda^2 = \frac{1 - yy}{1 + (rr - 1) \times yy}.$$

Cette équation peut servir à mener une tangente à une section conique; car l'on connoîtra toujours l'angle que forme la normale avec le grand ou le petit axe : nous aurons aussi

$$\cos. \lambda^2 = \frac{rryy}{1 + (rr - 1) \times yy}; \text{ donc}$$

$$\frac{\cos. \lambda^2}{\sin. \lambda} = \frac{ry}{\sqrt{(1 - yy)}} = \frac{q}{y}, \text{ (} q \text{ étant}$$

l'expression de la soutangente TN);

donc $q = \frac{r y y}{\sqrt{(1 - y y)}}$. Reprenons

l'équation générale $(ru \cos. \lambda)^{m+n} =$

$$\left[r - \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^m \times$$

$$\left[r + \int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^n;$$

& faisons $m = 1$, cela nous donnera

$$(ru \cos. \lambda)^n = r^{n+1} - \left[\int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times$$

$$(du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) \right]^{n+1},$$

d'où l'on tire

$$\int \frac{\cos. \lambda}{\sin. \lambda} \times (du \cos. \lambda - u d\lambda \sin. \lambda) =$$

$$\frac{1}{r^{n+1}} [r^{n+1} (-ru \cos. \lambda)]^n. \text{ Donc}$$

en général toute différentielle, telle que

$$\frac{z}{\sqrt{(1 - z z)}} \times (z du - u dz) \text{ est tou-}$$

jours intégrable, si z est le cosinus d'un angle que formeroit une normale u à une section conique quelconque avec un de ses axes.

Mais je m'apperçois que je me suis beaucoup éloigné des bornes que j'aurois dû me prescrire. Puisque vous voulez bien me le permettre, Monsieur, je

SEPTEMBRE. 1762. 135

profiterai encore de votre Journal pour rendre publiques les autres réflexions que j'ai faites sur le même sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CRUD, Maître de Mathématiques.

ASTRONOMIE.

LETTRE de M. LÉPINE, Secrétaire de la Société de Limoges, à M. MESSIER, Astronôme de la Marine, sur la Pension dont la Cour vient de l'honorer, à l'occasion de ses observations sur la dernière Comète.

JE crois, Monsieur, qu'on est défabusé plus que jamais, des mauvaises influences attribuées autrefois aux Comètes; je les regarderois plutôt comme des Astres bienfaisans, puisqu'elles n'ont procuré que du bien & de la réputation à leur plus exact Scrutateur. La Pension dont j'ai l'honneur de vous féliciter, n'est que le prélude des récompenses qui vous attendent pour l'avenir; si vous ne marchez pas dans la carrière de la fortune avec autant de rapidité que dans celle de la gloire,

136 MERCURE DE FRANCE.

vous en ferez pleinement dédommagé par la dernière, & vos desirs sont assez modérés, pour que la première vous paroisse toujours suffisante. Continuez à nous enrichir du fruit de vos veilles, & soyez persuadé que rien ne peut ajouter aux sentimens que vous m'avez inspirés depuis que j'ai l'honneur de vous connoître.

J'ai l'honneur d'être &c.

DELÉPINE.

SUITE des Observations d'un Chirurgien de Province, sur l'origine & sur les progrès de la Taille appelée Méthode de RAV.

ARTICLE VII.

*De la prétendue Taille de RAV par
M. THOMAS.*

ENFIN M. Thomas a encore paru sur la scène ; a-t-il mieux rencontré que les autres ? Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'on lui a prodigué authentiquement les plus grands éloges : mais il s'agissoit de déprimer, de faire diver-

sion à la découverte du litotome caché. Quoiqu'il en soit , passons à l'Analyse de son procédé pour la réduire à sa juste valeur.

Le manuel de M. *Thomas* , consiste à distendre la vessie , par la collection de l'urine , comme M. *Cheffelden* , & en comprimant avec une pelote par-dessus le pubis , comme M. *Foubert* , pendant qu'il y plonge son troisquart litotome par dessous la simphise du pubis à côté de l'urètre (a) ; & si-tôt qu'il voit

(a) Troquart, ou Troisquarts , poinçon d'acier, monté sur un manche & revêtu d'une cannule ordinairement d'argent , & dont l'extrémité se termine , au-delà de la cannule , par une pointe triangulaire à trois facettes tranchantes. Son principal usage est d'évacuer les Eaux des hydropiques & pour la ponction de la vessie , dans les Rétentions d'urine des malades que l'on ne peut pas scinder. Les Troisquarts de MM. *Foubert* & *Thomas* ont environ cinq pouces de longueur , & ne diffèrent essentiellement entre eux , qu'en ce que le Troisquarts de M. *Foubert* est simplement rainé dans sa longueur, pour conduire après la ponction, la lame de son Bistouri litotome à la vessie ; & que le Poinçon de M. *Thomas* est terminé en lance & fendu à jour dans sa longueur , pour loger une lame étroite & tranchante , afin de la pousser dans la vessie en même temps que le Poinçon auquel elle est assujettie de façon à pouvoir l'ouvrir au degré qu'il juge nécessaire. Enfin c'est le litotome caché du *Frère Cosme* ,

238 MERCURE DE FRANCE.

couler l'urine , il ouvre sa lame tranchante au degré qu'il juge nécessaire , pour inciser la vessie , en le retirant de dedans en dehors ; puis il y porte la tenette sur une espèce de gorgeret resté dans la plaie , & dont son troisquart étoit revêtu , &c. *M. Thomas*, dit la Gazette de Médecine du 15 Septembre 1761, ouvre la vessie en un endroit que la Nature même semble avoir expressément désigné pour en tirer les plus grosses pierres sans danger... Il lui suffit que la vessie puisse contenir un verre d'urine ; & il tire presque avec une égale facilité , les grandes pierres comme les petites , sans aucun délabrement &c.

REMARQUES sur le lieu d'élection dans la Taille du périnée.

Le lieu d'élection de *M. Thomas* n'est qu'une illusion ; il n'est absolument

ajusté au Troisquart de *M. Foubert*. Leur opération ne diffère aussi essentiellement , qu'en ce que *M. Foubert* fait l'incision de bas en haut , & que *M. Thomas* la fait de haut en bas. Voyez la collection des Thèses médico-chirurgicales de *M. le Baron de Haller*, Tome III. La Gazette de Médecine du 15 Septembre 1761. & la Thèse de *M. Macquart* Médecin de Paris, sur le parallèle du litotome couvert & de la méthode de *M. Thomas*, avec le litotome caché , & la méthode du *Frère Cosme* &c.

qu'une seule voie *unique*, pour toutes les différentes manières de tirer la pierre de la vessie par le périnée ; soit qu'on attaque la vessie par l'urètre, ou qu'on l'attaque immédiatement par son corps ; soit par dilatation, déchirement, ou par incision, que la coupe extérieure, soit plus haute, plus basse ou plus ou moins oblique ; c'est toujours la même ligne, toujours le même détroit extérieurement, *entre le boyau rectum & l'inclinaison de l'angle des os echion & pubis* ; intérieurement *entre l'origine de l'urètre & l'embouchure de l'uretère*, du côté qu'on opère, que le tranchant, la tenette & la pierre doivent parcourir sans aucune exception. Ainsi le lieu d'élection dans les différentes Tailles du périnée, n'est qu'une apparence extérieure, & les dangers à cet égard sont, à la sûreté des manœuvres près, les mêmes pour toutes les différentes manières d'opérer.

REMARQUES sur la Collection des liquides dans la vessie, pour faciliter la prétendue Taille de RAV.

Outre que la vessie des Pierreux n'est pas toujours, il s'en faut de beaucoup, dans le cas de pouvoir être distendue

par la collection d'un liquide , soit qu'il y ait irritation , racornissement ou fistule ; c'est que le poinçon qui sert dans le manuel de MM *Foubert & Thomas* , à diriger la lame tranchante vers la capacité de la vessie , n'a point lui-même de guide ; & qu'étant poussé au hasard , vers l'étroit intervalle des orifices de l'urètre & de l'uretère (*b*) , il peut ne la pas rencontrer , glisser sur sa surface , ou l'attaquer hors des limites prescrites. (*c*) Il y a plus , en déterminant l'incision, comme M. *Thomas* le prescrit,

(*b*) Intervalle qui n'est pas souvent d'un ponce dans les Adultes. Il faut , dit M. *Kesseling* , bien de l'adresse pour arriver au juste dans l'espace qui se trouve entre les Uretères & la Prostate , lequel espace n'a pas six lignes. Voyez la collection des Theses M. C. de M. le Baron de *Haller* , Tome III. page 63.

(*c*) S'il pouvoit être un moyen de rendre la prétendue Taille de *Rau* praticable , le Manuel de M. *Cheffelden* seroit certainement l'unique ; parceque le doigt & la sonde seroit un guide sûr pour arriver à la vessie ; mais comme il l'a éprouvé , ainsi que l'observe M. *S'charpt* , & les Commissaires de la Taille de M. *Foubert* ; l'affaïssement des parois de la vessie par l'écoulement du liquide qui la distend , s'oppose aux progrès de l'incision , & à l'introduction de la Tenette &c. Ainsi comme il est absolument impossible de pouvoir obvier à cet inconvénient , il rendra toujours cette espèce de Taille impraticable , quelque moyen qu'on puisse y employer.

immédiatement sur l'écoulement de l'urine le long du poinçon, dont l'extrémité terminée en lame, précède la lame tranchante de 4 lignes; l'urine peut couler & indiquer l'incision avant que le tranchant ait atteint la vessie, & conséquemment frayer une fausse route à la tenette. (d) Le peu de champ qu'offre un verre d'urine dans une vessie flexible diamétralement comprimée, tant par la pelotte, que par l'enfoncement du poinçon, & particulièrement du poison de M. Thomas, revêtu d'un gorgeret qui en augmente subitement le Diamètre, & n'y peut entrer qu'avec force, & dépression, (e) expose la vessie à être non seulement percée de part en part; mais le champ diminuant encore par l'écoulement du liquide qui la distend, le tranchant de la lame n'y peut point acquiescer par une introduction suffisante, la progression nécessaire à l'incision. Enfin la vessie s'affaissant totalement par

(d) Cette objection est de M. Pallas, Médecin de Leyde. Voyez la collection des Theses Médico-chirurgicales de M. le Baron de Haller Tome III. page 79.

(e) Gorgeret, espèce de petite Gouttière conique, ordinairement d'acier ou d'argent, pour conduire la tenette dans la vessie.

142 MERCURE DE FRANCE.

l'écoulement continuel du liquide, ses parois rebroussent, fuyent devant le tranchant, la Tenette &c. &c. Ainsi l'incision de la vessie & l'introduction de la tenette dans sa capacité, n'est ni plus sûre ni plus réelle dans le manuel de *M. Thomas*, que dans le manuel de *M. Foubert*.

Dans le Manuel de MM. *Foubert & Thomas*, le litotome & la tenette sont donc toujours en risque de se fourvoyer dans le voisinage de la vessie; & la vessie de son côté d'être non seulement percée & coupée en différens endroits, ainsi que l'uretère du côté qu'on opère; puisqu'elle est attaquée au hasard, & qu'on y porte tout à la fois, particulièrement dans le Manuel de *M. Thomas*, une lame & une lame tranchante; mais encore d'être saisie & tenaillée par la tenette, & même déchirée, & en partie arrachée avec la pierre, &c. Cette opération est donc non seulement très-difficile, mais encore très-incertaine & très-dangereuse à tous égards; & ne présente, de quelque côté qu'on la considère, que le caractère de réprobation.

Nous ne contestons cependant pas que, malgré tous les obstacles & les dangers inséparables de cette opération,

on ait pu être séduit par quelques extractions de pierre, & même par quelques succès; parce qu'il n'est pas absolument impossible d'entrer brusquement dans une vessie ample & tendue comme un ballon, en l'enfonçant en quelque façon subitement avec la tenette, avant que le liquide qui la distend, ait le temps de s'écouler; (f) & qu'il n'est pas absolument impossible non plus, à force de tâtonnement & de reprises, de rencontrer l'ouverture de la vessie, de la déchirer & d'en tirer la pierre, même avec quelque portion de cet organe, sans que la mort s'ensuive, parce que la nature guérit souvent, malgré la défectuosité des manœuvres.

(f) Comment s'en tireroit-on dans les cas de réintroduction de la Tenette souvent nécessaire, & même à un grand nombre de reprises, tant dans la pluralité des pierres, que pour des fragments des pierres brisées &c.



ARTICLE VIII.

Des raisons de préférence de la prétendue Taille impraticable de RAV, sur la section certaine de la vessie, par l'urètre.

LA section de la vessie par l'urètre, est proprement la Taille du Frere Jacques, à laquelle, comme nous l'avons déjà observé, *Mery* & les autres Lito-tomistes de son parti opposerent la section de la prostate & du sphincter de la vessie, comme des causes inévitables & incurables d'incontinence d'urine, de fistules urinaires, &c. Aujourd'hui c'est encore la Taille du *Frère Jacques* qui reparoît, recouverte & facilitée par l'invention du litotome caché du *Frère Cosme*; & ce sont aussi précisément les mêmes procédés & les mêmes raisons, qu'on met en jeu contre l'installation de cet instrument; quoique l'expérience journaliere les contredise manifestement.

En vain prétexte-t-on d'éviter la section de la prostate & du sphincter de la
vessie,

vessie, pour établir la ponction incertaine du dangereux poinçon de MM. Foubert & Thomas, par préférence à la certitude de la sonde cannelée, pour diriger & conduire le tranchant jusques dans la capacité de la vessie: car non seulement la sûreté & la facilité de la taille du périnée dépendent essentiellement de l'incision suffisante de la vessie par l'urètre, & du plancher musculueux & aponévrotique qui ferment le bassin; mais encore l'aisance & le succès de cette opération dépendent particulièrement de la section de la prostate & du sphincter de la vessie, parce qu'il ne peut absolument pas être de chemin aussi sûr pour arriver à la vessie, que la voie naturelle des urines, ni de moyen aussi spécifique pour en tirer la pierre sans violence, que l'incision suffisante; & que par l'incision de la prostate & du sphincter, non seulement on facilite l'entrée de la tenette & l'issue de la pierre, on lève encore l'obstacle qu'ils opposoient à l'excrétion des urines par l'urètre, & la plaie de la vessie n'éprouve pour lors de ce fluide, aucun effort qui puisse s'opposer à sa réunion.

Dans l'incision de la vessie par l'urètre, non seulement l'orifice concourt

G

146 MERCURE DE FRANCE.

avec la plaie à l'issue de la pierre , mais la plaie de la vessie n'ayant qu'un ang²⁷ & le progrès de la cicatrice partant de cet angle unique , les fibres du sphincter , *coupées* ne recouvrent leur point d'appui réciproque , que par la terminaison de cette cicatrice à l'orifice , lequel reprend pour lors sa première forme ; & les urines se trouvent ainsi peu-à-peu progressivement resserrées à leur issue naturelle , où comme plaie simple (dans l'incision suffisante ,) la réunion se fait quelquefois subitement , sans supuration & sans que le cours des urines y mette opposition.

Si l'incontinence d'urine ou la fistule urinaire succèdent quelquefois dans l'homme à l'incision de la vessie par l'urètre , c'est bien moins l'effet de la section de la prostate & du sphincter , que de quelqu'altération particulière , ou de la contusion , & de la dilacération inévitables , quelque parti que l'on prenne dans l'extraction des pierres , tout à la fois très-irrégulières , & d'un volume considérable , parce que l'ouverture de l'angle des os pubis , par laquelle la pierre doit inévitablement passer , ne prête point , au moins dans les adultes.

Il n'en est donc pas de la prétendue

Taille de *Rau*, comme de l'incision de la vessie par l'urètre; en attaquant la vessie immédiatement par son corps, on est non seulement privé de la sûreté & de la facilité que procure la voie naturelle des urines; mais en supposant cette opération praticable, l'intégrité ménagée de la prostate & du sphincter de la vessie, s'opposant à l'issue des urines par l'urètre, la plaie en éprouveroit pour lors tout l'effort, & ne se consolideroit qu'avec peine; & de-là bien réellement, ainsi que l'a éprouvé *Cheffelden*, l'infiltration, la fistule urinaire, &c.

ARTICLE IX.

De la ressource du manuel de MM. Foubert & Thomas, dans les embarras du canal de l'urètre.

QUANT à l'avantage particulier qu'on attribue au manuel de MM. *Foubert & Thomas*, de n'avoir pas besoin de catheter, (g) que l'Académie Royale

(g) Catheter, Sonde d'acier courbe, & cannelée sur la convexité de sa courbure, & qu'on introduit par l'urètre dans la vessie, pour diri-

G ij

de Chirurgie publie comme une ressource qui a enrichi l'Art, dans les cas d'embaras du canal de l'urètre, qui mettent un obstacle absolu à l'introduction de la sonde dans la vessie ; (h) ce n'est qu'une propriété spécieuse, qui ne sçauroit soutenir l'examen. En effet, si l'on ne peut pas sonder la vessie, quelle certitude aura-t-on de l'existence de la pierre ? Taillera-t-on le malade sur des signes équivoques, & par une manœuvre toute aussi incertaine, & au moins aussi dangereuse que la maladie même ?

Outre que les malades qu'on ne peut absolument pas sonder sont en petit nombre, & que leurs maladies ne sont pas toujours du ressort de la litotomie, c'est que la vessie des pierreux est, comme nous l'avons déjà observé, souvent dans le cas de ne pouvoir pas être suffisamment distendue, par la collection d'un liquide, ainsi que l'exécution de cette opération l'exige. De plus, l'obstacle, dans le cas de pierre, vient souvent de ce qu'elle est engagée à l'ori-

ger & conduire le litotome dans l'opération de la Taille.

(h) Rapport des expériences de l'Académie Royale de Chirurgie sur la Taille, déjà cité.

fice , dans l'origine de l'urètre , hors l'atteinte de cette opération.

En conciliant toutes ces considérations ; sçavoir , l'incertitude de l'existence de la pierre , l'incertitude & les dangers de l'opération même , avec la déduction des cas de rétention d'urine , qui ne sont pas du ressort de la litotomie , & conséquemment , où cette opération seroit bien plus qu'inutile , des pierres engagées dans l'origine de l'urètre , hors l'atteinte de cette opération : enfin des cas où elle seroit impraticable faute de pouvoir distendre la vessie par la collection d'un liquide &c. &c. On sera non seulement convaincu de la futilité d'une telle ressource , dans les cas d'obstacles à l'introduction de la sonde dans la vessie ; mais encore qu'on seroit toujours en risque de faire inutilement plusieurs opérations très-dangereuses , & de sacrifier beaucoup de malades , dans l'espoir de quelques succès : ne seroit-ce pas là le cas du remède pire que le mal ?

Dans les cas d'obstacle à l'introduction du cathéter dans la vessie , l'incision de l'hipogastre (*i*) seroit infiniment

(*i*) *Hipogastre*, région inférieure du bas ventre que l'on incise immédiatement au-dessus du Pu-

plus sûre & moins dangereuse que la ponction du perinée , pour y porter le tranchant & la tenette , & cette opération seroit au moins une ressource réelle dans les cas où la vessie seroit également susceptible de dilatation par la collection d'un liquide &c. Mais pourquoi faire valoir aujourd'hui des moyens aussi incertains & aussi insuffisans , pendant que depuis l'invention du litotome caché , il ne s'est encore présenté à cet égard aucun cas invincible ; & qu'il y a quantité d'exemples des plus frappans des succès de cet *admirable* Instrument , dans différens cas d'obstacle à l'introduction du cathéter , jusques dans la capacité de la vessie. Si le cathéter est arrêté à l'orifice de la vessie , par la présence de la pierre , il suffit d'ouvrir l'urètre à l'ordinaire sur sa cannelure ; le Litotome caché est construit de façon à pouvoir être insinué sans *danger* , entre le bord de l'orifice & la pierre , il peut également être introduit par la

bis , pour ouvrir la vessie par le sommet , & en tirer la pierre c'est ce qu'on appelle haut appareil de *Franco*. Cette opération exige également que la précédente , dans l'homme , la distension de la vessie par la collection d'un liquide , ce qui la rendroit le plus souvent impraticable.

plus médiocre dilatation d'une fistule urinaire, dans le canal de l'urètre, & & dans la capacité de la vessie, servir lui-même à la perquisition de la pierre. Enfin le Litotome caché n'exige point de disposition particulière de la vessie; il ne fraye point de route au hasard, & il n'opère qu'après avoir convaincu de l'existence de la pierre.

C O N C L U S I O N.

Nous laissons présentement aux Lecteurs à juger s'il est réellement une Taille de *Rau*, & si le manuel de M. *Thomas* est bien véritablement comme le public la Gazette de Médecine: Celle de toutes les méthodes de tailler, inventées jusqu'ici, qui réunit le plus d'avantages, & qui est la moins sujette à inconvéniens. Si comme le publie aussi le Journal économique, (Mai 1757.) L'instrument qu'on peut manier le plus sûrement, & qui est le plus facile à conduire, & qui guide avec certitude la main dans un endroit où la vue ne peut pénétrer, cet Instrument est le Litotome couvert de M. Thomas. La méthode latérale nouvelle exécutée avec cet Instrument est la moins périlleuse, la plus prompte, & la moins

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

douloureuse : nous avons vu plusieurs personnes taillées par cet Instrument; elles avoient été promptement délivrées de la pierre , elles n'avoient essuyées aucun accident pendant ni après l'opération , & la playe parfaitement cicatrisée. L'expérience confirme donc ici les avantages d'une chose que la seule inspection faisoit déjà présumer très-utilile &c. Enfin l'Académie Royale de Chirurgie assure dans le rapport de ses expériences sur la Litotomie ; que la facilité de l'extraction des pierres les plus considérables , est frappante , & séduit en faveur de cette opération ; qu'elle a eu des succès brillans sous les yeux de M. Senac, premier Médecin du Roi (k) & que M. de la Martiniere , premier Chirurgien du Roi qui a assisté à toutes les opérations qui ont été faites du vivant par M. Thomas , en porte le jugement le plus avantageux. &c. Voyez Lecteur , redoublez d'attention , & découvrez la vérité si vous le pouvez : entre ces éloges , & nos raisons. (l)

(k) Quelqu'un assure dans un Ecrit , que M. Senac n'a point assisté aux Tailles de M. Thomas.

(l) Il ne manque à ces éloges que la liste des Taillés , avec la date & les lieux où ils ont été opérés , ainsi que leurs noms , qualités & demeu-

SEPTEMBRE. 1762. 153

Pour vous ouvrir la voie , nous vous observerons seulement que les Auteurs des ces éloges décrivent avec la même énergie , la méthode de tailler & le Litotome caché du *Frère Cosme* , adoptée aujourd'hui partout , jusques dans les Hôpitaux de Paris , par les Membres mêmes de l'Académie de Chirurgie.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LE concours nombreux des Savans & des Curieux qui ont assisté à la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie le 22 Avril de cette année , a vu avec plaisir deux Tableaux qui avoient été placés dans la Salle de l'Assemblée quelques jours auparavant. S'ils ont eu la satisfaction d'entendre de sçavans Mémoire (dont nous avons rendu compte dans le premier Volume du *Mercur* de Juillet) qui tendent au progrès

res. Il y manque encore la liste des Chirurgiens qui ont adopté les manœuvres de MM. *Foubert & Thomas*. Ces deux Articles prouveroient certainement plus , que tous les éloges possibles.

G v

de l'Art , au bien de l'humanité, & qui, servent à faire connoître de plus en plus d'une manière avantageuse, l'utilité de cette Académie; ils n'ont pas paru moins flatés d'y trouver le portrait de l'illustre Bienfaicteur de cette Compagnie & un pendant allégorique dont l'idée a été fournie par le génie & par la reconnoissance.

L'Académie toujours occupée de ses travaux, avoit toujours présente, dans chacun de ses Membres, la Mémoire de *M. de la Peyronie*; il lui manquoit cependant le portrait de ce Grand-Maître, de ce Restaurateur de l'Art, & elle s'étoit occupée souvent du soin de satisfaire à ses desirs sur ce point, lorsqu'elle a été prévenue par un de ses Membres, qui plein d'un attachement & d'une reconnoissance particulière n'a rien ménagé pour la décoration & la dignité du sujet qu'il offre à la Compagnie. Sa générosité trop modeste n'a pas permis qu'on le nommât; mais il faut espérer que la reconnoissance trahira le secret & fera reconnoître celui qui a déjà fait décorer l'Amphithéâtre des Ecoles de Chirurgie d'un monumen de marbre & de bronze élevé à la Mémoire de *M. de la Peyronie*. Un Amateur,

SEPTEMBRE. 1702. 155
zélé des Beaux-Arts a bien voulu diriger
l'ordonnance de cette décoration.

Deux Tableaux ovales, encadrés de bordures élégantes, & placés avantageusement, présentent du côté droit le portrait de grandeur naturelle de M. *de la Peyronie*, peint par M. *Rigaud*. On le voit assis vis-à-vis d'un Bureau, tenant de la main gauche le premier Volume des *Mémoires de l'Académie* & ayant devant lui d'autres Ouvrages auxquels il a eu part. * Le pendant Allégorique peint par M. *Pouffin* Elève de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, est du côté gauche; il représente *Minerve*, le Symbole de tous les Arts, du Génie & des Talens, qui regarde M. *de la Peyronie*. Elle a la main appuyée sur un bouclier, où est représenté *Apollon* chassé du Ciel, & qui par l'image d'un Jardinier qui émonde, greffe & ôte la superficie d'un arbre avec ces mots, *Apollini opifero*, fait allusion à la Chirurgie que M. *de la Peyronie* a illustrée par ses Talens & par ses Bienfaits.

Le Collège des Chirurgiens de Paris, pénétré de reconnoissance pour son

* Une robe & une fourrure jetés négligemment derrière lui sur le fauteuil où il est assis, désignent la qualité de Docteur en Médecine.

Gvj

Bienfaicteur , a fait graver le portrait par M. *Daullé* , Graveur du Roi , & a mis au bas cette Infcription fimple & noble : *Franciscus DE LA PEYRONIE, Ludovici XV Regis Christianiffimi Chirurgus primarius ; Regionum Medicorum Confilii Socius , Academiæ Regiæ Chirurgicæ Præfes Munificentiffimus.*

S C U L P T U R E.

ÉSSAI historique fur la mort de M BOUCHARDON , Sculpteur de S. M. & Professeur en fon Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

L'INTÉRÊT que vous prenez , Monsieur , au deftin & à la gloire des grands Artistes , ne me permet pas de vous laiffer ignorer la mort d'un des plus célèbres Sculpteurs du fiécle & les fincères regrets de toutes les personnes que fon mérite lui avoit attachées.

Bouchardon n'est plus. Je n'entreprendrai point de faire fon éloge. La vérité peut devenir fufpecte dans la bouche de l'amitié ; d'ailleurs je dois cette réferve à l'illustre Amateur , (a) chargé
(a) M. le Comte de *Caylus*.

de faire l'histoire de ses mœurs & de ses talens. Eh ! que pourrois-je vous en apprendre ? L'intimité, qui vous a longtemps unis, la connoissance, que vous avez prise par vous même des progrès de son génie & du succès de ses Ouvrages, vous ont suffisamment instruit de tout ce qui concerne les qualités de son cœur & de son esprit.

Une vertu sans éclat, mais vraie, une fermeté sans politique, mais honnête, formerent jusqu'à ses derniers instans le caractère de son âme. Un zèle infatigable, le plus ardent amour pour tout ce qui concouroit à la perfection de son Art, furent les ressorts qui animèrent ses études & ses travaux.

Après un séjour considérable à Rome où il fit un honneur infini à la Nation par la sublimité de ses talens, nous le vîmes transporter dans nos climats ce goût sévère & noble, simple & majestueux, agréable & imposant, qui lui fit des critiques de tous ceux, qui ne goûtoient pas sa manière. Nous le vîmes lutter contre le préjugé dominant, soutenir avec courage & avec constance le système & les loix du vrai beau, qui constituoient le caractère distinctif de ses ouvrages.

158 MERCURE DE FRANCE.

Son génie , élevé dans les principes du *Grand* , imprima dans toutes ses productions les beautés mâles & austères de l'Antique , qu'il prit toujours soin d'égayer par les graces de la Nature.

La fécondité , la noble singularité des inventions , la grandeur des idées , combinée avec la plus naïve simplicité , éclatent dans tous les monumens que son ciseau mit au jour. Il y associa non-seulement les parties essentielles de son Art , mais encore celles qui pour n'y être que relatives concourent nécessairement à l'harmonie du tout-ensemble.

Les divers genres de bas-reliefs , les caractères variés des figures de tout âge & de tout sexe , le sçavant contraste des groupes y sont quelquefois réunis avec les riches ordonnances & les ornemens précieux de la noble Architecture. Disons tout : le Poëte , le Peintre même semble briller de concert avec l'Architecte & le Sculpteur dans les ouvrages de *Bouchardon*. Les yeux bien organisés y decouvrent le moëlleux , l'harmonie , le coloris , les nuances du Naturel. L'esprit impartial y dévoile l'enthousiasme , la justesse , l'élévation , le sentiment du vrai. Le Sculpteur y admire les beautés , les principes lumineux de son

Art, & l'Architecte les plans ingénieux, les belles formes, les riches proportions adroitement adaptés aux figures & aux divers objets, qui font portion de l'Edifice. Tels *Michel-Ange* & *Pujet* étonnerent leurs Admirateurs par la sçavante réunion des Talents divers, que ces grands Maîtres eurent l'art de perfectionner !

C'est par la netteté, l'énergie, la précision de son ciseau, que *Bouchardon* prêta au marbre & au bronze la vie & le sentiment. Il puisa cette magie de l'Art dans les Ouvrages des fameux Sculpteurs de Rome & de la Grèce. Il ne fit que les égaler par la noblesse & les graces de son ébauchoir ; mais il les surpassa par la fierté de son crayon. Quel Artiste se signala jamais comme lui par la finesse, l'expression & la profondeur dans la science du dessein ? Les portefeuilles, les cabinets des Curieux de toutes les Nations en rendent témoignage. J'ajoute : Combien de Monumens, projetés à Rome, ou exécutés à Paris, annonceront à nos derniers neveux, par l'organe de notre Artiste, que le Siècle de LOUIS LE BIEN-AIMÉ a produit des Sculpteurs aussi célèbres, que ceux qu'on admira sous le Regne de LOUIS-LE-GRAND !

Quelque évidente qu'en soit la preuve dans la plus grande partie des productions de *Bouchardon*, on ne sçauroit disconvenir qu'il n'en ait mis au jour, qui déposent moins victorieusement en faveur de sa gloire. N'en soyons point étonnés : les plus grans Maîtres ont eu le même sort. Ils sont souvent forcés de confier à des mains étrangères les travaux qu'il leur est impossible d'exécuter. Jugeons du mérite des Artistes par les chefs-d'œuvre qui leur ont valu pendant leur vie la haute réputation dont on ne jouit guères qu'après la mort.

La considération dont *Bouchardon* fut toujours honoré par ses propres Confrères, par d'illustres Amateurs, par le généreux Ministre des Arts, par les Grands, par les Souverains même, ne pouvoit être portée à un plus haut degré. Leur estime, leur amitié même en furent le témoignage ; les distinctions, les récompenses en ont été le fruit. Chéri, révééré de toutes les personnes de goût, il fut chargé des Ouvrages les plus honorables & les plus flatteurs. Pouvoit-il suffire à tous les travaux importants qui lui étoient proposés ? Combien n'en sacrifia-t-il pas à celui qui devoit combler son ambition, son bonheur, sa fortune,

sa gloire & qui est devenu l'époque du terme de ses jours ?

Brillante entreprise qui constate la haute idée que la Ville de Paris avoit de ses rares talens , Monument célèbre , qui en éternisant la reconnoissance publique , immortalise un Artiste fameux ! Avec quel succès n'eussiez-vous pas été conduit au dernier période de la perfection , si le destin jaloux n'eût point sitôt arraché le ciseau des mains de *Bouchardon* , pour lui ravir une partie de sa gloire ?

Je me trompe : c'est pour relever l'éclat de cette gloire si méritée , que la Parque s'est hâtée de trancher le fil de ses jours. L'Artiste intrépide prévoit le coup ; il ne sçauroit le détourner ; mais il s'y prépare par une soumission respectueuse aux decrets de la Providence. Il met au rang des devoirs du Chrétien, celui de remplir avec honneur tous ses engagements. Il les couronne par le trait d'une équité judicieuse & d'un louable sang-froid. Il se nomme un successeur , non pour hériter de sa fortune , mais pour partager sa gloire. Le choisira-t-il par des motifs de condescendance ou d'amitié ? Sa délicatesse se méfie des préjugés de l'affection ; il ne consulte que

162 MERCURE DE FRANCE.

l'intérêt de l'ouvrage ; & son choix, balancé entre plusieurs de ses habiles Confrères , se détermine en faveur de celui qu'il estime le plus capable d'entrer dans sa manière , dans son style , dans son esprit & dans son goût.

Une lettre adressée à M. le Prévôt des Marchands apprend à MM. les Chefs du Bureau , à la Nation , à l'Univers , que M. *Pigalle* , Sculpteur du Roi & Professeur en son Académie Royale de Peinture & de Sculpture , est celui que *Bouchardon* choisit , pour conduire avec succès & à la plus haute perfection, l'ouvrage dont la Capitale l'avoit chargé.

Quelle plus brillante distinction peut flatter un Confrère déjà célèbre ? Il en va goûter bientôt les fruits. (*b*) Bien-

(*b*) La Ville de Reims , pour qui M. *Pigalle* fait un Ouvrage en l'honneur du Roi , charmée d'apprendre le choix qui a été fait de cet habile Artiste , pour achever le Monument de la Ville de Paris , lui a écrit à ce sujet une lettre très-polie , qui finit en ces termes : *Cet événement est trop flatteur , Monsieur , pour que le Corps de Ville ne vous en félicite pas & ne vous marque dans cette circonstance , tous les sentimens d'estime & de considération avec lesquels nous sommes très-parfaitement , Monsieur , vos très-humbles &c. les Lieutenans , Gens du Conseil & Echevins de la Ville de Reims , Le 6 Août 1762.*

SEPTEMBRE. 1762. 163
tôt les respectables Echevins lui annoncent par une députation , la glorieuse préférence , & lui expédient un double de l'Acte que *Bouchardon* avoit fait en sa faveur.

Jugez , Monsieur , par la copie de cette lettre que je vous communique , si elle n'est pas également honorable à l'Humanité , aux Talens , aux Artistes , & aux Peres de la Patrie , qui en réalisent la teneur avec une exactitude scrupuleuse. Cette attention manifeste leur amour pour la justice , leur goût pour les Arts & leur estime pour le Sculpteur célèbre qu'ils ont honoré jusqu'au tombeau. (c)

*COPIE de la Lettre adressée à M. le
Prévôt des Marchands , par M.
BOUCHARDON.*

» L'ouvrage important que j'ai entre-
» pris pour la Ville de Paris , & que
» j'ai actuellement entre les mains , ne
» cesse de m'occuper , même dans l'état
» de souffrance & d'infirmité auquel
» m'ont réduit des travaux , peut-être
» au-dessus de mes forces ; plus j'appro-

(c) *MM. les Echevins de la Ville de Paris ont
assisté au Convoi de M. Bouchardon.*

164 MERCURE DE FRANCE.

„ che du terme où il plaira à Dieu de
 „ m'appeller à lui , plus cet Ouvrage
 „ me devient cher & me fait penser
 „ aux moyens de lui donner son en-
 „ tiere perfection. Supposé que lors de
 „ mon décès il ne fût pas tout-à-fait ter-
 „ miné ; dans ce cas , je supplie très-
 „ humblement M. le Prevôt des Mar-
 „ chands , & MM. du Bureau de la
 „ Ville de Paris , de vouloir bien per-
 „ mettre que je leur présente M. *Pigalle*,
 „ Sculpteur du Roi & Professeur de son
 „ Académie Royale de Peinture & de
 „ Sculpture , dont l'habileté est suffi-
 „ samment connue ; & je les prie de
 „ l'admettre & d'agréer le choix que
 „ je fais de lui pour l'achèvement de
 „ mon Ouvrage. Assuré que je suis de
 „ sa grande capacité & de l'accord de
 „ sa maniere avec la mienne ; j'espere
 „ que ces Messieurs ne me refuseront
 „ pas cette dernière marque de leur
 „ confiance : je la leur demande sans au-
 „ cune vue d'intérêt & avec l'instance de
 „ quelqu'un qui est aussi véritablement
 „ jaloux de sa réputation , qu'il l'est de
 „ l'Ouvrage même ; & je compte assez
 „ sur l'amitié de mon cher & illustre
 „ Confrère , pour oser me promettre
 „ qu'il fera pour moi ce qu'en pareil cas

» il ne doit pas douter que je n'eusse fait
 » pour lui, s'il m'en avoit jugé digne ;
 » qu'il se chargera volontiers de ter
 » miner ce qui se trouvera manquer à
 » mon Ouvrage au jour de mon décès.
 » Je lui en réitère ma priere , & je
 » souhaite , s'il s'y rend ainsi que je
 » l'espère , qu'il s'entende sur cela avec
 » mes Héritiers , & que les modèles &
 » desseins que j'ai déjà préparés pour
 » cette fin d'Ouvrage , & qu'il estime-
 » ra lui être nécessaires , lui soient re-
 » mis , sous le bon plaisir de la Ville ,
 » afin qu'il puisse mieux juger de mes
 » intentions , & en les remplissant au-
 » tant qu'il le jugera à propos , qu'il
 » travaille pour ma gloire & pour la
 » sienne. Car quoique je sois très-con-
 » vaincu qu'il ne seroit pas difficile de
 » faire mieux , je crois devoir déclarer
 » que dans l'état où j'ai amené l'ouvrage
 » il seroit dangereux d'y rien changer
 » tant par rapport à l'ordonnance géné-
 » rale , que pour la disposition de chaque
 » figure. Aussi est-ce par cette considéra-
 » tion & parce que je connois le goût &
 » la façon d'opérer de M. *Pigalle* , que
 » j'ai principalement jetté les yeux sur lui ;
 » & que sans vouloir faire tort à aucun
 » de mes Confrères , dont je respecte

166 MERCURE DE FRANCE.

» les Talens, j'ose assurer de la réussite de l'Ouvrage de la Ville , du moment que la conduite lui en aura été confiée. *Au Roule* , le 24 Juin 1762.
» Signé, BOUCHARDON.

Avouons-le , Monsieur , il n'est point de trait dans l'Histoire des Artistes anciens & modernes les plus célèbres, qui mérite autant notre admiration. S'illustrer soi-même est dans l'ordre de la nature ; illustrer ses rivaux est le chef-d'œuvre de la générosité. Si *Bouchardon* fut respectable par la sublimité de ses talens, pendant le cours de sa vie , il devient bien plus respectable encore par la noblesse de ses sentimens à l'heure de la mort. Il acquiert de nouveaux droits à l'immortalité , en nous convainquant, par un procédé , peut-être unique , que la véritable vertu ne se dément jamais.

Je suis, Monsieur , &c.

DANDRÉ BARDON.

A Paris , ce 3 Août 1762.



G R A V U R E.

LE fleur *Maillard* , Marchand d'Estampes , rue S. Jacques , près des Mathurins , continue de débiter divers *Emblèmes , Fables , Devises , Cadrans , Bouquets & Etrennes , sur des sujets de piété , de morale & autres* , le tout gravé & proprement enluminé. Il vend actuellement quatre Bouquets pour la S. *Laurent* , l'*Assomption* , la S. *Louis & la-S. Augustin* , composés chacun d'une vignette enluminée, relative à chaque fête , avec des vers au bas , ressource très - commode pour les personnes qui n'ont pas le talent ou le loisir d'en composer. On trouve aussi chez lui un assortiment d'Ouvrages en caractères , avec des desseins & des vignettes pour peindre les meubles , les habillemens &c.

Son épouse montre aux Dames à se servir de ces mêmes Ouvrages soit à la brosse , soit au pinceau. Sa demeure est toujours rue S. Jacques , chez M. *de Lambert* , Avocat , proche les Mathurins. Les Personnes qui lui écriront sont priées d'affranchir leurs lettres.

Le fleur LEMAIRE , Graveur , vient

168 MERCURE DE FRANCE.

de faire paroître deux nouveaux Cahiers de son ouvrage intitulé , *Traits de l'Histoire Universelle , sacrée & profane* : sçavoir le 1^e. Cahier du 4^e. Tome de l'*Histoire Sacrée* , n^o. 15. composé de 19 sujets , & les 19 premiers sujets du 2^e. Tome de l'*Histoire Poétique* , n^o. 7. Cet Ouvrage , qui n'avoit d'abord été exécuté qu'au simple trait , a acquis depuis des degrés de perfection , qui ne peuvent que s'accroître sous la direction du célèbre M. *Lebas* , Graveur du Roi. A l'égard des Textes qui sont au bas de chaque Estampe , M. *de Querlon* s'étant chargé de ce travail , on doit être persuadé & de la justesse du choix & de la fidélité de la traduction. On continue de souscrire chez les Libraires indiqués dans le *Prospectus* ; & chez le sieur *Le-maire* , actuellement rue S. *André* , la porte cochère vis-à-vis la rue *Gille-cœur* , au troisiéme. Les deux parties , formant 240 Estampes , coutent 36 liv. par an aux Souscripteurs , & 48 liv. à ceux qui n'ont point souscrit.

On trouve chez le sieur GAUTIER ,
rue & Cloître S. Honoré , une nouvelle
Carte de la France , analysée par Gou-
vernemens , Parlemens , Généralités &
Arche-

SEPTEMBRE. 1762. 169
Archevêchés. Par M. *Brion*, Ingénieur
Géographe.

Cette Carte paroîtra différente de bien
d'autres, en ce que surtout on s'est écar-
té de l'usage assez général, d'entasser po-
sition sur positions, & de ne laisser au-
cun endroit élagué. L'objet essentiel ici,
a été de ne représenter que les lieux re-
marquables, soit par toute autre quali-
fication encore que celles qu'annoncé
le titre, soit par leur commerce & leurs
productions.

Le sieur **LATTRÉ**, Graveur, rue S.
Jacques, au coin de la rue de la Par-
cheminerie, à la Ville de Bordeaux,
vient de publier *une nouvelle Carte de
Portugal*, en deux moyennes feuilles
qui se vendent ensemble quarante sols.
Cette Carte a été dressée sur quantité de
morceaux Topographiques levés sur les
lieux, & particulièrement sur les Opéra-
tions Géométriques de *Dom Vasquez
de Cozuela*. M. *Rizzi Zannoni*, Auteur
de cette Carte, en a dressé le canaveas de
projection d'après une théorie dont il
rendra compte dans une analyse. Les Ob-
servations Astronomiques faites dans le
Royaume d'Algarve par M. *Godin*, de
l'Académie des Sciences de Paris, celles

H

qui ont été faites en différentes parties du Portugal par les *PP. Capasso & Lacerda* Jésuites, ont fixé sur la Carte les points principaux. Des Cartes Maritimes, construites par des Pilotes Anglois, ont donné le gissement & la configuration des Côtes très-différentes que dans les Cartes qui ont précédé celle-ci.

La Carte que nous annonçons n'est que le commencement d'un Ouvrage plus considérable d'une *Espagne* en douze feuilles, qui ne tardera pas à paroître avec une Analyse dans laquelle l'Auteur donnera le détail de ses Opérations.

ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

O P E R A.

ON a continué ; avec la satisfaction du Public, le Spectacle de *Fragmens* dont nous avons rendu compte dans le dernier Mercure. *

* *M. Vestris* a repris dès le commencement d'Août, son Entrée dans la belle Chaconne des Sauvages ; ce qui a fait très-grand plaisir. Excellent

SEPTEMBRE. 1762. 171

On donnera , le 7 du présent mois ,
Acis & Galatée. Nous parlerons de cette
reprise dans le volume prochain.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 29 Juillet on a remis au Théâtre
Cinna.

On doit aux Acteurs de notre temps
& particulièrement au Talent de Mlle
Clairon , d'avoir renouvelé parmi nous
le Grand Corneille. La remise d'une de
ses Tragédies , excite aujourd'hui autant
de curiosité & d'empressement qu'une
nouveauté longtemps annoncée , im-
patiemment attendue , & dont le suc-
cès est toujours incertain. Plus les
beautés des chef-d'œuvres de notre

dans toutes les choses qu'il exécute, il est ad-
mirable dans cette Entrée. Le caractère de cette
Musique célèbre semble ajouter encore à la no-
blesse & aux grâces du Danseur. Mlle *Allard*, qui
acquiert tous les jours de nouvelles perfections , a
servi dans cet Opéra avec la plus grande exacti-
tude. On convient généralement à présent, que
le Pas de Polonnois n'avoit jamais été rendu, com-
me il doit l'être , que par M. *Dauberval* & Mlle
Peslin qui ont dansé aussi très-exactement.

H ij

Théâtre sont connues , plus les Spectateurs sont difficiles sur la manière de les rendre ; ainsi dans le concours qu'elles attirent à présent & dans les suffrages unanimes qu'elles réunissent , les Acteurs ont une part très-honorable.

On connoît trop les Talens de M. le Kain , pour douter de leur effet dans le rôle de *Cinna*. M. Molé rend celui de *Maxime* avec chaleur , & en même temps , avec un détail de raisonnement qu'il ne doit qu'à sa propre intelligence , & que l'on sent bien n'être emprunté d'aucun modèle. *Auguste* ne peut être mieux représenté que par M. Brisart pour remplir l'idée que nous en avons & produire tout l'intérêt que l'Auteur a voulu mettre dans ce grand caractère. Mlle Clairon , toujours admirée & chaque jour plus admirable , a sçu ajouter, pour ainsi dire, au génie de *Corneille* dans le rôle d'*Emilie*. Ne pouvant donner l'idée de tout ce qu'exprime cette excellente Actrice , nous rapporterons un seul trait de son jeu qui a frappé tous les Spectateurs : c'est le geste par lequel elle interrompt *Maxime*, avant que de prendre la parole sur lui, lorsqu'*Emilie* prévoit tout ce qu'il va dire & qu'elle ne veut pas entendre.

Ce geste si simple , est ce qu'on peut appeller le sublime en action; d'autant qu'il est d'une justesse & d'une vérité qui ne permettent pas de croire qu'on puisse jouer autrement , quoiqu'il ne fût venu à personne , jusqu'à ce moment , de le desirer dans le jeu de ce rôle. (a)

Les représentations de *Cinna* , qui attiroient autant de Spectateurs qu'il est possible d'en rassembler dans cette saison , ont été interrompues , après la cinquième , par l'indisposition de Mlle *Clairon*.

(a) Les éloges réitérés que nous faisons de certains Sujets distingués sur la Scène , ou ceux que nous donnons quelquefois , comme motifs d'encouragemens , doivent paroître fastidieux à ceux qui n'ont ni les moyens ni les occasions d'en mériter dans quelque genre que ce soit. Mais ceux que ces éloges blessent davantage, sont, à la honte de l'esprit humain , les Auteurs dramatiques qui n'ont pu obtenir des suffrages soutenus au Théâtre. Cependant , comme le Public renouvelle à chaque occasion , par ses applaudissemens & par ses éloges , le prix dont il croit devoir payer le nouveau plaisir que lui donnent des talens qu'il applaudit depuis longtems , & qu'il encourage ceux qui cherchent à obtenir ses suffrages ; sa conduite , à cet égard , fera notre loi plutôt que l'humeur de certains Particuliers.

Le 1 Août on a remis le *Curieux impertinent*, Comédie de M. Nericault Desfouches. Mlle Dangeville étant tombée malade après la première représentation, Mlle Bellecourt fut obligée de la remplacer à la seconde, dans le rôle de Soubrette; elle y fut applaudie avec justice; & elle a continué ce rôle avec agrément. La Pièce a été très-bien jouée, en général; M. Bellecourt n'a épargné aucuns soins pour faire valoir le principal rôle dont il étoit chargé. Malgré toutes ces attentions, qui rendent à la vérité plus sensibles aujourd'hui les beautés dont sont remplies presque toutes les Pièces de M. Desfouches, il faut convenir cependant que les mêmes causes qui avoient occasionné l'indifférence du Public dans la nouveauté, font encore le même effet à la reprise de celles qui n'avoient pas eu un succès décidé. Le *Curieux impertinent* a eu 4 représentations qui ont fait plaisir sans produire un grand concours de Spectateurs. On n'en doit pas moins sçavoir gré aux Comédiens, des peines qu'ils se donnent pour faire repasser sous les yeux d'un Public qui se renouvelle souvent, des Ouvrages que beaucoup de gens ignorent ou négligent de lire avec attention. Dans le

SEPTEMBRE. 1762. 175
nombre de ces éssais , qui ne peuvent
jamais déplaire au Public éclairé , il s'est
déjà trouvé & il se trouvera encore de-
quoi étendre beaucoup le Répertoire.
D'ailleurs quant aux Ouvrages de M.
Destouches, quelques obstacles qui puis-
sent se rencontrer dans quelques-uns
pour le grand succès, il se trouve dans
tous , des modèles à imiter pour le vrai
genre de la Comédie moderne & pour
en entretenir le goût.

Le Lundi 5 Août on donna la pre-
miere représentation des *Deux Amis*,
Pièce en 3 Actes & en prose, dont le
Conte qui porte le même titre a fourni
le sujet. La chute de cette Pièce étoit
déterminée dès le milieu de la premiere
Scène, laquelle en effet étoit trop al-
longée , & trop appesantie sur l'idée
indécente d'un commerce, que se repro-
chent mutuellement les deux vieux amis,
avec la Mere de la jeune Pupille que
chacun d'eux voudroit épouser. Il y
avoit dans le reste de la Pièce des plai-
santeries qui n'ont point produit l'effet
qu'elles auroient pû produire , par la fâ-
cheuse prévention qu'avoit donnée cet-
te Scène ; ce qui peut-être ne seroit pas
arrivé, si l'on eût prévenu sur un genre

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

que l'on n'est plus accoutumé depuis longtemps de voir renaître au Théâtre François. Il est d'autres Théâtres mixtes où *Thalie* s'est prêtée jusqu'à admettre des *Racoleurs*, des *Jérôme & Fanchonnettes*, des *Gilles Peintre Amoureux*, des *Sancho - Pança*, & autres Drames, que l'esprit se permet comme un délassement, mais dont il croit devoir rougir de s'occuper sur une Scène consacrée à la regularité. Rien ne prouve plus incontestablement la force des convenances locales, que ces sortes de contrariétés dans le Public qui applaudit avec excès à un Théâtre, un genre qu'il proscriit sur un autre par les jugemens les plus sévères.

L'attrait du jeu de M. *Préville* soutint la représentation des *Deux Amis* jusqu'à la fin; & le plus grand nombre de Spectateurs regretta le plaisir qu'il y auroit pû faire, si le Parterre eût eu un peu plus d'indulgence pour la Pièce.

Mlle *Dubois*, qui n'a point démenti les espérances qu'avoit données son début, a joué avec applaudissement pendant l'absence de Mlle *Clairon* dans *Ariane* & dans *l'Orphelin de la Chine*.

SEPTEMBRE. 1762. 177

Le Public a vû avec un très-grand plaisir reparoître Mlle. *Clairon* dans *Didon* & dans *Héraclius*. M. *Brisart* a pris le rôle de *Phocas* dans cette dernière Tragédie.

N. B. On a remis aussi l'*Irrésolu*, Comédie de M. *Néricault Destouches* : nous parlerons de cette reprise dans le *Mercur* prochain.

Comme nous avons inféré dans le 2^e. Vol. de Juillet un *Éloge historique* de feu M. de *Crébillon*, nous nous trouvons obligés de prévenir le Public sur un Ouvrage imprimé in-8^o. qui porte ironiquement le même titre, dans la crainte que l'on ne confonde la vérité avec le poison grossier de l'Envie répandu dans ce méprisable Libelle contre les Ouvrages d'un grand Homme.

COMÉDIE ITALIENNE.

DEPUIS la fin de Juillet & pendant le mois d'Août, on a remis sur le Théâtre de la Comédie Italienne plusieurs Opéra-comiques de l'ancien genre ; sçavoir *Cendrillon*, *les Racoleurs*, *la Servante justifiée*, *le Cocq du Village*, &c.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

On a repris & continué les représentations de *Sancho-Pança dans son Isle*.

Le succès des *Sœurs Rivaies* a toujours été en augmentant, & cette petite Pièce a été continuée avec un nouveau plaisir pour les Spectateurs. *

CONCERT SPIRITUEL.

LE 15 Août, Fête de l'*Assomption*, les nouveaux Directeurs donnerent leur premier Concert. Le Public marqua à M. d'*Auvergne* par des applaudissemens très-flateurs, le plaisir qu'il avoit de le voir à la tête de cette entreprise.

Le Concert commença par une symphonie qui mérite de véritables éloges. Le Motet de M. *Blanchard* fut applaudi. On entendit avec un étonnement agréable un Joueur de Harpe qui tire de cet Instrument un son prodigieux. Mlle *Paganini* chanta, & l'on fut très-satisfait de la légèreté de son gosier ainsi que de l'art avec lequel elle exécute les passages, qui constituent le mérite de la Musique Italienne.

* La Pièce des *Sœurs Rivaies* se trouve imprimée chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, ainsi que celle de *Sancho-Pança*.

M. *Gavinié* exécuta un Concerto de sa composition, qui fit le plus grand plaisir, & que beaucoup de Connoisseurs estiment le meilleur qu'il eût encore donné. Nous ne dirons rien de l'exécution de M. *Gavinié*, qui est aujourd'hui au-dessus des éloges, & dont la célébrité n'a plus besoin d'être annoncée.

Le dernier Motet, dont l'Auteur est Anonyme, a plus réussi au jugement des gens de l'art qu'à celui des autres. Il est du meilleur genre de composition ; mais comme les paroles n'expriment dans tous les versets qu'un même sentiment, elles n'ont fourni au Musicien qu'une seule expression, ce qui l'a obligé d'avoir recours aux moyens de combinaisons purement musicales, pour varier. Ainsi ne donnant lieu ni à des images ni à des sentimens contrastés, ce motet est en musique ce qu'est en dessein une excellente étude, dont les Connoisseurs sentent le prix, mais où l'œil du Spectateur ordinaire n'apperçoit rien qui le frappe.

On a fait dans la distribution de l'Orchestre des changemens avantageux, en partageant également de chaque côté les premiers & seconds dessus, ce qui lie bien mieux l'harmonie à l'oreille de cha-

H vj

que Auditeur dans quelqu'endroit de la Salle qu'il se trouve placé.

La nouvelle Société, en faisant repeindre la Salle & en substituant de très-beaux lustres aux anciens, n'a pas négligé la commodité du Public, auquel on a procuré des espaces bien plus, commodes entre les banquettes.

Il y a eu beaucoup de monde à ce premier Concert; on se propose de ne donner que des nouveautés, dans tous les genres, au prochain Concert du 8 de ce mois, Fête de la Nativité.

A R T I C L E V I.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
second Volume de Juillet.*

*DÉCLARATION de guerre de Sa Majesté
Catholique contre le Roi de Portugal.*

TOUTES les fortes raisons, tous les motifs de justice & de convenance, que j'ai représentés au Roi de Portugal, de concert avec le Roi Très-Chrétien; toutes les exhortations fraternelles, dont je les ai accompagnés, n'ont pû le détacher de la partialité aveugle qu'il a vouée aux Anglois nos ennemis; & sans laquelle il semble qu'il ne pourroit ni respirer ni régner, ce qui est en lui l'effet d'une habitude invétérée; &

du pernicieux ascendant de ceux qui le conseillent. Nous n'avons fait , au contraire , l'un & l'autre , que lui donner lieu non-seulement de nous apprendre combien nos espérances étoient vaines , mais encore de nous faire l'insulte la plus atroce , par la préférence qu'il a donnée à l'amitié & à l'alliance de l'Angleterre , sur celle de l'Espagne & de la France , & de me faire à moi en particulier , l'outrage de retenir dans la Ville d'Extremos mon Ambassadeur Don Joseph Torrero , sans aucun égard pour le caractère dont ce Ministre étoit revêtu , après l'avoir laissé partir de Lisbonne , & poursuivre son voyage jusqu'à cette Ville , sous la sauve garde des passeports qui lui avoient été accordés pour sortir du Portugal. Malgré des procédés si injurieux , & qui m'autorisent suffisamment à ne plus garder de mesures avec le Roi de Portugal & avec ses Sujets ; comme je ne voulois point m'écarter de la résolution que j'avois prise , de ne faire une guerre offensive aux Portugais , qu'autant qu'ils m'y auroient forcé , & de ne faire entrer mes troupes dans leur pays , que pour les délivrer du joug des Anglois , & nuire à ceux-ci qui sont mes ennemis déclarés , J'ai différé de donner mes ordres au Marquis de Sarria , Commandant Général des troupes destinées à entrer en Portugal , pour qu'il traitât , avec les rigueurs de la guerre , les troupes de ce Royaume & ses Peuples , & d'interrompre toute correspondance & tout commerce avec eux. Mais , comme il m'est parvenu un Edit , rendu le 18 Mai dernier par le Roi de Portugal , dans lequel sous prétexte que le Roi Très - Chrétien & Moi Nous sommes convenus de disposer de ses Etats , & de les envahir & usurper , on donne de fausses in-

182 MERCURE DE FRANCE.

terprétations à nos démarches amicales, & à nos intentions salutaires; & dans lequel S. M. T. F. ordonne à tous les Sujets de nous regarder & de nous traiter comme des ennemis déclarés, & de cesser, tant par terre que par mer, tout commerce & toute correspondance avec nos États, en même temps qu'Elle défend l'entrée & l'usage de leurs productions & marchandises, qu'Elle ordonne la confiscation des biens des Espagnols & des François, & qu'Elle leur enjoint de sortir du Portugal, sous le terme de quinze jours; délai qui, quoique très-court, a été cependant si mal observé de sa part, qu'avant son expiration, on a vû, avec horreur, arriver en Espagne plusieurs de mes Sujets, chassés des Villes Portugaises, avec les violences les plus odieuses, après avoir été très-maltraités, & quelques-uns même estropiés. D'ailleurs, comme le susdit Marquis de Sarria a reconnu que les Portugais abusent de l'indulgence avec laquelle il les traite, & du soin qu'il apporte à leur faire payer tout ce qu'ils fournissent aux troupes qui sont à ses ordres: comme de plus ils ont porté leur ingratitude jusqu'au point que des Pays entiers ont comploté secrètement d'égorger ses détachemens avancés, & que, pour cela, ils ont employé certains artifices qui font voir qu'ils sont conseillés & excités par des Officiers déguisés; & , comme enfin il ne me seroit plus possible de pousser plus loin ma patience & ma modération, sans compromettre ma gloire & celle de ma Couronne: j'ai résolu, sur toutes ces considérations, & je veux qu'à compter d'aujourd'hui, mes troupes fassent la guerre dans le Portugal, comme dans un Pays ennemi; que les biens des Portugais dans tous mes États

SEPTEMBRE. 1762. 183

soient confisqués; que les Portugais, qui s'y trouveront, en sortent dans l'espace de quinze jours, après la publication du présent Edit; que mes Sujers n'ayent plus aucune espèce de commerce avec eux, & que l'entrée, la vente & l'usage des productions & marchandises des Pays & des Manufactures du Portugal, soient défendus dans mes Etats. J'ordonne que mon Conseil fasse exécuter le contenu au présent Edit.

*Nouvelles Politiques qui devoient entrer
dans le Mercure d'Août.*

De CONSTANTINOPLE, le 2 Juin 1762.

PENDANT la nuit du 21 au 22 du mois dernier le feu prit dans le voisinage de la Mosquée du Sultan Bajazet : le progrès des flammes fut si rapide, que malgré les secours qu'on apporta, l'incendie dura plus de dix-huit heures. Il a causé une perte très-considérable, & plus de deux mille Maisons, parmi lesquelles on compte plusieurs beaux Palais, ont été réduites en cendres.

De PETERSBOURG, le 18 Juin.

Le Baron de Breteuil, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, a reçu ces jours passés, par le retour d'un Courrier qu'il avoit dépêché à Versailles, des instructions relatives à la difficulté qui s'est élevée à l'occasion de sa première audience. Cette difficulté, absolument étrangère au fond des affaires, ainsi qu'à l'intérêt, & même au cérémonial des deux Cours, n'ayant pû s'applanir, le Baron de Breteuil, con-

184 MERCURE DE FRANCE.

formément aux ordres qui lui sont parvenus, a demandé des passeports pour retourner en France, & il se dispose à partir incessamment.

De TRAWENDAHL, le 10 Juillet.

Frédéric-Christian, Duc de Holstein-Augustebourg, Lieutenant-général des armées du Roi, a épousé Charlotte-Amélie Wilhelmine, seconde fille de feu Frédéric-Charles, Duc de Holstein-Ploën. Le Duc de Holstein-Augustebourg est chef de la branche de ce nom, la plus proche de la branche régnante.

De STOCKHOLM, le 25 Juillet.

L'Ordre de la Noblesse a résolu de faire ériger à ses dépens une Statue à Gustave I, que son mérite & ses vertus élevèrent de la condition privée à celle de Souverain, & qui soutint ce titre avec tant d'éclat. Le sieur Larchevêque, Sculpteur François, qui, avec l'agrément de Sa Majesté Très-Chrétienne, est au service du Roi, a reçu ordre de travailler au modèle. La Statue sera placée vis-à-vis du Palais de la Noblesse, au milieu de la Place où il est situé.

De VIENNE, le 10 Juillet.

Le 25 du mois du mois dernier, la Comtesse du Châtelet, épouse de l'Ambassadeur de France, arriva ici de Paris.

On apprit hier, que le Général Brentano a remporté un avantage considérable sur un Corps nombreux de troupes ennemies, auquel le Roi de Prusse doit s'être trouvé en personne. Les Prussiens ont perdu beaucoup de monde : on leur a enlevé trois drapeaux, & l'on a fait près de mille prisonniers.

SEPTEMBRE. 1762. 183

De BERLIN, le 26 Juin.

Le Margrave Charles de Brandebourg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, & Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean dans la Marche, la Saxe, la Poméranie & la Vandalie, mourut à Breslau le 22 de ce mois, âgé de cinquante-sept ans & dix-neuf jours, étant né le 3 Juin 1709. Il étoit fils du Margrave Albert Frédéric, Oncle du feu Roi. La Mere du Margrave Charles étoit Marie Dorothee, fille de Frédéric Casimir, Duc de Courlande.

Frédéric Ernest, Margrave de Brandebourg Culmbach, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, premier Feld Maréchal des armées de Danemark, & Gouverneur du Duché de Sleswick, est mort le 23 à Friedrichsruhe, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

De DRESDE, le 26 Juin.

Au commencement de cette semaine, le Prince Henri avoit ordonné de conduire par eau à Magdebourg trois cens quarante prisonniers Autrichiens. Le Bâtiment sur lequel ils étoient embarqués, s'étant engravé sur un banc de sable, l'escorte qui les conduisoit, s'empressa de remettre ce Bâtiment à flot. Le peu de précaution dont les Prussiens usèrent, en se livrant à ce travail, fit naître aux prisonniers l'idée de recouvrer leur liberté. Ils se saisirent des armes de leurs conducteurs, les firent prisonniers à leur tour, & les amenèrent ici le 19 de ce mois en triomphe. Un Sergent à qui l'on doit principalement le projet & l'exécution de cette action hardie; a été fait Capitaine, & chaque Soldat a reçu une récompense.

186 MERCURE DE FRANCE.

De Ratisbonne , le 9 Juillet.

Le 31 du mois de Mai dernier , les Suédois ont abandonné la Ville de Wollin , & toutes les places qu'ils occupoient dans la Poméranie Prussienne.

Les Lettres de Brandebourg , du 16 du mois dernier , confirment que l'Armée Russe , commandée par le Général Romanzow , s'est rassemblée à Treptow sur la Réga. On ne compte pas que le Czar marche à la tête de ses troupes , comme les apparences l'avoient fait croire.

Alexandre - Joseph , Prince de Sulkowosky , & du Saint Empire , Duc de Bieliz , Comte de Lissa , est mort à Pétersbourg , âgé de soixante-cinq ans.

De MADRID , le 6 Juillet.

Les Nouvelles reçues cette semaine de l'Armée , portent qu'elle devoit , le 29 du mois dernier , se mettre en marche de Dos-Iglesias , vers Zamora.

Du côté des Portugais , le Maréchal Comte Baron a établi son quartier général à Abrantes.

De ROME , le 24 Juin.

On apprend de Naples , qu'il y a eu à Foggia un tremblement de terre , & que , du côté de Salerne , un Village tout entier s'est abîmé.

De GENÈVE , le 23 Juin.

Le Conseil de cette République vient de condamner , après un examen , l'Ouvrage du sieur Rousseau *sur l'Education*. Ce Livre a été lacéré & brûlé ; & défense a été faite aux Libraires & Imprimeurs de le débiter.

SEPTEMBRE. 1762. 187

De LONDRES , le 3 Juillet.

Les Lettres d'Irlande marquent que cinq des rebelles ont été condamnés à mort, & qu'il en reste plus de cent à juger.

FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de l'Armée ,
de Paris , &c.*

De VERSAILLES , le 21 Juillet.

L'ABBÉ Lanti, Camérier secret du Pape , & qui est venu pour apporter les Barrettes aux nouveaux Cardinaux François , prit congé du Roi le 6 de ce mois , & il se dispose à retourner à Rome.

Le Comte d'Osmond ayant été nommé Chambellan du Duc d'Orléans , a été présenté en cette qualité, par ce Prince, à Sa Majesté.

Le Roi a accordé les entrées de la Chambre au Marquis de Bonnac.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Bardoue , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Ausçh , à l'Abbé de Lordat , Vicaire général de Narbonne ; celle d'Honnecourt, Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Cambrai , à l'Abbé de Siougeat , Vicaire général de Sens, Aumônier de Madame la Dauphine ; celle de Sainte - Croix de Quinkam , même Ordre , Diocèse de Tréguier , à l'Abbé de la Fresloniere , Vicaire général de Rheims ; celle de Sandras , même Ordre ,

188 MERCURE DE FRANCE.

Diocèse d'Alais, à l'Abbé de Linars, Vicaire général d'Arles & Comte de Lyon ; celle de Bassac, même Ordre, Diocèse de Saintes, à l'Abbé de Saint Marsault, Vicaire général de Meaux ; celle d'Aiguebelle, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Saint Paul-Trois-Châteaux, à l'Abbé de Peinier, Vicaire général de Marseille ; celle de Saint Hilaire, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Carcassonne, à l'Abbé Teintot, Vicaire général d'Alby ; celle de Belle-Ville, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Lyon, à l'Abbé de la Goutte Vicaire général de Lyon.

Sa Majesté a disposé en faveur de l'Abbé le Rat, Vicaire général du Diocèse de Narbonne, de la charge de Sous-Maître de sa grande Chapelle, laquelle charge a été créée par un Edit donné au mois d'Août de l'année dernière.

De LUNEVILLE, le 27 Juillet.

Mesdames Adélaïde & Victoire étant parties de Plombières le 10 de ce mois, sont arrivées ici le même jour, pour passer l'intervalle des deux saisons des eaux. Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, toujours empressé de donner à ces Princesses de nouvelles preuves de sa tendre affection, est allé au-devant d'elles jusqu'à Gerbevillers. Elles ont reçu partout les hommages des Lorrains, & les témoignages non équivoques de l'allégresse publique. Le 11, Sa Majesté Polonoise fit tirer ici, dans les Jardins du Château, un magnifique feu d'artifice. Malheureusement ce feu a été suivi d'un désastre. La nuit du 11 au 12, le beau Kiosque du Roi de Pologne fut en quatre heures totalement réduit en cendres. Plusieurs maisons voisines, dépendantes de l'Hôtel de Craon, ont beaucoup souffert de cet incendie.

SEPTEMBRE. 1762. 189

On soupçonne que quelques fusées ont été la cause de cet accident , auquel Sa Majesté Polonoise est d'autant plus sensible , qu'Elle avoit fait préparer dans son Kiosque une très-belle fête pour les Princesses.

Aujourd'hui , le Roi de Pologne , Duc de Lorraine , & Madame Adélaïde ont tenu sur les fonts , dans la Chapelle du Château , le fils du Marquis de Boisse , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Majesté Polonoise. Le Cardinal de Choiseul , Grand-Aumônier de ce Prince , a fait la cérémonie du Baptême.

La Princesse Christine de Saxe est arrivée aujourd'hui de Plombières.

De l'Armée du haut-Rhin, le Juillet.

Les Maréchaux d'Estrées & de Soubise occupent toujours le camp de Landswerhagen ; le Comte de Lusace celui de Lutterbeg , & le sieur de Chevert celui de Deyerod.

Le Prince Ferdinand campe à Wilhemstat & Hohenkirkem , & a fait avancer sur la droite des troupes qui campent à Hoff , à Kirschberg , à Lohn & aux environs de Waldeck ; ce qui a déterminé les Maréchaux à renforcer le corps de troupes , aux ordres du Comte de Guerchy , qui campe à Hasler , sur la rive droite de l'Eder , près de Melsungen.

Le Prince Ferdinand ayant fait marcher des détachemens sur l'Eder , un de ces détachemens avoit passé cette rivière le 1 de ce mois , & avoit poussé ses troupes légères jusqu'à Melsungen & Rottenbourg. Elles avoient passé la Fulde & s'étoient portées jusqu'à Liebenau & Spangenberg. Ce détachement a obligé le Comte de

Rochambeau de se retirer avec son corps sur Zigenheim ; mais à l'arrivée du détachement du Comte de Guerchy à Mesungen , les Ennemis se sont retirés & ont repassé l'Eder , & le Comte de Rochambeau est revenu à Hombourg , pour se réunir au Comte de Guerchy

Le sieur de Chabot , qui avoit marché dans les Harts , a établi des Contributions , & ramené des otages.

Le sieur Klocker , Major des Volontaires d'Austrasie , qui avoit été détaché à Eimbeck par le Comte de Vaux , Commandant dans Gottingue , y a fait quelques prisonniers , & détruit un Magasin de six mille sacs de grains. Il en a détruit un de deux mille à Secklen où il s'est porté , & d'où il a ramené trente Chevaux.

D'un autre côté , le sieur de Sombreuil a trouvé dans le Village de Berglheim sur l'Eder , un détachement de Freytag auquel il a enlevé vingt-quatre Chevaux & une douzaine d'Hommes.

Le 9 de ce mois , les Ennemis firent avancer près de Marpurg un détachement , qui attaqua le sieur de Nordmann , le poussa , & le prit avec quarante-deux Hussards , de deux cens que cet Officier avoit avec lui.

Le sieur de Sombreuil , qui avoit été détaché par le Comte de Guerchy , pour reconnoître les derrières de l'Armée ennemie , s'est porté jusqu'aux environs de Waldeck ; mais ayant trouvé un Corps supérieur au sien , il s'est contenté d'attaquer les postes qui étoient à portée de lui ; il leur a pris quelques Hommes & vingt Chevaux , & s'est retiré sans aucune perte. On croit que les Ennemis veulent entre-

prendre le siege du Château de Waldeck.

D'autre part, le Marquis de Caraman, qui avoit été détaché sur le Weser, s'est porté jusqu'à Uslar, où il a enlevé un Lieutenant-Colonel & cent hommes. Le Comte de Rochechouart, qui avoit marché du même côté, a fait vingt prisonniers. Ces détachemens, faits par le Comte de Vaux, Commandant dans Gottingue, devoient se porter jusqu'à Hoxter; mais l'arrivée du Général Luckner, avec son Corps de troupes renforcé de six bataillons Hannovriens, a suspendu leur marche.

La réserve du Comte de Stainville occupe le camp retranché de Cassel.

Le Corps du Comte de Lutace a passé la Werra & campe à Luttenberg.

De l'Armée du Bas-Rhin, le Juillet.

L'avant-garde du Prince de Condé, commandée par le Comte de Melfort, s'étant avancée dans la nuit du 3 au 4 de ce mois, du côté d'Holstmar, elle trouva les ennemis le 4 au matin, les attaqua sur le champ, leur tua beaucoup de monde, & fit prisonniers cent dix-huit soldats, & trois Officiers du nombre desquels est le sieur Scheither, dont l'infanterie s'est sauvée dans le plus grand désordre & à la faveur des bois.

Le sieur Duboux, Officier des Volontaires de Dauphiné, a été tué, & le Sr Dubouchel, Lieutenant de Chapt, blessé dangereusement d'un coup de feu à travers le corps.

Le Prince de Condé campe à Coësfeld. Le détachement aux ordres du Baron de Viomenil, qui avoit marché sur le Bas-Embs, a détruit aux ennemis soixante-deux mille huit cens sacs de Seigle, quarante-six mille huit cens quatre-vingt

sacs d'avoine , & quatre cens mille rations de foin. Le Prince Héritaire campe à Wolbeck , près de Munster.

De PARIS , le 23 juillet.

Si la mémoire du sieur de Crébillon doit être honorée par tous les François , elle doit être chère particulièrement aux Comédiens de la Nation. Ceux du Roi ont donné un éclarant témoignage de leurs sentimens à cet égard. Le 6 , ils firent célébrer en Musique , dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jean-de-Latran , qui étoit tendue de noir jusqu'à la voute , & éclairée avec beaucoup de magnificence , un Service solennel pour le célèbre Auteur d'*Atrée* , *Electre* & *Rhadamiste*. En signe de deuil , leur Théâtre fut fermé le jour de cette Cérémonie. Le lendemain , ils représentèrent la Tragédie de *Rhadamiste*.

Les Lettres de Caen marquent , que , la nuit du 12 au 13 , les Anglois descendirent , au nombre de cinq cens hommes , sur les deux rives de la rivière d'Orne , dans l'intention de brûler ou de détruire treize Bâtimens chargés de bois de construction & d'Artillerie pour Brest , & qui , depuis quelque temps , sont à l'embouchure de la même rivière , prêts à faire voile. Les Ennemis se sont d'abord emparés de deux batteries établies à cette embouchure , & ils en ont encloué le canon ; mais ayant jugé qu'ils ne pourroient pénétrer jusqu'aux Bâtimens , ils ont pris le parti de se rembarquer. Les mêmes Lettres ajoutent qu'il y a quatorze à quinze voiles qui croisent continuellement dans ces parages.

Le 19 , l'Ordre Royal , Militaire & Hospitalier Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem ,

SEPTEMBRE. 1762. 193

Jérusalem , fit célébrer dans la Chapelle Royale du Louvre la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel , Patronne de l'Ordre. Le Comte de Saint Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , Gérent & Administrateur dudit Ordre , a assisté à cette cérémonie avec les Grands Officiers , les Commandeurs Ecclésiastiques & Laïques , & plusieurs Chevaliers , en habit de l'Ordre. L'Abbé de Sculenberg , Commandeur Ecclésiastique , a officié à cette cérémonie , & le lendemain , l'Ordre a fait célébrer , suivant l'usage ordinaire , une Messe de *Requiem* pour les Chevaliers décédés.

Le 5 de ce mois , on tira la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les cinq numéros sortis de la roue de fortune , sont , 53 , 38 , 6 , 26 & 32.

M O R T S.

Le sieur Fischer , Brigadier d'Infanterie , & ci-devant Colonel du Régiment des Troupes Légères commandées actuellement par le Marquis de Conflans , est mort , il y a quelques jours , à l'Armée du Bas-Rhin.

Messire Mathieu Cooch , Maréchal des Camps & Armées du Roi , mourut ici le 19 dans la soixante-treizième année de son âge.

Dame Marie-Françoise le Maître , épouse de Messire Omer Joly de Fleury , Premier Avocat Général du Parlement , mourut ici le 15 , âgée de vingt-huit ans.

ORDONNANCE du ROI, portant DÉCLARATION DE GUERRE contre le Roi de Portugal.

Du 20 Juin 1762.

L Roi & le Roi Catholique , forcés de soutenir la guerre contre l'Angleterre , ont contrac-
I

té des engagemens réciproques , pour mettre un frein à l'ambition excessive de cette Couronne , & au despotisme qu'elle prétend usurper sur toutes les mers & sur la navigation & le commerce des autres Puissances , sur-tout dans les Indes Orientales & Occidentales.

LL. MM. ont jugé qu'un des moyens convenables , pour remplir cet objet , étoit d'inviter le Roi de Portugal à entrer dans leur alliance. Il étoit naturel de penser que ce Prince accepteroit , avec empressement , les propositions qui lui ont été faites en conséquence au nom de S. M. & de S. M. C. Cette opinion étoit fondée sur ce que le Roi T. F. se doit à lui-même , & sur ce qu'il doit à ses peuples qui , depuis le commencement de ce siècle , gémissent sous le joug impérieux des Anglois. D'ailleurs , l'événement n'a que trop fait connoître la nécessité des justes démarches de la France & de l'Espagne , par rapport à une neutralité suspecte & dangereuse , qui avoit tous les inconvéniens d'une guerre cachée.

Les Mémoires présentés sur ce sujet à la Cour de Lisbonne ont été rendu publics : toute l'Europe y a vu les raisons solides de justice & de convenance , sur lesquelles le Roi & le Roi Catholique ont fondé leur demande au Roi de Portugal , & auxquelles S. M. C. a ajouté les motifs les plus tendres d'amitié & de parenté , qui auroient dû faire la plus forte & la plus salutaire impression sur le cœur du Roi T. F.

Bien loin que des considérations si puissantes & si légitimes aient déterminé ce Prince à s'unir à S. M. & à S. M. C. , il s'est absolument refusé à leurs offres , & a préféré de sacrifier leur alliance , & sa propre gloire , & l'avantage de ses Sujets , à son dévouement aveugle & sans bornes aux volontés de l'Angleterre.

Une pareille conduite ne laissant aucun doute sur les véritables intentions du Roi de Portugal ; le Roi & le Roi Catholique ne pouvoient dès-lors le regarder que comme un ennemi direct & personnel , qui , sous le prétexte artificieux d'une neutralité qu'il n'auroit pas observée , auroit livré ses Ports à la disposition des Anglois , pour servir d'asyle à leurs Vaisseaux , & les mettre à portée de nuire plus sûrement & plus efficacement à la France & à l'Espagne.

Cependant S. M. & S. M. C. ont cru devoir encore garder des mesures avec le Roi T. F. & , si les Troupes Espagnoles sont entrées en Portugal , cette invasion devenue indispensable n'a été accompagnée d'aucune Déclaration de guerre , & elles s'y sont comportées avec des ménagemens qui ne sont d'usage que vis-à-vis d'une Nation amie & neutre.

Des procédés si modérés ont été en pure perte. Le Roi de Portugal vient de déclarer formellement la guerre à la France & à l'Espagne. Le Roi C. a été forcé par cette démarche inattendue , de faire la même Déclaration contre le Portugal , & le Roi ne peut plus différer de prendre la même résolution.

Indépendamment des motifs qui sont communs aux deux Monarques , chacun d'eux a des griefs particuliers contre la Cour de Lisbonne , qui suffiroient seuls pour justifier l'extrémité à laquelle LL. MM. se voyent à regret obligées de se porter.

Personne n'ignore l'entreprise injuste & violente , exécutée par les Anglois en 1759 , contre quelques Vaisseaux du Roi , sous le canon des Forts Portugais de Lagos. S. M. fit demander au Roi T. F. de lui procurer la restitution de ces Vaisseaux ; mais les Ministres de ce Prince , au mépris

196 MERCURE DE FRANCE.

de ce qu'ils devoient aux regles de la justice , aux loix de la mer , à la souveraineté & au territoire de leur Maître , indécemment violés par l'infraction la plus scandaleuse des droits des Souverains & des Nations , n'ont jamais répondu aux réquisitions réitérées de l'Ambassadeur du Roi sur ce sujet , que par des propos vagues , & avec un air d'indifférence qui tenoient de la dérision.

En même temps la Cour de Lisbonne , feignant d'ignorer que les Souverains , qui ne tiennent leur rang que de leur naissance & de la dignité de leur Couronne , ne peuvent jamais permettre , sous quelque prétexte que ce soit , qu'aucune Puissance entreprenne de donner atteinte aux prérogatives & aux droits acquis à l'ancienneté & à la majesté de leur Trône , a prétendu établir indistinctement une alternative de préférence entre tous les Ambassadeurs & Ministres Etrangers , qui résidoient auprès du Roi de Portugal. Le Roi , informé par son Ambassadeur de la mortification qu'on lui avoit faite de cet arrangement bizarre & sans exemple , fit témoigner par écrit son juste mécontentement au Roi T. F. & S. M. déclara qu'Elle ne souffriroit jamais qu'on entreprît d'affoiblir le droit essentiellement attaché au caractère de représentation , dont Elle veut bien honorer ses Ambassadeurs & ses Ministres.

Quelque autorisé que le Roi fût à marquer alors son ressentiment sur ces griefs , & sur plusieurs autres sujets de plaintes que la Cour de Portugal lui avoit donnés , S. M. se contenta de rappeler son Ambassadeur , & a continué d'entretenir avec le Roi T. F. , une correspondance qu'Elle desiroit très-sincèrement de rendre plus intime & plus durable.

Ce Prince ne pourra donc s'en prendre qu'à

lui-même des malheurs d'une guerre , qu'il devoit par toutes sortes de raisons éviter , & qu'il a déclarée le premier.

Les offres qu'il a faites , d'observer une exacte neutralité , auroient pû trouver accès auprès du Roi & du Roi Catholique, si l'expérience du passé ne les avoient pas précautionnés contre l'illusion & les dangers d'une pareille proposition.

La Cour de Lisbonne s'empressa , au commencement de ce siècle , de reconnoître le Roi Philippe V , de glorieuse mémoire , & contracta les engagements les plus formels avec la France & avec l'Espagne. Pierre II , qui régnoit en Portugal , parut entrer de bonne foi dans l'alliance des deux Couronnes : mais , après avoir dissimulé pendant trois ans ses intentions secrètes , il manqua à toutes ses promesses , & à la neutralité qu'il avoit ensuite sollicitée , & qu'il avoit même conseillée à la République des Provinces-Unies d'embrasser , par une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet , & il s'unit aux ennemis de la France & de l'Espagne. La même confiance & la même sécurité , de la part de ces deux Couronnes , auroient été infailliblement suivies de la même défection de la part de la Cour de Lisbonne dans les circonstances présentes.)

Le Roi , uni au Roi Catholique par les sentimens indissolubles d'une amitié tendre , & d'un intérêt commun , espère que leurs efforts réunis éprouveront la protection du Dieu des Armées , & forceront enfin le Roi de Portugal à se conduire par des principes plus conformes à la saine politique , à l'avantage de ses peuples , & aux liens du sang qui l'unissent à S. M. & à S. M. C.

Ordonne & enjoint S. M. à tous ses Sujets , Vassaux & Serviteurs , de courre sus aux Sujets

198 MERCURE DE FRANCE.

du Roi de Portugal : leur fait très-expresses inhibitions & défenses d'avoir avec eux aucune communication , commerce , ni intelligence , à peine de la vie ; & en conséquence S. M. a dès-à-présent révoqué & révoque toutes permissions , passeports , sauve-gardes , sauf-conduits contraires à la présente , qui pourroient avoir été accordés par Elle ou par les Lieutenants-Généraux & autres ses Officiers , & les a déclarés nuls , de nul effet & valeur , défendant à qui que ce soit d'y avoir égard. Et , comme au mépris de l'Article XV du Traité de paix , signé à Utrecht entre la France & le Portugal le 11 Avril 1713 , & par lequel il est expressément stipulé : *que dans le cas de quelque rupture entre ces deux Couronnes on accordera toujours le terme de six mois aux Sujets de part & d'autre après ladite rupture , pour vendre ou transporter tous leurs effets & autres biens , & retirer leurs personnes , où bon leur semblera* , le Roi de Portugal vient d'ordonner que tous les François , qui étoient dans son Royaume , en sortissent dans le terme de quinze jours , & que tous leurs biens fussent confisqués & mis en sequestre ; S. M. par une juste représaille , ordonne également que tous les Portugais qui se trouvent dans ses Etats , en sortent dans le même terme de quinze jours , après la publication de la présente , & que tous leurs biens soient confisqués.

Mande & ordonne S. M. à M. le Duc de Penhièvre , Amiral de France , aux Maréchaux de France , Gouverneurs & Lieutenans Généraux pour S. M. Colonels , Mestres-de-Camp , Capitaines , Chefs & Conducteurs de ses gens de guerre , tant de cheval que de pied , François & Etrangers , & tous autres ses Officiers qu'il appartiendra , que le contenu en la présente ils fassent exécuter , cha-

SEPTEMBRE. 1762. 199

cun à son égard dans l'étendue de ses pouvoirs & juridictions. Car tel est la volonté de S. M. laquelle veut & entend que la présente soit publiée & affichée en toutes ses Villes tant maritimes qu'autres, & en tous les Ports, Havres & autres lieux de son Royaume, & terres de son obéissance, que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

Fait à Versailles le 20 de Juin 1762. Signé,
LOUIS. Et plus bas, LE DUC DE CHOISEUL.

NOUVELLES POLITIQUES

du mois de Septembre.

*De PETERSBOURG, le 28 Juin vieux style,
c'est-à-dire, le 9 Juillet.*

*TRADUCTION du Manifeste de l'IMPÉRATRICE
DE RUSSIE.*

PAR la grace de Dieu, nous CATHERINE II, Impératrice & Souveraine de toutes les Russies, &c. Tous les vrais Patriotes n'ont que trop reconnu le danger qui menaçoit l'Empire de Russie. En premier lieu, notre Religion orthodoxe étoit ébranlée; les Canons de l'Eglise Grecque renversés, & l'on s'attendoit déjà au dernier malheur de voir l'Orthodoxie établie anciennement en Russie changée, & une Religion étrangère introduite à sa place. En second lieu, la gloire de la Russie, portée au plus haut degré par ses armes victorieuses, & au prix de son sang, vient d'être sacrifiée à ses ennemis mêmes par la paix nouvel-

I iv

lement conclue , pendant que les arrangements intérieurs de l'Empire , qui font le bonheur de notre chère Patrie , étoient foulés aux pieds. Touchée donc du péril auquel tous nos fidèles Sujets alloient être exposés , & surtout ne pouvant nous refuser à leurs souhaits sincères & unanimes , nous sommes montées sur notre Trône Impérial de Russie , après avoir mis notre confiance en Dieu & en sa justice divine , en vertu de quoi , tous nos Sujets nous ont prêté solennellement serment de fidélité.

L'Original est signé de la propre main de Sa Majesté Impériale.

L. S. CATHERINE.

Imprimé dans la Topographie du Sénat à Pétersbourg , le 28 Juin 1762. ancien style.

Du 4 Juillet.

Sa Majesté Impériale continue de donner tous ses soins à l'affermissement de son autorité. Elle a envoyé ordre à l'Armée de Romanzow & au corps de Troupes qui est en Silésie de rentrer , sans perdre de temps , dans l'intérieur de son Empire.

Le Prince George de Holstein avoit été arrêté le 9 , & même un peu maltraité par la soldatesque. L'Impératrice l'a fait retirer de la prison où on l'avoit descendu dans ces premiers momens ; & depuis , il est simplement gardé dans son Hôtel.

On assure que S. M. I. a dépêché le Knés Wolkonsky vers l'ancien Chancelier Comte de

Nota. L'expression d'Ennemis a été substituée dans cette seconde Pièce à celle du plus grand Ennemi de l'Empire qui étoit dans le premier Manifeste en parlant de la Paix avec le Roi de Prusse.

Bestucheff, pour le faire revenir de son exil. Le Sénateur Comte de Woronzow & la Frêle sa fille, qui avoit été décorée du Cordon de Sainte Catherine par PIERRE III, sont gardés dans leur maison.

Le sieur Wolkoff, Secrétaire de Pierre III, & les sieurs Gudowitz & Milganaw, Aides de Camps de ce Prince, sont aussi arrêtés & resserrés étroitement.

Du 18 Juillet.

On a publié aujourd'hui de la part de l'Impératrice la déclaration suivante.

Nous CATHERINE II. par la grace de Dieu, Impératrice & Autocratrice de toutes les Russies &c. Le septième jour après notre avènement au Trône de toutes les Russies, Nous avons reçu la nouvelle que le ci-devant Empereur Pierre III. par un accident hémorroïdal, auquel il étoit quelquefois sujet, se trouvoit attaqué d'une colique violente. Pour ne point manquer à notre devoir de chrétienne, & au saint commandement par lequel nous sommes obligés à la conservation de la vie de notre prochain; Nous avons ordonné de lui envoyer tout ce qui étoit nécessaire pour prévenir les suites dangereuses de cet accident, & soigner sa santé à l'aide de la médecine. Mais à notre grand regret & affliction, nous reçûmes hier au soir de nouveaux avis que, par la permission du Tout-Puissant, il étoit décédé.

C'est pourquoi nous avons ordonné de transporter son corps au Monastère de Newsky, pour y être inhumé; & en même temps nous excitons & exhortons tous nos fidèles Sujets, par notre parole impériale & maternelle, pour, qu'en oubliant tout le mal passé, ils rendent à son corps les derniers honneurs, & prient sincèrement Dieu

I v

202 MERCURE DE FRANCE.

pour le repos de son ame , prenant en attendant cette fin inopinée pour un effet particulier de la Providence Divine qui , par des vues impénétrables , prépare à Nous , à Notre Trône , & à toute la Patrie , des voies uniquement connues à la sainte volonté. Fait à Pétersbourg le 7 & 18 Juillet 1762.

Pierre III étoit fils de Charles-Frédéric , Duc de Holstein Gottorp , & d'Anne Pétrowna , fille du fameux Czar Pierre I. Appelé à Petersbourg par la feue Impératrice Elisabeth , sa tante , il fut déclaré Grand Duc , héritier présomptif de la Couronne de Russie , le 18 Novembre 1742. Le 1 Septembre 1745 , il épousa Catherine Alexiewna d'Anhaltzerbst , née le 2 Mai 1729 , aujourd'hui Impératrice régnante. Par la mort de l'Impératrice Elisabeth , il étoit monté sur le Trône , le 5 Janvier de l'année 1762 ; il laisse de son mariage un Prince & une Princesse. Les changemens subits que cet Empereur a faits dans le Gouvernement ; les allarmes qu'il avoit causées par rapport à la Religion ; le peu d'égards qu'il avoit montrés pour les engagements pris par la feue Impératrice , à qui il devoit la Couronne ; la précipitation avec laquelle il avoit renoncé à des conquêtes , qui avoient coûté tant de sang aux Russes , avoient aliéné de lui les cœurs de la Nation , & l'ont entraîné dans des malheurs auxquels il n'a pas pu survivre.

De WARSOVIE , le 17 Juillet.

Dans l'instant , on reçoit de Pétersbourg l'importante nouvelle de la déposition de l'Empereur Pierre III ; l'Impératrice épouse du Prince déposé , est montée sur le Trône sous le nom de Catherine II ; elle a reçu le même jour , l'hon-

mage de les nouveaux Sujets; & les ordres ont été envoyés aux différens Corps des Troupes Russes pour lui prêter serment. On attend le détail de cet événement, arrivé le 9 de ce mois, ou le 28 du mois dernier, vieux style.

De KONIGSBERG, le 16 Juillet.

Les Armes de Russie viennent d'être replacées ici, & le Lieutenant Général Woyakoff, Gouverneur du Royaume de Prusse au nom de l'Impératrice Catherine II, a fait publier aujourd'hui une Déclaration par laquelle il notifie que, bien que, par un Edit imprimé en date du 27 Juin (vieux style) il ait été notifié à tous les habitans de la Prusse, qu'en vertu d'un Traité conclu avec Sa Majesté Prussienne, ce Prince devoit rentrer dans la pleine & entière possession de ce Royaume, & que, par conséquent, les habitans seroient déliés du serment qu'ils avoient prêté, & des autres engagemens par eux pris depuis l'occupation des Pays conquis par les glorieuses Armes Impériales de Russie: cependant, en conséquence des ordres souverains de Sa Très-Sérénissime Grande Dame Impératrice Catherine Alexiowna, tout ce qui a été publié pour la restitution de ce Pays sous la domination de S. M. P. soit de la part de la Russie, soit de celle de Prusse, doit être à présent censé nul, & comme non avenue, & que les Habitans dudit Royaume aient à rentrer de nouveau dans la fidélité & obéissance qu'ils devoient, avant ce dernier changement, à l'Empire de Russie, & qu'ils doivent maintenant en toutes choses à Sa Majesté Impériale Catherine II.

Les Régimens d'Infanterie qui étoient partis en dernier lieu des environs de la Vistule, pour aller

I vj

joindre l'Armée du Général Romanzow , ont eu ordre de retourner sur leurs pas. Un de ces Corps a déjà passé la Vistule , & s'est rendu en Prusse , où l'on compte présentement plus de six mille hommes des Troupes Russes.

D'ALTENA , le 3 Août.

Il y a apparence que les différends concernant le Holstein seront réglés à Coppenhague. Pendant la minorité du Prince Paul Petrowitz , l'Impératrice Catherine II sera Régente de ce Duché. On dit qu'Elle se propose d'y renvoyer toutes ses Troupes Holsteinoises qui sont actuellement en Russie.

De VIENNE , le 3 Août.

Le Prince de Bevern abandonna , le 23 au matin la Ville de Troppau , & le 24 , il se replia jusqu'à Léobschitz. Ainsi toute la Haute-Silésie se trouve actuellement délivrée des Prussiens. Le 24 , le Général Beck marcha à Kozendorff , pour prendre une position entre Troppau & Jagerdorff. Le Maréchal de Daun avoit encore son quartier Général le 26 à Gersdorff.

Suivant les détails que l'on a reçus de Bohême , au sujet de la course que les Ennemis ont faite jusqu'à Königsg ratz , il paroît que le dommage , qu'ils ont causé , n'est pas , à beaucoup près , aussi considérable qu'on l'avoit d'abord publié. Leur nombre étoit moindre qu'on ne l'avoit annoncé , & ce n'a point été des Cosaques , mais des Prussiens déguisés en Cosaques , qui ont fait cette irruption.

On apprend de Silésie , que le Corps de Troupes Russes s'est déjà séparé de l'Armée Prussienne , en exécution des ordres de l'Impératrice Catherine II , & que le Roi de Prusse a fait présent

SEPTEMBRE. 1762. 205

d'une très-belle épée d'or au Général Comte de Czernichew.

On a nouvelle de Hambourg, que les Russes ont repris possession de Königsberg.

Le Roi de Prusse a formé, le 21 du mois passé, deux attaques contre les Corps de Brentano & d'Ockeli. Les Prussiens ont été repoussés jusqu'à quatre fois à cette dernière; mais le Corps de Brentano, après une vigoureuse résistance, a été obligé de céder à la supériorité. La perte des deux côtés a été très-grande. On estime celle des Autrichiens à trois mille hommes & seize pièces de canon, & l'on croit celle des Prussiens plus considérable. Pendant cette action, le Roi de Prusse étoit avec son Armée en bataille, vis-à-vis de celle du Maréchal de Daun. Ce dernier, n'ayant pas jugé sa position tenable, après avoir perdu le poste qu'occupoit le Général Brentano, s'est retiré en bon ordre, & sans être entamé, entre Giersdorf & Wustwaltersdorf.

De PRAGUE, le 17 Juillet.

Plusieurs Partis ennemis ont pénétré dans ce Royaume jusqu'à Brix, Sebastianberg, Friedland & en plusieurs autres endroits, d'où ils ont tiré de fortes contributions. Le 11 de ce mois un détachement de Prussiens, déguisés en Cosaques, entra dans Königgratz. Le Commandant menaça d'y mettre tout à feu & à sang, si les habitans ne lui comptoient sur le champ deux mille cent cinquante ducats. Les Magistrats & la Bourgeoisie offrirent quatre mille florins. Le Commandant parut se contenter de cette somme, & on la lui livra; mais à peine l'eut-il touchée, que les Cosaques se dispersèrent dans la Ville, & pillèrent toutes les maisons de quelque apparence, parti-

206 MERCURE DE FRANCE.

culièrement celles de l'Evêque & des principaux Ecclésiastiques. En se retirant, ils mirent le feu en différens quartiers. Les flâmes, secondées d'un vent violent, ont consumé le Collège des Jésuites & cent soixante maisons.

Nous devons au Lieutenant-Général Blunquer, le bonheur de n'avoir plus en Bohême aucunes Troupes ennemies. Une position avantageuse, qu'il prit avec quatre bataillons & cinq escadrons, sur une hauteur près de Toplitz, en imposa au sieur de Kleist, qui marchoit pour soutenir les détachemens qu'il avoit poussés en avant. Ce Général Prussien, malgré sa supériorité, non seulement n'osa attaquer le Général Blunquer, mais se retira précipitamment à Marieberg, sans doute dans la crainte que le Prince de Stolberg, qui s'avançoit à grandes journées vers Annaberg, ne lui fermât les chemins du côté de la Saxe.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

EXPOSITION HISTORIQUE de l'Origine & Naissance de Messire PIERRE DE PONS, Chevalier, Seigneur d'Annonville, Mussy, Saucourt & Doulaincourt, Chevalier d'Honneur aux Présidial & Bailliage de Chaumont en Bassigny; de son état & de celui de sa Postérité, justifiés par titres solennels & authentiques.

En 1742 Messire Pierre de Pons, Chevalier, Fils de Messire Gaspard de Pons, Chevalier, Seigneur de Rennepont, La Ville aux Bois &c. & de Nicolle Legruyer, épousa Demoiselle Anne de Rommencourt, Fille de Messire Claude De Rommencourt, Chevalier, Seigneur d'Annonville, Mussy,

& Poisson, Colonel de Cuirassiers au service de l'Empereur, petite Fille de Messire *Martin de Rommécourt*, Maréchal Général de Bataille de l'Empereur ; son Ayeul maternel, Messire *Marc de Mathelan*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & son Ayeule la Princesse *Blanche de Courtenay*. La Cérémonie avoit été précédée par un Contrat de mariage, du 11 Mai 1641, passé devant *Joseph Thierriot*, Notaire au Baillage & Principauté de Joinville, témoins présents ; & la célébration en fut faite après publication de bancs dans toutes les formes requises & accoutumées, le 13 des mêmes mois & an, par Messire Claude Prevost, Prêtre & Curé de Musley.

Anne de Rommécourt, étoit restée seule de la branche aînée de la Maison originaire d'Allemagne, établie depuis long-temps & distinguée dans la Province de Champagne. Son pere, *Claude de Rommécourt*, fils de *Martin de Rommécourt*, Maréchal général de l'Armée de l'Empereur, & de *Charlotte Pied-de-fer*, avoit été tué en 1720, à la bataille de Prague ; elle étoit seule héritière de son pere, & Dame des Terres & Seigneuries de Musley, Annonville & Poisson.

Avec ces avantages, demeurée jeune à la campagne, sans pere ni mere, plus occupée du gouvernement de ses biens, laissés par son pere en mauvais ordre, que de toutes autres cultures & connoissances, elle avoit été trompée par son mari, Chevalier Profès de l'Ordre de Malthe, qui, n'écoulant que sa passion, lui avoit dissimulé son état, & pris grand soin de l'entretenir dans l'ignorance de son premier engagement, pour éviter d'encourir les censures de l'Ordre, &c.

De leur mariage naquirent deux garçons & une fille ; le Cader, Enseigne au Régiment de

208 MERCURE DE FRANCE.

Picardie , fut tué jeune au siège de Cambrai , & la fille fit profession au Convent des Religieuses Bénédictines à Joinville.

L'Aîné , *Pierre de Pons d'Annonville* , étant encore jeune & peu instruit des principes , craignit que les vœux faits par son pere ne fussent un obstacle invincible à la validité de son mariage ; c'est pourquoi il obtint des lettres de légitimation dans ce doute de son état , ce qui fut toléré par le pere , dans la résolution de différer jusqu'à sa mort , les éclaircissemens nécessaires à son fils pour assurer solidement son état , & peu après étant décédé , *Pierre de Pons d'Annonville* trouva tous les actes & pièces , dont jusqu'alors il n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite & confuse ; de sorte que rendu certain de sa légitimité , il se pourvut en lettres de rescision contre tous les actes de sa part & démarches contraires à ses découvertes ; & lorsqu'il fut question de leur entérinement , d'abord au Bailliage de Chaumont , ensuite aux Requêtes du Palais , où elles furent renvoyées , *Gaspard de Pons* , Seigneur de Rennepont & de Massiges , Major du Régiment de Fontaine , Cavalerie , & l'un de ses frères qu'il s'associa , y formerent opposition , d'autant moins attendue , qu'ils avoient toujours traité l'Impétrant de cousin-germain dont la légitimité leur étoit bien connue & le secret confié , ce qui fut constaté par différentes pièces , juridiquement produites au procès.

La guerre , entr'eux ainsi déclarée , fut longtemps poussée avec fureur , & ne cessa qu'après toutes les ressources de la chicane , épuisées par l'Agresseur , & autres qu'il fit intervenir.

En effet , après l'entérinement des lettres de rescision , sans égard aux oppositions , appel en fut

interjeté au Parlement, où l'affaire, mise au grand jour & amplement discutée, intervint le 19 Décembre 1673, sur les conclusions du célèbre M. Talon, Avocat Général, arrêt contradictoire qui prononça que, *Pierre DE PONS étoit né en légitime mariage, de Messire Pierre de Pons de Rennepont, & de Demoiselle Anne de Romme-court, & qu'il jouiroit du nom, des armes & du pécule de ses Peres & Meres, avec défense à la Famille de l'y troubler, & condamna les Parties adverses aux dépens.*

Cet échec * ne rebuta pas les assaillans, ils suscitèrent le ministère de M. le Procureur Général des Aydes, pour contester à *Pierre de Pons d'Annonville* sa noblesse, sous les mêmes prétextes, auxquels il opposa l'Arrêt du 19 Decembre 1673, & prétendit que c'étoit agiter une seconde fois la question de son état, & qu'ayant été jugé au Parlement, il ne devoit pas être traduit pour le même fait à la Cour des Aydes, l'autorité des choses jugées étant sainte & inviolable, principalement dans les questions d'Etat.

Il refusa donc de procéder à la Cour des Aydes, se pourvut au Parlement, puis en règlement de Juges au Conseil, ou par arrêt du 6 Mai 1681, il fut ordonné qu'il procéderoit à la Cour des Aydes: en conséquence il y procéda, & l'Arrêt du Parlement ayant été communiqué au Procureur Général, il fit sa déclaration à l'audience, qu'il n'entendoit contester l'état ni la filiation de

* La bonne foi qui se présume toujours, n'est autre chose dans les mariages que l'ignorance de l'un des conjoints de l'empêchement qui est en l'autre, & qui suffit pour assurer l'état des Enfans.

Tous les Auteurs François, Italiens. Espagnols & Allemands sont de cet avis, & telle est la Jurisprudence universelle.

208 MERCURE DE FRANCE.

Picardie, fut tué jeune au siège de Cambrai, & la fille fit profession au Convent des Religieuses Bénédictines à Joinville.

L'Aîné, *Pierre de Pons d'Annonville*, étant encore jeune & peu instruit des principes, craignit que les vœux faits par son pere ne fussent un obstacle invincible à la validité de son mariage; c'est pourquoi il obtint des lettres de légitimation dans ce doute de son état, ce qui fut toléré par le pere, dans la résolution de différer jusqu'à sa mort, les éclaircissemens nécessaires à son fils pour assurer solidement son état, & peu après étant décédé, *Pierre de Pons d'Annonville* trouva tous les actes & pièces, dont jusqu'alors il n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite & confuse; de sorte que rendu certain de sa légitimité, il se pourvut en lettres de rescision contre tous les actes de sa part & démarches contraires à ses découvertes; & lorsqu'il fut question de leur entérinement, d'abord au Bailliage de Chaumont, ensuite aux Requêtes du Palais, où elles furent renvoyées, *Gaspard de Pons*, Seigneur de Rennepont & de Massiges, Major du Régiment de Fontaine, Cavalerie, & l'un de ses freres qu'il s'associa, y formerent opposition, d'autant moins attendue, qu'ils avoient toujours traité l'Impétrant de cousin-germain dont la légitimité leur étoit bien connue & le secret confié, ce qui fut constaté par différentes pièces, juridiquement produites au procès.

La guerre, entr'eux ainsi déclarée, fut longtemps poussée avec fureur, & ne cessa qu'après toutes les ressources de la chicane, épuisées par l'Agresseur, & autres qu'il fit intervenir.

En effet, après l'entérinement des lettres de rescision, sans égard aux oppositions, appel en fut

interjetté au Parlement, où l'affaire, mise au grand jour & amplement discutée, intervint le 19 Décembre 1673, sur les conclusions du célèbre M. Talon, Avocat Général, arrêt contradictoire qui prononça que, *Pierre DE PONS étoit né en légitime mariage, de Messire Pierre de Pons de Rennepont, & de Demoiselle Anne de Romme-court, & qu'il jouiroit du nom, des armes & du pécule de ses Peres & Meres, avec défense à la Famille de l'y troubler, & condamna les Parties adverses aux dépens.*

Cet échec * ne rebuta pas les assaillans, ils suscitèrent le ministère de M. le Procureur Général des Aydes, pour contester à *Pierre de Pons d'Annonville* sa noblesse, sous les mêmes prétextes, auxquels il opposa l'Arrêt du 19 Décembre 1673, & prétendit que c'étoit agiter une seconde fois la question de son état, & qu'ayant été jugé au Parlement, il ne devoit pas être traduit pour le même fait à la Cour des Aydes, l'autorité des choses jugées étant sainte & inviolable, principalement dans les questions d'Etat.

Il refusa donc de procéder à la Cour des Aydes, se pourvut au Parlement, puis en règlement de Juges au Conseil, ou par arrêt du 6 Mai 1681, il fut ordonné qu'il procéderoit à la Cour des Aydes: en conséquence il y procéda, & l'Arrêt du Parlement ayant été communiqué au Procureur Général, il fit sa déclaration à l'audience, qu'il n'entendoit contester l'état ni la filiation de

* La bonne foi qui se présume toujours, n'est autre chose dans les mariages que l'ignorance de l'un des conjoints de l'empêchement qui est en l'autre, & qui suffit pour assurer l'état des Enfans.

Tous les Auteurs François, Italiens. Espagnols & Allemands sont de cet avis, & telle est la Jurisprudence universelle.

208 MERCURE DE FRANCE.

Picardie, fut tué jeune au siège de Cambrai, & la fille fit profession au Convent des Religieuses Bénédictines à Joinville.

L'Aîné, *Pierre de Pons d'Annonville*, étant encore jeune & peu instruit des principes, craignit que les vœux faits par son pere ne fussent un obstacle invincible à la validité de son mariage; c'est pourquoi il obtint des lettres de légitimation dans ce doute de son état, ce qui fut toléré par le pere, dans la résolution de différer jusqu'à sa mort, les éclaircissemens nécessaires à son fils pour assurer solidement son état, & peu après étant décédé, *Pierre de Pons d'Annonville* trouva tous les actes & pièces, dont jusqu'alors il n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite & confuse; de sorte que rendu certain de sa légitimité, il le pourvut en lettres de rescision contre tous les actes de sa part & démarches contraires à ses découvertes; & lorsqu'il fut question de leur entérinement, d'abord au Bailliage de Chaumont, ensuite aux Requêtes du Palais, où elles furent renvoyées, *Gaspard de Pons*, Seigneur de Rennepont & de Massiges, Major du Régiment de Fontaine, Cavalerie, & l'un de ses frères qu'il s'associa, y formerent opposition, d'autant moins attendue, qu'ils avoient toujours traité l'Impétrant de cousin germain dont la légitimité leur étoit bien connue & le secret confié, ce qui fut constaté par différentes pièces, juridiquement produites au procès.

La guerre, entr'eux ainsi déclarée, fut longtemps poussée avec fureur, & ne cessa qu'après toutes les ressources de la chicane, épuisées par l'Agresseur, & autres qu'il fit intervenir.

En effet, après l'entérinement des lettres de rescision, sans égard aux oppositions, appel en fut

interjetté au Parlement, où l'affaire, mise au grand jour & amplement discutée, intervint le 19 Décembre 1673, sur les conclusions du célèbre M. Talon, Avocat Général, arrêt contradictoire qui prononça que, *Pierre DE PONS étoit né en légitime mariage, de Messire Pierre de Pons de Rennepont, & de Demoiselle Anne de Romme-court, & qu'il jouiroit du nom, des armes & du pécule de ses Peres & Meres, avec défense à la Famille de l'y troubler, & condamna les Parties adverses aux dépens.*

Cet échec * ne rebuta pas les assaillans, ils suscitèrent le ministère de M. le Procureur Général des Aydes, pour contester à *Pierre de Pons d'Annonville* sa noblesse, sous les mêmes prétextes, auxquels il opposa l'Arrêt du 19 Décembre 1673, & prétendit que c'étoit agiter une seconde fois la question de son état, & qu'ayant été jugé au Parlement, il ne devoit pas être traduit pour le même fait à la Cour des Aydes, l'autorité des choses jugées étant sainte & inviolable, principalement dans les questions d'Etat.

Il refusa donc de procéder à la Cour des Aydes, se pourvut au Parlement, puis en règlement de Juges au Conseil, ou par arrêt du 6 Mai 1681, il fut ordonné qu'il procéderoit à la Cour des Aydes: en conséquence il y procéda, & l'Arrêt du Parlement ayant été communiqué au Procureur Général, il fit sa déclaration à l'audience, qu'il n'entendoit contester l'état ni la filiation de

* La bonne foi qui se présume toujours, n'est autre chose dans les mariages que l'ignorance de l'un des conjoints de l'empêchement qui est en l'autre, & qui suffit pour assurer l'état des Enfans.

Tous les Auteurs François, Italiens. Espagnols & Allemands sont de cet avis, & telle est la Jurisprudence universelle.

208 MERCURE DE FRANCE.

Picardie, fut tué jeune au siège de Cambrai, & la fille fit profession au Convent des Religieuses Bénédictines à Joinville.

L'Aîné, *Pierre de Pons d'Annonville*, étant encore jeune & peu instruit des principes, craignit que les vœux faits par son pere ne fussent un obstacle invincible à la validité de son mariage; c'est pourquoi il obtint des lettres de légitimation dans ce doute de son état, ce qui fut toléré par le pere, dans la résolution de différer jusqu'à sa mort, les éclaircissemens nécessaires à son fils pour assurer solidement son état, & peu après étant décédé, *Pierre de Pons d'Annonville* trouva tous les actes & pièces, dont jusqu'alors il n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite & confuse; de sorte que rendu certain de sa légitimité, il se pourvut en lettres de rescision contre tous les actes de sa part & démarches contraires à ses découvertes; & lorsqu'il fut question de leur entérinement, d'abord au Bailliage de Chaumont, ensuite aux Requêtes du Palais, où elles furent renvoyées, *Gaspard de Pons*, Seigneur de Rennepont & de Massiges, Major du Régiment de Fontaine, Cavalerie, & l'un de ses frères qu'il s'associa, y formerent opposition, d'autant moins attendue, qu'ils avoient toujours traité l'Impétrant de cousin germain dont la légitimité leur étoit bien connue & le secret confié, ce qui fut constaté par différentes pièces, juridiquement produites au procès.

La guerre, entr'eux ainsi déclarée, fut longtemps poussée avec fureur, & ne cessa qu'après toutes les ressources de la chicane, épuisées par l'Agresseur, & autres qu'il fit intervenir.

En effet, après l'entérinement des lettres de rescision, sans égard aux oppositions, appel en fut

interjetté au Parlement, où l'affaire, mise au grand jour & amplement discutée, intervint le 19 Décembre 1673, sur les conclusions du célèbre M. Talon, Avocat Général, arrêt contradictoire qui prononça que, *Pierre DE PONS étoit né en légitime mariage, de Messire Pierre de Pons de Rennepont, & de Demoiselle Anne de Romme-court, & qu'il jouiroit du nom, des armes & du pécule de ses Peres & Meres, avec défense à la Famille de l'y troubler, & condamna les Parties adverses aux dépens.*

Cet échec * ne rebuta pas les assaillans, ils suscitèrent le ministère de M. le Procureur Général des Aydes, pour contester à *Pierre de Pons d'Annonville* sa noblesse, sous les mêmes prétextes, auxquels il opposa l'Arrêt du 19 Décembre 1673, & prétendit que c'étoit agiter une seconde fois la question de son état, & qu'ayant été jugé au Parlement, il ne devoit pas être traduit pour le même fait à la Cour des Aydes, l'autorité des choses jugées étant sainte & inviolable, principalement dans les questions d'Etat.

Il refusa donc de procéder à la Cour des Aydes, se pourvut au Parlement, puis en règlement de Juges au Conseil, ou par arrêt du 6 Mai 1681, il fut ordonné qu'il procèderoit à la Cour des Aydes: en conséquence il y procéda, & l'Arrêt du Parlement ayant été communiqué au Procureur Général, il fit sa déclaration à l'audience, qu'il n'entendoit contester l'état ni la filiation de

* La bonne foi qui se présume toujours, n'est autre chose dans les mariages que l'ignorance de l'un des conjoints de l'empêchement qui est en l'autre, & qui suffit pour assurer l'état des Enfans.

Tous les Auteurs François, Italiens. Espagnols & Allemands sont de cet avis, & telle est la Jurisprudence universelle.

208 MERCURE DE FRANCE.

Picardie, fut tué jeune au siège de Cambrai, & la fille fit profession au Convent des Religieuses Bénédictines à Joinville.

L'Aîné, *Pierre de Pons d'Annonville*, étant encore jeune & peu instruit des principes, craignit que les vœux faits par son pere ne fussent un obstacle invincible à la validité de son mariage; c'est pourquoi il obtint des lettres de légitimation dans ce doute de son état, ce qui fut toléré par le pere, dans la résolution de différer jusqu'à sa mort, les éclaircissemens nécessaires à son fils pour assurer solidement son état, & peu après étant décédé, *Pierre de Pons d'Annonville* trouva tous les actes & pièces, dont jusqu'alors il n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite & confuse; de sorte que rendu certain de sa légitimité, il se pourvut en lettres de rescision contre tous les actes de sa part & démarches contraires à ses découvertes; & lorsqu'il fut question de leur entérinement, d'abord au Bailliage de Chaumont, ensuite aux Requêtes du Palais, où elles furent renvoyées, *Gaspard de Pons*, Seigneur de Rennepont & de Massiges, Major du Régiment de Fontaine, Cavalerie, & l'un de ses frères qu'il s'associa, y formerent opposition, d'autant moins attendue, qu'ils avoient toujours traité l'Impétrant de cousin germain dont la légitimité leur étoit bien connue & le secret confié, ce qui fut constaté par différentes pièces, juridiquement produites au procès.

La guerre, entr'eux ainsi déclarée, fut longtemps poussée avec fureur, & ne cessa qu'après toutes les ressources de la chicane, épuisées par l'Agresseur, & autres qu'il fit intervenir.

En effet, après l'entérinement des lettres de rescision, sans égard aux oppositions, appel en fut

interjetté au Parlement, où l'affaire, mise au grand jour & amplement discutée, intervint le 19 Décembre 1673, sur les conclusions du célèbre M. Talon, Avocat Général, arrêt contradictoire qui prononça que, *Pierre DE PONS étoit né en légitime mariage, de Messire Pierre de Pons de Rennepont, & de Demoiselle Anne de Romme-court, & qu'il jouiroit du nom, des armes & du pécule de ses Peres & Meres, avec défense à la Famille de l'y troubler, & condamna les Parties adverses aux dépens.*

Cet échec * ne rebuta pas les assaillans, ils fulciterent le ministère de M. le Procureur Général des Aydes, pour contester à *Pierre de Pons d'Annonville* la noblesse, sous les mêmes prétextes, auxquels il opposa l'Arrêt du 19 Decembre 1673, & prétendit que c'étoit agiter une seconde fois la question de son état, & qu'ayant été jugé au Parlement, il ne devoit pas être traduit pour le même fait à la Cour des Aydes, l'autorité des choses jugées étant sainte & inviolable, principalement dans les questions d'Etat.

Il refusa donc de procéder à la Cour des Aydes, se pourvut au Parlement, puis en règlement de Juges au Conseil, ou par arrêt du 6 Mai 1681, il fut ordonné qu'il procéderoit à la Cour des Aydes: en conséquence il y procéda, & l'Arrêt du Parlement ayant été communiqué au Procureur Général, il fit sa déclaration à l'audience, qu'il n'entendoit contester l'état ni la filiation de

* La bonne foi qui se présume toujours, n'est autre chose dans les mariages que l'ignorance de l'un des conjoints de l'empêchement qui est en l'autre, & qui suffit pour assurer l'état des Enfants.

Tous les Auteurs François, Italiens. Espagnols & Allemands sont de cet avis, & telle est la Jurisprudence universelle.

210 MERCURE DE FRANCE.

Pierre de Pons d'Annonville. Ayant satisfait exactement, & le tout communiqué au Procureur Général, de son consentement Arrêt de la Cour des Aydes fut rendu le 23 Mars 1684, par lequel *Pierre DE PONS d'Annonville* fut déclaré issu par voye légitime de noble race & lignée: ordonné qu'il jouiroit, ensemble ses enfans nés & à naître en légitime mariage, des privilèges, exemptions & immunités, dont jouissent tous les autres Nobles du Royaume.

Cette seconde victoire ne fut pas suffisante pour calmer la bile & la mauvaise humeur de *Gaspard de Pons*; il dressa donc une nouvelle batterie en 1688, à la faveur de laquelle il renouvela la même question, tant comme tuteur de *Louis-François de Pons*, que sous les noms de *Marie-Anne*, *Marie-Magdeleine de Pons* ses filles, & *Nicolas de Bouvigny*, troisième frère qui parut sur la scène, tous en qualité de tiers-oppoſans aux Arrêts précédemment rendus., traduisit *Pierre de Pons d'Annonville* aux Requêtes du Palais, où le 9 Juillet 1688, il obtint Sentence, qui les déclara non-recevables dans leur opposition, & sur l'appel qu'ils en interjetterent, l'affaire ayant été plaidée durant trois audiences à la Grand'Chambre, Arrêt contradictoire sur les conclusions de M. Talon, Avocat Général, fut prononcé le 4 Février 1689, par lequel, sans s'arrêter à l'intervention de *Gaspard de Pons*, tuteur de *Louis-François de Pons*, ni aux appellations, requêtes judiciaires par écrit, tant dudit Mineur, que de *Nicolas*, *Marie-Anne* & *Marie-Magdeleine de Pons*, dans lesquels ils furent déclarés non recevables, & condamnés en l'amende de 150 livres, comme tiers-oppoſans. La Sentence des Requêtes du Palais fut confirmée avec amende & dépens, par Arrêt du Conseil privé du Roi, du 31

Mars 1689, qui confirme encore *la noblesse, & l'état légitime du sieur DE PONS d'Annonville.*

Tels sont les succès qui, malgré tant d'obstacles, & d'acharnement d'un implacable ennemi, ont procuré au sieur *DE PONS d'Annonville*, & à sa postérité, pleine assurance de leur état, & l'ont mis à couvert de toute atteinte : & telle est l'histoire de leur naissance. Elle est si connue en Champagne, par tant d'Arrêts solennels qui l'ont rendu célèbre, que *MM. DE PONS d'Annonville* n'auroient pas dû s'attendre à des propos calomnieux, qui se sont répandus dans différentes Provinces du Royaume. Rendus certains de ces bruits qui les couvroient d'infamie, ainsi que les Maisons dans lesquelles ils sont entrés, ils firent leur perquisition pour en découvrir la source, après un très-long & mûr examen, ils crurent devoir se plaindre amèrement à différentes personnes qui composent la branche des *Rennepont*; mais tous ayant nié verbalement & par lettres avoir tenu aucuns des propos à eux imputés, qu'ils étoient prêts de démentir quiconque les leur attribuoit, & qu'au contraire, ils se faisoient honneur, à toutes sortes de titres, de les regarder & avouer pour parens : *MM. DE PONS d'Annonville*, pour couper court & faire taire les méchans, ont exigé actes solennels de cette branche, dont est copie ci-bas. Ainsi le Public, informé par tous ces différens Mémoires & Actes, sentira combien il doit se méfier de gens qui, malheureusement nés dans le mensonge & l'imposture, ne font usage de ce funeste talent, que pour faire naître le divorce dans les Familles, soit par leur perfidie, ou leur impudente imbécillité.

Nous soussignés, Anne - Dorothee d. Bettainvillers, Marquise de Rennepont, Claude-Jean-Eu-

212 MERCURE DE FRANCE.

gene de Jouffroy, Seigneur des Abans, Jeanne-Henriette de Rennepont de Jouffroy, & Elisabeth-Charlotte d'Escorailles, sur les remontrances & plaintes à Nous faites, par MM de Pons, fils, petits-fils, & héritiers de feu Messire Pierre de Pons, Chevalier, Seigneur d'Annonville, Muffey, Saucour, &c. leur ayeul & pere, des propos & bruits calomnieux répandus contre l'origine & naissance de leur pere & ayeul, quoique justifiés par Arrêts, & par les titres les plus solennels & les plus authentiques, lesquels propos nous sont faussement imputés, soit par malignité, soit par tout autre motif, déclarons n'y avoir aucune part, & les désavouons pleinement; en outre que nous les reconnoissons pour être issus de la Maison de Pons, & que nous nous faisons honneur de les reconnoître pour nos Parens: En foi de quoi nous avons signé le présent Acte. Fait à Amnéville, le quinze Mai mil sept cent soixante. Signé **BETTAINVILLERS DE RENEPONT, CLAUDE-JEAN-EUGENE DE JOUFFROY, DE RENEPONT DE JOUFFROY, D'ESCORAILLES.**

Légalisé par le Maire de Grandrange, le même jour & an. **HENRY DENISET.**

Par le même Acte à sieur Cheron, du 26 Mai 1760, de Claude-Alexandre de Renepont. Signé **DE PONS RENEPONT.**

Légalisé du même jour & an, par Joubert, Lieutenant en la Justice de sieur Cheron.

Signé **JOUBERT.**

AVIS AU PUBLIC.

L'incertitude où l'on est souvent à Paris & dans les Provinces, sur les jours que se prennent & se quittent les deuils de cour; a fourni l'idée d'en informer exactement le Public. On se propose de les annoncer par un billet imprimé qui sera en-

voyé à Paris par la petite Poste & dans les Provinces, franc de port, par la Poste; & qui contiendra, 1^o. le nom & les qualités du Prince ou de la Princesse dont on devra porter le deuil. 2^o. les jours fixés pour le prendre & le quitter. 3^o. les autres particularités d'étiquette, quand il y en aura. Le prix de l'abonnement pour Paris n'est que de 3 liv. par an & de 6 liv. pour les Provinces. Ceux qui voudront s'abonner payeront d'avance: leurs noms, qualités & demeure seront inscrits sur un Registre. L'année d'abonnement commencera du jour que l'argent aura été reçu. Le Bureau pour les abonnemens de Paris est établi rue & vis-à-vis la Monnoie, chez le fleur *Rougeux*; Marchand Miroitier, au Grand-Prieur de France. Pour les Provinces, les lettres devront être adressées, port franc, ainsi que l'argent, à *M. Dubois*, rue d'Enfer, vis-à-vis la rue S. Thomas, à Paris. On ne recevra ni les lettres ni l'argent qui n'auront point été affranchis. *Nota.* On ne s'engage de donner le détail des qualités, qu'autant qu'on pourra en être assez promptement informé pour que le service ne soit pas retardé.

Le fleur *SAVOYE*, Valet de Chambre de M. le Bailli de Fleury, donne avis au Public qu'il vend la véritable Eau de Fleur d'Orange de Malthe, à 6 l. la Bouteille de pinte. Il demeure rue de la Ville-Lévêque, Fauxbourg S. Honoré, au N^o. 9.

Le fleur *DAVID*, demeurant à Paris rue & à l'Hôtel Ste Anne, butte S. Roch, ayant la Permission de Monsieur le Lieutenant-Général de Police, & l'Approbation de M. le Doyen de la Faculté de Médecine, possède un nouveau secret & remède, avec lequel il guérit dans l'instant, tou-

214 MERCURE DE FRANCE.

tes sortes de maux de dents les plus douloureux , les fluxions des dents , les maux de tête & migraines , sans que le mal y revienne jamais , sans qu'il soit besoin d'arracher les dents , quelques gâtées qu'elles soient , & sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

C'est avec un Topique qu'il applique , & que l'on peut aussi s'appliquer soi-même , sur l'artère temporal du côté de la douleur ; ce Topique ne tient point à la peau , & ne lui fait aucun dommage ni marque , lorsqu'il est appliqué le soir en se couchant , aussitôt la douleur se passe ; il procure un sommeil pendant lequel il se fait une transpiration , & au réveil on est guéri pour toujours.

On peut faire provision de ce remède , & en emporter partout , il est des plus doux & très-facile , & à bon marché.

Il n'en coûte rien aux pauvres nécessiteux.

Il en coûte 24 sols à toutes sortes de personnes qui viennent chez lui , & 3 liv. ou 6 liv. suivant l'éloignement , lorsqu'il se transporte chez les personnes qui lui font l'honneur de l'envoyer chercher.

Il a guéri un nombre considérable de personnes de renom , qui sont très-satisfaites , dont plusieurs ont traité ce remède de miracle.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le Mercure de Septembre 1762 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 31 Août 1762. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPI TRE à M**.	Page 1
AMM. de L***, sur une distribution de Prix. <i>Ode Anacréontique.</i>	9
ODE sur la Tragédie de <i>Cinna</i> , à Mlle <i>Clairon.</i>	11
LET TRE de l'Auteur du <i>Mercur</i> à Madame la M.... D....	14
RENNIO & ALINDE, ou les Amans sans le sçavoir, <i>Comédie.</i>	15
TRADUCTION littérale de la premiere Ode du troisiéme Livre d'Horace. <i>Odi profa- num vulgus.</i>	69
VERS sur le début de Mlle <i>Durancy</i> à l'O- péra dans les Fêtes Grecques & Romaines, par le Rôle de <i>Cléopatre.</i>	72
IMPROMPTU à S. A. S. E. <i>Palatine</i> , au jour de l'An.	73
IMPROMPTU à M. & à Madame <i>Vendlings</i> , Musiciens de L. A. S. E. <i>Palatines.</i>	74
MADRIGAL à Madame <i>de Nesle</i> , Actrice de la Cour <i>Palatine.</i>	ibid.
STANCES à <i>Zamire.</i>	75
BOUQUET à Mlle <i>A. C. L. N.</i>	78
ÉPITAPHE de M. <i>de Crébillon.</i>	79
ÉNIGMES.	80
LOGOGYPPHES.	81 & 82
CHANSON.	83

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉCOLE Militaire: Ouvrage composé par or- dre du Gouvernement. Par M. l'Abbé <i>Raynal.</i> Second Extrait.	84
--	----

216 MERCURE DE FRANCE.

ÉPIQUE à *Minette* ; par M C***. 98

ODE sur la Poésie, comparée à la Philosophie ; par M. *Colardeau*. 102

ANNONCES de Livres. 105 & *suiv.*

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

PRIX d'Éloquence pour l'année 1763. 125

SÉANCE publique de l'Académie Royale de Nîmes. 116

GÉOMÉTRIE. 128

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

SUITE des Observations d'un Chirurgien de Province, sur l'origine & sur les progrès de la Taille appelée *Méthode de Rau*. 136

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE. 153

SCULPTURE. 156

GRAVURE. 167

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 170

COMÉDIE Française. 171

COMÉDIE Italienne. 177

CONCERT Spirituel. 178

ART. VI. Nouvelles Politiques. 180

EXPOSITION historique de l'Origine & Naissance de Messire *PIERRE DE PONS*. 206

AVIS. 212

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

NOV 12 1937

